This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06827857 5

SERMONS CHOISIS

DE

JACQUES SAURIN

ASTOR NEW-YORK

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER.

HISTOIRE DES RÉFUGIÉS PROTESTANTS DE FRANCE, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours, par M. *Ch. Weiss*, professeur d'histoire au lycée Bonaparte. 2 vol. 7 fr. »

LES LARMES DE J. PINETON DE CHAMBRUN, pasteur de S. A. S., et de l'Église d'Orange, contenant les persécutions arrivées aux Églises de la principauté d'Orange depuis 1660, nouvelle édition accompagnée d'une notice et de notes, par M. *Ad. Schœffer*, auteur de l'Influence de Luther sur l'éducation du peuple. 1 vol. 3 fr. 50

MÉMOIRES D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ; première édition authentique et conforme au texte de l'auteur, augmentée et complétée par les extraits de l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, qui se rattachent à ses Mémoires; précédée d'une notice et accompagnée de notes historiques, philologiques, biographiques et littéraires, par M. *Ludovic Lalanne*. 1 vol. 3 fr. 50

ŒUVRES DE M. MIGNET.

De l'Académie française,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

HISTOIRE DE MARIE STUART. 2 vol. 7 fr. »

NOTICES ET PORTRAITS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. (*Sieyès, Rœderer, Livingston, le prince de Talleyrand, Broussais, Merlin de Douai, Destutt de Tracy, Daunou, le comte Siméon, de Sismondi, Ch. Comte, Ancillon, Bignon, Rossi, Cabanis, Droz, Franklin.*) 2 vol. 7 fr. »

ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II. 1 vol. 3 fr. 50

MÉMOIRES HISTORIQUES, contenant :
1° La Germanie au huitième et au neuvième siècle : sa conversion au Christianisme; son introduction dans la société civilisée de l'Europe occidentale. — 2° Essai sur la formation territoriale et politique de la France depuis le onzième siècle jusqu'à la fin du quinzième. — 3° Établissement de la réforme religieuse et constitution du calvinisme à Genève. — 4° Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne, et tableau des négociations relatives à cette succession sous Louis XIV. 1 vol. 3 fr. 50

Paris. — Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, 30, rue Mazarine.

8868

SERMONS

CHOISIS

DE J. SAURIN

PASTEUR A LA HAYE

SUR DIVERS TEXTES

DE L'ÉCRITURE SAINTE

ÉDITION PUBLIÉE ET ANNOTÉE

PAR M. CH. WEISS

Auteur de l'*Histoire des Réfugiés Protestants de France*

AVEC UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE J. SAURIN

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

A GENÈVE, chez CHERBULIEZ, libraire

A LONDRES, chez W. JEFFS, libraire, Burlington-Arcade

1854

LENOX LIBRARY
NEW YORK

NOTICE

SUR JACQUES SAURIN.

Jacques Saurin naquit à Nîmes, le 6 janvier 1677, d'une famille ancienne et illustre, originaire de Calvisson. Plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués dans différentes carrières. L'un d'eux, Jean, fils de Charles Saurin, avait été page du duc de Montmorency, qui fut tué à la bataille de Saint-Denis; et, plus tard, il avait été élevé successivement au rang de colonel d'infanterie, de gentilhomme ordinaire du roi Henri IV, enfin, de gouverneur de la ville et du château de Sommiers. Son petit-fils, Jean Saurin, jurisconsulte célèbre, vint s'établir à Nîmes, où il fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie royale, encore existante aujourd'hui, et dont les assemblées régulières remontaient à l'an 1682. Après la révocation de l'édit de Nantes, à l'exemple de Graverol, l'un des fondateurs de cette Académie, et d'un grand nombre de ses concitoyens les plus considérés, il

préféra l'exil à l'apostasie et se retira à Genève, emmenant avec lui son fils Jacques, à peine âgé de neuf ans. Le jeune exilé fit des études brillantes dans la ville de Calvin; mais il les interrompit bientôt pour s'illustrer dans les armes. Les persécutions que les protestants enduraient en France avaient soulevé de bonne heure l'indignation de cette âme ardente, et, chaque jour, les récits des réfugiés échappés avec peine à leurs bourreaux venaient raviver ces souvenirs douloureux de sa première enfance. A peine âgé de quinze ans, il entra comme simple volontaire dans le régiment formé par le marquis de Ruvigny, créé lord Galloway par Guillaume III. Ce régiment, composé en grande partie de protestants fugitifs, avait été levé pour le service de Victor-Amédée, duc de Savoie, alors engagé dans la coalition européenne contre Louis XIV. Saurin se signala dans cette rude guerre, qui avait pour théâtre les montagnes du Piémont, par la patience avec laquelle il supporta les privations et les fatigues, et par la bravoure brillante qu'il déploya sur les champs de bataille. Une action d'éclat lui valut une récompense méritée : il fut nommé enseigne et reçut un drapeau. Mais le jeune combattant, qui allait être un jour le modèle des vertus chrétiennes et l'éloquent défenseur de la foi calviniste, ne fut pas toujours fidèle, au milieu de la licence des camps, à ces principes de morale irréprochable, à ces mœurs rigides et puritaines qui se transmettaient alors héréditairement dans les familles protestantes. Lorsqu'en 1696, Victor-Amédée, vaincu par Catinat et mal secondé par ses alliés, conclut la paix

avec la France, Saurin vint reprendre à Genève ses études, dont il avait été distrait pendant quatre ans. Il suivit les cours de théologie et de philosophie de Tronchin, de Pictet, de Léger et du célèbre Alphonse Turettini. Mais ses maîtres ne reconnurent plus en lui leur ancien disciple, et plus d'une fois ils furent obligés de lui adresser de sévères censures. Un jour, emporté par la fougue du raisonnement appliqué aux choses saintes, il exposa avec feu ses doutes religieux. Le professeur l'écouta silencieusement, puis, se levant, il se contenta de lui dire avec une certaine émotion : « Jeune homme, va comme ton cœur te mène, mais souviens-toi que, pour toutes ces choses, Dieu t'amènera en jugement. » Il avait frappé juste. Saurin se retira triste et pensif. Le repentir le transforma. Il abandonna les liaisons qui avaient failli le perdre, et se livra tout entier à l'étude. Ses succès effacèrent le souvenir de ses erreurs. Bientôt on ne s'entretint à Genève que de son talent oratoire. Le temple de l'Auditoire ne suffisait plus à la foule qui accourait pour l'entendre. Il fallut un jour ouvrir la cathédrale aux innombrables fidèles qui se pressaient à ses discours. A peine consacré au ministère, il fut appelé en Angleterre en 1701, et nommé ministre de l'Église française de Londres, où le célèbre prédicateur Tillotson, qu'il choisit pour modèle, donna le dernier degré de perfection à son admirable talent. Il se maria dans cette capitale, mais l'insalubrité du climat et l'affaiblissement de sa santé ne lui permirent pas d'y faire un long séjour. Au bout de quatre ans, il donna sa démission et revint en Hollande, où il avait déjà fait un premier

voyage avant son départ pour l'Angleterre. Il y trouva, comme dans le pays qu'il quittait, de nombreuses colonies fondées par les réfugiés protestants de France à Amsterdam, à Rotterdam, à La Haye, à Leyde, à Utrecht. Plus de soixante-quinze mille de ces exilés volontaires avaient trouvé un asile dans les sept provinces dont se composait la république des Pays-Bas. Ils contribuaient puissamment à y faire fleurir les lettres et les arts, et en même temps ils communiquaient un vif essor à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Saurin visita ces communautés réformées qui se reconstituaient sur la terre d'exil, et partout sa prédication excita le plus vif enthousiasme. A La Haye, l'effet qu'il produisit fut tel qu'on créa, pour le retenir, la place extraordinaire de *ministre des nobles*. Il accepta et remplit cette charge jusqu'à sa mort.

Pendant les vingt-cinq ans que dura son ministère, Saurin resta en possession de la gloire précoce qu'il avait acquise, et il y puisa une autorité de langage et une assurance d'esprit qui ne se sont rencontrées au même degré chez aucun des autres orateurs du refuge. Par l'étendue de ses connaissances, l'élévation de ses pensées, l'élan de son imagination, la force de ses arguments, la méthode lumineuse de son exposition, il produisait l'impression la plus profonde sur les flots de réfugiés qui se pressaient dans l'enceinte trop étroite du temple. Des échelles étaient dressées contre les murs pour recevoir ceux qui n'avaient pu trouver place dans la vaste nef de l'église. L'élite de la population hollandaise de La Haye, les Heinsius, les van Haren, les Was-

senaer, les hommes d'État qui tenaient alors dans leurs mains les destinées de l'État et devant lesquels venaient s'humilier les ambassadeurs naguère si arrogants de Louis XIV, accouraient pour l'entendre et joignaient leur témoignage approbateur à celui des Français. Il n'y avait pas jusqu'à la sérénité de son noble visage, jusqu'à la clarté de sa voix sonore et vibrante, jusqu'à ce mélange de ferveur génevoise et d'ardeur méridionale, qui ne contribuassent à transporter les auditeurs enthousiastes qui affluaient à ses sermons. La première fois qu'Abbadie l'entendit prêcher, il fut tellement ravi qu'il s'écria : « Est-ce un homme, est-ce un ange, qui parle? » Le savant et judicieux Leclerc avait refusé longtemps de venir à ses sermons, se défiant des effets produits, disait-il, plutôt par une vaine éloquence que par la force des arguments. Un jour, ses amis l'entraînèrent dans le temple; mais, pour ne pas céder à l'influence de ces accents harmonieux et de ce geste rapide et expressif, il eut soin de se placer derrière la chaire, de manière à ne pas voir l'orateur. A la fin du discours, il fut tout surpris de s'apercevoir qu'il avait changé de position, et qu'il était profondément ému et rempli d'admiration.

Si nous comparons Saurin aux grands prédicateurs qui illustrèrent la chaire catholique, nous n'hésitons pas à le placer au même rang que Massillon, Fléchier et Bourdaloue. Quelquefois il les surpasse par des mouvements d'éloquence qui rappellent le vol audacieux et fier de l'aigle de Meaux. On a signalé souvent entre Bossuet et Saurin des analogies frappantes et de grands

contrastes. « Le protestant, dit M. Sayous, a tout ce qui est force chez le catholique, il manque de tout ce qui est grâce et majesté calme; il a le regard perçant et vaste, il embrasse les masses et démêle les résultats; son œil n'a pas la fine pénétration..., mais son imagination est puissante au milieu des terreurs et des ruines[1]. » A vrai dire, aucun prédicateur, ni parmi les catholiques, ni parmi les protestants, ne saurait être comparé à ce génie sublime, dont l'inspiration n'est égalée que par celle des anciens prophètes et des plus illustres parmi les Pères de l'Église. Qu'il suffise à la gloire de Saurin de rappeler de temps en temps, comme un lointain écho, le pathétique inimitable du plus grand orateur sacré que la France ait produit.

Trois passages, empruntés à des sermons différents, justifieront, nous l'espérons, ce grand éloge que nous croyons pouvoir décerner au prédicateur de La Haye. S'élevant un jour contre ces hommes pusillanimes qui conviennent de leurs fautes, mais que leurs goûts mondains retiennent, et qui renvoient sans cesse leur conversion au lendemain, sans songer à la mort qui peut les surprendre à toute heure :

« Ah! s'écrie-t-il, plût à Dieu que notre voix, devenue semblable à un tonnerre, et que la lumière de nos discours, rendue aussi vive que celle qui terrassa saint Paul sur le chemin de Damas, vous abattissent comme cet apôtre aux pieds du Seigneur! Plût à Dieu que l'idée du désespoir et l'image affreuse des tourments de

[1] *Histoire de la littérature française à l'étranger*, t. II, p. 108.

l'autre vie vous remplissent d'une frayeur salutaire et vous portassent au repentir[1]. »

Dans son beau sermon *sur l'Égalité des hommes*, il emprunte à l'idée de la mort un tableau d'une effrayante énergie :

« Où vas-tu, riche qui te félicites de ce que tes champs ont foisonné, et qui dis à ton âme : Mon âme, tu as des biens amassés pour plusieurs années; repose-toi, mange et bois, et fais bonne chère? à la mort. Où vas-tu, pauvre qui traînes une vie languissante, qui mendies ton pain de maison en maison, qui es dans de continuelles alarmes sur les moyens de te procurer des aliments pour te nourrir et des habits pour te couvrir, toujours l'objet de la charité des uns et de la dureté des autres? à la mort. Où vas-tu, noble qui te pares d'une gloire empruntée, qui comptes comme tes vertus les titres de tes ancêtres, et qui penses être formé d'une boue plus précieuse que le reste des humains? à la mort. Où vas-tu, roturier qui te moques de la folie du noble, et qui extravagues toi-même d'une autre manière? à la mort. Où vas-tu, marchand qui ne respires que l'augmentation de tes fonds et de tes revenus? à la mort. Où allons-nous tous, mes chers auditeurs? à la mort. La mort respecte-t-elle les titres, les dignités, les richesses? Où est Alexandre? où est César? où sont les hommes dont le seul nom faisait trembler l'univers? Ils ont été, mais ils ne sont plus[2]. »

[1] Extrait du second sermon *sur le Renvoi de la conversion*.

[2] Extrait du sermon *sur l'Égalité des hommes*.

Dans son discours *sur les Frayeurs de la mort*, il fait honte à ses auditeurs de s'attacher à la terre, quand Jésus-Christ leur ouvre les portes du ciel, et, s'adressant à eux, comme s'il les apercevait déjà sur le seuil d'un monde meilleur, il leur demande d'une voix inspirée ce qu'ils regrettent de cette terre qu'il faut quitter :

« Vous, regrettez-vous des palais, des sceptres et des couronnes? Vous, regrettez-vous une houlette que vous portez, une cabane qui vous loge? Vous, regrettez-vous une société dont les défauts ou les perfections sont souvent pour vous une source égale de misères? Ah! fantômes de notre cupidité, paraîtrez-vous encore à nos yeux, et tiendrez-vous bon encore contre ces biens réels que la mort de Jésus-Christ nous acquiert? Ah! *citernes crevassées*, l'emportez-vous encore dans nos esprits sur les fontaines vives des eaux[1]? Ah! sacrificateur de la nouvelle alliance, aurons-nous encore de la peine à te suivre, lorsque tu nous conduis dans les lieux saints, à la trace sanglante de ta croix et de ton martyre? Jésus-Christ est un conquérant qui nous a acquis un royaume de félicité et de gloire; sa mort est un gage précieux d'une éternité triomphante.

« La mort n'a donc plus rien de redoutable pour le chrétien; dans le tombeau de Jésus-Christ sont dissipées toutes les frayeurs qui se trouvaient dans le tombeau de la nature : dans le tombeau de la nature, je vois une sombre nuit, à travers laquelle je ne puis percer;

[1] I. Jérém. II. 13.

dans le tombeau de Jésus-Christ, je vois la lumière et la vie : dans le tombeau de la nature, je vois les peines de mes crimes; dans le tombeau de Jésus-Christ, je vois mes crimes expiés : dans le tombeau de la nature, je vois la triste destination d'Adam et de sa malheureuse postérité; *tu es poudre, et tu retourneras en poudre*[1] ! dans le tombeau de Jésus-Christ, j'éclate en actions de grâces. Où est, ô mort, ton aiguillon? Où est, ô sépulcre, ta victoire[2] ? »

Ce qui distingue Saurin de la plupart des prédicateurs du refuge, c'est le soin avec lequel il évite d'approfondir les questions de dogmes, si mystérieuses, si susceptibles d'interprétations diverses et qui divisent si inutilement les communautés chrétiennes. A ces problèmes obscurs il préfère les sujets de morale, dont la portée plus pratique lui paraît d'une importance bien supérieure. A lire certains de ses discours, on ne peut s'empêcher de croire qu'il voulait hâter le jour où tous les partis religieux, abjurant leurs haines séculaires, trouveront leur réconciliation finale sur ce terrain commun de la morale chrétienne dont les fondements ont été posés par le divin Sauveur. Son esprit positif repousse la controverse, comme inutile et dangereuse. Ses attaques contre l'Église romaine elle-même sont rares, d'un caractère plus politique que théologique, et presque toujours empreintes d'une modération à laquelle on n'a pas assez rendu justice. A vrai dire, sauf un petit nombre de passages, il est peu de ses discours que

[1] Genèse III. 19.

[2] Extrait du sermon *sur les Frayeurs de la mort.*

ne pût avouer un prédicateur catholique. Quel est celui qui ne voudrait avoir composé ce sermon touchant *sur l'Aumône*, prononcé à La Haye, à l'occasion d'une collecte ordonnée pour les réfugiés tombés dans l'indigence? Saurin n'y cherche pas à faire l'éloge de la charité; il ne s'étend pas même sur la nécessité du moment et sur l'étendue des misères qu'il faut soulager; mais il expose avec une originalité puissante et une force de raisonnement invincible le rôle de la charité dans les desseins de la Providence.

« Si Dieu vous demande vos aumônes, dit-il, c'est par un effet de sa bonté envers vous. Oui, je voudrais graver cette vérité dans votre âme, et ce sentiment dans vos cœurs. Je voudrais vous faire bien comprendre que Dieu n'a pas besoin de vous pour l'entretien des pauvres, et qu'il a mille moyens en main pour leur subsistance. Je voudrais vous pouvoir bien convaincre que s'il a voulu qu'il y eût des pauvres, ç'a été par un principe que nous avons marqué; ç'a été par un principe de grandeur à laquelle je ne sais quel nom il faudrait donner. Dans la dispensation de ses autres grâces, s'il vous réjouit par la magnificence de ses dons, il vous accable sous leur poids : aujourd'hui il veut vous devoir quelque chose. Il veut devenir votre débiteur. Il se fait pauvre pour pouvoir être enrichi par vous[1]. »

Cette même pensée reparaît dans l'entraînante péroraison de ce discours, où l'on remarquera une image pleine de poésie :

[1] Extrait du discours *sur l'Aumône*.

« Que des raisons si pressantes, que de si nobles motifs se fassent jour à travers les cœurs les plus endurcis; que chacun se les applique en particulier. Car il arrive pour l'ordinaire en ces circonstances, que chacun se repose sur le public, et s'imaginant que sa charité particulière ne sera rien sur la somme totale, il se dispense de donner par cette raison. Non, mes frères, il n'y a personne ici qui ne fasse nombre, il n'y a personne qui ne doive se considérer comme le public, et comme faisant en quelque sorte toute l'assemblée; il n'y a personne qui ne doive considérer sa contribution comme décidant de l'abondance ou de la disette de notre collecte. Ainsi, que chacun se taxe, que personne ne demeure en arrière; qu'on voie une noble émulation au milieu de nous : que le grand donne des revenus de ses emplois; que l'homme de guerre donne de sa paye; que le marchand donne du fruit de son commerce; que l'artisan donne du travail de ses mains; que le pasteur consacre de ce que lui procurent ses méditations et ses études; que le jeune homme donne de ses plaisirs; que la femme mondaine donne de ses ornements; que la pécheresse donne le *parfum de grand prix*[1] destiné à des usages profanes; que l'habitant de ces provinces donne de son patrimoine; que le réfugié donne, qu'il ramasse les débris de son vaisseau fracassé, et qu'il en allume un feu pour offrir des sacrifices à ce Dieu qui l'a sauvé du naufrage.

« Mes frères, je ne sais quels mouvements de joie me

[1] Matth xxvi. 7.

pénètrent et me transportent, je ne sais quels mouvements de mon cœur me promettent que ce discours aura plus de succès que ceux que nous vous avons adressés jusqu'à ce jour. Demandez avec hardiesse, distributeurs de nos charités; *venez dans nos maisons, bénis de l'Éternel*, et recueillez les aumônes d'un peuple qui contribuera avec joie, et qui donnera même avec reconnaissance[1]. »

L'émotion que produisirent ces exhortations éloquentes fut générale et profonde. En sortant du temple, les riches jetèrent dans les troncs placés aux portes leur or et leurs bijoux. Plusieurs assurèrent aux pauvres des legs considérables. Chacun voulut contribuer à soulager la glorieuse infortune des victimes de la persécution. Saurin lui-même donna l'exemple. Les réfugiés réduits à l'indigence trouvèrent en lui un protecteur et un ami. Il concourut à la fondation de sociétés destinées à pourvoir à leurs besoins. Il ne craignit pas de renouveler les collectes, se glorifiant d'être importun auprès des heureux de la terre pour soutenir ses frères proscrits.

Le troupeau du pasteur de La Haye se composait de princes, de hauts dignitaires, de riches négociants des sept provinces, mais surtout de réfugiés. Banni lui-même et menacé d'une mort ignominieuse s'il remettait le pied sur le sol de sa patrie, asservie au plus avilissant despotisme, Saurin éprouvait un sentiment de respect et de douloureuse sympathie pour ces exilés

[1] Extrait du discours *sur l'Aumône*.

volontaires qui avaient suivi leurs ministres chassés. Leurs souffrances, leurs plaintes, leurs espérances lui ont inspiré quelques-uns de ses plus beaux mouvements oratoires. La plupart s'obstinaient à croire à leur prochain retour. Les uns l'attendaient de la clémence de Louis XIV, les autres comptaient sur les victoires des alliés. Les plus ardents annonçaient la résolution de pénétrer en armes dans le royaume, pour en arracher et pour entraîner à leur suite leurs frères opprimés. Saurin trouva dans son cœur des consolations pour tous :

« Peut-être Dieu aura-t-il compassion *de ceux qu'il a affligés*[1]; peut-être ce glaive flamboyant, qui nous poursuit depuis vingt années, *rentrera-t-il dans son fourreau*[2]; peut-être que nous cesserons quelque jour d'être un peuple malheureux, errant sur la face de l'univers, excitant le courroux des uns, lassant la charité des autres; peut-être que Dieu, pour récompenser la charité que vous avez témoignée en nous recueillant, vous donnera la gloire de nous rétablir, et qu'après avoir logé l'arche captive, vous la ramènerez en Silo, avec chant de triomphe; peut-être que si nous concourons tous aujourd'hui à un même but, si nous sommes tous unis par un lien de charité, si, animés d'un feu si beau, nous lui adressons nos prières, après lui avoir offert nos aumônes, peut-être que nous relèverons les murs de notre Jérusalem, peut-être que nous rachèterons nos forçats; peut-être que, si Dieu veut que cette

[1] Esaïe XLIX. 13.

[2] Jérém. XLVII. 6.

Égypte qui les renferme soit à jamais le théâtre de sa vengeance et de sa malédiction, il en retirera les restes de son Israël *avec force, à bras étendu, avec des vases d'or et d'argent, sans qu'il y demeure même un ongle de son peuple*[1], selon l'expression de Moïse[2]. »

Dans son discours *sur les Profondeurs divines*, il console les réfugiés et les relève, en leur montrant Louis XIV, si longtemps heureux dans toutes ses entreprises, déchu de sa haute fortune et courbé à son tour sous la main d'un Dieu vengeur. On ne lira pas, sans un sentiment de tristesse amère, cette invective éloquente d'un Français devenu étranger à son ancienne patrie, et qui se réjouit de nos désastres de Ramillies et d'Hochstet. Mais il ne faut pas oublier que pour lui, comme pour la plupart des fugitifs exaspérés par le malheur, les sujets de Louis XIV ne sont plus que des ennemis, et que les ennemis de la France sont devenus leurs concitoyens.

« Je le vois d'abord égalant, que dis-je, surpassant les plus superbes potentats, parvenu à un point d'élévation qui fait l'étonnement du monde universel, nombreux dans sa famille, victorieux dans ses armées, étendu dans ses limites. Je vois des places conquises, des batailles gagnées, tous les coups que l'on porte à son trône ne servant qu'à l'affermir. Je vois une cour idolâtre qui l'élève au-dessus des hommes, au-dessus des héros, et qui l'égale à Dieu même. Je vois toutes les parties de l'univers inondées de ses troupes, nos

[1] Exode x. 26.

[2] Extrait du sermon *sur l'Aumône*.

frontières menacées, la religion qui chancelle, et le monde protestant au terme de sa ruine. A la vue de ces orages, je n'attends plus que le dernier coup qui va renverser l'Église et je m'écrie : O nacelle battue de la tempête, vas-tu être engloutie dans les flots !...

« Voici la Divinité *qui découvre le bras de sa sainteté* [1], qui sort du sein du chaos, qui nous confond par les miracles de son amour, après nous avoir confondus par les ténèbres de sa Providence. Voici dans l'espace de deux campagnes [2] plus de cent mille ennemis ou ensevelis dans les ondes, ou emportés par l'épée de nos soldats, ou foulés aux pieds de nos chevaux, ou accablés de nos chaînes. Voici des provinces entières soumises à notre obéissance. Voici nos généreux guerriers couverts des plus beaux lauriers qui eussent jamais frappé notre vue. Voici cette puissance fatale qui était montée jusqu'au ciel, la voici qui chancelle, qui tombe... Mes frères, que ces événements nous rendent sages. Ne jugeons pas de la conduite de Dieu par nos idées, et apprenons à respecter les profondeurs de sa providence [3]. »

Mais s'il prodigue les paroles les plus consolatrices à ses compagnons d'exil, s'il exalte ces hommes qui, selon son expression, n'ont *emporté que leur vie pour butin* [4], il est sans pitié pour ceux qu'il accuse de trafiquer de la vérité et qu'il flétrit du nom de *tempori-*

[1] Esaïe LII. 10.

[2] Les campagnes d'Hochstet et de Ramillies.

[3] Extrait du sermon *sur les Profondeurs divines*.

[4] Sermon pour la consécration du temple de Voorbourg.

seurs. Enveloppant dans un anathème commun tous les protestants restés en France, et désignés officiellement sous le nom de nouveaux convertis, il leur adresse ces reproches accablants :

« Où est la famille de nos exilés qui ne puisse s'appliquer ces paroles d'un prophète : *Ma chair est en Babylone, mon sang est parmi les habitants de la Chaldée* [1]. Ah! honte de la réformation! ah! souvenir digne d'ouvrir une source éternelle de larmes! Rome, qui nous insultes et nous braves, ne prétends pas nous confondre en nous montrant ces galères que tu remplis de nos forçats, dont tu aggraves les peines par le bâton sous lequel tu les abats, par les chaînes dont tu les accables, par le vinaigre que tu répands sur leurs plaies! Ne prétends pas nous confondre en nous montrant ces cachots noirs, inaccessibles à la lumière, et dont tu augmentes l'horreur en laissant les corps morts avec les corps vivants; mais lieux changés en lieux de délices par les influences de la grâce que Dieu verse dans l'âme des prisonniers, et par les cantiques d'allégresse qu'ils ne cessent de faire retentir à sa gloire. Ne prétends pas nous confondre en nous montrant ces maisons ruinées, ces familles dispersées, et ces troupes fugitives par tous les lieux de l'univers : ces objets sont notre gloire, et tu fais notre éloge en nous insultant. Veux-tu nous couvrir de confusion? Montre, montre-nous les âmes que tu nous as enlevées. Reproche-nous, non que tu as extirpé l'hérésie, mais que tu as fait renier la re-

[1] Jérémie LI, 35.

ligion; non que tu as fait des martyrs, mais que tu as fait des déserteurs de la vérité [1]. »

Ce sentiment de réprobation sévère contre les apostats est exprimé avec une force saisissante dans un autre passage qui glorifie les réfugiés et condamne les protestants restés en France. Après avoir démontré que la vengeance divine n'éclate pas toujours à point nommé, mais que la patience et la miséricorde de l'Éternel ont des bornes, il continue en ces termes :

« Mais, mes frères, à qui prêché-je? A qui prouvé-je aujourd'hui cette triste vérité? Qui compose cet auditoire? Qui sont ces *tisons retirés du feu*, et ces réchappés *de la grande tribulation* [2]? Par quel coup de la Providence paraît ici à mes yeux cet amas de tant de provinces? D'où êtes-vous? Quelle terre vous vit naître? Ah! mes frères, que vous êtes savants sur la vérité que je prêche! Le temps de la patience a ses bornes, disions-nous : hélas! pouvez-vous l'ignorer? N'en êtes-vous pas des témoins d'expérience? Nos preuves ne sont-elles pas assez sensibles? Demandez-vous des arguments plus concluants; venez, voyez; allons sur les masures de nos temples; allons voir la poudre de nos sanctuaires; allons voir nos forçats dans les fers et nos confesseurs dans les chaînes; allons voir la *terre qui nous vomit* [3] sur la face de l'univers, et le nom réfugié vénéré, dirai-je, ou en horreur par toute la terre? Et pour vous présenter des objets plus touchants encore, allons voir nos

[1] Extrait du sermon *sur le Trafic de la vérité*.

[2] Joël III. 2.

[3] Apoc. VII. 14. Lévit. XVIII. 28.

frères aux pieds d'un autel qu'ils croient idolâtre, les mères soutenant la fortune de leur maison aux dépens de l'âme de leurs enfants qu'elles vouent à l'idolâtrie, et par un funeste retour conservant cette même fortune à leurs enfants aux dépens de leur âme propre. Cédez, cédez à nos misères, catastrophes des siècles passés, mères dont la tragique mémoire étonne la postérité, parce que vous fûtes forcées par les horreurs de la famine à manger la chair de vos fils, et à conserver votre vie en l'arrachant à ceux qui l'avaient reçue de vous! Quelque sanglant que fût votre état, vous ne leur ôtiez qu'une vie passagère, et vous dérobiez, par un même coup, eux et vous aux rigueurs de la famine. Ici tout se suit dans le même abîme, et, par un prodige inouï, la mère se nourrit, s'il faut ainsi dire, de la substance de l'âme de son fils, et le fils à son tour dévore la substance de l'âme de sa mère [1]. »

Souvent les réfugiés étaient livrés au découragement et au désespoir. Ils doutaient de la Providence et se plaignaient du malheur qui semblait s'attacher à leurs pas. Saurin, dans son sermon prononcé pour le jeûne célébré à l'ouverture de la campagne de 1706, qui fut si funeste à Louis XIV, essaie, avec une hardiesse dont la prédication chrétienne n'offrait aucun exemple, de les convaincre de leur tort et de justifier Dieu. L'exorde de ce discours est d'une grande majesté :

« Je vous conjure par les murailles de ce temple qui subsistent encore, mais que l'ennemi veut renverser,

[1] Extrait du troisième sermon *sur le Renvoi de la conversion.*

par l'intérêt de vos femmes, de vos enfants dont la perte est déjà préparée, par l'amour que vous devez à la religion et à l'État, au nom de nos souverains, de nos généraux, de nos soldats, dont la prudence et la valeur ne peuvent que manquer de succès sans le secours du Tout-Puissant; je vous conjure d'apporter dans cet exercice des esprits attentifs et des cœurs accessibles [1]. »

Après ces exhortations au recueillement, il met sous les yeux des fidèles qui remplissent le temple un spectacle extraordinaire. Comme au temps du prophète Michée, l'Éternel a un procès avec son peuple. Il veut répondre aux accusations d'Israël, et, pour le conduire à la connaissance et au repentir de ses fautes, il ouvre le solennel débat en lui adressant cette question :

« *Mon peuple, que t'ai-je fait?* — Ah! Seigneur, que de choses tu nous as faites! Chemins de Sion couverts de deuil, portes de Jérusalem désolées, sacrificateurs sanglotants, vierges affligées, sanctuaires abattus, déserts peuplés de fugitifs, membres de Jésus-Christ errant sur la face de l'univers, enfants arrachés à leurs pères, prisons remplies de confesseurs, galères regorgeant de martyrs, sang de nos compatriotes répandu comme de l'eau, cadavres vénérables, puisque vous servites de témoins à la religion, mais jetés à la voirie et donnés aux bêtes des champs et aux oiseaux des cieux pour pâture, masures de nos temples, poudre, cendre,

[1] Extrait du sermon pour le jeûne célébré à l'ouverture de la campagne de 1706.

tristes restes des maisons consacrées à notre Dieu, feux, roues, gibets, supplices inouïs jusqu'à notre siècle, répondez, et déposez ici contre l'Éternel! »

Le prédicateur protestant justifie Dieu, à l'exemple des anciens prophètes, en soutenant qu'il a voulu punir les péchés de son troupeau, et que, même dans ses châtiments les plus rudes, il a montré la clémence d'un père miséricordieux. L'étrange dialogue continue. Dieu se plaint à son tour, et lorsqu'il a fait entendre ses justes reproches, Saurin s'écrie : « Tel est le procès que Dieu vous intente; telles sont les plaintes qu'il vous fait... Justifiez-vous, plaidez, parlez, répondez; *mon peuple, que t'ai-je fait*? qu'avez-vous à dire en votre faveur? comment justifierez-vous votre ingratitude?» Et lorsqu'il voit son auditoire confus et consterné, il répond en son nom, comme Israël répondit à Michée : « Avec quoi préviendrai-je l'Éternel? avec quoi me prosternerai-je devant le Dieu souverain? »

Dans la péroraison de son discours *sur les Dévotions passagères*, prononcé dans la solennité religieuse du premier jour de l'an 1710, les réfugiés lui fournissent le plus magnifique trait de grandeur chrétienne. Saurin adresse en terminant des vœux à toutes les catégories de fidèles qui remplissent le temple : aux magistrats de la république, aux ambassadeurs des puissances alliées, aux ministres de l'Église, aux pères et mères de famille, aux hommes de guerre, aux jeunes gens, aux vieillards, enfin aux réfugiés et au monarque auteur des calamités qu'ils endurent. Ce passage, que nous transcrirons tout entier, malgré sa longueur, mérite, nous

le croyons, d'être rangé parmi les chefs-d'œuvre les plus accomplis de l'éloquence sacrée.

« Après avoir écouté nos exhortations, recevez nos vœux. D'abord je me tourne vers les murs de ce palais [1], où se forment ces lois d'équité et de justice qui font la gloire et la félicité de ces provinces... Nourriciers de l'Église, nos maîtres et nos souverains, Dieu veuille affermir ce pouvoir que vous soutenez avec tant de gloire! Dieu veuille maintenir entre vos mains les rênes de cette république que vous conduisez avec tant de sagesse et avec tant de douceur!...

« Je me tourne aussi vers vous, illustres personnages, qui représentez dans ces provinces les premières têtes du monde chrétien, et qui faites voir en quelque manière, au milieu de cette assemblée, des princes, des électeurs, des républiques, des rois. Dieu veuille ouvrir tous ses trésors en faveur de ces hommes sacrés, qui sont des dieux sur la terre, et dont vous portez l'auguste caractère; et, pour leur faire soutenir dignement le poids du pouvoir suprême! Dieu veuille leur conserver des ministres tels que vous êtes, qui sachent faire aimer et craindre tout ensemble l'autorité souveraine!...

« Nous vous bénissons aussi, sacrés lévites du Seigneur, ambassadeurs du roi des rois, ministres de la nouvelle alliance, qui portez écrit sur vos fronts la *sainteté à l'Éternel*, et sur vos poitrines les *noms des*

[1] De l'église où prêchait Saurin, on apercevait le palais où siégeaient les États-Généraux des Provinces-Unies.

enfants d'Israël [1]. Et vous, conducteurs de ce troupeau, qui êtes comme associés avec nous dans l'œuvre du ministère, Dieu veuille vous animer du zèle de sa maison !...

« Recevez nos vœux, pères et mères de famille, heureux de vous voir renaître en d'autres vous-mêmes; plus heureux encore de mettre dans l'assemblée des premiers-nés ceux que vous mîtes dans cette vallée de misères : Dieu veuille que vous fassiez de vos maisons des sanctuaires à sa gloire et de vos enfants des offrandes à celui qui est le *père des esprits* et le *Dieu de toute chair* [2] !

« Recevez nos vœux, gens de guerre, vous qui, après tant de combats, êtes appelés à de nouveaux combats encore; vous qui, après être échappés à tant de périls, voyez une nouvelle carrière de périls qui vous est ouverte encore : puissiez-vous avoir le Dieu des batailles combattant sans cesse pour vous ! puissiez-vous voir la victoire constamment attachée à vos pas ! puissiez-vous, en terrassant l'ennemi, faire l'épreuve de cette maxime du sage, que *celui qui maîtrise son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes* [3].

« Recevez nos vœux, jeunes gens : puissiez-vous être à jamais préservés de la contagion de ce monde, dans lequel vous venez d'entrer ! puissiez-vous vouer à votre salut le temps précieux dont vous jouissez ! puissiez-

[1] Exode XXVIII. 29 et 36.

[2] Hébr. XII. 9. Nombr. XVI. 22.

[3] Proverb. XVI. 32.

vous vous souvenir de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse [1].

« Recevez nos vœux, vieillards, qui avez déjà un pied dans le tombeau, disons plutôt déjà *votre cœur* au ciel, *là où est votre trésor* [2] : puissiez-vous voir l'*homme intérieur fortifié*, à mesure que l'*extérieur se détruit* [3] ! puissiez-vous voir réparées par les forces de votre âme les faiblesses de votre corps, et les portes des tabernacles éternels s'ouvrir, lorsque la maison de poussière croulera sous ses fondements !

« Recevez nos vœux, contrées désolées, qui êtes depuis tant d'années le théâtre sanglant de la plus sanglante guerre qui fut jamais : puisse l'épée de l'Éternel, *enivrée de tant de sang*, enfin *rentrer dans le fourreau* [4] ! puisse l'ange exterminateur, qui ravage vos campagnes, arrêter enfin ses exécutions sanguinaires !... puisse la rosée du ciel succéder à cette pluie de sang qui vous couvre depuis tant d'années !

« Nos vœux sont-ils épuisés ? Hélas ! dans ce jour de joie, oublierions-nous nos douleurs ? Heureux habitants de ces provinces, importunés tant de fois du récit de nos misères, nous nous réjouissons de votre prospérité, refuseriez-vous votre compassion à nos maux ? Et vous, *tisons retirés du feu* [5], tristes et vénérables débris de nos malheureuses Églises, mes chers frères, que les

[1] Eccléc. XI, 3.
[2] Matth. VI. 21.
[3] 2. Cor. VI. 16.
[4] Jérém. XLVII. 6.
[5] Amos IV. 2.

malheurs du temps jetèrent sur ces bords, oublierons-nous les malheureux restes de nous-mêmes? Gémissements de captifs, sacrificateurs sanglotants, vierges dolentes, fêtes solennelles interrompues, chemins de Sion couverts de deuil, apostats, martyrs, sanglants objets, tristes complaintes, émouvez tout cet auditoire! *Jérusalem, si je t'oublie, que ma droite s'oublie elle-même; que ma langue s'attache à mon palais si je ne me souviens de toi, si je ne fais de toi le principal sujet de ma joie*[1]. *Jérusalem, que la paix soit dans tes murs, et la prospérité dans tes palais! Pour l'amour de mes frères et de mes amis, je prierai pour ta paix*[2]. Dieu veuille être touché, sinon de l'ardeur de nos vœux, du moins de l'excès de nos misères; sinon des malheurs de notre fortune, du moins de la désolation de ses sanctuaires; sinon de ces corps que nous traînons par tout l'univers, du moins de ces âmes qu'on nous enlève! »

Ce retour sur la persécution des protestants de France ramène la pensée de Saurin sur le monarque persécuteur. Il s'arrête un instant. Le silence et l'attention redoublent. On s'attend à un cri de colère; mais la religion arrête la malédiction déjà placée sur ses lèvres, et en fait descendre des paroles de pardon et une prière sublime :

« Et toi, prince redoutable que j'honorai jadis comme mon roi, et que je respecte encore comme le fléau du

[1] Ps. CXXXVII, 5 et 6.
[2] Ps. CXXII, 7 et 8.

Seigneur, tu auras aussi part à mes vœux. Ces provinces que tu menaces, mais que le bras de l'Éternel soutient; ces climats que tu peuples de fugitifs, mais de fugitifs que la charité anime; ces murs qui renferment mille martyrs que tu as faits, mais que la foi rend triomphants, retentiront encore de bénédictions en ta faveur. Dieu veuille faire tomber le bandeau fatal qui cache la vérité à ta vue! Dieu veuille oublier ces fleuves de sang dont tu as couvert la terre, et que ton règne a vu répandre! Dieu veuille effacer de son livre les maux que tu nous as faits, et, en récompensant ceux qui les ont soufferts, pardonner à ceux qui les ont fait souffrir! Dieu veuille qu'après avoir été pour nous, pour l'Église, le ministre de ses jugements, tu sois le dispensateur de ses grâces et le ministre de ses miséricordes!

« Je reviens à vous, mes frères, je vous comprends dans tous mes vœux! Dieu veuille faire descendre son esprit sur cette assemblée! Dieu veuille que cette année soit pour nous tous une année de bienveillance, une préparation à l'Éternité... Mais il ne suffit pas de vous souhaiter ces biens, il faut vous les procurer, il faut les puiser à la source. Il ne suffit pas qu'un homme mortel ait fait des vœux en votre faveur, il faut en demander la ratification au *Dieu bienheureux* [1]; il faut aller jusqu'au trône de Dieu même, lutter avec le Dieu fort, le forcer par nos prières et par nos larmes, et ne le point *laisser aller qu'il ne nous ait bénis* [2]. Magistrats,

[1] Tim. VI. 15.
[2] Exode XXXII. 26.

peuple, soldats, citoyens, pasteurs, troupeau, venez, fléchissons le genou devant le monarque du monde! Et vous, volées d'oiseaux, soucis rongeants, soins de la terre, éloignez-vous et ne troublez point notre sacrifice. »

Comment le cardinal Maury, cet appréciateur si fin de la véritable éloquence, et qui d'ailleurs, le premier parmi les catholiques, a reconnu le génie de Saurin, a-t-il pu se méprendre au point de voir un cri de haine dans cette apostrophe brûlante à Louis XIV, et d'appeler ce vœu magnanime du persécuté pour le persécuteur une diatribe forcenée? N'est-on pas tenté de croire qu'en lisant le premier mot, ce mot de prince redoutable, il a fermé le livre avec colère? Où est l'imprécation sauvage? où est la malédiction furieuse? Nous n'en voyons pas trace dans cette admirable prière, ni dans aucun autre passage du prédicateur exilé.

Nous pourrions multiplier ces citations, pour faire connaître Saurin sous les aspects les plus divers. Nous pourrions en ajouter surtout dans lesquelles son talent revêt une forme plus tendre et plus touchante. Sa belle âme semble respirer tout entière dans cette exclamation à la fois si simple et si pathétique : *Vous m'aimez, et je meurs.* Qu'on juge de l'action que dut exercer cette voix inspirée qui retentit pendant vingt-cinq ans sous les voûtes du temple de La Haye! Rien n'en saurait donner une idée, si ce n'est la vénération profonde et le culte pieux dont la mémoire du grand orateur, sans cesse ravivée par

la lecture de ses écrits, est restée entourée en Hollande.

Il faut le dire cependant : les discours de Saurin ne sont pas exempts de taches. On peut lui reprocher des longueurs, des répétitions, la sécheresse de la forme et l'abus de l'érudition. Ses beautés vives et naturelles ne cachent pas toujours suffisamment des expressions familières et même négligées. On sent plus d'une fois, en lisant ses sermons, qu'ils ont été composés à l'étranger. Des mots impropres ou vieillis font pressentir le style réfugié qui prévaudra bientôt parmi les exilés. Saurin ne niait pas lui-même cette infériorité relative. « Il est difficile, dit-il, que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté. Depuis trente années que nous sommes exilés du lieu de notre naissance..., nous avons sans doute adopté les phrases des peuples qui nous ont recueillis. » Cet aveu prouve qu'il connaissait le danger et qu'il a essayé de le combattre. S'il n'a pas pleinement réussi, si le fils de l'ancien secrétaire de l'Académie nîmoise, que l'on consultait à Genève comme un oracle sur la langue française, n'a plus déjà cette exquise pureté de forme qui distinguait le siècle classique de notre littérature nationale, la faute en est au milieu dans lequel il était forcé de vivre, et il serait injuste de l'imputer trop sévèrement à l'écrivain proscrit.

La collection complète des sermons de Saurin forme douze volumes, dont cinq seulement furent publiés du vivant de l'auteur. Les sept autres furent édités après sa mort par son fils. Ils sont inférieurs aux premiers.

On n'y trouve ni la même netteté de diction, ni la même force de dialectique. Outre ses sermons, Saurin a composé des *Discours historiques, théologiques et moraux, sur les événements les plus remarquables du Vieux et du Nouveau Testament*. Il a écrit aussi pour l'instruction des enfants, en forme de catéchisme, un abrégé de la théologie et de la morale chrétienne. Son dernier ouvrage, intitulé : *De l'état du christianisme en France*, se compose d'une suite de lettres adressées aux catholiques romains, aux temporiseurs protestants et aux déistes. Cette production lui suscita des inimitiés puissantes et des haines implacables. Plusieurs des ministres réformés de La Haye, jaloux des succès de leur collègue, taxaient depuis longtemps d'indifférence religieuse son urbanité, ses manières distinguées, ses lumières, et surtout cet air du monde qui leur paraissait incompatible avec le ministère sacré. Ils profitèrent, pour l'attaquer, de quelques considérations peu méditées sur le *Mensonge officieux*, qu'il avait insérées dans un de ses discours sur la Bible, et qui se rapportaient à l'ordre donné par Dieu à Samuel d'induire Saül dans l'erreur et de sacrer David. Une revue de La Haye, la *Bibliothèque raisonnée*, publia sur ce sujet un article plein de critiques amères. « La dissertation sur le mensonge, assurait cette feuille, est un morceau libertin, qui expose la religion à la raillerie des incrédules. Saurin est un blasphémateur ; il a fait Dieu menteur, et le premier des menteurs. »

L'auteur de cet article, qui parut sans signature, était Lachapelle, ministre à La Haye et collègue de

Saurin. Trompé dans son attente, et hors d'état de soutenir la polémique qu'il avait imprudemment engagée, il n'hésita pas à attaquer le grand orateur devant les synodes wallons assemblés successivement à Campen et à La Haye. Il envenima sa dénonciation du rappel de quelques aventures de jeunesse, qui étaient les fautes de l'ancien enseigne et nullement du pasteur. Le procès dura près d'un an et se termina par la condamnation de la doctrine de Saurin sur le mensonge officieux. Cette persécution mesquine, mais irritante, hâta sa fin. Il puisa dans le chagrin qu'il en conçut une inflammation de poitrine qui l'emporta le 30 décembre 1730, à l'âge de 53 ans.

Les sermons de Saurin ne sont pas encore suffisamment appréciés en France, et, nous le disons avec regret, ils ne sont pas même généralement connus. Nous nous proposons, dans cette publication, d'en reproduire les plus remarquables. Les sujets des discours que nous avons choisis sont étrangers à toute pensée de polémique, et l'intérêt qu'ils offrent est purement littéraire et moral : L'*Aumône*, le *Renvoi de la conversion*, les *Profondeurs divines*, la *Suffisance de la Révélation*, les *Dévotions passagères*, l'*Immensité de Dieu*, les *Tourments de l'enfer*, le *Ravissement de saint Paul*, les *Frayeurs de la mort*, la *Pénitence de la pécheresse*, le *Discours de saint Paul*, le *Jeûne célébré à l'ouverture de la campagne de* 1706. Nous avons la conviction que tous ceux qui liront ces chefs-d'œuvre d'éloquence sacrée admireront avec nous ce talent si original, si vigoureux, si varié, et qu'ils re-

gretteront que d'injustes persécutions aient privé la France d'un homme qui pouvait l'honorer par la distinction de son génie et par l'élévation de sa doctrine, autant que par la noblesse de son caractère et par la dignité de sa vie.

CH. WEISS.

Paris, 1er mai 1854.

SERMONS CHOISIS

DE

JACQUES SAURIN

SERMONS CHOISIS

DE JACQUES SAURIN

I

SUR L'AUMONE [1].

Donnez en aumônes ce que vous avez.
LUC XI. 41.

Nos temples sont les maisons de Dieu. C'est le lieu d'où il répand ses grâces avec une plus riche abondance. Il est vrai que l'immensité de son essence ne peut être renfermée dans des bornes; que « les cieux, « même les cieux des cieux ne sauraient le contenir [2], » et que le monde universel est le théâtre de ses libéralités. Cependant c'est dans ces temples qu'il donne les marques les plus augustes de sa présence, et qu'il ouvre ses plus magnifiques trésors. De là vient que Salomon, après avoir bâti cette superbe maison, dont nous avons la description au premier livre des Rois, faisait à Dieu

[1] Ce sermon fut prononcé à La Haye en 1705. Jacques Saurin l'avait composé dans l'intérêt des pauvres de son église, et surtout des malheureux réfugiés protestants de France, que la perte de leurs biens et les calamités de la guerre pour la succession d'Espagne avaient jetés dans une profonde misère. Le pasteur français, exilé lui-même pour cause de religion, dut à ce discours un de ses plus beaux triomphes oratoires. (*Note de l'éditeur.*)

[2] 1. Rois VIII. 27.

cette prière : « O Éternel, que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, qui est le lieu dont tu as dit : Mon nom sera là. Quand ton peuple d'Israël te priera dans ce lieu, quand il aura été battu par l'ennemi, quand les cieux seront fermés, quand il y aura famine, mortalité, brûlure; s'ils te prient, s'ils étendent leurs mains vers cette maison, exauce-les des cieux, du domicile arrêté de ta demeure [1]. » Ne croyez pas que ces prérogatives fussent restreintes au temple de Jérusalem. Elles se trouvent dans les nôtres. Toutes les fois que nous vous assemblons dans ce lieu, nous vous conduisons au tribunal de Dieu même, nous vous disons avec la sagesse éternelle : « O vous qui êtes altérés, venez aux eaux; vous qui n'avez point d'argent, venez, mangez, achetez, sans aucun prix, du vin et du lait [2]. »

Aujourd'hui, chrétiens, cette maison change de face; ce n'est plus ce superbe lieu d'où partent les richesses et l'abondance, c'est une maison d'indigence; c'est, si je l'ose dire, un hôpital général, où j'assemble par la pensée tous les pauvres, toutes les veuves indigentes, tous les orphelins destitués, tous les vieillards affamés que ces provinces virent naître, et ceux que les malheurs des temps jetèrent sur vos bords, et répandirent au milieu de vous. Quel spectacle ! Dieu prend aujourd'hui la place de l'homme, et l'homme va prendre la place de Dieu; Dieu prie, c'est l'homme qui exauce; Dieu demande, c'est l'homme qui accorde. Dieu met toutes choses à prix, le ciel, la grâce, la gloire, et, du haut de ces cieux, où il habite parmi les louanges des bienheureux, il sollicite vos charités, et vous crie,

[1] I. Rois VIII. 29 et suivants. — [2] Esaïe LV. 1.

par notre bouche : « Donnez en aumônes ce que vous avez. »

Quelle circonstance plus propre pourrait nous être offerte pour vous prêcher la charité? Durant le cours de quelques semaines, ces voûtes ne retentiront que de la plus grande charité qui fut jamais[1]. Vos prédicateurs ne fixeront vos yeux que sur ce grand sacrifice de charité qui a réconcilié les hommes avec Dieu ; en sorte que si nous sommes assez heureux pour toucher vos cœurs, on entendra un concert d'amour et de charité, entre le Créateur et la créature. La terre répondra au ciel, « le ciel répondra à la terre[2] ; » le ciel criera à l'âme fidèle : « Voici l'agneau qui ôte le péché du monde[3] ; » et l'âme fidèle à son tour, pénétrée de reconnaissance, dira : « O Dieu! le bien que je fais ne va point jusqu'à toi, mais aux saints qui sont sur la terre, » et répandra sur les pieds de Jésus-Christ cette onction qu'elle ne peut verser sur la tête de Jésus-Christ même. Secondez nos faibles efforts. Et toi, ô Dieu! qui « es la charité même[4], » anime chaque partie, chaque période, chaque expression de ce discours, donne-nous de faire de tous ceux qui l'écoutent des disciples à la charité. Amen.

« Donnez en aumônes ce que vous avez ; » ce sont les paroles de notre texte et l'Évangile de ce jour ; nous ne nous arrêterons pas à comparer les termes de notre version avec ceux de l'original, et à justifier nos interprètes. Quelques-uns avaient cru que ce n'était pas ici une exhortation à la charité, mais une censure sur l'idée que les Pharisiens se formaient de cette vertu. Les

[1] Les semaines de la Passion. — [2] Osée II. 21. — [3] Jean I. 29. — [4] 1 Jean IV. 8.

Pharisiens, après avoir fait des rapines et des extorsions, voulaient plâtrer leur conduite, en faisant quelques anmônes. Si nous en croyons ces interprètes, Jésus-Christ n'a ici d'autre vue que celle de condamner ces infâmes pratiques ; de sorte qu'au lieu de traduire : « Donnez en aumônes ce que vous avez, » il faudrait traduire, selon eux : « Vous donnez en aumônes ce que vous avez, et vous vous imaginez ensuite que toutes choses vous seront pures. »

Mais cette interprétation, qui présente une grande vérité à l'esprit, doit pourtant être rejetée, comme n'étant pas de ce lieu, et ne se trouvant conforme ni à la force du terme, qui emporte après soi un précepte, ni aux plus anciennes versions, ni à ces paroles qui suivent : « Toutes choses vous seront pures, » qui donnent l'idée d'une promesse, et qui, par cela même, semblent devoir être jointes avec un précepte.

Retenons donc le sens de notre version, et reconnaissons dans ces paroles un ordre de notre Maître, qui nous prescrit la charité. Il adressait cet ordre aux Pharisiens, et en leur personne à tous les chrétiens. Les Pharisiens étaient de ces hommes qui aiment les vertus d'éclat, et qui prétendent, en s'acquittant des petits devoirs, se dispenser des plus nécessaires. Jésus-Christ le leur a reproché dans ce chapitre. « Ils nettoyaient le dehors de la coupe et du plat, » et leur cœur « était rempli d'extorsion et de rapine. » Ils dîmaient « la menthe, la rue [1], » et toutes sortes d'herbages, mais ils négligeaient la charité. Dans une autre occasion, nous dirions qu'ils étaient comme quelques-uns de ceux qui nous écoutent, qui sont tout couverts au dehors de piété

[1] Luc XI. 39.

et de religion, qui lèvent les yeux au ciel, qui arrosent ces églises de leurs larmes, qui semblent exhaler leur âme en soupirs, qui crient sans cesse, la religion! la religion! mais qui ne connaissent la charité que par les peines qu'ils souffrent lorsqu'on leur en parle. A cela que dit Jésus-Christ? « Vous autres Pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, mais vous êtes au dedans pleins d'extorsion et de rapine; mais plutôt, plutôt que de pratiquer tout cet extérieur, plutôt que d'affecter un zèle si mal entendu, plutôt que d'être si exacts dans ces minuties, donnez en aumônes ce que vous avez. » La charité est le centre où toutes les vertus aboutissent. « O homme, qu'est-ce que le Seigneur demande de toi[1], sinon que tu exerces la miséricorde, et que tu marches avec humilité en la présence de ton Dieu[2]? Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges; quand je livrerais mon corps pour être brûlé; quand j'aurais toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes; » et ajoutons aussi, quand je communierais tous les jours de ma vie, quand je jeûnerais toutes les semaines, quand je brûlerais du zèle des séraphins, « si je n'ai pas la charité, je suis comme l'airain qui résonne, ou comme une cymbale qui retentit. »

Mais ces réflexions sont trop vagues, entrons dans un plus grand détail. Nous divisons tout ce discours en deux parties générales. Dans la première, nous ferons l'éloge de l'aumône, en faisant l'éloge de la charité, qui en doit être le principe. Dans la seconde, nous présenterons quelques considérations plus particulières sur l'aumône même.

[1] Michée VI. 8. — [2] 1. Cor. XIII. 1.

PREMIÈRE PARTIE.

L'éloge de la charité sera la matière de notre première partie. Considérons cette vertu sous toutes ses différentes faces. I. Par rapport au bonheur de la société. II. Par rapport au grand but de la religion. III. Par rapport aux horreurs de la mort. IV. Par rapport au jugement de Dieu. V. Par rapport au bonheur céleste. VI. Par rapport à Dieu même. La charité fait le bonheur de la société; la charité constitue l'essence de la religion; la charité triomphe des horreurs de la mort; la charité apaise ce tribunal redoutable, devant lequel nous devons être cités; la charité fait le lien des intelligences célestes, elle est le plus beau rayon de leur gloire, et le principal point de leur bonheur; la charité est l'image de la Divinité même, et l'expression de son essence. Ainsi pratiquer le devoir de la charité, donner l'aumône par ce principe, c'est être citoyen fidèle, chrétien véritable, mourant tranquille, criminel absous, membre de l'Église triomphante; donner l'aumône, c'est retourner dans son centre et se réformer sur l'image de ce Dieu, de qui notre âme a tiré son origine. Pressons chacun de ces articles.

I. La charité fait le bonheur de la société. Pratiquer le devoir de l'aumône, c'est être citoyen fidèle. Pour le comprendre, vous n'avez qu'à examiner quel est le principe d'après lequel agit celui qui refuse d'assister les pauvres selon son pouvoir; vous n'avez qu'à considérer à quelle extrémité la société serait réduite, si chacun suivait le même principe. Le principe d'un homme qui refuse d'assister un pauvre est celui-ci, c'est que celui qui possède des biens, doit les posséder uniquement pour lui-même, et qu'il ne doit en faire part aux autres

qu'autant que son propre intérêt le demande; mais que, quand cet intérêt propre est séparé de celui du prochain, il ne doit point être touché de ses misères. Or, il est constant qu'il n'y a point de principe plus opposé au bien public. Que deviendrait la société si chacun raisonnait de cette manière? Si le politique disait : Je me servirai de ma sagesse et de mon expérience pour arriver au faîte des grandeurs, et pour y porter ma famille; mais dès que l'intérêt de la patrie sera séparé du mien, j'abandonnerai le timon de l'État, et je ne me donnerai point de mouvement pour un bien qui ne m'est pas propre. Que deviendrait la société, si le général de nos armées disait : J'emploierai ma force et mon courage à surmonter tous les obstacles qui traverseront ma fortune; mais dès que l'ennemi m'offrira un parti plus avantageux, j'attaquerai ces armées que j'avais accoutumé de défendre? Que deviendrait la société, si le pasteur disait : Je travaillerai uniquement à mon salut, ou je me servirai de mes lumières pour faire briller mon génie; mais lorsque indépendamment de cet intérêt je verrai une âme en perplexité, une conscience navrée, un mourant livré au désespoir, je leur fermerai mes entrailles, et je négligerai ces devoirs qui n'ont que Dieu et un malheureux pour témoins?

Étendez ce principe de l'intérêt particulier. Appliquez-le aux différents états de la vie; vous trouverez qu'il conduit d'absurdité en absurdité, et de crime en crime. Vous verrez que celui qui en fait la règle de ses actions, viole toutes les lois que les hommes ont faites entre eux, lorsqu'ils ont bâti des villes et formé des États. Car dans ces établissements, les hommes ont fait ces tacites conditions : qu'ils se secourraient mutuellement, qu'ils récompenseraient leurs soins par d'autres

soins, mais que, quand quelqu'un d'entre eux serait destitué du pouvoir d'aider ses semblables, il ne serait point rejeté, et que chacun lui fournirait des secours auxquels il aurait prétendu lui-même, s'il se fût trouvé dans le même cas.

Ainsi, un homme riche qui refuse d'assister un pauvre viole cette loi primitive; par conséquent, il sape les fondements des sociétés. En bonne politique, il faudrait procéder rigoureusement contre un avare, il faudrait le loger avec des animaux d'une autre espèce, et lui refuser les douceurs qui naissent de cet assemblage d'hommes, puisqu'il refuse d'y contribuer, et qu'il ne veut vivre que pour lui-même. Au défaut des lois humaines, il y a je ne sais quelle malédiction attachée à ceux qui violent la charité. On les regarde avec horreur, on s'entretient de leur dureté, on s'en avertit mutuellement, comme pour se précautionner contre des gens qui ont des principes si odieux. Car ne vous y trompez pas, ne croyez pas imposer longtemps au public; ne vous imaginez pas pouvoir cacher longtemps votre turpitude, « il n'y a rien de caché qui ne se révèle[1]. On sait très-bien distinguer une personne charitable d'avec celle qui manque de charité. On marque d'une note d'infamie cette dernière, et l'on se dit les uns aux autres : Voyez, voyez ce vieillard qui possède lui seul plus de biens que dix familles entières; voyez comme il entasse avec avidité monceau sur monceau, et comme il refuse cruellement aux pauvres quelque portion de ces biens que la mort va lui enlever. Voyez cette femme si superbe et si orgueilleuse, qui étale avec tant de faste sa vanité aux yeux de tout un grand peuple; voyez comme elle fait

[1] Matth. x. 26.

expier aux pauvres les crimes de son orgueil, et comment elle retranche de leur substance de quoi fournir à sa mondanité. Voilà comment on raisonne. On fait plus; on compte, on calcule, on assemble, chacun dit son mot, chacun rapporte son histoire, et de tous ces traits ramassés résulte un portrait odieux que chacun déteste.

II. Considérons la charité par rapport à la religion, et surtout par rapport au christianisme; nous disons qu'elle en fait l'essence. De quelque côté que vous envisagiez Jésus-Christ, le héraut de l'Évangile, il vous enseigne cette vertu. Jésus destiné pour notre salut; Jésus naissant, Jésus prêchant, Jésus agissant, Jésus se préparant à la mort, Jésus mourant, Jésus, sous toutes ces relations différentes, vous prêche la charité.

Jésus destiné pour notre salut. Car qu'est-ce qui a porté la Divinité à former le projet de sauver le monde? Était-ce quelque qualité éminente de la part des hommes? Mais n'étions-nous pas « des enfants de colère[1], » et des objets exécrables aux yeux du Seigneur? Était-ce quelque service rendu à la Divinité? Mais n'étions-nous pas « ses ennemis par nos pensées et nos actions[2]? » Était-ce quelque espoir de rétribution? Mais « le bien que nous faisons peut-il monter jusqu'à lui[3]? » et la toute-suffisance n'est-elle pas un de ses attributs? Qu'est-ce donc qui a porté la Divinité à former ce projet? Demandez-le à Jésus-Christ, il vous dira, que « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils[4]. » Demandez-le à saint Paul, il vous dira que c'est la « grande charité dont Dieu nous a aimés[5]. »

Jésus naissant nous prêche la charité : car pourquoi ce sang? pourquoi cette chair? pourquoi cette incar-

[1] Ephes. II. 3. — [2] Colos. I. 21. — [3] Ps. XVI. 2. — [4] Jean III. 61. — [5] Ephes. II. 4.

nation? En général, c'était pour notre salut. Mais avez-vous jamais pesé ces paroles de saint Paul? « Comme les enfants, dit-il, participent à la chair et au sang[1] » (car l'Écriture a des grandeurs qu'on ne peut assez étudier. Les théologiens distinguent un sens littéral et un sens mystique; ajoutons-en un troisième, c'est un sens de sublimité, les paroles que nous citons en sont un exemple); « comme les enfants participent à la chair et au sang, il y a de même participé, afin qu'il fût miséricordieux : car ayant souffert lui-même, et ayant été tenté, il peut aussi secourir ceux qui sont tentés. Il a fallu qu'il participât à la chair et au sang, afin qu'il fût miséricordieux. » Est-ce donc que sans cette chair et sans ce sang, il n'était pas miséricordieux? « parce qu'il a souffert lui-même et a été tenté, il peut aussi secourir ceux qui sont tentés ! » Est-ce donc que Jésus-Christ, comme maître de l'univers, n'était pas puissant pour nous délivrer de nos tentations? Il est tout-puissant, il est vrai; ses compassions le portent à nous secourir, il est vrai; cependant il semble, selon saint Paul, qu'il manquait encore quelque degré à sa toute-puissance; il semble que sa science universelle n'était pas suffisante pour lui faire connaître l'excès de nos misères. Ce qui lui manquait, c'est d'avoir connu nos maux par expérience et par sentiment. Cette connaissance est incompatible avec la Divinité; la Divinité est impassible; et c'est pour y suppléer, c'est pour acquérir cette connaissance, que Dieu a fait voir à l'univers le mystère inouï d'un « Dieu manifesté en chair[2], afin qu'il fût porté à soulager des misères qu'il avait lui-même senties. « Il a parti-

[1] Heb. II. 14 et suiv. — [2] 1. Tim. III. 16.

cipé à la chair et au sang, afin qu'il fût miséricordieux. Parce qu'il a été tenté, il est puissant pour secourir ceux qui sont tentés. »

Jésus prêchant nous prêche la charité : car à quoi aboutit toute sa doctrine, si ce n'est à la charité? Quel est le « nouveau commandement[1] » qu'il nous a donné, si ce n'est que « nous nous aimions les uns les autres? » Quelle est la « religion pure et sans tache devant Dieu notre Père[2], » si ce n'est « de visiter les veuves et les orphelins? » Qu'est-ce qui manquait à ce jeune homme qui n'avait point commis d'adultère, qui n'avait point tué, qui n'avait point dérobé, si ce n'est « de vendre ses biens et de les donner aux pauvres[3]? » Toute la doctrine chrétienne aboutit à la charité; à la charité, les dogmes de cette religion; à la charité, ses préceptes; à la charité, ses promesses; à la charité, l'extérieur qui nous assemble dans une même maison comme membres d'une même famille; nous mangeons à la même table comme enfants d'un même Père.

Jésus agissant nous prêche la charité : toute sa vie fut employée à des œuvres de charité. Quel zèle pour le salut du prochain! témoin ses fortes instances, témoin ses tendres prières, témoin ses pressantes sollicitations. Quelle compassion pour les misères des autres! témoin « ses entrailles qui s'émurent à la vue de ces troupes dispersées et errantes comme des brebis qui n'ont point de berger[4] » : témoin ses pleurs répandus sur l'ingrate Jérusalem, et sur le tombeau de Lazare. Voici l'abrégé en deux mots de la plus belle vie qui fut jamais : « Il allait de lieu en lieu, en faisant du bien[5]. »

[1] Jean XIII. 34. — [2] Jacq. I. 27. — [3] Matt. XIX. 21. — [4] Matt. IX. 36. — [5] Actes X. 38.

Jésus se préparant à la mort nous prêche la charité. Vous savez quels troubles agitèrent son esprit à l'approche de ce période terrible, vous savez quelle différence se trouve entre notre mort et sa mort; car en mourant nous allons au trône de la grâce, et Jésus-Christ allait au tribunal de la vengeance; nous allons à notre Père, et il allait à son juge; nous ne sommes responsables que de nos propres crimes, et la tête de cette victime était chargée de tous les crimes du peuple de Dieu. Au milieu de tant d'objets redoutables, qu'est-ce qui remplit Jésus-Christ? C'est la charité. « Maintenant je ne suis plus au monde, dit-il, mais ceux-ci sont au monde. Père saint, garde-les en ton nom. Mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi[1]. » Comme s'il disait : Père, prends-moi pour la victime de ta colère, décoche sur moi tous tes traits, fais-moi boire jusqu'à la lie le calice de ton indignation; pourvu que je sauve mes chers disciples, ma joie sera complète.

Enfin, Jésus mourant nous prêche la charité; car « nul n'a un plus grand amour que celui de donner sa vie pour ses amis[2]. » Il n'y a point de plaie sur son corps, point de cicatrice sur ses mains et sur ses pieds, point de goutte de ce sang répandu, qui ne publie sa charité. Sa charité le soutient contre les frayeurs de la mort, contre les terreurs de la justice divine, contre la rage de l'enfer. Sa charité embrasse ses bourreaux; et moins sensible aux maux qu'il souffre qu'à ceux qu'ils vont s'attirer par cet attentat, il pousse pour dernier soupir un soupir d'amour, et il expire en disant : « Mon père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font[3]. »

[1] Jean XVII. 11. — [2] Jean XV. 13. — [3] Luc XXIII. 34.

Tel est l'Évangile; telle est votre religion. Or je demande, mes frères, peut-on se croire disciple d'un tel maître, peut-on aspirer à de si nobles promesses, peut-on recevoir de telles vérités, peut-on être chrétien, en un mot, sans être charitable? Et ne sommes-nous pas fondés en raison, lorsque nous disons que la charité est l'essence du christianisme, et le centre où toutes les vertus chrétiennes aboutissent?

III. Mais une réflexion bien efficace pour nous porter à la charité, c'est celle que nous vous proposons en troisième lieu. La charité triomphe des horreurs de la mort. La méditation de notre dernière fin est le plus puissant de tous les motifs pour nous soutenir dans nos tentations, selon ce beau mot du fils de Sirach : « Pense à ta fin, et tu ne pécheras jamais [1]. » Mais elle a une force particulière pour nous porter à la charité.

En effet, qu'est-ce que la mort? Je me la représente sous deux idées principales, comme un naufrage universel, où sont enveloppés nos biens, nos titres, nos dignités : « Nous n'avons rien apporté dans ce monde, nous n'en pouvons rien emporter [2]. » Je me la représente encore, comme un moment d'examen et de jugement. Car « il est ordonné que tous les hommes meurent, après quoi suit le jugement [3]. » Le moment de la mort est un période fatal, où se réunissent les excès de notre jeunesse, les distractions de l'âge mûr, l'attachement de la vieillesse, notre orgueil, notre ambition, notre impureté, notre avarice, nos médisances, nos faux serments, nos calomnies, nos blasphèmes, nos froideurs, nos profanations : tous ces crimes forment un nuage qui va crever sur nos têtes.

[1] Ecclésiast. VII. 37. — [2] 1. Tim. VI. 7. — [3] Hebr. IX. 17.

Voilà les deux idées que nous devons avoir de la mort, idées qui forment, s'il faut ainsi dire, les deux traits les plus formidables, qui font de la mort « le roi des épouvantements[1], » et de toutes les choses terribles, la plus terrible. Mais l'homme charitable est à l'abri de ces deux traits.

1. L'homme charitable ne doit pas craindre d'être dépouillé de ses biens ; à cet égard l'homme charitable ne meurt point. Il a prévenu la mort le premier en se dépouillant; il a déraciné l'amour du monde; il a donné à la charité ce qui faisait la matière de l'avarice; mais non, l'homme fidèle ne se dépouille point par la charité : il fait marcher ses biens devant lui; ce sont les idées de l'Écriture : « Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Éternel, et il lui rendra son bienfait. Faites-vous des amis avec vos richesses iniques, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels[2]. » A l'heure de la mort, le chrétien trouve ces amis qui lui tendent les bras, et je rappelle ici à ma mémoire un beau mot, qu'on dit être gravé sur le tombeau d'Atolus de Reims : « Il avait transporté dans le ciel ses biens par ses charités : il est allé en prendre possession[3]. » Ah! la belle épitaphe, mes frères! Heureux qui, au lieu de ces titres superbes, que la vanité des vivants grave sur la tombe, sous prétexte d'honorer le mort, et au lieu de ces inscriptions fastueuses, où l'on donne cours à son propre orgueil au milieu de ces ossements, de ces vers, de cette pourriture, objets si propres en eux-mêmes à nous inculquer l'humilité, heureux qui aura l'épitaphe d'Atolus! « Il a transporté ses biens dans le ciel par sa

[1] Job. XVIII. 14. — [2] Prov. XIX. 17. Luc XVI. 9. — [3] Voy. Blondel des Sibylles, liv. II, chap. 30.

charité, il est allé en prendre possession. » Heureux qui, au lieu de ces cortéges pompeux, et de ces fiers équipages, par où l'on semble avoir moins en vue de pleurer le mort que de le produire; heureux qui aura pour convoi mortuaire une troupe de pauvres! Heureux qui aura pour toute oraison funèbre les sanglots des malheureux, entrecoupés de ces regrets : Il revêtait ma nudité, il apaisait ma faim, il était l'heureux instrument de la Providence pour soutenir ma mourante vie!

2. L'homme charitable ne doit point craindre la mort, envisagée comme un moment qui nous appelle à rendre compte. Que dit l'Écriture de la charité par rapport à nos péchés? « Qu'elle en couvre une multitude[1]. » Et Daniel donnait ce conseil à un roi coupable : « Rachète tes péchés par tes aumônes[2]. » Ce n'est pas que nos Écritures autorisent un commentaire sacrilége que quelques pécheurs font sur ces paroles. Sous prétexte qu'il est dit que « la charité couvre une multitude de péchés, ou qu'elle rachète nos péchés » (car le sens de ce premier passage est contesté, et ce n'est point ici le lieu de l'expliquer); sous ce prétexte, dis-je, quelques chrétiens se croient fondés à faire un pacte tacite avec Dieu. Ce pacte porte que le pécheur achètera le droit de persister dans ses excès, et que Dieu tolèrera ces excès moyennant cette rançon. Un injuste qui retient le bien d'autrui fera quelques aumônes, et sous prétexte « que la charité couvre une multitude de péchés, » il se croira dispensé de restituer. Un luxurieux fera quelques aumônes, et sous prétexte que « la charité couvre une multitude de péchés, » il

[1] 1. Pier. IV 8. — [2] Daniel IV. 27.

se croira autorisé à mener une vie impure. Est-ce là l'idée que nous nous formons de ta majesté, grand Dieu ! Quels seront donc les principes de nos vices, si ce sont là les principes de nos vertus ? Prétendons-nous aveugler par nos présents ces yeux, ces yeux qui sont la pureté même ? Voulons-nous faire de Dieu le complice de nos crimes, et avons-nous oublié cette défense si remarquable de sa loi, par où il déclare qu'il ne veut recevoir « ni le salaire d'une prostituée, ni le prix d'un chien[1] ? » Mais il est pourtant très-certain que la charité désarme la mort, à l'égard du compte que nous devons rendre, parce qu'elle est la marque la moins équivoque de notre christianisme, le signe le moins suspect de notre foi.

Je ne sais si, occupés, comme vous l'êtes, de la santé et de la vie dont vous jouissez, vous entrez dans ces réflexions. Mais lorsque vous vous croyez près d'expirer, vous implorez notre secours, vous nous demandez nos consolations. Nous réussissons très-mal, pour l'ordinaire, dans ces occasions; nous sommes « des consolateurs fâcheux[2]. » La religion avec toutes ses preuves, la grâce avec toutes ses douceurs, les promesses de l'Évangile avec toute leur magnificence sont insuffisantes le plus souvent pour adoucir vos amertumes. Chrétiens, qui devez mourir certainement, armez-nous vous-mêmes contre vous-mêmes; munissez-nous aujourd'hui d'un bouclier que nous opposerons à vos frayeurs; donnez du poids à notre ministère, et, désarmant la mort par vos charités, mettez-vous vous-mêmes en état de vous la montrer désarmée à la fin de votre vie.

[1] Deut. XXIII, 18. — [2] Job XVI, 2.

IV. En quatrième lieu, la charité nous rassure contre les frayeurs que la pensée du dernier jugement doit nous inspirer. C'est Jésus-Christ qui nous fournit cette pensée, et qui nous dit dans le chap. 25 de saint Matth., que « quand le fils de l'homme viendra avec ses saints anges, il dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde ; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. En tant que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me l'avez fait à moi-même [1]. »

Voici encore un de ces passages qui doivent être entendus dans ce sens de sublimité dont nous parlions tout à l'heure. Jésus-Christ revêt la personne des pauvres, il veut prendre sur soi, s'il faut ainsi dire, tout ce que nous ferons en leur faveur. Quelle est la raison de cette conduite? Si les pauvres lui sont si chers, pourquoi les laisse-t-il souffrir ; et s'il les laisse souffrir, pourquoi dit-il qu'ils lui sont chers ? Mes frères, c'est pour nous mettre à l'épreuve, c'est pour épurer notre amour. S'il venait à nous avec la pompe de sa gloire, entouré du « feu dévorant [2], » précédé de la force et de la majesté, accompagné de ses séraphins et de ces « dix mille milliers qui sont continuellement devant lui [3] ; » s'il venait dans cet appareil nous demander un verre d'eau, un morceau de pain, un peu d'argent, qui de nous pourrait lui refuser sa demande ? Mais cette marque de notre amour serait suspecte, ce serait un mouvement excité par l'éclat de sa majesté, plutôt qu'un mouvement d'un vrai amour dont nous serions animés.

[1] Voy. 31 et suiv. — [2] Esaïe XIII. 14. — [3] Daniel VII. 10.

Il n'est pas étonnant qu'un roi soit respecté au milieu de sa cour et sur son trône. La majesté éblouit, l'idée du pouvoir suprême met en mouvement, s'il faut ainsi dire, toutes les puissances de notre âme; mais s'il survient quelque disgrâce à ce roi, s'il est exilé de ses États, abandonné de ses sujets, alors il éprouve quels sont ses vrais amis, et il leur prépare mille récompenses. Voilà l'image de Jésus-Christ. En vain, abattus au pied de son trône, lui disons-nous mille et mille fois : « Seigneur, tu sais que je t'aime [1]; » c'est peut-être l'amour pour les bienfaits, et non l'amour pour le bienfaiteur qui nous dicte ces paroles. Exilé de sa cour céleste dans la personne de ses membres, abandonné de ses sujets, couvert de haillons, logé dans les hôpitaux, il vient éprouver ses véritables sujets, il sollicite leur compassion, il leur présente ses misères, il leur dit en même temps qu'elles ne doivent pas être éternelles, qu'il doit être rétabli un jour, et qu'alors il récompensera leur soin par une félicité éternelle; et c'est l'idée de ce texte : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. » Grand motif à la charité, poids immense, sur une âme qui aurait quelque étincelle de ferveur, et quelque ombre de générosité! Mais je ne suis pas surpris que des motifs si forts en eux-mêmes le soient si peu par rapport à nous. Toujours renfermés dans cette sphère d'objets qui s'offre à nos yeux, occupés du période présent que nous fournissons, resserrés dans les bornes étroites de notre petitesse, nous ne portons jamais nos regards sur l'avenir, nous ne pensons jamais à ce grand jour où Dieu doit « juger le monde avec justice [2], » et

[1] Jean XXI. 17. — [2] Actes XVII. 31.

prononcer de notre destinée éternelle. Mais qui, à la face de tous les hommes, à la face de tous les anges, à la face de tout l'univers, et à la face de Dieu même, pourra soutenir ce reproche, sortant de la bouche du fils de Dieu : « J'ai eu faim, et vous avez refusé de me donner à manger, j'ai eu soif, et vous avez refusé de me donner à boire?

V. En cinquième lieu, nous considérons la charité par rapport au ciel même. Nous disons que la charité est une vertu céleste, et c'est la cinquième réflexion que nous vous proposons pour en presser la nécessité, et pour en relever l'excellence. Prenez-y garde, mes frères, toutes les autres vertus que l'Évangile nous prescrit portent avec elles un caractère de mortification qui nous fait rentrer dans notre néant, et qui rappelle à nos esprits notre turpitude et notre misère. Ce ne sont pas des biens, ce sont des remèdes à nos maux. La foi, par exemple, suppose notre ignorance; l'espérance suppose notre pauvreté; la patience suppose nos afflictions; la repentance suppose notre péché. Tout ce culte que nous rendons à Dieu dans ces assemblées, ces prières, ces humiliations, ces jeûnes, ces sacrements, nous disent que nous sommes grossiers et charnels. Tout cela n'aura point de lieu dans le ciel. Dans le ciel il n'y aura ni foi, ni espérance, ni prière, ni patience; dans le ciel on ne célèbrera ni humiliation, ni jeûnes, ni sacrements. La charité excelle sur toutes ces autres pratiques, elle a une excellence qui lui est propre, la charité doit nous suivre dans le ciel; le ciel est le séjour de la charité. Là établit son empire le « Dieu qui est charité [1]; là règne l'amour parfait; là on voit cet amour

[1] 1. Jean IV. 8.

ineffable que le Père a pour son Fils; là se trouve cette union incompréhensible, qui lie les trois personnes divines, qui sont l'objet de notre culte; là, on voit Jésus-Christ, notre chef mystique, qui se réunit avec ses membres; là on voit cet amour que Dieu a pour les saints glorifiés, avec lesquels il partage sa félicité et sa gloire; là, on voit l'amour que les saints glorifiés ont à leur tour pour leur Dieu; là, on voit ces liaisons si douces qui unissent les habitants du ciel, des cœurs qui tendent à un même but, qui sont animés d'un même feu, qui brûlent d'un même zèle, qui joignent leurs voix pour célébrer l'auteur de leur être: la charité est donc une vertu céleste, elle fait le bonheur du ciel, l'amour est le plus parfait des plaisirs. Plus la Divinité s'approche des saints par l'effusion de cet amour, et plus il leur communique de délices; et plus les saints s'approchent de Dieu par le retour de leur amour, et plus ils s'approchent de la source du bonheur, et se rendent heureux par ces communications.

Ne passons pas légèrement sur cette réflexion, « il est bon que nous soyons ici. Quel est celui qui a des oreilles pour entendre [1] ? » Qui est-ce qui possède un sens assez épuré, une conception assez vive, une imagination assez noble pour concevoir une société unie par un si beau lien, et cimentée par une vertu si pure? Voilà ce qu'est le paradis; voilà ce qu'est la charité: charité qui ne fait point d'aumônes, parce que ceux qui sont dans le ciel n'ont point d'indigence, mais charité qui va jusqu'à donner tout, jusqu'à abandonner son bonheur, jusqu'à se donner, jusqu'à se sacrifier soi-même pour ceux que l'on aime; témoin les présents

[1] Matth. XVII. 4; Matth. XI 15.

qui nous sont venus des cieux, témoin les descriptions qui nous sont faites de ce lieu sacré, témoin ce Dieu qui nous a donné son Fils, son propre Fils, l'objet le plus tendre de son amour, témoin ce Fils qui s'est donné lui-même, témoin ces anges bienheureux qui « campent sans cesse autour » de nos personnes pour nous protéger et nous défendre [1], témoin les joies des saints glorifiés, qui se réjouissent « lorsqu'un pécheur vient à s'amender [2], » plus sensibles à son bonheur qu'à leur bonheur propre; témoin ces couronnes que les saints « jettent au pied du trône de l'agneau [3], » comme pour se dépouiller en sa faveur de leur félicité et de leur gloire ; témoin ces expressions d'amour dont nous entendrons un jour le sens par la jouissance que nous en aurons? « L'étendard que je porte, c'est l'amour; détourne tes yeux, car ils me forcent ; mets-moi comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras; l'amour est plus fort que le sépulcre, ses embrasements sont des embrasements de feu, c'est une flamme véhémente que des fleuves même ne sauraient éteindre [4]. »

Après avoir élevé notre méditation jusqu'au ciel, nous revenons à vous, mes frères, nous rougissons de ce que nous faisons aujourd'hui, nous avons honte qu'il faille prêcher, crier, exhorter : pourquoi? Est-ce pour vous porter à sacrifier vos fortunes, à renoncer à la vie, à être « anathème pour vos frères [5]? » Est-ce pour vous porter à quelque acte héroïque d'amour? Non ; il faut exhorter, il faut crier, il faut prêcher, pour obtenir de vous un peu de pain, quelques haillons, quelque petite portion de ces biens que vous donnez si li-

[1] Ps. xxxiv. 8. — [2] Luc xv. 7. — [3] Apoc. v. 10. — [4] Cantiq., chap. II, 4. Ibid., 8, 6. — [5] Rom. ix. 3.

béralement au monde. Quels chrétiens êtes-vous, bon Dieu! Est-ce ici l'Église? Sont-ce là ces « domestiques de la foi [1]? » Prêchons-nous aux « bourgeois des cieux [2]? » Frappons-nous à la porte de ces cœurs qui croient une vie éternelle? Mais comment avec des sentiments si durs entreriez-vous dans ce séjour? iriez-vous rompre la communion des saints? iriez-vous troubler les concerts des anges? Et ne sentez-vous pas que si vous ne « revêtez des entrailles de charité [3], » vous vous bannissez vous-mêmes d'un séjour où tout respire la charité?

Enfin, nous considérons la charité par rapport à Dieu même. La charité fait l'essence de la Divinité même : « Dieu est charité [4]; » c'est la définition que nous en donne un apôtre. Et ici les réflexions sortent de toutes parts pour établir ce principe : la nature, la Providence, la société, l'Église, le ciel, la terre, les éléments, tout nous prêche la charité de Dieu, tout nous prêche l'excellence de la charité, qui nous fait ressembler à Dieu par le plus beau de ses attributs. Idées que nous aimerions à étendre, si nous n'étions appelés, après avoir fait des réflexions générales sur la charité, qui est le principe de l'aumône, à faire quelques réflexions particulières sur l'aumône même.

DEUXIÈME PARTIE.

Mes frères, s'il ne s'agissait dans ce discours que de vous donner une grande idée de la charité, et de vous convaincre en général de la nécessité de l'aumône, nous mettrions ici des bornes à notre méditation. Mais pouvons-nous ignorer ce qui se passe dans ces circon-

[1] Galat. VI. 10. — [2] Phil. III. 20. — [3] Col. III. 12. — [4] Jean IV. 8.

stances? Chacun se contente de donner un acquiescement vague à ces vérités, chacun demeure convaincu qu'il faut être charitable, que les pauvres doivent être secourus; mais chacun demeure satisfait de soi-même, en examinant moins combien il donne, que s'il donne, il se persuade qu'il en fait toujours assez, et qu'on n'a aucune plainte à porter contre lui sur cet article. Il est donc nécessaire, avant que de finir ce discours, d'entrer dans quelques détails, de se prescrire quelques règles auxquelles on puisse connaître, à peu près, jusqu'où chacun est obligé de porter l'aumône. Nous ne voulons rien dire de précis sur cette matière, nous sommes très-convaincus que si nous vous conduisions, de principe en principe, jusqu'à vous montrer exactement ce que l'Évangile exige de vous sur ce point, nous vous dirions des choses qui vous feraient soupçonner que nous prenons à tâche d'avancer des maximes inouïes, et de prêcher des paradoxes.

Nous nous contentons de vous proposer cinq considérations, ou, pour mieux dire, nous allons vous produire cinq calculs, auxquels nous vous prions d'être attentifs, et après les avoir exposés à vos yeux, nous laisserons à la conscience de chacun la liberté d'en tirer les conséquences. Le premier calcul est celui des charités que Dieu avait prescrites au peuple juif sous l'ancienne loi; le second est celui des charités de l'Église chrétienne dans les premiers siècles; le troisième est celui de nos dépenses superflues; le quatrième est celui du nombre de nos pauvres; le dernier est celui des fonds destinés à leur subsistance.

Le premier calcul que nous exposons devant vos yeux, c'est celui des aumônes que Dieu avait prescrites à son peuple, et nous mettrons dans ce rang tout ce

que ce peuple était obligé de fournir indispensablement pour la religion. Ce calcul est d'un genre à faire honte aux chrétiens, et à nous convaincre de cette triste vérité, que si notre religion excelle sur toutes les religions du monde, c'est dans nos Évangiles, mais non dans la conduite de ceux qui la professent.

1. Les Juifs étaient obligés de s'abstenir de tous les fruits qui croissaient les trois premières années, depuis qu'un arbre fruitier avait été planté. Ces premiers fruits s'appelaient « le prépuce. » C'était un crime de se les approprier; cette loi est au XIXe chap. du Lévitique [1].

2. Les fruits de la quatrième année devaient être voués au Seigneur; c'était « une chose consacrée à l'Éternel [2]. » Il fallait les envoyer à Jérusalem, du moins il fallait en faire l'estimation et « les racheter, » en donnant au sacrificateur une somme équivalente, en sorte que ce peuple ne commençait à recueillir ses revenus que dans la cinquième année; cette loi se trouve au même chapitre.

3. Ils étaient obligés d'offrir à Dieu chaque année « les prémices de tous les fruits de la terre [3]; » les « prémices » c'étaient les premiers fruits que la terre produisait. Quand le père de famille se promenait dans son jardin, et qu'il apercevait un arbre qui portait quelque fruit, il le marquait avec un fil, afin de pouvoir le discerner lorsqu'il serait parvenu à une maturité parfaite. Le père de famille mettait ce fruit dans une corbeille. On assemblait ensuite tous ceux qui avaient été recueillis dans une ville; cette ville envoyait des députés à Jérusalem. Un bœuf couronné de fleurs était chargé de cette offrande, et ceux qui

[1] Lévit. v. 23. — [2] Ibid. v. 24. — [3] Deut. XXVI. 2.

avaient la commission de la convoyer allaient en pompe à Jerusalem en chantant ces paroles du psaume 122 : « Je me suis réjoui à cause de ceux qui m'ont dit : Nous monterons à la maison de l'Éternel [1]. » Quand ils étaient arrivés à la ville, ils chantaient ces autres paroles : « Nos pieds se sont arrêtés dans tes portes, ô Jérusalem [2]. » Ensuite ils allaient au temple, chacun ayant son offrande sur ses épaules, le roi même n'en étant pas excepté, et ils chantaient encore : « Portes, élevez vos linteaux, et vous aussi, portes éternelles, haussez-vous; portes, élevez vos linteaux, portes éternelles, haussez-vous [3]. »

4. Il fallait qu'ils laissassent ce qui croissait dans l'extrémité de leurs champs, et qu'ils le cédassent aux pauvres ; et pour éviter les fraudes qui auraient pu se mêler dans cette pratique, ils avaient déterminé un point fixe à l'observation de cette loi, et ils laissaient la soixantième partie de leur champ pour cet usage [4].

5. Les épis qui tombaient pendant la moisson étaient employés à la même fin [5]. Et si vous consultez Josèphe, il vous dira que cet ordre de Dieu les obligeait, non-seulement de céder aux pauvres ces épis qui étaient tombés comme par hasard, mais d'en laisser tomber même volontairement, et de propos délibéré [6].

6. Ils étaient obligés de donner chaque année, pour les sacrificateurs, la quarantième partie de leurs revenus, du moins, c'est ainsi que le Sanhédrin avait expliqué la loi du chapitre XVIII du Deutéronome [7].

7. Ils en devaient une dixième pour l'entretien des lévites [8].

[1] Deut. v. 1. — [2] Ibid., v. 2. — [3] Ps. XXIV. — [4] Levit. XIX. 9. — [5] Ibid. — [6] Antiq. jud., chap. 8, liv. 4. — [7] Ibid., v. 4. — [8] Nomb. XVIII. 16.

8. Les revenus que portait la terre, chaque septième année, étaient pour les pauvres, du moins le propriétaire n'y avait pas plus de droit que les étrangers. Ce commandement est exprès au chapitre xxv du Lévitique[1]; et les Juifs ont eu une si grande idée de ce précepte, qu'ils prétendent que c'est pour l'avoir violé, qu'ils ont été transportés à Babylone. C'est à cela qu'ils rapportent ces paroles du Lévitique : « Alors la terre prendra plaisir à ses sabbats tout le temps qu'elle sera désolée, et lorsque vous serez au pays de vos ennemis, la terre se reposera, et prendra plaisir à ses sabbats[2].

9. Toutes les dettes contractées parmi le peuple devaient être remises entièrement après le terme de sept ans, en sorte qu'un débiteur qui durant sept années était hors d'état de s'acquitter, devait être parfaitement absous[3].

Ajoutez à toutes ces dépenses les occasions extraordinaires, tant de sacrifices, tant d'oblations, tant de voyages à Jérusalem[4]. Ajoutez-y le demi-sicle du sanctuaire : vous verrez que Dieu avait imposé à son peuple un tribut qui allait à près de la moitié de ses revenus. Et ce qui est digne de considération, c'est que les Juifs d'aujourd'hui, comme vous pouvez vous en convaincre vous-mêmes par leur commerce, ne pouvant pratiquer à la lettre un grand nombre de ces préceptes, qui ont relation à l'état où se trouvaient autrefois leurs pères, ne se sont point relâchés à l'égard de l'aumône envers les pauvres : jusque-là, que dès qu'ils se trouvent un assez grand nombre dans un lieu pour former ce qu'ils appellent une *assemblée* (et le nombre de dix suffit pour cela), ils établissent des trésoriers pour recueillir les

[1] Levit. v. 6. — [2] Ibid. xxvi. 34. Voy. aussi 2 Chr. xxxvi. 21. — Deut. xv 2. — [4] Voy. Episcopius, Inst. theol., lib. iii. chap. 5.

charités. Et de peur que l'avarice, prévalant sur le devoir, ne les empêche de s'en acquitter, ils ont des juges qui examinent leurs facultés, et qui les taxent à la dixième partie de leurs revenus, en sorte qu'un des plus grands scandales que nous leur donnons, et qui les prévient contre le christianisme, c'est le peu de charité que les chrétiens ont pour les pauvres. Scandale qui, pour le dire en passant, et pour le dire à votre confusion, serait sans doute bien plus grand s'ils vous regardaient de plus près, et s'ils voyaient cette distraction affectée, qui empêche plusieurs de vous d'apercevoir les mains que vous tendent les directeurs de nos aumônes, à la porte de ces églises.

Tel est le premier calcul que nous avons à vous proposer. Après vous y avoir engagés, nous ne voulons rien déterminer, mais nous ne saurions nous empêcher de faire une réflexion, c'est que l'Évangile est une économie infiniment plus noble, et plus excellente que la Loi; c'est que l'Évangile, en abolissant ce qu'il y avait de cérémonial dans le culte lévitique, a pressé beaucoup plus ce qu'il y avait de moral, et particulièrement ce qui regarde la charité. Il n'a rien fixé sur cet article, il s'est contenté de nous ordonner en général « d'aimer notre prochain comme nous-mêmes [1], » ne voulant mettre d'autres bornes à l'amour que nous aurions pour lui, que celles que nous mettrions à l'amour que nous aurions pour nous-mêmes. Si donc sous une économie si grossière, si sous une économie où subsistaient encore des différences de Juifs, de gentils, de nations, de peuple (ce qui resserrait infiniment la charité), Dieu voulait que son peuple donnât jusqu'à la

[1] Matt. XXII. 39.

troisième partie de son revenu; quelle, quelle doit être l'obligation des chrétiens à cet égard? Je le répète, si l'on pressait ces réflexions, constamment on serait taxé d'avancer des maximes inouïes et de prêcher des paradoxes.

Le second calcul que nous avons à vous proposer, c'est celui des charités des premiers chrétiens. La charité avait si bien passé dans l'âme des disciples, que, selon le rapport de saint Luc, « tous leurs biens étaient communs, qu'ils vendaient leurs possessions, pour en porter le prix aux pieds des apôtres [1]. » Du temps de Tertullien, la charité des chrétiens passait en proverbe, l'on disait en parlant d'eux : « Voyez comme ils s'aiment les uns les autres [2]; » jusque-là que les païens, surpris de voir une union si tendre, l'attribuaient à des causes surnaturelles. Ils disaient que les chrétiens avaient je ne sais quel caractère imprimé sur leur corps, et que ce caractère avait la vertu de leur inspirer de l'amour les uns pour les autres [3]. Lucien, ce satirique auteur qui mourut sous l'empire de Marc-Aurèle, dans un discours sur la mort du philosophe Pérégrinus, qui se brûla aux jeux olympiques, Lucien, dis-je, fit l'éloge des chrétiens en pensant faire leur satire : « C'est une chose incroyable, dit-il, que les soins et la diligence qu'ils apportent à ne rien épargner pour se secourir les uns les autres. Leur législation leur a fait croire qu'ils sont tous frères, depuis qu'ils ont renoncé à notre religion, et qu'adorant le crucifié, ils vivent selon ses lois, de sorte que toutes leurs richesses sont communes [4]. » Nous avons aussi sur ce sujet le témoignage non suspect

[1] Actes II. 44, 45. Voy. Cave, sur la relig. des anciens chrét., 3e partie, chap. 2. — [2] Tertul., Apol., chap. 39. — [3] Minutius Felix. — [4] Lucien, tom. II, de la Mort du phil. Pérégrinus.

de Julien l'apostat. Il fut un des plus grands persécuteurs des chrétiens, et dans l'art de persécuter il fut meilleur politique que ceux qui l'avaient précédé, et disons aussi que ceux qui ont été ses successeurs. Julien l'apostat n'attaqua pas la religion à force ouverte, il savait ce que nous avons vu de nos propres yeux, que la persécution ouverte embrase le zèle, et que le sang des martyrs est la semence de l'Église. Il attaqua la religion d'une autre manière. Car comme la charité des chrétiens rendait le christianisme vénérable, ce tyran voulut revêtir le paganisme de la charité chrétienne. Voici ce qu'il écrit lui-même à un prêtre païen : « Considérons, dit-il, que rien n'a tant contribué aux progrès de la superstition des chrétiens, que la charité qu'ils témoignent aux étrangers. J'estime que nous devons nous acquitter de ces devoirs. Établissez des hôpitaux dans chaque ville; car ce serait une chose honteuse que nous abandonnassions nos pauvres, pendant que les Juifs n'en ont aucuns, pendant que ces impies Galiléens (c'est ainsi qu'il nomme les chrétiens) nourrissent non-seulement ceux qui sont parmi eux, mais ceux même qui sont parmi nous[1]. »

Que si vous voulez encore des réflexions plus particulières, si vous demandez quels effets produisait au dehors une si grande charité; nous vous répondrons que les premiers chrétiens faisaient des frais immenses pour la propagation de la foi, et pour la publication de l'Évangile. Ils croyaient que le principal soin d'un chrétien, après avoir rendu ses propres « pensées captives à Jésus-Christ[2], » devait être de lui faire de nouvelles conquêtes. Il y en a divers exemples dans l'histoire ec-

[1] Julien, épître 49. — [2] 2. Cor. x. 4, 5.

clésiastique, et en particulier celui de saint Chrysostome, dont Théodoret rapporte, qu'il « assembla des solitaires tout remplis de zèle, qui allaient porter l'Évangile jusque dans la Phénicie; qu'ayant appris qu'il y avait près du Danube des peuples dispersés, qui avaient soif des eaux de la grâce, il chercha des hommes qui eussent un zèle ardent, pour travailler comme les apôtres à l'édification de l'Église [1]; » exemple que je ne rapporte qu'en rougissant, puisqu'il renouvelle le reproche qu'on nous a fait tant de fois, à juste titre, que nous n'avons point de zèle pour le salut des infidèles, et que les flottes que nous envoyons dans le nouveau monde sont bien plus animées du désir d'en rapporter des richesses temporelles, que d'y porter les lumières de l'Évangile.

2. Les premiers chrétiens avaient un soin merveilleux pour les malades, ils avaient des gens constitués pour ce pieux office. Dans la seule ville d'Alexandrie, il y en avait un si grand nombre, que Théodose fut obligé de le diminuer, et le fixer à cinq cents; et sur les représentations qui lui furent faites que ce nombre n'y pouvait suffire, il l'étendit jusqu'à six cents, comme on le peut voir par une loi qui se lit dans le code théodosien [2]. Je ne saurais m'empêcher de rapporter sur ce sujet un beau passage d'Eusèbe, il parle d'une peste qui ravagea l'Égypte, et après en avoir fait la description, il ajoute : « Plusieurs de nos frères, négligeant le soin de leur santé par l'excès de la charité, se sont chargés des douleurs des autres, et ont attiré leurs maux sur eux-mêmes. Après avoir tenu les corps des saints entre leurs bras, après leur avoir fermé la bouche et les

[1] Théodoret, *Hist. ecclés.*, liv. V, chap. 29 et 31. — [2] Code théod., liv. XVI, tit. 2.

yeux, après les avoir portés sur leurs épaules, après les avoir embrassés, baisés, après les avoir lavés, et parés de leurs meilleurs vêtements, ils ont reçu les mêmes devoirs par d'autres qui ont imité leur zèle et leur charité[1].

3. Les premiers chrétiens avaient une charité fervente pour le rachat des captifs. Témoin saint Ambroise[2], qui veut qu'on vende les vases sacrés pour cet usage; témoin une lettre de saint Cyprien aux évêques de Numidie, au sujet des chrétiens qui avaient été menés en captivité par les barbares : dans cette lettre, saint Cyprien implore leur charité pour la délivrance de ces misérables, et, pour y contribuer, il leur envoie la somme de vingt-cinq mille livres; témoin cette histoire que nous rapporte Socrate l'historien : les Romains avaient pris six mille personnes prisonnières, qui mouraient de faim dans leur captivité : Acace, évêque d'Amide, assembla ses ecclésiastiques, et leur fit cette chrétienne représentation : « Dieu n'a besoin, dit-il, ni de plats, ni de coupes, puisqu'il ne boit ni ne mange; il est juste de vendre quantité de vases d'or et d'argent que possède l'Église, et d'en employer le prix à nourrir les prisonniers et à les racheter[3]. » Ayant donc fait fondre ces vases, ajoute l'historien Socrate, il paya aux soldats la rançon des prisonniers, il les nourrit pendant l'hiver, et les renvoya avec de l'argent pour la dépense de leur voyage.

Enfin la charité des premiers chrétiens paraissait par les fondations pieuses qu'ils avaient faites, par les hôpitaux sans nombre qu'ils entretenaient, et surtout par

[1] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, liv. VII, chap. 22. — [2] Ambr., *Offic.*, liv. II, chap. 28; Saint Cyprien, Lett. 60 ou 62, dans l'édit. d'Oxford. — [3] Socrate, *Hist. ecclés.*, liv. VII, 21.

la quantité immense et presque innombrable de pauvres qu'ils nourrissaient. Écoutez ces paroles de saint Chrysostome : « Considérez, dit-il, à combien de pauvres, de veuves, de vierges, cette église distribue les revenus qu'elle a reçus d'un seul riche; le nombre qui en est écrit sur le catalogue va jusqu'à trois mille, sans parler des assistances qu'on rend à ceux qui sont dans les prisons, de ceux qui sont malades dans les hôpitaux, des étrangers, des lépreux, de ceux qui servent à l'autel, de tant de personnes qui surviennent tous les jours et à qui elle donne la nourriture et le vêtement [1]. » Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les premiers chrétiens faisaient consister leur véritable gloire dans leurs charités. Nous en avons un exemple illustre dans la conduite de l'Église de Rome à l'égard de l'empereur Décie. Ce tyran lui demanda ses trésors; un diacre répondit pour toute l'Église, et demanda un jour pour satisfaire à l'ordre de l'empereur. Le terme expiré, il assembla tous les boiteux, tous les aveugles, tous les malades qui étaient entretenus par l'Église, et en les montrant à ce tyran, il lui dit : « Voilà les fonds de l'Église, voilà ses revenus, voilà ses richesses, voilà ses véritables trésors [2]. » Je rassemble tous ces exemples et tous ces témoignages, mes frères, pour vous montrer que nous avons dégénéré de la vertu de nos ancêtres, et que la vie de l'Église primitive était, du moins sur cet article, un commentaire vivant de la doctrine de son Maître.

Un troisième calcul que nous vous conjurons d'envisager avec des yeux chrétiens, c'est celui de vos dépenses superflues. Nous appelons superflu, non ce

[1] Homélie 66, sur saint Matth., ou 67 dans l'édit de Front. Duc. — [2] Ambr., *Offic.*, liv. II, chap. 28.

qui est nécessaire à votre entretien, non ce qui contribue à la douceur de votre vie, non ce que vous donnez à la bienséance de votre condition : nous ne touchons point à cette portion de vos biens, nous voulons qu'avant de penser à vos frères, à vos compatriotes, « aux domestiques de la foi[1], » vous mettiez à l'écart (triste nécessité, mes frères, qui nous engage à vous prêcher une morale si relâchée, et à vous demander si peu, de crainte de n'obtenir rien), nous voulons, dis-je, qu'avant de penser aux pauvres, vous mettiez à part ce qui est nécessaire pour votre entretien jusqu'à un certain degré, pour vos ornements jusqu'à un certain degré, pour vos fêtes jusqu'à un certain degré; nous vous abandonnons tout cela, nous voulons que ce soit là une portion sacrée, et à laquelle c'est un crime de toucher. Mais comptons, je vous prie, ce qui se consume au delà, jetons les yeux sur cette Église; faisons un effort d'imagination pour voir les sommes immenses que vous répandez depuis que vous êtes sortis des termes de cette sage simplicité, dont vos pères vous avaient donné de si beaux modèles; je dis depuis cette époque, car alors cet article n'aurait point trouvé de place dans un sermon; comptons ce qui se consume aujourd'hui en repas immodérés, en jeux excessifs, en habillements immodestes, en ameublements somptueux, en spectacles réitérés, et devenus comme nécessaires par l'habitude. Nous trouverons dans ce calcul que ce qu'on donne aux pauvres n'est rien, au prix de ce qui se consume à ces usages. Cependant j'ose assurer que dans des temps comme ceux-ci, nous sommes engagés à donner beaucoup au delà de notre superflu.

[1] Galat. VI. 10.

Les pauvres que nous vous recommandons sont, pour la plupart, si vénérables, ils se sont appauvris pour une si noble cause, que nous devrions nous retrancher, même de notre nécessaire, pour leur entretien. Mais au moins ce superflu, ce superflu tel que nous venons de le marquer, ce superflu que nous donnons au crime, pouvons-nous le refuser au Seigneur? Si nous le destinions aux pauvres, nous offririons à Dieu, tout ensemble, et nos plaisirs criminels et les sommes qu'ils nous consument; nous lui offririons nos passions et nos charités, nous ferions deux œuvres religieuses, et nous présenterions un double sacrifice.

Le quatrième calcul que vous devez faire, triste calcul à la vérité, mais nécessaire, c'est celui du nombre de nos pauvres; et pour abréger, nous y joignons celui des fonds que nous avons pour leur subsistance. Il est nécessaire de vous faire entrer dans ce détail : il y a des personnes qui ne font aucune attention à ces choses; ils savent bien en général qu'il y a des pauvres; mais satisfaits de leur propre abondance, ils se mettent peu en peine de savoir jusqu'où peut aller le nombre des indigents.

Détournez un moment les yeux de votre prospérité, et fixez-les sur ces objets. Tout le monde sait le nombre infini de pauvres que cet État entretient, tout le monde sait que tous ces coups dont Dieu a frappé nos Églises ont inondé ces provinces d'une multitude innombrable de malheureux, qui n'ont pour ressource que la charité de nos souverains; cette charité sera à jamais la matière de notre reconnaissance. Elle rejaillit, non-seulement sur ceux qui y sont compris, mais sur le reste de ces exilés, qui voient avec un vif retour le bien que l'on fait à leurs frères. Mais malheur à vous

si la charité de cet État fournissait des prétextes à votre dureté, et si les aumônes publiques étaient des obstacles aux aumônes particulières! Apprenez donc qu'outre ces pauvres que nous venons d'indiquer, il y en a un grand nombre qui n'ont point de part à la bénéficence de nos souverains. Cette Église en a qui lui sont particuliers. Outre une infinité d'occasions qui se présentent tous les jours, outre mille cas extraordinaires, outre cette foule d'indigents qu'elle n'assiste qu'en passant; elle entretient plusieurs centaines de familles, dans lesquelles il se trouve des enfants, des malades, des vieillards, des morts et des mourants, qui coûtent après leur mort pour leur sépulture, comme ils ont coûté pendant leur vie pour leur subsistance. On pourvoit à ces besoins régulièrement chaque semaine, soit qu'il y ait des sommes, soit qu'il n'y en ait pas : au défaut de vos charités, nos distributeurs assistent les pauvres de leur bien, comme ils les assistent de leur peine. Car différeraient-ils de payer les pensions promises? S'ils différaient d'un seul jour, il faudrait que le pauvre manquât de pain pendant ce jour-là, il faudrait que le mourant expirât sans secours, il faudrait que le mort demeurât sans sépulture, et qu'il infectât, par sa puanteur, ceux qui l'assistèrent pendant sa vie.

Cependant quelque avance que l'on fasse, quelque exactitude qu'on apporte, quelque grandes que soient vos charités, les fonds de cette Église ne sauraient suffire aux besoins de tous ces pauvres; que dis-je, les fonds de cette Église? Elle n'en a aucun; elle n'a d'autre ressource que ce qu'on recueille de vos charités aux portes de ce temple, que les legs de quelques personnes pieuses, que ce qui revient des collectes.

Cela même est épuisé, et plus qu'épuisé. Nos distributeurs sont en arrière, et n'ont d'autre espérance que dans les efforts que vous ferez aujourd'hui, ou mercredi prochain, dans la collecte que je vous annonce.

Vous demanderez sans doute comment subsistent donc tous ces pauvres? Car il est très-vrai qu'ils subsistent, et que personne ne meurt de faim. Comment ils subsistent? Pouvez-vous l'ignorer? Ils souffrent, ils pleurent, ils gémissent, ils tombent de la faim dans la maladie, les maladies augmentent leurs besoins : leurs besoins augmentent leurs maladies. Ils sont la victime d'une mort d'autant plus cruelle qu'elle est plus lente, et cette mort, cette mort crie vengeance au ciel contre ceux qui leur ont fermé leurs entrailles.

APPLICATION.

Mes frères, de quel œil envisagerez-vous ces choses? Quels effets produisent sur vous ces tristes objets? Verriez-vous sans compassion les misères de vos frères? Entendriez-vous sans pitié Jésus-Christ qui vous demande du pain? Et tous ces coups, que nous venons de frapper à la porte de vos cœurs, ne serviraient-ils qu'à en faire connaître la dureté, et qu'à vous rendre condamnables?

Nous ne cessons de nous plaindre que nos sermons sont inutiles, que nos exhortations sont sans fruit, que notre ministère ne produit ni lumière dans votre esprit, ni sentiment dans vos cœurs, ni changement dans votre conduite. Vous vous plaignez à votre tour, vous dites que l'on déclame, vous soutenez qu'on exagère, et comme le fondement ou la nullité de nos plaintes dé-

dépend d'une discussion dans laquelle il est impossible d'entrer, la question demeure indécise.

Vous pouvez, mes frères, aujourd'hui et mercredi prochain, faire votre apologie; vous pouvez nous donner une preuve certaine que vous n'êtes pas insensibles aux soins que Dieu prend pour votre salut, vous pouvez nous faire le plaisir de nous confondre dans nos reproches, et de leur imposer silence; voilà nos besoins exposés : voici nos mains tendues pour solliciter vos charités.

Et ne vous retranchez pas sur ce que vous avez déjà fait, ne vous récriez point sur nos importunités, ne dites pas que les misères sont éternelles, que les besoins des pauvres sont sans fin, mais plutôt, que vos charités passées vous servent de puissants motifs à des charités nouvelles. Servez-vous à vous-mêmes de modèle, suivez votre propre exemple. Pensez que ce qui fait la gloire de cet état et de cette Église, ce que Jésus-Christ louera au dernier jour, ce qui vous consolera au lit de la mort, ce ne seront point ces riches buffets qui brillent dans vos maisons, ces superbes équipages qui vous suivent, ces mets exquis qui vous nourrissent; ce ne seront pas même ces exploits signalés, et ces victoires sans nombre, qui font aujourd'hui l'étonnement de l'univers, et qui le remplissent de votre nom : ce seront ces fondations pieuses que vous avez faites, ce seront ces familles que vous avez recueillies; ce seront ces exilés que vous avez reçus dans votre sein.

Les misères sont éternelles, dites-vous, les besoins des pauvres sont sans fin, et c'est ce qui vous rebute. Hélas! n'est-ce point, au contraire, ce qui doit embraser votre charité? Quoi! parce que les besoins augmentent, vos charités diminueraient-elles? Quoi! parce

que vos frères ne se lassent point de porter la croix de Christ, vous lasseriez-vous de les soulager?

Les misères sont éternelles, dites-vous, les besoins n'ont point de fin; je vous entends, ce reproche nous touche de près. Mais en sommes-nous moins à plaindre, si nous sommes toujours misérables? mais peut-être ne serons-nous pas toujours dans une condition si triste. Peut-être Dieu aura-t-il compassion « de ceux qu'il a affligés[1]; » peut-être ce glaive flamboyant, qui nous poursuit depuis vingt années, « rentrera-t-il dans son fourreau[2]; » peut-être que nous cesserons quelque jour d'être un peuple malheureux, errant sur la face de l'univers, excitant le courroux des uns, lassant la charité des autres; peut-être que Dieu, pour récompenser la charité que vous avez témoignée en nous recueillant, vous donnera la gloire de nous rétablir, et qu'après avoir logé l'arche captive, vous la ramènerez en Silo, avec chant de triomphe; peut-être que si nous concourons tous aujourd'hui à un même but, si nous sommes tous unis par un lien de charité, si, animés d'un feu si beau, nous lui adressons nos prières, après lui avoir offert nos aumônes, peut-être que nous relèverons les murs de notre Jérusalem, peut-être que nous rachèterons nos forçats; peut-être que, si Dieu veut que cette Égypte qui les renferme soit à jamais le théâtre de sa vengeance et de sa malédiction, il en retirera les restes de son Israël « avec force, à bras étendu, avec des vases d'or et d'argent, sans qu'il y demeure même un ongle de son peuple[3], » selon l'expression de Moïse.

Après tout, qu'il vous souvienne de la réflexion que

[1] Esaïe XLIX. 13. — [2] Jerém. XLVII. 6. — [3] Exode X. 26.

nous avons insinuée dans ce discours, c'est que si Dieu vous demande vos aumônes, c'est par un effet de sa bonté envers vous. Oui, je voudrais graver cette vérité dans votre âme et ce sentiment dans vos cœurs, je voudrais vous faire bien comprendre que Dieu n'a pas besoin de vous pour l'entretien des pauvres, et qu'il a mille moyens en main pour leur subsistance; je voudrais vous pouvoir bien convaincre que, s'il a voulu qu'il y eût des pauvres, ç'a été par ce principe que nous avons marqué, ç'a été par un principe de grandeur, à laquelle je ne sais quel nom il faudrait donner. Dans la dispensation de ses autres grâces, il vous réjouit par la magnificence de ses dons, il vous accable sous leur poids : aujourd'hui il veut vous devoir quelque chose, il veut devenir votre débiteur, il se fait pauvre, pour pouvoir être enrichi par vous. Il veut qu'on lui adresse la prière que lui faisait autrefois le prophète : « O Éternel, c'est à toi qu'appartient la magnificence et la majesté, tout ce qui est aux cieux et sur la terre est à toi. Les richesses et les honneurs viennent de toi, la vertu et la puissance sont en ta main. Maintenant donc, ô Dieu, nous te célébrons, nous louons ton nom glorieux. Qui sommes-nous? Qui est ce peuple que nous ayons le pouvoir de t'offrir volontairement toutes ces choses? Car après que nous les avons reçues de ta main, tu souffres que nous te les présentions, nous, étrangers sur cette terre, nous qui ne sommes que comme l'ombre devant toi[1]. »

Que des raisons si pressantes, que de si nobles motifs se fassent jour à travers les cœurs les plus endurcis; que chacun se les applique en particulier. Car il arrive

[1] 1. Chr. xxix, 11 et suiv.

pour l'ordinaire, dans ces circonstances, que chacun se repose sur le public, et s'imaginant que sa charité particulière ne sera rien sur la somme totale, il se dispense de donner par cette raison. Non, mes frères, il n'y a personne ici qui ne fasse nombre, il n'y a personne qui ne doive se considérer comme le public, si j'ose ainsi dire, et comme faisant en quelque sorte toute l'assemblée; il n'y a personne qui ne doive considérer sa contribution, comme décidant de l'abondance ou de la disette de notre collecte; ainsi, que chacun se taxe, que personne ne demeure en arrière, qu'on voie une noble émulation au milieu de nous; que le grand donne des revenus de ses emplois, que l'homme de guerre donne de sa paye, que le marchand donne du fruit de son commerce, que l'artisan donne du travail de ses mains, que le pasteur consacre de ce que lui procurent ses méditations et ses études, que le jeune homme donne de ses plaisirs, que la femme mondaine donne de ses ornements, que la pécheresse donne « le parfum de grand prix[1] » destiné à des usages profanes, que l'habitant de ces provinces donne de son patrimoine, que le réfugié donne, qu'il ramasse le débris de son vaisseau fracassé, et qu'il en allume un feu pour offrir des sacrifices à ce Dieu qui l'a sauvé du naufrage.

Mes frères, je ne sais quels mouvements de joie me pénètrent et me transportent, je ne sais quels mouvements de mon cœur me promettent que ce discours aura plus de succès que ceux que nous vous avons adressés jusqu'à ce jour. Demandez avec hardiesse, distributeurs de nos charités, « venez dans nos maisons,

[1] Matth. xxvi. 7.

bénis de l'Éternel[1], » et recueillez les aumônes d'un peuple qui contribuera avec joie, et qui donnera même avec reconnaissance.

Mais, nous ne sommes pas encore contents de vous, mes frères. Quand vous surpasseriez notre attente; quand vous donneriez tous vos biens; quand vous ne laisseriez plus de pauvres au milieu de vous, cela seul ne saurait suffire. Nous vous demandons non-seulement pour l'intérêt des pauvres, mais pour votre intérêt propre; nous voulons que vous donniez par des principes qui répondent à ces vues. En donnant vos aumônes, donnez vos esprits, donnez vos cœurs; confiez à Jésus-Christ, non-seulement cette petite portion de vos biens, mais confiez-lui votre corps, votre salut, afin de pouvoir dire à l'heure de la mort : « Je sais à qui j'ai cru; je suis persuadé qu'il est puissant pour garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là[2]. » Amen. Dieu nous en fasse la grâce. A lui, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, soient honneur et gloire à jamais. Amen.

Genèse XXIV. 31. — [2] 2. Tim. I. 12

II

SUR LE RENVOI DE LA CONVERSION.

> Cherchez l'Éternel pendant qu'il se trouve, invoquez-le pendant qu'il est près.
>
> ÉSAÏE LV. 6.

Il y a déjà quelque temps, s'il vous en souvient, mes frères, que nous vous adressâmes ces paroles. Nous nous proposions moins d'en peser les termes avec scrupule, que d'en prendre occasion de combattre le renvoi de la conversion, et les idées outrées des miséricordes divines; et nous vous dîmes alors que nous puiserions nos réflexions dans trois sources: dans l'homme, dans l'Écriture, dans l'expérience. Nous commençâmes par le premier point de ce projet. Aujourd'hui nous avons dessein de suivre le second, et si la Providence nous appelle à remonter dans cette chaire, nous expliquerons le troisième, et nous mettrons ainsi la dernière main à cette matière.

Si vous aviez été attentifs à ce que nous vous proposâmes dans notre dernier discours, si le désir de votre salut vous attirait dans ces assemblées, vous seriez devenus plus sages. Vous auriez senti vivement combien est vaine la prétention de ces pécheurs, qui véritablement veulent travailler à l'ouvrage de leur salut, mais qui le diffèrent sans cesse. Car qu'y a-t-il de plus

propre, je vous prie, à jeter l'épouvante et l'horreur dans un cœur qui renvoie sa conversion, que les réflexions auxquelles nous engagea la seule inspection de l'homme? Qu'y a-t-il de plus propre à terrasser un tel homme, que de lui dire, comme nous fîmes alors : Votre cerveau s'usera avec la vieillesse; votre âme aura des idées étrangères dont elle sera remplie; elle perdra avec les années la puissance de se tourner vers d'autres objets que vers des objets sensibles, et d'entrer dans l'examen des vérités de la religion? Qu'y a-t-il de plus propre à arracher un tel homme à ses préjugés, que de lui remontrer que la manière et l'unique manière d'acquérir des habitudes, c'est d'en faire des actes réitérés : que la vertu ne saurait se former au dedans de nous par un seul mouvement de l'âme, par une résolution subite et précipitée, mais par un travail opiniâtre et réitéré, que l'habitude du crime se fortifie à mesure qu'on s'abandonne au crime? Qu'y a-t-il de plus propre enfin à nous faire employer le temps de notre santé à notre salut, que d'exposer à nos yeux l'état d'un mourant, que de nous le dépeindre étendu dans un lit d'infirmités, occupé de ses maux, troublé de fantômes et de rêveries, flatté par des amis, épouvanté de la mort, et incapable par cela même de fournir un ouvrage dont il différait l'exécution jusqu'à ce tragique période? Je le répète encore, mes frères, si vous étiez attentifs aux discours que l'on vous adresse, si le désir de votre salut vous attirait dans ces assemblées, il n'y a personne de vous que ces sortes de réflexions ne fissent rentrer en lui-même, et ne forçassent de travailler à réformer sans délai le plan de sa vie.

Mais il semble à quelques personnes que nous rétrécissons le chemin du ciel; que les vérités de la foi étant

hors de la sphère des vérités philosophiques, il faudrait éteindre les lumières de la raison, et ne prendre pour notre guide dans les voies de la religion que le flambeau de l'Écriture : nous allons travailler à les satisfaire. Nous allons vous montrer la religion, fortifiant ces mêmes réflexions que notre raison nous avait fournies, bien loin qu'elle les affaiblisse; nous allons vous prouver qu'elle ne dit rien qui ne doive effrayer ceux qui renvoient leur conversion, et qui règlent l'idée qu'ils se forment des miséricordes divines, non sur la nature de Dieu, mais sur le penchant déréglé de leur propre cœur, et sur le système impur de leur cupidité. Voilà le dessein de cet exercice.

Vous le dirons-nous, mes frères? En entrant dans cette matière, nous craignons peu les difficultés dont elle peut être susceptible : nous espérons que la vérité va paraître dans tout son jour, malgré nos grandes faiblesses. D'autres pensées roulent dans notre imagination, et peu s'en faut qu'elles ne nous arrêtent au premier pas dans la carrière. Nous craignons les difficultés de vos cœurs; nous craignons plus, nous craignons que ce discours, où vous allez voir que les trésors de la grâce aggravent la condamnation de ceux qui la changent en dissolution; nous craignons que ce discours, par l'abus que plusieurs de vous en vont faire, ne les fasse servir eux-mêmes de preuve à la vérité que nous voulons établir. O Dieu! détourne ce funeste augure, et que ces « cordages d'humanité [1] » que tu déploies à nos yeux nous attirent et nous entraînent. Amen.

L'Écriture sainte est la source où nous puiserons aujourd'hui nos arguments pour combattre le délai de la

[1] Osée XI. 4.

conversion. Si nous n'avions dessein que de vous alléguer ce qu'elle dit de positif sur cette matière, nous n'aurions pas besoin d'un grand effort de méditation. Nous n'aurions qu'à transcrire cet amas de décisions infaillibles, d'avertissements réitérés, d'exemples formidables, de terrassantes menaces, dont elle est remplie, et qu'elle adresse à tous ceux qui osent différer de se convertir. Nous n'aurions qu'à vous faire entendre cette leçon d'un prophète : « Aujourd'hui si vous entendez ma voix, n'endurcissez point vos cœurs [1] ; » leçon qu'il appuie de son exemple, comme il nous le déclare lui-même ! « Je me suis hâté, et je n'ai point différé d'observer tes commandements [2]. » Nous n'aurions qu'à vous adresser cette réflexion de l'auteur du second livre des chroniques : « Le Seigneur, le Dieu de leurs pères, les avait fait sommer par ses messagers, parce qu'il était touché de compassion envers son peuple; mais ils méprisaient leurs paroles, ils abusaient de ses prophètes, jusqu'à ce que la fureur de l'Éternel s'alluma contre son peuple, tellement qu'il n'y eut plus de remède. C'est pourquoi il fit venir contre eux le roi des Chaldéens, qui tua leurs jeunes gens avec l'épée. Il ne fut point touché de pitié, ni pour les hommes, ni pour les filles, ni pour les vieillards. On brûla la maison de Dieu, on démolit les murailles de Jérusalem, on mit en feu tous ses palais [3]. » Nous n'aurions qu'à vous proposer cette déclaration de la sapience éternelle : « Parce que j'ai crié, et que vous avez refusé d'ouïr, je rirai de votre calamité, je me moquerai quand votre effroi surviendra [4]. » Nous n'aurions qu'à vous représenter ce tendre spectacle, Jésus-Christ pleurant sur Jérusalem,

[1] Ps. xcv. 7, 8. — [2] Ps. cxix. 60. — [3] 2. Chron. xxxv et suiv. — [4] Prov. i 24, 26.

et disant : « O si toi aussi eusses connu, du moins en cette journée, les choses qui regardent ta paix ! Mais maintenant elles sont cachées à tes yeux [1]. » Nous n'aurions qu'à dire à chacun de vous, comme autrefois saint Paul : « Méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa patience, et de son long support, ne considérant pas que la bonté de Dieu t'invite à la repentance? Mais par ton endurcissement et l'impénitence de ton cœur, tu t'amasses la colère, pour le jour de la colère et du juste jugement de Dieu [2]. » Et ailleurs, que « Dieu abandonne à la séduction, pour croire au mensonge, ceux qui résistent à la vérité [3]. » Nous n'aurions qu'à faire raisonner dans cet auditoire ces foudroyantes paroles de l'épître aux Hébreux : « Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour le péché, il n'y a plus rien à attendre qu'un jugement terrible, et un feu ardent qui doit dévorer les adversaires [4]. » Car si la miséricorde de Dieu est sans bornes, si elle est prête à recevoir les pécheurs dès que la crainte de la peine les porte à se jeter entre ses bras, pourquoi ce jour marqué pour ouïr la voix de Dieu ? Pourquoi se hâter ? Pourquoi cet épuisement de ressources et de remèdes ? Pourquoi cette efficace d'erreur? Pourquoi ce refus d'écouter une pénitence tardive? Pourquoi cette fin des jours de la visitation sur Jérusalem? Pourquoi ces trésors de colère amassés? Pourquoi ce défaut de sacrifice pour le péché? Tous ces passages, mes frères, sont autant d'arrêts contre nos délais, contre ces idées contradictoires que nous aimons à nous former des miséricordes divines, et dont nous nous ser-

[1] Luc XIX. 42. — [2] Rom. II. 4 et suiv. — [3] Thess. II. 2. — Hebr. X. 26.

vons follement pour nous endormir dans nos vices.

Mais par cela même que toutes ces choses sont claires et sensibles, nous ne nous arrêterons pas à les expliquer. Portons plus avant notre méditation. Lorsque nous avons employé des arguments philosophiques contre le renvoi de la conversion; lorsque nous vous avons prouvé par la force des habitudes qu'il était très-difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un cœur vieilli dans le crime se convertît à l'heure de la mort, il vous a paru que nous ébranlions deux dogmes, qui sont en effet deux points fondamentaux de votre foi.

Le premier est le secours surnaturel de l'esprit de Dieu, qui est promis sous l'alliance de grâce, secours qui fléchit les volontés les plus rebelles, et qui peut surmonter dans un instant tous les obstacles que la force de l'habitude pourrait opposer à la conversion.

Le second dogme est celui de la miséricorde, dont l'accès nous étant ouvert par l'aspersion du sang de Jésus-Christ, il n'y a point de moment où il semble que nous n'y puissions être admis, dès que nous voudrons y avoir recours, fût-ce aux extrémités de notre vie. Voilà en substance, si je ne me trompe, tout ce que la religion et nos Écritures semblent opposer à ce que nous avons avancé dans notre première action. Si nous vous faisons donc voir que ces deux dogmes ne combattent point nos principes, si nous prouvons qu'ils n'ont rien qui ne soit entièrement opposé aux conséquences qu'on en tire, ne ferons-nous pas voir par cela même que l'Écriture, dont on se sert pour nous combattre, n'a rien qui ne doive effrayer ceux qui s'appuient sur une repentance tardive? C'est ce qu'il faut développer; la chose n'est pas sans difficulté. Nous allons marcher désormais entre deux écueils également dangereux.

Car, d'un côté, si nous nous éloignons de ces dogmes, nous abjurons la foi de nos pères, et nous nous attirons une note d'hétérodoxie. D'un autre côté, si nous donnons trop à ces dogmes, nous fournissons des prétextes au libertinage, nous sapons ce que nous avons édifié, et nous nous réfutons nous-mêmes. Évitons l'un et l'autre de ces écueils.

I. La première preuve dont on se sert pour excuser ses renvois et sa négligence, et les premiers arguments qu'on puise de l'Écriture pour nous combattre, sont pris des secours de l'esprit qui nous sont promis sous la nouvelle économie. Pourquoi ces discours menaçants, dit-on; pourquoi effrayer un pécheur qui diffère de se convertir; pourquoi confondre ainsi les habitudes de la religion avec les habitudes naturelles? Celles-ci se forment, il est vrai, par le travail et par l'étude, par une assiduité opiniâtre et sans interruption; les autres viennent au contraire par des secours étrangers. Ce sont les productions de la grâce; c'est le Saint-Esprit qui les infuse dans une âme. Je n'invaliderai donc point des dogmes si consolants : je mettrai à profit les prérogatives du christianisme : je donnerai ma vie au monde, et quand je la verrai prête à s'éteindre, je me prévaudrai du titre de chrétien, je m'abandonnerai à la conduite du Saint-Esprit; et alors cet esprit, selon sa promesse, se répandra dans mon âme avec toute son efficace; il domptera mes mauvais penchants, il déracinera mes habitudes les plus invétérées, et il fera dans un moment ce qui m'eût coûté tant de travaux et tant de peines. Voilà une objection que bien des pécheurs n'ont point honte de prononcer, qu'une fausse théologie n'entretient que trop dans plusieurs esprits, et sur laquelle nous

fondons presque tous la chimérique espérance de nous convertir au lit de la mort.

C'est à nous à répondre à cette objection. Nous allons en faire voir la fausseté. 1. Par le ministère que Dieu a établi dans l'Église. 2. Par les efforts qu'il nous ordonne de faire lorsque nous croyons n'avoir pas reçu le Saint-Esprit. 3. Par la manière dont il veut que nous répondions aux opérations de l'esprit, lorsque nous l'avons reçu. 4. Par les peines qu'il dénonce à ceux qui refuseront de répondre à ces opérations. 5. Enfin, par les conséquences que l'Écriture tire elle-même de notre impuissance naturelle, et de la nécessité de la grâce. Voilà, mes frères, cinq sources de considérations qui vont démontrer que tout homme qui tire des secours de la grâce qui nous sont promis, des conséquences pour vivre dans la nonchalance, pour se flatter d'acquérir sans travail, sans peine, sans actes réitérés, les habitudes de la piété, fait violence à la religion, et n'entre point dans le génie de l'économie du Saint-Esprit.

1. Première preuve que les secours du Saint-Esprit n'autorisent point la nonchalance de l'homme et le délai de la conversion, c'est l'établissement du ministère dans l'Église. Car si le but du Saint-Esprit était de nous éclairer de ses lumières, sans que nous étudiassions nous-mêmes la religion, si le but du Saint-Esprit était de nous sanctifier sur-le-champ, sans que nous travaillassions nous-mêmes à ce grand ouvrage, pourquoi établir un ministère dans l'Église? Pourquoi vouloir que dans notre enfance on nous montre les premiers éléments de la religion; que l'on nous enseigne « ligne après ligne, commandement après commandement [1], »

[1] Esaïe XXVIII. 10.

selon l'expression d'un prophète? Pourquoi vouloir ensuite que, « laissant les premiers principes de la doctrine du Christ, nous tendions à la perfection [1], » pour m'exprimer avec saint Paul [2]? Pourquoi vouloir que l'on nous fasse passer « du lait à une nourriture solide, » comme parle le même apôtre, pourquoi vouloir que l'on nous propose des motifs, qu'on nous adresse des exhortations! Pourquoi ne pas nous éclairer et ne pas nous sanctifier sans moyens, sans pasteur, sans prédication, sans parole, sans ministère? Pourquoi agir précisément dans la science du salut comme dans les sciences humaines? Car, quand on veut enseigner une science à un homme, on se proportionne à sa capacité, à son esprit, à sa mémoire, et c'est ce que Dieu veut que l'on fasse à notre égard. « La foi vient de ce que l'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Dieu [3], » dit saint Paul, « étant monté en haut, il a donné les uns pour être apôtres, les autres pour être prophètes, les autres pour être évangélistes, les autres pour être pasteurs et docteurs, pour l'assemblage des saints, pour l'œuvre du ministère; » remarquez ces expressions « et pour l'édification du corps de Christ [4]. » Ne sentez-vous donc pas quelle était l'injustice de votre prétention? Puisque Dieu veut qu'il y ait un ministère, ne concevez-vous pas qu'il veut que vous déférieiez à ce ministère? Puisqu'il ouvre les portes de ces temples, ne concevez-vous pas qu'il veut que vous y entriez? Puisqu'il veut qu'on vous prêche, ne concevez-vous pas qu'il veut aussi que vous écoutiez? Puisqu'il veut que vous écoutiez, ne concevez-vous pas qu'il veut aussi que vous compreniez? Puisqu'il veut qu'on vous adresse des motifs, qu'il veut

[1] Hébr. vi. 1. — [2] 1. Cor iii. 1, 2. — [3] Rom. x. 17. — [4] Eph. iv. 11, 12.

que vous les sentiez? Voyez-vous qu'il tienne une autre conduite? Montrez-nous un homme qui, après avoir vécu quatre-vingts ans sans étude, sans piété, soit devenu tout à coup bon théologien, fidèle, consommé dans la vertu et dans la piété. Ne voyez-vous pas au contraire que celui qui étudie son catéchisme avec soin devient bon catéchumène; que celui qui médite profondément sur la théologie, devient bon théologien; que celui qui travaille à modérer ses passions, parvient à s'en rendre le maître? et par conséquent le Saint-Esprit veut que vous agissiez. Par conséquent, quand nous vous avons prêché que pour devenir bon chrétien il faut y travailler, comme l'on agit pour devenir bon négociant, bon capitaine, bon mathématicien, bon prédicateur, par l'étude, par l'exercice, par le travail, par des actes réitérés, nous n'avons rien avancé que de conforme au génie de la religion. Donc celui qui tire des secours du Saint-Esprit des conséquences pour demeurer dans l'inaction, et pour différer l'ouvrage de son salut, fait violence à l'économie du Saint-Esprit, et renverse le but du ministère que Dieu a établi dans l'Église. C'est notre première réflexion.

2. Nous avons marqué en second lieu les efforts que Dieu veut que nous fassions pour obtenir la grâce du Saint-Esprit, lorsque nous croyons ne l'avoir pas encore reçue. Car il est constant que Dieu veut du moins que nous la demandions. Les textes sont formels : « Si quelqu'un manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu [1]. Cherchez et vous trouverez, demandez et on vous donnera, heurtez et on vous ouvrira [2]. » Si nous sommes obligés de demander la grâce, nous sommes aussi obli-

[1] Jacques I. 5. — [2] Matth. VII. 7.

gés de faire nos efforts, quelque faibles, quelque imparfaits qu'ils puissent être, pour obtenir cette grâce que nous demandons; car de quel front oserions-nous demander à Dieu de nous secourir dans l'ouvrage de notre salut, si de propos délibéré nous travaillions nous-mêmes à nous perdre? De quel front demanderions-nous à Dieu de ne pas « nous abandonner à la tentation, » lorsque nous irions chercher nous-mêmes la tentation, et que nous nous y plongerions avec fureur? De quel front voudrions-nous qu'il éteignît le feu de notre cupidité, tandis que nous entretiendrions un commerce continuel avec l'objet qui l'embrase?

Nous devons donc agir dans l'ouvrage de notre salut comme à l'égard de notre santé et de notre vie. En vain travaillerions-nous à nous les conserver, si Dieu même ne nous prêtait son bras : l'air, la nature, les éléments, tout conspire à nous enlever au monde; nous nous évanouissons comme de nous-mêmes, et Dieu peut seul retenir ce souffle qui nous soutient. Un roi d'Israël [1] fut blâmé pour avoir eu recours au médecin sans recourir à l'Éternel. Mais ne serions-nous pas des insensés si, sous prétexte que Dieu seul peut conserver notre vie, nous nous précipitions dans un abîme, si nous nous abandonnions aux flots de l'Océan, si nous ne prenions ni aliments, lorsque nous avons de la santé, ni remèdes, lorsque nous sommes malades? Ainsi dans l'ouvrage du salut nous devons, lors même que nous implorons le secours du ciel, travailler à cet ouvrage. Nous devons imiter l'exemple de Moïse attaqué par l'Amalécite: il partage avec Josué l'ouvrage de la victoire [2]. Moïse monte sur la montagne, Josué descend dans la plaine;

[1] 1. Chron. x. 14. — [2] Exod. xvii. 9.

Josué combat, Moïse prie; Moïse tend ses mains suppliantes au ciel, Josué lève un bras guerrier; Moïse oppose sa ferveur au courroux du ciel, Josué oppose ses armes et son courage à l'ennemi du peuple juif; et par ce sage concours de prières et d'action de confiance et de vigilance, Israël triomphe, Amalek est mis en déroute.

3. Remarquez en troisième lieu la manière dont le Saint-Esprit veut que nous répondions à ses soins, lorsque nous en sommes l'objet. En déployant son efficace au-dedans de nous, il ne prétend pas y agir comme avec des troncs ou avec des pierres. C'est un excellent mot de saint Augustin, « que Dieu qui nous a créés sans nous, ne veut pas nous sauver sans nous. » Et l'Écriture joint ordinairement ces deux choses, l'action de Dieu qui nous convertit, et le devoir de l'homme qui doit répondre à cette action. « Aujourd'hui si vous entendez sa voix; » voilà l'action de Dieu : « n'endurcissez point vos cœurs[1]; » voilà le devoir de l'homme: « vous avez été scellés par le Saint-Esprit; » voilà l'action de Dieu : « n'attristez point le Saint-Esprit[2]; » voilà le devoir de l'homme : « voici je me tiens à la porte et je frappe; » voilà l'action de Dieu : « si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre[3]; » voilà le devoir de l'homme : « Dieu produit en vous la volonté et l'exécution; » voilà l'action de Dieu : « travaillez à votre salut avec crainte et tremblement[4]; » voilà le devoir de l'homme : « j'ôterai le cœur de pierre, et je donnerai un cœur de chair[5]; » voilà l'action de Dieu: « faites-vous un cœur nouveau, faites-vous un esprit nouveau[6]; » voilà le devoir de l'homme. Que signifient

[1] Ps. xcv. 7, 8. — [2] Eph. iv. 30. — [3] Apoc. iii. 20. — [4] Phil. ii. 13. — [5] Ezéch. xi. 19. — [6] Ibid. xviii. 31.

toutes ces expressions, si le but de l'Écriture, en nous promettant ces secours, a été de favoriser notre nonchalance, et de flatter le délai de notre conversion? Que sont ces devoirs qu'elle vient de nous prescrire, sinon ceux-là mêmes dont nous avons prouvé la nécessité, lorsque nous avons raisonné sur les habitudes? Qu'est-ce que « ne pas endurcir son cœur à la voix de Dieu, » si ce n'est travailler à le rendre sensible à cette voix? Qu'est-ce que ne pas « contrister le Saint-Esprit, » si ce n'est déférer à tout ce qu'il daigne nous prescrire? Qu'est-ce « qu'ouvrir à Dieu frappant à la porte de nos cœurs, si ce n'est écouter lorsqu'il nous parle, marcher lorsqu'il nous appelle, se rendre lorsqu'il nous presse, trembler lorsqu'il nous menace, espérer lorsqu'il nous promet? Qu'est-ce que « travailler à son salut avec crainte et tremblement, si ce n'est avoir cette continuelle vigilance, ces salutaires circonspections, ces soins empressés dont nous faisions voir la nécessité?

4. Notre quatrième réflexion est prise des menaces que Dieu dénonce à ceux qui refusent de répondre aux soins de la grâce. L'esprit de Dieu, dites-vous, sera plus fort que votre obstination, il surmontera vos penchants, il triomphera de vos oppositions, la grâce sera victorieuse et vous sauvera comme malgré vous. Mais plutôt cette grâce se retirera de vous, si vous persistez à la mépriser; mais plutôt cet esprit vous abandonnera à vous-même, après que vous l'aurez contristé. « Il ôte le talent [1] » au serviteur infidèle qui néglige de le cultiver, et nous avons cité ce passage : « Parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité, Dieu les a abandonnés à la puissance de la séduction, en sorte qu'ils

[1] Matth. XXV. 28.

ont cru au mensonge[1]; » d'où saint Paul tire cette conséquence : « C'est pourquoi demeurez fermes, » leur dit-il; « retenant les enseignements que nous vous avons donnés, soit de vive voix, soit par notre lettre[2]. » Ailleurs il est dit que « celui qui aura connu la volonté du maître, et qui ne l'aura pas faite, recevra un plus grand nombre de coups[3]; » et l'auteur de l'Épître aux Hébreux proteste « qu'il est impossible que ceux qui ont été illuminés, s'ils retombent, soient renouvelés à la repentance[4]. » Je sais que l'apôtre avait particulièrement en vue le crime de ces Juifs, qui, après avoir connu et embrassé l'Évangile, abjuraient la profession par lâcheté ou par malice; nous devons pourtant en tirer cette conséquence, c'est que quand le Saint-Esprit nous a fait parvenir à un certain degré de lumière et de sainteté, si nous retombons dans nos vices, nous cessons d'être l'objet de ses soins.

Mais pourquoi cet amas de raisonnements divers, pour montrer l'absurdité du pécheur, qui s'excuse sur sa faiblesse, et qui vit dans la nonchalance en espérant l'opération de la grâce? Nous avons une voie plus abrégée pour confondre le pécheur, et pour résoudre le sophisme que sa corruption nous oppose. Ouvrons nos livres sacrés; voyons les conséquences que l'Écriture tire elle-même des dogmes de notre impuissance et des promesses de la grâce. Si les conséquences s'accordent avec les vôtres, nous vous donnons gain de cause; si elles y sont opposées, c'est à vous à reconnaître votre erreur. Or, montrez-nous quelque endroit de l'Écriture où l'on trouve des raisonnements pareils à ceux que nous réfutons. Montrez-nous quelque passage où l'Écri-

[1] Thess. II. 10, 11. — [2] Ibid. II. 15. — [3] Luc XII. 47. — [4] Hébr. VI. 6.

ture, après avoir enseigné que vous êtes faibles et que le Saint-Esprit veut suppléer à vos faiblesses, conclut de ces dogmes que vous pouvez vivre dans l'indolence. Ne voyez-vous pas au contraire qu'elle en tire des conséquences directement opposées? Je choisis deux textes entre un grand nombre : l'un est un oracle de Jésus-Christ; l'autre est un raisonnement de saint Paul. « Veillez et priez, afin que vous ne succombiez à la tentation, car l'esprit est plein de courage, mais la chair est faible[1]; » c'est l'oracle de Jésus-Christ. « Dieu produit en vous la volonté et l'exécution, travaillez à votre salut avec crainte et avec tremblement[2]; » c'est le raisonnement de saint Paul. Si nous avons fait un sophisme, lorsqu'après avoir établi la fragilité humaine et la nécessité de la grâce, nous avons appuyé sur ces dogmes mêmes les motifs qui doivent vous animer au travail, et vous porter à la vigilance; c'est un sophisme dont l'Écriture est responsable. « L'esprit est plein de courage, mais la chair est faible, » voilà le principe de Jésus-Christ; « veillez donc et priez, » voilà la conséquence : « Dieu produit en vous la volonté et l'exécution, voilà le principe de saint Paul; « travaillez à votre salut, » voilà sa conséquence. Est-ce donc un esprit d'orthodoxie et de vérité qui vous anime, lorsque vous vous récriez contre nos discours? Êtes-vous plus orthodoxes que le Saint-Esprit, et plus véritables que la vérité éternelle? ou plutôt d'où vient qu'étant orthodoxes vous-mêmes, dans le premier membre de la proposition de nos auteurs, vous êtes hérétiques dans le second? Pourquoi, orthodoxes dans le principe, êtes-vous hérétiques dans la conséquence?

[1] Marc xv. 38. — [2] Phil. ii. 12, 13.

Rassemblez maintenant toutes ces réflexions, mes frères, ouvrez les yeux à la lumière qui sort de toutes parts, pour corriger vos préjugés, et voyez combien est peu fondé un homme qui trouve dans sa faiblesse naturelle et dans le secours du Saint-Esprit des motifs pour différer sa conversion. Le Saint-Esprit agit au dedans de nous, il est vrai, mais avec le concours de la parole et du ministère, en nous envoyant des pasteurs, en accompagnant de lumière leurs discours, de force leurs exhortations, d'efficace leur faiblesse : et vous, vous qui n'aurez jamais lu cette parole, vous qui vous serez soustraits à ce ministère, vous qui n'aurez voulu ni écouter ces discours, ni déférer à ces exhortations, ni vous rendre à cette efficace, vous voudrez que le Saint-Esprit vous convertisse par des moyens inouïs, et hors des règles de ses opérations? Le Saint-Esprit agit au dedans de nous, il est vrai, mais il veut que nous le cherchions, que nous demandions ce secours dont nous sentons l'importance, que nous fassions nos efforts, même nos impuissants efforts pour nous sanctifier nous-mêmes : et vous, vous voulez qu'il vous convertisse, lorsque vous aurez négligé de le rechercher, lorsque vous n'aurez pas daigné le demander, lors du moins que vous vous serez abandonnés à l'inaction et à la mollesse? Le Saint-Esprit agit au dedans de nous, il est vrai, mais il veut que vous répondiez à ses soins, que vous secondiez ses opérations, que vous cédiez à ses instances : et vous, vous voulez qu'il vous convertisse, lorsque vous serez endurcis à sa voix, lorsque vous n'aurez cessé de le contrister? Le Saint-Esprit agit au dedans de nous, il est vrai, mais il nous déclare que si nous nous obstinons à lui résister il nous laissera à nous-mêmes, il nous refusera des secours qu'il nous

avait offerts vainement, il nous livrera à notre propre stupidité et à notre corruption naturelle : et, vous, parvenus au moment de la vengeance, arrivés à l'époque de l'accomplissement de sa menace, au bout d'une carrière criminelle, vous prétendez que cet esprit entre pour vous dans une nouvelle économie, et qu'il fasse un miracle en votre faveur? Le Saint-Esprit agit au dedans de nous, il est vrai; mais de là même il conclut dans nos Écritures que nous devons agir, que nous devons travailler, que nous devons employer à l'ouvrage de notre salut la force de notre tempérament, la facilité de notre conception, la fermeté de notre mémoire, la présence de notre esprit, la vivacité de notre génie : et vous, vous qui donnez au monde seul ce génie, cet esprit, cette mémoire, cette conception, ce tempérament, vous vous appuyez sur ces discours mêmes, pour autoriser un délai et une nonchalance que l'idée de ces secours devait corriger. Si ce n'est pas là tordre l'Écriture, si ce n'est pas là faire violence à la religion, et renverser le but que se proposait le Saint-Esprit lorsqu'il nous montrait notre faiblesse naturelle, et qu'il nous promettait les secours de la grâce, il faut résister aux démonstrations les plus palpables.

Voilà qui suffit, ce me semble, pour établir notre première proposition, que les secours de l'esprit de Dieu fondent la nécessité de former des actes de piété pour en acquérir l'habitude; et que la difficulté qu'on nous opposait se convertit en démonstration en faveur de ce qu'elle semblait renverser. Et voilà aussi selon nous la vraie théologie, et les vérités dont doivent retentir des auditoires protestants. Heureux les docteurs! pour le dire en passant, si, au lieu de multiplier les questions et les controverses, ils s'attachaient à presser ces

vérités importantes. Mon âme, ne te perds point dans des spéculations creuses et abstraites : ne sonde point les voies mystérieuses que Dieu suit pour pénétrer dans un cœur. « Le vent souffle où il veut, tu en entends bien le bruit, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va : il en est de même de tout homme qui est né de l'esprit de Dieu[1]. L'orgueil va devant l'écrasement[2]; mais l'humilité précède la gloire[3], et le scrutateur de la majesté sera absorbé de son éclat. » Contente-toi d'adorer la bonté de Dieu qui te promet son secours, et qui par l'opération de la grâce daigne surmonter les désordres de la nature. Mais tandis que tu imploreras ce secours, tandis que tu gémiras dans le sentiment de ton impuissance, travaille à te surmonter et à triompher de toi-même, tire des promesses de Dieu des motifs à te sanctifier et à t'instruire, et lors même que tu diras : Je ne suis rien, je ne puis rien, agis comme si tout dépendait de toi, comme si tu pouvais toutes choses.

II. L'idée des secours du Saint-Esprit est la première source d'illusions, nous venons de la combattre. L'idée de la miséricorde de Dieu en est une seconde; nous devons y faire aussi nos réflexions. Dieu est miséricordieux, dit-on : l'alliance qu'il a traitée avec nous est une alliance de grâce : « nous ne sommes pas venus à l'obscurité, ni au feu brûlant, ni à la tempête[4]; » une amnistie générale est accordée à tous les pécheurs. Ainsi notre conversion fût-elle imparfaite, Dieu recevra nos derniers soupirs, et se rendra à nos larmes. Qui nous empêche donc de donner un libre essor à nos passions, et d'attendre à entrer dans

[1] Jean III. 8. — [2] Prov. XVI. 18. — [3] Prov. XVIII. 12 — [4] Heb. XII. 18.

les voies de la conversion que nous ne soyons plus bons pour le monde?

Étrange raisonnement, détestable sophisme! Mes frères, voici le plus haut période de la corruption, et l'ingratitude au degré suprême. Que dis-je? Pour ingrate que soit une âme, elle témoigne de la sensibilité et de la reconnaissance, du moins sur-le-champ, et dans le moment qu'on la favorise. L'oubli des bienfaits et la méconnaissance ne viennent que lorsque le temps, ayant offert d'autres objets à l'esprit, l'empêche de s'occuper des grâces qu'il a reçues. Mais voici dans le raisonnement du pécheur un attentat d'un nouveau genre: il se fait un art malheureux d'embrasser dans l'enceinte de son ingratitude et le présent et l'avenir; les grâces qu'il a déjà et celles qu'on lui prépare. Je serai ingrat par avance; je méconnaîtrai dès à présent des biens que je n'ai point reçus encore. Dans chaque acte de mes crimes, je rappellerai à une mémoire anticipée les faveurs que Dieu doit me faire un jour, et je trouverai dans cette idée un motif pour m'affermir dans mes rébellions, et pour pécher avec audace. N'est-ce pas là l'excès de la corruption et de l'ingratitude la plus détestable?

Mais ce n'est pas assez de combattre ce système par des raisons de justice et de bienséance. Ce serait se faire de l'homme un portrait trop flatté que de le croire sensible à de si nobles motifs. Ce serait peu toucher des pécheurs que de leur dire: Vous êtes des ingrats si vous persistez dans vos vices; l'auteur de notre religion connaissait trop le cœur humain pour ne pas lui opposer de plus fortes digues. Portons nos hypothèses plus loin, et montrons que ceux qui raisonnent de cette manière se fondent sur de faux prin-

cipes, s'assurent sur une miséricorde à laquelle ils n'ont point droit de prétendre, et qu'ainsi, pour trouver Dieu favorable, il faut « le chercher pendant qu'il se trouve, et l'invoquer tandis qu'il est près. »

Ici un ton scolastique, et plusieurs questions qu'on agite dans les écoles seraient peut-être de saison si nous prêchions à un auditoire de docteurs consommés et prêts à nous opposer leurs arguments et leurs preuves. Mais nous ne voulons pas ramener ces disputes et ces controverses. Nous réduisons tout ce que nous avons à vous dire aux termes les plus clairs et aux questions les plus simples, et nous vous demandons deux choses. La miséricorde que Dieu vous offre sous l'Évangile vous est-elle offerte absolument et sans condition? C'est la première question. Supposé que l'Évangile vous prescrive quelques conditions, sont-elles d'un genre à pouvoir être remplies dans un moment, au lit de la mort et après une carrière criminelle? C'est une seconde question.

Des idées que vous vous formerez sur ces deux questions, dépend l'opinion que vous devez avoir d'un homme qui prétend être admis au trône de la miséricorde après une vie mondaine; car si l'Évangile est une alliance absolue qui n'exige rien des chrétiens, ou si ce qu'il exige de vous est un devoir aisé, qu'un soupir, qu'une larme, qu'un repentir superficiel, qu'un léger recours à la grâce puisse fournir parfaitement, votre raisonnement est démonstratif; notre morale est outrée. Prévalez-vous des prérogatives d'une religion si commode : cessez d'anticiper sur un avenir importun, et réduisez tout l'Évangile à un formulaire pour demander grâce. Mais si l'Évangile est une alliance conditionnelle, si les conditions sous lesquelles la

grâce vous est offerte sont d'un genre à demander du temps, du travail, de la peine, et à devenir même impraticables lorsqu'on les diffère, votre raisonnement est sophistique, votre conduite est extravagante.

Or, mes frères, j'atteste ici la conscience des pécheurs les plus obstinés, et des casuistes les moins rigides. Peut-on raisonnablement hésiter à se déterminer sur ces deux questions? Et aurons-nous de la peine à prouver, d'un côté que l'Évangile, en nous offrant la miséricorde, nous impose certains devoirs; et de l'autre, que nous nous mettons dans l'impuissance manifeste de les remplir lorsque nous différons à le faire?

1. Dire que l'Évangile est une alliance absolue, c'est vouloir nous épargner le soin de combattre et de réfuter, c'est se contredire soi-même : car qui dit une alliance dit un contrat mutuel entre deux parties. D'ailleurs c'est renverser mille textes formels que nous évitons de rapporter, parce que nous supposons qu'ils sont très-connus de ceux qui nous écoutent.

2. Toute la question se réduit donc à celle-ci, à savoir quelle est la condition qui nous est imposée. Nous convenons tous à l'égard des termes. Cette condition est une disposition de l'âme, que l'Écriture appelle tantôt *foi*, tantôt *repentance*. Ne nous arrêtons pas aux mots. Qu'est-ce que cette *foi*, qu'est-ce que cette *repentance* qui vous ouvrent l'accès au trône de la grâce! En quoi ces vertus consistent-elles? est-ce dans un simple désir d'être sauvé? est-ce dans un simple consentement à participer aux fruits de la mort du Christ? Ou si la *foi* et la *repentance* emportent dans leur notion un renoncement au monde, un abandon de nos crimes, un changement total de notre vie, un principe qui, en

nous faisant accepter toutes les faveurs que la croix de Christ nous procure, nous fait travailler sincèrement et de bonne foi à renoncer à tous les crimes qui l'y attachèrent? En un mot, suffit-il au pénitent de dire dans son lit de mort : Je veux être sauvé, je consens que mon Rédempteur ait porté la peine de mes crimes; ou s'il faut y joindre des sentiments proportionnés à la sainteté de ce salut qu'il demande, et déraciner tous ces crimes dont Jésus-Christ a fait l'expiation?

Je l'avoue, mes frères, je ne traite ces questions qu'à regret. Je crains que ceux des communions étrangères qui peuvent se trouver dans cet auditoire ne soient scandalisés de ce discours, et ne publient, à la honte du nom réformé, que c'est un problème parmi nous, si le renoncement au vice et l'adhérence à la vertu doivent entrer dans l'idée de la foi, et des conditions que nous prescrivons à nos pénitents. « Ne l'allez point dire en Gath, ne le publiez point en Askélon [1]. » Il y a des insensés dans chaque société. Nous en avons aussi dans la nôtre. Il y a dans chaque religion des membres qui renversent les principes les plus généralement reçus dans cette communion, nous en avons aussi dans la nôtre ; et il n'y a que des esprits de ce genre, il n'y a que des insensés, il n'y a que de faux protestants qui osent se former des idées si relâchées de la foi de la pénitence.

Un bon protestant croit, avec nos auteurs sacrés, que « celui qui confesse ses péchés et qui les délaisse obtiendra miséricorde [2]; » que « c'est afin que Dieu soit craint qu'il y a pardon auprès de lui [3], » et que « Dieu parle de paix à son peuple, afin qu'il ne retourne plus

[1] 2. Sam. I. 20. — [2] Prov. XXVIII. 13. — [3] Ps. CXXX 4.

à sa folie [1]. » Un bon protestant croit que « la foi sans les œuvres est morte, qu'elle est œuvrante par la charité ; » que l'on « est justifié par les œuvres [2]. » Un bon protestant croit que « l'approche du royaume des cieux » est précisément ce qui doit nous porter à « porter des fruits de repentance [3] ; » obliger le péager à « ne frauder plus, » l'homme de guerre « à ne plus user de concussion, et à se contenter de ses gages. » Un bon protestant croit « qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, pour ceux qui ne marchent point selon la chair, mais selon l'esprit [4] ; » que « le péché n'a point d'empire sur nous, parce que nous ne sommes point sous la loi mais sous la grâce [5]. Un bon protestant croit « que sans la sanctification personne ne verra le Seigneur, » que rien d'impur n'entrera au royaume des cieux, que « ni les impurs, ni les idolâtres, ni les efféminés, ni les larrons, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, n'hériteront point le royaume des cieux [6]. »

Sans cette notion de la foi et de la pénitence, si la pénitence, si la foi ne sont qu'un simple désir d'avoir part au mérite de Jésus-Christ, s'il ne faut que demander grâce, sans corriger le fond de son cœur, pour être sauvé, que serait l'Évangile? J'ose le dire, ce serait la plus impure des religions, ce serait une économie monstrueuse, ce serait une invitation au crime, ce serait le renversement de la loi naturelle. Dans ces suppositions, les plus scélérats pourront avoir part à la miséricorde, les lois de Dieu seront impunément violées; Jésus-Christ sera descendu du ciel, non pour nous corriger de nos vices, mais pour nous rassurer

[1] Ps. LXXXV. 9. — [2] Jacq. II. 26, 24, 21. — [3] Matth. III. 2, 8. — [4] Rom. VIII. 1. — [5] Rom. VI. 14. — [6] Hebr. XII. 14. — [7] I. Cor. VI. 10.

lorsque nous les commettrons. Un païen exclu de l'alliance de grâce sera réprimé dans ses excès par la crainte d'une plus grande punition : un chrétien, au contraire, s'animera davantage dans la continuation de ses désordres, par l'idée d'une miséricorde toujours prête à le recevoir. Et vous, Celsus, vous, Porphyre, vous, Zozime, vous, Julien, ennemis célèbres du nom chrétien, qui reprochâtes à l'Église naissante, et qui accusâtes tant de fois les premiers chrétiens d'autoriser la licence, vous étiez fondés dans vos plaintes, et nous n'avons aucune réponse à vous alléguer. Autant de réflexions, autant de démonstrations que la foi et la pénitence, sans laquelle nous ne saurions trouver accès à la miséricorde au lit de la mort, ne consistent pas dans un simple désir d'être sauvé, dans un recours superficiel au mérite de Jésus-Christ, mais qu'elles renferment dans leur notion ce renoncement au monde, cet abandon de nos crimes, cette transformation du cœur dont nous parlions tout à l'heure ; et que sans cette foi, il n'y a point de grâce, point de miséricorde, point de salut.

Je sais qu'il est des conversions naissantes, que la foi a ses degrés, la piété ses commencements, le chrétien son enfance, et qu'au tribunal d'un Dieu miséricordieux, la sincérité de la repentance supplée à sa perfection. Mais appellerez-vous conversion naissante, nommerez-vous foi, prendrez-vous pour repentance les mouvements d'une conscience excitée, non par l'horreur que donne le crime, mais par la crainte de la peine ; non par un principe de l'amour divin, mais par un principe de l'amour-propre ; non par un désir de s'unir à Dieu, mais par l'horreur que cause l'idée d'une mort prochaine, et l'image d'un feu dévorant ? Et en-

core une fois, n'est-il pas vrai qu'à quelque degré qu'on puisse porter les condescendances évangéliques, il est toujours démontré que la foi et la repentance emportent dans leur notion du moins les principes de ce détachement du monde, de ce renoncement au crime, de cette transformation du cœur, dont nous pressons la nécessité.

Ce qui étant ainsi établi, la vérité triomphe, ce me semble, et je démontre combien peu un homme qui diffère sa conversion est fondé à s'appuyer sur la miséricorde de Dieu, et à prétendre au salut; car, après avoir vécu dans l'indolence, par quel secret inouï formerez-vous dans votre âme cette repentance, cette foi, que nous venons de dépeindre, et sans laquelle l'accès à la miséricorde de Dieu est fermé? D'où la puiseriez-vous? Sera-ce de vos propres forces ou de l'opération du Saint-Esprit? Direz-vous que c'est de vos propres forces? Que deviendrait alors votre orthodoxie? Que deviendraient les dogmes de l'impuissance de l'homme et de la nécessité de la grâce, qui vous servaient de prétexte pour différer votre conversion? Ne voyez-vous pas que vous détruisez vos principes, que vous sapez d'une main ce que vous édifiez de l'autre?

D'ailleurs, souvenez-vous de ce que nous établîmes dans notre premier discours sur la force des habitudes. Et comment voudriez-vous qu'une habitude formée par des actes réitérés, qu'une habitude qui a croupi, vieilli dans un homme, se changeât dans un moment? Comment voudriez-vous qu'un homme qui a consumé tant d'années dans le crime, qui s'est accoutumé à regarder le monde comme son bien, qui a toujours cru que la vertu n'était bonne tout au plus que

pour servir de dernière ressource; comment voudriez-vous qu'un tel homme se refondît dans un instant? Et dans quel instant encore? Dans les années de la vieillesse, lorsque les sens sont usés, que la mémoire est affaiblie, que la raison est troublée, que la chaleur naturelle est presque éteinte, ou bien aux approches de la mort, lorsque la seule idée de ce « roi des épouvantements [1] » agite, trouble, confond? Il n'y a donc qu'une grâce extraordinaire du Saint-Esprit qui puisse convertir un tel homme. Mais quelle preuve avez-vous que le Saint-Esprit fera un pareil miracle en votre faveur? ou plutôt, combien de présomptions notre première partie ne nous a-t-elle point fourni contre cette chimérique espérance?

Concluons : rien n'est si suspect qu'une repentance tardive, rien n'est moins sage que le renvoi de la conversion. Concluons encore : pour être secouru de la grâce, il faut vivre dans une continuelle vigilance; pour être l'objet de la miséricorde, il faut avoir la repentance et la foi : la seule marque non suspecte de ces vertus, c'est une longue suite d'actions pieuses. Sans un miracle de la grâce, et dans le cours ordinaire de la religion, un homme qui a consumé sa vie dans le crime, quelques soupirs qu'il pousse au ciel à l'heure de la mort, a lieu de craindre que l'accès à la miséricorde ne lui soit fermé.

Toutes ces choses paraissent bien sensibles, mes frères; cependant les pécheurs aiment à se tromper eux-mêmes; ils affectent de croire par raison ce qu'ils ne se persuadent que par caprice, et ils nous font des objections qu'il est important de résoudre, et par où

[1] Job XVIII. 14.

nous allons entrer dans l'application de tout ce discours.

APPLICATION.

Nous trouvons des gens qui nous disent naturellement qu'ils ne peuvent pas comprendre ces choses; qu'ils ne sauraient s'imaginer que la justice de Dieu soit aussi sévère que nous voulons le faire entendre, et les conditions de l'alliance de grâce aussi rigoureuses que nous venons de l'établir.

Mais que sont tous ces raisonnements, que des suppositions sans fondement et des conjectures frivoles? « Il y a de l'apparence. Je ne saurais concevoir. Je ne puis pas m'imaginer. » Voudriez-vous, sur des suppositions de ce genre, hasarder votre réputation, votre honneur, votre fortune, votre vie? Comment pouvez-vous y hasarder votre salut?

La justice de Dieu n'est peut-être pas si rigoureuse qu'on nous le dit. Il est vrai, cela peut être. Si Dieu a par devers lui quelque économie de grâce qu'il ne nous ait pas révélée, s'il doit y avoir quelque Évangile nouveau, si Dieu prépare un autre sacrifice, vos conjectures auront lieu. Mais s'il « n'y a aucun autre nom sous le ciel qui soit donné aux hommes pour être sauvé [1] que celui de » notre « Jésus; » s'il n'y a point d'autre sang que celui de l'aspersion faite par ce divin Sauveur; « si Dieu doit juger le monde universel selon son Évangile [2], » tout votre raisonnement croule, et votre salut est désespéré.

D'ailleurs, quelle manière de raisonner est celle-ci? « Il y a de l'apparence. Je ne puis pas concevoir. Je ne

[1] Act. IV. 12. — [2] Rom. II. 16.

saurais m'imaginer. » Et qui êtes-vous, pour raisonner de cette manière? Êtes-vous chrétiens? Où est donc cette foi qui soumettait la raison aux décisions de l'Écriture, qui faisait recevoir les dogmes les plus abstraits, les mystères les plus sublimes? S'il est permis de raisonner ainsi, de répliquer lorsque Dieu parle, d'argumenter lorsqu'il décide, formons-nous une religion nouvelle, mettons la raison sur le trône, faisons-en descendre la foi. Le dogme de la Trinité m'arrête, la satisfaction me confond, l'incarnation me présente des précipices où ma raison se trouve absorbée. Si vous voulez douter des dogmes que nous avons établis, sous prétexte que vous ne pouvez pas les comprendre, révoquons en doute les autres, ils ne sont pas moins incompréhensibles.

Je vais encore plus loin; et j'ose soutenir que s'il faut consulter la raison sur l'idée que nous vous avons donnée de la justice de Dieu, elle s'accorde avec l'Écriture. Tu ne peux pas concevoir que la justice soit si rigoureuse; et moi je ne saurais pas concevoir qu'elle soit si indulgente; et moi je ne saurais pas concevoir que le maître du monde ait voulu revêtir une chair humaine, s'exposer à la fureur d'une populace effrénée et expirer sur une croix : c'est la plus grande difficulté que je trouve dans l'Évangile. Mais tais-toi, raison impérieuse : voici de quoi te satisfaire. Joins la difficulté que tu trouves sur la justice avec celle que te fait naître l'idée de la miséricorde. L'une est le correctif de l'autre. L'excès de la miséricorde justifie l'excès de la justice, et l'excès de la justice vient de l'excès de la miséricorde.

Si les gens qui nous tiennent ce langage; si les gens qui trouvent la justice de Dieu trop rigoureuse; si

c'étaient des gens qui travaillassent avec quelque soin à leur salut; si c'étaient des gens qui y employassent une heure de la journée, leur difficulté aurait quelque couleur, ils paraîtraient avoir quelque lieu de se plaindre. Mais qui sont-ils? Ce seront des gens qui lâchent la bride à leurs passions; ce seront des abominables qui font gloire de leurs commerces infâmes; ce seront des cœurs implacables qui haïssent leur prochain, et qui veulent le haïr toute leur vie; ce seront des mondains qui emploient une partie de la nuit aux jeux, aux excès, aux spectacles, et qui reprennent sur le jour la partie de la nuit qu'ils avaient dérobée à leur mollesse; ce seront des gens fiers, arrogants, qui, sous prétexte qu'ils ont des équipages somptueux, des titres superbes, croient pouvoir violer impunément tous les engagements du christianisme. Ces gens-là, lorsque nous leur disons que, s'ils persistent dans ce train de vie, il n'y aura point de grâce pour eux, nous disent qu'ils ne peuvent pas concevoir que la justice de Dieu les traite d'une manière si rigoureuse. Et moi je ne puis pas concevoir qu'elle te traite d'une manière si indulgente; et moi je ne puis pas concevoir comment Dieu permet que ce soleil t'éclaire; et moi je ne puis pas concevoir comment, tenant la foudre à la main, il semble pourtant n'être que spectateur oisif de tes sacriléges; et moi je ne puis pas concevoir comment la terre ne s'ouvre pas sous tes pieds, et comment ses gouffres affreux n'anticipent pas la peine que la vengeance divine t'apprête dans les enfers.

Mais, dit-on, cette miséricorde, dont on nous donnait de si grandes idées, a donc des bornes étroites. Mais plutôt comment se peut-il qu'on ose se former des difficultés de ce genre? Dieu, « le Dieu souverai-

nement heureux [1], » l'Être suprême vous tire du néant, il vous donne son fils, il vous offre son esprit, il vous promet de vous supporter tels que vous êtes, avec vos infirmités, avec votre corruption, avec vos faiblesses; il vous ouvre les portes du ciel; il veut se donner lui-même à vous; il ne vous demande autre chose, si ce n'est que vous lui consacriez ce peu de jours que vous devez vivre sur la terre; il n'exclut du paradis que les impénitents, que les endurcis : comment peut-on dire que la miséricorde de Dieu soit bornée? Quoi! Dieu ne peut-il être miséricordieux, sans couronner vos injustices? Et ne concevez-vous de miséricorde à votre gré, que celle qui vous permet un abandon général au crime?

Mais encore, dit-on, si les conditions de l'alliance de grâce sont telles qu'on les a marquées, c'est donc une grande tâche que celle du chrétien, et il est donc bien difficile d'être sauvé. Mais, mes frères, croyez-vous que cette difficulté nous épouvante? Ne savez-vous pas que « c'est la porte étroite, que c'est le chemin étroit qui mène à la vie [2]? » Ne savez-vous pas qu'il faut « s'arracher un œil, se couper un bras [3], » surmonter les penchants les plus tendres et les plus doux, rompre les liens de la chair et du sang, de l'amour-propre et de la nature? Ne savez-vous pas qu'il faut « se dépouiller du vieil homme [4], renoncer à soi-même [5]? » Ne savez-vous pas qu'il faut « joindre à la foi la vertu, à la vertu la science, à la science la patience, à la patience l'amour fraternel, à l'amour fraternel la charité [6], » à la charité toutes les vertus?

Mais, ajoute-t-on, il y aura donc bien peu de gens

[1] 1. Tim. II. — [2] Matth. XVII. 14. — [3] Matth. XVIII. 8. — [4] Cor. III. 9. — [5] Matth. XVI. 24. — [6] 2. Pier. I. 5, 6.

sauvés : autre objection que nous redoutons très-peu. Elle serait insoluble, peut-être, si Jésus-Christ ne nous avait appris lui-même à y répondre. Mais est-ce là un nouvel Évangile ? Est-ce une doctrine nouvelle, de dire qu'il y aura peu de gens sauvés ? et Jésus-Christ ne l'a-t-il pas déclaré lui-même ? J'en appelle ici à tous ceux qui entendent la doctrine des types. Je leur propose un type, un type parlant, un type non équivoque, mais un type terrible : c'est cette malheureuse troupe d'Israélites qui murmurèrent contre Dieu après qu'ils furent sortis d'Égypte. Le but où ils tendaient, c'était le pays de Canaan. Dieu fait des miracles sans nombre pour les y introduire : la mer s'ouvre pour leur faire un passage, le pain descend du ciel pour les nourrir, on voit des eaux sourdre d'un rocher pour les abreuver. Une seule chose leur manque, c'est qu'ils n'entrent point en Canaan[1]. Il n'y en a que deux parmi ces milliers de personnes qui y soient admis. Que signifie ce type ? Cela même qu'on nous oppose. Les Israélites représentent ces auditeurs ; les miracles représentent les soins de la Providence pour votre salut ; le Canaan représente le paradis où vous aspirez. Et Josué et Caleb seuls reçus dans un pays que tant de miracles semblaient promettre à tout le peuple, que signifient-ils par rapport à tous ces chrétiens ? Mes frères, je n'ose pas en faire l'application. Je vous laisse cet objet à contempler, et cet effrayant sujet à méditer.

Mais encore, dit-on, pourquoi vient-on nous prêcher une doctrine si terrible ? C'est renverser la religion, c'est porter les hommes au désespoir. Grand péril en effet, danger éminent, de porter au désespoir les per-

[1] Deut. I, 35, 36.

sonnes que je combats ! Supprimez les poisons, enlevez les poignards, fermez tous les accès de la mort à ces cœurs que le souvenir de leur crime va porter aux derniers excès. Mais quoi ? Ces esprits que nous venons de dépeindre, ces hommes froids, ces âmes indolentes, ces cœurs vendus au monde et à ses voluptés, sont-ce là ces consciences faibles et délicates que nous devons épargner, et chez qui nous devons craindre que les idées de la justice divine ne produisent des impressions trop vives et trop profondes ? Ah ! malheureux, qui nous proposez des difficultés de ce genre, si vous vous trouviez dans un lit de mort, si, parvenus au bout d'une carrière criminelle, vous voyiez l'enfer ouvert sous vos pieds, tout prêt à vous engloutir, si vous n'aviez plus pour ressource que les derniers efforts d'une âme expirante, vous seriez dignes de pitié. Mais vous respirez encore, la grâce vous est offerte, tous les chemins de la pénitence vous sont ouverts, « l'Éternel se trouve encore ; » il n'y a personne au milieu de vous qui ne puisse l'invoquer avec succès. Mais vous voulez donner au monde le temps de votre vie, vous voulez vieillir dans vos vices, vous voulez vous enraciner dans vos mauvaises habitudes, et quand on vous presse, quand on vous fait voir votre turpitude, quand on vous montre l'abîme où vous vous plongez volontairement, vous dites que c'est là vous désespérer. Nous admettons cette conséquence : pour des gens tels que vous, il n'y a rien à attendre que l'horreur et le désespoir. Plût à Dieu que notre voix devenue semblable au son du tonnerre, et la lumière de nos discours rendue aussi vive que celle dont saint Paul fut terrassé sur le chemin de Damas, vous abattissent aux pieds du Seigneur, comme cet apôtre ! Plût à Dieu que l'idée du désespoir

et l'image affreuse de l'enfer vous remplissent d'une frayeur salutaire, et vous portassent à l'éviter! Plût à Dieu que « le corps livré, » dès ce moment, « à Satan, l'esprit trouvât son salut dans la journée du Seigneur[1]! »

C'est à vous à vous appliquer ces choses, mes frères, et à profiter dès aujourd'hui des moyens de conversion que la Providence vous offre. Et s'il y a quelque ressource encore, quelque espoir pour le pécheur qui diffère de se convertir, ce n'est point aux ministres de l'Évangile à vous les annoncer. Nous ne sommes pas les maîtres de la religion : « nous sommes les ambassadeurs de Christ[2]; » nous avons nos ordres précis, et notre commission bornée. Dieu veut que nous publions son alliance, que nous vous promettions tous les secours de la grâce, que nous vous ouvrions tous les trésors de ses miséricordes, et que nous vous conduisions aux lieux saints, à la trace du sang du Sauveur du monde. Mais chacun de ces priviléges a ses conditions annexées, et vous en avez vu la nature. Remplissez-les : repentez-vous, donnez de votre conversion des marques effectives, solides, constantes : alors il y aura pour vous des trésors de grâce. Mais tant que vous persisterez dans le crime, et (pour vous dire aujourd'hui des choses qu'il sera peut-être inutile de vous dire demain) tant que vous y aurez persisté pendant votre vie, et que l'idée d'une mort prochaine et la crainte de l'enfer vous arracheront quelques protestations forcées et vous feront revêtir quelque fantôme de conversion, nous ne saurions, sans passer nos ordres et sans aller au delà de notre commission, parler de paix à vos âmes et vous annoncer le salut.

[1] 1. Cor. v. 3, 5. — [2] 2. Cor. v. 20.

Et ces réflexions doivent disculper les ministres de l'Évangile, qui savent soutenir la majesté de leur emploi, et répondre à leur caractère. Si elles ne nous disculpent pas dans vos esprits, elles nous justifieront au moins dans ce grand jour, où les choses les plus cachées seront mises en évidence. On n'a point d'idée de notre ministère. On nous appelle chez un mourant, que nous savons avoir été un scélérat, ou du moins avoir été très-éloigné de remplir les conditions de l'alliance de grâce. Ce scélérat, aux approches de la mort, se compose, ne parle que de repentir, que de miséricorde, que de larmes: on voudrait qu'à la vue de cet extérieur de conversion, nous supposassions qu'un tel homme est plus que converti, et que, dans cette téméraire supposition, nous lui offrissions les premières places dans le séjour des bienheureux.

Mais malheur, malheur à ces ministres, qui, par une cruelle douceur, précipitent des âmes dans l'enfer, sous prétexte de leur ouvrir le paradis! Malheur au ministre de l'Évangile qui sera si libéral des faveurs de Dieu! Au lieu de parler de paix à un tel homme, « je crierai à plein gosier, je ferai retentir ma voix comme une trompette[1], » je censurerai, je tonnerai, je décocherai contre lui « les flèches du Tout-Puissant; » je lui en ferai « sucer tout le venin[2]. » Heureux si je me fais jour à travers tant de passions invétérées, si je sauve « par frayeur[3], » et si j'arrache comme du feu un cœur endurci dans le crime!

Que si, comme il arrive pour l'ordinaire, le mourant ne donne à sa conversion que les restes d'un corps usé, et les derniers soupirs d'une vie mourante : malheur,

[1] Esaïe LVIII. 1. — [2] Job VI. 4. — [3] Jud. XXIII.

malheur encore au ministre de l'Évangile, qui, par une lâche politique, viendra, pour ainsi dire, canoniser ce mourant, comme s'il était expiré de la « mort des justes[1] ! » Et qu'on ne dise pas : Que voulez-vous? Voulez-vous troubler les cendres d'un mort? Voulez-vous désespérer une famille? Voulez-vous mettre une note d'infamie dans une maison? Ce que je veux? Je veux soutenir les intérêts de mon maître; je veux agir en digne ministre de Jésus-Christ; je veux vous faire éviter de prendre pour une bonne mort une mort antichrétienne; je veux mettre à profit la perte que je viens de faire, et que la proie que le démon vient de m'enlever épouvante les assistants, une famille, toute une église.

Voulez-vous savoir, mes chers frères, quel est le moyen de prévenir de si grands malheurs? Voulez-vous savoir quel est le véritable temps d'implorer la miséricorde, d'attirer le Saint-Esprit dans vos cœurs? C'est ce moment, c'est à présent : « Cherchez l'Éternel tandis qu'il se trouve. » Oui, il se trouve aujourd'hui; il se trouve dans cette assemblée; il se trouve dans cette parole que nous vous adressons encore; il se trouve dans ces exhortations que nous vous faisons de sa part; il se trouve dans vos cœurs par ces remords, par ces peines, par ces mouvements qu'il y excite, et qui vous disent, « de sa part, de chercher sa face[2]; » il se trouve dans vos cabinets, où il s'offre d'avoir avec vous les entretiens les plus familiers et les plus tendres; il se trouve chez ces pauvres, chez ces malades, chez ces cadavres mouvants, chez ces images vivantes de la mort et du tombeau, qui sollicitent vos compassions,

[1] Nombr. XXIII. 10. — [2] Ps. XXVII. 8.

et qui vous ouvrent un chemin de charité, pour aller au Dieu qui est la charité même. Il se trouve aujourd'hui, et peut-être demain il ne se trouvera plus; peut-être demain vous le chercherez vainement; peut-être demain la mesure sera comblée; peut-être demain la grâce sera retirée pour jamais; peut-être demain l'arrêt qui doit décider de votre destinée éternelle sera prononcé!

O qui saurait connaître ce que vaut un temps si précieux! O qui saurait se comparer avec ces malheureuses victimes que la vengeance divine s'immole dans les enfers et pour lesquelles il « n'y a plus de temps[1]. » Qui saurait, au sortir de ce temple, au lieu de tant de vains entretiens et de dissipations criminelles, qui saurait aller se jeter aux pieds de la majesté de Dieu, pleurer le passé, régler le présent, prendre de salutaires précautions pour l'avenir! Qui saurait le forcer par des soupirs entrecoupés, par des prières ferventes, par des torrents de larmes de ne se retirer jamais! Qui saurait lui dire, et plus du cœur que de la bouche : « Demeure avec moi, Seigneur[2], je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies béni[3], » que tu n'aies triomphé de ma corruption, que tu ne m'aies donné les arrhes de mon salut! Seigneur, le temps de ma visitation est comme expiré, je le vois, je le sais, je le sens, il faut un miracle pour ma conversion; mais je te le demande ce miracle, et je l'obtiendrai de tes compassions.

Mes frères, mes chers frères, nous n'avons point d'expression assez tendre, point de mouvement assez pathétique, point de prière assez touchante, pour vous porter à ces devoirs. Que votre zèle supplée à notre faiblesse.

[1] Apoc. x. 6. — [2] Luc xxxv. 26. — [3] Genèse xxxii. 26.

Si nous avons fait briller à vos yeux le glaive de la vengeance divine, ce n'est pas pour vous perdre, c'est pour vous sauver; ce n'est pas pour vous désespérer, c'est pour exciter en vous « une tristesse selon Dieu, une repentance dont vous ne vous repentirez jamais[1]. » Il ne tient qu'à chacun de ces chrétiens qui m'écoutent et qui me regardent, de participer à ces avantages. Puissiez-vous, dès à présent, former la résolution de mettre à profit une liberté si précieuse! Puisse l'heure de votre mort, répondant à la sincérité de vos résolutions, et à la sainteté de votre vie, vous ouvrir les portes du ciel, et vous faire trouver, dans la gloire, ce Dieu que vous aurez trouvé favorable dans l'Église! Dieu vous en fasse la grâce. Au Père, au Fils et au Saint-Esprit soient honneur et gloire à jamais. Amen.

[1] 2. Cor. VII. 10.

III

DEUXIÈME SERMON

SUR LE RENVOI DE LA CONVERSION.

Cherchez l'Éternel pendant qu'il se trouve, invoquez-le tandis qu'il est près.
ÉSAÏE LV. 6.

MES frères, l'expérience est un grand maître; c'est un docteur irréprochable qui n'avance que des preuves claires, certaines, incontestables. La raison est bien une lumière qui nous est donnée pour guide dans la recherche de la vérité. La révélation a bien été ajoutée à la raison, pour la rectifier et pour la conduire : mais elles ont l'une et l'autre leurs difficultés. La raison est bornée, ses vues sont courtes, ses égarements sont fréquents; les faux pas qu'on lui voit faire rendent suspectes ses démarches même les plus assurées et les plus fermes. La révélation, quelque vénérable que soit son tribunal, quelque infaillibles que soient ses décisions, « est folie à l'homme animal[1], » selon l'expression de l'apôtre, et se trouve exposée aux gloses des faux docteurs, aux difficultés des hérétiques, et aux contradictions mêmes des incrédules. Mais l'expérience est au-dessus de toute exception : elle parle au cœur, aux sens, à l'esprit : elle ne raisonne pas, elle n'argumente pas

[1] 1. Cor. II. 14.

seulement; elle convainc, elle démontre; elle entraîne le consentement du chrétien, du philosophe, de l'athée même, en sorte qu'il n'y a qu'un renversement de cerveau qui puisse faire appeler de ses décisions.

C'est ce grand maître qui doit prêcher aujourd'hui dans cette chaire. Ce n'est pas assez qu'en vous expliquant les paroles de notre texte, nous vous ayons fait voir par la raison et par l'Écriture, dans nos derniers discours, quelle est la folie du pécheur qui diffère sa conversion. Ce n'est pas assez que la philosophie et la religion aient concouru à vous prouver que, pour travailler à son salut avec succès, il faut le faire de bonne heure, dans le temps de la santé, et dans les années de la jeunesse. Nous voulons vous le prouver par l'expérience, nous voulons vous montrer de tristes garants des vérités que nous vous avons annoncées; nous voulons produire à vos yeux de funestes images du courroux du ciel, qui vous crient d'une voix forte et pathétique : « Cherchez l'Éternel pendant qu'il se trouve, invoquez-le tandis qu'il est près. »

Ces témoins, ces garants, ces images seront pris des personnes qui furent autrefois ce que vous êtes maintenant, instruits des volontés de Dieu, sommés par ses serviteurs, vivant dans les jours où « la patience de Dieu les attendait [1], » comme s'exprime saint Pierre. Et vous, vous chrétiens, vous seriez un jour ce qu'ils sont aujourd'hui, exemples sinistres de la colère de Dieu, monuments éternels de sa fureur et de sa vengeance, si vos yeux ouverts à tant de lumières, si vos cœurs touchés de tant de motifs, si vos consciences bouleversées au son formidable des jugements de Dieu, ne vous por-

[1] 1. Pierr. III. 20.

taient à prévenir l'arrêt qui se trace dans ses conseils éternels, et dont l'exécution est à la porte.

Mais ne vous semble-t-il pas, mes frères, que nous entreprenons un ouvrage trop pénible, lorsque nous nous engageons à vous prouver par l'expérience que la patience de Dieu a ses bornes, et que différer sa conversion, c'est s'exposer au danger éminent de ne se convertir jamais? Vous nous alléguez déjà, je m'assure, l'exemple d'un nombre presque infini de pécheurs, qui semble détruire nos principes : tant de serviteurs appelés dans la dernière heure du jour; tant de cœurs que la grâce a transformés dans un instant; tant d'âmes pénitentes qui, aux premières démarches de la repentance, ont trouvé les bras de la miséricorde ouverts, et dont les succès heureux rassurent encore aujourd'hui les imitateurs de leurs crimes.

Nous écouterons vos raisons, avant que de vous proposer les nôtres. Nous voudrions, s'il était possible, ne laisser rien en arrière qui pût vous faire illusion, sur une matière où il est si dangereux de se tromper, et notre discours roulera sur ces deux articles. D'abord nous allons parcourir les exemples de ces pécheurs qui favorisent en apparence la conduite des chrétiens qui diffèrent leur conversion; après quoi nous alléguerons, en deuxième lieu, ceux qui fortifient nos principes, et qui combattent la sécurité et les délais d'une manière directe.

PREMIÈRE PARTIE.

Examinons premièrement l'exemple de ces pécheurs qui paraissent ébranler ce que nous vous dîmes dans nos discours précédents. Tout ce que nous proposâmes

alors peut se rapporter à deux chefs. Nous vous dîmes premièrement que, pour acquérir l'habitude de la piété, il n'y a qu'un moyen unique, c'est d'en faire des actes réitérés. Nous établîmes en second lieu que la miséricorde a ses bornes, et qu'on est en danger d'en être exclu, lorsqu'on ne peut offrir à Dieu que les derniers soupirs d'une vie presque éteinte. Nous fondâmes notre première proposition sur la force des habitudes, et sur le génie de l'économie du Saint-Esprit, qui abandonne pour l'ordinaire à leur turpitude ceux qui résistent à ses opérations. Ce fut la matière de notre premier sermon, et de la première partie de l'autre. Nous établîmes notre seconde proposition sur la nature de l'alliance de grâce, qui, ne nous offrant la miséricorde que sous les conditions de la foi, de la repentance et de l'amour de Dieu, rend très-suspect, par cela même, l'état de ceux qui n'ont pas employé à l'acquisition de ces vertus un temps qui suffise pour y parvenir. Voilà les deux chefs principaux auxquels se rapporte tout ce que nous vous proposâmes sur cette matière.

On peut nous opposer aussi deux sortes d'exemples. Dans la première classe, on peut ranger ces conversions subites, ces transformations que la grâce a faites tout à coup et dans un instant, et qui semblent détruire ce que nous avons avancé sur la force des habitudes et sur le génie de l'économie du Saint-Esprit. Dans la seconde classe, on mettra ces autres pécheurs, qui, après avoir commis des crimes énormes, en ont obtenu le pardon par un soupir, par une prière, par quelques larmes, et qui nous donnent lieu de présumer qu'à quelque excès que nous ayons porté le crime, nous ne sortirons jamais des termes de la miséricorde, mais que nous serons toujours reçus au trône de la

grâce. Écoutons les difficultés que l'on puise dans ces deux sources.

Premièrement on nous allègue ces conversions précipitées, ces transformations faites sur-le-champ et dans un instant, sans peine, sans travail, sans actes réitérés. On en voit divers exemples dans l'Écriture. A cette classe peuvent se rapporter celui d'un Simon, celui d'un André, celui d'un Jacques, fils de Zébédée, et de la plupart des apôtres que Jésus-Christ trouva jetant leurs filets dans la mer, occupés du vil emploi de prendre des poissons ou de recueillir des péages, et qui tout à coup, sur-le-champ, dans un instant, revêtent de nouvelles pensées, de nouveaux désirs, de nouvelles inclinations; deviennent, de bas artisans qu'ils étaient, les héros de l'Évangile, forment le noble dessein de conquérir l'univers, et de soumettre le monde entier à l'empire de leur maître.

A cette classe peut se rapporter encore l'exemple d'un Zachée, qui semble renaître dans un instant, qui corrige sur-le-champ, sans actes réitérés, la passion la plus opiniâtre, celle qui croît le plus avec l'âge, et dont presque personne ne se corrige, je veux dire l'avarice, et qui tient ce langage inouï dans la bouche d'un négociant, et d'un négociant avare : « Voici, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai fait tort à quelqu'un, j'en restitue le quadruple[1]. » A cette classe peut se rapporter encore l'exemple de tous ces milliers de personnes qui changèrent leur foi et leurs mœurs aux premières prédications des apôtres.

Après tant de trophées dressés à l'efficace de la grâce, que deviendront vos raisonnements, nous dit-on, sur

[1] Luc XIX. 8.

la force des habitudes et sur le génie de l'économie du Saint-Esprit? Qui osera soutenir encore que l'habitude de la piété ne peut s'acquérir sans travail, sans peine, sans actes réitérés? Pourquoi ne pourrai-je pas me promettre, si je donne à l'exercice du crime la plus grande partie de ma vie, d'avoir autant de pouvoir sur moi-même qu'en eurent Zachée, les apôtres, les premiers disciples de l'Évangile? Pourquoi ne pourrai-je pas espérer ces irradiations qui les éclairèrent, ces secours qui les attirèrent, cette force créatrice qui les régénéra dans un instant? Et pourquoi ferai-je de ma vie un martyre perpétuel pour avancer un ouvrage qu'un de ces moments heureux consommera parfaitement? Voilà la première difficulté, voilà les premiers exemples qu'on nous allègue.

On nous oppose en deuxième lieu l'exemple de ces pécheurs qui, après les plus grands crimes, et aux premières démarches de la pénitence, ont trouvé les bras de la miséricorde ouverts pour les recevoir. Il y en a aussi grand nombre dans l'Écriture. Les principaux sont celui de David, celui de saint Pierre, celui de saint Paul, et plus particulièrement celui du brigand converti, qui a avec notre sujet un rapport plus intime que les autres. Voilà des noms que les pécheurs ont presque toujours dans la bouche; et il faut reconnaître que ce sont là d'illustres monuments des miséricordes divines. Il semble qu'on en peut tirer cette conséquence, qu'à quelque degré qu'on ait porté le crime, on a lieu d'espérer le salut et le pardon.

Après tant d'exemples de la miséricorde divine, nous disent encore les pécheurs, pourquoi vient-on jeter des terreurs paniques dans nos esprits? Pourquoi faire de la justice de Dieu des images si effrayantes?

Et pourquoi soustraire les pécheurs, de quelque genre qu'ils puissent être, au tribunal de la grâce? Moi qui aurai noué une intrigue criminelle à peine soupçonnée, loin d'être connue dans le monde, aurai-je plus de peine à obtenir miséricorde que David qui commit un adultère à la face de tout Israël? Moi qui me serai écarté pour un temps de la vraie Église, aurai-je plus de peine à obtenir miséricorde que n'en eut saint Paul qui persécuta les chrétiens, ou que saint Pierre qui renia Jésus-Christ si ouvertement, et devant Jésus-Christ lui-même? Moi qui n'aurai pas volé directement, mais qui me serai contenté de gagner du bien par quelques voies obliques véritablement, mais pourtant autorisées de l'exemple et de la coutume, par quelques droits fraudés avec art, par quelques mensonges palliés, par quelque serment contraire à la vérité, mais nécessaire dans l'emploi où le ciel m'appelle, serai-je plus coupable que le brigand converti qui volait sur les grands chemins? Qui m'empêcherait donc de persister dans mes crimes, de suivre ces personnages dans leurs péchés pendant tout le cours de ma vie, sauf à moi à me jeter comme eux entre les bras de la miséricorde, et à imiter leur repentance dans mon lit de mort?

Avez-vous assez dit, pécheurs? Sont-ce là toutes vos « cachettes de honte[1] » et tous les prétextes frivoles dont le démon de la sécurité vous berce? Voilà donc à quoi vous sert votre religion, et l'usage que vous retirez de nos Écritures! Le Saint-Esprit vous y a tracé la vie de ces illustres personnages qui furent autrefois des vases d'honneur dans la maison du Seigneur : il

[1] 1. Cor. IV. 2.

vous a « environnés d'une nuée de témoins [1] » pour vous animer dans votre course, en vous faisant voir des hommes comme vous, qui l'ont finie avec succès. Il vous a laissé aussi l'histoire de leurs faiblesses pour vous exciter à la vigilance, et pour dire à chacun de vous : Prends garde à toi, pécheur; si ces grands saints ont chancelé, quelle ne sera pas ta chute lorsque tu viendras à te relâcher? Si ces grandes colonnes ont été ébranlées, que ne doivent point redouter ces frêles roseaux? Si les cèdres du Liban ont été prêts à tomber, quelle ne sera pas la destinée de l'hysope des murailles? Vous êtes sourds à ces réflexions, et comme pour tromper la sagesse éternelle, et « être plus prudents dans votre *folle* génération [2] » que le père même de lumière, vous faites de ces exemples, destinés à vous rendre sages, des motifs pour vous affermir dans le crime. Nous allons travailler à résoudre tous ces sophismes.

D'abord nous faisons cette réflexion générale : c'est que quand nous vous avons dit dans nos discours précédents, que, pour acquérir l'habitude de la piété, il faut en faire les actes, et que pour être admis au trône de la grâce, il faut justifier sa foi par une succession d'actions vertueuses, nous n'avons voulu vous parler que de ce qui arrive communément, et du cours ordinaire de la religion. Nous n'avons pas embrassé dans nos réflexions ce qui se fait par miracle, et par des coups inopinés et extraordinaires de la grâce; car, mes frères, Dieu, qui s'est plu quelquefois à franchir les lois de la nature, franchit quelquefois aussi celles de la religion, et aime à étendre les bornes de l'alliance de

[1] Hébr. XII. 1. — [2] Luc XVI. 8.

grâce. Les lois qu'il suit dans la nature sont établies avec sagesse. Il a assigné un pavillon au soleil; il a fixé la « terre sur ses bases[1], » il a donné des limites à la mer, et ce superbe élément vient respecter sur l'arène les ordres du Créateur qui lui disent : « Tu t'arrêteras là; là se brisera l'impétuosité de tes vagues[2]. » Cependant on l'a vu franchir les lois de la nature, et faire paraître autant de sagesse dans leur violation qu'il en avait montré dans leur établissement. On a vu quelquefois la terre trembler, le soleil s'arrêter et suspendre son cours, les eaux de la mer se précipiter en avant ou rétrograder en arrière, et se diviser « comme en deux murs à droite et à gauche[3], » soit pour favoriser des peuples élus, soit pour confondre des nations rebelles. De même les lois de la religion sont des lois très-sages; les conditions de l'alliance de grâce sont fondées également sur la bonté et sur la justice : cependant Dieu se plaît quelquefois à s'affranchir de ces lois, et à étendre les bornes de ces conditions.

Et cette réflexion s'applique à plusieurs de ces exemples que vous alléguez, et particulièrement à ces conversions opérées dans un instant. Ce n'est pas là la manière dont le Saint-Esprit se conduit communément; ce n'est pas là le cours ordinaire de la religion : ce sont des exceptions aux lois générales; ce sont des miracles. Au lieu de juger des lois générales de la religion par ces exemples particuliers, vous devez regarder l'idée de ces exemples particuliers par les lois générales de la religion. Directeurs commodes, casuistes relâchés, pestes publiques qui endormez vos pénitents par des espérances trompeuses, voilà notre première solution.

[1] Job XXXVIII. 6. — [2] Job XXXVIII. 11. — [3] Exode XIV. 22.

Lorsqu'un médecin, après avoir épuisé tous les secrets de son art pour rendre la santé à un malade, voit que les remèdes sont sans fruit, que ses soins sont sans succès, que ses lumières sont épuisées; lorsqu'il voit que le cerveau se trouble, que le mouvement du sang se dérègle, que la poitrine se remplit, et que la nature accablée est prête à céder sous le poids de la maladie, il dit que ce malade est dans un état désespéré. Il ne prétend pas que Dieu ne puisse le guérir; il ne prétend pas même que l'on n'ait jamais vu d'exemple d'un pareil retour; il parle du cours ordinaire des choses humaines, il parle selon les maximes de son art, il parle comme médecin, et non comme « Thaumaturge[1]. De même quand nous voyons dans l'Église qu'un homme a persisté trente, quarante, cinquante années dans une habitude criminelle; quand nous voyons que cet homme est attaqué d'une maladie mortelle; que d'abord ses premiers soins sont pour la guérison de son corps, qu'il appelle l'art et la nature à son secours, que ses espérances étant perdues du côté du monde, il se tourne du côté de la religion; qu'il dit qu'il veut se convertir, qu'il pleure, qu'il soupire, qu'il demande grâce, et qu'il ne fait paraître à nos yeux que des fantômes de conversion et de pénitence, nous disons que l'état de cet homme est suspect et infiniment suspect. Mais nous parlons selon les lois ordinaires de la religion; nous ne voulons pas exclure la voie des miracles; nous savons bien que Dieu est tout-puissant. Ainsi tous ces exemples que vous nous opposez, tous ces prodiges de conversion, à l'égard desquels Dieu est comme sorti des lois ordinaires, ne tirent point à con-

[1] Faiseur de miracles.

séquence; et tous ces discours qu'on y ajoute sur la puissance de Dieu, sur la force «efficace, irrésistible, créatrice, victorieuse» de la grâce, tous ces discours solides d'ailleurs, appliqués à notre sujet, sont de vaines déclamations qui ne font rien contre nous.

Mais tous ces exemples de conversion et de pénitence sont-ils des miracles? Non, mes frères; aussi n'est-ce pas là tout ce que nous avons à répondre; et eussions-nous démontré qu'ils sont tous tels en effet, nous eussions peu fait encore, et vous retourneriez dans vos maisons, peut-être, chacun flatté de la chimérique espérance que Dieu fera dans votre lit de mort de pareils prodiges en votre faveur. Entrons dans une plus exacte discussion; remarquons, et c'est la grande solution que nous avons à proposer, remarquons que de tous ces pécheurs dont on nous oppose l'exemple, il n'y en a pas un seul, pas un seul qui soit dans le cas d'un chrétien qui diffère sa conversion, et qui ne prétend donner à Dieu que la lie de ses jours et les derniers moments d'une maladie mortelle. Non, de tous ces pécheurs il n'y en a pas un seul qui soit dans le cas d'un chrétien, et par conséquent il n'y en a pas un seul, pas un seul qui puisse fournir de prétexte raisonnable pour flatter les chrétiens que nous combattons. Développons cette réflexion, elle est de la dernière importance. Remarquez cinq différences essentielles : il y a de la différence, ou par rapport à leurs lumières, ou par rapport à leurs motifs, ou par rapport à la durée de leur crime, ou par rapport à leurs vertus, ou enfin par rapport à la certitude de leur conversion et de leur pénitence; cinq considérations, mes frères, que vous ne sauriez inculquer trop avant dans vos esprits. Quelques-unes conviennent à tous, quelques autres à une

partie. Vous prendrez sur vous d'appliquer vous-mêmes chacune de nos réflexions à l'exemple qui lui sera propre.

Nous parlons d'abord des lumières de ces deux sortes de pécheurs; nous soutenons qu'il y a une différence essentielle entre ces pécheurs, dont on nous oppose l'exemple, et les chrétiens qui diffèrent leur conversion. Car de tous ces pécheurs il n'y en a pas un seul qui fût éclairé au point où nous le sommes aujourd'hui. Zachée, les apôtres, les prophètes, David, toutes ces personnes dans l'époque dont il est question, étaient à cet égard inférieurs au plus ignorant des chrétiens. « Le plus petit au royaume des cieux est plus grand qu'eux [1]; » c'est Jésus-Christ qui l'a décidé. Saint Pierre n'avait pas encore vu la résurrection de Jésus-Christ, lorsqu'il eut la faiblesse de le renier. Le brigand converti n'en avait peut-être jamais ouï parler, lorsqu'il s'abandonnait à ses crimes, et saint Paul suivait les vieux préjugés du judaïsme, lorsqu'il persécutait les chrétiens, « et péchait par ignorance [2], » comme il le reconnaît lui-même. Première considération qui aggrave votre condamnation, et qui rend votre salut plus douteux si vous en différez l'ouvrage. « La grâce vous a été manifestée [3]. » Dieu vous a fait naître dans un siècle si éclairé, qu'il semble que l'esprit humain est allé au période de perfection le plus élevé où sa faiblesse lui permet d'atteindre; la philosophie est dégagée de tous ces termes ambigus, de tous ces points inutiles, de tous ces riens pompeux, dont on gâtait autrefois l'esprit de ceux à qui on voulait le former. On a porté la morale au degré suprême. La théologie est

[1] Luc VII. 28. — [2] Tim. I. 13. — Tite II, 11.

purgée, du moins dans quelques endroits, plut à Dieu le fût-elle partout! de toutes ces recherches épineuses, de toutes ces vaines questions qui amusèrent nos pères! Si quelques petits esprits suivent encore ces vieilles idées, on s'en rit, ils sont le sujet de l'ennui des peuples et l'aversion des savants, et on les laisse débiter leurs idées aux murs poudreux de leurs solitaires écoles.

Comment n'a-t-on pas prouvé, par exemple, l'existence d'un Dieu? Sur combien de preuves claires, aisées, démonstratives, n'a-t-on pas fondé ce point capital de la religion? Comment n'a-t-on pas éclairci le dogme de l'immortalité de l'âme? Avec quelle dextérité la philosophie ne s'est-elle pas accommodée avec la religion sur cet article, pour démêler l'esprit d'avec la matière, pour marquer les fonctions de chaque substance, pour distinguer ce qui appartient au corps, ce qui appartient à l'esprit? Comment n'a-t-on pas prouvé encore la vérité de la religion chrétienne? Avec quelle adresse n'a-t-on pas fouillé dans les enfoncements du passé le plus éloigné, montré à nos yeux, et rendu palpables des prodiges faits il y a dix-sept siècles?

Je ne dis pas ces choses pour faire l'éloge de notre siècle, et pour vous en donner une grande idée. Mes frères, j'ai des vues plus relevées. Toutes ces connaissances de nos jours sont dispensées par cette sage Providence qui veille sur votre salut, et serviront chacune à vous réfuter. Elles entrent dans l'économie du Saint-Esprit qui vous illumine. S'il est donc vrai que l'atrocité du crime se mesure par les connaissances de celui qui le commet; s'il est vrai que « ceux qui auront connu la volonté de leur maître seront punis de plus de coups que ceux qui ne l'avaient négligée que pour

l'avoir ignorée [1] ; » s'il est vrai « que le péché de ceux qui voient subsiste [2] » (comme disait Jésus-Christ); s'il est vrai « qu'il vaudrait mieux n'avoir jamais connu la voie de la justice, que de se détourner du saint commandement [3] ; » s'il est vrai « que Dieu redemandera cinq talents à ceux qui ont reçu cinq talents, tandis que ceux qui n'en avaient reçu que deux ne seront responsables que de deux [4] ; » s'il est vrai « que Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que Corazin et Bethzaïda [5]; » il est vrai aussi que votre raisonnement est sophistique, que l'exemple de ces pécheurs ne peut vous donner que des espérances trompeuses, pour vous flatter dans le délai de votre conversion.

De cette première considération il en naît une autre qui fait une seconde différence, se sont les motifs de conversion qui vous pressent et que les autres avaient à peine entrevus. Vous êtes pressés plus qu'eux par des motifs de reconnaissance : car qu'étaient toutes les grâces qu'ils avaient reçues de Dieu, au prix de celles dont il vous comble, vous qu'il a fait naître dans le « temps favorable, » dans « les jours de salut [6], » dans ces jours heureux où tant de « justes et tant de prophètes avaient désiré d'atteindre [7] ? » Plus qu'eux, par des motifs d'intérêt; vous qui avez « reçu de sa plénitude grâce sur grâce [8] ; » vous à qui « Jésus-Christ a révélé l'immortalité et la vie, » et qui, ayant de telles promesses, devez d'autant plus vous retirer « de toutes souillures de chair et d'esprit [9] ; » plus qu'eux, par des motifs de crainte; car « sachant ce que c'est que la crainte du Seigneur [10], » vous devez être portés « à la

[1] Luc x. 47. — [2] Jean ix. 41. — [3] 2. Pierre ii. 21. — [4] Matth. xxv. — [5] Matth. xi. — [6] 2. Cor. vi. 2. — [7] Matth. xiii. 17. — [8] Jean i. 16. — [9] 2. Cor. vii. 1. — [10] 2 Cor. v. 11.

foi ; » plus qu'eux, par des motifs d'émulation; car non-seulement vous avez « cette nuée de témoins [1], » mais vous avez le grand exemple, le modèle de perfection, qui vous a laissé de si beaux exemples « afin que vous suiviez ses traces [2] ; » qui vous dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; regardant Jésus le chef et le consommateur de votre foi [3], » vous devez être portés à ne « point vous relâcher en perdant courage [4] , » selon l'exhortation de saint Paul : plus qu'eux, par des motifs pris de la grandeur de votre origine; car « vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption, par lequel vous criez abba, » c'est-à-dire « père [5]. »

A quoi conduit cette réflexion? Si vous avez plus de motifs, vous êtes plus coupables : la miséricorde qu'ils ont obtenue ne conclut rien en votre faveur, et l'objection que vous tirez de leur exemple est entièrement sophistique. D'ailleurs cette supériorité de motifs rend votre conversion plus difficile, et détruit par cela même l'espérance que vous appuyez sur leur exemple. Car, quoique le Saint-Esprit ait un pouvoir suprême sur nos cœurs, il est pourtant très-constant que quand il opère notre conversion, il agit avec nous comme avec des personnes raisonnables, et d'une manière conforme à notre nature en nous proposant des motifs, et se servant de leur force pour nous porter à notre devoir. Or quand notre cœur a résisté pendant longtemps aux grands motifs de conversion, il y devient insensible.

Comment se sont faites ces conversions miraculeuses

[1] Hébr. XII. 1. — [2] 1. Pierre II. 21. — [3] Matth. XI. 29. — [4] Hébr. XII. 2, 3. — [5] Rom. VIII. 15.

que vous nous opposez? C'a été par une voie qui ne saurait avoir de succès par rapport à vous. Zachée voit pour la première fois Jésus-Christ, qui lui annonce le salut; Zachée sentant, par l'opération de la grâce, la force d'un motif qui ne lui avait jamais été proposé, se rend incontinent sans hésiter. Les prosélytes des apôtres sont encore en suspens sur l'idée qu'on doit se former de Jésus-Christ; « ils l'avaient crucifié par ignorance [1], » et Jérusalem demeure indéterminée sur ce qu'on doit penser de lui après sa mort. Les apôtres prêchent : ils prouvent par leurs miracles la vérité de sa résurrection. Alors ces hommes, frappés de ces motifs qui ne leur avaient jamais été proposés, se rendent incontinent. Ainsi le Saint-Esprit agissait dans ces cœurs, mais d'une manière conforme à leur nature, en leur proposant des motifs, et en employant la force de ces motifs pour les entraîner.

Mais cette conduite du Saint-Esprit a perdu de son efficace par rapport à vous. Quel motif désormais pourrait vous être proposé, qui ne l'ait été mille fois, et qui n'ait perdu de sa force par cela même? Sera-ce la miséricorde de Dieu? Mais vous l'avez « changée en dissolution [2]; » sera-ce l'idée d'un Jésus-Christ crucifié? Mais vous le crucifiez tous les jours sans remords et sans repentir; sera-ce l'espérance du paradis? Mais vous ne regardez « qu'aux choses visibles [3]; » sera-ce la crainte de l'enfer? Mais on l'a tracé mille et mille fois à vos yeux, et vous savez l'art malheureux d'en braver les peines et les horreurs. Quand donc Dieu emploierait en votre faveur ce même degré de puissance qui opéra ces conversions subites, il ne serait

[1] Act. III. 17. — [2] Jude IV. — [3] 2. Cor. IV. 18.

pas suffisant : quand il ferait le même miracle pour vous, ce miracle serait trop faible. Il faut une plus abondante portion de grâce pour vous convertir qu'il n'en fallut pour les autres, et par conséquent ce miracle moins grand qui leur a été accordé, ne conclut point pour celui qui est l'objet de votre espérance, et le frivole fondement de votre sécurité.

Une troisième différence est prise de la durée du péché ; car de tous ces pécheurs que nous avons marqués, si vous en exceptez le brigand converti, il n'y en a aucun qui ait persisté dans le vice jusques à la fin de sa vie. Saint Pierre, saint Paul, David, n'y ont été que quelques moments, que quelques jours, tout au plus que quelques années. La plus belle partie de leur vie a été consacrée au service de Dieu. Ils ont commis quelques actes d'infidélité, mais ils n'ont jamais cessé d'être fidèles. Leur chute a ébranlé leur foi, mais elle ne l'a point étouffée : elle l'a obscurcie, mais elle ne l'a point éteinte.

J'avoue que le bon brigand semble avoir avec les pécheurs que nous combattons cette triste conformité, d'avoir persisté dans le crime jusqu'aux extrémités de sa vie. Mais son histoire est si concise dans l'Évangile et si peu circonstanciée ; les conjectures que l'on peut faire sur son sujet sont si douteuses et si incertaines, qu'il n'est pas possible qu'un homme raisonnable y trouve de règle certaine pour sa conduite. Quel homme était ce brigand ? Quel fut son crime ? Quel motif put l'y animer ? Quel fut le premier moment de sa dépravation ? Quel fut celui de sa pénitence ? Quel moyen la grâce mit-elle en avant pour le convertir ? Autant de questions, autant de doutes, autant de raisons suffisantes pour ne rien conclure de sa conversion. Peut-

être n'avait-il fait ce funeste métier que depuis un petit espace de temps. Peut-être qu'entraîné par une malheureuse facilité, il fut moins coupable de larcin que de mollesse et de complaisance. Peut-être que complice de la sédition de Barrabas, il avait moins en vue de troubler la société que de donner des bornes à la puissance tyrannique et exorbitante des Romains. Peut-être que, surpris par faiblesse, ou tenté par nécessité, il trouva sa condamnation dans le premier acte de son crime. Peut-être qu'ayant croupi plusieurs années dans la prison, il avait fait plusieurs actes de pénitence. Nous n'affirmons pas ces choses, ce ne sont là que des conjectures, mais tout ce que vous pouvez y opposer ne seront que des conjectures pareilles qu'on peut réfuter avec la même facilité. Et quand même on réfuterait également toutes ces probabilités, combien de circonstances ne se rencontre-t-il pas dans votre vie, qui ne furent point la sienne et qui vous rendent plus coupables? Nous l'avons dit, il n'avait point reçu l'éducation que vous avez eue, il ne fut point participant d'un torrent de grâces spirituelles qui vous inondent, il ignorait mille motifs qui vous pressent : dès qu'il connut Jésus-Christ, il l'aima et il crut en lui. Et comment encore? Quelle foi? Dans quel temps? De la manière du monde la plus héroïque; une foi telle qu'il ne s'en trouva jamais de pareille en Israël; dans le temps que Jésus-Christ est attaché à la croix, lorsqu'il est percé de clous, lorsqu'il est livré à une populace effrénée, lorsqu'on crache sur son visage, lorsque le Grec s'en rit, lorsque le Juif s'en scandalise, lorsque Judas le trahit, lorsque saint Pierre le renie, lorsque les disciples prennent la fuite, lorsque Jésus, « anéanti souverainement, n'a plus de forme que celle de servi-

teur[1]; » le brigand semble avoir pris à lui toute la foi, et composer lui seul toute l'Église. Après tout, c'est ici un exemple unique; si le brigand qui se convertit vous rassure dans vos crimes, tremblez, tremblez, pécheurs, en jetant les yeux sur celui qui s'endurcit à son côté, et que la rareté de cette conversion tardive vous fasse craindre de n'avoir pas été choisi de Dieu précisément pour fournir un second exemple à l'univers du succès d'une conversion différée jusqu'à la mort.

Une quatrième différence roule sur les vertus de ces pécheurs dont on nous allègue l'exemple; car quoiqu'une habitude criminelle suffise pour entraîner dans l'abîme celui qui s'y abandonne, quelque vertu qu'il ait d'ailleurs, s'il manque de faire pénitence, il est certain qu'il y a une distance infinie entre l'état de deux hommes, dont l'un est tombé véritablement dans le crime, mais qui d'ailleurs a les vertus d'un grand saint, et celui d'un autre qui, manquant des vertus d'un grand saint, est tombé dans le même crime. Vous supportez un défaut dans un domestique, lorsqu'il a les talents essentiels pour votre service; ce défaut vous serait insupportable dans la personne d'un autre homme privé des mêmes talents.

Appliquez cette réflexion au sujet que nous traitons. Il s'agit de savoir si Dieu vous fera miséricorde après de grands crimes. Vous nous alléguez pour vous rassurer l'exemple de ces pécheurs qui l'ont obtenue après avoir porté le crime, du moins selon votre prétention aussi loin que vous. Prenez deux balances; pesez d'une main vos crimes avec leurs crimes, et de l'autre vos vertus avec leurs vertus. Si le poids est égal, votre rai-

[1] Phil. II. 7.

sonnement conclut; la grâce qu'ils ont obtenue est un garant infaillible que vous n'en serez point exclus; mais s'il se trouvait de la différence dans cet examen ; s'il se trouvait au lit de votre mort que vous leur eussiez ressemblé dans ce qu'ils eurent d'odieux, et non dans ce qu'ils eurent de recommandable, ne concevez-vous pas, mes frères, l'injustice de votre prétention, et la grossièreté de vos sophismes?

Or qui est-ce, qui est celui d'entre les chrétiens, qui, s'abandonnant au crime, osera se comparer à ces grands saints par rapport à leurs vertus, comme nous reconnaissons sans peine qu'ils leur sont conformes par rapport à tous leurs excès? Vous « suivez aujourd'hui la multitude pour faire le mal[1], » comme autrefois Zachée et les apôtres avant leur conversion : jusque-là le parallèle est juste; mais pourrez-vous vous rendre témoignagne comme eux d'avoir suivi Jésus-Christ à sa première sommation; de n'avoir été rebuté ni par la sévérité de ses lois, ni par les sanglantes horreurs de sa croix et de son martyre? Vous immolez comme David à une impudique Bath-Scebah les droits du Seigneur, qui vous imposent la tempérance et la chasteté : jusque-là le parallèle est juste; mais aurez-vous comme lui « porté la loi de Dieu au dedans de vos entrailles[2]? » Vous serez-vous comme lui « levés à minuit pour chanter ses louanges immortelles[3]? » Aurez-vous fait comme lui, de la charité votre gloire, et de la piété vos délices? Vous persécutez l'Église comme saint Paul, et par vos objections malignes, par vos railleries profanes, vous lui enlevez des disciples, comme autrefois ce zélateur, par les persécutions et par les supplices : jusque-là le

[1] Exode XXIII. 2. — [2] Ps. XL. 9. — [3] Ps. CXIX 62.

parallèle est juste, mais aurez-vous dit à Jésus-Christ, comme lui : « Seigneur, que veux-tu que je fasse [1], » dès qu'il vous sera apparu sur le chemin de Damas? N'aurez-vous consulté comme lui « ni la chair ni le sang [2], » lorsqu'il aura été question d'aller à Jérusalem et d'abjurer les préjugés de vos pères? Aurez-vous porté le zèle comme lui jusqu'à sentir votre « cœur s'aigrir [3] » à l'aspect d'un autel superstitieux, et la charité jusqu'à consentir « d'être fait anathème par vos frères [4]? » Vous avez renié Jésus-Christ comme saint Pierre, et cette molle lâcheté, qui vous a fait plier dans telle et telle société lorsqu'on attaquait la vertu, vous a rendus semblables à cet apôtre qui le renia dans la cour de Caïphe : jusque-là le parallèle est juste; mais aurez-vous été comme lui tout brûlant pour les intérêts de sa gloire? Aurez-vous dit avec une ardeur pareille à la sienne : « Seigneur, tu sais que je t'aime [5]? » Vous aura-t-on vus comme lui prodigues de votre sang pour sceller les vérités de l'Évangile, et après avoir été « en spectacle [6] » à tout l'univers, aurez-vous servi comme lui « d'aspersion sur le sacrifice [7] ? » Vous êtes comme le brigand; ce faux poids et cette fausse mesure dont vous usez dans le secret de vos comptoirs et de vos magasins; ou cette autorité dont vous abusez à la face de l'univers sur vos tribunaux, vous rend tels que ce malheureux qui peut-être surprenait les passants avec finesse, ou qui les attaquait à force ouverte : jusque-là le parallèle est juste; mais aurez-vous eu comme lui des yeux qui aient percé tous ces nuages dont la croix de Christ était entourée? Aurez-vous reconnu comme lui le Dieu du ciel et de la terre dans la personne d'un

[1] Actes IX. 6. — [2] Galat. I. 16. — [3] Actes XVII. 16. — [4] Rom. IX. 3. — [5] Jean XXI. 17. — [6] 1. Cor. IV. 9. — [7] Philip. II 17.

crucifié? Aurez-vous réparé comme lui par la sincérité d'un dernier soupir les crimes de toute une vie? Si le parallèle est juste, votre raisonnement est concluant, et votre recours à la grâce aura un pareil succès; mais si le parallèle est imparfait, et s'il se trouve au lit de votre mort que vous n'avez suivi ces personnages que dans ce qu'ils eurent d'odieux, votre preuve est sophistique, et vous devez renoncer du moins aux espérances que vous aviez appuyées sur leurs exemples.

Enfin nous trouvons cette dernière différence entre les chrétiens qui diffèrent leur conversion, et ces pécheurs dont on nous oppose l'exemple; c'est qu'il est certain que ceux-ci se sont convertis et qu'ils ont obtenu miséricorde, au lieu qu'il est très-douteux encore si les autres y auront part et s'ils se convertiront jamais. Dans votre raisonnement, ce qui fait la force de votre objection fait la solidité de notre réponse. Un pécheur, tandis qu'il s'abandonne au crime, est dans une situation flottante, placé entre la vie et la mort, également incertain s'il aura part au salut, ou s'il sera la victime de l'enfer. Voilà ce que font les pécheurs qui diffèrent leur conversion : voilà ce que nous combattons. Vous nous alléguez l'exemple de gens qui ont pardessus vous la détermination de leur état, et de qui la pénitence a été vérifiée par l'expérience. Tous ces pécheurs, lorsqu'ils s'abandonnaient au crime comme vous, étaient comme vous aujourd'hui incertains s'ils auraient part à la grâce, ou si l'accès leur en serait fermé. L'accès leur en a été ouvert, la grâce leur a été donnée : voilà la question décidée; voilà le doute terminé par rapport à eux.

Mais vous êtes dans des circonstances tout opposées. Vous avez ce qu'il y eut de flottant dans l'état des au-

tres et non ce qu'il y eut de déterminé, et qui le fit pencher du côté favorable. Dans cette cruelle incertitude, qui est fondé en raison? Ou nous qui sommes épouvantés du danger réel que vous courez, ou vous qui vous appuyez sur l'espérance incertaine de vous en affranchir? Qui est fondé en raison, ou ce directeur commode, qui dans vos plus grands excès étale à vos yeux ces mêmes miséricordes divines, qui vous servent de prétexte pour vous affermir dans le crime, ou nous qui faisons briller à vos yeux le glaive redoutable de sa vengeance, pour troubler cette indolence et pour vous réveiller de cette molle sécurité?

Rassemblez maintenant, mes frères, toutes ces différentes réflexions, et s'il vous reste quelque ombre d'équité, renoncez aux avantages que vous prétendiez tirer de ces exemples. Considérez non-seulement que plusieurs de ces conversions sont hors des voies ordinaires de la religion, mais qu'elles n'ont pu être opérées que par des miracles. Considérez que de tous ces pécheurs il n'y en a pas un seul qui soit dans le cas d'un chrétien qui diffère sa conversion jusques aux extrémités de sa vie. Considérez que vous êtes éclairés d'une vive lumière qu'ils avaient à peine entrevue. Considérez que vous êtes pressés de mille motifs qui leur étaient inconnus. Considérez qu'ils n'ont passé pour la plupart qu'un petit espace de temps dans le crime, et que vous consumez toute votre vie. Considérez qu'ils ont eu de grandes vertus qui les rendirent agréables aux yeux de Dieu, et que vous ne pourrez lui offrir que vos égarements ou votre indolence. Considérez qu'ils se sont relevés par la pénitence et qu'ils ont donné des preuves constantes de leur sincérité, au lieu que vous êtes encore dans l'incertitude de vous convertir jamais, et que

vous allez même vous réduire dans l'impossibilité de le faire. Et voyez si vos raisonnements étaient justes et vos prétentions bien appuyées.

Ces exemples sont consolants, nous le reconnaissons, mes frères, pour les pécheurs qui travaillent sans relâche à se relever. J'aime à les proposer à ces cœurs contrits et navrés, à ces consciences « froissées, brisées et tremblantes à la parole [1] » de Dieu. Nous ne venons pas rétrécir le chemin du ciel : nous ne venons pas prêcher une morale farouche, et vous annoncer une divinité cruelle et barbare. Plût à Dieu que chacun des pécheurs qui nous écoutent voulût revenir à lui-même, et grossir la liste de ces exemples en qui la grâce a triomphé! Mais les âmes endurcies n'y sauraient rien apercevoir qui ne doive les effrayer.

Jusques ici nous avons examiné l'exemple de ces pécheurs qui semblaient combattre nos principes. Voyons en peu de mots ceux qui les établissent, prouvons ainsi par l'expérience, que la patience de Dieu a ses bornes, et que pour le trouver favorable, il faut « le chercher pendant qu'il se trouve, et l'invoquer tandis qu'il est proche. » C'est notre seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Trois fameux exemples, mes frères, trois funestes monuments établissent ces grandes vérités. Indiquons-les : 1. Les catastrophes publiques. 2. Les pécheurs endurcis. 3. Les mourants. Heureux ceux que les malheurs d'autrui rendront avisés!

1. Premièrement les catastrophes publiques. Il y a sur chaque église un temps marqué par la Providence :

[1] Esaïe LXVI. 5.

il y a un temps où « le Seigneur se trouve, » et un temps « où il ne se trouvera point. » Un temps où il se trouve; alors le commerce fleurit, les familles prospèrent, les armées sont victorieuses, les politiques gouvernent avec succès, les sanctuaires sont ouverts, les fêtes solennelles sont publiées, et les fidèles se disent les uns aux autres : « Venez, et montons la montagne de l'Éternel [1]; » voilà le temps où « le Seigneur se trouve; » temps heureux qui n'aurait d'autres bornes que celles de la durée du monde, si l'ingratitude des hommes n'y faisait succéder cet autre temps où « le Seigneur ne se trouve point. » Alors le commerce est interrompu, les familles tombent en décadence, les armées sont mises en déroute, les politiques sont confondus, les sanctuaires sont renversés, les fêtes solennelles cessent, « et la terre vomit ses habitants [2], » selon l'expression de Moïse.

Isaïe nous fournit une preuve de cette terrible vérité dans la personne des Juifs de son temps. Il leur parlait alors, il priait, il exhortait, il menaçait, il tonnait. Combien de fois l'entendit-on dans les rues de Jérusalem, tantôt voulant attirer cette malheureuse nation par des cordages d'humanité, tantôt voulant « l'arracher comme du feu, et la sauver par la frayeur [3]! » Combien de fois fit-il résonner ces menaçantes paroles : « Voici, le Seigneur s'en va ôter de Jérusalem tout le soutien du pain et tout le soutien de l'eau, l'homme fort et l'homme de guerre, le juge et le prophète, le prévoyant et l'ancien, l'homme d'autorité et le conseiller, l'artisan et l'homme éloquent [4]! » Combien de fois leur dit-il de la part de Dieu : « Écoutez ce que je vais

[1] Michée IV. 2. — [2] Lévit. XVIII. 28. — [3] Jude XXIII. — [4] Esaïe III. 1, 2, 3, et suiv.

faire à ma vigne. J'ôterai sa haie, et elle sera broutée; je romprai sa cloison, elle sera foulée; je la réduirai en désert, les ronces et les épines y croîtront; je défendrai à la pluie des cieux de tomber sur elle[1]! Combien de fois leur représenta-t-il, dans un malheureux avenir, les Chaldéens s'approchant, Jérusalem assiégée, la sainte Cité jonchée de corps morts, le temple de l'Éternel réduit en monceaux de pierres, le mont sacré ruisselant de sang, la Judée ensevelie dans ses cendres ou noyée dans le sang de ses habitants! Combien de fois avec une voix plus tendre cria-t-il : « O si tu eusses obéi à mes commandements[2]! Pourquoi seriez-vous encore battus? Pourquoi ajoutez-vous révolte sur révolte? Depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien d'entier en lui[3]; toi, porte, hurle; toi, ville, crie; toi, tout le pays des Philistins, sois saisi d'épouvante[4]. Entre dans la roche, cache-toi dans la poudre, à cause de la frayeur de l'Éternel[5]. Il était temps alors de prévenir tous ces malheurs, et c'était le but du prophète et le dessein de notre texte; mais les Juifs s'endurcirent à cette voix. Dieu prononça sa sentence; il exécuta l'arrêt de sa colère; il fit approcher le Chaldéen des murs de Jérusalem, et alors (dit l'historien sacré) « il n'y eut plus de remède[6]. » Le peuple juif fit bien ses efforts pour fléchir le courroux du ciel; les vieillards élevèrent bien des voix plaintives et tremblantes; les enfants jetèrent bien des cris lugubres et perçants; les filles de Jérusalem firent bien retentir leurs sons lamentables; « les sacrificateurs pleurèrent *bien* entre les portiques et l'autel[7]; » ils dirent bien mille et mille fois avec des sanglots redoublés : « Éternel, pardonne à

[1] Esaïe v. et suiv. — [2] Esaïe xlviii. 18. — [3] Esaïe i. 5. — [4] Esaïe xiv. 31. — [5] Esaïe ii. 10. — [6] 2. Chron. xxxvi. 16. — [7] Joël ii. 17.

ton peuple, n'expose point ton héritage à l'opprobre [1]. C'en était fait alors, le temps était expiré; « le Seigneur ne se trouvait plus, et tout cet appareil de pénitence, dont la plus petite partie eût suffi peut-être pour désarmer le courroux du ciel dans une autre occasion, fut entièrement inutile. C'est ce qui est exprimé d'une manière si noble et si énergique dans ces belles paroles que nous voudrions imprimer à jamais dans votre mémoire : « Le Seigneur, le Dieu de leurs pères, leur envoyait des messagers en toute diligence, parce qu'il était touché de compassion envers son peuple; mais ils se moquaient de ces messagers, ils méprisaient leur parole; jusqu'à ce qu'enfin la colère de l'Éternel s'enflamma contre son peuple tellement qu'il n'y eut plus de remède. C'est pourquoi il fit monter contre eux le roi des Chaldéens, qui tua les jeunes gens avec l'épée; il ne fut touché de pitié ni envers les jeunes gens, ni envers les vieillards et les gens décrépits. On brûla aussi la maison de Dieu, on démolit ses palais [2].

Ce qui arriva à la Jérusalem ancienne se vit aussi dans la Jérusalem moderne. J'appelle la Jérusalem moderne celle qui subsistait du temps de Jésus-Christ. Mille oracles lui prédirent la venue du Messie; les prophètes dirent qu'il allait venir; saint Jean-Baptiste leur annonça qu'il était à la porte; Jésus-Christ vint enfin, dit : Me voici. Il se promena dans les rues de Jérusalem, il les instruisit par sa doctrine, il les étonna par ses miracles, il les pressa par son exemple, cria dans leurs assemblées : « Marchez tandis que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent [3]. Jérusalem, Jérusalem qui tuez les prophètes, combien de fois

[1] Joël II. 17. — [2] 2. Chron. XXXVI. 15 et suiv. — [3] Jean XII. 35.

n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez point voulu[1]. » Il était temps alors; mais ils le laissèrent écouler ce temps précieux. Et que dit Jésus-Christ? « O si tu avais reconnu, au moins en ce jour qui t'est donné, les choses qui regardent ta paix! Mais maintenant elles sont cachées à tes yeux[2]. » Sentez-vous toute la force de ces dernières paroles : « Maintenant elles sont cachées à tes yeux? » Jérusalem n'était pourtant pas détruite encore, le temple subsistait encore, les Romains leur offraient la paix, le siége n'était pas formé; plus de quarante ans s'écoulèrent entre la menace et l'événement. Cependant dès lors, ces choses « étaient cachées à leurs yeux; » dès lors leur perte était résolue; dès lors les jours de leur visitation étaient expirés; dès lors le jour de leur ruine était assigné. Tant il est vrai que le temps de la patience a ses bornes, et que la miséricorde ne vient pas toujours à point nommé, et dans le moment précis qu'il nous plaît de lui assigner.

Mais, mes frères, à qui prêché-je? A qui prouvé-je aujourd'hui cette triste vérité? Qui compose cet auditoire? Qui sont ces « tisons retirés du feu, » et ces réchappés « de la grande tribulation[3]? » Par quel coup de la Providence paraît ici à mes yeux cet amas de tant de provinces? D'où êtes-vous? Quelle terre vous vit naître? Ah! mes frères, que vous êtes savants sur la vérité que je prêche! Le temps de la patience a ses bornes, disions-nous : hélas! pouvez-vous l'ignorer? N'en êtes-vous pas des témoins d'expérience? Nos preuves ne sont-elles pas sensibles? Demandez-vous

[1] Matth. XXIII. 37. — [2] Luc XIX. 42. — [3] Joël III. 2.

des arguments plus concluants? Venez, voyez; allons sur les masures de nos temples [1], allons voir la poudre de nos sanctuaires; allons voir nos forçats dans les fers et nos confesseurs dans les chaînes [2], allons voir la « terre qui nous vomit [3] » sur la face de l'univers, et le nom réfugié vénéré, dirai-je, ou en horreur par toute la terre? Et pour vous présenter des objets plus touchants encore, allons voir nos frères au pied d'un autel qu'ils croient idolâtre, les mères soutenant la fortune de leur maison aux dépens de l'âme de leurs enfants qu'elles vouent à l'idolâtrie, et par un funeste retour* conservant cette même fortune à leurs enfants aux dépens de leur âme propre. Cédez, cédez à nos misères, catastrophes des siècles passés, mères dont la tragique mémoire étonne la postérité, parce que vous fûtes forcées par les horreurs de la famine à manger la chair de vos fils, et à conserver votre vie en l'arrachant à ceux qui l'avaient reçue de vous! Quelque sanglant que fût votre état, vous ne leur ôtiez qu'une vie passagère, et vous dérobiez par un même coup eux et vous aux rigueurs de la famine. Ici tout se suit dans le même abîme, et, par un prodige inouï, la mère se nourrit, s'il faut ainsi dire, de la substance de l'âme de son fils, et le fils à son tour dévore la substance de l'âme de sa mère.

[1] On avait détruit, sous des prétextes divers, un grand nombre de temples dans les années qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes. Ceux qui restaient debout en 1685 furent renversés en vertu d'une disposition spéciale de l'édit révocatoire. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Les bagnes de Marseille et de Toulon étaient remplis de protestants condamnés aux galères (Voir l'*Histoire des réfugiés protestants*, tome Ier pages 99 à 101). (*Note de l'éditeur.*)

[3] Apoc. VII. 14; Levit. XVIII. 28.

(*) Il y a une déclaration du roi de France qui porte que l'on confisquera le bien de ceux qui ne feront pas les actes de bons catholiques romains, au lit de la mort. (*Note de Saurin.*)

Ah! mes frères, voilà nos preuves, voilà nos arguments, voilà les solutions que nous opposons à vos objections ; voilà véritablement le temps où le « Seigneur ne se trouve plus. » Car depuis vos misères, quels efforts n'avez-vous pas faits pour les terminer et pour fléchir la vengeance qui vous poursuit ; combien d'humiliations, combien de jeûnes, combien de soupirs, combien de larmes, combien de protestations, combien de mères éplorées, satisfaites de la ruine de leur maison, ont demandé pour tout butin l'âme de leurs enfants? Combien « de Jobs, » combien « de Samuels se sont tenus devant Dieu [1], » et ont imploré la délivrance de l'Église? Tout cela est inutile. Le temps est écoulé, le Seigneur ne se trouve plus, et peut-être, peut-être ne se trouvera-t-il jamais.

Heureux dans l'excès de nos misères si nous pouvions espérer qu'elles seront salutaires à ceux qui nous ont recueillis sur leurs bords dans notre naufrage! Car, mes frères, nous consentons que vous détourniez les yeux de ce que notre exil a de glorieux, et que vous ne l'envisagiez que par ce qu'il a de déplorable. Que vous disent ces troupes fugitives et ces familles démembrées? Nous sommes envoyés de la part du Dieu des vengeances. En nous arrachant à notre patrie, il nous a dit : Allez, allez peuple malheureux, allez apprendre à l'univers ce que c'est que de tomber entre les mains d'un Dieu irrité. Portez au monde chrétien vos sanglantes mais salutaires leçons, et dites à tous mes enfants, en quelques lieux du monde qu'ils puissent être : « Si vous ne vous amendez, vous périrez, vous périrez semblablement [2]. » Mais vous subsistez,

[1] Jérem. xv. 1. — [2] Luc xiii. 3.

murs de ce temple, vous florissez, provinces bienheureuses, et la patience de Dieu a ses bornes! Je m'arrête sur les bords d'un sinistre augure.

2. Je ne fais plus qu'indiquer les matières. L'expérience nous fournit un second exemple; c'est l'endurcissement des pécheurs. C'est une opinion assez ordinaire, et qui n'est pas sans fondement, que le temps de la pénitence embrasse toute la vie, et que tandis que Dieu nous laisse encore au monde, il a pour but de nous convertir. C'a été la pensée du paraphraste chaldaïque, qui explique ainsi les paroles de mon texte : « Cherchez l'Éternel tandis que vous êtes en vie; invoquez-le tandis qu'il vous laisse au monde. » Nous ne combattons pas cette pensée. Cependant nous osons soutenir qu'on voit tous les jours dans l'Église des pécheurs que la grâce semble avoir abandonnés, et qui paraissent être perdus sans ressource.

Combien ne voyons-nous pas de gens parmi nous qui, pour s'être accoutumés à pécher contre les mouvements de leur conscience, pèchent enfin sans remords et sans repentir? Si les choses que nous leur prêchons étaient des choses problématiques, si elles étaient telles qu'elles laissassent quelque lieu au doute et à l'incertitude, en sorte qu'on ne pût s'assurer si elles sont permises ou défendues, nous ne serions pas surpris de cette insensibilité. Mais ne voyons-nous pas des chrétiens commettant de sang-froid les crimes les plus énormes, entretenant des commerces infâmes, nourrissant des animosités invétérées qu'ils communiquent de père en fils, et qu'ils font passer en héritage dans les familles? Ne voyons-nous pas des personnes qui commettent ces choses de sang-froid, sans remords, sans repentir, qui sont moins émues aujourd'hui de

l'excès du crime qu'ils ne l'étaient autrefois de la seule pensée du crime, et qui sont aussi insensibles à tout ce que nous pouvons dire pour les émouvoir, que si nous racontions des fables et si nous débitions des contes frivoles? D'où vient cela, mes frères? De cela même que nous avons tâché de vous prouver par nos discours précédents; c'est que les habitudes se fortifient lorsqu'on néglige de les corriger; c'est que le Saint-Esprit se retire, c'est qu'il cesse de frapper à la porte de nos cœurs, c'est qu'il nous abandonne à nous-mêmes quand nous persistons à lui résister. Ce sont là « Ces consciences cautérisées [1]; » ce sont ces esprits fascinés; ce sont « ces hommes livrés à un esprit dépourvu de sens [2]; » ce sont « ces cœurs engraissés; » ce sont « ces yeux qui voient et qui n'aperçoivent point, ces intelligences qui entendent et qui ne comprennent point [3], » selon le style de l'Écriture. Et si les raisonnements que nous avons pressés dans nos discours précédents ont été incapables de vous convaincre, ne nous contestez pas du moins ce que vous voyez tous les jours, et qui se passe sous vos yeux. Après cela, prédicateurs, étonnez-vous si vos raisonnements, si vos preuves, si vos démonstrations, si vos instances les plus pathétiques et les plus tendres ont souvent si peu de succès. Dieu combat lui-même contre vous. Vous démontrez, et Dieu « bouche les yeux [4]; » vous exhortez, et Dieu « endurcit » le cœur, et cet esprit, cet esprit qui par sa puissance victorieuse travaille avec nous pour illuminer les simples et pour faire entendre « son secret à ceux qui le craignent [5]; » cet esprit, par une puissance vengeresse,

[1] 1. Tim. IV. 2. — [2] Rom. I. 21, 24. — [3] Esaïe VI. 10. — [4] Esaïe VI. 10. — [5] Ps. XXV. 14.

affermit les autres dans leur insensibilité volontaire.

Ce période funeste vient souvent avec plus de rapidité que l'on ne pense. Quand nous parlons de ces pécheurs qui sont devenus comme incorrigibles, nous n'entendons pas seulement ces vieillards qui ont roulé des cinquante, des soixante années dans le crime, et en qui le péché est devenu comme naturel. Nous parlons même de ceux qui, dans un âge moins avancé, pour avoir refusé de consacrer à Dieu les premières années de leur jeunesse, et pris à titre de bel esprit l'incrédulité et l'athéisme, sont devenus des athées en effet, en sorte que rien n'est capable de les émouvoir. D'abord c'était un simple défaut de zèle, de là est venu le relâchement; après a suivi la froideur; depuis l'indolence; ensuite le mépris pour la religion; enfin la profanation la plus outrée et la plus opiniâtre. Je vous propose ces exemples à vous qui êtes susceptibles encore des impressions de la grâce. Ils sont placés sous vos yeux par la Providence pour vous inspirer un tremblement salutaire; et Dieu les expose dans l'Église comme ces mâts fracassés que l'on laisse sur les bancs de l'Océan pour avertir les nautoniers, et pour leur dire: Éloignez-vous d'ici, passants; fuyez cet endroit funeste, et que les débris de notre naufrage vous fassent chercher une mer plus sûre et une route moins périlleuse.

3. Nous produisons un troisième exemple, et plût à Dieu que nous eussions moins de droit de le produire, et que nous fussions moins savants sur cette matière! Ce sont vos mourants; exemple que vous vous proposez vous-mêmes pour vous endurcir dans le vice, mais qui serait plus propre à vous effrayer si vous saviez le comprendre. On voit pour l'ordinaire qu'il n'y a point de

mourant, pour méchant qu'il ait été pendant sa vie, qui ne paraisse converti au lit de la mort ; l'on se persuade facilement qu'il n'y en a point aussi qui ne le soit en effet, et qu'il n'y a rien de si facile que de se convertir dans ces derniers moments. Mais deux choses m'ont toujours prévenu contre ces repentances tardives : les caractères mêmes de ces repentances, et surtout leurs suites.

Premièrement, les caractères de ces repentances. Quand on connaît un peu le cœur humain, on voit bien qu'il n'y a rien que de forcé, pour l'ordinaire, dans ces sortes de conversions ; que c'est la crainte du péril, et non des sentiments de piété et de justice ; que c'est l'approche de la mort, et non la haine du péché ; que ce sont les horreurs de l'enfer, et non les transports d'un véritable zèle qui animent ces pénitents. Le matelot, pendant qu'il jouit d'un vent favorable, brave la Divinité, vomit des blasphèmes contre le ciel, et semble ne reconnaître d'autre Providence que son art et son industrie. L'air s'épaissit, les bondes des cieux viennent à s'ouvrir, le tonnerre se fait entendre, l'éclair brille dans les airs, les vents mugissent, l'écume blanchit, l'abîme de l'Océan semble monter dans les cieux, et les cieux semblent à leur tour être précipités dans l'abîme ; la conscience, réveillée par ces affreux objets, plus bouleversée encore par l'image de l'enfer, et par la pensée d'une mort prochaine et inévitable, cherche à se dérober à la fureur du Dieu qui la poursuit. Le blasphème se change en bénédictions, la présomption en prières, la sécurité en terreur. Le scélérat tout à coup devient un saint du premier ordre ; et, comme pour tromper la Divinité, après s'être trompé lui-même, il veut, à la faveur de cette fausse régéné-

ration, s'ouvrir les portes des cieux, et s'attirer tous les droits de la vraie pénitence.

Que de conversions de ce genre vous éblouissent, chrétiens! Que de nautoniers parmi vous dont les larmes et les soupirs ne doivent leur naissance qu'aux horreurs d'un péril présent auquel on veut se soustraire! Mais ce n'est point dans l'agitation produite par le danger que l'on peut connaître si l'on a un recours sincère à la grâce; c'est dans la tranquillité, et lorsque l'âme concentrée dans elle-même peut s'examiner de sang-froid, et se voir dans son état naturel. Ce n'est pas lorsque le monde nous quitte que nous pouvons commencer à quitter le monde en vrais chrétiens; c'est lorsque le monde est à notre porte, et qu'il dépend de nous d'en goûter les charmes.

Mais ce qui décide sur ces résolutions précipitées, ce sont leurs suites. De tous ces saints faits à la hâte, vous n'en trouverez presque aucun qui, affranchi du péril, remplisse les projets qu'il avait formés. Il n'y en a presque aucun qui ne se plonge dans le crime avec la même rapidité qu'il avait fait paraître pour s'en retirer; argument plus que démonstratif que ces conversions n'étaient pas sincères; car si cela avait été un zèle véritable et un principe d'amour pour Dieu qui vous eût dicté tous ces discours, et qui eût allumé ce feu dont vous paraissez embrasés, vous vous fussiez sans doute soutenus dans la suite; et comme l'on ne voit aucun fruit de ces ferventes résolutions, on doit être convaincu qu'elles étaient extorquées; car votre cœur passerait-il ainsi en un moment dans les deux extrémités? passerait-il dans un moment de la pénitence à l'endurcissement, et de l'endurcissement à la pénitence? corrigerait-il dans un moment l'habitude du vice pour revêtir l'habitude de la

piété, et renoncerait-il avec une égale facilité à l'habitude de la piété pour reprendre l'habitude du vice? L'exemple de ceux que Dieu rappelle à la vie doit régler votre jugement sur ceux qui en sont enlevés.

A toutes ces preuves, mes frères, qu'il ne m'est plus permis de mettre dans tout leur jour, je crains qu'on n'en puisse bientôt ajouter une autre; je crains qu'un quatrième exemple ne fasse bientôt voir à l'univers combien il est dangereux de différer sa conversion. Cette preuve, cet exemple, c'est vous-mêmes pour la plupart. A voir le genre de vie que suit le plus grand nombre de vous, l'on ne trouve que trop de lieu à cette funeste conjecture. Mais vous verrions-nous sans frémir courir à bride abattue dans un abîme, dont des regrets sans fin et des larmes éternelles seront incapables de vous retirer? Non, mes frères, nous redoublons nos instances, nous faisons de nouveaux efforts pour inculquer dans vos esprits ces vérités importantes.

APPLICATION.

La première chose que nous exigeons de vous, c'est que vous entriez dans votre cœur, et que vous vous rendiez justice à vous-mêmes; c'est que vous reconnaissiez que vous êtes, pour la plupart, dans la funeste situation que nous avons attaquée; que vous êtes presque tous dans le cas du renvoi de la conversion. Je sais que le cœur humain a ses illusions et la conscience ses profondeurs. Mais après tout vous n'êtes pas aveugles à ce point, entraînés les uns par l'avarice, les autres par l'ambition; les uns par la volupté, les autres par la médisance; les uns par une fierté que rien ne peut faire plier : vivant comme vous faites la plupart, placés dans

une ville où l'on trouve toutes les occasions du crime qui se rencontrent dans les grands lieux, et toute la facilité qui se voit dans les petits, vous n'êtes pas assez aveugles pour croire être en état de grâce, tandis que vous persisterez dans cet état. Et comme je suppose d'ailleurs que personne de vous n'a porté la fureur jusqu'à se dire à soi-même : J'ai pris mon parti, je me jette tête baissée dans les abîmes des enfers, je consens d'en être la proie éternelle; comme personne de vous ne porte la fureur jusqu'à ce point, je suis en droit d'en conclure que vous vous fondez presque tous sur une conversion éloignée. Commencez par là; commencez par vous rendre justice sur ce point; c'est la première chose que nous exigeons.

La seconde, c'est que vous rappeliez dans votre mémoire les raisons que nous vous avons rapportées dans nos discours précédents contre le renvoi de la conversion, et que vous en reconnaissiez la force. D'abord nous vous avons parlé simplement comme à des hommes qui ont un bon sens et une raison naturelle; nous avons prouvé par votre propre constitution que la conversion devient difficile ou impraticable à mesure qu'on la diffère. Nous vous avons traités ensuite comme chrétiens, comme reconnaissant une révélation émanée du ciel, et nous avons tâché de vous prouver ces vérités par cette révélation, par le génie de l'économie du Saint-Esprit, par la nature des conditions de l'alliance de grâce, points capitaux de votre foi, articles fondamentaux de votre religion, et dont vous ne sauriez vous éloigner si vous avez quelque ombre de christianisme. Aujourd'hui nous venons d'apporter tous nos soins à vous faire sentir les mêmes choses par des expériences claires, certaines et incontestables. Mettant donc à part ce qui nous concerne

en particulier, et notre propre faiblesse que nous reconnaissons et que nous sentons, rendez justice à nos preuves, reconnaissez-en la force, et voyez si vous avez encore quelques difficultés à y opposer. Cherchez, examinez, approfondissez. N'est-il pas vrai que les mauvaises habitudes s'enracinent avec les années, qu'elles s'emparent de nos cœurs, qu'elles prennent possession de toutes les puissances de nos âmes, qu'elles se transforment, pour ainsi dire, en notre nature? N'est-il pas vrai que les habitudes de la piété ne s'acquièrent pas tout à coup, dans un instant, par une résolution subite, par un simple mouvement de l'âme? N'est-il pas vrai que ce détachement des sens, que cet abandon du monde et de ses faux biens, que ce renoncement à soi-même, que ce zèle, que cette ferveur, devoirs indispensables du christianisme, caractères essentiels du vrai chrétien, n'est-il pas vrai que ce n'est pas là l'ouvrage d'un moment, d'une heure, d'un jour? N'est-il pas vrai que pour parvenir à cet heureux état, il faut du temps, du travail, des actes réitérés, et par conséquent qu'une réflexion légère au lit de la mort et dans les dernières années de la vie ne saurait suffire à ce grand ouvrage? N'est-il pas vrai que le Saint-Esprit, en nous assistant, veut que nous implorions son secours, que nous cédions à ses instances, que nous déférions au ministère évangélique? N'est-il pas vrai qu'il abandonne à eux-mêmes ceux qui résistent à ses opérations, et qu'il conclut dans nos Écritures, de cela même que nous avons besoin de sa grâce pour notre sanctification, que nous devons travailler à notre salut avec d'autant plus d'effort? N'est-il pas vrai que la miséricorde de Dieu a ses bornes et ses restrictions, qu'elle n'est promise qu'à ceux qui rempliront les conditions de l'alliance de grâce; que ces

conditions ne sont pas un simple repentir, un léger recours à la grâce, un désir superficiel d'avoir part aux fruits de la mort de Christ; mais qu'elles emportent avec elles un changement total, un renouvellement de cœur, une transformation de l'âme; en sorte que quand on s'est mis hors d'état de remplir ces conditions, on sort par cela même de la sphère des promesses évangéliques? N'est-il pas vrai, enfin, que ces vérités sont fondées non-seulement sur des raisonnements, sur une enchaînure de conséquences et de principes éloignés, mais qu'elles sont sensibles encore par une expérience soutenue et incontestable? Nous vous demandons encore une fois que vous sentiez la force de ces raisonnements, que vous rendiez justice à l'évidence de nos preuves.

Une troisième chose que nous exigeons encore, c'est que vous reconnaissiez ce que sont les sermons par rapport à vous, le peu de succès qu'ils ont pour l'ordinaire, et par conséquent le peu d'influence que les nôtres, et nommément ceux que nous vous avons adressés en dernier lieu, auront sur votre conduite. Il n'y a point de semaine qu'on n'attaque quelque vice; il n'y a point de semaine qu'on n'en dût corriger quelqu'un; il n'y a point de semaine qui ne dût produire quelque changement sensible dans la société et dans l'Église. Le voit-on? J'en atteste vos consciences. Vous nous regardez comme des déclamateurs appelés à vous entretenir pendant une heure pour divertir vos plaisirs, ou pour vous délasser, le premier jour de la semaine, des affaires qui vous occupaient les autres jours. Il semble que nous montions dans ces chaires pour vous servir d'amusement, pour vous donner des spectacles; tout au plus pour soumettre à votre jugement des pièces académiques, et pour vous dire : Venez, venez

voir si nous avons l'imagination fertile, « la voix belle [1], » le geste régulier, l'action selon votre goût. Dans cette détestable supposition, vous érigez la plupart un tribunal où vous jugez en dernier ressort de nos sermons, et vous nous trouvez tantôt trop longs, tantôt trop courts, tantôt trop faibles, tantôt trop froids, tantôt trop pathétiques. Presque personne ne rapporte ces exercices à leur véritable usage, à la satisfaction du cœur, à l'amendement de la vie. Voilà le succès des sermons que l'on vous adresse. Les nôtres seraient-ils plus heureux? Nous serions trop crédules de nous le promettre. Reconnaissez-le, mes frères, tout ce que nous avons dit contre le renvoi de la conversion est à peu près inutile, par rapport au plus grand nombre. Philosophie, religion, expérience, tout cela vous laissera chacun à peu près tels que vous étiez auparavant. C'est la troisième chose que vous devez reconnaître.

Quand vous aurez fait ces réflexions, nous vous demanderons quelles sont vos vues? Quel parti voulez-vous prendre? Que voulez-vous devenir? Quelle sera la destinée de toutes ces personnes qui composent votre assemblée? Vous reconnaissez, d'un côté, que vous êtes dans le cas du renvoi de la conversion. Vous voyez de l'autre, par des preuves tirées de la raison, de l'Écriture, de l'expérience, que ceux qui la diffèrent ainsi s'exposent au danger éminent de ne se convertir jamais. Vous êtes contraints d'avouer que les exhortations les plus pathétiques sont pour l'ordinaire sans effet, et que cependant le temps presse, que votre vie s'envole, et que le moment où vous devez servir vous-mêmes de preuve à ces tristes vérités est prêt à venir. Toutes ces

[1] Ezéch. XXXIII. 32.

choses ne feront-elles aucune impression sur vos esprits? ne porteront-elles aucune atteinte à cette malheureuse sécurité où vous vivez? ne troubleront-elles point cette fausse paix que vous goûtez? n'auront-elles aucune influence sur votre vie?

Je sais le parti que vous allez prendre; c'est que, n'y pouvant penser sans effroi, vous allez les bannir de votre esprit, et les effacer de votre mémoire. Vous allez, en sortant de ce lieu, vous munir contre ce tremblement salutaire qu'on vous y avait peut-être inspiré; vous allez vous entretenir de tout autre sujet que de ces grandes vérités qui vous y ont été prêchées, et trouvant ainsi votre sûreté dans votre indolence, vous cesserez de craindre et de pâlir, parce que vous éloignerez tous les sujets que vous aviez de le faire; semblables à un homme qui dormirait tranquillement dans une maison embrasée; on le presse, on lui crie: Sortez de votre assoupissement, votre maison est en feu; il se réveille, il ouvre les yeux, il est frappé de ces horreurs, il veut pourvoir à sa sûreté, et incontinent il retombe dans son premier sommeil, et sert de pâture aux flammes.

Mais, mes frères, mes très-chers frères, pensez, pensez que la situation de votre esprit ne porte aucune altération à la nature des choses. Vous pouvez bien oublier ces grandes vérités, mais vous ne sauriez les changer. Elles subsistent dans leur entier, soit que vous y pensiez, soit que vous n'y pensiez point. Vous pouvez bien fermer les yeux aux abîmes qui sont sous vos pas, mais vous ne sauriez les combler, mais vous ne sauriez les éviter, à moins que vous ne défériez à nos exhortations, et que vous ne cédiez à nos instances.

Si votre salut vous est cher, s'il vous reste encore

quelque sensibilité et quelque étincelle d'amour pour Dieu, si vous n'avez pas résolu votre perte et juré votre ruine, rentrez dans vous-mêmes dès ce moment. Prenez, dès ce moment, de justes mesures, chacun pour triompher de la passion qui vous domine. Ne sortez point de ce temple sans être fermement résolus à changer de vie.

Pensez que vous n'avez pas été mis dans le monde pour vous agrandir, pour vous enrichir, pour y former mille attachements qui serrent les nœuds malheureux qui vous arrêtent sur la terre; beaucoup moins pour y scandaliser l'Église, pour être fiers, superbes, orgueilleux, injustes, intempérants, avares; mais Dieu vous y a placés comme dans un lieu d'épreuve, afin que vous vous prépariez à l'éternité. Pensez que si les distractions du monde appellent souvent un homme raisonnable à s'occuper du monde malgré lui, il n'y a rien de si indigne que d'être toujours dans la dissipation, toujours dans les plaisirs, comme vous êtes pour la plupart. Pensez que si l'on pardonne ces vides continuels à un jeune homme qui ne fait que de naître et qui n'a pas encore eu le temps de réfléchir, les jeux, les divertissements, les spectacles ne s'accordent guère avec les cheveux gris; et que du moins, du moins ces restes de vie, il faudrait les consacrer au service de Dieu et à son propre salut.

Examinez-vous sur ces principes. Que chacun en fasse la pierre de touche de ses actions; qu'il y trouve des motifs à se réformer; « que le temps passé lui suffise[1], » pour avoir satisfait à ses convoitises, et qu'il tremble en considérant les coups qu'il a portés à son

[1] 1. Pier. IV. 3.

âme, et les dangers qu'il a courus en différant jusqu'à ce jour.

Il y a quarante, cinquante, soixante années que je suis au monde. A quoi les ai-je employées? Quel compte puis-je rendre d'un temps si précieux? Quelles vertus ai-je acquises? Quel mauvais penchant ai-je corrigé? Quel progrès ai-je fait dans la charité, dans l'humilité, dans toutes ces vertus pour lesquelles Dieu m'avait fait naître? Mille passions différentes ne se sont-elles pas partagé l'empire de mon cœur? Ne m'avilissent-elles pas en esclave? Misérable! peut-être ai-je épuisé le temps de la patience; peut-être désormais je frapperai en vain à la porte de la grâce; peut-être serai-je de ceux dont parlait Jésus-Christ, « qui voudront se sauver et qui ne le pourront [1]; peut-être que cette insensibilité que j'éprouve, et que ces résistances que mon malheureux cœur forme encore sont de ces effets de la vengeance du Seigneur; peut-être que les jours de ma visitation sont expirés; peut-être que Dieu ne me conserve la vie que pour faire de moi un exemple effrayant du malheur de ceux qui diffèrent de se convertir; peut-être que c'est à moi que s'adresse cette voix : « Que celui qui est injuste soit injuste encore; que celui qui est impur se rende impur encore [2]. » Mais aussi peut-être ai-je du temps encore; peut-être que Dieu ne me laisse au monde que pour me fournir des occasions de réparer mes fautes passées; peut-être ne m'a-t-il fait venir aujourd'hui dans cette Église que pour me toucher, et pour m'arracher à mes misères; peut-être que ces mouvements de mon âme et ces larmes qui coulent de mes yeux sont des productions de la grâce; peut-

[1] Luc XIII, 24. — [2] Apoc. XXII, 11.

être que ces attendrissements, que cette componction, que ces craintes sont des voix qui « me disent de la part de Dieu de chercher sa face[1]; » peut-être que c'est ici « l'année de la bienveillance, le temps agréable, le jour du salut[2]; » peut-être que si je ne diffère plus et que si je travaille à mon salut sans délai, j'aurai encore du succès dans mes travaux, et je verrai mes peines couronnées.

Charité de mon Sauveur, entrailles miséricordieuses, abîmes des compassions divines, « longueur, largeur, hauteur, profondeur de l'amour de Dieu qui surpassez toute connaissance[3], » résolvez cette importante question, calmez l'agitation de mon esprit, rassurez mon âme flottante. Oui, mon Dieu, puisque tu me laisses la vie, je me flatte que c'est pour me sauver; puisque tu me cherches encore, je me flatte que c'est pour me corriger. Ainsi je prends de nouveaux engagements, je ratifie de nouveau l'alliance que j'ai tant de fois violée, je te prête de nouveau ces serments que j'ai tant de fois rompus.

Si vous agissez de cette manière, votre travail ne sera pas vain au Seigneur; car qu'est-ce que Dieu demande de vous? Pourquoi vous a-t-il tirés du néant? pourquoi vous a-t-il donné son Fils? pourquoi vous communique-t-il son esprit? Est-ce pour vous perdre? est-ce pour vous damner? Connaîtriez-vous si peu le Père des compassions, le Dieu qui « est charité[4]? Prendrait-il plaisir à la mort du pécheur, comme à ce qu'il se convertisse et qu'il vive[5]? »

Ce sont les assurances qui suivent les exhortations du prophète, et les paroles de mon texte; car après

[1] Ps. XXVII. 8. — [2] Esaïe XLIX. 8; 2. Cor. VI. 2. — [3] Ephès. III. 18. — [4] 1. Jean IV, 8. — [5] Ezéch. XXXIII. 11.

avoir dit : « Cherchez l'Éternel pendant qu'il se trouve, invoquez-le tandis qu'il est près, » il en tire cette conclusion à laquelle je voulais vous conduire, qui a été le but de ces trois discours, et par où je vais les finir. « Que le méchant délaisse sa voie, et l'homme inique ses pensées; qu'il retourne à l'Éternel, et il aura pitié de lui ; et à notre Dieu, car il pardonne abondamment[1]. » Et de peur que le pécheur pénitent, accablé sous le poids de ses crimes, mesurant à sa propre petitesse l'étendue des miséricordes divines, ne désespérât de son salut, il ajoute encore cette sentence de la part de Dieu, sentence qui exprime si bien la grandeur de ces compassions : « Mes pensées ne sont pas vos pensées; mes voies ne sont pas vos voies; car autant que les cieux sont élevés par-dessus la terre, autant mes pensées sont-elles par-dessus vos pensées[2]. » A Dieu le Père, le Fils, et le Saint-Esprit soient honneur et gloire à jamais. Amen.

[1] Esaïe LV. 7. — [2] Vers. VIII. 9.

IV

SUR LES PROFONDEURS DIVINES.

> O profondeur des richesses, de la sagesse et de la connaissance de Dieu! Que ses jugements sont impénétrables, et que ses voies sont incompréhensibles.
>
> ROMAINS XI. 33.

Une des principales sources de la corruption des hommes, c'est qu'ils ne se forment point d'assez nobles idées de la Divinité. L'idée de la morale que l'on suit, et l'idée du Dieu qu'on adore sont deux choses étroitement jointes ensemble. Si l'on regarde la Divinité comme un être élevé, grand, sublime, on se fera une morale grande, sublime, élevée. Si l'on considère Dieu au contraire comme un être limité dans ses vues, borné dans son pouvoir, peu épuré dans ses conceptions, on se fera une morale sortable à la divinité qu'on imagine.

Mais il y a deux voies bien différentes, mes frères, pour se former cette sublimité de conception qui a tant d'influence sur la religion et sur la conduite de la vie. On voit la grandeur de Dieu « dans ce qu'on peut connaître de lui[1], » selon l'expression d'un apôtre, dans le brillant de ce soleil qui nous éclaire, dans l'étendue

[1] Rom. I. 19.

de ce firmament qui nous couvre, dans la variété de ces créatures qui frappent nos yeux : et jugeant de l'ouvrier par l'ouvrage, on s'écrie à la vue de tant de merveilles avec le prophète : « O Dieu que ton nom est magnifique par toute la terre! Tu as établi ta majesté par-dessus les cieux : quand je regarde les cieux qui sont l'ouvrage de tes mains, la lune et les étoiles que tu as agencées, je m'écrie : Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui, et le fils de l'homme pour que tu le visites [1] ? »

Mais il y a une autre voie pour connaître la grandeur de Dieu, voie moins accessible véritablement, mais plus noble et même plus sensible à celui qui a « les yeux de son esprit éclairés [2], » c'est de juger de Dieu, non par les choses que l'on voit, mais par celles que l'on ne voit point; non par les choses que l'on connaît, mais par celles que l'on ignore : voie sublime où l'âme, après s'être perdue dans l'abîme des grandeurs divines, couvre ses yeux, à l'exemple des séraphins [3], devant la majesté de Dieu, et s'écrie avec un prophète : « Certainement tu es le Dieu fort qui te caches [4]. Les choses cachées appartiennent à l'Éternel, mais les choses révélées sont pour nous et pour nos enfants [5]. » C'est par ce côté ténébreux que nous nous proposons de vous faire envisager la Divinité. Les ténèbres nous serviront de lumière, et la nuit impénétrable de ses profondeurs sera notre guide, pour nous conduire jusques à la clarté inaccessible. « O profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu! Que ses jugements sont impénétrables, et que ses voies sont incompréhensibles! »

[1] Ps. VIII. 1 et suiv. — [2] Ephes. I. 18. — [3] Esaïe VI. 2. — [4] Esaïe XLV. 15. — [5] Deut. XXIX. 29.

Pour bien entrer dans la pensée de l'apôtre, il est important de se mettre devant les yeux le sujet auquel il l'applique, et de ne perdre jamais de vue le but de toute cette épître. L'apôtre se proposait principalement de s'opposer à un schisme scandaleux qui déchirait l'Église de Rome. Elle était composée de deux sortes de chrétiens, dont les uns venaient d'entre les Gentils, et les autres du judaïsme. Les derniers conservaient pour les autres ce mépris qu'ils avaient toujours eu pour les nations étrangères. Ils soutenaient que quant à eux, ils avaient un droit naturel aux grâces que le Messie venait de répandre dans l'Église, parce qu'étant nés Juifs, ils étaient les légitimes héritiers d'Abraham, à qui la promesse était faite, au lieu que les Gentils n'y participaient que par pure grâce. Saint Paul a combattu ce préjugé. Il a prouvé que les Juifs et les Gentils étant tous également « assujettis au péché[1], » ils avaient un égal besoin de l'alliance de grâce : qu'ils devaient les uns et les autres leur vocation à la miséricorde de Dieu ; que nul n'était rejeté comme Gentil, ni admis comme Juif, mais que ceux-là seuls auraient part au salut, qui avaient été élus par les décrets éternels de Dieu. Les Juifs ne pouvaient goûter des idées si humiliantes, et ajuster toute cette doctrine avec les prérogatives de leur nation : beaucoup moins pouvaient-ils entrer dans le système de saint Paul sur la prédestination. Saint Paul destine le chapitre dont nous avons pris notre texte, et les deux qui le précèdent, à répondre à leurs difficultés. Il s'est tourné, s'il faut ainsi dire, de tous les côtés pour les éclairer. Il a raisonné, prouvé, argumenté. Mais après avoir entassé preuves sur preuves,

[1] Rom. III. 1.

raisonnements sur raisonnements, solutions sur solutions, il avoue, dans les paroles de mon texte, qu'il met sa gloire à demeurer au-dessous de son sujet; il se range en quelque façon dans la classe des plus ignorants de ceux à qui il écrit; il reconnaît qu'il n'a pas reçu une mesure assez abondante de l'esprit de Dieu pour pénétrer dans ces abîmes, il s'écrie sur leurs bords: « O profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu! que ses jugements sont impénétrables, et que ses voies sont incompréhensibles! » Ainsi l'apôtre, en parlant des profondeurs divines, avait principalement en vue la conduite de Dieu à l'égard de ceux qu'il destine à la gloire, et à l'égard de ceux qu'il laisse dans leur perdition. J'avoue que pour traiter ce texte dans la plus exacte précision, il faudrait le considérer par rapport à ces événements et à ces dogmes, mais rien n'empêche que nous ne l'envisagions dans une plus grande étendue. L'apôtre propose une maxime générale : d'un sujet particulier, l'apôtre prend occasion d'établir une vérité universelle; c'est que la grandeur divine est telle, qu'elle absorbe nos conceptions et nos pensées, et que c'est porter la témérité à son comble, que de vouloir réduire la conduite de Dieu au niveau de notre faible raison.

C'est ce que nous devons vous prouver. Suivez-nous, venez apprendre, chrétiens, à vous connaître vous-mêmes, et à sentir votre petitesse. Nous allons vous ouvrir quatre abîmes, en vous faisant envisager la Divinité sous quatre différentes faces. Nous allons vous donner quatre sujets de vous écrier avec l'apôtre : « O profondeur! » Les quatre voies dont Dieu se sert pour se faire connaître à l'homme, et qui sont en effet

quatre miroirs de ses perfections, sont en même temps quatre abîmes, où notre faible raison se perd. Ces voies sont : l'idée de la Divinité, la nature, la Providence, la Révélation. Voilà quatre chemins, si j'ose ainsi dire, tout rayonnants de lumière; mais en même temps voilà quatre abîmes tout couverts d'une obscurité adorable.

I. Le premier miroir où nous contemplons la Divinité, et en même temps le premier abîme où notre faible raison se trouve égarée, c'est l'idée des perfections divines. C'est une voie qui nous conduit à Dieu; c'est un miroir de la Divinité. Pour le prouver, il n'est pas besoin que nous examinions d'où nous avons puisé cette idée, si elle nous est naturelle, ou si elle nous est acquise, si nous la devons à ceux qui nous donnèrent la naissance, ou à ceux qui prirent soin de notre éducation; si elle vient immédiatement de l'auteur de notre être, qui l'a gravée dans notre âme, ou si nous l'avons formée nous-mêmes par un enchaînement de principes et de conséquences : question si agitée dans l'école, tant de fois établie et tant de fois combattue, et sur laquelle chacun semble dire des choses si claires et si solides, quoiqu'opposées. Toujours sais-je par moi-même que j'ai l'idée d'un être souverainement parfait, et dont je ne pourrais séparer une seule perfection, sans détruire l'essence de son sujet. Je sais même qu'il doit y avoir hors de moi un objet qui réponde à cette idée; car par cela même que je pense, et que je sais que je ne suis pas l'auteur de cette faculté qui pense au-dedans de moi, j'ai lieu de conclure qu'une cause étrangère l'a produite. Si cette cause étrangère est un être qui tire son existence d'une autre cause étrangère,

il faut remonter nécessairement de degré en degré, jusqu'à ce que nous trouvions celui qui tire son existence de son propre fonds : l'être qui tire son existence de son propre fonds, c'est l'être infini. J'ai donc l'idée de l'être infini. Cette idée n'est pas une chimère de mon esprit; c'est le portrait d'un original qui existe indépendamment de mes réflexions. Voilà la première voie par où nous allons jusqu'au Créateur : voilà le premier miroir de ses perfections.

Mais que cette voie a de profondeurs! Mais que ce miroir est obscur! Et que mon âme est confondue lorsqu'elle veut, si j'ose ainsi dire, voguer sur cet Océan? Un homme infâme qui vivait au commencement du siècle passé; un homme qui avait formé le plus abominable dessein qui fut jamais; qui avait levé avec onze personnes de sa trempe un collége d'incrédulité, d'où il devait répandre ses émissaires dans tout l'univers, pour déraciner de tous les cœurs le dogme de l'existence de Dieu; cet homme, dis-je, se prit d'une façon bien singulière à prouver qu'il n'y a point de Dieu, ce fut d'en donner l'idée. Il crut que le définir c'était le détruire, et que le meilleur moyen de faire voir qu'il n'y a point de Dieu, c'était de dire ce que Dieu est. « Dieu, » disait cet impie, « Dieu est un être qui subsiste depuis d'infinies révolutions de siècles, et cependant il n'a point de temps et n'est susceptible ni de passé ni d'avenir : il remplit tout sans être dans aucun lieu, il est immobile sans situation; il parcourt tout sans mouvement; il est bon sans qualité, grand sans quantité, universel sans parties, mouvant toutes choses sans se mouvoir; sa volonté constitue sa puissance, et sa puissance est confondue avec sa volonté; au-dessus de tout, hors de

tout, au dedans de tout, au delà de tout, avant tout, et après tout [1]. »

Mais s'il y a de l'extravagance à vouloir tirer de la ublimité des perfections divines des arguments pour combattre l'existence de Dieu, il est de la sagesse de l'homme d'y trouver des sujets pour humilier cette superbe raison à laquelle il encense. Nous ne rougissons pas d'une partie de la définition que notre athée donne de Dieu, et nous détestons le but qui la lui a inspirée. Bien loin que cette définition nous porte à dégrader l'objet de notre culte du rang suprême qu'il occupe dans la nature des êtres, elle nous porte à lui rendre l'hommage le plus profond dont la créature puisse être capable, et de prosterner notre faible raison devant son immensité.

Oui, « Dieu subsiste depuis des révolutions infinies de siècles ; cependant il n'est susceptible ni de passé ni d'avenir. » Ces amas de siècles écoulés, que la rapidité des temps a emportés, sont aussi présents à ses yeux que le moment indivisible où nous subsistons, et l'avenir le plus reculé ne saurait mettre aucun voile qui cachât à ses yeux les choses qui sont à naître. Il réunit dans un seul point le passé, le présent et l'avenir. Il est par excellence : « Je suis celui qui suis. » Il ne perd rien par les années consumées, il n'acquiert rien par celles qui leur succèdent. « Oui, Dieu remplit tout, sans avoir de lieu. Montez au delà des voûtes des cieux, il y est ; descendez dans le sépulcre, l'y voilà ; prenez les ailes de l'aube du jour et logez-vous à l'extrémité de la mer, là sa main vous conduira, là sa droite vous saisira ; couvrez-vous des ombres de la nuit, la

[1] Vanini, *Amphitheatrum Providentiæ*.

nuit même lui servira de lumière autour de vous[1]. » Cependant il n'a point de lieu, et cette qualité par laquelle notre corps est renfermé dans l'enceinte de ces murs, et s'ajuste avec les parties de cet air qui nous environne, ne saurait convenir à sa spiritualité. « Dieu parcourt tout sans mouvement. » La promptitude de l'éclair, qui dans un instant passe de l'Orient à l'Occident, ne peut égaler la rapidité avec laquelle son intelligence monte jusqu'au plus haut des cieux, descend au fond des abîmes, et visite dans un moment toutes les parties de l'univers. Cependant il est immobile ; pour se trouver dans un lieu, il n'abandonne point un autre lieu, demeurant avec ses disciples sur la terre, lors même qu'il se trouve au ciel, dans le centre de la félicité et de la gloire. « Sa volonté constitue sa puissance et sa puissance n'est point distincte de sa volonté. » Toutes les créatures de l'univers doivent leur existence à un seul acte de cette volonté, et mille mondes nouveaux n'attendent qu'un acte pareil pour sortir du sein du néant et pour paraître avec éclat. « Dieu est au-dessus de tout, » tout étant soumis à sa puissance; « au dedans de tout, » tout étant un écoulement de sa volonté; « avant tout, après tout. » Guinde ton imagination, créature faible, mais superbe : fais des efforts de génie, élève ta méditation; concentre-toi dans tes pensées; vois si tu pourras atteindre à comprendre une existence sans commencement, une durée sans succession, une présence sans circonférence, une immobilité sans situation, une agilité sans mouvement, et tant d'autres attributs, où la langue, moins puissante pour s'expliquer que l'âme pour concevoir, ne saurait trouver d'ex-

[1] Ps. cxxxix. 8 et suiv.

pression. Vois, pèse, calcule. « Ce sont les hauteurs des cieux, qu'y ferais-tu ? Ce sont les profondeurs de l'abîme, qu'y connaîtrais-tu ? » Crions donc sur le bord de cet abîme : « O profondeur [1] ! »

II. La seconde voie qui nous conduit au Créateur, et en même temps le second abîme où notre raison se perd, ce sont les ouvrages de la nature. L'étude de la nature a un côté clair et lumineux ; c'est là, selon le style du prophète, « le langage des cieux, qui racontent la gloire du Dieu fort [2] ; » c'est « l'image visible des choses invisibles [3] de Dieu, » comme parle saint Paul. Mais elle a aussi un côté sombre et ténébreux. Quelle prodigieuse variété de créatures, qui sont hors de la sphère de nos sens ! Que de milliers, que de dix mille milliers d'esprits que l'Écriture nomme anges, archanges, chérubins, séraphins, trônes, puissances, vertus, principautés, et dont nous ignorons les propriétés, les opérations, le nombre, le ministère ! Quelle prodigieuse multitude d'astres, de soleils, de mondes mouvants, au prix desquels notre terre n'est qu'un point, et dont nous ne connaissons ni la variété, ni l'éclat, ni la destination ! Combien, dans le sein de la terre, de plantes, de minéraux, d'animaux, dans la connaissance desquels l'industrie de l'homme n'a pu encore pénétrer ! A quoi servent tant de trésors, que la mer renferme dans ses abîmes ? A quoi ces vastes campagnes, ces forêts impénétrables ; et ces pays inhabités qu'on n'a jamais découverts et qu'on ne découvrira peut-être jamais ? A quoi ces insectes, ces monstres, qui semblent être à charge à la nature, et ne faire que la défigurer ? Pour-

[1] Job xi. 8. — [2] Ps. xix. 1. — [3] Rom. i. 20.

quoi le Créateur laisse-t-il l'homme privé de tant de riches productions, qui lui seraient d'un si grand usage, tandis qu'il les abandonne aux animaux des champs ou aux poissons de la mer, à qui elles sont inutiles? D'où viennent les fleuves, les fontaines, les vents et les tempêtes; la vertu de l'aimant, le flux et le reflux de la mer? Philosophe, répondez, ou plutôt avouez votre ignorance, et reconnaissez les profondeurs des voies du Créateur.

Mais ce serait peu de confondre l'homme dans les sujets que nous venons de produire. Il n'est pas étonnant qu'il s'égare dans les voies les plus sublimes, et il lui est plus glorieux d'avoir tenté ces routes impraticables, que honteux de l'avoir fait sans succès. Il y a des objets plus propres à humilier la raison humaine. Les objets les moins susceptibles en apparence de grandeur et de difficultés absorbent l'esprit de l'homme, s'il veut les approfondir. Qu'il se considère soi-même, il se perdra dans la méditation de sa propre essence. Qu'est-ce qu'un homme? Qu'est-ce que cette âme qui pense et qui réfléchit? Qu'est-ce que cette union d'un esprit à une portion de matière? Qu'est-ce que cette matière même à laquelle un esprit est uni? Autant de questions, autant d'abîmes, autant de profondeurs impénétrables dans les voies du Créateur.

1° Qu'est-ce que cette âme? Qu'on nous dise en quoi consiste son essence? Est-ce la puissance de déployer ses facultés? Mais de là il suit cette conséquence qu'une âme peut avoir l'essence d'une âme sans avoir jamais pensé, raisonné, réfléchi, pourvu qu'elle ait la puissance de le faire. Est-ce l'acte même de penser? Mais de là il suit cette autre conséquence qu'un esprit cesse d'être esprit lorsqu'il cesse de penser : ce qui semble

contraire à l'expérience. Qu'est-ce donc que notre âme? Est-ce cet amas de pensées qui nous occupent et qui se succèdent l'une à l'autre? Mais comment telles ou telles pensées, dont aucune n'est essentielle à l'âme, constituent-elles son essence lorsqu'elles sont jointes ensemble? Est-ce un sujet différent de chacune de ces pensées particulières? Mais qu'on nous donne, s'il est possible, une idée distincte de ce sujet. Qu'est-ce donc qu'une âme? Est-ce une substance immatérielle, indivisible, différente du corps, et qui ne peut être enveloppée dans ses ruines? Sans doute; mais lorsque vous en donnez cette notion, vous dites plutôt ce que l'âme n'est pas que ce qu'elle est en effet : vous en éloignez les fausses idées, mais vous n'en donnez pas une véritable : vous dites bien que l'esprit n'est pas un corps, mais vous n'expliquez pas ce que c'est que l'esprit; et je cherche une idée claire, réelle, positive.

2° Mais si je me confonds moi-même en considérant la nature de mon âme, je me confonds de nouveau quand je cherche la liaison de cette âme avec ce corps. Qu'on me dise par quelle merveille une substance sans étendue et sans partie peut s'unir à un sujet matériel et étendu? Quelle liaison il y a entre la volonté de se mouvoir et le mouvement? Quel rapport entre la trace d'un cerveau et l'idée d'un esprit? Comment l'âme, avant que d'avoir son idée présente, va la chercher? Et si elle l'a présente, comment il est besoin qu'elle la cherche? Avoir recours à la puissance de Dieu, cela est sage, j'en conviens, si l'on se sert de cette réponse pour avouer son ignorance; mais si l'on s'en sert pour la couvrir, si l'on prétend avoir beaucoup expliqué quand on a dit que c'est Dieu qui sait toutes ces choses, on se trompe sans doute; c'est dire je n'en sais

rien, en termes philosophiques, et lorsqu'il semble que l'on va dire je le sais.

3° Enfin je demande que l'on explique ce que c'est que le corps humain. Que dis-je, le corps humain; j'en prends la plus petite partie; je n'en prends qu'un atome, et qu'un petit grain de poussière, et je le donne à examiner à toutes les écoles et à toutes les académies de l'univers. Cet atome a de l'étendue, il peut être divisé; il est susceptible de mouvement, il réfléchit la lumière. Il n'y a pas un seul de ses attributs qui ne nous fournisse mille et mille questions, que le plus grand philosophe ne saurait résoudre. Mes frères, quand on est dans une école, quand on occupe une chaire académique, quand on se fait une loi de répondre à tout, il est aisé de parler, et de « trouver beaucoup de discours[1], » comme s'exprime le sage. Il y a un art, qui s'appelle « soutenir, » et cet art est bien nommé, car il ne consiste pas à peser les difficultés, et à les résoudre, ou à reconnaître son ignorance, mais à persister dans sa propre thèse, et à la défendre avec acharnement. Mais quand on est dans son cabinet, quand on médite de sang-froid, quand on cherche à se satisfaire, et qu'on a d'ailleurs quelque justesse d'esprit, on raisonne d'une autre manière. Il n'y a point d'homme sincère, s'il a un bon génie, qui ne soit contraint de reconnaître que la pesanteur, que la dureté, que la lumière, que l'étendue, sont des sujets sur lesquels on a dit jusqu'à ce jour des choses très-curieuses et très-spirituellement imaginées, mais qui laissent l'esprit, après tout, à peu près dans la même incertitude où il était auparavant. Ainsi ce génie sublime, cet auteur

[1] Ecclés. VII. 29.

de tant de volumes, ce philosophe consommé, ne peut pas expliquer ce qu'est un grain de poussière; un atome, un atome est un écueil fatal à sa philosophie, où toute sa science se brise et s'évanouit.

Concluons que la nature, ce miroir où Dieu se peint à nos yeux, est couvert d'ombres et d'obscurités. C'est ce qui est énergiquement exprimé par deux auteurs sacrés, par saint Paul et par le saint homme Job. « Dieu a fait, » dit le premier, « Dieu a fait l'étendue de la terre, l'ordre des temps et des saisons, les bornes de l'habitation des hommes, afin qu'ils cherchent le Seigneur, pour le trouver en quelque sorte comme en tâtonnant[1]. » Voilà la voie de Dieu, et l'abîme tout ensemble. « Afin qu'ils cherchent le Seigneur : » voilà la voie qui nous conduit jusqu'à Dieu; « pour le trouver en quelque sorte comme en tâtonnant : » voilà l'abîme. Et dans le chap. 26 de Job, l'auteur sacré dépeint, avec de vives couleurs, la multitude, la variété, le nombre innombrable des ouvrages du Créateur, et il finit par reconnaître que tout ce que nous connaissons n'est rien, au prix de ce que nous ignorons encore. « Il étend le septentrion, dit-il; il suspend la terre sur le néant; il a compassé des bornes sur les eaux tout autour; les colonnes des cieux s'étonnent et s'ébranlent à sa menace : il fend la mer par son pouvoir; il frappe les flots par son intelligence. Cependant ce ne sont là que les bords de ses voies. » Pesez bien ces expressions. Cette étendue, cette terre, ces trésors d'eaux amassés, ces colonnes des cieux, ces espaces infinis, ce soleil avec sa lumière, ces cieux avec leurs astres, cette terre avec ses plantes, cette mer avec ses poissons, « ce ne

[1] Actes XVII. 26, 29.

sont là que les bords de ses voies, ce que nous en savons est peu de chose, et qui est-ce qui pourrait sonder le grand éclat de sa puissance? » Crions donc, placés sur les bords des ouvrages de la nature : « O profondeur! »

III. La Providence est la troisième voie qui nous conduit à Dieu et qui nous donne de nouveaux sujets d'adorer ses perfections, mais qui confond notre esprit, et qui nous fait sentir que Dieu n'est pas moins incompréhensible dans la manière dont il gouverne le monde, que dans la manière dont il l'a formé. C'est ce qu'il serait aisé de prouver, si les bornes qui nous renferment nous permettaient d'examiner les ressorts dont la Providence se sert dans le gouvernement de cet univers. Contentez-vous de jeter les yeux un moment sur la conduite de la Providence dans le gouvernement de l'Église, depuis un siècle et demi.

Qui eût cru que dans un royaume voisin, un roi cruel et superstitieux[1], le plus grand ennemi que la réformation eût jamais, lui qui, par la fureur de ses armes et par les productions de sa plume s'opposait à ce grand ouvrage, réfutant ceux qu'il ne pouvait persécuter, persécutant ceux qu'il ne pouvait réfuter; qui eût cru que ce monarque servît le premier au dessein qu'il voulait renverser, frayât le chemin à la réformation, et en secouant le joug du pontife romain, exécutât le plan de la Providence, lorsqu'il semblait ne faire qu'assouvir sa volupté et son ambition?

Qui eût cru que l'ambitieux Clément[2], pour soute-

[1] Henri VIII, roi d'Angleterre, fondateur de l'Église anglicane.

[2] Le pape Clément VII, qui refusa de sanctionner le divorce d'Henri VIII, prononcé par l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Cranmer. En lançant l'ex-

nir des droits chimériques, que l'orgueil du clergé a forgés, et auxquels la lâcheté des peuples et la mollesse même des souverains les soumet; qui eût cru, dis-je, que cet ambitieux pontife, en lançant les foudres du Vatican contre ce roi, eût perdu tout un grand royaume et eût porté ainsi le premier coup à la tyrannie qu'il avait dessein d'affermir?

Qui eût cru que Zwingle eût eu de si grands succès au milieu du peuple de l'univers le plus inviolablement attaché aux coutumes de ses pères; d'un peuple qui retient avec scrupule jusqu'à la forme des habits de ses ancêtres; d'un peuple surtout si ennemi des innovations en matière de religion, qu'il peut à peine souffrir une explication nouvelle d'un passage de l'Écriture, un argument qui n'avait point encore été employé, une remarque de critique; qui eût cru qu'on eût pu lui persuader une religion si diamétralement opposée à celle qu'il avait sucée avec le lait?

Qui eût cru que Luther pût triompher de tant d'obstacles, qui s'opposaient au succès de ses prédications en Allemagne, et que ce superbe empereur[1], qui comptait parmi ses captifs des pontifes et des rois, ne pût triompher d'un misérable moine?

Qui eût cru que ce tribunal barbare de l'inquisition, qui asservit tant de peuples à la superstition, eût été dans ces provinces une des premières causes de notre réformation?

Et peut-être que de cette nuit ténébreuse qui enveloppe aujourd'hui une partie de l'Église va s'élever la lumière. Peut-être que ceux qui parleront après nous

communication contre ce prince, il hâta la séparation de l'Angleterre de l'Eglise romaine. (*Note de l'éditeur.*)

[1] Charles V.

sur la Providence auront lieu de mettre dans le catalogue de ses profondeurs la manière dont Dieu aura délivré la vérité opprimée dans un royaume, où elle fleurissait avec tant d'éclat, et que ces coups redoublés qu'on porte contre les réformés ne serviront qu'à affermir la réformation. Mais nous abrégeons ce troisième article, et nous passons au quatrième, où nous devons vous entretenir des profondeurs de la révélation.

IV. Vous produirons-nous la liste mortifiante des questions insolubles, dont plusieurs dogmes de notre loi sont susceptibles; comme sont, par exemple, la trinité, l'incarnation, l'union des deux natures en Jésus-Christ, les voies secrètes que suit le Saint-Esprit dans la conversion des cœurs, la nature précise du bonheur dont nous jouirons dans l'intervalle qui sera entre notre mort et notre résurrection, les facultés des corps glorifiés, les idées qui nous resteront de ce que nous aurons vu dans ce monde, et divers dogmes de ce genre?

Mais nous vous éloignons trop longtemps du but principal de l'apôtre. Il est temps de vous ramener au sujet précis qui lui a inspiré cette exclamation. Les paroles de notre texte sont, ainsi que nous l'avons insinué, la conclusion des chapitres IX, X, et XI de cette épître. Ces chapitres sont la croix des théologiens. Les questions sur les décrets de Dieu, qui y sont traitées, sont si abstruses, que dans tous les siècles de l'Église, et particulièrement depuis le schisme de Pélage, les théologiens orthodoxes ont employé tous leurs efforts pour nous donner un système exempt de difficultés, et ils ont tous échoué dans ce dessein.

Pour vous le faire comprendre, nous allons vous

rapporter succinctement leur différents systèmes; et la courte revue que nous en ferons suffira pour vous convaincre que la matière passe la portée de l'esprit humain, et que si le sentiment de nos Églises a cet avantage par-dessus les autres, qu'il est plus conforme à la droite raison, et aux décisions de l'Écriture, il a pourtant ses abîmes et ses profondeurs.

Commençons par le système de Socin et de ses sectateurs. Dieu, selon eux, non-seulement n'a pas déterminé le salut de ses enfants, mais même il n'a pu le prévoir. Tout ce que l'homme résout dépend de la liberté, et tout ce qui dépend de la liberté de l'homme ne saurait être l'objet de la connaissance de Dieu; ainsi Dieu ne saurait prévoir si je croirai ou si je ne croirai point, si j'obéirai ou si je n'obéirai point, si je recevrai l'Évangile ou si je le rejetterai. Il n'a fait d'autre décret que celui de sauver celui qui croira, qui obéira, qui se soumettra à l'Évangile: ces choses dépendent de ma volonté, ce qui dépend de ma volonté est incertain; un objet incertain ne peut être l'objet d'une connaissance certaine: Dieu ne peut donc pas prévoir certainement si ma condition sera éternellement heureuse, ou si mon sort sera funeste dans l'éternité.

Voilà ce système. Grâce au ciel, nous prêchons à un auditoire chrétien. Il n'est pas nécessaire que nous nous arrêtions à réfuter ces erreurs, et vous sentez, je m'assure, que raisonner de cette manière, ce n'est pas éclaircir la religion; c'est renverser la religion, c'est dégrader d'un même coup Dieu de sa qualité de Dieu, et l'Écriture de son infaillibilité.

C'est vouloir dégrader Dieu de sa qualité de Dieu; car qu'est-ce, je vous prie, qu'un Dieu qui a fait des

êtres, et qui n'a pu prévoir ce qui résulterait de leur existence? Un Dieu qui a formé des esprits unis à des corps sous de certaines lois, et qui n'a pas su faire une juste combinaison de ces lois, pour connaître ce qu'elles pourraient produire? Un Dieu qui est forcé à suspendre ses jugements? Un Dieu qui apprend tous les jours quelque chose de nouveau, et qui ignore aujourd'hui ce qui arrivera demain? Un Dieu qui ne saurait connaître si la paix sera conclue, ou si la guerre continuera à ravager l'univers; si la religion sera reçue dans tel royaume, ou si elle en sera bannie; si le légitime successeur succédera à la couronne, ou si la couronne sera usurpée? Car selon la différente détermination de la volonté des hommes, du roi, du peuple, le prince fera la paix ou il déclarera la guerre, la religion sera bannie ou reçue, le tyran ou le véritable roi occuperont le trône; et si Dieu ne peut pas prévoir à quoi se déterminera la volonté humaine, il ne peut prévoir aussi aucun de ces événements, ce qui est dégrader Dieu de sa divinité, et faire, de la plus parfaite de toutes les intelligences, un être environné de ténèbres.

Mais nier la prescience de Dieu, c'est dégrader l'Écriture de son infaillibilité; car comment oser soutenir qu'on respecte l'Écriture, lorsqu'on nie que Dieu connaisse les déterminations de la volonté humaine? Que voudraient donc dire tant de déclamations expresses qui sont faites sur ce sujet? Que voudrait dire le psalmiste[1] : « O Dieu, tu connais quand je m'assieds et quand je me lève, tu découvres de loin ma pensée, tu as une parfaite connaissance de toutes mes voies, même devant

[1] Ps. cxxxix. 2, 4.

que la parole soit sur ma langue, tu sais tout ce que je vais dire [1] ? » Que voudrait dire Dieu lui-même par la bouche d'Ézéchiel? « Ainsi a dit l'Éternel, vous parlez de cette manière, ô maison d'Israël! mais je connais toutes les pensées de votre esprit. » Et par la bouche d'Ésaïe : « J'ai su que tu agirais avec perfidie [2] ? » Que voudrait dire saint Pierre, parlant de ses propres conceptions : « Seigneur, tu connais toutes choses [3] ? Que voudrait dire le Sage, qui nous assure non-seulement que Dieu connaît le cœur des rois, mais « qu'il le tient même en sa main et qu'il le fléchit comme le cours des eaux [4] ! »

Surtout comment accorder avec ce principe tant de prophéties expresses d'événements qui, ayant une liaison intime avec la volonté humaine, n'auraient pu être prédits certainement, si Dieu n'avait une connaissance certaine de ces déterminations? « La prescience de Dieu, dit Tertullien, a autant de témoins qu'elle a fait de prophètes et de prophéties [5]. » Si Dieu n'a pas prévu que Jésus-Christ viendrait prêcher l'Évangile, que les Juifs concevraient de la haine contre lui, qu'ils le livreraient à Pilate, qu'ils solliciteraient sa mort, que Pilate aurait la lâcheté de mollir et de se rendre à leurs instances; si Dieu n'a pas connu toutes ces choses, comment a-t-il pu les prédire?

Mais ceux que nous combattons ne respectent guère l'Écriture et ses décisions. Et voilà à quoi conduit ce principe, que c'est à la raison à décider des dogmes de l'Écriture, et non aux dogmes de l'Écriture à diriger la raison. Ce principe une fois posé, tous les dogmes de notre foi croulent et l'expérience confirme cette ré-

[1] Ezéch. XI. 5. — [2] Esaïe XLVIII. 8. — [3] Jean XXI. 17. — [4] Prov. XXI. 1. — [5] Tertullien, liv. 2, contre Marcion.

flexion. Voyez dans quels précipices ce principe a conduit Socin et ses sectateurs. A quelle décision de l'Écriture, à quel dogme de la foi, à quelle vérité établie, pressée, répétée, ne les fit-il point porter atteinte? L'esclavage de la volonté humaine semble détruire la nature de l'homme : il faut nier cet esclavage. Mais le dogme des décrets absolus semble choquer la liberté de l'homme : il faut nier ces décrets absolus. Mais la prescience de Dieu ne saurait subsister dans ce dogme : il faut nier cette prescience. Mais mille et mille prophéties prouvent cette prescience : il faut nier le sens mystique de ces prophéties. Mais Jésus-Christ les a vérifiées : il faut contester à Jésus-Christ ses titres, ses attributs, ses ouvrages, son culte, sa satisfaction : il faut nier sa divinité, son unité avec Dieu, son incarnation : il faut en faire un homme, un prophète, un docteur distingué des autres seulement par quelques talents extraordinaires : il faut nier tout le système de l'Évangile, du salut, de la rédemption. Suivre ses idées, mes frères, c'est aller de précipice en précipice.

Nous proposons, en second lieu, le système de nos frères de la confession d'Augsbourg, et celui d'Arminius; car, quoiqu'ils diffèrent sur d'autres articles, ils sont les uns et les autres à peu près dans les mêmes principes sur ce point. Les voici. Ils accordent la prescience, et ils nient la prédestination. Ils disent bien que Dieu a prévu de tout temps quels seraient les bienheureux dans le ciel, et les victimes de l'enfer; mais ils frémissent de la thèse qui établit que Dieu a prédestiné les premiers à la félicité et les autres à la misère. Selon eux, Dieu n'a fait d'autre décret que de sauver les croyants, et de damner les incrédules; il a donné à tous les hommes des secours suffisants pour croire, et ayant

seulement prévu quels seraient ceux qui auraient la foi, quels seraient ceux qui seraient incrédules, il n'a formé aucun décret d'où suive ni la foi des uns, ni l'incrédulité des autres.

Mais quoique ce ne soit nullement notre coutume d'envenimer les controverses, et de crier à l'hérétique dès qu'on n'est pas de notre opinion ; quoique nous aimions mieux concilier les sentiments qui nous sont contraires, que de triompher en les réfutant, nous ne saurions nous empêcher de faire trois réflexions sur ce système, et de remarquer : 1° qu'il s'accorde peu avec lui-même ; 2° qu'il est directement opposé à diverses décisions du Saint-Esprit, et particulièrement à la doctrine des trois chapitres que nous avons cités ; 3° que quand nous accorderions à ceux qui le proposent tout ce qu'ils prétendent prouver, ils laisseraient encore mille difficultés dans la doctrine des décrets de Dieu, et qu'ils seraient toujours obligés de s'écrier comme nous sur cet article : « O profondeur ! »

Nous disons que ce système s'accorde peu avec lui-même, que la doctrine de la prescience suppose celle de la prédestination, et qu'à moins de nier que Dieu prévoit notre salut, on est obligé, par sa propre thèse, de dire qu'il nous y prédestine. J'avoue qu'il y a un sens très-véritable, selon lequel il est vrai de dire que prévoir une chose est une action de l'esprit, différente de la résoudre. Mais il y a un autre sens, où résoudre et prévoir ne sont qu'une action unique. Si je prévois que le souverain, en envoyant des troupes armées dans la maison de la veuve et de l'orphelin, exposera cette maison au pillage, il est certain que ma prévision n'a aucune influence sur le sort de cette maison, et que prévoir son pillage, ce n'est pas la prédestiner à être

pillée. Mais si le souverain prévoit cet événement, s'il connaît la rage et la fureur dont les soldats sont animés, s'il sait par expérience que dans des conjonctures pareilles, ils ont fait de pareils désordres, si, malgré cette prescience, il envoie ces furieux dans cette maison, s'il leur laisse leurs armes, s'il ne leur donne aucun frein, aucun maître supérieur pour retenir leur fureur, ne sentez-vous pas, mes frères, que prévoir et résoudre ne sont en cette occasion qu'une même chose?

Appliquez ces réflexions à notre sujet. Supposons qu'avant la création de cet univers, Dieu eût subsisté seul, avec un autre esprit tel qu'il vous plaira l'imaginer; supposons ensuite que Dieu ait formé le plan du monde, et qu'il l'ait communiqué à cet esprit qui subsistait avec lui; supposons enfin que Dieu qui formait ce plan, et que cette intelligence à qui Dieu l'a communiqué, aient prévu l'un et l'autre qu'il y aurait des hommes de ce monde sauvés, et qu'il y en aurait de damnés, ne sentez-vous pas qu'il y aurait une différence essentielle entre la prescience de Dieu et la prescience de cet esprit que nous avons supposé? La prescience de ce dernier n'a aucune influence sur le salut ni sur la damnation des hommes, parce que cet esprit ne fait que prévoir et qu'il en demeure là. Mais la prescience de Dieu n'est-elle pas d'un autre genre? Est-ce une prescience nue, oisive et sans influence? Non-seulement il prévoit, mais il crée; non-seulement il prévoit qu'un homme libre fera un bon ou un mauvais usage de sa liberté; mais il la lui donne. Prévoir et résoudre en Dieu, n'est-ce pas une même chose? Que si l'on ne veut soutenir, en disant que ce sont deux actes différents, si ce n'est que Dieu n'a pas fait violence à sa créature, mais que, nonobstant sa prescience, l'un s'endurcit

librement, et l'autre croit librement : si l'on ne veut établir que cela, donnons-nous la main d'association; voilà précisément notre système, et nous n'avons point de sujet de nous noircir les uns les autres, puisque nous avançons la même thèse.

Nous trouvons un second inconvénient dans le système de la simple prescience, c'est qu'il ne saurait cadrer avec le système de l'Écriture, qui établit clairement la doctrine obscure de la prédestination. Nous laissons plusieurs passages que l'on allègue communément sur cette matière; comme ce que Jésus-Christ dit à son Père : « Je te rends grâces de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et de ce que tu les as révélées aux petits enfants : il en est ainsi, ô mon Père, parce que tel a été ton bon plaisir[1] : » comme ce que dit saint Paul, au chapitre premier de son Épître aux Éphésiens, que « Dieu nous avait élus avant la création du monde, nous ayant prédestinés pour nous adopter à soi[2] : » comme ce fameux passage du huitième de l'Épître aux Romains : « Ceux qu'il a auparavant connus, il les a aussi prédestinés; ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés[3]. »

Nous laissons tous ces passages, parce que ceux que nous combattons contestent les explications que nous leur donnons, et qu'il est de l'équité ou d'écouter ce qu'ils y opposent et de leur répondre (ce que les limites de ces exercices ne sauraient nous permettre), ou de ne pas nous en servir, en supposant cela même qui est en question, qu'il s'agit là de la prédestination telle que nous la concevons. Contentons-nous, pour combattre le système de la prescience sans prédestination, de

[1] Matth. XI, 25. — [2] Eph. I, 4. — [3] Rom. VIII, 28, 29.

vous faire jeter les yeux sur ces trois chapitres de l'Épître aux Romains, dont notre texte fait la clôture.

Je sais bien ce qu'on nous oppose. On dit que nous nous formons des fantômes pour les combattre; que la pensée de saint Paul y est claire; qu'elle paraît dans tout son jour, par le but qu'il se proposait, et que ce but n'a aucun rapport avec les décrets absolus, bien loin de les établir. L'apôtre avait posé cette thèse, que l'Évangile serait désormais la seule alliance qui conduirait les hommes au salut, au lieu que l'adhérence à l'économie lévitique serait funeste. Là-dessus les Juifs se récrient; ils ne peuvent comprendre que l'adhérence à une loi émanée de Dieu conduise à la perdition. Saint Paul répond à ces plaintes : il dit que Dieu est en droit d'annexer sa grâce aux conditions que bon lui semble; que les Juifs ayant renié le Messie qui leur apportait le salut, n'ont aucun lieu de se plaindre, si Dieu les prive des fruits d'une alliance dont ils rejettent les conditions. Voilà, selon ces théologiens, tout le mystère de ces chapitres, où il n'y a, disent-ils, aucune trace de prédestination.

Mais comment borner là le but de saint Paul? Supposez qu'un juif parût dans cet auditoire, et qu'il nous fît cette objection : Vous autres chrétiens, vous vous formez de Dieu une idée contradictoire; Dieu a dit que le culte mosaïque serait éternel, et vous soutenez que Dieu l'a aboli; Dieu a dit que « celui qui ferait ces choses vivrait par elles [1], » et vous dites que leur observation conduit à la perdition éternelle; Dieu a dit que le Messie viendrait pour les enfants d'Abraham, et vous dites qu'il s'est retiré de cette postérité, et qu'il a traité

[1] Rom. x. 5.

alliance avec des nations étrangères. Supposez qu'un juif nous fit ces difficultés, et que nous voulussions simplement les résoudre, indépendamment des décrets éternels que nous supposons en Dieu, que répondrions-nous à ce juif? Nous lui dirions d'abord qu'il a mal compris le sens de la loi ; que cette éternité qui était promise à l'économie lévitique ne devait s'étendre que jusqu'à la venue du Messie. Sur tout nous lui dirions que les plaintes qu'il fait contre le Messie sont très-mal fondées. Vous vous plaignez, dirions-nous, que Dieu déroge à la fidélité en vous abandonnant; mais votre plainte est injuste : Dieu a traité son alliance avec vos pères; il a promis de bénir leur postérité; il s'est engagé de vous envoyer un libérateur chargé de bénédictions et de grâce. Non-seulement ce libérateur est venu, mais il est né au milieu de vous, dans votre nation, d'une de vos tribus, d'une de vos familles; il a commencé par vous les fonctions de son ministère; il vous a offert le salut, vous l'avez rejeté, vous avez tourné en ridicule sa doctrine, vous l'avez appelé Beelzébub, vous avez sollicité sa mort, vous l'avez crucifié, vous l'avez persécuté ensuite dans la personne de ses ministres et de ses disciples. Les Gentils, au contraire, arborent ses étendards; ils sont prodigues de leur sang pour les intérêts de sa gloire : est-il étonnant que Dieu distingue dans la dispensation de ses grâces deux nations si étrangement différentes dans la manière dont elles ont répondu à sa voix?

Au lieu de cela, que fait saint Paul? Écoutez ses réponses : « Avant que les enfants fussent nés, et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que ce que Dieu avait arrêté par le choix qu'il avait fait demeurât ferme, il fut dit : L'aîné sera assujetti au plus jeune : j'ai aimé

Jacob, et j'ai haï Esaü ; je ferai miséricorde à celui à qui je ferai miséricorde, et j'aurai compassion de celui de qui j'aurai compassion. » L'Écriture dit de Pharaon : « C'est pour cela que je t'ai fait subsister, afin de faire voir en toi ma puissance. Il fait miséricorde à qui il veut, et endurcit celui qu'il veut. Qui es-tu, toi qui contestes contre Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier de terre n'a-t-il pas le pouvoir de faire d'une même masse d'argile un vase pour des usages honorables, et un autre vaisseau pour des usages vils ? Qu'y a-t il à dire si Dieu, en voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience les vaisseaux de colère disposés à la perdition ? » Dans toutes ces réponses, saint Paul a recours aux décrets de Dieu. Et une preuve que c'est là ce qu'il veut apprendre à ce juif converti à qui il parle, c'est que ce juif lui fait des objections qui n'ont point de lieu dans le système que nous attaquons, mais qui sont précisément les mêmes que l'on a faites de tout temps sur la doctrine de la prédestination : « Pourquoi Dieu se plaint-il encore ? Qui est-ce qui peut résister à sa volonté ? » Ainsi le système de la prescience sans la prédestination ne peut s'ajuster avec l'Écriture.

Mais, en troisième lieu, à quoi ce système est-il bon ? Répand-il de la lumière sur les voies de la Providence ? comble-t-il quelques-uns de ces abîmes où notre faible raison s'absorbe ? Et n'est-il pas sujet aux mêmes difficultés que celui de la prédestination ? Ces difficultés sont les suivantes : comment un Dieu souverainement bon crée-t-il des hommes qu'il sait devoir être un jour infiniment misérables ? Comment un Dieu infiniment saint permet-il que le péché ait entrée au monde ? Com-

ment un Dieu qui a un amour sans bornes pour la justice ne donne-t-il pas à tous les hommes des secours efficaces qui les rendent parfaitement saints? Comment un Dieu qui nous dit qu'il « veut que tous les hommes soient sauvés[1], » n'a-t-il fait connaître ses lois, pendant l'espace de quatre mille ans, qu'à la seule nation des Juifs? Comment encore aujourd'hui n'étend-il pas nos conquêtes jusqu'aux extrémités de l'univers, afin que nous y portions la lumière du christianisme, et que nous fassions retentir le son de notre prédication dans les climats idolâtres et jusqu'au fond des mosquées? Comment prête-t-il son concours à la créature, lorsqu'elle s'abandonne à ces noirs attentats, qui font frémir la nature? Voilà les grandes difficultés qu'on semble pouvoir opposer à la Providence. Qu'on nous indique un système où elles n'aient point de lieu, nous sommes prêts à l'embrasser. Mais dans le système que nous venons de combattre, toutes ces difficultés se rencontrent, et quand nous donnerions à ceux qui l'adoptent tout ce qu'ils demandent, ils seraient obligés pourtant de s'écrier avec nous sur le bord des voies de Dieu : « O profondeur! »

Le troisième système est celui de ces théologiens qu'on nomme *supralapsaires*. Ce nom de *supralapsaire* signifie au-dessus de la chute, et on appelle ainsi ces théologiens, parce que dans la manière dont ils rangent les décrets de Dieu, ils remontent au-dessus de la chute de l'homme, comme nous allons l'expliquer. Leur grand principe est que Dieu a tout fait pour sa propre gloire; que, dans la création de cet univers, il a eu pour but de manifester ses attributs, et particulière-

[1] 1. Tim. II. 4.

ment sa bonté et sa justice; que, pour parvenir à ce but, il a créé des hommes dans le dessein qu'ils péchassent, afin qu'ensuite il parût infiniment bon, en pardonnant à quelques-uns, et parfaitement juste en condamnant les autres; en sorte que Dieu a résolu de damner tels et tels, non parce qu'il a prévu qu'ils pécheraient, mais il a résolu qu'ils péchassent, afin de les damner. Voilà ce système en deux mots. Ce n'est pas celui qui est généralement reçu dans nos Églises, quoiqu'il ait eu pour défenseurs plusieurs de ses membres et de ses docteurs. Mais quelque vénération que nous ayons pour leur mémoire, nous reconnaissons ingénument que nous ne saurions digérer les conséquences qu'il nous semble traîner après soi. Nous y trouvons les difficultés suivantes, que nous ne faisons qu'indiquer.

1. Nous demandons qu'on nous explique ce qu'on entend par ce principe, « Dieu a tout fait pour sa gloire. » Si l'on veut dire par là qu'il est juste que la créature se dévoue à la louange du Créateur, nous y souscrivons volontiers. Si l'on veut dire que les attributs de Dieu brillent dans tous ses ouvrages, nous y souscrivons encore. Mais si l'on veut établir par là cette proposition, que Dieu en créant les hommes n'a eu d'autre vue, pour ainsi dire, que son propre intérêt, nous nions cette proposition, et nous soutenons que Dieu a créé les hommes pour leur bonheur propre, et afin d'avoir des sujets sur qui il répandît ses grâces.

2. Nous demandons qu'on nous dise comment on conçoit que résoudre de damner des milliers d'hommes contribue « à la gloire de Dieu? » Nous concevons bien qu'il est de la gloire, de la justice de Dieu de punir des hommes coupables, mais résoudre de damner des hom-

mes qui ne sont pas encore considérés comme pécheurs, les créer afin qu'ils pèchent, vouloir qu'ils pèchent pour les damner, c'est ce qui nous semble plus propre à ternir la gloire de Dieu qu'à la relever.

3. Nous demandons comment, dans cette hypothèse, on peut concevoir que Dieu n'est pas auteur du péché. Dans le système ordinaire de nos églises, Dieu permet seulement que les hommes pèchent : c'est le mauvais usage de sa liberté qui entraîne l'homme dans le précipice, et ce principe, tout odieux qu'il paraît, est encore sujet à bien des difficultés. Mais dans celui-ci, Dieu veut le péché pour parvenir au but qu'il s'est proposé en créant le monde, et il faut que les hommes pèchent, Dieu les a créés pour cela. Si ce n'est pas là constituer Dieu auteur du péché, il faut donc que nous renoncions aux idées les plus distinctes et les plus claires.

4. Nous demandons qu'on accorde ce système avec tant de déclarations expresses, qui nous disent que « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés [1] ; » avec ces pressantes instances, avec ces reproches perçants, avec ces tendres regrets que Dieu fait paraître à l'égard de ceux qui ne se convertissent point : « O si mon peuple m'eût écouté [2] ! Jérusalem, Jérusalem, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins, et vous ne l'avez point voulu ! »

6. Nous demandons qu'on nous dise comment il est possible de concevoir un Dieu qui, étant souverainement heureux, a voulu ajouter ce degré, quoique inutile à son bonheur, de créer des hommes sans nombre

[1] 1. Tim. II. 4. — Ps. LXXXI. 14. [2] Matth. XXIII. 37.

pour les accabler à jamais sous des chaînes d'obscurité, et pour les faire dévorer par des flammes éternelles.

Tels sont les abîmes que nous ouvrent ces théologiens. Il n'y a personne au monde qui ait plus de sujet qu'eux de se récrier sur les voies de Dieu, conçues d'une manière si incompréhensible : « O profondeur ! » Et j'avoue que je ne puis assez m'étonner de voir des hommes qui nous disent de sang-froid que Dieu a créé cet univers à dessein de sauver un homme et d'en damner cent mille ; qu'il n'y a ni soupirs, ni prières, ni larmes, ni sanglots qui puissent faire révoquer cet arrêt ; qu'il faut subir la sentence d'un Dieu dont la gloire demandait qu'il créât tous ces peuples pour les damner : je ne puis assez m'étonner de voir des gens qui soutiennent ces propositions d'une manière crue, dure, sans adoucissement, sans restriction, et qui nous disent ensuite que tout cela n'est susceptible d'aucune difficulté, et que toutes les objections qu'on y peut opposer ne méritent pas même qu'on y réponde.

Telles étant les difficultés qui se rencontrent dans les différents systèmes qui ont été imaginés sur les décrets du Créateur, nous n'avons plus, ce me semble, qu'un seul parti à embrasser, c'est celui de nos Églises, et il paraît par les réflexions que nous avons faites que, quelques ténèbres qu'il laisse encore sur cette sombre matière, c'est pourtant celui de tous qui se trouve le plus conforme aux lumières de la raison et aux décisions de l'Écriture. Nous croyons que Dieu, par un principe de bonté, a créé le genre humain ; qu'il était de sa sagesse que les hommes fussent formés libres ; que la tige du genre humain, Adam notre malheureux père, abusât de sa liberté ; que ses descendants ont

ajouté à leur corruption naturelle, et aux péchés de leurs aïeux, mille crimes qui leur sont propres; qu'une conduite si monstrueuse rend les pères et les enfants dignes d'une misère éternelle, en sorte que sans violer les lois de la justice, Dieu peut perdre à jamais les uns et les autres; qu'ayant prévu de toute éternité ces malheurs, il a résolu de toute éternité de tirer de cet indigne amas de créatures condamnées un certain nombre d'hommes qu'il veut sauver; que pour eux il a envoyé son Fils au monde; qu'il leur accorde son Esprit, pour leur appliquer les fruits de la mort de son Fils; que cet Esprit les conduit de l'ouïe de la parole à la sanctification; de la sanctification à la félicité éternelle. Voilà en deux mots le système de nos Églises.

Là-dessus, si vous demandez comment il arrive que de deux hommes à qui le Messie est annoncé, l'un le reçoit et l'autre le rejette, nous répondrons, avec saint Paul, que cette différence est telle, « afin que ce que Dieu a arrêté par le choix qu'il a fait demeure ferme [1]. » Si vous demandez encore d'où vient ce choix; d'où vient que Dieu choisit l'un pour lui donner son esprit et pour relever sa miséricorde, et qu'il choisit l'autre pour servir de victime à sa justice, à cela nous répondrons que « Dieu a compassion de celui qu'il veut, qu'il endurcit celui qu'il veut [2]; » c'est-à-dire qu'il le laisse dans son endurcissement. Si vous demandez encore comment Dieu peut, sans blesser sa sainteté, laisser un homme dans son endurcissement, nous répondrons que Dieu est le maître de sa créature, et « qu'un potier de terre peut faire d'une même masse un vaisseau pour des usages honorables et un autre vaisseau pour des usages

[1] Rom. IX. 11. — [2] Ibid. IX. 18.

vils[1]. » Si vous demandez encore à quoi sert donc notre ministère, et de quel droit Dieu peut se plaindre par notre bouche de ce que tant de pécheurs persistent dans l'impénitence, puisque Dieu a résolu de les y laisser, à cela nous répondrons : « Qui es-tu, toi, pour contester avec Dieu? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi[2] ? »

Après toutes ces questions, quand vous en appellerez à notre conscience pour savoir si nos propres réponses sont capables de nous satisfaire pleinement ; si l'on ne peut pas se servir de nos propres armes pour nous combattre ; si les objections que nous avons opposées aux autres ne semblent pas conclure contre nous, et si tout ce système que nous venons de vous proposer nous paraît sans difficulté, à cela nous répondrons en mettant le doigt sur la bouche ; nous reconnaîtrons notre ignorance ; nous ne déchirerons point le voile dont Dieu a couvert ses mystères ; nous avouerons que notre but, en choisissant cette matière, a été moins de l'éclaircir que d'en presser les difficultés, et de faire sentir par cela même la tolérance que les chrétiens se doivent mutuellement sur cet article ; nous nous récrierons sur cet abîme du Créateur comme sur les autres : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables, et que ses voies sont incompréhensibles ! »

APPLICATION.

C'est assez envisager les profondeurs divines comme un objet qui confond l'esprit et qui le ravit en le confondant. Il faut les envisager maintenant comme des

[1] Rom. IX. 21. — [2] Ibid. IX. 20.

sources fécondes de vertu et de sainteté. La doctrine que nous venons d'établir est le triomphe de la partie pratique de la religion, comme elle est ce qu'il y a de plus sublime dans sa partie spéculative. Rappelez dans votre mémoire tout ce que nous venons de vous dire sur les ténèbres dont Dieu se couvre à vos yeux. Faites réflexion que partout la lumière est mêlée avec l'obscurité : obscurité dans les idées naturelles, obscurité dans les ouvrages de la nature, obscurité dans la conduite de la Providence, obscurité même dans plusieurs dogmes de la révélation. Parmi tant de diverses ténèbres, je vois un principe certain, une clarté sans nuages, une lumière exempte de ténèbres, une vérité que les idées naturelles, que la voix des créatures, que la conduite de la Providence, que tout concourt à nous enseigner; c'est qu'il faut vivre saintement.

Nous ne faisons pas cette réflexion pour plaider en faveur du pyrrhonisme, et pour diminuer la certitude de ces dogmes qu'il a plu à Dieu de nous révéler. Malheur à nous si, travaillant d'une main à établir les fondements de la religion, nous venions les saper d'une autre ! Arrière de nous ces *Vanini* modernes, qui, sous prétexte de nous faire envisager la Divinité comme un être couvert de saintes ténèbres, voudraient nous persuader que c'est un être contradictoire, et que la religion qu'il nous adresse choque la raison, et est incompatible avec elle-même. Mais d'où vient, je vous prie, que, parmi tant de ténèbres que Dieu laisse devant nos yeux, il a laissé les devoirs pratiques dans un lieu si clair et si éminent? D'où vient que les dogmes mêmes qui sont le plus clairement révélés sont pourtant exprimés d'une manière qui a fourni des difficultés, sinon solides et réelles, du moins vraisemblables et

apparentes, et que la partie pratique est révélée avec tant de clarté qu'elle ne saurait être susceptible d'aucune objection qui ait quelque vraisemblance ou quelque couleur? Mes frères, ou il faut nier la sagesse du Créateur, ou il faut tirer de là cette conséquence : c'est que ce qu'il y a de plus nécessaire à savoir, c'est que ce dont la négligence eût été plus funeste à l'homme, c'est que ce à quoi nous devons être le plus inviolablement attachés, c'est la religion pratique.

Appliquons cette réflexion générale aux profondeurs des décrets de Dieu. Si « le fondement de Dieu demeure ferme [1], » vous ne sauriez avoir de véritable joie ni de solide contentement, jusqu'à ce que vous ayez décidé chacun cette grande question : suis-je de ceux que Dieu destine à la gloire, ou si je suis de ces autres qu'il prépare à la perdition? Mais comment se satisfaire sur une question en même temps si obscure et si intéressante? Le décret est impénétrable. Le livre de vie est scellé. On vous l'a dit mille fois : il n'y a point d'autre voie que celle d'examiner si vous avez les caractères de l'élection, et toute votre vocation, c'est de vous employer à les acquérir. Ces caractères, vous le savez, sont la patience, la douceur, la charité, l'humilité, le détachement du monde, et les autres vertus chrétiennes. C'est à vous à les remplir. Un peu moins de spéculation et plus de pratique. Devenons moins curieux et travaillons à nous rendre plus saints. Laissons à Dieu le soin de l'arrangement de ses décrets, et pour nous, arrangeons nos actions et la conduite de notre vie. Et ne dites point : Si je suis prédestiné au salut, je serai sauvé sans que j'y travaille. Vous êtes

[1] 2. Tim. II. 19.

de mauvaise foi en faisant cette objection; car, étant persuadés que vos jours sont comptés, vous ne laissez pas de prendre des aliments, et de vous donner tous les soins nécessaires pour votre conservation. Et voilà comme il faut agir à l'égard de votre salut.

Et nous, ministres de Jésus-Christ, quelle est notre tâche? Pourquoi sommes-nous envoyés vers ce peuple? Est-ce pour approfondir les décrets de la prédestination et de la réprobation? Puisque l'esprit de Dieu a révélé ces mystères, il est permis d'en entretenir nos peuples, et ce serait vouloir « être sage par dessus ce qu'il faut être sage[1], » que de supprimer cette partie de la religion. Mais après tout, faut-il en demeurer là? Faut-il même en faire la principale matière de nos discours? A Dieu ne plaise que nous connussions si mal le but de notre ministère! J'aimerais autant voir un médecin qui, étant consulté sur une maladie pressante, s'emploierait à faire des discours sur le terme de la vie, haranguerait son patient, lui dirait que ses jours sont comptés, qu'il ne tombera pas un cheveu de sa tête sans la volonté de Dieu. Orateur hors de saison, laisse là tes discours et déploie tes actions : consulte les symptômes de mes maux, appelle l'art et la nature à mon secours, et, laissant à Dieu l'exécution de ses projets éternels, prescris-moi les remèdes que je dois prendre et le régime qu'il faut suivre; travaille à soutenir ce corps qui chancelle, et à retenir ce souffle qui est prêt à s'évanouir. Appliquons-nous cette image. Pensons au compte que nous devons rendre à ce maître qui nous envoie. Prenons garde que, dans le grand jour de son jugement, il ne nous tienne ce langage : Arrière de

[1] Rom. XII. 3.

moi, serviteurs réfractaires! Je vous avais établis pour rendre l'Église sainte, et non pour la rendre savante; pour affermir les élus, et non pour leur prêcher de pénétrer dans le mystère de l'élection; pour leur annoncer mes lois, et non pour approfondir mes décrets.

Mais ne nous bornons pas à ces devoirs trop généraux. Les ténèbres dont Dieu se couvre à nos yeux font le procès au théologien téméraire, au zélateur indiscret, au chrétien timide et chancelant, à l'homme de chair et de boue attaché aux choses sensibles.

1° Au théologien téméraire : à vous qui distillez votre cerveau pour pénétrer des vérités impénétrables; à vous que ce penchant audacieux jette dans l'un de ces écueils ou d'embrasser le mensonge, ou de rendre la vérité comme insoutenable en l'expliquant; car, prenez-y garde, mes frères, celui qui rejette un dogme parce qu'il ne le comprend pas, et celui qui veut le comprendre parfaitement, parce qu'il est appelé à le recevoir, pèchent tous deux par le même principe, pour ne pas sentir les bornes de l'esprit humain, deux écueils également dangereux. Mais, d'un côté, il faut être bien téméraire, il faut avoir des idées bien bornées d'un Dieu infini, il faut être bien peu versé dans les sciences, pour n'admettre que les principes qui n'ont point de difficulté, et pour regarder la profondeur d'un mystère comme un caractère de fausseté. Quoi! une créature misérable, une créature qui ne sait rien, une créature qui ne se connaît pas elle-même voudrait connaître les décrets de Dieu, et les rejeter si elle ne peut les approfondir! Mais, d'un autre côté, il faut avoir la vue bien courte, il faut être d'un génie bien faible, il faut bien peu connaître les vues du Créateur, pour ne sentir aucune difficulté, pour trouver que tout

est clair, pour ne vouloir suspendre son jugement sur rien, pour prétendre non-seulement soutenir la vérité d'un mystère, mais pour en vouloir sonder les abîmes. Petit homme, rentre dans ton néant; couvre-toi de la poussière, et apprends du plus grand des théologiens à t'arrêter où il faut s'arrêter, et à crier sur le bord de l'abîme : « O profondeur ! »

2° Les profondeurs divines doivent confondre le zélateur indiscret, ceux qui décrient, qui déchirent les opinions différentes de leur système, sur des matières en elles-mêmes obscures et ténébreuses. Ici nous versons notre douleur dans le sein de nos frères de la confession d'Augsbourg, dont quelques docteurs nous dépeignent avec de noires couleurs, trempent leur plume dans le fiel lorsqu'ils écrivent contre nous, nous taxent de faire de la Divinité un Dieu cruel et barbare, un Dieu qui est l'auteur du péché, et qui autorise lui-même par ses décrets le relâchement et la corruption des hommes. Vous le voyez, si c'est là notre doctrine ; vous le voyez, si nous ne joignons pas nos voix à celles des séraphins, et si nous ne faisons raisonner nos auditoires des cris redoublés : « Saint, saint, saint, est l'Éternel des armées [1] ! » Vous le voyez, si nous n'exhortons pas nos peuples à « entrer par la porte étroite [2], à travailler à leur salut avec crainte et tremblement [3]. » Mais les conséquences que nous vous imputons, nous dites-vous, ne suivent-elles pas de vos principes? Je veux pour un moment qu'elles en suivent. Ne suffit-il pas que nous les désavouions, que nous les condamnions? Une pareille réponse de votre bouche sur un autre dogme, ne nous a-t-elle pas satisfaits ? Accusez-

[1] Esaïe VI. 3. — [2] Matth. VII. 13. — [3] Phil. II. 12.

nous d'être de mauvais logiciens; mais ne nous accusez pas d'être de méchants hommes. Accusez-nous de mal raisonner; mais ne nous accusez pas d'exercer un ministère infidèle. Mais, direz-vous, vous avez des docteurs parmi vous qui empoisonnent eux-mêmes les controverses, qui réfutent avec aigreur, qui excommunient ceux qui ne sont pas de leur sentiment sur la prédestination, et qui voudraient pouvoir mettre tout à feu et à sang. Avons-nous de ces docteurs? Ah! Dieu veuille nous en délivrer! Mais ils suivent leur propre esprit, et non l'esprit de nos Églises. Nos Églises n'ont jamais séparé personne de leur communion pour ce point seul, qu'on n'était pas de leur sentiment sur la prédestination. Vous le savez par expérience. Ne vous ouvrons-nous pas notre sein? Ne vous recevons-nous pas à notre communion? N'avons-nous pas un désir sincère, ardent, de nous réunir avec vous? O si Dieu voulait exaucer nos vœux! O épouse de Jésus-Christ, si Dieu voulait terminer ces guerres intestines qui te déchirent! O enfants de la réformation, si vous saviez unir vos efforts contre le vrai ennemi de la réformation et des réformés! C'est la matière de nos souhaits. Ce sera sans cesse la matière de nos prières.

3° Les profondeurs des voies divines font le procès au chrétien timide et chancelant, caractère trop commun au milieu de nous. Notre foi nous abandonne dans nos besoins; « l'ancre ferme [1] » de l'espérance nous échappe dans la tempête; nous nous brisons pour l'ordinaire contre l'écueil de l'adversité; nous nous trouvons confondus lorsque nous voyons évanouir des projets, dont le succès semblait être la base de notre

[1] Hébr. VI. 19.

bonheur et du bonheur de l'Église. Mes frères, soyons mieux soutenus dans nos principes. La prudence chrétienne veut bien qu'on mette la main à l'œuvre ; il faut être vigilant, assidu, exact dans ses affaires particulières. De même dans les dangers publics, il faut assembler les sages, il faut lever des armées, il faut que chacun travaille selon son pouvoir, et qu'il porte sa pierre pour la construction du temple; mais quand nos desseins échouent, soyons fermes, immobiles, inaltérables. Souvenons-nous que nous ne sommes que de petits enfants, au prix de cette intelligence qui est au timon du monde; que Dieu nous laisse souvent prendre des mesures justes, raisonnables, et qu'il aime ensuite à souffler sur tous nos desseins, afin de nous délivrer par des voies inopinées, et de nous sauver avec plus d'éclat.

Quand je veux me pénétrer de cette vérité, je jette les yeux sur l'ennemi de la religion. Je le vois d'abord égalant, que dis-je? surpassant les plus superbes potentats, parvenu à un point d'élévation qui fait l'étonnement du monde universel, nombreux dans sa famille, victorieux dans ses armées, étendu dans ses limites. Je vois des places conquises, des batailles gagnées, tous les coups qu'on porte à son trône, ne servant (s'il faut ainsi dire) qu'à l'affermir. Je vois une cour idolâtre qui l'élève au-dessus des hommes, au-dessus des héros, et qui l'égale à Dieu même. Je vois toutes les parties de l'univers inondées de ses troupes, vos frontières menacées, la religion qui chancelle, et le monde protestant au terme de sa ruine. A la vue de ces orages, je n'attends plus que le dernier coup qui va renverser l'Église, et je m'écrie : O nacelle battue de la tempête! vas-tu être engloutie dans les flots? O Église de Jésus-

Christ, « contre laquelle les portes de l'enfer ne devaient jamais prévaloir [1], » est-ce là le fruit de tes espérances? Voici la Divinité « qui découvre le bras de sa sainteté [2], » qui sort du sein du chaos, qui nous confond par les miracles de son amour, après nous avoir confondus par les ténèbres de sa providence. Voici, dans l'espace de deux campagnes [3], plus de cent mille ennemis ou ensevelis dans les ondes, ou emportés par l'épée de nos soldats, ou foulés aux pieds de nos chevaux, ou accablés de nos chaînes. Voici des provinces entières soumises à notre obéissance. Voici nos généreux guerriers couverts des plus beaux lauriers qui eussent jamais frappé notre vue. Voici cette puissance fatale qui était montée jusqu'au ciel; la voici qui chancelle, qui tombe et qui s'en va être précipitée dans les enfers [4]. Mes frères, que ces événements nous ren-

[1] Matth. XVI. 18.

[2] Esaïe LII. 10

[3] Les campagnes d'Hochstedt et de Ramillies. La bataille d'Hochstedt fut gagnée en 1704 par Marlborough et par le prince Eugène sur Marsin et Tallard. Après ce grand désastre, les restes de l'armée française évacuèrent toute l'Allemagne. La bataille de Ramillies, perdue en 1706 par Villeroi, força les Français à abandonner les Pays-Bas, qu'ils occupaient depuis la mort du roi Charles II. (*Note de l'éditeur.*)

[4] Ces applaudissements aux malheurs de la France ont besoin d'être expliqués. Jusqu'à leur persécution, les Protestants furent en France d'excellents citoyens et les sujets les plus fidèles. Ils restèrent étrangers aux troubles de la Fronde, enrichirent le pays par leur industrie, le défendirent par leur courage, et l'édifièrent par leurs vertus. C'est Mazarin qui rend d'eux ce témoignage, et de la part du cardinal premier ministre ce témoignage n'est pas suspect. Mais lorsqu'en retour de leur fidélité et de leur bonne conduite, ils furent poursuivis dans leur conscience, dans leurs biens, dans leurs enfants, dans tout ce qui tient au cœur de l'homme, doit-on s'étonner que ceux qui échappèrent à la prison et aux galères aient maudit un gouvernement aussi injuste et aussi cruel que celui de Louis XIV à leur égard? Que si maintenant on examine la conduite de leurs adversaires, passés et présents, y trouve-t-on un patriotisme plus robuste? La Ligue, que des écrivains modernes pré-

dent sages. Ne jugeons pas de la conduite de Dieu par nos idées, et apprenons à respecter les profondeurs de sa providence.

Mais quoi! serons-nous toujours dans le temps des ombres et des ténèbres? Y aura-t-il toujours un voile entre le parvis et le sanctuaire? Dieu nous conduira-t-il toujours à travers les gouffres et les abîmes? Ah! mes frères, ce sont là précisément les élans, ce sont les transports que nous voudrions vous inspirer, et c'est ce que nous disons; les profondeurs divines nous montrent la folie de l'homme de chair et de boue, qui n'aime que cette vie; bientôt cette nuit, cette sombre nuit sera dissipée. Bientôt nous entrerons dans ce temple, où il n'y a « plus de soleil, parce que l'agneau en est lui-même la lumière [1]; » bientôt nous arriverons à ce bienheureux période où ce qui est « imparfait sera aboli [2]. » Dans le ciel nous connaîtrons toutes choses; dans le ciel nous connaîtrons la nature, la providence, la grâce, la gloire; dans le ciel Jésus-

tendent avoir été un mouvement national, avait fait bien plus, le siècle précédent, lorsqu'elle voulait faire de la France une province espagnole, et cela sans d'autres motifs qu'un fanatisme sauvage et la haine contre celui qui fut le meilleur et le plus grand de nos rois. Il est vrai que les chefs de cette Ligue recevaient à cet effet l'or de Philippe II, ce qui est encore plus odieux. Les émigrés français de l'armée de Condé secondaient les mouvements de l'étranger contre leur pays; et de nos jours les ultramontains, en donnant au pape l'omnipotence absolue de la direction des âmes, ne sont guère nationaux. Les jésuites, qui sont aujourd'hui à la tête de la prédication catholique à Paris, et dont le général est *toujours un étranger*, n'ont et ne peuvent avoir, d'après leurs institutions, ni patrie, ni famille, ni biens, qui leur soient en propre; tout chez eux appartient à l'ordre ou s'y réfère. C'est l'abnégation complète, absolue, de l'individu au profit de la communauté; c'est du socialisme à la plus haute puissance, mais cela n'est guère français, on en conviendra. (CHARPENTIER.)

[1] Apoc. XXI. 23.

[2] 1. Cor. XIII. 10.

Christ résoudra nos difficultés et nos objections; dans le ciel, nous verrons Dieu « face à face [1]. » O que cette connaissance remplira nos esprits de joie! O qu'il sera doux de puiser ainsi la lumière et la vérité dans leur source! Mon âme, sors de ta poussière; anticipe sur ces périodes de félicité, et dis comme Moïse : « Seigneur, fais-moi voir ta gloire [2]. » Seigneur, dissipe la nuée et l'obscurité qui sont autour de ton trône. Seigneur, comble l'abîme qui nous sépare. « Mais l'homme mortel ne saurait me voir et vivre [3]. » Eh bien? mourons donc; mourons pour devenir immortels; mourons pour connaître Dieu; mourons pour être « participants de la nature divine [4]. » Heureux de former de si nobles vœux! Heureux de les voir accomplir!

[1] 1. Cor. XIII. 12. — [2] Exod. XXXIII. 18. — [3] Ibid. v. 20. — [4] 2. Pierre I. 2.

V

SUR LA SUFFISANCE DE LA RÉVÉLATION.

Le riche disait : Père Abraham, je te prie d'envoyer Lazare dans la maison de mon père, car j'ai cinq frères, afin qu'il leur atteste ces choses, de peur qu'eux aussi ne viennent dans ce lieu de tourment. Abraham répondit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Mais il répondit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils s'amenderont. Et Abraham lui dit : S'ils refusent d'écouter Moïse et les prophètes, ils ne seront pas plus persuadés, quand même quelqu'un des morts viendrait à ressusciter.

LUC XVI. 27, 28, 29, 30, 31.

« Quand quelqu'un est tenté, qu'il ne dise point : C'est Dieu qui me tente ; car comme Dieu ne peut être tenté par aucun mal, aussi ne tente-t-il personne [1]. » Cette sentence est de saint Jacques ; nous la lisons au chapitre premier de son Épître catholique. L'apôtre se proposait d'humilier les hommes dans le sentiment de leurs fautes, et de combattre cette erreur monstrueuse qui taxe Dieu d'injustice, et qui le fait auteur du péché. Cela paraît d'abord fort inutile, du moins par rapport à nous. Faire Dieu auteur du péché ! C'est une pensée si odieuse, si peu conforme aux idées que nous

[1] Jacq. I. 13.

avons de l'Être-Suprême, si opposée à ses lois, si indigne de la pureté de ces « yeux qui ne peuvent pas même voir le crime[1], » qu'il semble qu'elle ne peut pas monter dans l'esprit humain, et que s'il y eut, du temps de saint Jacques, des âmes qui la conçurent, c'étaient des monstres qui furent étouffés dès leur naissance, et qui n'ont point eu de sectateurs dans les derniers siècles.

Cependant, reconnaissons-le, mes frères, et apprenons à nous connaître nous-mêmes. Si nous répugnons d'abord à cette pensée, il n'est que trop vrai, nous l'adoptons en secret, nous la roulons dans notre imagination, nous nous en servons même pour excuser notre corruption et notre ignorance. Comme l'étude de la vérité demande du temps et de la peine; comme l'ouvrage de la sanctification est un travail long et pénible, l'homme, naturellement indolent dans les matières du salut, y renonce pour l'ordinaire, et porté à se décharger de ses crimes, il va chercher dans le ciel la cause de ses désordres, il s'en prend à la Divinité même, et l'accuse d'avoir mis un voile si impénétrable sur la vérité, qu'on ne saurait la découvrir; et d'avoir placé la vertu dans un lieu si éminent et si escarpé, qu'il est presque impossible d'y atteindre. Il est donc important d'opposer aux hommes de nos jours la doctrine que l'apôtre opposait aux hérétiques de son temps, d'établir et de faire résonner dans nos auditoires cette maxime de saint Jacques : « Quand quelqu'un est tenté, qu'il ne dise point : C'est Dieu qui me tente; car comme Dieu ne peut être tenté par aucun mal, aussi ne tente-t-il personne. »

[1] Habac. I. 13.

Et c'est précisément le but que nous nous proposons aujourd'hui, but qui répond à celui du Sauveur du monde, et qu'il se proposait lui-même dans la conclusion de la parabole qui vient d'être lue en votre présence. Vous y voyez un malheureux qui, en sollicitant Abraham d'employer quelque nouveau moyen pour la conversion de ses frères, veut se disculper par cela même, et semble taxer la Providence de n'en avoir mis en avant que de faibles et d'imparfaits pour le convertir lui-même. Et vous entendez Abraham qui réprime ces reproches audacieux, et qui atteste la suffisance des voies ordinaires de la révélation et de la grâce. « Le riche, dit maintenant notre évangéliste, le riche disait : Père Abraham, je te prie d'envoyer Lazare dans la maison de mon père, car j'ai cinq frères, afin qu'il leur atteste ces choses, de peur qu'eux aussi ne viennent dans ce lieu de tourment. Abraham répondit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Mais il répondit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils s'amenderont. Et Abraham lui dit : S'ils refusent d'écouter Moïse et les prophètes, ils ne seront pas plus persuadés, quand même quelqu'un des morts viendrait à ressusciter. »

Avant que d'entrer en matière, il faut faire deux réflexions générales, qui servent de fondement à ce que nous dirons dans la suite. D'abord on trouve ici quelque chose qui répugne; ce mauvais riche dans les flammes, quoique dépouillé de son corps; ces entretiens entre un malheureux dans l'enfer et Abraham dans le sein de la gloire : cette pitié affectueuse d'un damné, dans les tourments mêmes; toutes ces choses semblent n'être pas bien dans les termes de la vérité, du moins elles fournissent un juste sujet de demander

sur tout ce texte : Est-ce une histoire? Est-ce un événement arrivé en effet, ou si c'est une image empruntée dont Jésus-Christ se sert, selon sa coutume, pour enseigner quelque vérité importante?

A toutes ces différentes questions, nous ne répondrons que ce qui s'applique précisément à notre sujet. Soit que le fondement de cette narration ait été une vérité, comme on prétend le prouver, parce que Lazare est ici nommé, et par ce détail exact qui semble être plus d'un historien qui raconte que d'un génie qui feint; soit que tout ce discours ait été parabolique, comme cela paraît vraisemblable, et comme le veulent quelques critiques, qui nous assurent avoir vu d'anciens manuscrits où l'on lit ces mots : « Jésus prononça une parabole disant, un homme riche[1], etc. ; » soit enfin que ce soit ici une histoire, mais colorée de quelque trait parabolique, comme il arrive très-souvent; quelque parti, dis-je, que l'on prenne sur ces questions, ce qui est au fond très-peu important, il est certain qu'on ne saurait entendre à la lettre cette partie de notre texte, où le mauvais riche parle à Abraham, et où il témoigne de la tendresse pour ses frères. Non, mes frères, il n'y a point de communication entre les saints glorifiés et les victimes que la vengeance divine s'immole dans les enfers. Cet *abîme* qui les sépare et qui les empêche de se joindre ne saurait leur permettre de converser les uns avec les autres. D'ailleurs, ce coup qui nous enlève à la vie et qui nous arrache à tous les objets de nos inclinations passées, les efface de notre mémoire et les détache de nos cœurs. Et si la charité des saints glorifiés les fait intéresser

[1] Voy. le Nouveau Testament de Jean Mill.

pour l'Église qui combat, les tourments horribles des damnés ne permettent point qu'ils soient occupés d'autres sujets que de l'horreur de leurs tourments mêmes.

L'autre réflexion roule sur la réponse d'Abraham : « S'ils n'écoutent Moïse et les prophètes, ils ne seraient pas plus persuadés, quand même quelqu'un des morts viendrait à ressusciter. » Quel paradoxe! Qui est-ce de nous qui, voyant des morts revenir de l'autre monde pour attester les vérités évangéliques, n'en serait frappé et converti? Si les tyrans de nos jours pénétraient jusque dans ces lieux où les Néron, les Dioclétien et les Décie expient les cruautés qu'ils exercèrent contre le christianisme naissant, persisteraient-ils dans leur barbarie? Si ce superbe fils, qui répand avec tant de faste les richesses que son père accumula par ses concussions, voyait les feux qui le dévorent, oserait-il s'abandonner à cette joie insensée, et ne répudierait-il pas incontinent un patrimoine de malédiction? Cette difficulté est d'autant plus pressante que Jésus-Christ parle ici à des Juifs. Les Juifs connaissaient beaucoup moins que les chrétiens l'état des âmes après cette vie. Il semble qu'un mort revenant de l'autre monde, en augmentant leurs lumières sur cet article, les aurait aussi portés à la piété d'une manière plus puissante que la révélation ordinaire.

Mes frères, c'est ici une de ces vérités qui demeurent dans leur entier, quoiqu'elles souffrent quelque exception, et à l'égard desquelles il suffit qu'elles se vérifient dans le cours ordinaire des choses humaines. Voici donc, si je ne me trompe, le précis de la pensée de notre Sauveur. Il est renfermé dans ces deux propositions, dont l'une regarde les incrédules, et l'autre concerne les libertins.

Première proposition. Dieu a donné à la révélation qu'il nous adresse tous les caractères de vérité capables de convaincre toute personne raisonnable qui voudra se donner le soin de l'examiner.

Seconde proposition. Dieu a appuyé les exhortations à la vertu de tous les motifs les plus propres à nous y faire soumettre; d'où il suit cette conséquence que les hommes n'ont aucun droit de demander ni une révélation plus claire, ni des motifs plus pressants, et que quand même Dieu aurait égard à cette injuste prétention, quand même il aurait la condescendance d'évoquer des morts de l'autre monde pour attester cette révélation et pour nous adresser de nouveaux motifs, il est probable, pour ne pas dire démontré, que ce prodige nouveau n'aurait aucun effet ni pour convaincre les uns, ni pour sanctifier les autres. L'apologie de la religion, c'est donc le titre de mon discours et de mon texte; l'apologie de la religion contre les difficultés des incrédules, l'apologie de la religion contre les subterfuges des libertins. Prouvons aux uns et aux autres que qui résiste à Moïse et aux prophètes, ou plutôt à Jésus-Christ, aux apôtres, à l'Évangile (car nous prêchons à un auditoire chrétien), prouvons que qui leur résiste ne serait pas plus convaincu, quand même un mort viendrait à ressusciter. Si l'obscurité de la révélation adressée aux Juifs semble rendre la proposition de notre texte moins soutenable à leur égard, nous répondrons à cette objection à la fin de notre discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous commençons par les incrédules, et nous les réduisons tous à cinq classes : l'incrédule stupide, l'in-

crédule négligent, l'incrédule bel esprit, l'incrédule passionné et l'incrédule philosophe. Nous disons que la proposition de Jésus-Christ, qu'il n'est pas juste, qu'il serait même inutile, pour l'ordinaire, d'évoquer des morts de l'autre monde pour attester la révélation, se vérifie à l'égard de ces cinq ordres d'incrédules.

1. Nous mettons dans le premier rang l'incrédule stupide. Par l'incrédule stupide, nous entendons ces personnes qui ont un génie si borné, qu'elles sont incapables d'entrer dans les preuves les plus aisées et dans les discussions les moins profondes. Esprits confus et ténébreux, dont la raison est enchaînée, et que Dieu semble n'avoir placés dans la société que pour relever le génie des autres hommes. Ils apportent dans l'étude de nos mystères la même incapacité qu'ils ont fait paraître dans les affaires de la vie, et ils refusent de croire, parce qu'ils sont incapables de sentir et de concevoir les motifs de crédulité. Les incrédules de ce genre ne sont-ils pas fondés en raison de demander quelque révélation plus proportionnée aux bornes de leurs lumières, et Dieu peut-il, dans les règles exactes de sa justice et de sa bonté, les renvoyer à la révélation ordinaire? A cela nous répondons deux choses.

Premièrement, cette prétention pourrait avoir lieu si Dieu exigeait des esprits stupides une foi aussi étendue que de ceux qui ont un génie plus vif et plus pénétrant. Mais c'est une vérité très-conforme à ses perfections, et attestée dans nos Écritures, que la mesure des talents que Dieu nous a donnés sera la règle du compte qu'il nous demandera dans ce grand jour, où il viendra juger le monde. « Ceux qui auront péché sans la loi [1] » (re-

[1] Rom. II. 12.

tenez bien ces maximes, consciences faibles et tremblantes, esprits fertiles en doutes et en scrupules, et qui, après mille travaux entrepris, craignez encore d'avoir pris pour la vérité même ce qui n'en a que l'apparence), « ceux qui auront péché sans la loi périront sans la loi [1], » c'est-à-dire sans être jugés par cette loi qu'ils n'avaient point reçue. « Celui qui n'a pas fait la volonté du maître après l'avoir connue sera battu de plus de coups que celui qui n'a manqué à la faire que pour l'avoir ignorée. Tyr et Sidon seront traitées avec plus d'indulgence [2] que ces villes au milieu desquelles Jésus-Christ prêcha lui-même son Évangile. Ainsi quand il serait vrai qu'un prodige tel que l'apparition d'un mort pourrait frapper l'incrédule stupide, Dieu n'est point engagé à le produire, parce que, dans les règles de son jugement, il aura égard, non-seulement à la nature de la révélation qui lui a été adressée, mais aussi à la portion de génie qu'il lui avait donnée pour la comprendre; réflexion que je voudrais inculquer à ces esprits atrabilaires, qui semblent être commis sur les trésors de colère, et qui sont aussi libéraux des jugements de Dieu qu'il l'est de ses miséricordes éternelles. Non, mes frères, ce ne sont pas là les « saints qui jugeront le monde [3]. » C'est le serviteur réfractaire qui accuse son maître de « moissonner là où il n'avait point semé [4], » et la Divinité, qui incline moins à condamner qu'à faire grâce, n'imputera jamais les erreurs d'une ignorance invincible. Sans cela, je l'avoue, quoique je voie la lumière sortant de toutes parts pour me confirmer dans ma religion et dans ma foi, j'aurais la conscience dans des craintes continuelles, et mille et mille expériences

[1] Luc XII. 47. — [2] Matth. XI. 22. — [3] 1. Cor. VI. 2. — [4] Matth. XXV. 24.

que j'ai faites de la faiblesse de mes lumières me rempliraient d'épouvante et d'horreur dans l'étude la plus sincère de mon salut.

2. Nous disons que les vérités fondamentales de la religion sont à la portée des génies les plus bornés, s'ils veulent se donner le soin de les examiner. C'est ici un des fondements de notre réformation. Heureux! pour le dire en passant, si l'on avait toujours ces principes devant les yeux, et si, ou par une hérésie obstinée, ou par une orthodoxie trop scolastique, on ne tombait presque toujours dans l'un de ces deux écueils, ou de renier la religion en réduisant à presque rien ses vérités fondamentales, ou de l'affaisser, s'il faut ainsi dire, en la chargeant de questions épineuses de l'école.

Nous disons donc que les points fondamentaux de la religion sont à la portée des génies les plus bornés. La religion vous apprend que Dieu a créé le monde. Cette vérité, que la philosophie a établie par tant de preuves abstraites et métaphysiques, ne se démontre-t-elle pas d'elle-même à notre esprit, à nos regards, à tous nos sens! Et tant de créatures, qui frappent nos yeux, ne nous annoncent-elles pas d'une manière énergique la gloire et l'existence du Créateur? La religion nous apprend qu'il faut bien vivre; cette vérité ne se démontre-t-elle pas encore d'elle-même! Et la voix de la conscience, de concert avec la voix de la révélation, ne parle-t-elle pas avec évidence en faveur des lois qui nous sont prescrites? La religion nous apprend que Jésus-Christ est venu au monde, qu'il a vécu parmi les hommes, qu'il est mort, qu'il est ressuscité, qu'il a répandu son esprit sur les premiers héros de l'Évangile; ce sont là des faits, et nous soutenons que ces faits sont appuyés sur des preuves si claires et si palpables, qu'il

faudrait n'avoir aucune étincelle de raison pour ne pas en sentir la force.

Portons plus loin cette réflexion. Prenez les controverses qui s'agitent aujourd'hui parmi les chrétiens, vous verrez qu'un esprit même très-borné est capable de distinguer la vérité d'avec le mensonge sur ce sujet; car, mes frères, il ne faut s'épouvanter ni par l'autorité, ni par le caractère de ceux qui forment des difficultés. Les plus grands génies ont souvent soutenu les plus grandes absurdités. On a nié qu'il y eût du mouvement dans la nature. Il s'est trouvé des philosophes et des philosophes de nom qui ont osé soutenir qu'il était incertain s'il y avait des corps; d'autres ont dit qu'il n'était pas même assuré que nous subsistons. Si vous ne vouliez recevoir que les propositions sur lesquelles on n'a point formé de difficultés, il faudrait n'en admettre aucune. Mais considérez sans préjugé les controverses de nos jours. Avec un esprit médiocre, on peut démêler parmi les points contestés la vérité d'avec le mensonge. Avec un esprit médiocre, on peut reconnaître dans l'Écriture que l'auteur de ce livre n'a voulu nous enseigner ni le culte des images, ni l'invocation des saints, ni la transsubstantiation, ni le purgatoire. Avec un esprit médiocre, on peut reconnaître que l'Écriture, en attribuant à Jésus-Christ les noms, les perfections, les ouvrages, le culte de la Divinité, a voulu nous enseigner qu'il est Dieu. Avec un esprit médiocre, on peut reconnaître encore que cette même Écriture, en nous comparant à des sourds, à des aveugles, à des morts, au néant, a prétendu nous enseigner que nous avions besoin de la grâce, et qu'il n'est pas possible de se sauver sans son secours. Tout homme qui n'a pas assez de pénétration et assez d'étendue d'esprit pour

comprendre ces vérités, n'en aurait point assez non plus pour discerner si un mort revenant de l'autre monde serait une preuve faible ou concluante.

2. Mais ce n'est guère parmi ceux qui sont simplement stupides qu'on trouve des incrédules. Leur défaut est plutôt de trop croire que de ne pas croire assez. Passons à la seconde classe. Nous avons marqué secondement les incrédules négligents, ceux qui refusent de croire, parce qu'ils ne veulent pas se donner le soin d'examiner. Justifions à leur égard la proposition de notre texte, que si l'on résiste aux preuves ordinaires, « on ne serait pas plus persuadé, quand même quelqu'un des morts ressusciterait. »

Premièrement, ces gens ne sauraient demander, sans témérité, des preuves nouvelles. Si vous aviez fait vos recherches et vos diligences; si vous aviez pesé nos preuves; si vous aviez examiné nos systèmes; si, après tous ces travaux entrepris, vous ne trouviez rien dans la religion qui satisfît votre esprit; si notre foi manquait en effet de preuves; si, malgré ce défaut, Dieu vous condamnait pour n'avoir pas cru, et qu'au lieu de vous proposer des arguments nouveaux, il voulût que vous vous rendissiez à des raisons également insuffisantes pour persuader votre esprit, et pour entraîner votre cœur : vous auriez raison de vous plaindre. Mais c'est une chose étonnante que l'injustice et l'ingratitude des hommes. Dieu s'est communiqué à eux de la façon la plus affectueuse et la plus tendre; il leur a annoncé les vérités auxquelles ils sont le plus intéressés : un enfer, un paradis, une affreuse alternative de félicité ou de misère éternelle. Il a accompagné ces vérités de mille preuves sensibles, preuves de fait, preuves de raison, preuves de sentiment. Il n'a rien laissé en arrière de

tout ce qui était le plus propre à nous persuader et à nous convaincre. L'on ne daigne pas ouvrir les yeux à ses lumières, on ne daigne pas creuser ce champ où Dieu a caché son trésor; on aime mieux laisser égarer son esprit après mille objets vains et inutiles, on aime mieux être à charge à soi-même dans les ennuis de l'oisiveté, que de se fixer à l'étude de la religion, et l'on se plaint ensuite que la religion est obscure. Les personnes qui vous en attestent la vérité sont des personnes vénérables. Elles vous disent qu'elles ont lu, pesé, examiné : elles vous offrent d'éclaircir, de prouver, de vous démontrer. N'importe, vous ne voulez pas les honorer de votre attention. On vous presse, on vous dit qu'il s'agit d'une affaire sérieuse, de votre salut, de votre âme, de votre bonheur éternel; n'importe encore : tout cela n'est pas capable de vous faire entrer dans ces discussions; et, comme nous disions tout à l'heure, vous aimez mieux vous attacher à des affaires inutiles; vous aimez mieux des entretiens souvent fades et ennuyeux : vous aimez mieux vous dessécher dans les langueurs insupportables de l'oisiveté que de donner une année de votre vie, un mois, un jour à l'examen de la religion; et vous vous plaignez ensuite que Dieu vous conduit dans une vallée de ténèbres, et qu'il vous fait marcher parmi les doutes et les illusions. La Divinité doit-elle donc se régler selon vos caprices, et venir à vous précisément et à point nommé par la voie qu'il vous a plu de lui prescrire?

Ce n'est pas tout. Il est constant que quand Dieu aurait, pour les personnes de ce caractère, l'indulgence que demande le mauvais riche; quand Dieu évoquerait, à la lettre, des morts de l'autre monde pour leur apprendre ce qui s'y passe, il est constant qu'ils n'en se-

raient pas plus convaincus, et que ce même fonds de négligence qui les empêche aujourd'hui d'adhérer à la religion serait un obstacle invincible à leur foi, après même qu'elle leur aurait été confirmée d'une manière si nouvelle. Ce n'est pas là un paradoxe. En voici une raison décisive : c'est que cette apparition d'un mort aurait besoin d'un enchaînement de principes et de conséquences. Elle serait susceptible d'un grand nombre de difficultés, et de difficultés plus fortes que celles qu'on oppose aujourd'hui à la religion. Il faudrait examiner d'abord si l'on avait l'esprit sain lorsqu'on a eu cette apparition, ou si ce n'était point l'effet de quelque renversement de cerveau ou d'une rêverie profonde. Il faudrait examiner si cet objet vient réellement de l'autre monde, ou s'il n'a pas été suscité par la fourberie de quelque chef de parti, telles que sont celles des monastères; telles qu'étaient celles qu'on mettait en avant dans le temps de la réformation pour surprendre la foi des peuples, comme on le voit dans un livre touchant les spectres, composée par un de nos docteurs [1]. Il faudrait examiner, supposé que ce mort vînt de l'autre monde, s'il est envoyé de Dieu ou de l'ennemi de notre salut, qui, sous prétexte de réformation, veut tendre des piéges à notre innocence, et faire naître des scrupules dans nos esprits. Il faudrait examiner si cette vision est l'effet du jugement de ce Dieu qui « donne efficace à l'erreur et à ceux qui résistent à la vérité [2], ou si c'est un effet de sa grâce, qui veut aplanir les voies de la religion. Toutes ces questions, et mille autres de même genre qui naîtraient naturellement sur cette matière, demanderaient aussi du temps, du travail et de la peine. Elles

[1] Lavater. — [2] 2. Thess. II, 11.

demanderaient que le marchand fût moins attaché à son négoce, que le libertin suspendît ses plaisirs, que l'homme de guerre eût du recueillement et de la retraite. Elles demanderaient que l'on consultât la raison, l'Écriture, l'histoire. Le même fonds de négligence qui cause aujourd'hui l'obstination de notre incrédule la causerait encore alors, et l'empêcherait d'entrer dans l'examen nécessaire, pour voir si cette apparition conclut pour la religion qu'elle atteste, et de résoudre les objections dont elle serait susceptible. Disons donc à l'égard de l'incrédule négligent : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. S'ils n'écoutent Moïse et les prophètes, ils ne seraient pas plus persuadés, quand même quelqu'un des morts ressusciterait. »

3. Les réflexions que nous venons de faire sur les esprits négligents s'appliquent d'elles-mêmes à un troisième ordre de gens, que nous avons appelés incrédules beaux esprits. Nous en faisons une classe particulière à cause du rang qu'ils occupent dans le monde, et de l'ascendant qu'ils savent prendre sur les cœurs. Nous appelons incrédules beaux esprits, ces personnes qui, selon le goût du siècle passé, n'ont pas cultivé leur génie par une philosophie saine et raisonnée, mais qui ont fait une riche provision de tout le clinquant des sciences (passez-nous cette expression) et ont ainsi poli leur esprit et enrichi leur mémoire aux dépens de leur jugement. Ils sont prompts dans leurs reparties, vifs dans leurs répliques, piquants dans leurs railleries, et éblouis les premiers du faux brillant de leur génie, ils se dispensent de discuter avec le reste des hommes, et savent faire suppléer ce qu'on appelle un bon mot à une raison solide. Disputez avec un homme de ce caractère, vous n'en aurez jamais de réponse précise. Il

aura d'abord en main un trait d'histoire et d'érudition; il vous citera un passage d'Hérodote ou de Juvénal, et éludant ainsi vos preuves et vos objections, il se croira victorieux pour avoir su éviter le combat, et pensera, par cela même, être autorisé à persister dans son incrédulité.

Les mêmes réflexions qui regardent l'incrédule négligent, s'appliquent à celui que nous combattons dans cet article. Il n'est ni de la justice de Dieu, ni de sa sagesse, d'employer en sa faveur des preuves nouvelles. Non de sa justice : car comment un profane de profession, un homme qui, pour se rendre agréable dans la société, et pour avoir la réputation d'homme ingénieux, tourne en ridicule les vérités les plus graves et les plus sérieuses, fait une guerre ouverte à Dieu, se joue de ce qu'il y a de plus sacré; comment un homme de ce caractère serait-il l'objet de l'amour de Dieu? Comment Dieu changerait-il en sa faveur l'économie de son esprit et de sa grâce? Cela n'est pas aussi de sa sagesse : et comme vous pouvez appliquer à cet article ce que nous avons dit dans le précédent, nous passons au quatrième ordre d'incrédules, que nous avons nommés incrédules de passion.

4. Il faut le reconnaître, ce sont ceux qui font le grand nombre. Je demande toujours d'où vient que dans toute autre matière que celle de la religion, nos incrédules se contentent d'un certain degré d'évidence, au lieu que sur celle-ci ils ne voient point au milieu de la lumière la plus vive? Plus vous y ferez d'attention, plus vous verrez que la seule raison de cette différence vient de ce que ces autres sujets n'intéressent que peu les passions humaines. Que le soleil tourne autour de la terre pour lui porter sa lumière, ou que la terre elle-même

tourne autour du soleil, comme pour lui demander sa chaleur et ses influences; que la matière soit susceptible d'une division sans fin, ou que l'on puisse trouver un atome proprement dit; qu'il y ait du vide dans la nature, ou que le vide répugne; quelque parti qu'on prenne sur ces questions, on peut être avare, ambitieux, fier, superbe, usurier. On peut être pasteur négligent, père idolâtre, fils désobéissant, ami infidèle; mais qu'il y ait un Dieu au ciel, qu'il « ait assigné un jour auquel il doit juger l'univers en justice[1]; » qu'un œil, qu'un œil invisible veille sur nos actions, et pénètre même dans nos pensées; cela choque nos préjugés, attaque nos passions, traverse tout le système de notre cupidité.

Tels sont les incrédules de passion. Et il est aisé de prouver à leur égard que la résurrection d'un mort serait inutile pour les convaincre. Rentrez dans vous-mêmes, mes frères, vous y trouverez la preuve de notre proposition; vous trouverez que les sentiments du cœur ont un rapport intime avec les idées de l'esprit, et que les passions sont comme ces prismes diversement colorés, qui répandent leur couleur sur tous les objets.

Donnez par exemple à un homme de bon sens, et qui a quelque principe de christianisme, la commission de réconcilier deux ennemis : vous admirerez la manière forte et solide dont il réfutera tous les sophismes que la passion leur inspire. Qu'on exagère les sujets qu'on a de se plaindre; il prendra incontinent une balance d'équité, et retranchera ce que la colère avait ajouté à la vérité. Qu'on lui dise qu'on a reçu une injure

[1] Actes XVII. 31.

atroce, il ajoutera incontinent que, parmi des chrétiens, il ne s'agit point sur cette matière d'examiner qui a droit, ou qui a raison, mais qu'il s'agit de faire grâce. Qu'on allègue qu'on a pardonné plusieurs fois, il répliquera que c'est là précisément notre cas auprès du juge du monde, que mille perfections outragées, que mille grâces mises en oubli, que mille serments faussés, que mille résolutions violées, ne l'empêchent pas de nous ouvrir les trésors de ses miséricordes. Qu'on ait recours au subterfuge ordinaire, et qu'on proteste n'avoir jamais aucune animosité dans le cœur, que seulement on est résolu d'éviter tout commerce avec un homme si odieux ; il dissipera cette grossière illusion par l'exemple de ce Dieu miséricordieux, qui ne se contente pas de nous pardonner, mais qui, malgré les crimes les plus énormes, lie avec nous les relations les plus tendres. Belle morale, mes frères! Effet admirable d'un esprit qui envisage la vérité sans passion et sans préjugé! Mais posons ce prédicateur dans des circonstances contraires. Au lieu d'arbitre, laissons-le partie : au lieu de médiateur des offenseurs et des offensés, mettons-le lui-même dans le cas. Servez-vous de ses propres arguments pour le convaincre, vous serez surpris de les voir traités de sophistiques, au tribunal d'un cœur animé de la colère et de la vengeance : tant il est vrai que nos passions changent nos idées, et que les preuves les plus claires perdent toute leur évidence auprès d'un homme passionné.

Et de bonne foi, croyez-vous que les docteurs de Rome, lorsqu'ils disputent avec nous, par exemple, sur la doctrine du purgatoire et des indulgences, croyez-vous que ce soient des preuves et des raisonnements qu'ils nous demandent ? Point du tout. Plus nos raisons

sont fortes contre eux, et plus ils sont irrités contre nous. Il me semble que je les vois calculant ce que ces dogmes leur rapportent : consultant ce livre scandaleux, où ils taxent la grâce de chaque crime, tant pour un meurtre, tant pour un assassinat, tant pour un inceste; et trouvant, dans chaque partie de l'inépuisable revenu des fautes humaines, des arguments pour établir leur croyance. Ainsi nos incrédules passionnés rejettent les plus fortes preuves. Leur principe est que la religion qui favorise leurs passions, est la bonne religion; que celle qui les condamne est mauvaise. Voilà la règle, voilà la pierre de touche, à laquelle ils examinent toutes choses. Plus vous apporterez de preuves pour la religion, et plus vous les préviendrez contre la religion : parce que plus vos preuves sont fortes, plus vous combattez leurs passions; et plus vous combattez leurs passions, et plus vous les aliénerez de cette religion qui les combat.

J'en appelle à l'expérience. L'Écriture nous en fournit un exemple sensible, et un commentaire vivant, en la personne des Juifs incrédules qui vivaient du temps de Jésus-Christ. Jésus-Christ prêche : il condamne les préjugés de la synagogue; il renverse ce système de chair et de sang qu'elle avait formé; il attaque les vices de leurs supérieurs; il déclame contre le dérèglement de leurs mœurs, et il démasque avec soin l'hypocrisie des pharisiens. En voilà assez pour allumer leur rage et leur fureur. Disposés de cette manière, ils n'examinent la doctrine de Jésus-Christ que pour la combattre : il faut perdre Jésus-Christ : pour cet effet, il faut tendre des piéges à son innocence, trouver du faible dans sa doctrine, et le convaincre, s'il est possible, d'être un faux Messie. On l'interroge sur des matières de religion

et de politique; Jésus-Christ satisfait pleinement à ces questions. On examine ses mœurs; on n'y trouve rien que de sage. On épluche ses entretiens; on n'y découvre rien qui ne soit « assaisonné de sel et de grâce. » Ce n'est pas assez. Cet homme, disent-ils, vient prêcher une doctrine nouvelle. S'il est envoyé de Dieu, qu'il produise quelque caractère de sa mission. Moïse et les prophètes ont fait des miracles. Jésus-Christ rend la santé aux malades et la vie aux morts, il calme les vents et les flots, il force les lois de la nature. Il y en avait là trop pour persuader les âmes bien disposées. Mais leur passion leur suggère une réponse : « Celui-ci chasse les démons par Béelzébuth, le prince des démons. » Mais Lazare, ressuscité et vivant au milieu de nous, parle en faveur de Jésus-Christ; il faut se défaire de Lazare, il faut le coucher une seconde fois dans le tombeau, il faut ôter toutes les traces de la gloire de Jésus-Christ, et éteindre, s'il est possible, une lumière dont l'éclat, désormais trop brillant, nous gêne et nous importune.

Voilà une image naturelle de l'incrédule passionné. La passion lui a fait fermer les yeux aux preuves les plus évidentes. Il n'est pas possible de convaincre un homme qui ne veut pas être convaincu. Une disposition essentielle pour connaître la vérité, c'est de l'aimer sincèrement. « Le secret de l'Éternel est pour ceux qui le craignent. Si quelqu'un veut faire la volonté de celui qui m'a envoyé, il connaîtra de ma doctrine, si elle est véritable ou si je parle par moi-même. C'est ici la condamnation, que la lumière est venue au monde, mais les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. »

5. Nous voici arrivés enfin à l'incrédule philosophe ; à celui qui n'est, si nous l'en croyons, ni aveuglé par ses préjugés, ni retenu par sa négligence, ni ébloui par son imagination, ni entraîné par des passions déréglées. Écoutez-le. Il vous assure qu'il n'est animé d'aucun désir que de celui de connaître la vérité, résolu de la suivre, dans quelque lieu qu'il la rencontre ; mais qu'après mille questions agitées, mille recherches entreprises, mille volumes consultés, il ne trouve rien qui soit capable de le satisfaire : et qu'il n'est incrédule en un mot, que parce qu'il ne trouve point de raison de croire. Peut-on dire d'un tel homme, qu'il « ne serait pas plus persuadé, quand même un mort « viendrait à ressusciter ? »

Nous répondrons tout à l'heure. Mais qu'il nous soit permis avant toutes choses de faire aussi une question. Trouve-t-on de ces sortes d'incrédules? L'homme que nous venons de dépeindre, est-ce une réalité ou une chimère? Quelle question, direz-vous? Quoi? cet homme tout concentré dans la méditation et dans l'étude ; cet homme qui a fouillé dans l'antiquité, qui a débrouillé des chaos, qui s'est distillé le cerveau à chercher des solutions et des preuves, et qui ne se nourrit, s'il faut ainsi dire, que de la substance de la vérité : cet homme, d'ailleurs, qui semble avoir rompu tout commerce avec les vivants, et qui ne goûte pas même les plaisirs innocents de la société, bien loin de s'abandonner aux autres ; cet homme, peut-on le soupçonner d'être incrédule par d'autres raisons que parce qu'il croit devoir l'être, et d'avoir d'autres motifs de son incrédulité que la raison même?

Sans doute : et ce serait mal connaître le cœur humain, de s'imaginer que les passions qui le portent

vers des objets sensibles sont les plus puissantes sur lui. Ces passions détachées des sens et de la matière, ce désir de se distinguer, cet amour de la renommée, cette gloire de passer pour un génie supérieur, et qui s'affranchit des erreurs vulgaires; ce sont là des passions vives et touchantes, et c'est là, pour l'ordinaire, le grand mobile qui anime ces incrédules. Une preuve sensible que c'est ce qui les fait agir, c'est qu'ils aiment à le répandre et à publier leur incrédulité. Or cela ne saurait venir que d'un principe de fausse gloire. Car pourquoi répandre ces pensées? Pour nous, quand nous publions nos systèmes, soit que nous soyions dans l'erreur, soit que nous soyions fondés en vérité, nous avons de justes raisons de notre conduite. Nous croyons que notre devoir nous engage à enseigner ce que nous pensons. Nous croyons que ceux qui l'ignorent se plongent dans une misère éternelle. En voilà assez pour nous faire élever la voix. Mais vous qui ne croyez ni Dieu, ni jugement, ni enfer, ni paradis, quelle fureur vous anime à publier vos sentiments? C'est, dites-vous, le désir d'affranchir la société de l'esclavage que la religion lui impose. Malheureux affranchissement, qui, en nous délivrant de ce que vous croyez une erreur, nous plonge dans mille misères réelles, sape tous les fondements de la société, répand la division dans les familles, les rébellions dans l'État; ôte à toutes les vertus, tous leurs motifs, tous leurs fondements, toutes leurs bases! Et qui nous soutiendra, si ce n'est la religion, dans ces catastrophes si ordinaires aux fortunes même les plus éclatantes? Qui adoucira nos esprits, si ce n'est la religion, dans ces misères sans nombre que la fragilité humaine traîne essentiellement après elle? Qui calmera, si ce n'est la religion, qui calmera nos

consciences, dans leurs agitations et dans leurs troubles? Surtout, qui nous rassurera dans les langueurs d'une maladie mortelle, couchés dans un lit d'infirmité, placés entre des maux réels et présents, et la nuit affreuse d'un avenir ténébreux? Ah! si la religion qui produit des effets si pleins de réalité est chimérique, laissez-moi ma chimère, je veux qu'on me trompe, et je tiens pour mon plus cruel adversaire celui qui viendra dessiller mes yeux.

Mais répondons d'une manière plus directe. Vous êtes philosophe. Vous avez examiné la religion. Vous ne sentez rien qui vous frappe. Partout vous trouvez lieu au doute et à l'incertitude : obscurité dans les prophètes, contradictions dans les dogmes, ambiguïtés dans les préceptes ; incertitude dans les miracles. Vous demandez quelque prodige nouveau, et pour vous convaincre qu'il y a un autre monde, vous voulez quelqu'un qui vous dise : J'en viens et j'en suis témoin. Je réponds que si vous raisonnez conséquemment, ce motif serait inutile; et qu'après avoir résisté aux preuves ordinaires, vous devez, si vous raisonnez conséquemment, refuser de vous rendre au prodige même que vous demandez. Bornons-nous à une seule preuve pour nous convaincre, et prenons, par exemple, le fait de la résurrection de Jésus-Christ. Les apôtres ont témoigné que Jésus-Christ est ressuscité. Voilà notre preuve. Elle vous paraît peu solide, et votre âme incertaine flotte entre l'une et l'autre de ces deux pensées, que les apôtres ont été trompés, ou qu'ils ont voulu tromper les autres. Voilà vos objections. Or si une de ces objections a lieu, je soutiens que vous ne seriez pas fondés en raison de croire, quand même un mort viendrait de l'autre monde pour vous persuader.

Les apôtres se sont trompés, dites-vous. Si cette objection est fondée, il faut non-seulement qu'une personne, mais que douze apôtres; non-seulement que douze apôtres, mais que « cinq cents frères [1]; » non-seulement que « cinq cents frères, » mais que tous ceux qui attestent les miracles opérés en faveur de cette résurrection; il faut que toutes ces personnes, d'ailleurs sensées, aient eu le cerveau frappé d'une même maladie; qu'elles aient cru voir ce qu'elles ne virent point, entendre ce qu'elles n'entendirent point, converser avec un homme avec qui elles ne conversèrent point, opérer des prodiges qu'elles n'opérèrent point. Il faut qu'elles aient persisté dans cette extravagance, non pas pendant une heure, non pas pendant un jour, mais pendant quarante jours, mais pendant toute la suite de leur vie. Or je demande : puisqu'une persuasion si forte et si vive est susceptible d'illusion, comment vous assurerez-vous que vous ne vous tromperez point, lorsque vous aurez ce nouveau degré d'évidence que vous demandez? Si tant de personnes différentes peuvent être taxées d'avoir eu un même renversement d'imagination, comment ne croirez-vous pas aussi avoir l'imagination renversée, à la vue d'un fantôme?

Faisons un jugement semblable sur la seconde supposition. Si les apôtres ont été des imposteurs, il faut qu'il y ait eu dans l'univers des hommes assez dénaturés pour souffrir les prisons, les cachots, la mort même afin de soutenir un mensonge. Il faut que cette fureur ait saisi non-seulement une personne, mais tous ces milliers de peuples qui scellèrent l'Évangile de leur

[1] Cor. xv. 6.

sang. Il faut que les apôtres n'aient pas eu une étincelle de sens commun, et qu'ayant dessein de tromper le monde, ils aient pourtant agi de la manière la moins propre à l'abuser ; marquant le lieu, le temps, les témoins, toutes les circonstances propres à faire découvrir cette prétendue imposture. Il faut plus encore : il faut que leurs ennemis aient été d'intelligence avec eux pour nous faire illusion. Il faut que les juifs, que les chrétiens, que les gentils, divisés sur tout autre sujet, se soient accordés sur celui-ci seul, puisqu'il n'y en a aucun qui ait jamais convaincu, que dis-je? qui ait même accusé nos auteurs sacrés d'imposture, quoique la chose eût été très-aisée, supposé qu'ils eussent été des imposteurs. En un mot, il faut faire mille suppositions inouïes. Mais je demande encore, si ces suppositions ont lieu, si Dieu a donné au mensonge tant de caractères de vérité, s'il a permis que le démon jouât si habilement son rôle pour nous séduire, comment ne lui permettra-t-il pas de vous séduire encore, par l'apparition d'un fantôme? Comment du moins pourrez-vous vous assurer qu'il ne l'a pas fait? Concluons donc à l'égard des incrédules, de quelque genre qu'ils puissent être, que si les preuves ordinaires sont insuffisantes pour les convaincre, les plus grands prodiges le seraient aussi. Justifions maintenant en peu de mots les motifs de pénitence contre les impénitents, comme nous avons justifié les motifs de crédulité contre les incrédules.

Nous croyons, dites-vous, les vérités de la religion; mais mille piéges sont tendus à notre innocence; notre esprit nous séduit; l'exemple nous entraîne. Notre cœur même se pervertit par sa propre pente; un prodige nouveau rallumerait notre zèle, et nous ré-

veillerait de notre indolence. Nous répondons deux choses.

Premièrement, nous vous contestons l'effet que vous attendez de cette apparition. Car, ou ce prodige arriverait communément, ou il serait plus rare. S'il arrivait tous les jours, il perdrait de sa force par cela même; et comme les Israélites étaient enfin accoutumés à voir tantôt les eaux changées en sang, tantôt les premiers nés d'Égypte exterminés, tantôt la mer séparée pour leur faire passage, tantôt le pain descendu du ciel et les eaux sourdre d'un rocher; comme vous n'êtes plus frappés vous-mêmes de voir le ciel, la terre, la nature, les éléments, et tant d'ouvrages divers, qui, en vous prouvant l'existence du Créateur, vous prêchent les hommages que vous devez lui rendre; vous vous endurciriez aussi à la voix d'un mort qui vous exhorterait à la repentance.

Si ce prodige était plus rare, il vous arriverait infailliblement ce que vous éprouvez dans d'autres occasions : vous en seriez frappés dans l'instant, ces impressions s'évanouiraient, et vous retomberiez dans vos vices. On voit tous les jours dans la société des preuves de cette conjecture. On y voit des personnes touchées, pénétrées à la vue de certains objets, reprendre leurs premières habitudes, dès que la force du charme est cessée. N'avez-vous jamais lu dans l'âme d'un vieillard avare qui accompagne au tombeau une personne de son âge? Il me semble que je l'entends se parlant ainsi à lui-même : J'ai quatre-vingts ans accomplis : j'ai déjà passé les limites que Dieu a marquées aux humains, et j'assiste à un convoi funèbre. Voici des flambeaux lugubres, une troupe couverte de deuil, le tombeau qui attend sa proie. Pour qui se fait cette

pompe? Quel rôle joué-je dans cette tragédie? Assisté-je au convoi d'un autre, ou si ce sont mes funérailles qu'on prépare? Ah! si ces restes de mouvement et de vie me disent que je suis encore sur la terre, ce vieillard qu'on ensevelit me dit que j'en vais sortir. Ces rides qui défigurent mon visage, ce poids d'années qui m'accable, ces infirmités qui me minent, ce cadavre mouvant encore secondent sa voix et m'avertissent de ma fin prochaine. Cependant que fais-je? Je bâtis des maisons, j'amasse et j'accumule : je me réjouis dans la pensée que l'année qui suit verra mes revenus grossis, et mes capitaux augmentés. Aveuglement fatal! Folie d'un cœur que l'avarice rend insatiable! Désormais je ne veux penser qu'à la mort. Je vais préparer mon convoi funèbre, revêtir mes langes mortuaires, descendre dans mon cercueil et devenir insensible à tout autre soin qu'à celui de « mourir de la mort des justes[1]. » Ainsi raisonne ce vieillard, et vous croyez peut-être que sa vie répondant à ses réflexions, on va le voir désormais charitable, libéral, désintéressé. Non; ces réflexions s'évanouissent avec l'objet qui les avait fait naître, et ce mort disparu de devant ses yeux, il oublie qu'il est mortel. De même le retour d'un mort vous frapperait peut-être sur-le-champ, vous feriez de belles réflexions, vous formeriez mille résolutions nouvelles; mais ce fantôme évanoui, votre corruption reprendrait sa première force, et vos réflexions seraient sans succès. C'est notre première réponse.

Voici la seconde. Un homme persuadé de la divinité de la religion; un homme qui, malgré cette persuasion, persiste dans l'impénitence; un homme de ce carac-

[1] Nombr. XXIII. 10.

tère a porté l'endurcissement à un si haut point, qu'il n'est pas concevable qu'il se laisse émouvoir par des motifs nouveaux; il est si coupable, que bien loin d'avoir lieu de demander des secours extraordinaires, il doit s'attendre de voir supprimer les faveurs qu'il avait déjà reçues, et auxquelles il a résisté si obstinément. Fouillons dans la conscience de ce pécheur; sondons pour un moment les profondeurs du cœur humain, écoutons ces propos affreux qu'il ose se tenir à lui-même : Je crois la vérité de la religion; je crois qu'il y a un Dieu au ciel; je crois que Dieu voit chacune de mes actions, et qu'aucune de mes pensées ne saurait échapper à sa connaissance; je crois qu'il tient la foudre en sa main, et qu'il ne faut pour m'abîmer qu'un acte de sa volonté; je crois ces choses, des réflexions si effrayantes devraient bien me retenir dans les bornes de mes devoirs. N'importe, je pécherai, quoiqu'en sa présence; je « provoquerai sa jalousie comme si j'étais plus fort que lui[1], » et ce glaive qui pend sur ma tête, et qui ne tient qu'à un fil, ne jettera aucune terreur dans mon âme. Je crois la vérité de la religion; je crois que Dieu a eu pour moi « un amour qui surpasse toute connaissance[2]; » je crois qu'il m'a tiré du néant, que je lui dois ces mains, ces yeux, ce mouvement, cette vie, cette lumière; je crois plus, je crois qu'il m'a donné son sang, son fils, ses entrailles. De si tendres réflexions devraient bien confondre mon cœur, me faire rougir de mon ingratitude, me porter à lui rendre amour pour amour, et vie pour vie. Mais non, résistons à tant de motifs, outrageons notre bienfaiteur, perçons nous-même ce sein qui n'était ouvert que pour nous : « cru-

[1] Cor. x. 22. — [2] Ephes. III. 19.

cifions de nouveau ce Dieu de gloire [1].» Si son amour nous importune, éloignons-en la pensée. Si notre conscience nous presse, étouffons-en les remords, et péchons avec assurance. Je crois la vérité de la religion; je crois qu'il y a un paradis; je crois qu'en la face de Dieu « se trouvent des rassasiements de joie, » et que l'on goûte « pour jamais des plaisirs à sa droite[2]. » L'idée d'une félicité si consommée et si éclatante devrait bien m'élever au-dessus des plaisirs du monde, et cette « fontaine d'eaux vives » me devrait bien détromper de mes « citernes crevassées[3]. N'importe encore : je sacrifierai aux « choses visibles les invisibles[4], » aux « délices du péché[5], » les glorieuses délices de la vertu, et à des biens de quelques moments, « le poids d'une gloire éternelle[6]. » Je crois la vérité de la religion. Je crois qu'il y a un enfer réservé à l'impénitence, « des chaînes d'obscurité[7], un ver qui ne mourra point, » des flammes qui ne doivent jamais « s'éteindre[8]; » je crois que dans l'enfer on souffre des douleurs plus vives et plus violentes qu'un homme tourmenté de la goutte ou de la pierre, qu'un forçat sous la chaîne, qu'un criminel sur la roue, qu'un martyr déchiré avec des ongles de fer. Je crois ces choses; je sais que je suis dans le cas de ceux à qui ces tourments sont dénoncés; je sais qu'il est en mon pouvoir de m'en affranchir, et que je puis, si je veux, me fermer le « puits de l'abîme[9]; » mais n'importe encore; je me jette tête baissée dans ces antres affreux. Un peu de réputation, un peu de gloire, un peu de bien, des plaisirs vides et trompeurs, ferment mes yeux à des périls dont l'idée

[1] Hébr. vi. — [2] Ps. xvi. 11. — [3] Jérém. ii. 13. — [4] 2. Cor. iv. 11. — [5] Hébr. xi. 25. — [6] 2. Cor. iv. 17. — [7] 2. Pierre ii. 4. — [8] Marc ix. 44. — [9] Apoc. ix. 1.

seule trouble l'imagination et bouleverse la pensée. Ver rongeant, chaînes d'obscurités, flammes dévorantes, esprits infernaux, feu, soufre, fumée, remords, rage, fureur, désespoir, idée, idée affreuse de mille ans, de dix mille ans, de dix millions d'années, des révolutions absorbantes de l'éternité, vous ne faites point d'impression sur mon âme : je mets ma force d'esprit à vous braver, et ma gloire à vous affronter.

Ainsi raisonne un pécheur qui croit, mais qui vit dans l'impénitence. Voilà le cœur qu'il faut toucher. Mais je demande, concevez-vous quelque prodige qui puisse émouvoir une âme si dure? Je demande, après tant de motifs inutiles, concevez-vous qu'on en puisse trouver d'efficaces? Vouliez-vous que Dieu remuât de plus grands ressorts, pour se rendre maître de vous? Vouliez-vous qu'il vous donnât plus que la vie, plus que son Fils, plus que son ciel? Vouliez-vous qu'il vous présentât des objets plus affreux que l'enfer et l'éternité?

Nous savons ce que vous allez nous répondre. Vous direz que nous donnons l'essor à notre imagination, et que nous nous formons des fantômes pour les combattre; que si le pécheur pensait à ces choses, il y serait très-sensible, mais qu'il les éloigne de son esprit, et qu'il est ainsi moins coupable d'insensibilité que de distraction; au lieu qu'un mort venu de l'autre monde pour le rappeler à lui-même le réveillerait de son indolence. Sophisme de la corruption! Comme si la distraction, au milieu de tant d'objets qui nous crient d'être attentifs, n'était pas le comble de l'insensibilité même. Mais que dis-je, la distraction? J'ai en main une preuve claire, parlante, décisive, que lors même que le pécheur a ces objets devant les yeux, il n'en

tire aucune conséquence pour sa conduite. Oui, j'ai une preuve de fait et d'expérience, et par conséquent sans réplique, que tous ces motifs d'amour, de crainte, d'horreur réunis, sont encore faibles chez le pécheur. Cette preuve, mes frères, le croiriez-vous? c'est vous-mêmes : réfutez-nous, démentez-nous, c'est à vous que nous présentons maintenant tous ces motifs. Ne parlez pas de distraction, car vous m'écoutez et je le vois. Nous vous présentons tous ces motifs, ce Dieu témoin et juge de votre cœur, ces entrailles de miséricorde que Dieu ouvrit en votre faveur, et ce Jésus mourant pour vous, parmi les tourments du plus cruel de tous les supplices. C'est à vous que nous ouvrons les cieux, et que nous faisons percer ces voiles qui vous dérobent l'avenir. C'est à vous, à vous, que nous présentons les démons avec leur rage, l'enfer avec ses tourments, l'éternité avec ses horreurs. C'est vous que nous sommons dans ce moment, par la force de ces motifs, de revenir à vous-mêmes. Encore une fois, vous ne sauriez prétexter votre distraction dans ce moment; vous ne sauriez alléguer que vous ne pensez pas à ces choses, et vous n'échapperez point aujourd'hui ou à la gloire de la conversion, ou à la confusion que donne l'impénitence, lorsqu'elle peut résister à des objets si touchants et si pathétiques. Mais n'est-il pas vrai que tous ces motifs ne vous touchent point? J'entends qu'ils ne vous changent point. Car ce n'est pas un grand effort de piété, si, après que nous avons médité un sujet, épluché des expressions et des pensées, fait des efforts d'imagination pour vous peindre avec les plus vives couleurs les gloires du paradis et les tourments de l'enfer; ce n'est pas un grand effort de piété si vous sentez quelque mouvement dans votre sang, et

quelque émotion dans vos entrailles. Vous êtes bien tels à peu près à la vue d'une représentation dont vous savez le sujet feint et les acteurs empruntés, et vous ne nous faites pas beaucoup d'honneur de nous donner ce que vous accordez à des déclamateurs de théâtre. Mais êtes-vous assez touchés chacun de ces motifs, pour aller, sans plus tarder, vous, restituer un bien mal acquis; vous, embrasser un ennemi; vous, rompre un commerce impur? Encore une fois, détrompez-nous, démentez-nous. Mais nous savons ce que peut faire un sermon, et nous ne sommes que trop fondés à soutenir que tous ces motifs ne changent point le cœur de plusieurs de nous, lors même qu'ils y sont attentifs, et à en tirer cette conséquence, que mille motifs nouveaux seraient inutiles comme les autres.

C'est ainsi que s'établissent la vérité et la suffisance de la religion chrétienne; c'est ainsi que nous justifions la Providence contre les reproches injustes des impénitents et des incrédules; et c'est ainsi que, malgré nous-mêmes, nous traçons notre propre condamnation. Car, puisque nous croupissons, les uns dans l'incrédulité, les autres dans l'impénitence, il faut s'en prendre ou au défaut des moyens que Dieu a employés pour nous convertir et pour nous instruire, ou il faut s'en prendre à nous-mêmes. Nous venons de voir que nos désordres ne viennent point de la première source; ils viennent de la seconde : donc « à toi est la justice, ô Dieu! et à nous la honte et la confusion de face[1]. » C'est ce qu'il fallait prouver.

Nous mettrions ici des bornes à ce discours si nous ne nous étions engagés à répondre à une difficulté qui

[1] Dan. IX. 7.

naît naturellement de notre texte et de la manière dont nous l'avons traité. Comment les Juifs, à qui l'état des âmes après la mort était si peu connu, peuvent-ils être mis dans le nombre de ceux qui n'en seraient pas plus persuadés, « si quelqu'un des morts venait à ressusciter? » Cette objection paraît pressante. Nous avons deux voies pour y satisfaire.

Premièrement, nous pourrions nier tout ce qui fait la force de cette objection, et soutenir que l'état des âmes après la mort était beaucoup plus connu aux Juifs qu'on ne le suppose. Nous pourrions rapporter divers passages du vieux Testament, où sont révélés les dogmes d'un paradis, d'un enfer, d'un jugement et d'une résurrection, et étendre cette réflexion que les Juifs étaient si persuadés de ces dogmes, que les Saducéens qui les révoquaient en doute étaient censés être des sectaires distingués du reste du peuple.

Mais comme les limites étroites qui nous renferment ne nous permettent pas de donner à cet argument tout le temps dont nous aurions besoin pour en faire sentir la force, nous prendrons une autre voie pour répondre à l'objection.

Les Juifs avaient des preuves aussi sensibles de la divinité des livres écrits par Moïse et par les prophètes, que les chrétiens de la divinité de l'Évangile. Jusque-là, on peut dire d'un Juif comme d'un chrétien, que s'il résiste à la révélation ordinaire, il ne serait pas plus persuadé, quand même « quelqu'un des morts » viendrait la lui attester.

Il est question de savoir si cette révélation s'expliquait sur l'état des âmes après la mort d'une manière assez claire pour donner lieu à la proposition de Jésus-Christ. Mais quand nous avouerions à ceux qui font

cette objection tout ce qu'ils semblent demander; quand nous supposerions que l'état des âmes après la mort était aussi inconnu aux Juifs qu'on le prétend, il serait toujours vrai qu'il n'est ni de la justice ni de la sagesse de Dieu d'employer de nouveaux moyens de conversion en faveur d'un Juif qui résiste à Moïse et aux prophètes. En voici la preuve.

Moïse et les prophètes donnent de grandes idées de Dieu. Ils le représentent comme un être souverainement sage, souverainement puissant. D'ailleurs Moïse et les prophètes disent clairement que ce Dieu, dont ils donnent de si grandes idées, déploiera sa puissance et sa sagesse, pour rendre très-heureux ceux qui obéiront à ses lois, et pour rendre très-misérables ceux qui oseront en braver l'autorité. Un Juif qui est persuadé d'un côté que ce Moïse et ces prophètes parlent de la part de Dieu; un Juif qui voit d'un autre côté dans ce Moïse et dans ces prophètes, dont la mission ne peut lui être suspecte, que Dieu veut rendre très-heureux ceux qui obéiront à ses lois, et qu'il veut rendre très-misérables ceux qui oseront en braver l'autorité; un Juif qui, malgré cette persuasion, persiste dans l'impénitence, est si endurci qu'on ne peut concevoir qu'il se laisse ébranler par de nouveaux motifs; du moins il est si coupable qu'il ne saurait demander sans injustice que Dieu emploie de nouveaux moyens pour sa conversion.

Que nous dit l'Évangile sur les supplices que Dieu infligera aux méchants, que nous dit-il de plus sur cet article que Moïse et les prophètes (je parle même dans la supposition de ceux qui nous ont fait cette difficulté)? Il entre dans un plus grand détail; il nous dit que ce seront « des grincements de dents, un ver qui

ne mourra point, un feu qui ne s'éteindra point[1]. » Mais la thèse générale, que Dieu déploiera ses attributs contre les méchants et en faveur des gens de bien, la thèse générale était aussi connue aux Juifs qu'aux chrétiens, et la thèse générale suffit pour donner lieu aux paroles de notre texte.

Tout ce donc qu'on peut conclure de cette objection, c'est, non que la proposition de Jésus-Christ ne puisse pas se vérifier par rapport aux Juifs, mais qu'elle se vérifie beaucoup mieux par rapport aux chrétiens. Non que les Juifs qui résistaient à Moïse et aux prophètes ne fussent très-coupables, mais que les chrétiens qui résistent à l'Évangile sont plus coupables encore. Nous en sommes très-convaincus. Nous voudrions que vous en eussiez l'âme atterrée. C'est le but de l'application dans laquelle nous allons entrer.

APPLICATION.

Premièrement, nous nous adressons aux incrédules. Qu'ils entrent une fois bien sérieusement dans cette raisonnable disposition, de vouloir connaître la vérité, de la chercher, et de la suivre; qu'ils voient, qu'ils examinent; et si après tous ces soins, ils ne trouvent rien dans la religion qui soit capable de les persuader, nous ne sommes pas maîtres de l'esprit humain, et nous les abandonnons à eux-mêmes. Mais ce qui nous irrite, c'est que nous sommes forcés de reconnaître que, parmi ce grand nombre d'incrédules qui déchirent les entrailles de l'Église, à peine s'en trouve-t-il quelqu'un chez qui l'erreur de l'esprit n'ait son principe dans un

[1] Marc IX, 43 et suiv.

mauvais cœur. C'est le cœur qui est incrédule, c'est le cœur qu'il faut attaquer, c'est le cœur qu'il faudrait convaincre.

On doute, c'est parce que l'on veut douter. Funeste disposition dont les traits les plus vifs ne peuvent faire voir toute l'énormité! A quoi l'incrédulité est-elle bonne? Quel charme peut-on trouver à forcer son esprit de ne savoir, ni d'où il vient, ni ce qu'il doit devenir? Si dans ce petit espace où notre vie est limitée l'amour de l'indépendance fait goûter ce parti funeste, que ce parti coûte cher à l'extrémité de la vie!

C'est ici où je voudrais que ma plume eût été trempée dans le fiel de la colère céleste, pour vous dépeindre l'état d'un homme qui expire dans ces cruelles incertitudes, et qui envisage, malgré lui, malgré lui, ces vérités de la religion, qu'il a travaillé inutilement à déraciner de son cœur. Tout contribue à troubler son âme. Me voici dans un lit de mort; me voici destitué de toute espérance de retourner au monde; les médecins m'abandonnent; mes amis n'ont plus à m'offrir que des soupirs inutiles, et des larmes impuissantes; les remèdes sont sans fruit, les consultations sont sans succès, et non-seulement cette portion des biens de la terre que je possède, mais tout l'univers entier ne saurait me tirer de cet état : il faut mourir. Ce n'est plus un prédicateur qui prêche, ce n'est plus un livre qui parle, ce n'est plus un déclamateur qui se joue, c'est la mort elle-même. Déjà je sens je ne sais quelle glace dans mon sang; déjà une sueur mortelle se répand sur la superficie de mon corps; mes pieds, mes mains, tous mes membres décharnés, tiennent déjà plus du cadavre que du corps animé, et du mort que du vivant : il faut mourir. Où vais-je? Que dois-je

devenir? Si j'envisage mon corps, quel spectacle affreux, mon Dieu! Déjà je me représente ces flambeaux lugubres, ces voiles sinistres, ces sons funèbres, une demeure souterraine, un cadavre, des vers, la pourriture. Si j'envisage mon âme, j'ignore sa destinée, je me jette tête baissée dans une nuit éternelle. Mon incrédulité me dit que l'âme n'est qu'une portion de la plus subtile partie de la matière; que l'autre monde est une vision; qu'une vie à venir est une chimère. Mais encore, je sens je ne sais quoi qui trouble mon incrédulité. La pensée du néant, toute terrible qu'elle est, me paraîtrait supportable si l'idée d'un paradis et d'un enfer ne se présentait, malgré moi-même, à mon esprit. Mais je le vois ce paradis, ce séjour immortel de gloire, je le vois au-dessus de ma tête, je le vois comme un lieu dont mes crimes me ferment l'entrée. Je le vois cet enfer, dont je faisais mes railleries, je le vois ouvert sous mes pieds. J'entends ces hurlements horribles que poussent les esprits malheureux; et « la fumée qui monte du puits de l'abîme » trouble déjà mon imagination, et offusque ma pensée.

Tel est l'incrédule dans un lit de mort. Ce ne sont pas là des traits d'imagination, ce ne sont pas des images faites à plaisir, ce sont des tableaux pris d'après nature, c'est ce que nous voyons tous les jours dans ces visites fatales où notre ministère nous engage, où il semble que Dieu nous appelle pour nous rendre les tristes témoins de sa fureur et de sa vengeance. Voilà à quoi aboutit l'incrédulité; voilà à quoi l'incrédulité est bonne; voilà comment expirent la plupart de ces esprits forts, qui font gloire de s'affranchir des erreurs vulgaires. Encore une fois, quels charmes trouve-t-on dans un état qui a de si sinistres suites? Et comment est-il

possible que des hommes, des hommes raisonnables se portent à cet excès de fureur?

Sans doute qu'il s'élèverait bien des murmures dans cet auditoire; sans doute nous serions taxé d'outrer étrangement la matière, si nous osions avancer cette proposition, que plusieurs de ceux qui nous écoutent sont capables de porter la corruption au degré que je viens de dépeindre. Nous ne l'avancerons point aussi, votre délicatesse nous est trop connue; mais nous vous donnons à chacun une tâche; nous vous proposons à chacun ce problème :

Qui de ces deux hommes vous paraît le plus odieux? Un homme est résolu de ne rien refuser à ses sens, de suivre sans retenue ses désirs, et de se procurer tous les plaisirs que l'on peut goûter dans une vie mondaine. Une pensée l'agite, c'est la pensée de la religion. L'idée d'un bienfaiteur outragé, d'un juge suprême mis en courroux, d'un salut éternel négligé, d'un enfer bravé; cette idée empoisonne des plaisirs auxquels il est pourtant résolu de s'abandonner. Pour concilier ses désirs avec ses remords, il prend cette voie. Il déracine de son esprit la pensée de la religion, il devient athée obstiné pour devenir pécheur paisible, et il ne pèche avec tranquillité, que lorsqu'il est parvenu à se flatter, ou à se convaincre que la religion est une chimère; c'est le cas de ce premier homme. Voici celui du second :

Un homme est résolu de ne rien refuser à ses sens, de suivre sans retenue ses désirs et de se procurer tous les plaisirs qu'on peut goûter dans une vie mondaine. La même pensée l'agite, c'est la pensée de la religion. L'idée d'un bienfaiteur outragé, d'un juge suprême mis en courroux, d'un salut éternel négligé, d'un enfer

bravé, cette idée empoisonne les plaisirs auxquels il est pourtant résolu de s'abandonner. Il prend une autre voie pour concilier ses désirs avec ses remords. C'est non de se persuader qu'il n'y a point de bienfaiteur, mais de se rendre insensible à ses bienfaits : non de se flatter qu'il n'existe point de juge suprême, mais d'en braver la majesté; non de croire que le salut est une chimère, mais de fermer le cœur à ses attraits; non de révoquer l'enfer en doute, mais d'en affronter les tourments; c'est le cas du second homme. La tâche que nous vous donnons, c'est d'examiner, mais d'examiner mûrement lequel de ces hommes est le plus coupable.

Puisse le grand nombre de ceux qui nous écoutent n'avoir d'intérêt à cet examen, que par la part qu'ils prendront au malheur des autres! Puissent tant de faux chrétiens, qui, vivant dans l'impénitence, se félicitaient eux-mêmes de ne pas vivre dans l'incrédulité; puissent-ils être sincèrement touchés, confus, consternés, de ce qu'on peut mettre en problème s'ils sont autant et plus odieux que ce qu'il y a de plus odieux, je veux dire les incrédules et les athées! Puissions-nous chacun, après avoir mis à profit tant de moyens que Dieu emploie pour nous sauver, voir notre foi et notre obéissance couronnées, et être admis avec Lazare dans le sein du père des croyants! Amen. Dieu nous en fasse la grâce. A lui soient honneur et gloire à jamais. Amen. Amen.

VI

SUR LES DÉVOTIONS PASSAGÈRES [1].

> Que te ferai-je, Ephraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre gratuité [2] est comme une nuée du matin, et comme une rosée de l'aube du jour qui se dissipe.
>
> OSÉE VI. 4.

On a vu peu d'aussi beaux jours dans l'Église que ceux qui nous sont décrits dans le chapitre XIX de l'Exode, et dans quelques-uns de ceux qui le suivent. Dieu n'avait jamais versé ses bénédictions sur un peuple avec une plus riche abondance; jamais peuple n'avait marqué une reconnaissance plus vive, ni une piété plus fervente. La mer Rouge était traversée, Pharaon et son insolente cour étaient engloutis dans les ondes, l'accès à la terre promise était ouvert, Moïse avait été admis sur la sainte montagne pour puiser dans le sein de Dieu la félicité dans sa source, et pour la porter ensuite au milieu de sa nation; à ces grandes faveurs étaient ajoutées des promesses plus grandes encore, et Dieu disait : « Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, vous avez vu comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle; voici maintenant, si vous obéissez

[1] Ce sermon fut prononcé le premier dimanche de l'année 1710.
[2] Ostervald traduit *votre piété*.

exactement à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez entre tous les peuples mon plus précieux joyau, bien que toute la terre m'appartienne [1]. Le peuple est frappé de tant de merveilles, chacun est occupé des mêmes objets, chacun paraît animé d'un même désir, tous les cœurs semblent réunis, et on n'entend plus qu'une voix en Israël : « Nous ferons tout ce que l'Éternel nous a dit [2]. » Mais cette dévotion eut un grand défaut, c'est qu'elle ne dura que quarante jours. Dans quarante jours la délivrance d'Égypte, la catastrophe de Pharaon, la mer traversée, l'alliance renouvelée, dans quarante jours, vœux, promesses, serments, tout fut effacé du cœur et de la mémoire. Moïse ne paraissait plus, l'éclair ne brillait plus, le tonnerre ne résonnait plus, et les Juifs « firent un veau en Horeb, se prosternèrent devant l'ouvrage de leurs mains, et changèrent la gloire de Dieu en l'image d'un bœuf qui broute l'herbe [3], » pour parler avec l'Écriture : c'est ce qui attira à Moïse ce sanglant reproche de la part de Dieu. « Va, dit Dieu à Moïse, toujours fervent pour le salut de son peuple, toujours prêt à plaider pour lui; va, descends, car ton peuple que tu as fait monter d'Égypte s'est corrompu; ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre [4]; » ils se sont bientôt détournés, voilà le grand défaut de leur dévotion, voilà ce qui rendit leur dévotion funeste et infructueuse.

Ce portrait vous est-il étranger, mes frères? Cette histoire n'a-t-elle rien qui vous regarde d'une manière directe? Y eut-il jamais de jours plus solennels que ceux que nous célébrons dans ces conjonctures? Dieu

[1] Exod. XIV, 4, 5. — [2] Ibid. XIX. 3. — [3] Ps. CVI. 19. — Exod. XXXII. 7, 8.

vint-il jamais à nous avec plus de grâces? Allâmes-nous jamais à lui avec plus de vœux! D'un côté cette année qui se renouvelle, et qui rappelle à nos esprits tant de discours effrayants que nous adressèrent les ministres de Jésus-Christ au commencement de l'année dernière, tant de coups frappés, sur qui? sur les ennemis de Dieu? Hélas! sur l'État, sur l'Église; tant de personnes enlevées au milieu du champ de bataille, tant d'autres entraînées par le tourbillon des choses humaines; tant de périls en un mot dont nous étions menacés, mais dont ta miséricorde, ô Dieu, nous a affranchis ; d'un autre côté, cette table sacrée, ces symboles augustes, ces arrhes de notre félicité éternelle, tous ces objets n'égalent-ils pas ce jour aux plus beaux de notre vie?

Si le ciel a ainsi répondu à la terre, nous aimons à le reconnaître, mes frères, et nous embrassons avec avidité cette occasion de faire votre éloge, la terre a répondu au ciel. A en juger par l'extérieur, vous avez épuisé nos souhaits et surpassé nos espérances. Il fallait se préparer à la sainte Cène, vous vous y êtes préparés; il fallait venir dans ce temple, vous y êtes venus; il fallait faire des promesses, vous en avez fait. Il nous semblait, en voyant ce matin ce peuple venir avec une égale ardeur à la table de Jésus-Christ, il nous semblait lui entendre dire, comme autrefois les Israélites : « Nous ferons tout ce que l'Éternel nous a dit. »

Mais vous le dirons-nous, mes frères, un nuage obscurcit les lumières de cette solennité. Je vous crains, dirai-je dans quarante? hélas! je vous crains dans quatre jours. Ces temples vont être fermés, cette table ne paraît plus, la voix des serviteurs de Dieu va cesser de

retentir à vos oreilles, et je crains que Dieu ne dise de vous : « Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandée. »

Ne nous contentons pas de prévoir le mal, travaillons à le prévenir ; c'est la destination de ce discours, il roulera sur les dévotions passagères. Nous vous adressons ces paroles, ces tendres paroles, qui nous engagent à bien plus de réflexions qu'elles ne semblent en présenter d'abord à l'esprit, et dont toutes nos réflexions ne sauraient épuiser le sens ; nous vous adressons de la part de Dieu ces tendres paroles : « Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre piété (ou votre gratuité) est comme une nuée du matin, comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe. »

Ainsi nous voudrions rendre vos dons à l'égard de Dieu aussi fermes que ceux de Dieu à votre égard. Les dons que Dieu vous a faits « sont irrévocables [1]. L'alliance qu'il a traitée avec vous porte cette clause : « Quand les montagnes crouleraient, quand les coteaux s'ébranleraient, ma bonté ne se retirera point de toi, l'alliance de ma paix subsistera [2]. » Il faut aussi que nos dons envers Dieu soient « irrévocables ; » il faut que nous puissions lui dire aussi : « Quand les montagnes crouleraient, quand les coteaux s'ébranleraient, ma fidélité ne se départira point de toi, » l'alliance que j'ai traitée avec toi « ne sera point méprisée : j'ai juré, et je le tiendrai, d'observer les ordonnances de ta justice [3]. » Amen.

« Que te ferai-je, Éphraïm? Que te ferai-je, Juda? » Éphraïm, Juda, ne sont pas les termes de notre texte

[1] Rom. xi. 29. — [2] Esaïe liv. 10. — [3] Ps. cxix. 106.

qui ont un plus grand besoin d'explication. Vous savez que depuis le schisme de Jéroboam, arrivé sous Roboam, fils de Salomon, le peuple de Dieu, qui avait été réuni jusqu'alors sous un même gouvernement, constitua deux royaumes, celui de Juda et celui d'Israël : celui de Juda dont Jérusalem était la capitale, celui d'Israël dont Samarie était la capitale, et qui est désigné du nom d'Éphraïm dans nos Écritures ; « Juda, Éphraïm » marquent donc l'un et l'autre de ces royaumes : cela n'a pas besoin de preuves ; et s'il y a quelque chose à remarquer à cette occasion, c'est qu'il est étonnant que la plupart des interprètes, qui sont souvent l'écho les uns des autres, aient parlé du ministère d'Osée comme n'étant destiné qu'au royaume d'Israël, au lieu qu'il paraît par ce texte et par plusieurs autres, qu'il était adressé et au royaume de Juda et à celui d'Israël, tout ensemble.

Mais de toutes les conjectures peu heureuses, je doute s'il pourrait y en avoir quelqu'une qui le fût moins que celle de quelques docteurs, qui croient que notre texte est prophétique ; la « gratuité » dont il est ici parlé marque, selon eux, la miséricorde que Dieu devait déployer sous les périodes de l'Évangile : cette « rosée » signifie le Messie : le « matin, ta gratuité est comme la rosée du matin, » désigne l'économie nouvelle ; et comme chacun propose ses pensées sous quelque apparence de fondement, on ne manque pas d'en alléguer en faveur de celle-ci. Cette expression, dit-on, « ta gratuité, » ne marque pas la gratuité que le peuple exerce, mais celle qui est exercée envers le peuple, et là-dessus on vous allègue le génie de la langue sainte et divers passages qui justifient ce tour d'expression, comme celui-ci : « Mon peuple pend attaché

à sa rébellion [1], » pour dire à sa rébellion contre moi. « La rosée, ajoute-t-on, signifie le Messie, car il est promis sous cet emblème dans divers passages de l'Écriture. « Le matin, » marque l'économie nouvelle qui nous est souvent annoncée sous cette idée par les prophètes, et tout ce texte : « ta gratuité est comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe, » est une merveilleuse opposition de la loi à l'Évangile. La loi était comme une grêle qui ravage la terre, l'Évangile est une rosée qui la réjouit ; la loi était une sombre nuit, l'Évangile est un jour serein ; « ta gratuité est comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe, » c'est-à-dire qui vient. Voilà bien des vérités qui ne sont point à leur place. « Ta gratuité » peut signifier la gratuité qu'on exerce envers toi ; le Messie nous est représenté comme une « rosée, » l'économie de l'Évangile est promise sous l'emblème du matin, tout cela est vrai, mais tout cela n'est point à sa place. Ce mot de « gratuité, » qui forme la première erreur de ce commentaire, peut être entendu de la piété en général, il a cette signification dans plusieurs passages de l'Écriture. Le substantif qui en est dérivé se prend ordinairement pour les hommes pieux, et si nous en croyons un célèbre critique [2], c'est du mot « Hasidim, » les pieux, qu'est dérivé celui « d'Esséens, » qui était le nom d'une secte parmi les Juifs, ainsi nommée, parce qu'elle faisait profession d'une piété plus soutenue que les autres. Une « gratuité » qui est « comme la rosée du matin qui se dissipe, » c'est une piété apparente, mais qui est de peu de durée ; et toutes ces paroles : « Que te ferai-je, Éphraïm? Que te ferai-je, Juda? puis-

[1] Osee xi. — [2] Grotius.

que votre piété est comme une rosée du matin qui se dissipe, » sont un reproche de Dieu à son peuple sur l'inconstance de ses dévotions. Envisageons ce texte sous cette face, et considérons premièrement la nature, secondement l'inutilité des dévotions passagères. C'est le but de tout ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelle est cette *gratuité* ou cette piété qui est « comme la nuée du matin » ou comme « la rosée de l'aube du jour qui se dissipe? » Nous n'entendons ici ni ces dehors trompeurs des hypocrites, qui, sous des voiles de ferveur et de religion, cachent des cœurs irréligieux et profanes; ni la disposition de ces chrétiens qui, après s'être élevés jusques au ciel par les élans de leur zèle, sont rappelés au monde par leur propre fragilité, éprouvent même les mouvements de la cupidité, après s'être laissés entraîner par ceux de la grâce : la dévotion que nous voulons dépeindre va plus avant dans la religion que cette première disposition, mais elle ne va pas si loin que la seconde.

La dévotion passagère dont nous parlons n'est pas l'hypocrisie; l'hypocrisie n'est pas capable de suspendre un seul moment les coups de la justice divine; elle est moins propre à l'éteindre qu'à l'embraser. Ce n'est point aux hypocrites que Dieu tient ce tendre langage : « Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? » Leur sentence est prononcée, leur malheur est arrêté. « Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé de vous, lorsqu'il a dit : Ce peuple m'honore vainement de ses lèvres, mais son cœur est bien éloigné de moi; malheur à vous, scribes et pharisiens [1]. » Leur portion sera

[1] Matth. xv. 7.

avec les hypocrites là où il y a « des pleurs et des grincements de dents[1]. »

La piété que nous voulons dépeindre n'est pas non plus celle du fidèle faible et chancelant. Quelque imparfaite que soit cette piété, elle est pourtant véritable. Sans doute, c'est un objet bien humiliant pour le fidèle que ces bornes étroites qui le renferment et qui l'arrêtent dans l'activité de sa dévotion. Qu'il lui est doux dans ces heureux jours de sa vie, où, perdant le monde de vue, il est tout occupé du ciel; qu'il lui est doux de s'élever alors au-dessus des sens et de la matière, de monter avec Dieu, comme autrefois Moïse, sur la sainte montagne, et là de s'entretenir avec Dieu, de lui parler de la religion, du salut, de l'éternité! Qu'il lui est doux de se dédommager alors du temps qu'il a perdu sur la terre, de verser ses soucis dans le sein de Dieu, de donner l'essor à son amour, de lui dire avec de saints hommes : « Seigneur, tu sais que je t'aime[2]; approcher de Dieu, c'est mon bien[3]; mon âme est rassasiée comme de moelle et de graisse[4]; » et que c'est une chose mortifiante pour lui, après avoir donné de si grands objets à ses méditations, d'être forcé par la faiblesse de sa nature de revenir au monde et de s'occuper, de quoi? d'un habit, d'un domestique, d'un rien; surtout que c'est une chose mortifiante pour lui, après avoir goûté des plaisirs si purs, de se trouver encore sensible à ceux du péché! Mais après tout, cette piété, quoique imparfaite, est pourtant véritable; elle doit bien nous humilier, mais elle ne doit pas nous confondre, et ce serait être animé d'un esprit trop sévère que de l'envelopper avec cette piété qui

[1] Matth. XXIII. 13. — [2] Jean XXI. 15. — [3] Ps. LXXIII. 28. — [4] Ps. LXIII. 6.

est « comme la nuée et comme la rosée du matin qui se dissipe. »

La piété dont nous parlons tient le milieu entre ces deux dispositions : comme j'ai dit, elle ne va pas si avant que la seconde dans la carrière de la religion, mais elle va plus avant que la première. Elle est sincère, en cela elle est supérieure à l'hypocrisie; mais elle est infructueuse, en cela elle est inférieure à la piété du chrétien faible et chancelant; elle est assez vive pour faire connaître le crime, mais non pas pour le faire corriger; assez pour faire promettre avec sincérité, mais non pas pour faire tenir avec fermeté; assez pour attendrir le cœur, mais non pas pour le transformer; assez pour arracher des larmes, mais non pas pour déraciner de mauvais penchants; c'est une certaine piété de temps, d'occasion, de circonstances, qui se diversifie en mille espèces, qui a des causes sans nombre; et, pour entrer dans quelque détail, c'est une piété qui doit ordinairement sa naissance, ou aux catastrophes publiques, ou aux fêtes solennelles, ou à l'approche de la mort, mais qui s'évanouit incontinent avec les causes qui la faisaient naître.

1. Nous entendons par cette piété qui est comme la « rosée de l'aube du jour qui se dissipe, » celle qu'excitent pour l'ordinaire les catastrophes publiques; un État prospère, son commerce fleurit, ses armées triomphent, son suffrage donne le branle à l'univers, les vices, suites ordinaires de la prospérité, naissent du sein de la prospérité même, la conscience dort au milieu du tumulte des passions, et à mesure que la corruption grossit, la sécurité augmente. La patience de Dieu se lasse, et par les coups dont elle frappe, ou par ceux dont elle menace de frapper, elle enlève cette prospé-

rité, du moins elle menace de l'enlever; les sinistres messagers de la vengeance de Dieu viennent signifier leur commission formidable. Ces « vents, » dont il « fait ses anges, » font déjà entendre leurs sons affreux; « ces flammes de feu, » dont il fait « ses ministres, » font déjà voir leur épouvantable lueur [1]; la peste, la guerre, la famine, exécuteurs de ces arrêts du courroux céleste, préparent leur redoutable ministère; un être nommé « la mort, » et un autre appelé « sépulcre, » reçoivent cet ordre sanguinaire : Allez, courez, exterminez « par la mortalité, par l'épée et par la famine, la quatrième partie de la terre [2], » Chacun voit dans le malheur public sa perte particulière, « Capernaüm élevée jusqu'au ciel va être abaissée jusqu'aux enfers [3]. » Les Jonas se promènent dans Ninive, et font retentir ses murs de ces sons lugubres : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite [4]; encore quarante jours et Ninive sera détruite, » ou, pour laisser les noms empruntés, et pour rapprocher nos portraits des originaux qui nous en ont fourni la matière, vos pasteurs affranchis de leur timidité ou de leur lâcheté naturelle, méprisant ces petits tyrans, dirai-je, ou ces vermisseaux, qui voudraient qu'au milieu d'un peuple tout libre nous fussions les seuls esclaves, que tandis qu'on voit les vices courir déchaînés, la « parole de Dieu » fût « liée [5], » et que dans l'exercice d'un ministère de réformation, nous fussions plus lâches que des évêques de cour ou des prédicateurs de princes; vos pasteurs vous font entendre leur voix : on vous fait remonter jusqu'à votre première origine, on retrace à vos yeux ces édits cruels, ces proscriptions sanguinai-

[1] Hébr. I. 7. — [2] Apoc. VI. 8. — [3] Luc X. 15. — [4] Jon. III. 4. — [5] 2. Tim. II. 9.

res, ces flots de sang, ce tas de morts et de mourants qui ont été, s'il faut ainsi dire, les premiers fondements de cette république; de ce que vous fûtes alors on passe à ce que vous êtes aujourd'hui, on vous représente quel fut le but que Dieu s'était proposé en signalant ainsi sa miséricorde envers vous, on vous dit que ç'avait été de vous engager à étendre la vérité dans les climats idolâtres, à la défendre dans les pays cruels et persécuteurs, à la maintenir dans votre sein et à éloigner ainsi du milieu de vous la profanation, l'incrédulité, l'athéisme; on vous somme si vous avez répondu à ces vues, si ces « mains affaiblies, » si ces « genoux chancelants [1], » si ces voiles de superstition étendus encore dans les lieux de votre domination, si cette « ruine de Joseph » négligée [2], si l'irréligion levant insolemment la tête au milieu de vous et se trouvant si souvent chez ceux qui devaient travailler à la bannir de chez les autres, si ces objets ne témoignent pas contre vous; on vous fait voir la Divinité prête à venger ces rébellions, et, s'il est permis d'ainsi dire, on prêche à la lueur de l'éclair et au son même du tonnerre : alors chacun est frappé de ces objets, tous les cœurs semblent réunis; nous voulons « nous mettre à la brèche pour détourner la colère de Dieu [3]; » le magistrat descend de son tribunal, le marchand quitte son négoce, l'artisan laisse son ouvrage, le libertin suspend ses plaisirs; vœux, prières, protestations, larmes, attendrissements, promesses, promesses même sincères, rien ne manque à vos dévotions : les anges s'en réjouissent, la Divinité même fléchie ou retenue montre un visage apaisé, le grain regerme, la guerre finit, du

[1] Hébr. XII. 12. — [2] Amos VI. 6. — [3] Ps. CVI. 23.

moins elle affermit une sûreté qu'elle avait si fort ébranlée : mais avec la première prospérité l'on reprend sa dépravation première, même nonchalance pour la vérité, même froideur pour l'Église, même incrédulité, même profanation; voilà le premier ordre de cette piété qui est « comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe : » apprenons-le des versets qui précèdent notre texte, et voyons dans l'image de l'ancien peuple la nôtre propre. « Venez, » dirent-ils, quand le prophète eut annoncé à Juda la captivité de Babylone et aux dix tribus leur transport en Assyrie, « venez, retournons à l'Éternel, car c'est lui qui a déchiré, mais il nous guérira; il a frappé, mais il bandera nos plaies; il nous aura rendu la vie dans deux jours, au troisième il nous aura rétablis [1]. » « Dès qu'ils avaient du repos, » dit Néhémie, « ils retournaient à faire du mal en ta présence, c'est pourquoi tu les abandonnais entre les mains de leurs ennemis; puis ils criaient à toi, et tu les exauçais des cieux [2]. Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme une nuée du matin, comme une rosée de l'aube du jour qui se dissipe. »

La seconde classe des dévotions passagères est celle qui doit sa naissance aux solennités religieuses. La Providence qui veille pour notre salut a établi dans son Église non-seulement un ministère ordinaire pour cultiver notre piété, mais elle a voulu qu'il y eût certains périodes extraordinaires propres à la réveiller, et elle s'est ainsi proportionnée à notre faiblesse; car quelque grandes que soient les vérités de la religion, il est certain qu'elles perdent de leur force par l'habitude où

[1] Osée VI. 1. — [2] Néh. IX. 28.

nous sommes de les voir, et nous ne les envisageons qu'avec sécheresse quand on nous les montre toujours sous les mêmes faces : il faut qu'il y ait des jours où on les revête de je ne sais quoi d'extraordinaire et où l'on remue, s'il faut ainsi dire, les grands ressorts de la religion : c'est à quoi sont destinées nos solennités; c'est surtout un des principaux usages de la sainte Cène. Quand la sainte Cène ne servirait qu'à ce dessein, quand il serait vrai, comme le prétendent quelques-uns, que Dieu n'y a pas annexé des faveurs particulières, qu'il n'y vient pas à nous avec des redoublements de grâces, ce serait un faible prétexte pour s'en éloigner, et cet avantage qu'on ne peut contester serait toujours une raison suffisante pour y appeler ceux qui ont leur salut à cœur. Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est particulièrement le but de ces jours solennels qui donne occasion à ces dévotions passagères dont nous nous entretenons, et qui produit pour l'ordinaire cette piété qui est comme la « nuée du matin et comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe. »

Nous ne voulons pas désigner ici un caractère de chrétiens trop odieux, même pour être mis dans la classe vicieuse que nous produisons; car, mes frères, on voit un ordre de gens bien singuliers au milieu de nous : on en voit qui, plongés dans tout l'excès de la mondanité, veulent pourtant participer à nos mystères, quelque effort que nous fassions pour les en éloigner et quelque soin que nous prenions de les en déclarer indignes; ils veulent même y participer avec quelque sorte de préparation et de bienséance: pour cela ils retranchent une certaine portion du temps destiné à leurs excès, mais ils la marquent si juste qu'il est aisé de voir qu'ils regardent la dévotion plutôt comme un

fardeau que comme un exercice doux et salutaire. Ils suspendront durant le jour qui précède la communion, et durant celui qui la doit suivre, les actes de leurs habitudes; ils communieront dans cet intervalle, résolus de reprendre immédiatement après leur premier genre de vie. Quelle dévotion! Dévotion où l'âme brûle de l'amour du monde et de ses plaisirs, lorsque l'on fait au dehors quelque démarche apparente d'amour pour Dieu et pour la religion! Dévotion où l'on dispute à Jésus-Christ ces mêmes jours qu'on ne lui donne qu'à regret et avec contrainte, et où l'on murmure peut-être du génie de la religion qui met l'âme à la torture, et qui la force d'être trois jours entiers hors du jeu et de la débauche! Dévotion où l'on trame le dessein de trahir son Sauveur, comme Judas, lors même que comme lui on est assis à sa table! Ces gens-là n'ont pas besoin qu'on les caractérise. On ne fait jamais de communion qu'on ne proteste contre eux; c'est à eux particulièrement que l'on crie arrière, arrière; et si, à la faveur d'une discipline trop modérée, ils échappent à l'excommunication ecclésiastique, ils ne sauraient échapper aux anathèmes que Dieu lance dans sa parole contre les indignes communiants.

Mais nous voulons marquer ici un autre caractère: c'est celui de ces chrétiens qui ne donnent pas tête baissée dans tous les crimes, mais qui s'en réservent quelques-uns, quelques-uns même de ceux dont l'Évangile prononce que ceux qui les commettent « n'hériteront pas le royaume de Dieu [2], » chrétiens qui ne commettent pas ces crimes avec cette brutale fureur qui rend l'âme inaccessible aux remords et à la ré-

[1] 1. Cor. vi. 10.

flexion, et qui ont un désir sincère jusqu'à un certain degré de se corriger; ils prennent un temps qui devrait suffire pour les préparer à la communion, ils entrent alors dans leur conscience, ils méditent les grandes vérités de la religion, cette justice exacte qui paraît dans toutes les lois de l'Église, cet amour pour l'ordre qui y brille de toutes parts, ce riche présent de son propre fils que Dieu a fait à l'Église; ils sont touchés de ces objets, ils appliquent ces vérités à leur état; ils promettent à Dieu de se réformer : mais, peu de jours après la communion, non-seulement ils retombent dans quelques actes vicieux, mais ils s'abandonnent comme auparavant à leur habitude vicieuse et persistent dans cet état jusqu'à la première communion, où ils reprennent le même exercice de dévotion pour retomber ensuite dans les mêmes vices, en sorte que toute leur vie est un retour continuel de la repentance au péché, du péché à la repentance; c'est le second ordre de gens que nous voulions désigner, c'est la seconde classe des dévotions passagères.

Mais de toutes les dévotions de ce genre celle qui a le plus besoin qu'on la caractérise, parce qu'approchant de plus près de la véritable piété elle peut être plus facilement confondue avec elle, c'est celle qui vient des approches de la mort et qui s'évanouit ensuite dès qu'on croit la mort reculée.

De tous les prédicateurs, le plus énergique, le plus pressant, le plus pathétique, c'est la mort : que peut-on nous dire dans cette chaire, que la mort ne nous dise avec plus de force encore? Quelle vérité peut-on nous annoncer que la mort ne nous annonce encore avec plus d'évidence? Nous parle-t-on de la vanité du monde? La mort nous en parle avec plus de force encore : ces

voiles impénétrables dont elle couvre tous les objets de la terre, cette nuit affreuse dont elle les enveloppe, ces ordres irrévocables qu'elle nous donne de les quitter, cette force insurmontable qu'elle emploie pour nous en arracher, représentent les vanités du monde, mieux que les discours les plus pathétiques. Nous parle-t-on des horreurs du péché? La mort nous en parle avec plus de force encore : ces douleurs qu'elle nous envoie, ces symptômes auxquels elle nous expose, ce tombeau qu'elle ouvre à nos yeux, nous représentent mieux les horreurs du vice que les discours les plus pathétiques. Nous parle-t-on du prix de la miséricorde de Dieu? La mort nous en parle avec plus de force encore : cet enfer qu'elle ouvre sous nos pieds, ces exécuteurs de la vengeance divine qu'elle range autour de notre lit d'infirmité, ces flèches envenimées qu'elle décoche contre nous, nous représentent mieux le prix de la miséricorde divine que les discours les plus pathétiques. Lors donc qu'une maladie qu'on croit mortelle est envoyée à un homme qui a assez de sentiment et de lumière pour n'être pas inaccessible aux motifs et aux réflexions, mais qui n'a pas un assez grand fonds de respect pour l'ordre ni d'amour de Dieu pour s'attacher à la vertu, c'est alors que s'élève cette « nuée du matin, » cette « rosée de l'aube du jour » qui s'évanouit incontinent.

J'en atteste plusieurs de vous. Rappelez à votre souvenir ces temps mémorables de votre vie, où une soudaine frayeur, des symptômes sinistres, des douleurs cuisantes, un médecin pâlissant, et plus que tout cela une défaillance universelle de vos facultés, semblaient vous condamner à une mort prochaine; souvenez-vous de cette prudence que vous eûtes de faire, au moins en apparence, de votre salut, votre soin unique, éloignant

le monde, écartant vos propres enfants, ne conversant qu'avec votre pasteur seul; souvenez-vous de cette docilité avec laquelle, renonçant à la répugnance que nous avons de penser à nos défauts, et d'en entendre parler les autres, vous écoutiez avec respect tout ce que l'on se donnait la liberté de vous dire sur cet humiliant sujet, vous souffriez les plus mortifiants détails, vous fournissiez vous-mêmes des articles au procès qu'on vous intentait; souvenez-vous de ces soupirs que vous poussiez, de ces larmes que vous versiez, de ces reproches que vous vous faisiez, de ces noms odieux que vous vous donniez à vous-même; souvenez-vous de ces vœux, de ces résolutions, de ces promesses : que sont devenus tous ces beaux projets de conversion et de pénitence qui devaient avoir tant d'influence sur votre vie? Le degré de votre piété se régla selon le degré de votre maladie; la ferveur de votre dévotion sembla hausser et baisser selon le mouvement de votre pouls et le battement de vos artères, les flammes de votre zèle diminuèrent avec l'ardeur de la fièvre dont vous étiez consumé, et le retour de la santé fut le retour parfait du crime : cet homme qui priait, qui méditait, qui s'élevait jusqu'au ciel par les élans de sa piété, est aujourd'hui tout plein du monde. Vous êtes, mon frère, l'original que nous voulions dépeindre, votre piété est ce troisième ordre de « nuée du matin, de rosée de l'aube du jour qui se dissipe. » Nous en avons vu la nature, voyons-en l'insuffisance; fournissons ainsi la seconde partie de ce discours, et sentons l'énergie de ce reproche : « Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme une nuée du matin, comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe? »

DEUXIÈME PARTIE.

1. Dans un jour comme celui-ci, où nous avons participé à ce qu'il y a de plus tendre dans la religion, et où nous devons être susceptibles de ces attendrissements que la religion est si capable d'exciter, écoutons un argument d'un genre singulier que notre texte propose contre les dévotions passagères; c'est un argument d'amour et de sentiment. « Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme une nuée du matin et comme la rosée du matin qui se dissipe. »

Sans doute, toutes les images que Dieu emprunte dans nos Écritures pour se faire connaître à nous, celles qui sont prises de nos infirmités, de nos passions, de notre amour ou de notre haine, tout cela est trop imparfait pour représenter un Dieu trop élevé au-dessus de l'homme pour être représenté par rien d'humain; cependant toutes ces images ont un fond et une réalité, un fond et une réalité même qui conviennent à Dieu dans un degré éminent et proportionné à sa grandeur.

Dieu se représente ici comme un prince qui aurait formé une étroite liaison avec un de ses sujets, ce sujet y a paru sensible; le prince a signalé son amour par une profusion de grâces; ce sujet en a abusé, le prince lui a fait des reproches; on s'y est endurci; aux reproches ont été ajoutées les menaces, les menaces ont été suivies de la suspension des grâces; on a paru touché, ému, ranimé; le prince a reçu le pénitent à bras ouverts et a couronné son retour par un redoublement de faveurs; le sujet ingrat en abuse encore, le prince re-

proche encore, menace encore, suspend encore les effets de son amour; pour éloigner le même malheur on se sert du même moyen, on se prévaut de l'empire que donnent la bonté et l'amour du prince, et on le force encore de revenir; le prince aime cette violence, mais le perfide sujet connaissant ce faible retombe autant de fois dans son ingratitude que son bienfaiteur se laisse aller aux suggestions de son amour, et devient ainsi également barbare, soit qu'il paraisse sensible à l'amour qu'on lui portait, soit qu'il paraisse n'en avoir point de sentiment : car, mes frères, on a bien moins de peine à s'arracher d'un ami tout perfide que de celui qui n'est perfide qu'à moitié. Ces retours équivoques et ces apparences de tendresse sont bien plus cruels qu'une ingratitude totale et qu'une haine déclarée. Dans une entière rupture, l'âme est bientôt déterminée, mais dans ces liaisons imparfaites on est livré à mille pensées opposées, on se sent partagé entre la crainte de se donner à l'ingratitude et celle de se refuser à la fidélité. Encore une fois, cette image est sans doute infiniment au-dessous de Dieu, c'est pourtant celle qu'il emprunte : « Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme la nuée du matin et comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe? » Éphraïm, Juda, pourquoi déchires-tu mon cœur tour à tour par tes vertus et par tes vices? Que ne me laisses-tu me donner tout entier à toi ou m'en détacher tout entier? Que ne me laisses-tu donner un libre cours à mon amour ou à ma colère? Que ne me laisses-tu me glorifier par ton retour ou par ta ruine? Tes dévotions arrêtent mon bras, tes crimes embrasent ma fureur. Détruirai-je un peuple qui a recours à ma clémence? Conserverai-je un peuple qui se soustrait à mes lois? « Que te ferai-je, Éphraïm?

que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme la nuée du matin et comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe. » C'est le premier argument que nous opposons aux dévotions passagères, un argument d'amour et de sentiment.

2. Cette première réflexion nous conduit à une seconde, elle roule sur l'injustice de ces dévotions; car quelque vaines qu'elles fussent, le peuple voulait que Dieu les couronnât de ses bienfaits. Lisez ce que nous dit le prophète Esaïe au chapitre 58 de ses révélations : « Ils me cherchent chaque jour, ils prennent plaisir à savoir mes voies, ils sont comme une nation qui aurait suivi la justice; puis ils disent : Pourquoi avons-nous jeûné et tu n'y as point eu d'égard? Pourquoi avons-nous affligé nos âmes et tu ne t'en es point soucié[1]; » et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que quelque injustes que fussent ces plaintes, Dieu y avait quelquefois égard : car, quoiqu'il sache pénétrer jusques au fond des cœurs et démêler la véritable piété d'avec ce qui n'en a que l'écorce, il a tant d'amour pour la repentance qu'il en récompense quelquefois même les dehors et qu'il en couronne jusqu'aux apparences. Voyez sa conduite à l'égard d'Achab : Achab était un méchant roi, Dieu lui fait dénoncer ses jugements et s'apprête à les exécuter; Achab déchire ses vêtements, il revêt le sac et la cendre, il se couche dans la poussière; que dit Dieu à Élie? « N'as-tu pas vu qu'Achab s'est humilié devant moi? Parce qu'il s'est humilié, je ne ferai point venir ce mal sur la ville[2]. » Je ne ferai point venir ce mal sur la ville! Achab a-t-il donc renversé les autels des idoles? a-t-il restitué le bien mal acquis? a-t-il rompu

[1] Es. LVIII. 2. — [2] 1. Rois XXI. 29.

ses alliances avec les ennemis de Dieu? Non; cependant « Achab s'est humilié, à cause de cela je ne ferai point venir ce mal sur la ville. » Tant est vrai ce que nous disons que Dieu aime la repentance jusqu'à en couronner quelquefois les dehors et en récompenser même les apparences.

Le peuple connaissait cette condescendance de Dieu et il en abusait de la façon la plus odieuse : « Venez, retournons à l'Éternel, car c'est lui qui a déchiré, mais il nous guérira; il a frappé, mais il bandera nos plaies; il nous aura rendu la vie dans deux jours, et au troisième il nous aura rétablis[1]; » et quand il nous aura rétablis, nous reprendrons notre premier genre de vie, quand l'orage sera passé, nous vomirons de nouveau nos blasphèmes contre celui qui peut exciter les tempêtes. N'est-ce pas là l'excès, n'est-ce pas le comble de l'injustice?

3. Il y a de la contradiction entre ces deux périodes de notre vie, entre le période de nos dévotions et celui de nos crimes. Le motif qui détruit l'un doit nécessairement détruire l'autre; un homme qui raisonne conséquemment doit opter : ou n'avoir point de ces périodes de dévotion, ou les répandre sur tout le cours de sa vie. Oui, il faut opter : ou il faut communier avec une piété réelle, intérieure, qui ait de l'influence sur la conduite; ou il faut n'avoir aucun de ces sentiments superficiels dont on est animé dans cette action. Il faut opter : ou il faut donner tête baissée en philosophe inébranlable, dirai-je, ou en bête brute dans les abîmes de la mort; ou il faut que la piété qu'on témoigne alors se répande dans toute la vie. Avoir l'une de ces dispo-

[1] Osée VI. 1.

sitions sans l'autre, c'est tomber dans une manifeste contradiction. Que supposent ces solennités qu'on célèbre lorsque l'État est prêt à se bouleverser? C'est qu'un Dieu juste veille sur cet univers, dispense les biens et les maux, abîme tôt ou tard les États qui pèchent avec insolence, et montre enfin une justice d'autant plus sévère que sa patience a été plus longue. Si nous croyons tout cela, il faut donc travailler à régler la conduite de l'État sur ces grands principes; et si nous ne le croyons pas, il faut donc ne pas s'humilier, ne pas jeûner, ne pas « courber sa tête comme un jonc [1]. » Que supposent ces recueillements, ces protestations, ces soupirs que nous apportons à la table de Jésus-Christ? C'est que Dieu nous a aimés, c'est qu'il a porté la charité jusqu'à nous donner son Fils, c'est qu'un chrétien doit rendre à Jésus-Christ amour pour amour et vie pour vie. Si nous croyons cela, nous devons être toujours fidèles à Dieu; et si nous ne le croyons pas, il faut donc ne pas communier, ne pas se recueillir, ne pas protester, ne pas promettre. Que suppose tout cet appareil de dévotion que nous revêtons au lit de la mort? C'est que l'âme est immortelle, c'est qu'il y a une vie après la mort, c'est qu'une éternité de bonheur ou une éternité de misère nous attend. Si nous croyons cela, nous devons donc rapporter nos actions à ces grandes vérités; et si nous ne le croyons pas, si l'âme n'est pas immortelle, si l'enfer et le paradis sont des chimères, il ne faut donc point revêtir cet appareil de religion au lit de la mort. Mais telle est notre petitesse, que quand nous cessons de penser aux choses, il nous semble que les choses ne sont plus; quand nous

[1] Esaïe LVIII. 5.

avons eu l'art d'éloigner de notre esprit certaines vérités, il nous semble que ces vérités ne subsistent plus; quand nous sommes parvenus à ne pas penser à notre juge, il nous semble que notre juge n'existe plus. Nous sommes comme les enfants lorsqu'ils veulent se dérober à la vue de ceux qui veillent sur eux, ils ferment les yeux et s'imaginent ensuite qu'on ne les voit plus.

4. Chaque partie de notre dévotion suppose quelque action dans la vie, en sorte que si cette action manque, tout ce qu'il y avait de prix dans notre dévotion s'évanouit par cela même. Nous écoutons un discours; dans ce discours on nous annonce quelque vérité de religion qui a une relation intime et inséparable avec la conduite de nos mœurs; on nous dit qu'il faut être juge intègre, ami désintéressé, dépositaire fidèle. Nous faisons bien d'être attentifs à ce discours, mais si après l'avoir ouï nous violons toutes ces règles, si nous sommes juges obliques, amis ingrats, dépositaires perfides, et si, parce que nous avons écouté ce qu'il fallait faire, nous nous en croyons dispensés, ne renversons-nous pas l'ordre et la destination de ce discours? Nous participons à la sainte Cène, nous y venons pour serrer les nœuds qui nous unissent à Jésus-Christ, pour nous détacher de la terre, pour nous préparer à l'éternité. Nous faisons bien de participer à la sainte Cène, mais si après y avoir participé nous relâchons ces nœuds qui nous unissent à Jésus-Christ, nous nous attachons à la terre, nous nous éloignons de l'éternité; et si, sous prétexte que nous avons fait les démarches qui se rapportaient à ces devoirs, nous négligeons ces devoirs mêmes, ne renversons-nous pas alors la destination de la sainte Cène? Ces raisonnements sont si clairs, qu'il semble qu'il est inutile de les mettre dans un plus grand

jour; cependant la plupart des gens raisonnent de cette manière: J'ai été à l'Église, j'ai écouté un sermon, j'ai communié; je puis donc à présent donner l'essor à mes passions. Et c'est parce que vous avez été à l'Église, c'est parce que vous avez écouté un sermon, c'est parce que vous avez communié, c'est à cause de cela que vous devez vous employer tout entier à faire l'ouvrage auquel toutes ces dévotions étaient destinées.

5. Les dévotions passagères répondent peu au but général de la religion; ce but, c'est de réformer l'homme, c'est de le transformer, c'est de le rendre semblable aux saints glorifiés, c'est de l'approcher de la nature de Dieu même. Mais que fait à ce but ce torrent rapide de dévotion, lorsqu'il est destitué d'une conduite soutenue? Si, lorsque je jeûne, je déracine le monde de mon cœur; si, reconnaissant l'énormité de ma vie passée, je travaille à la réformer; si, donnant le coup de mort au vieil homme, je forme le nouveau au dedans de moi; et si j'élève ainsi l'édifice de la grâce sur celui de la corruption, alors je rapporte le jeûne au grand but de la religion. Mais que dit Dieu du jeûne d'un autre genre? « Est-ce là le jeûne que j'ai choisi, que l'homme afflige son âme pour un jour? Est-ce en courbant sa tête comme un jonc, et en étendant le sac et la cendre? Appelleras-tu cela comme un jeûne, et un jour agréable à l'Éternel [1]? » Et que dit Dieu en général des dévotions extérieures! « Qu'ai-je à faire, dit l'Éternel, de la multitude de vos sacrifices? Je suis rassasié d'holocaustes et de parfums, et quant à vos nouvelles lunes, je n'en puis plus supporter l'ennui.

[1] Esaïe LVIII, 5.

Qui a requis cela de vous? Qui a requis cela de vous [1]? » La réponse semble s'offrir d'elle-même à l'esprit. N'est-ce pas toi qui as établi ce culte, qui as bâti un temple superbe, et qui as ordonné que les Juifs montassent à Jérusalem? Ces sabbats, ces convocations, ces nouvelles lunes, ne te doivent-elles pas leur origine? Non, quand elles sont destituées de fond et de réalité. « Je suis las d'holocaustes, et quant à vos nouvelles lunes, je n'en puis plus supporter l'ennui. » De même, disons de toutes nos dévotions, quelles qu'elles puissent être, lorsqu'elles ne répondent pas à cette destination, et disons-le en particulier du sacrement de la sainte Cène: je suis las de vos préparations, je suis las de vos sacrements, je suis las de vos soupirs, je suis las de vos larmes, je suis las de ces dévotions qu'un moment voit naître et qu'un moment voit dissiper, et quant à vos résolutions, je n'en puis plus supporter l'ennui. « Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme la nuée du matin, comme la rosée de l'aube du jour qui se dissipe. »

6. Les dévotions passagères doivent rendre suspectes les promesses de grâce qu'on vous adressera, lors même qu'après mille retours trompeurs de piété et de pénitence, vous en aurez un véritable. Que pensez-vous sur cette question? Un homme qui a vécu dans le crime se trouve couché dans un lit d'infirmité; le sentiment de ses maux et la crainte d'une mort prochaine le font rentrer dans sa conscience; il appelle un directeur, il lui ouvre son âme, il confesse ses péchés, il pleure, il gémit, il proteste mille et mille fois qu'il déteste sa vie passée, et qu'il ne demande qu'à la réfor-

[1] Esaïe I. 11.

mer. Il se persuade lui-même qu'il est réellement converti, et il en persuade aussi les autres. On lui promet la paix de Dieu; on étale en sa présence toutes les consolantes déclarations qui sont répandues dans l'Évangile. Le malade revient au monde, il recouvre sa santé, et, oubliant tous ces projets de conversion et de pénitence, il suit son premier genre de vie, mêmes intrigues, mêmes emportements, même arrogance: cet homme se trouve une seconde fois dans le lit d'infirmité, il appelle encore une fois son pasteur, il lui ouvre encore son âme, il s'accuse encore, il gémit encore, il proteste encore de son amendement et de sa conversion. Sur le même principe on lui donne les mêmes espérances: il revient au monde comme la première fois, et comme la première fois il fausse tous ses serments. Cet homme est visité d'une troisième maladie, fait les mêmes démarches, et veut qu'on lui fasse les mêmes promesses. On demande comment un pasteur doit se conduire à l'égard d'un pareil homme. Que pensez-vous sur cette question? Vous savez votre commission; c'est d'annoncer la paix de Dieu à ceux qui reviennent à lui avec sincérité et de bonne foi. Les indices de la sincérité et de la bonne foi, ce sont les œuvres; au défaut des œuvres, les indices de la bonne foi et de la sincérité, ce sont les protestations et les promesses. Ces indices ont été trompeurs dans l'homme dont nous parlons : le retour de la promesse à la violation a été aussi prompt que celui de la violation à la promesse. Sommes-nous en droit de présumer que le pénitent connaît mieux son cœur, et l'expose plus naturellement cette troisième fois, qu'il ne l'avait fait la première et la seconde? Comment ne serions-nous pas incertains sur son état, comment lui adresserions-nous

d'autres promesses, que de tremblantes et douteuses, puisque Dieu revêt en quelque sorte ces sentiments dans les paroles de notre texte? « Que te ferai-je, Éphraïm? Que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme une nuée du matin qui se dissipe. »

Considérez enfin la fausse prudence d'un homme qui partage sa vie de cette manière, entre des périodes de dévotion et des périodes criminels; il semble d'abord que c'est là le comble de la sagesse, et que celui qui y est parvenu a trouvé l'art inouï de réunir la récompense de la vertu avec les plaisirs du vice : d'un côté, pour quelques moments donnés à la religion, il s'épargne ces rigueurs qu'éprouvent ceux qui lui font le sacrifice entier de leurs penchants, et pour avoir suspendu durant quelque temps les actes de ses passions, il goûte la douceur de s'y abandonner ensuite : d'un autre côté, il écarte l'orage que la justice divine préparait à ses rébellions, et acquiert ainsi par des pratiques d'un instant une protection que les autres n'achètent que par un dévouement perpétuel. Détrompons-nous : un cœur partagé de cette manière ne jouit d'aucun repos; la grande cause des peines que nous éprouvons dans le chemin du salut, c'est que nous n'y marchons qu'en partie, et que notre âme ne cesse de flotter entre le monde et la religion. Le monde combat la religion, la religion combat le monde : le cœur ainsi partagé est le champ de bataille où ce violent combat se livre. Pour vouloir jouir des délices de la vertu et de celles du péché, on ne jouit véritablement d'aucune, et l'on participe aux peines de l'un et de l'autre; se déterminer, prendre son parti et le prendre sage, c'est la source de la véritable paix et de la solide félicité.

D'ailleurs, cet état de suspension que Dieu revêt

dans notre texte est un état violent qui ne saurait être de longue durée : les mêmes motifs de support qui retiennent le courroux de Dieu jusqu'à un temps ne peuvent le retenir dans un autre; témoin ce royaume de Juda dont il est parlé dans notre texte, et qui fut livré enfin à la fureur des Chaldéens; témoin cet Éphraïm, je veux dire le royaume des dix tribus, sur la destinée desquelles Dieu paraît encore flottant : il se détermine enfin; elles furent dispersées enfin, ces tribus, et confondues avec ces peuples corrompus et idolâtres dont elles avaient suivi la corruption et l'idolâtrie : nous avons besoin aujourd'hui de tout le secours de l'histoire et de toute la pénétration des historiens pour en découvrir quelque trace, si les secours de l'histoire, si la pénétration des historiens peuvent nous en découvrir en effet.

APPLICATION.

Mais pourquoi remonter ainsi jusqu'aux plus anciens périodes du monde, pour prouver une vérité qui frappe nos yeux, et dont nous avons présentes tant de sanglantes démonstrations? S'il y a eu une année depuis la fondation de cet univers, s'il y a eu une année propre à prouver ces terribles vérités, c'est celle que nous venons de finir : les funestes événements dont elle a été marquée, et dont nous avons été sinon les victimes, du moins les témoins, sont trop récents et trop connus, pour que nous nous arrêtions à les retracer. Elle sera proposée, cette année, à la postérité la plus reculée, comme un des exemples les plus effrayants de la vengeance divine; les prédicateurs à venir l'allégueront comme saint Jude autrefois la subversion de Sodome

et le déluge universel. On dira à vos descendants que l'année mil sept cent neuf, la patience de Dieu, lassée envers l'Europe, enveloppa dans une même condamnation l'ami, l'ennemi, presque toute l'enceinte de cette belle partie du monde. Ils diront qu'on vit tous les fléaux de Dieu, de concert déchaînés pour perdre les peuples; ils feront parcourir à leurs auditeurs les vastes pays du Nord, et montreront le Borysthène teint de sang, la contagion allant avec rapidité comme sur les ailes du vent d'une ville à une autre ville, d'un royaume à un autre royaume, d'une province à une autre province, ravageant dans une semaine tant de milliers de personnes, tant de milliers dans une autre. Ils parleront de ces monarchies, l'objet des prétentions de deux princes, et par les sanglantes images des exécutions qui y ont été opérées, ils feront douter si c'était le désir de conquérir ces royaumes, ou le désir de les détruire, qui avait armé le bras de ces rivaux : ils représenteront le théâtre sanglant de la Flandre[1], et peindront surtout avec de vives couleurs ces troupes animées d'une égale fureur, les unes pour défendre des postes qui semblaient n'avoir besoin que d'eux-mêmes pour leur défense, les autres pour attaquer des retranchements que l'art et la nature semblaient avoir mis hors de toute atteinte : ils montreront ces diverses troupes acharnées donnant un spectacle de fureur inouï jusqu'alors, se portant des coups réciproques, soit par la grandeur de la défaite, soit par le prix de la victoire : ils parleront de ce royaume, l'un des plus fertiles de l'Europe,

[1] La bataille de Malplaquet, une des plus disputées et des plus sanglantes de la guerre pour la succession d'Espagne, fut perdue par Villars en 1709; mais les Français ne laissèrent que huit mille hommes sur le champ de carnage, les alliés vingt-deux mille. (*Note de l'éditeur.*)

et ils rappelleront cette disette, en ceci plus cruelle que la famine, qu'elle fait souvent périr d'une mort plus lente : ils feront entendre le laboureur hurlant sur les grands chemins ; ils représenteront « une férocité soudaine s'emparant de tous les esprits, les hommes se saisissant des convois publics, s'arrachant le pain les uns des autres, ne reconnaissant plus de retenue, plus de bonne foi, plus de religion[1]. »

Tant de victimes immolées à la vengeance divine, mes frères, tant de fléaux ravageant l'Europe, tant de coups ébranlant la terre, surtout tant de part que nous avions aux crimes qui avaient allumé le courroux du ciel, semblaient bien devoir faire crouler les fondements de cet État, et enlever d'une mort violente la plus grande partie de ces auditeurs. Cependant, il subsiste encore, cet État, grâces à tes miséricordes infinies, mon Dieu ! il subsiste encore, cet État, et quoique affligé, quoique pressé, quoique lassé d'une guerre longue, cruelle, il subsiste avec autant de grandeur et autant de gloire qu'aucun État de l'univers ; et ils subsistent encore ces auditeurs, grâces à tes miséricordes, mon Dieu ! ils sont encore sous nos yeux, et par une espèce de miracle, ils ont été préservés jusqu'au commencement de cette année ; que dis-je, ils ont été préservés ! ils ont été couronnés. Et comment commence-t-elle cette année que nous ne devions jamais voir, cette année marquée de tant de fléaux, de la peste, de la guerre, de la famine ; comment commence-t-elle pour nous ? elle commence par l'ouverture des cieux ; elle commence par notre participation à ce qu'il y a de plus auguste dans la religion ; elle commence par la

[1] Lettre pastorale de Fléchier.

descente du Saint-Esprit dans nos cœurs; elle commence par le renouvellement de notre alliance avec Dieu; et s'il m'est permis d'ainsi dire, elle commence par l'aveu que Dieu nous fait, que son amour pour nous ne lui permet pas de nous détruire, quelque dignes que nous soyons d'être détruits : « Comment te traiterais-je, Éphraïm? comment te livrerais-je, Israël? comment te ferais-je tel qu'Adma et que Iseboïm? Mon cœur est agité au dedans de moi; mes compassions se sont échauffées; non, je n'exécuterai point l'ardeur de ma colère; je n'en viendrai point à détruire Éphraïm [1]. » Ah! pourquoi faut-il qu'une joie si vive soit mêlée de la juste crainte que vous abuserez de ses grâces? Pourquoi faut-il qu'à travers tant de bienfaits, nous soyons contraints de voir un avenir de vengeance? République chérie du ciel, et sur laquelle « Dieu a continuellement les yeux depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin [2], » pourquoi faut-il que nous te fassions aujourd'hui de si tristes augures, en te faisant de si tendres vœux? Et vous, fidèles qui nous écoutez, pourquoi faut-il qu'en vous souhaitant une année heureuse, nous soyons contraints de vous en annoncer une funeste?

Car, quel garant avons-nous que cette année sera plus sainte que tant d'autres? Quel garant que cette communion sera plus efficace que tant d'autres? Quel garant que ces résolutions auront plus d'influence sur notre vie que tant d'autres? Quel garant que cette dévotion ne sera pas comme tant d'autres « une nuée du matin, une rosée de l'aube du jour qui se dissipe? » et par conséquent, quel garant avons-nous que ce n'est

[1] Osée XI. 8. — [2] Deut. XI. 12.

point ici la dernière année de cette république? quel garant que ce n'est pas la dernière communion et la dernière invitation de la grâce, pour plusieurs de ceux qui nous écoutent?

Ah! mes frères, mes chers frères, voici Dieu qui nous « retranche encore par ses prophètes[1], » pour me servir de l'expression qui suit immédiatement mon texte : le voici qui vous « tue encore par les paroles de leur bouche; » le voici qui, en la présence de ses anges, lesquels assistent dans ces assemblées, le voici qui vous dit encore : « Que te ferai-je, Éphraïm? que te ferai-je, Juda? puisque votre piété est comme la rosée du matin qui se dissipe. »

Deux grands motifs parmi tant d'autres, deux grands motifs vous pressent aujourd'hui à la conversion : votre participation au sacrement de l'Eucharistie, auquel vous avez pris part ce matin, et l'incertitude de votre vie que vous retrace le renouvellement de cette année.

Votre participation au sacrement de l'Eucharistie, cette paix de la conscience, ces consolations intérieures, ces douceurs ineffables, ces « joies inénarrables et glorieuses » que vous avez senties ce matin[2], si vous les avez senties véritablement, et si ce ne sont pas là, par rapport à vous, des idées destituées de sens et de vérité : quoi! quatre jours, quatre jours effaceraient-ils ces impressions? Quoi! une société mondaine, une tentation des sens, une raillerie profane, vous feraient-elles fausser tous vos sentiments et violer toutes vos résolutions? Ne tombez point dans la puérilité dont nous vous parlions dans le corps de ce discours; ne croyez pas que ces grandes vérités qui vous remplissent au-

[1] Osée VI. 5. — [2] I. Pierre VI. 8.

jourd'hui cesseront d'être, parce que vous cesserez d'y penser. Jésus est mort pour vous; Jésus s'est donné à vous; Jésus vous demande votre cœur; Jésus vous promet une éternité de félicité, cela est vrai aujourd'hui, cela sera vrai demain, dans huit jours, au milieu de vos tentations et de vos plaisirs; et que pourrait donc vous offrir le monde qui vous tint lieu de ce paradis qui est descendu dans votre conscience, de ce Rédempteur qui s'est donné à vous ce matin d'une manière si tendre?

A ce premier motif, ajoutez celui de la vanité de la vie, vanité que vous retrace le renouvellement de l'année. Je sais combien ce motif est faible sur le plus grand nombre de nous; l'idée du passé nous rassure pour l'avenir, et parce qu'on n'a jamais été mort, il semble qu'on ne doit jamais mourir. Mais, mes frères, vous nous forcez aujourd'hui de retracer à vos yeux les plus lugubres images dont ils puissent être frappés; vous nous forcez de rouvrir toutes les plaies qui commençaient à se fermer, et d'anticiper sur toutes les larmes que vous serez appelés à répandre dans le cours de cette année. On ne peut pas nous persuader, il faut nous convaincre; on ne peut pas nous détacher de la terre, il faut nous en arracher.

Vous trompait-on l'année dernière quand on vous dénonçait que plusieurs de ceux qui en voyaient le premier jour, et qui étaient venus dans ce temple, ne fourniraient point l'année entière? L'événement n'a-t-il point vérifié cette triste prédiction? Répondez-moi, veuves désolées, qui avez vu expirer entre vos bras ces époux, objets d'un amour si pur et si tendre? Répondez-moi, tristes enfants, qui avez accompagné vos pères à la sépulture? Combien de Jacobs affligés pleu-

rent encore leur mère! Combien de Davids qui disent dans l'amertume de leur cœur : « Absalon mon fils, Absalon mon fils, que ne suis-je mort à ta place[1] ! » Combien de Josephs qui ont à peine achevé ces tristes jours qu'on destine au deuil de celui de qui on a reçu la naissance? Combien de Bénonis qui sont venus à la vie en donnant le coup de mort à celle qui les porta dans ses flancs? Combien de Marthes et de Maries qui arrosent de leurs larmes le tombeau de leur frère, enseveli depuis quatre jours, et déjà infect? Combien de voix plaintives retentissent en Rama? Combien de Rachels éplorées qui ne veulent point de consolation, parce que leurs « enfants ne sont plus[2] ? »

Après avoir envisagé l'année qui vient de s'écouler, jetez les yeux sur celle que nous commençons aujourd'hui. Quels cris n'entendrait-on point dans cet auditoire, si, au lieu de ces discours vagues que nous vous adressons, Dieu nous donnait dans ce moment de pénétrer dans l'avenir, de lire dans ses décrets, d'y voir la destinée des personnes qui nous écoutent, et de vous dire à chacun ce qui vous intéresserait dans cette révélation nouvelle? Là, vous verriez cet homme superbe qui s'enfle par le vent de sa vanité, confondu dans la même poudre, avec le plus vil d'entre les hommes. Ici cette femme voluptueuse qui ne refuse rien à ses sens, vous la verriez couchée dans un lit d'infirmité, placée entre les douleurs d'une maladie mortelle et la juste crainte de tomber entre les mains d'un Dieu vengeur. Ailleurs, cet homme de guerre qui est couronné de lauriers, et qui en cherche une moisson nouvelle dans la campagne prochaine, vous le verriez couvert d'une

[1] 2. Sam. XVIII. 33. — [2] Matth. II. 18

tragique poussière, baigné dans son propre sang, et trouvant la sépulture dans ce même lieu où son imagination lui offrait un champ de victoire. Par tous les endroits de cet auditoire, à droite, à gauche, devant, derrière, à vos côtés, à votre place, je vous montrerais des cadavres, et dans cette supposition celui qui nous écoute peut-être avec le plus d'indolence, et qui se moque en secret de ceux que notre voix épouvante, servirait lui-même de preuve aux vérités que nous prêchons, et occuperait la première place dans cette liste fatale.

Mes frères, la Providence ne nous honore pas de ces révélations. Nous n'avons pas l'esprit prophétique, mais vous avez des yeux, vous avez une mémoire, vous avez une raison, et vous ne pouvez pas douter que la mort ne s'immole plusieurs de vous dans le cours de cette année. Sur qui tombera l'orage? Qui justifiera le premier notre prédiction? Vous n'en savez rien, et voilà ce qui vous fait braver la mort; voilà sur quoi sont fondés ces systèmes de votre vanité qui vous attachent à la terre.

Mes frères, établissez votre tranquillité et votre bonheur sur des fondement plus fermes et plus solides. Que si vous êtes frappés en effet des motifs que cette journée vous présente; si, résolus à présent de travailler à votre salut, vous craignez seulement que vos résolutions ne s'évanouissent, nous vous donnons encore une leçon, nous vous demandons une chose aisée dans la pratique; c'est que, pendant chaque jour de l'année que vous commencez, vous vous recueilliez un quart d'heure, et vous pensiez à la mort. Là, enveloppez-vous par la pensée dans vos langes mortuaires, descendez dans votre cercueil, allumez vos flambeaux funèbres.

Là, représentez-vous une famille éplorée, un médecin pâlissant, une pompe mortuaire. Là considérez vos amis, vos enfants, vos titres, vos trésors enlevés pour jamais. Là, frappez votre imagination de ces idées salutaires, de livres ouverts, de trônes dressés, d'actions pesées dans des balances de justice. Là, perdez-vous dans la sombre économie de l'avenir.

Après avoir écouté nos exhortations, recevez nos vœux. D'abord, je me tourne vers les murs de ce palais, où se forment ces lois d'équité et de justice qui font la gloire et la félicité de ces provinces, où s'agitent ces grandes questions qui ont tant d'influence sur la religion et sur l'État, et qui donnent le branle à toute l'Europe. Nourriciers de l'Église, nos maîtres et nos souverains, Dieu veuille affermir ce pouvoir que vous soutenez avec tant de gloire! Dieu veuille maintenir entre vos mains les rênes de cette république que vous conduisez avec tant de sagesse et avec tant de douceur! Dieu veuille vous faire participer les premiers à cette prospérité, à cet éclat que vous répandez sur ce peuple! Dieu veuille qu'on voie sous votre ministère la religion s'affermir, la justice et la paix sourdre de la terre, le nom Belgique redouté, cette nation triomphante, et après vous avoir élevés au faîte des grandeurs terrestres, Dieu veuille vous élever à la véritable gloire!

Je me tourne aussi vers vous, illustres personnages, qui représentez dans ces provinces les premières têtes du monde chrétien, et qui faites voir en quelque manière, au milieu de cette assemblée, des princes, des électeurs, des républiques, des rois, Dieu veuille ouvrir tous ses trésors en faveur de ces hommes sacrés, qui sont des dieux sur la terre, et dont vous portez l'au-

guste caractère; et pour leur faire soutenir dignement le poids du pouvoir suprême, Dieu veuille leur conserver des ministres tels que vous êtes, qui sachent faire aimer et craindre tout ensemble l'autorité souveraine! Dieu veuille maintenir une ligue formée pour la sûreté de toutes les nations et de tous les peuples! Et, afin de former des vœux plus dignes encore de la majesté de ce lieu et de la sainteté de mon ministère, Dieu veuille vous unir non-seulement par un même intérêt temporel, mais par les liens d'une même foi; nous donner d'avoir un même Dieu pour père, un même Jésus pour rédempteur, un même esprit pour guide, une même gloire pour espérance! A la vue de ces maîtres de l'univers à qui je viens d'adresser ma voix, je rentre dans mon néant, et j'eusse renfermé ces souhaits dans mon âme; mais les vœux que je leur adresse sont les vœux de cette assemblée, ce sont les vœux de cet État, ce sont les vœux de toute l'Église.

Nous vous bénissons aussi, sacrés lévites du Seigneur, ambassadeurs du roi des rois, ministres de la nouvelle alliance, qui portez écrit sur vos fronts « la sainteté à l'Éternel, » et sur vos poitrines « les noms des enfants d'Israël[1]. » Et vous, conducteurs de ce troupeau, qui êtes comme associés avec nous dans l'œuvre du ministère, Dieu veuille vous animer du zèle de sa maison! Dieu veuille que vous preniez toujours pour modèle le « grand pasteur et évêque de nos âmes[2]! » Dieu veuille « qu'après avoir prêché aux autres, » vous soyez trouvés « recevables[3], » et qu'ayant « amené plusieurs enfants à la justice, vous reluisiez dans le ciel, comme des étoiles, à perpétuité[4]. »

[1] Exod. XXVIII. 29 et 36. — [2] 1. Pierre II. 25. — [3] 1. Cor. IX. 27. — [4] Dan. XII. 3.

Recevez nos vœux, pères et mères de famille, heureux de vous voir renaître en d'autres vous-mêmes, plus heureux encore de mettre dans l'assemblée des premiers-nés ceux que vous mîtes dans cette vallée de misères! Dieu veuille que vous fassiez de vos maisons des sanctuaires à sa gloire, et de vos enfants des offrandes à celui qui est le « Père des esprits » et le « Dieu de toute chair [1]. »

Recevez nos vœux, gens de guerre, vous qui, après tant de combats, êtes appelés à de nouveaux combats encore; vous qui, après être échappés à tant de périls, voyez une nouvelle carrière de périls qui vous est ouverte encore : puissiez-vous avoir le Dieu des batailles combattant sans cesse pour vous! puissiez-vous voir la victoire constamment attachée à vos pas! puissiez-vous, en terrassant l'ennemi, faire l'épreuve de cette maxime du sage : « que celui qui maîtrise son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes [2]!

Recevez nos vœux, jeunes gens : puissiez-vous être à jamais préservés de la contagion de ce monde, dans lequel vous venez d'entrer! puissiez-vous vouer à votre salut le temps précieux dont vous jouissez! puissiez-vous vous souvenir de votre « Créateur pendant les jours de votre jeunesse [3] ! »

Recevez nos vœux, vieillards qui avez déjà un pied dans le tombeau; disons déjà « votre cœur » au ciel, « là où est votre trésor [4] : » puissiez-vous voir « l'homme intérieur fortifié, » à mesure que « l'extérieur se détruit [5] ! » puissiez-vous voir réparées par les forces de votre âme les faiblesses de votre corps; et les portes

[1] Hébr. XII. 9. Nombr. XVI. 22. — [2] Proverb. XVI. 32. — [3] Ecclés. XI. 3. — [4] Matth. VI. 21. — [5] 2. Cor. VI. 16.

des tabernacles éternels s'ouvrir, lorsque la maison de poussière croulera sous ses fondements!

Recevez nos vœux, contrées désolées, qui êtes depuis tant d'années le théâtre sanglant de la plus sanglante guerre qui fut jamais; puisse l'épée de l'Éternel, « enivrée de tant de sang, rentrer » enfin « dans son fourreau [1]! » puisse l'ange exterminateur, qui ravage vos campagnes, arrêter enfin ses exécutions sanguinaires! puissent « les épées être changées en hoyaux, et les hallebardes en serpes [2], » et la rosée du ciel succéder à cette pluie de sang qui vous couvre depuis tant d'années!

Nos vœux sont-ils épuisés? Hélas! dans ce jour de joie, oublierions-nous nos douleurs? Heureux habitants de ces provinces, importunés tant de fois du récit de nos misères, nous nous réjouissons de votre prospérité, refuseriez-vous votre compassion à nos maux? Et vous, « tisons retirés du feu [3], » tristes et vénérables débris de nos malheureuses Églises, mes chers frères, que les malheurs des temps jetèrent sur ces bords, oublierons-nous les malheureux restes de nous-mêmes? Gémissements des captifs, sacrificateurs sanglants, vierges dolentes, fêtes solennelles interrompues, chemins de Sion couverts de deuil, apostats, martyrs, sanglants objets, tristes complaintes, émouvez tout cet auditoire! « Jérusalem, si je t'oublie, que ma droite s'oublie elle-même; que ma langue s'attache à mon palais si je ne me souviens de toi; si je ne fais de toi le principal sujet de ma joie [4]. Jérusalem, que la paix soit dans tes murs, et la prospérité dans tes palais! Pour l'amour de mes frères et de mes amis, je prierai

[1] Jér. XLVII. 6. — [2] Esaïe II. 4. — [3] Amos IV. 11. — [4] Ps. CXXXVII. 5, 6.

pour ta paix [1]. » Dieu veuille être touché, sinon de l'ardeur de nos vœux, du moins de l'excès de nos misères; sinon des malheurs de notre fortune, du moins de la désolation de ses sanctuaires; sinon de ces corps que nous traînons par tout l'univers, du moins de ces âmes qu'on nous enlève!

Et toi, prince redoutable que j'honorai jadis comme mon roi, et que je respecte encore comme le fléau du Seigneur, tu auras aussi part à mes vœux. Ces provinces que tu menaces, mais que le bras de l'Éternel soutient; ces climats que tu peuples de fugitifs, mais de fugitifs que la charité anime; ces murs qui renferment mille martyrs que tu as faits, mais que la foi rend triomphants, retentiront encore de bénédictions en ta faveur. Dieu veuille faire tomber le bandeau fatal qui cache la vérité à ta vue! Dieu veuille oublier ces fleuves de sang dont tu as couvert la terre, et que ton règne a vu répandre! Dieu veuille effacer de son livre les maux que tu nous as faits, et, en récompensant ceux qui les ont soufferts, pardonner à ceux qui les ont fait souffrir! Dieu veuille qu'après avoir été pour nous, pour l'Église, le ministre de ses jugements, tu sois le dispensateur de ses grâces et le ministre de ses miséricordes!

Je reviens à vous, mes frères, je vous comprends dans tous mes vœux! Dieu veuille faire descendre son esprit sur cette assemblée! Dieu veuille que cette année soit pour nous tous une année de bienveillance, une préparation à l'éternité. « O cieux! envoyez la rosée d'en haut, que les nuées fassent pleuvoir la justice, que la terre s'ouvre, et qu'on produise le salut [2]! »

[1] Ps. CXXII. 7, 8. — [2] Esaïe XLV. 8.

Mais il ne suffit pas de vous souhaiter ces biens, il faut vous les procurer, il faut les puiser à la source. Il ne suffit pas qu'un homme mortel ait fait des vœux en notre faveur, il faut en demander la ratification au « Dieu bienheureux [1]; » il faut aller jusqu'au trône de Dieu même, lutter avec le Dieu fort, le forcer, par nos prières et par nos larmes, et ne le point « laisser aller qu'il ne nous ait bénis [2]. » Magistrats, peuple, soldats, citoyens, pasteurs, troupeau, venez, fléchissons le genou devant le monarque du monde! Et vous, volées d'oiseaux, soucis rongeants, soins de la terre, éloignez-vous et ne troublez point notre sacrifice.

[1] 1. Tim. VI 15. — [2] Exode XXXII. 26.

VII

SUR L'IMMENSITÉ DE DIEU.

Où irai-je loin de ton esprit, et où fuirai-je loin de ta face? Si je monte aux cieux, tu y es; si je me couche dans le sépulcre, t'y voilà; si je prends les ailes de l'aube du jour, et que j'aille demeurer à l'extrémité de la mer, là même ta main me conduira et ta droite me saisira; si je dis : Au moins les ténèbres me couvriront, la nuit même sera une lumière autour de moi. Même les ténèbres ne me cacheront point à toi, la nuit resplendira comme le jour, et les ténèbres comme la lumière.

Ps. CXXXIX. 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Si j'avais un choix à faire dans le but que je me propose aujourd'hui, chrétiens, de prêcher avec efficace, ce serait de vous montrer la Divinité dans cette assemblée. Moïse eut un pareil avantage, aussi jamais homme ne parla avec un plus grand succès; il ne donnait la loi au peuple qu'en la présence du législateur. Il pouvait dire : Cette loi que je vous donne est émanée de Dieu; voilà son trône, voilà son éclair, voilà son tonnerre, aussi jamais peuple ne fut plus frappé de la voix d'un législateur. A peine Moïse eut-il ouvert la bouche, que, du moins pour ce moment, tous les cœurs se réunirent, et on n'entendit qu'une voix qui fit retentir tout Sinaï : « Nous ferons tout ce que tu as dit [1]. »

[1] Exode XIX. 8.

Mais c'est en vain que nos discours sont puisés dans des sources sacrées, c'est en vain que nous vous disons : « Le Seigneur a parlé. » Vous ne voyez qu'un homme, vous n'entendez qu'une voix mortelle dans cette chaire, Dieu « a mis ses trésors dans des vases de terre [1], » et jugeant du prix du trésor par la faiblesse du vase, au lieu de supporter la faiblesse du vase à cause du prix du trésor, vous nous écoutez sans respect, et vous ne tirez ordinairement aucun fruit de ce ministère.

Mais si Dieu assistait dans cette assemblée, si nous vous le montrions au milieu de vous autorisant notre voix par son approbation et par sa présence; et examinant les dispositions que vous allez apporter à l'ouïe de sa parole; qui de vous, qui de vous résisterait à un motif si noble et si éminent?

Chrétiens, cette idée n'est pas destituée de réalité. Dieu est partout, il est dans ce temple. Des voiles de chair et de sang vous empêchent de le voir, il faut les faire tomber; il faut que vous ouvriez les yeux de l'esprit pour voir un « Dieu » qui « est Esprit. » Écoutez notre prophète, écoutez la magnifique description qu'il nous fait de l'immensité de Dieu et de sa toute-puissance : « Où irai-je loin de ton Esprit, et où fuirai-je loin de ta face? Si je monte aux cieux, tu y es; si je me couche dans le sépulcre, t'y voilà; si je prends les ailes de l'aube du jour, et que j'aille demeurer à l'extrémité de la mer, là même ta main me conduira et ta droite me saisira; si je dis : Au moins les ténèbres me couvriront, la nuit même sera une lumière tout autour de moi. Même les ténèbres ne me cacheront point à toi, la nuit

[1] 2. Cor. IV. 7.

resplendira comme le jour, et les ténèbres comme la lumière. »

Dans un texte moins riche et moins abondant, on pourrait faire quelques remarques sur ces termes « d'Esprit » et de « face. » Nous nous contentons d'indiquer l'idée que nous y attachons, et d'avertir que par « l'Esprit » et par la « face » de Dieu, nous entendons Dieu lui-même. Je sais que quelques théologiens y trouvent de plus grands mystères, et qu'il y a des passages dans l'Écriture où ce mot de « face » pourrait s'entendre de la seconde personne de la très-sainte Trinité, et où certainement par « l'Esprit » il faut entendre la troisième. Mais comme il y a des passages où ces termes ne sont point susceptibles de cette signification, il est indubitable que celui que nous expliquons est précisément de ce genre. En tout cas, si quelqu'un nous conteste notre commentaire, il faudra le laisser contester; il n'est pas juste que la réfutation de quelque pensée particulière consume le temps destiné à l'édification de tout un peuple. Les autres expressions de notre texte : les « cieux, » le « sépulcre, » les « ailes de l'aube du jour, » façon de parler figurée, qui marque la rapidité avec laquelle la lumière se communique d'un bout du monde jusqu'à l'autre; ces autres expressions, dis-je, n'ont pas besoin de commentaire. La « face » de Dieu, « l'Esprit » de Dieu, signifient donc ici l'essence divine, et cette accumulation d'idées: « Où irai-je loin de ta face? Où fuirai-je loin de ton Esprit? » signifie que Dieu est immense et qu'il est présent en tout lieu.

Mais en quoi consistent cette immensité et cette toute-présence? Si jamais question eut besoin qu'on la dé-

veloppe, c'est sans doute celle-ci; non-seulement parce qu'elle présente à l'esprit un sujet abstrait et qui ne tombe point sous les sens, mais aussi parce que plusieurs de ceux qui ont traité cette matière (pardonnez-nous un aveu qui ne vient point du désir d'attaquer qui que ce puisse être, mais uniquement de proposer la vérité), ont plus contribué à la confondre qu'à l'éclaircir. En général, on ne peut, sans être fort étranger à l'histoire des sciences, ne pas reconnaître que toutes les questions touchant la nature des esprits, comme toutes celles qui ont quelque rapport à la métaphysique, étaient peu entendues avant ce philosophe célèbre, que Dieu semble avoir donné à la terre pour épurer la raison, comme il avait suscité quelque temps auparavant d'autres hommes pour épurer la religion.

Quel amas d'idées confuses et mal digérées ne trouve-t-on pas chez les scolastiques sur l'immensité de Dieu? L'un disait que Dieu est un point indivisible véritablement, mais un point qui a cette propriété particulière d'occuper tous les lieux de l'univers; l'autre, que Dieu est le lieu de tous les êtres, et cette étendue immense où sa puissance les a placés; l'un, que son essence est bien renfermée dans le ciel, mais que cependant elle est « réplétivement, » comme ils parlent, parmi tout ce qui existe : que sais-je? les ténèbres les plus épaisses ont été employées pour faire voir cette lumière. Quelque éloignement que nous ayons pour le ton décisif, nous osons bien soutenir que ceux qui parlent ainsi de Dieu n'ont pas même d'idée de ce qu'ils avancent.

Ne craignez pas que nous vous conduisions dans ces routes égarées, et que nous nous employions à exposer toutes ces pensées, pour travailler ensuite à les réfuter.

Nous nous contenterons pour vous donner quelque lumière sur l'immensité de Dieu, 1° d'éloigner les fausses idées qui semblent se présenter d'elles-mêmes à l'imagination; et 2° d'assigner la véritable.

I. Écartez les fausses idées qui se présentent d'abord à l'imagination : comme si, quand il est dit que Dieu est dans un lieu, on voulait établir qu'il y est renfermé véritablement : comme si, lorsqu'il est dit que Dieu est dans tous les lieux, on voulait lui assigner une étendue réelle et proprement dite; non, mes frères, et pour éloigner cette idée, deux réflexions suffisent.

1. Dieu est un esprit. 2. Un esprit ne saurait être dans un lieu, du moins selon la manière dont notre imagination se le présente.

1. Dieu est un esprit. Quel rapport trouveriez-vous entre la sagesse, la puissance, la miséricorde, et tous les autres attributs qui entrent dans la notion de la Divinité, et la nature du corps? Subtilisez la matière, revêtez-la de toutes les formes différentes dont elle est susceptible; élevez-la au plus haut degré où elle soit capable d'atteindre, faites-la vaste, immense, restreinte, bornée, rayonnante, obscure, opaque, transparente, il n'en résultera jamais que des figures et des mouvements, et jamais par toutes ces combinaisons, vous ne produirez un seul sentiment, ni une seule pensée semblable à celle du plus vil et du plus borné de tous les hommes. Que si la matière ne peut pas être le sujet d'une seule opération de l'âme d'un artisan, comment le serait-elle de ces attributs qui font l'essence de Dieu même?

Mais peut-être que Dieu, étant spirituel dans une des parties de son être, est corporel dans quelque autre; comme l'homme qui, ayant une âme spirituelle, est

uni pourtant à une portion de matière? Non. Car quelque admirables que soient dans l'homme cet assemblage du spirituel et du sensible, et ces lois qui unissent son âme avec son corps, rien ne marque mieux sa faiblesse et sa dépendance, et par conséquent rien ne peut moins convenir à l'essence divine. N'est-ce pas une marque de dépendance à une âme immortelle et intelligente d'être enveloppée dans un peu de chair et de boue, qui, selon ses différents mouvements, décide de sa joie ou de sa douleur, de son bonheur ou de sa misère ? N'est-ce pas une marque de faiblesse à notre esprit de ne pouvoir agir que sur ce peu de matière à laquelle nous sommes unis, et de n'avoir aucune puissance sur les autres? Qui croira que Dieu a de pareilles bornes? Il n'a point de corps, il n'est uni à aucun : cependant il l'est à tous. Ce célèbre philosophe, dirai-je, ou athée, qui a dit que l'assemblage de tout ce qui existe constitue l'essence divine, et qui nous fait envisager les êtres corporels comme le corps de la Divinité, a débité une grande extravagance, s'il a voulu dire que l'essence divine consistait dans cet assemblage. Mais il y a un sens très-juste, selon lequel on peut dire que l'univers entier est le corps de la Divinité. En effet, comme j'appelle mon corps cette portion de matière que je porte, que je remue, que je promène comme bon me semble; aussi Dieu agit par sa volonté sur toutes les parties de l'univers : il obscurcit le soleil, il calme les vents, il commande à la mer. Mais, cette notion même exclut de Dieu toute corporalité et prouve que Dieu est un esprit. Que si Dieu semble quelquefois se représenter avec des pieds, avec des mains, avec des yeux; dans ces portraits il a prétendu plutôt nous donner des emblèmes de ses attributs que des images pro-

prement dites de quelques parties qu'il possède. Aussi, quand il se les attribue, il leur donne une si vaste étendue qu'on aperçoit facilement que ce n'est pas dans un sens grossier qu'il les faut entendre. S'il a des mains, ce sont des mains qui « pèsent au crochet les montagnes, et les coteaux à la balance [1], » et qui « mesurent dans leur creux les eaux profondes de la mer ; » s'il a des yeux, ce sont des yeux qui percent dans les lieux les plus reculés; s'il a des pieds, ce sont des pieds qui s'appuient du ciel sur la terre, « car le ciel est son trône et la terre est le marchepied de ses pieds [2] ; » s'il a une voix, elle est « comme le bruit des grandes eaux, elle brise les cèdres du Liban et fait sauter le mont Scirjon comme un faon de licorne [3]. »

Et cela me fait souvenir d'un beau passage de Platon; il disait que les dieux, surtout celui qu'il appelait le premier bon et la beauté ineffable, ne pouvaient se comprendre que par le seul entendement et par la distraction des choses sensibles; que pour contempler la Divinité, il faut s'élever au-dessus des idées terrestres; que les yeux ne sauraient la voir, que les oreilles ne peuvent l'ouïr; pensée que Julien l'Apostat, grand partisan de ce philosophe, exprime si noblement dans la satire contre les Césars. Ainsi tout concourt à l'établissement de notre premier principe, que Dieu est un esprit.

Mais prouver que Dieu est un esprit, et prouver qu'il n'occupe point de lieu, du moins selon la manière dont notre imagination se le représente, selon nous c'est établir la même thèse.

Je sais combien il est malaisé de faire sentir cette conséquence, non-seulement à ceux du peuple, qui

[1] Isaïe XL. 12. — [2] Isaïe LXVI. 1. — [3] Ps. XXIX. 7 et suiv.

n'ayant pas accoutumé de méditer sont plus excusables d'avoir des idées confuses, mais à ceux même qui, ayant cultivé les sciences, sont plus engagés à épurer leurs pensées. J'avoue même que quelque effort qu'on fasse pour s'élever au-dessus des sens et de la matière, on a de la peine à concevoir l'existence d'un esprit sans le placer par cela même dans un certain lieu. Cependant il me semble que quelque difficulté qu'il y ait dans le système de ceux qui soutiennent qu'un être immatériel ne peut pas être placé dans un lieu proprement ainsi nommé, il y a des difficultés plus grandes encore dans l'opinion opposée; car ce qui est immatériel n'a point de parties; ce qui n'a point de parties, n'a point de figure; ce qui n'a point de figure, n'a point d'étendue; ce qui n'a point d'étendue, ne peut avoir de situation dans un lieu proprement ainsi nommé. Car qu'est-ce qu'être dans un lieu, si ce n'est remplir un espace? Qu'est-ce que remplir un espace, si ce n'est s'ajuster avec le corps dont on est environné? Comment s'ajuster avec le corps dont on est environné, sans avoir des parties? Et comment avoir des parties, sans être corporel? Que si vous donnez à l'esprit une étendue proprement ainsi nommée, chaque pensée particulière de l'esprit sera une portion détachée de cette étendue, comme chaque partie du corps est une portion détachée du corps entier; chaque opération de l'esprit sera une modification de cette étendue, comme chaque opération du corps est une modification du corps; et en ce cas, il n'y aura pas d'absurdité à dire qu'une pensée est ronde, carrée, figurée, ce qui ne va à rien de moins qu'à confondre l'esprit avec la matière. Ainsi, l'idée de l'immensité de Dieu, telle que notre imagination se la forme, lorsqu'elle se représente l'essence

de cet Être suprême comme remplissant des espaces infinis de la manière dont nous sommes logés dans nos maisons, est une idée fausse qui doit être soigneusement écartée.

Quelles notions devons-nous donc nous former de l'immensité de Dieu, et dans quel sens concevons-nous que l'Esprit infini est présent partout? Mes frères, les bornes de nos connaissances sont si étroites, notre sphère est si resserrée, nous avons si peu d'idée des esprits, même de nos esprits propres, et à plus forte raison de celui qui donne l'être à tous les autres, qu'il n'y a aucun génie dans le monde, quelque relevé que vous le supposiez, qui après les plus grands efforts de méditation puisse vous dire : Voilà jusqu'où s'étendent les attributs de Dieu, voilà une idée complète de son immensité et de sa toute-présence. Cependant, à l'aide d'une saine raison, surtout avec le secours de la révélation, on peut vous donner, sinon des idées complètes, du moins des idées distinctes sur ce sujet. On peut, sinon vous indiquer tous les sens selon lesquels Dieu est immense, du moins vous en marquer quelques-uns. On peut, sinon vous montrer toute la vérité, du moins vous la découvrir en partie.

Concevons l'immensité de Dieu, non comme un attribut particulier, si j'ose ainsi dire, de la Divinité, comme la bonté, la sagesse, mais comme l'étendue ou l'infinité de plusieurs autres. L'immensité de Dieu est cette propriété universelle qui fait que Dieu se communique à tout, qu'il se répand sur tout, qu'il est le grand mobile de tout; ou, pour nous borner à quelques idées plus distinctes encore, l'Esprit infini est présent en tout lieu, 1. par une science sans bornes, 2. par une influence générale, 3. par une direction universelle.

Dieu est partout, parce qu'il voit tout, parce qu'il influe sur tout, parce qu'il dirige tout; c'est ce que nous devons prouver et établir. Mais si vous voulez juger avec équité, et de ce que vous avez entendu, et de ce que vous allez entendre, vous devez penser que ce sujet n'a aucun rapport ni avec vos plaisirs, ni avec votre politique, ni avec aucun de ces objets qui vous occupent, et qui remplissent votre âme tout entière; si vous voulez nous suivre, il faut tendre votre méditation et comme sortir hors de vous-mêmes.

Première idée de l'immensité de Dieu, sa toute-science. Dieu est présent partout, parce qu'il voit tout : c'est la principale pensée du prophète. « Éternel, tu m'as sondé, tu m'as connu, tu sais quand je m'assieds et quand je me lève, tu découvres de loin ma pensée, tu m'environnes, soit que je marche soit que je m'arrête, et tu as une parfaite connaissance de toutes mes voies. Même avant que la parole soit sur ma langue, voici, ô Éternel, tu connais déjà tout; tu me tiens serré par derrière et par devant; ta science est trop merveilleuse pour moi, et si élevée que je n'y saurais atteindre[1]. » Après cela viennent les paroles de notre texte. « Où irai-je loin de ta face, etc. »

N'envisageons donc pas la Divinité, à l'exemple des scolastiques, comme un point fixe sur l'universalité des êtres : envisageons l'universalité des êtres comme un point, et la Divinité comme un œil immense qui voit tout ce qui se passe sur ce point et tout ce qui peut s'y passer, et qui, par l'intelligence qui l'anime, fait une combinaison exacte de tous les effets de la matière et de toutes les dispositions des esprits.

[1] Ps. CXXXIX. 1.

1. Dieu connaît tous les effets de la matière. Un ouvrier expert prend une portion de la matière conforme à l'ouvrage qu'il médite, en fait diverses roues, les agence les unes avec les autres, et voit par les règles de son art ce qui doit résulter de leur assemblage. Supposez un génie vaste, exact; qui sache aller de principe en principe et de conséquence en conséquence; après avoir prévu ce qui doit résulter de deux roues qu'il aura jointes ensemble, il en ajoutera une troisième par son imagination, et il aura des vues aussi certaines sur cette troisième que sur la première et sur l'autre; après en avoir imaginé une troisième, il en imagine une quatrième qu'il agencera avec les autres par son imagination; après la quatrième, une cinquième; et ainsi à l'infini. Un tel homme pourra démontrer mathématiquement, et d'une manière exacte et infaillible, ce qui devait résulter d'un ouvrage composé de toutes ces roues diverses. Supposez ensuite que cet ouvrier, ayant observé exactement l'effet que peut produire sur ces roues cette matière subtile, dans les tourbillons de laquelle nous sommes enveloppés, et qui, par son action et son mouvement continuel, use, frotte, consume tous les corps : cet ouvrier vous dira encore avec la même justesse quel temps chacune de ces roues doit durer, et dans quel temps tout l'ouvrage sera détruit. Donnez ensuite à cet ouvrier une vie et une industrie proportionnées à son imagination, donnez-lui les matériaux et les instruments qui se rapportent à ses idées, il fera un ouvrage vaste, immense, dont il pourra combiner avec exactitude tous les différents mouvements et prévoir tous les différents effets avec évidence. Il verra dans quel temps le mouvement sera communiqué de la première de ces roues à la se-

conde, dans quel temps de la seconde à la troisième, et ainsi du reste; il prédira tous les mouvements différents et tous les effets qui doivent résulter de leurs combinaisons diverses.

Ce n'est là, mes frères, qu'une supposition, mais c'est une supposition qui nous conduit à ce qu'il y eut jamais de plus réel. Dieu est cet ouvrier, Dieu est ce génie vaste, exact, infini. Il tire du sein du néant une matière sans mouvement et sans forme, il donne à cette matière la forme et le mouvement, il fait un certain nombre de roues ou plutôt il en fait sans nombre, il les agence comme bon lui semble, il y répand ensuite un certain degré d'agitation dirigée par les lois de la sagesse : de là naît ce monde qui frappe nos yeux. Je conçois, par l'exemple que nous avons rapporté, que Dieu a vu par son intelligence ce qui doit résulter de l'arrangement de toutes ces roues qui entrent dans la composition de ce monde, et qu'il en a su faire des combinaisons exactes. Il a vu qu'une certaine quantité de mouvement, imprimée à une certaine portion de matière, devait produire de l'eau; qu'une autre quantité de mouvement imprimée à une autre portion de matière devait produire du feu; qu'une autre devait produire la terre, et ainsi du reste. Il a prévu avec la dernière précision ce qui devait résulter de cette eau, de ce feu, de cette terre, joints ensemble et agités par cette quantité de mouvement qu'il a imprimée. Par l'inspection des seules lois du mouvement, il a prévu les incendies, il a prévu les naufrages, il a prévu les tremblements de terre, il a prévu les vicissitudes du temps, il a prévu celles qui doivent mettre des bornes au temps lorsque « les cieux passeront avec le bruit d'une effroyable tempête, que les éléments embrasés

seront dissous et que la terre sera entièrement brûlée avec tout ce qu'elle contient[1]. »

Mais si Dieu a pu combiner tout ce qui devait résulter des lois du mouvement imprimé à la matière, il a pu combiner ce qui devait résulter de ces matières, de cette liberté, de toutes ces facultés qui font l'essence des esprits; et lorsqu'il a formé tous ces êtres spirituels, qui composent le monde intelligible, il a connu quelles seraient à jamais toutes leurs idées, tous leurs projets, toutes leurs délibérations.

Je sais bien qu'une conséquence particulière qui suit de cette doctrine a fait récrier quelques théologiens sur la thèse générale, et que sous le prétexte spécial de disculper la Divinité au sujet de l'entrée du péché dans le monde, ils ont soutenu que Dieu ne pouvait connaître à quoi se déterminerait un agent libre; car s'il avait prévu l'abus que l'homme devait faire de sa liberté en se déterminant au crime, son amour pour la justice l'aurait engagé à le prévenir. Mais raisonner de cette manière, c'est, en voulant résoudre une difficulté, laisser la difficulté dans toute sa force.

On se fonde sur ce principe, qu'un Dieu qui est infiniment juste et infiniment puissant doit déployer, s'il est permis d'ainsi dire, toute l'infinité de ces attributs pour empêcher l'injustice. Mais ce principe est d'une fausseté palpable : témoin cette même permission du péché que l'on nous objecte. Vous ne voulez pas reconnaître que Dieu a prévu que l'homme tomberait dans le péché, reconnaissez du moins qu'il a prévu que l'homme y pourrait tomber, et qu'en formant une créature libre il a connu que cette créature pouvait se

[1] 2. Pierre III. 10.

tourner ou du côté de la vertu, ou du côté du vice; reconnaissez du moins que Dieu pouvait créer l'homme avec tant de lumières et tant de secours, lui présenter sans cesse les motifs de la sainteté avec tant de force, et lui faire voir si vivement quelles seraient les suites funestes de sa rébellion, accompagner de tant d'attraits son obéissance et de tant de dégoûts la seule pensée de la soustraction à ses ordres, tellement éloigner de lui toutes les tentations du crime, que jamais il ne serait devenu criminel. Cependant il l'a créé d'une autre manière; par conséquent il est faux, même dans votre système, que Dieu ait fait tout ce qu'il pouvait pour empêcher l'entrée du péché dans le monde, par conséquent il est faux qu'un être qui aime parfaitement la justice doive déployer toute l'étendue de ses attributs pour prévenir le péché et pour établir la vertu; par conséquent le principe sur lequel vous vous fondez, en niant cette combinaison que Dieu peut faire des disposition des esprits, est un principe insoutenable; et résoudre la difficulté de cette manière, c'est la laisser dans toute sa force.

Que si vous consultez la révélation, vous verrez que Dieu s'y attribue une connaissance universelle des esprits. Il dit « qu'il les connaît, qu'il les sonde, qu'il les pèse[1]; » il prévoit, il prédit les afflictions qu'endurera la postérité d'Abraham en Canaan, l'endurcissement de Pharaon, l'incrédulité des Juifs, la foi des Gentils, le retranchement du « Christ, » la venue du « conducteur, » c'est-à-dire de Vespasien et de Tite, qui détruiraient la ville et la sainte cité; et par conséquent nous sommes fondés à soutenir que Dieu connaît toutes les pensées

[1] Jérém. XVII. 10. Apoc. II. 23. Gen. XV. 13. Exode III. 17. Dan. IX. 25, 26.

des esprits et tous les sentiments du cœur, comme nous l'étions à avancer qu'il voit tous les mouvements de la matière.

Peut-être voudriez-vous, mes frères, qu'on portât plus loin la spéculation; peut-être voudriez-vous qu'on vous débrouillât les difficultés immenses dont ce sujet est susceptible; peut-être souhaiteriez-vous qu'on vous fît comprendre, d'une manière plus claire et plus distincte, comment il est possible que des objets immenses soient toujours présents à cette intelligence suprême : mais quelle bouche mortelle pourrait exprimer des vérités si sublimes, et quel génie pourrait les concevoir! C'est sur cela précisément que nous devons nous récrier avec le prophète : « Ta science est trop merveilleuse pour moi, elle est si élevée que je n'y saurais atteindre[1]. » En général, nous concevons que la sphère des connaissances divines n'est arrêtée par aucun de ces obstacles qui bornent l'esprit de l'homme.

L'esprit de l'homme est uni à une portion de matière, il ne peut faire aucune opération sans que le cerveau s'agite, sans que les esprits s'échauffent, sans que les sens prêtent leur concours. Mais le cerveau se lasse, mais les esprits se dissipent, mais les sens s'épuisent, et la moindre altération dans le corps arrête le génie le plus pénétrant et le plus actif. Mais Dieu, comme nous l'avons représenté, pense, réfléchit, médite sans cerveau, sans esprits, sans secours des sens; ne participant point à leur nature, il ne participe point à leur altération, et puise ainsi l'intelligence immédiatement du trésor même de l'intelligence.

L'esprit de l'homme doit son existence à un être su-

[1] Ps. CXXXIX. 6.

périeur, à une cause étrangère qui ne lui donne que les idées que bon lui semble, et à qui il a plu de lui cacher des mystères sans nombre. Mais Dieu, Dieu non-seulement ne doit pas son existence à une cause étrangère, mais tout ce qui existe lui doit son être. Ses idées ont été les modèles de tout ce qui est, et il n'a qu'à se contempler lui-même pour tout connaître parfaitement.

L'esprit de l'homme est naturellement un être fini, il ne peut envisager qu'un cercle d'objets dans un instant; le grand nombre d'idées le confond, pour vouloir trop voir il ne voit rien; il faut qu'il contemple successivement ce qu'il ne peut contempler dans un moment unique. Mais Dieu a un esprit infini, il peut d'un seul regard voir l'univers entier : c'est la première idée de l'immensité de Dieu. Comme je suis censé être dans cet auditoire, parce que je vois les objets qui y sont, parce que je suis témoin de ce qui s'y passe : Dieu est partout, parce qu'il voit tout, parce que les voiles les plus impénétrables, parce que les ténèbres les plus épaisses, parce que les distances immenses ne sauraient rien soustraire à sa connaissance. Volez dans le plus haut des airs, fuyez dans les campagnes les plus reculées, enveloppez-vous dans l'obscurité la plus noire : partout, partout, vous serez sous ses regards. « Où irai-je loin de ton Esprit? Où fuirai-je loin de ta face? etc. »

Mais la science de Dieu n'est pas une science nue, mais sa présence n'est pas une présence oisive; c'est une science efficace, c'est une présence accompagnée d'action et de mouvement. Nous avons dit, en second lieu, que Dieu est partout, parce qu'il influe sur tout, autant que cela s'accorde avec ses perfections; remarquez cette restriction, car comme nous traitons le sujet le plus fertile en controverses, et que dans un discours d'une

heure, il n'est pas possible de répondre à toutes les objections, nous mettrons ainsi une barrière universelle à toutes vos difficultés. Nous entendons une influence qui s'accorde avec les perfections divines, et si de nos propositions générales vous tiriez quelque conséquence qui choquât ses perfections, concluez de cela même que vous les avez étendues au delà de leurs justes bornes. Nous disons donc que Dieu concourt à toutes choses, autant que cela s'accorde avec ses perfections.

Quand des êtres nouveaux paraissent, il y est; il influe sur leur production, il donne à « tous la vie, le mouvement et l'être[1]. Toi seul, ô Éternel, tu as fait les cieux des cieux, et toute leur armée et tout ce qui y est, les mers et toutes les choses qui y sont; tu vivifies toutes choses, et l'armée des cieux se prosterne devant toi[2]. Éternel, je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière; tes œuvres sont merveilleuses, et mon âme le connaît bien. L'agencement de mes os ne t'a point été caché, lorsque j'ai été formé dans un lieu secret et tissu dans les lieux bas de la terre. Tes yeux m'ont vu lorsque j'étais comme un peloton, et toutes ces choses s'écrivaient dans ton livre lorsqu'elles se formaient, même lorsqu'il n'y en avait encore aucune[3]. Tes mains ont pris la peine de me façonner, elles ont arrangé toutes les parties de mon corps; tu m'as revêtu de peau et de chair, tu m'as composé d'os et de nerfs[4]. »

Quand les êtres se conservent, il y est; il influe sur leur conservation. « Éternel, ta gratuité atteint jusques aux cieux, et ta fidélité jusques aux nues[5]; tu conserves les hommes et les bêtes; quand tu ouvres ta

[1] Actes XVII. 28. — [2] Néhém. IX 6. — [3] Ps. CXXXIX. 14. — [4] Job X. 8. — [5] Ps. XXXVI. 6.

main, elles sont rassasiées de biens; caches-tu ta face, elles sont troublées; retires-tu leur souffle, elles défaillent et retournent en leur poudre : mais si tu renvoies ton esprit, elles sont créées de nouveau[1]. »

Quand le monde est bouleversé, il y est. Il influe sur les guerres, sur les pestes, sur la famine, sur toutes ces vicissitudes qui bouleversent le monde. Si nous ne recueillons pas les productions de la nature, c'est lui qui « a rendu la terre une terre d'airain, et les cieux des cieux de fer[2]. » Si la paix succède à la guerre, ou si la guerre succède à la paix, c'est lui qui fait l'une et l'autre; quand « des lions cruels ravagent les colonies de Cutha[3], » c'est lui qui les a envoyés. Quand les vents déchaînés renversent ces digues immenses que votre industrie leur oppose, et quand un feu dévorant réduit vos maisons en cendre, c'est lui qui « fait des vents ses anges, et des flammes de feu ses ministres[4]. »

Quand tout succède selon nos vœux, il y est; il influe sur la prospérité. « Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui bâtissent travaillent en vain; si l'Éternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain. C'est en vain que vous vous levez de grand matin, que vous vous couchez tard, et que vous mangez le pain de douleur : certainement c'est Dieu qui donne le repos à celui qu'il aime[5]. »

Quand notre esprit est éclairé, il y est; il influe sur nos lumières, car c'est « par sa lumière que nous sommes éclairés; c'est lui qui est la lumière du monde[6]. »

Quand notre cœur se range à ses devoirs, il y est; il influe sur nos vertus, c'est lui « qui produit en nous et la volonté et l'exécution selon son bon plaisir[7]; » c'est

[1] Ps. civ. 28. — [2] Lévit. xxvi. 19. — [3] 2. Rois xvii. 25. — [4] Hebr. i. 7. — [5] Ps. cxxvii. 1. — [6] Ps. xxxvi. 10. Jean ix. 15. — [7] Philip. ii. 3.

lui qui nous « fait la grâce non-seulement de croire, mais encore de souffrir[1]; » c'est lui qui « donne la sagesse à tous libéralement, et qui ne la refuse à aucun de ceux qui la lui demandent[2]. »

Quand d'épaisses ténèbres nous couvrent, il y est; il influe sur les ténèbres, « il donne efficace à l'erreur, en sorte que nous croyons au mensonge. Va, engraisse le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles pesantes, bouche ses yeux, en sorte qu'il ne voie pas de ses yeux, et qu'il n'entende pas de ses oreilles[3]. »

Quand nous violons la justice, il y est; il influe sur les péchés, même sur les plus grands des péchés. Témoin Pharaon, de qui il « endurcit le cœur; » témoin Scimhi à qui Dieu avait dit : « Maudis David[4]; » témoin ce que dit Esaïe : « Que l'Éternel a versé un esprit d'étourdissement au milieu de toute l'Égypte[5]. »

Quand ces hommes qui sont des dieux sur la terre projettent et délibèrent, il y est; il influe sur la politique. C'est lui qui « tient le cœur des rois en sa main, et le fléchit comme le cours des eaux[6]; » c'est lui qui « donne les rois dans son indignation, et qui les ôte dans sa colère[7]; » c'est lui qui « fait d'Assur la verge de sa colère. Hérode et Pilate ne font rien que ce qu'il a lui-même auparavant résolu dans ses conseils[8]. »

Quand nous vivons, quand nous mourons, il y est; il influe sur la vie et sur la mort. « Les jours de l'homme sont déterminés, le nombre de ses mois est entre tes mains, tu lui as prescrit ses limites, il ne les passera point[9]. La délivrance de la mort vient de l'Éternel[10];

[1] Philip. I. 29. — [2] Jacq. I. 5. — [3] 2. Thess. II. 11. Esaïe VI. 9. — [4] Exode IV. 21. 2. Sam. XVI. 10. — [5] Esaïe XIX. 14. — [6] Prov. XXI. 1. [7] Osée XIII. 11. — [8] Esaïe X. 5. Act. IV. 27. — [9] Job XIV. 5. — [10] Ps. LXVIII. 20.

il fait descendre au sépulcre, il en fait remonter [1]. »

Il influe sur les plus petits événements comme sur les plus considérables. Son action n'étant pas lassée par le soin des grandes choses, il peut s'occuper des plus petites sans préjudicier aux autres, « compter les cheveux de notre tête, » ne pas même laisser « tomber en terre un passereau sans sa volonté [2]. »

Mais quand il se communique à tout, quand il agit ainsi sur tout, quand il se répand ainsi en tout, il a des vues, il rapporte tout à ses vues, il fait tout servir à ses conseils, et c'est la troisième idée que nous attachons à son immensité et à sa toute-présence. Dieu est présent partout, parce qu'il dirige tout.

Tire-t-il des êtres du sein du néant; c'est pour manifester ses attributs, c'est pour avoir des sujets sur lesquels il répande ses grâces, c'est pour sortir hors de lui-même, et pour faire entonner à l'univers un concert qui publie la gloire et l'existence du Créateur. « Car les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil, quand on considère ses ouvrages [3]. Les cieux racontent la gloire du Dieu fort, et l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains : un jour parle à un autre jour, et une nuit enseigne une autre nuit; il n'y a point en eux de langage, toutefois leur voix est entendue [4]. »

Conserve-t-il les créatures; c'est pour les ramener à ses desseins; desseins dont aucun homme mortel ne peut comprendre la profondeur, mais desseins que nous connaîtrons un jour, et dont nous admirerons la sagesse en la connaissant, comme nous l'adorons aujourd'hui même que nous ne la connaissons pas.

[1] 1. Sam. II. 6. — [2] Math. x. 30. — [3] Rom. 1. 20. — [4] Ps. XIX. 1, 2, et suiv.

Envoie-t-il les pestes, les guerres, les famines; c'est pour faire sentir sa justice à ceux qui ont abusé de ses bontés, c'est pour venger ses lois violées, la religion méprisée, l'Église abandonnée dans l'oubli.

Nous accorde-t-il des prospérités; c'est pour nous attirer par des « cordages d'amour[1], » c'est pour se faire connaître à nous par cette charité qui fait son essence; c'est pour nous rendre imitateurs de celui qui ne « se laisse jamais sans témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien[2]. »

Nous donne-t-il des lumières : c'est pour nous découvrir les piéges qui nous environnent, les misères qui nous menacent, le lieu d'où nous sommes venus, le genre de vie que nous devons suivre, le but où nous devons tendre.

Nous communique-t-il des vertus; c'est pour nous animer dans notre carrière; c'est pour nous faire sentir qu'il y a un bras puissant qui nous tire de l'abîme où notre corruption naturelle nous avait mis; c'est afin que nous travaillions nous-mêmes à notre salut « avec crainte et tremblement, car c'est lui qui produit en nous et la volonté et l'exécution selon son bon plaisir[3]. »

Nous envoie-t-il des ténèbres; c'est pour nous faire respecter cette vérité à laquelle nous avons résisté.

Nous abandonne-t-il à nos vices; c'est pour nous punir de quelque autre vice que nous avons commis d'une manière libre, volontaire, en sorte que si nous le savons bien comprendre, jamais son amour pour la vertu ne paraît dans un plus grand jour, que lorsqu'il abandonne les hommes au vice de cette manière.

Suscite-t-il des rois; c'est toujours pour leur imposer

[1] Osée XI. 4. — [2] Act. XIV. 17. — [3] Philip. II. 12, 15.

le devoir d'administrer la justice, de protéger la veuve et l'orphelin, de maintenir l'ordre et la religion; mais souvent pour permettre qu'ils violent la justice, qu'ils foulent le peuple, qu'ils soient les fléaux de sa colère; mais souvent pour nous enseigner le peu de cas qu'il fait des grandeurs humaines, puisqu'il les confie quelquefois à des hommes indignes, à des hommes que la volupté entraîne, que l'ambition domine, que leur propre éclat éblouit, à des hommes qui se jouent de l'ordre, qui vendent leur conscience, qui trafiquent de foi et de religion, qui sacrifient l'âme de leurs enfants aux passions infâmes dont ils sont dominés eux-mêmes.

Prolonge-t-il notre vie; c'est parce qu'il « nous attend, » c'est parce qu'il ouvre en notre faveur des « trésors de patience » et de « long support par lesquels il nous convie à la repentance [1]. »

Nous appelle-t-il à mourir; c'est pour ouvrir ces livres éternels où nos actions sont enregistrées; c'est pour recueillir nos âmes dans son sein, pour les lier « dans le faisceau de la vie [2], » pour les mêler avec ces rachetés innombrables de « toute nation, de tout peuple, de toute langue [3]. »

Telles sont les idées de l'immensité de Dieu : c'est ainsi que Dieu voit tout, qu'il anime tout, qu'il agit sur tout; c'est dans ce sens qu'il fait entendre ces voix magnifiques de l'Écriture : « Serait-il vrai que Dieu habitât dans cette maison? Voilà, même les cieux, les cieux des cieux ne sauraient le contenir [4]. Ainsi a dit l'Éternel, quelle maison me bâtiriez-vous [5]? Ne remplis-je pas moi le ciel et la terre? Ne suis-je Dieu que de près? Ne suis-je pas aussi Dieu de loin? Quelqu'un se pourra-

[1] 2. Pierre III 15. Rom. II. 4. — [2] 1. Sam. XXV. 29. — [3] Apoc. VII. 9. — [4] 1. Rois VIII. 27. — [5] Esaïe LXVI. 1.

t-il cacher dans quelque lieu obscur où je ne le voie point [1] ? » C'est ce qu'ont entrevu les païens, lorsqu'ils ont dit que la Divinité était un cercle dont le centre est partout, dont la circonférence n'est nulle part; que toutes choses sont pleines de Jupiter; qu'il remplit tous ses ouvrages; que dans quelque lieu qu'on le fuie, on est toujours sous ses yeux : c'est ce qu'ont voulu dire les sectateurs de Mahomet, lorsqu'ils ont avancé que là où il y a deux personnes Dieu y fait la troisième; que là où il y en a trois, il y fait le quatrième. C'est surtout la pensée de notre prophète dans tout ce cantique dont nous expliquons une partie. « Éternel, tu m'as sondé et tu m'as connu. Tu sais quand je m'assieds et quand je me lève, tu découvres de loin ma pensée, tu m'environnes, soit que je marche soit que je m'arrête, et tu as une parfaite connaissance de toutes mes voies; même avant que la parole soit sur ma langue, voici, ô Éternel, tu sais déjà tout; tu me tiens serré par derrière et par devant, tu as mis sur moi ta main. Ta science est trop merveilleuse pour moi, elle est si élevée que je n'y saurais atteindre. Où irai-je loin de ton esprit? Où fuirai-je loin de ta face? Si je monte aux cieux, tu y es; si je me couche au sépulcre, t'y voilà. Si je prends les ailes de l'aube du jour et que j'aille demeurer à l'extrémité de la mer, là même ta main me conduira, et ta droite m'y saisira; si je dis : au moins les ténèbres me couvriront, la nuit même sera une lumière tout autour de moi; même les ténèbres ne me cacheront point à toi, et la nuit resplendira comme le jour, les ténèbres comme la lumière [2]. »

Mais peut-être durant le cours de cette méditation

[1] Jérém. XXIII. 24. — [2] Ps. CXXXIX. 1.

avez-vous murmuré de ce que nous vous offrions un objet dont toutes les lumières de l'univers ne peuvent vous donner que des idées imparfaites. Suspendez votre jugement, vous allez voir à quoi ces lumières, tout incomplètes qu'elles sont, doivent nous conduire; vous allez voir quelles salutaires conséquences suivent des efforts, même des impuissants efforts que nous faisons pour connaître ainsi la grandeur et la toute-présence de Dieu : nous entrons dans la conclusion, dans le grand but de ce discours.

APPLICATION.

Notre première réflexion roule sur les difficultés mêmes que nous trouvons à nous fixer sur des sujets tels que celui que vous venez d'entendre. Vous l'avez éprouvé sans doute, si vous avez fait quelque effort pour nous suivre; on se lasse, on s'égare, quand on veut sortir, s'il faut ainsi dire, de la matière. Notre esprit ne trouve presque rien de réel, là où il ne trouve rien de sensible; comme si toute l'essence des êtres était corporelle, il ne sait où se prendre lorsqu'il ne voit point de corps pour se soutenir, et il a besoin du secours de l'imagination pour se représenter même les choses qui ne sont point susceptibles d'images. Et cependant, ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans la nature des êtres, ce sont les esprits; et cependant les plus sublimes créatures, ces anges qui sont « continuellement devant Dieu, » ces séraphins qui « couvrent leur face [1] » en sa présence, ces chérubins qui sont les ministres de ses volontés, ces « dix mille milliers qui le servent [2]; et cependant, ce qu'il y a de

[1] Esaïe VI. 71. — [2] Dan. VII. 10.

plus glorieux dans l'homme, ce qui l'élève au-dessus des animaux, cette âme faite à l'image de Dieu même; et cependant l'être des êtres, la beauté souveraine, tous ces êtres sont spirituels, abstraits, dégagés des sens et de la matière : il y a plus, ce qui nous plaît et nous enchante dans les corps, cela même vient d'un sujet abstrait, spirituel, dégagé du corps; sans votre âme, les aliments n'ont plus de goût, les fleurs n'ont plus d'odeur, la terre n'a plus d'émail, le feu n'a plus de chaleur, les étoiles n'ont plus d'éclat, le soleil n'a plus de lumière; la matière, par elle-même, est brute, grossière, destituée de toutes les qualités dont notre imagination la revêt, mais qui sont propres à notre âme. Que devons-nous conclure de cette réflexion? Mes frères, avez-vous quelque idée de votre noblesse, de votre grandeur primitive? Avez-vous encore quelque sentiment sortable à des êtres formés à l'image du Créateur? Vous devez, faibles comme vous êtes, bornés en quelque façon à la matière, vous devez déplorer votre misère, vous devez gémir de cette nécessité qui confond en quelque sorte cette âme avec un peu de poussière; vous devez soupirer après cet état bienheureux, où l'âme rapide, libre, dégagée, méditera sur des objets dignes d'elle. C'est là le premier devoir que nous voulions vous prescrire.

La seconde réflexion roule sur la majesté de notre religion. Sans doute celle-là doit être censée la plus véritable religion, qui nous donne de plus grandes idées de Dieu : qu'on juge de notre religion d'après cette règle. Où voyons-nous les attributs de l'Être suprême mis dans un plus grand jour? Qu'y a-t-il de plus noble que cette idée de Dieu? Que peut-on concevoir de plus sublime qu'un être à qui rien n'échappe, devant qui toutes

choses « sont nues et découvertes [1], » et qui, d'une seule vue, se forme l'idée de tous les êtres présents, passés, à venir, existants, possibles, qui applique dans un même temps sa pensée avec une égale facilité aux corps, aux esprits, aux dimensions du temps et de la matière? Que peut-on concevoir de plus noble qu'un Être qui se prête à tout, qui se répand sur tout, qui influe sur tout, qui donne la vie et le mouvement à tout? Que peut-on concevoir de plus noble qu'un Être qui dirige la conduite de tout l'univers, qui fait tout concourir à ses desseins, qui fait rapporter également à l'ordre les vertus des bons, les vices des méchants, les louanges des bienheureux, les blasphèmes des victimes que sa vengeance s'immole dans les enfers? Quand nous trouvons dans quelque philosophe païen, à travers mille pensées fausses, à travers mille imaginations creuses, quelques-uns de ces traits dont nos livres sont parsemés, nous sommes près de crier au miracle; nous transmettons ces lambeaux de divinité, si j'ose ainsi dire, à la postérité la plus reculée; et ces idées, toutes tronquées, toutes souillées qu'elles sont, fondent à ceux qui les ont eues une réputation immortelle. Sur ce principe, quel respect, quelle vénération, quelle déférence devons-nous avoir pour ces patriarches, pour ces prophètes, pour ces évangélistes, pour ces apôtres, qui ont parlé de Dieu d'une manière si sublime! Mais ne vous étonnez pas de leur supériorité sur ces grands génies; s'ils n'avaient eu comme les autres que la raison humaine pour guide, comme eux ils se seraient égarés : s'ils ont parlé si bien de Dieu, c'est qu'ils avaient reçu cet « esprit » qui « sonde même ce qu'il y a de plus pro-

[1] Hébr. IV. 13.

fond en Dieu [1]; » c'est que « toute l'Écriture est divinement inspirée [2]; » c'est que « la prophétie n'a pas été apportée par la volonté humaine, mais les saints hommes de Dieu, étant poussés par le Saint-Esprit, ont parlé [3]. »

Faites une troisième réflexion. Cette grandeur de Dieu lève une des plus grandes pierres de scandale que les incrédules et les esprits forts trouvent dans la religion. Elle justifie tous ces mystères ténébreux que notre faible raison ne saurait comprendre. Nous ne voulons pas nous servir de cette réflexion pour donner carrière à l'imagination des hommes, et pour autoriser tout ce qui se présentera à nous sous l'idée du merveilleux : tout ce qui est incompréhensible n'est pas divin, et par cela seul qu'une idée nous passe, on ne doit pas nous engager à la recevoir; mais quand une religion a d'ailleurs de bons garants de sa divinité, quand nous avons des arguments qu'une telle révélation vient du ciel, quand nous savons certainement que c'est Dieu qui a parlé, devons-nous être surpris si les idées de Dieu, qui viennent de si bon lieu, nous confondent et nous absorbent? J'avoue que quand je consulte ma propre raison, je n'y saurais découvrir certains mystères de l'Évangile; mais aussi quand je pense à la grandeur de Dieu, quand je veux porter mes regards sur ce vaste océan; quand j'envisage cet immense tout, rien ne m'étonne, rien ne m'arrête, rien ne me paraît devoir être rejeté, quelque incompréhensible qu'il puisse être. Lorsqu'il s'agit de Dieu, je suis prêt à tout croire, à tout admettre, à tout recevoir, pourvu que je voie que c'est Dieu lui-même qui parle, ou qu'on me parle de sa part. Après cela je

[1] 1. Cor. II. 10. — [2] 2. Tim. III. 16. — [3] 2. Pierre I. 12.

ne m'étonne plus qu'il y ait en Dieu une essence unique en trois personnes distinctes, un seul Dieu, et cependant un Père, un Fils, et un Saint-Esprit. Après cela je ne m'étonne plus que Dieu puisse prévoir tout, sans contraindre tout; permettre le péché, sans forcer le pécheur; destiner les êtres libres et intelligents à telle et telle fin, sans leur ôter pourtant leur intelligence et leur liberté. Après cela, je ne m'étonne plus que la justice de ce Dieu ait demandé une réparation proportionnée à sa grandeur, que sa bonté l'ait donnée cette réparation, et que Dieu ait puisé dans le sein de ses miséricordes un dessein, un mystère d'un Dieu incarné, mystère qui fait l'admiration des anges, l'aheurtement des esprits forts, l'écueil de la raison, la matière des louanges des bienheureux; mystère qui est le « grand mystère[1] » par excellence, mais dont la grandeur n'a rien qui nous le doive faire rejeter, puisque la religion nous le propose comme le grand effort des vertus du Dieu incompréhensible, et que c'est sur la foi du Dieu incompréhensible même qu'elle nous appelle à le croire. Il fallait, ou que la religion ne nous dît rien de Dieu, ou qu'elle nous en dît des choses au-dessus de notre portée, et que même, en ne nous montrant que le rivage de cet immense océan, elle nous fît découvrir une étendue où nos faibles yeux seraient absorbés : mais ce qui m'étonne, mais ce qui me passe, mais ce qui m'effraye, c'est de voir une petite créature, c'est de voir un petit homme, c'est de voir un petit rayon de lumière reluisant au milieu de quelques organes faibles, disputer de raison avec l'Être suprême, tenir tête à cette intelligence qui tient le timon du monde, contester lorsqu'elle parle, argumenter lorsqu'elle prononce, appeler

[1] 1. Tim. III. 16.

de ses décisions, et rejeter même après son témoignage des dogmes qu'elle ne peut mettre au niveau de ses idées. Entre dans ton néant, créature mortelle; quelle est la fureur qui t'anime, et comment prétends-tu que ce point, que cet atome qui fait ton essence, se mesure avec l'Être suprême, avec celui qui remplit le ciel et la terre, avec celui que « les cieux même, les cieux des cieux ne sauraient contenir[1]? Trouveras-tu le fond de Dieu en le sondant : trouveras-tu parfaitement le Tout-Puissant? Ce sont les hauteurs des cieux, qu'y feras-tu? Ce sont les profondeurs de l'abîme, qu'y connaîtras-tu[2]? Il étend l'aquilon sur le vide, il suspend la terre sur le néant, il resserre les eaux dans ses nuées[3] : les colonnes des cieux s'ébranlent à sa menace. Et voilà ce ne sont que les bords de ses voies, combien est petite la portion que nous en connaissons! qui pourra comprendre le bruit éclatant de sa puissance[4]? Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme, et je t'interrogerai, tu m'instruiras. Où étais-tu quand je fondais la terre? dis-le-moi, si tu as de l'intelligence. Qui en a réglé les mesures? Qui a appliqué le niveau sur elle? Sur quoi ses bases sont-elles affermies? Qui a posé la pierre angulaire pour la soutenir, alors que les étoiles du matin poussèrent ensemble des cris de joie et que les enfants de Dieu chantèrent en triomphe? Quand je lui donnai la nuée pour couverture, et l'obscurité pour ses langes? Quand j'établis sur elle mon ordonnance, et que je lui dis : Tu viendras jusque-là, tu ne passeras pas plus avant? Que celui qui dispute avec Dieu réponde à ceci. O Dieu, ta science est trop merveilleuse pour moi, je ne saurais y atteindre[5]! »

[1] 1. Rois VIII. 27. — [2] Job XI. 7. — [3] Job XXIV. 7, 11, 14. — [4] Job XXXVIII. 3 et suiv. — [5] Ps. CXXXIX. 6.

Mais, mes frères, seraient-ce là toutes les conclusions que nous tirerions de ce texte? Ne remporterions-nous de ce discours que des spéculations? Ne ferions-nous que croire, qu'admirer et nous récrier? Ah! je vois sortir de cette idée de Dieu toutes les vertus que la religion nous prescrit! Si telle est la grandeur du Dieu que j'adore, misérable! quelle doit être ma pénitence! Vermisseau que je suis, et que Dieu foule sous ses pieds, qu'il peut écraser et réduire en poudre par un seul acte de sa volonté, je me suis rebellé contre le grand Dieu, j'ai voulu « provoquer sa jalousie, » comme si j'étais « plus fort que lui[1]; » j'ai outragé cette majesté que les anges de Dieu adorent; je l'ai attaquée avec audace et avec fureur sur son trône et dans son empire. Y a-t-il de trop cuisants remords pour réparer des péchés que la grandeur de l'offensé et la petitesse de l'offenseur doivent faire paraître si atroces?

Si telle est la grandeur de Dieu, quelle doit être notre humilité! Grands du monde, divinités mortelles qui vous enorgueillissiez devant Dieu, opposez-vous au Dieu immense. Voyez ces idées éternelles, cette science infinie, cette influence générale, cette direction universelle; entrez dans cette mer immense de vertus et de perfections, qu'êtes-vous? Un grain de poudre, un point, un atome, un rien.

Si telle est la grandeur de Dieu, quelle doit être notre confiance! « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous[2]! » Pauvre créature, battue dans le monde comme par autant de vents, par la faim, par la maladie, par le mépris, par la misère, par la nudité, par l'exil, ne crains point dans un vaisseau dont Dieu est lui-même le pilote.

[1] 1. Cor. x. 22. — [2] Rom. VIII. 31.

Mais surtout, si telle est la grandeur de Dieu, si Dieu est partout, quelle doit être notre vigilance! Et pour ramener ce discours à l'idée que nous avions en le commençant, quelle impression doit faire sur des âmes raisonnables cette pensée : Dieu me voit! « Quand tu étais sous le figuier, » disait Jésus-Christ à Nathanaël, « je te voyais[1]. » On ne sait ce que vit Jésus-Christ sous ce figuier, et ce n'est pas ici le lieu de le rechercher; mais sans doute il s'agit là de quelque mouvement dont Nathanaël était bien persuadé qu'aucun homme n'avait pu être le témoin. Aussi, dès que Jésus-Christ lui eut adressé ces paroles, il crut et lui dit : « Maître, tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Mes frères, Dieu tient aujourd'hui à chacun de vous le même langage : « Quand tu étais sous le figuier, je te voyais. »

Hypocrite, lorsque revêtu d'un voile de religion, paré d'un extérieur pieux, tu cachais un cœur impie, et tu prétendais en imposer à Dieu et aux hommes, « je te voyais, je développais tous ces replis, j'éclaircissais toutes ces ténèbres, je perçais toutes ces profondeurs.

Enfant du siècle, qui, avec une prudence véritablement infernale, sais donner une belle couleur aux objets les plus odieux, qui parais ne pas haïr ton prochain, parce que tu ne l'attaques pas à main levée; ne pas fausser ton serment, parce que tu as l'art de l'éluder; ne pas fouler la pupille, parce que tu sais lui imposer silence; « je te voyais, » quand tu portais ces coups déguisés, quand tu recevais ces présents, quand tu accumulais ces richesses iniques qui crient contre toi.

Voluptueux, qui avais honte de produire tes excès à la lumière du soleil, « je te voyais, » lorsqu'avec le se-

[1] Ecclésiastique XXIV. 26. Jean I. 48.

cours de ces barres, de ces verrous, de cette obscurité et de ces ténèbres, de ces précautions compliquées, tu te dérobais à la vue des hommes, tu violais « le temple du Saint-Esprit, » et tu en faisais « les membres d'une femme impure[1]. »

Mes frères, ces discours que l'on vous adresse pour l'ordinaire vous absorbent peut-être par leur nombre; cet amas d'idées morales vous confond peut-être, au lieu de vous éclairer, et pour être engagés à trop de réflexions, vous n'entrez véritablement dans aucune. Voici une religion abrégée, voici une morale en trois mots; allez dans vos maisons, portez partout cette réflexion : Dieu me voit, Dieu me voit; à tous les piéges du démon, à toutes les tentations du siècle, à tous les appas de la cupidité, opposez-la cette réflexion : Dieu me voit. Si, revêtu d'une forme humaine, il était toujours sur vos pas, s'il vous suivait en tout lieu, s'il était toujours devant vous avec ce front majestueux, avec ces yeux étincelants, avec ces regards terribles; pourriez-vous devant son auguste présence lâcher la bride à vos passions? Mais vous venez de l'entendre, il est partout, ce front majestueux; ils vous suivent partout, ces yeux étincelants; ils vous considèrent partout, ces regards terribles. Surtout, que dans cette semaine de préparation à l'eucharistie, recueillis, rentrés dans vous-mêmes, occupés à fouiller dans cette conscience et à y découvrir tant de faiblesse, tant de corruption, tant de dureté, tant de sources impures fécondes en excès; que cette idée nous frappe : Dieu me voit, Dieu me voit tel que je viens de me voir moi-même, impur, ingrat, rebelle; qu'elle nous porte cette idée à la componction,

[1] 1. Cor. VI. 15.

aux larmes, aux regrets, à la conversion, à une communion sainte, fervente, couronnée de grâces et de vertus. Heureux si, après notre examen, nous avons un nouveau cœur, un cœur agréable à ces yeux qui le sondent et qui le pénètrent. Heureux si, après notre communion, après un nouvel examen, nous pouvions dire avec le prophète : « Éternel! tu as sondé mon cœur, tu m'as examiné, tu n'as rien trouvé que d'agréable à tes yeux [1]. » Ainsi soit-il. A Dieu soient honneur et gloire à jamais. Amen.

[1] Ps. CXXXIX. 1.

VIII

SUR LE RAVISSEMENT DE SAINT PAUL

AU TROISIÈME CIEL.

> Je connais un homme en Christ qui fut ravi jusqu'au troisième ciel, il y a plus de quatorze ans; si ce fut en son corps, je ne sais; si ce fut sans ce corps, je ne sais : Dieu le sait. Et je sais que cet homme, si ce fut en son corps ou si ce fut sans son corps, je ne sais, Dieu le sait, fut ravi dans le paradis, et y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas possible d'exprimer.
>
> 2. Cor. XII. 2, 3, 4.

S'il y a dans nos Écritures un texte capable d'embraser, et en même temps de mortifier la curiosité humaine, c'est celui que vous venez d'entendre; nous ne parlons pas d'une curiosité vaine et téméraire, nous parlons même d'une curiosité fondée en apparence sur la raison et sur la justice. Une des principales causes du peu d'ardeur que nous avons pour les biens célestes, c'est qu'il n'y a aucun témoin d'expérience, qui, après en avoir goûté les douceurs, nous en ait donné des idées claires et distinctes; il est difficile d'aimer ce que l'on ne connaît point : saint Paul semble avoir été réservé de Dieu pour suppléer à ce défaut, et pour remplir, s'il faut ainsi dire, ce vide de la religion; par une

économie surnaturelle, il va dans l'autre monde avant la mort; il en revient avant la résurrection universelle : toute l'Église attentive lui demande un détail touchant l'autre vie : et comme les Israélites, après avoir envoyé des espions dans la terre promise, brûlaient du désir de les voir et de les entendre, afin de savoir si ce pays méritait les travaux qu'il fallait endurer pour y arriver; de même les chrétiens attendent que saint Paul leur dise ce qu'est cette félicité, dans laquelle ils sont appelés à entrer par une porte si étroite : ils semblent tous lui demander : Qu'avez-vous ouï? Qu'avez-vous vu ? afin de décider sur son rapport la grande question, s'ils travailleront encore à surmonter les obstacles qui se rencontrent dans le chemin du salut, ou s'ils en abandonneront le dessein. Mais saint Paul ne répond point à cette attente; il garde un profond silence sur les objets qui ont été offerts à son esprit; il ne parle de son ravissement que pour confondre ces faux docteurs qui méprisaient son ministère : et pour toute description du paradis, il nous fait l'aveu de l'impuissance où il est de le décrire. « Je connais un homme en Christ (un homme en Christ, c'est-à-dire un chrétien, et l'apôtre se désigne ainsi lui-même); je connais un homme en Christ qui fut ravi jusqu'au troisième ciel il y a plus de quatorze ans; si ce fut en son corps, je ne sais; si ce fut sans son corps, je ne sais, Dieu le sait. Et je sais que cet homme, si ce fut en son corps ou si ce fut sans son corps, je ne sais, Dieu le sait, fut ravi dans le paradis, et y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas possible à l'homme d'exprimer. »

Nous nous proposons aujourd'hui, mes frères, de travailler à résoudre la difficulté qui naît de ce silence de l'apôtre : nous nous proposons d'agiter cette singulière

mais intéressante question; pourquoi la félicité céleste est-elle ineffable? pourquoi « n'est-il pas permis à l'homme de l'exprimer? » Nous vous donnerons bien d'abord quelques éclaircissements sur les expressions de notre texte, et nous verrons 1° quelle est l'époque dont il est ici question : « Je connais un homme en Christ qui, il y a plus de quatorze ans.... 2° Ce qui est dit touchant la manière de ce ravissement, « si ce fut en corps, si ce fut hors du corps, je ne sais, Dieu le sait. » 3° Ce qu'il faut entendre par le « paradis et par le troisième ciel; » enfin quelle idée il faut attacher à ces choses « ineffables, » dont parle ici notre apôtre, et ce sera là notre première partie. Mais dans la seconde, qui sera la principale de ce discours, nous examinerons cela même que nous venons d'indiquer, nous verrons si le silence de l'Écriture sur notre félicité à venir n'a rien qui doive ralentir l'ardeur que nous avons d'y arriver; nous vous ferons sentir que rien n'est plus capable de nous donner de grandes idées du paradis, que ces voiles mêmes qui nous en dérobent la vue. Si vous entrez dans le but de ce discours, il fera sur vous l'effet auquel nous rapportons toutes nos exhortations, toutes nos instances; c'est d'allumer dans vos cœurs un désir ardent d'aller à Dieu, c'est de vous faire dire avec un prophète : « O Dieu! oh! que tes biens sont grands, que tu as réservés pour ceux qui te craignent [1]! » c'est de vous mettre dans la situation de notre apôtre, qui, après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, ne pouvait plus vivre sur la terre, avait les yeux ouverts à tous les chemins de la mort, ne parlait plus que de mourir, que « d'achever sa course, que de quitter ce corps, que de

[1] Ps. xxxi. 20.

déloger, que d'être avec Christ, ce qui lui serait beaucoup meilleur [1]. »

PREMIÈRE PARTIE.

La question touchant l'époque dont parle l'apôtre, « je connais un homme en Christ, il y a plus de quatorze ans, » nous occuperait beaucoup plus de temps que nous n'en avons pour cet exercice, si nous voulions la traiter à fond. Jamais prédicateur n'eut une occasion plus propre pour faire perdre une heure à des auditeurs en discussions inutiles, et en citations importunes : nous pourrions vous fournir ici un ample catalogue des pensées des interprètes, et des raisons sur lesquelles chacun appuie les siennes : nous pourrions vous dire d'abord que quelques-uns prétendent que ces « quatorze ans » marquent le temps écoulé depuis la conversion de saint Paul [2], et que son ravissement arriva dans ces trois jours où il fut sans boire, sans manger, sans ouvrir les yeux, et vous citer là-dessus Capel, Lira, Cave, Tostat, et plusieurs auteurs inconnus au plus grand nombre de ceux qui nous écoutent.

Nous pourrions ajouter que quelques autres rapportent cette époque à la huitième année du christianisme de saint Paul, la quarante-quatrième de Jésus-Christ, et la douzième après sa mort.

Nous pourrions vous faire voir que d'autres prétendent avec plus de vraisemblance que l'apôtre eut ce ravissement, lorsqu'après la dispute avec Barnabas, monument de l'infirmité des plus grands saints, il prit un chemin différent du sien. Ceux qui sont dans cette

[1] 2 Tim. IV. 7. 2. Cor. V. 8. Philip. I. 23. — [2] Act. IX. 9.

pensée allèguent les paroles du chapitre XXII des Actes : « Il arriva, dit saint Paul lui-même, qu'étant retourné à Jérusalem, comme je priais dans le temple, je fus ravi en extase [1]. » Mais ces discussions sont peu du ressort de cette chaire; nous avons des choses plus importantes à vous proposer.

La manière dont saint Paul a été ravi demande un second éclaircissement : il l'a exprimée d'une façon propre à mettre des bornes à notre curiosité : « Si ce fut en son corps, je ne sais; si ce fut sans son corps, je ne sais; » aussi ne prétendons-nous pas nous arrêter à rechercher ce qu'il ignorait lui-même.

Remarquons seulement que Dieu se manifestait autrefois de plusieurs manières différentes. Quelquefois c'était par des voix [2], témoin celle qui partait de la nuée [3], témoin celle qui partait du buisson [4], témoin celle qui partait d'Horeb [5], témoin celle qui partait du tourbillon [6], témoin celle qui partait du propitiatoire.

Quelquefois il se communiquait par des songes. C'est ainsi qu'il se déclara à Jacob, à Abimélech, à l'échanson de Pharaon [7].

Quelquefois il envoyait des visions à ceux même qui étaient éveillés. C'est ainsi qu'il fit voir à Moïse un buisson ardent qui brûlait sans se consumer; c'est ainsi qu'il fit voir à Balaam un ange qui tenait une épée dans sa main; c'est ainsi qu'il fit voir à Josué le chef de l'armée de l'Éternel [8].

Quelquefois il se communiquait à eux par inspiration, accompagnée de mouvements qui les forçaient à parler. « La parole de l'Éternel m'est tournée en op-

[1] Act. XXII. 17. — [2] Exode XVI. 10. — [3] Exode III. 4. — [4] Exode XIX. 16. — [5] Job XXXVIII. 1. — [6] Exode XXV. 22. — [7] Genès. XXVIII. 12. Genès. XX. 3. — Genès. XL. 9. — [8] Exode III. 4. Nombr. XXII. 20. Jos. V. 15.

probre tout le jour; c'est pourquoi j'ai dit : Je ne ferai plus mention de lui; mais il y a eu dans mon cœur comme un feu ardent renfermé dans mes os, et je suis las de le souffrir [1].

Mais, parmi toutes ces dispensations miraculeuses, la plus noble était celle qui se faisait par *ravissement*, ou par *extase* : nous appelons l'*extase*, cette forte contention, ce concentrement de pensées, ce recueillement profond qui fait que celui qui est en *extase* se distrait des sens, oublie son corps, est tout entier à l'objet de sa méditation.

Le *ravissement* est peut-être un degré au-dessus de l'*extase* : il se fait quelquefois en esprit : c'est lorsque Dieu, par un effet de cette suprême puissance qu'il a sur l'âme des hommes, y excite les mêmes idées, lui fait apercevoir les mêmes objets dont elle serait frappée, si le corps auquel elle est unie était réellement dans un lieu dont il est très-éloigné. C'est ainsi qu'il faut expliquer le ravissement d'Ézéchiel, et celui dont saint Jean nous parle dans l'Apocalypse.

Il se fait quelquefois « en corps : » c'est ainsi que Philippe, après avoir converti et baptisé l'eunuque de la reine Candace, fut « enlevé par l'esprit, » en sorte que « l'eunuque ne le vit plus [2]. »

Quoique saint Paul ait peu parlé de la manière dont Dieu se révéla à lui, il en dit assez pour montrer que c'est du *ravissement* qu'il nous parle; mais si c'est de celui qui transportait le corps dans un autre lieu, si c'est de celui qui ne transportait que l'esprit; s'il y a même une différence réelle entre le ravissement et l'extase, c'est ce que personne ne peut décider sans

[1] Jérém. xx, 8, 9 — [2] Act. viii, 39.

témérité ; c'est ce que l'apôtre ignorait lui-même : « Si ce fut en corps, je ne sais ; si ce fut sans son corps, je ne sais ; mais je sais que cet homme a été ravi jusqu'au troisième ciel, et dans le paradis. »

Le *troisième ciel,* le *paradis,* autre sujet d'éclaircissement : le *troisième ciel* est le siége des bienheureux, celui où Dieu donne les marques les plus éclatantes et les plus pompeuses de sa présence, et personne ne le conteste. Mais l'autre expression de saint Paul, celle du *paradis,* a causé des débats parmi les savants : on a agité depuis longtemps la question si le *paradis* et le *troisième ciel* désignaient un même lieu ; quelques interprètes modernes l'ont nié avec chaleur : un grand nombre d'anciens Pères l'avaient fait avant eux ; ils regardaient le *paradis* comme un séjour où les âmes attendaient la résurrection, et ils le distinguaient du ciel. Justin, martyr, disputant contre Triphon, met dans la même liste l'erreur qui nie le dogme de la résurrection, et l'opinion qui suppose que les âmes sont avec Dieu après la mort ; ils suivaient en cela les préjugés des Juifs : plusieurs d'entre eux croient que l'âme des gens de bien va dans le jardin d'Éden, jusqu'au jour de la résurrection ; de là vient qu'ils ont ce formulaire de prières pour les mourants : « Que son âme soit recueillie dans le jardin d'Éden, qu'elle ait sa part dans le paradis, qu'elle se repose, et qu'elle dorme en paix jusqu'à ce que vienne le consolateur qui fera entendre la paix aux pères. O vous qui êtes commis sur les trésors du paradis, ouvrez-lui-en maintenant les portes ! »

Mais cette erreur, pour avoir été soutenue depuis longtemps, et par des interprètes de grand nom, n'en est pas moins erreur pourtant ; plus d'arguments que

nous n'avons le temps d'en apporter le démontrent : lisez seulement la prière que Jésus-Christ fit à son père quelque temps avant sa mort, vous verrez qu'il demande d'aller à la félicité céleste : il dit aussi au brigand : « En vérité, je te dis que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis [1], » Le *paradis* est donc le lieu où Dieu donne les symboles les plus augustes de sa présence, et n'est point différent du *troisième ciel.*

Que si vous demandez pourquoi ce nom est donné au *troisième ciel,* il faut remonter jusqu'à sa première origine. Ceux qui se sont attachés à la sèche étude des étymologies nous assurent que ce mot vient des Perses, qui appelaient *paradis* les parcs et les jardins des rois : il désigne ensuite tous les lieux de cette espèce [2]. Il passa des Perses chez les Grecs, chez les Hébreux, chez les Latins : nous le trouvons employé en ce sens dans Néhémie [3], dans l'Ecclésiaste [4], dans plusieurs auteurs profanes, et les Juifs donnèrent ce nom au jardin d'Éden, où Adam avait été placé : on le trouve au deuxième chapitre de la Genèse. En voilà assez, en voilà trop pour cet article.

Il ne nous reste plus qu'un éclaircissement à donner. « Je sais que cet homme, ajoute l'apôtre, entendit des paroles ineffables, des choses qu'il n'est pas possible à l'homme d'exprimer : » voir des choses, ouïr des paroles, sont des phrases souvent synonymes dans le style des auteurs sacrés, et ce n'est pas sur cela que tombe la difficulté de cet article : mais que veut dire l'apôtre, lorsqu'il assure que les paroles qu'il a ouïes, ou les choses qu'il a vues sont « ineffables, qu'il n'est pas possible à l'homme de les exprimer ? » Avait-il reçu

[1] Luc XXIII. 43. — [2] Pollux Onomast. — [3] Néh. II. 8. — [4] Eccl. II. 5.

quelque défense de raconter le détail de sa vision? En avait-il perdu l'idée? Ou si ces choses étaient d'un genre à ne pouvoir être exprimables par une bouche mortelle? Chacune de ces pensées est soutenable.

Plusieurs ont adopté la première : ils ont cru que Dieu avait révélé à saint Paul des mystère qu'il lui avait défendu de révéler à d'autres; ils ont cru que l'apôtre, après avoir été ravi au troisième ciel, avait reçu un ordre semblable à celui qui fut donné à saint Jean dans un pareil cas : « Tiens secrètes les choses que les sept tonnerres ont dites, et ne les écris point [1]. » C'est ainsi que les païens appelaient quelques-uns de leurs mystères « ineffables, » parce qu'il était défendu de les révéler; c'est ainsi que les Juifs appelaient le nom de Jéhovah « ineffable, » parce qu'il n'était pas permis de le prononcer.

La seconde opinion n'est pas destituée de vraisemblance : comme l'âme de saint Paul fut sans commerce sensible avec son corps pendant ce ravissement, il est probable que les objets dont il fut frappé, n'ayant laissé aucune trace dans son cerveau, il perdit la mémoire d'une partie de ce qu'il avait aperçu.

Mais rien ne nous contraint de nous borner à ces sens : le mot de l'original, « ineffable, » signifie souvent ce qui n'est pas d'une nature à pouvoir être expliqué; c'est ainsi qu'il est dit que le Saint-Esprit excite en nous des gémissements « ineffables [2]; » c'est ainsi que saint Pierre parle de la « joie ineffable et glorieuse [3] », et nous verrons tout à l'heure que la félicité céleste est « ineffable » dans ce sens.

Au reste, parmi ceux qui ont recherché quelles pou-

[1] Apoc. x. 4. — [2] Rom. viii. 26. — [3] 1. Pierre i. 8.

vaient être ces choses que l'apôtre nomme « ineffables, » quelques-uns ont dit que c'était l'essence divine; d'autres, que c'était l'ordre hiérarchique des intelligences célestes; d'autres, que c'était la beauté des âmes glorifiées; d'autres, que c'était le mystère de la vocation des gentils et le rejet des Juifs; d'autres, que c'était la destinée de l'Église chrétienne dans ses divers périodes. Pourquoi vouloir borner les choses que vit notre apôtre? Il fut ravi jusqu'au siége des bienheureux; il y jouit sans doute de la félicité dont ils y jouissent.

Que l'on ait exercé son imagination sur cette question, à la bonne heure : mais on ne peut voir sans indignation que les inventeurs de pièces supposées aient porté l'insolence jusqu'à forger des ouvrages qu'ils rapportaient à l'esprit de Dieu même, et où ils prétendaient que ces mystères étaient expliqués [1]. Saint Épiphane nous raconte que d'anciens hérétiques, c'étaient les « Gaïanites ou Caïnites, » avaient imaginé un livre, adopté par les gnostiques; il s'appelait « l'Ascension de saint Paul [2], » et on prétendait que ce livre découvrait quelles étaient ces « choses ineffables » que l'apôtre avait ouïes; saint Augustin parle du même ouvrage, comme d'un livre supposé : Nicéphore dit qu'on racontait, sous l'empereur Théodose, que l'on avait trouvé à Tarse, dans la maison de saint Paul, un coffre de marbre, enseveli dans la terre, et qui renfermait « l'Apocalypse de saint Paul [3]. » Il réfute même cette fable par le témoignage d'un homme de Tarse, membre du presbytère. Le fourbe qui est l'auteur de l'ouvrage attribué à Denys l'Aréopagite, et qui se donne pour ce

[1] Hæres. XXXVIII. — [2] *Traité* XCVIII sur saint Jean. — [3] *Hist. ecclés.*, liv. XII, chap. XXXIV.

fameux prosélyte de notre apôtre, se vante de lui avoir entendu raconter des choses merveilleuses touchant la nature, la gloire, les dons, les beautés des anges; c'est sur ce témoignage qu'il appuie l'idée chimérique qu'il donne de la hiérarchie céleste.

Laissons toutes ces conjectures frivoles et toutes ces fables profanes. Nous allons donner à notre méditation de plus grands objets, et examiner, comme j'ai dit, cette singulière mais intéressante question : pourquoi la gloire céleste est-elle de nature à ne pouvoir nous être racontée? Pourquoi « n'est-il pas possible à l'homme de l'expliquer? » Nous allons nous servir de cette impuissance même où nous sommes de la décrire, pour vous en donner de grandes idées, et pour allumer dans vos âmes de fervents désirs de la posséder. C'est notre seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Nous rapportons à trois notions générales la félicité des bienheureux. 1° Les bienheureux dans le ciel ont de grandes lumières. 2° Ils ont de nobles inclinations. 3° Ils ont des plaisirs sensibles. Un défaut de génie nous empêche de pouvoir comprendre leur lumière; un défaut de goût nous empêche de connaître leurs inclinations; un défaut de facultés nous empêche de savoir quels sont leurs plaisirs : à ces trois égards, la félicité céleste est « ineffable : » à ces trois égards, il « n'est pas possible à l'homme de l'exprimer. »

1° Les bienheureux dans le ciel ont de grandes lumières; un défaut de génie nous empêche de les comprendre.

Sur la terre nous manquons de plusieurs idées; nous

n'en avons à proprement parler que deux : celle du corps, celle de l'esprit. La combinaison de ces deux idées forme toutes nos perceptions, toutes nos spéculations, toutes nos connaissances : et quelque effort qu'aient fait plusieurs philosophes pour prouver que nous connaissons des êtres mitoyens entre l'esprit et la matière, ils n'ont pu le persuader aux autres; peut-être n'ont-ils pu se le persuader à eux-mêmes. Mais si tous les êtres qui sont du ressort de nos connaissances se rapportent à ces deux idées, qui est-ce qui peut assurer qu'il n'y en ait point d'autres en effet? Qui est-ce qui peut soutenir que la création des esprits et celle des corps ont épuisé la toute-puissance du Créateur? Qui est-ce qui osera avancer que cette intelligence infinie, à qui l'univers doit son existence, n'ait trouvé que deux idées dans ses trésors? Peut-être que les bienheureux dans le ciel ont l'idée de certains êtres qui n'ont aucun rapport avec tout ce que nous concevons sur la terre; peut-être que Dieu imprima cette idée dans l'âme de saint Paul : peut-être que c'est là une des raisons de l'impossibilité où il est de décrire ce qu'il a vu. Car quand nous parlons aux autres hommes, nous supposons qu'ils ont des âmes semblables à la nôtre, douées des mêmes facultés, enrichies des mêmes notions : nous avons certains signes, certains mots pour exprimer ce que nous concevons; nous obligeons les hommes à rentrer dans eux-mêmes, à suivre leurs principes, à examiner leurs notions : c'est ainsi que nous nous communiquons nos connaissances les uns aux autres; mais cela est impraticable à l'égard de ces êtres que connaissent les bienheureux. Il n'y a point de notion à cet égard qui nous soit commune avec eux : nous n'avons point de terme pour les exprimer; Dieu

seul peut imprimer de nouvelles idées à nos âmes; tout ce que les hommes peuvent faire, c'est de nous rendre attentifs à celles que nous avons déjà, et de nous aider à les démêler.

Sur la terre, nous ne connaissons qu'imparfaitement ces deux sortes d'êtres, dont nous avons quelques notions : nos idées sont incomplètes : nous n'apercevons qu'imparfaitement les corps et les esprits. 1. Nous n'avons que des idées imparfaites des corps, et sans entrer ici dans la discussion de tant de questions métaphysiques, dont ce sujet serait susceptible, et pour en donner un exemple à la portée de chacun de nous, la grandeur des corps et leur petitesse nous passent presque également : d'abord, nous nous formons l'idée d'une portion de matière, nous la divisons jusqu'aux plus menues parties, nous la réduisons en poussière, jusqu'à ce qu'elle devienne entièrement imperceptible à nos sens : au défaut des sens, nous faisons suppléer l'imagination. Nous divisons par l'imagination, partie après partie, cette même portion de matière, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à un tel degré de petitesse, qu'elle échappe à notre imagination, comme elle avait échappé à nos sens. Quand les sens et l'imagination s'arrêtent, nous appelons la pensée à notre secours; nous consultons l'idée que nous avons de la matière; nous la divisons encore par la pensée : la pensée va au delà de l'imagination et des sens. Mais après avoir été jusqu'à un certain point, elle se trouve absorbée à son tour, et nous sommes également confondus, soit que nous voulions admettre un progrès infini dans cette division, soit que nous voulions nous arrêter à un certain point déterminé.

Ce que nous disions de la petitesse des corps, nous le

disions aussi de leur grosseur : nous pouvons, avec le secours des sens, de l'imagination et de la pensée, augmenter une masse, l'imaginer encore plus grande, la concevoir encore au delà; mais quand nous avons agi, imaginé, réfléchi, et lorsqu'après avoir conçu une certaine étendue, nous voulons nous en représenter une plus grande, nous sentons que la matière nous absorbe par sa grandeur, comme elle nous avait échappé par sa petitesse. Ainsi nous n'avons que des idées incomplètes de la matière.

2. Pour ce qui concerne les esprits, nous les connaissons plus imparfaitement encore. Qui donna jamais des idées claires des esprits? Qui a su expliquer tout ce dont un esprit est capable? Qui a déterminé la liaison qui se trouve entre cette faculté qui sent en nous, et celle qui réfléchit? Qui a connu comment un esprit peut communiquer ses pensées à un autre esprit? Qui a conçu comment un esprit peut agir sur un corps, et un corps sur un esprit? Il est donc démontré, ce me semble, que nous ne connaissons qu'imparfaitement les choses mêmes dont nous avons des idées.

Les bienheureux dans le ciel en ont de complètes; ils pénètrent jusqu'aux moindres parties de la matière, ils découvrent toutes les merveilles, tous les ressorts, toute la subtilité des moindres parties du corps qui renferment de petits mondes, des abrégés du grand monde, non moins propres à faire admirer la sagesse du Créateur; ils parcourent ces vastes espaces, ces globes célestes, ces sphères immenses dont nous ne pouvons révoquer en doute l'existence, mais qui nous confondent par leur masse et par leur multitude. Les bienheureux dans le ciel connaissent la nature des esprits, leurs facultés, leurs relations, leur commerce, leurs

lois : mais tout cela est inexpliquable. Peut-on changer nos sens? Peut-on étendre notre imagination? Peut-on ôter les bornes qui rétrécissent nos pensées?

Sur la terre nous ne voyons qu'imparfaitement les relations qui se trouvent entre les choses même que nous connaissons. Quelque bornées, quelque incomplètes que soient nos idées, nous ferions pourtant des progrès dans la recherche de la vérité si nous savions réfléchir, nous recueillir, porter notre attention jusqu'à un certain degré, comparer les êtres les uns avec les autres, aller ainsi de ceux que nous connaissons à ceux que nous ne connaissons pas encore. Les hommes sont plus ou moins savants, selon qu'ils savent plus ou moins être attentifs : un homme élevé dans le bruit, dans le tumulte, un homme que le bruit et le tumulte suivent partout, est incapable de recueillement, parce que, portant toujours avec lui une source de distraction, il ne peut réfléchir profondément sur aucun objet abstrait et dégagé de la matière. Mais un philosophe accoutumé à méditer peut suivre un principe jusqu'à un degré inaccessible à l'autre. Cependant, quelque expert que l'on soit dans l'art de l'attention, elle a aussi toujours des bornes étroites, parce que nous avons toujours un corps; parce que ce corps excite toujours des sentiments dans nos âmes; parce que nos âmes sont toujours distraites par ce sentiment; parce que, pour méditer, il faut un grand concours de ces esprits nécessaires à l'entretien de notre corps, en sorte que l'attention lassée, épuisée, fait violence à ce corps; en sorte que si, à l'aide d'un concours extraordinaire d'esprits, nous voulions tendre notre cerveau jusqu'à un certain degré, cet effort nous serait funeste.

Les bienheureux dans le ciel n'ont point leur atten-

tion partagée par l'action des sens. Saint Paul, par une économie surnaturelle, eût son âme, sinon séparée du corps (car il ne sait lui-même si son ravissement fut « en son corps ou sans son corps »), du moins il l'eut délivrée de cette distraction continuelle que nous avons par notre union avec la matière : il put être recueilli, attentif, concentré aux choses que Dieu offrit à son esprit. Il put voir la liaison des desseins de Dieu, l'harmonie de ses ouvrages, l'enchaînement de ses volontés, la combinaison de ses attributs; objets sublimes qu'il ne pouvait découvrir à des hommes incapables de cette attention, sans laquelle ces objets ne sauraient être conçus.

Mes frères, cette première raison du silence de notre apôtre sur la félicité céleste ne produit-elle pas déjà dans vos âmes l'effet auquel nous destinons ce discours? N'y allume-t-elle pas déjà un désir ardent d'arriver à cette félicité? Ame de l'homme susceptible à tant d'idées, de tant de connaissances, de tant de lumières, peux-tu séjourner sans peine dans un corps qui resserre ta sphère, et qui y met des limites si étroites? Philosophe qui te débats et qui t'agites pour arriver à un degré de savoir incompatible avec la qualité d'homme; géomètre qui, après avoir bien pensé, bien médité, bien réfléchi, peux parvenir tout au plus à connaître les relations d'un cercle ou d'un triangle; théologien, qui, après tant de sueurs et tant de veilles, expliques à peine quelque passage de la révélation, corriges à peine quelques préjugés; pauvres mortels que vous êtes dignes de pitié, et que tous les efforts que vous faites pour parvenir à une véritable science sont impuissants et inutiles : il me semble que je vois un de ces animaux que l'épaisseur de leur sang, la grossièreté

de leurs humeurs, le fardeau de cette maison dont la nature les charge, empêche de se mouvoir avec facilité, il me semble que je vois un de ces animaux vouloir parcourir dans une heure de vastes espaces : il se débat, il s'efforce, il s'agite, il se félicite d'avoir avancé quelques pas, il se flatte d'arriver au but qu'il se propose; l'heure s'écoule, et il n'a parcouru encore qu'un espace qui n'est rien au prix de celui qui lui restait encore à parcourir. Ainsi, chargés d'un corps, remplis d'humeurs, enchaînés dans la matière, nous ne pouvons dans la vie avoir que des connaissances imparfaites. Il faut que ce corps tombe; il faut que cette âme se dégage pour pouvoir se donner l'essor, pour pénétrer dans l'avenir, et pour arriver à ce haut degré de connaissance que possèdent les bienheureux. Ce n'est pas seulement la révélation qui nous donne ces idées; ce n'est pas même la raison arrivée à ce degré de perfection auquel elle est parvenue aujourd'hui; les païens l'avaient reconnu : nous avons dans le *Phædon* de Platon cette matière approfondie et comme épuisée : Socrate regarde son corps comme le plus grand obstacle à la recherche de la vérité. Et cela me fait souvenir d'un beau mot d'un anachorète : exténué, infirme, accablé d'années, prêt à expirer, il entonne des cantiques. On lui fait cette question : Pourquoi chantes-tu? Ah! je chante, dit-il, parce que je vois tomber le mur qui m'empêche de voir Dieu. Oui, ce corps est un mur qui nous empêche de voir Dieu. Tombe, tombe, mur importun; tombe, mur impénétrable, alors nous verrons Dieu. Mais par rapport à des hommes chargés d'un corps tel que le nôtre, les lumières des bienheureux sont des « choses ineffables. »

Leurs inclinations sont la seconde notion de leur fé-

licité : un défaut de goût nous empêche d'en connaître les douceurs : tous les goûts ne sont pas semblables. Les hommes s'accordent assez sur les idées vagues d'honneur, de plaisir, de générosité, de noblesse : mais ce qui paraît plaisir à l'un est insupportable à l'autre ; ce qui paraît noble, généreux à l'un, paraît bas, rampant, méprisable à l'autre : en sorte que l'idée que vous pourriez donner à un tel homme d'une vie digne de ses désirs réveillerait précisément en lui l'idée de la vie la moins désirable.

Qui fera comprendre, à un homme plongé dans le négoce, qu'il y a des plaisirs immenses à étudier la vérité, à augmenter ses connaissances, à découvrir des mystères ? Qui fera comprendre à un avare qu'on trouve des douceurs sans égales à se communiquer aux malheureux, à se prêter à leurs misères, à partager ses biens avec eux, et à s'approcher ainsi de « sa propre chair [1], » selon l'expression de nos Écritures ? Qui fera comprendre à une âme lâche et rampante qu'on trouve des délices à chercher la gloire à travers le fer et le feu, en bravant des périls certains, en affrontant une mort presque inévitable ? En général, qui fera comprendre à un mondain que les joies les plus parfaites se trouvent dans les exercices de dévotion, dans ces effusions de nos cœurs, dans ces dépouillements de nous-mêmes, dont les saints nous ont donné de si belles leçons et de si nobles modèles ? « Ce sont là des choses qui se discernent spirituellement ; l'homme animal ne les peut comprendre [2], » parce qu'il manque de ce goût, qui en fait seul sentir les charmes.

Or, mes frères, quoique l'amour de Dieu soit le prin-

[1] Esaïe LVIII, 7. — [2] 1. Cor. II. 14.

cipe des vertus que possèdent les saints glorifiés, et de celles des saints qui sont encore sur la terre, quoique les uns et les autres conviennent de ce principe général, qu'aimer Dieu est la vertu souveraine, cependant il y a une si énorme distance entre l'amour que nous avons pour Dieu sur la terre, et celui que sentent les bienheureux dans le ciel, qu'il en résulte des inclinations entièrement différentes.

Nous connaissons Dieu imparfaitement sur la terre, et notre amour pour lui est proportionné à l'imperfection de nos connaissances : écouter sa parole, venir dans son temple, chanter ses louanges, participer à ses sacrements, désirer une union dont nous n'avons pas même d'idée, pratiquer des vertus qui se rapportent à notre état; voilà le goût que nous donne cet amour, voilà les inclinations particulières qu'il fait naître dans nos âmes; encore, combien de fois ces sentiments sont-ils affaiblis par l'attachement que nous avons pour les créatures? Combien de fois sont-ils trop faibles pour nous animer à ces exercices? Combien de fois nous présentons-nous devant Dieu comme des victimes qu'on traîne à l'autel? Combien de fois faut-il que l'idée du devoir supplée au goût, et que l'enfer ouvert sous nos pieds fasse sur nos âmes des effets que notre seul amour pour Dieu devait y produire? Mais, quoi qu'il en soit, notre amour ne peut aller jusque-là. Ces dévouements parfaits, ces sacrifices volontaires, ces vertus qui ne se rapportent qu'à Dieu seul, nous sont inconnus, et bien loin de les pratiquer, nous n'avons ni idées pour les concevoir nous-mêmes, ni termes pour les exprimer aux autres.

Les bienheureux dans le ciel connaissent Dieu parfaitement, et ont pour lui un amour proportionné à la

perfection de leurs connaissances, et des inclinations proportionnées à leur amour. Nous ne savons pas ce que peut produire sur un cœur l'idée d'un Dieu connu comme souverainement sage, comme souverainement puissant, comme souverainement miséricordieux, comme souverainement aimable. Les bienheureux dans le ciel se plaisent à des exercices que l'Écriture désigne par des noms proportionnés à notre état : cela s'appelle « jeter ses couronnes aux pieds de l'agneau [1], regarder continuellement sa face, » comme des courtisans celle de leur roi, se « couvrir [2] » devant son trône, « chanter de nouveaux cantiques [3], » courir à ses ordres avec la rapidité des « vents » et de « la flamme de feu [4], crier les uns aux autres : Saint, saint, saint est l'Éternel des armées [5], » brûler, remporter le nom de « Séraphin, » c'est-à-dire brûlant de zèle ; ce sont là des emblèmes : la chose même n'est pas à notre portée, nous en ignorons l'effet, parce que nous en ignorons la cause ; nous en ignorons les douceurs, parce que nous manquons de ce goût qui peut seul les faire sentir.

Bien plus : avec les goûts que nous avons sur la terre, telle joie des bienheureux paraîtrait même aux plus grands saints d'entre nous un véritable supplice. Une des plus grandes félicités des saints glorifiés, c'est de ne rien aimer que Dieu et par rapport à Dieu ; les sentiments qu'ils ont pour les autres êtres ne sont pas des sentiments de sang, d'esprits, de tempérament, comme ceux que nous avons ici-bas. Ils sont dirigés par l'ordre, ils se rapportent à Dieu seul ; les bienheureux ne sont touchés de la félicité et de la misère des autres, qu'autant que cela se rapporte à ces grands

[1] Apoc. IV. 10. — [2] Esaïe VI. 2. — [3] Apoc. XIV. 3. — [4] Hébr. I. 7. — [5] Esaïe VI. 3.

mobiles qui les animent. Mais cette félicité dépeinte à des hommes sur la terre, appliquée à des cas particuliers, leur paraîtrait un véritable supplice. Le père pourrait-il goûter une félicité, si on lui disait qu'il ne la partagera pas avec son enfant? L'ami serait-il tranquille, s'il pensait que son ami serait chargé à jamais de chaînes d'obscurité? Avons-nous assez d'amour pour l'ordre; rapportons-nous assez nos inclinations à Dieu, pour avoir ce goût qui ne fait trouver des objets aimables, qui n'intéresse qu'autant qu'ils se rapportent à cet ordre et à cette gloire du Créateur? Et ne sentons-nous pas qu'une félicité relative à un goût que nous n'avons pas, opposée même à celui que nous avons, est une félicité « ineffable? »

La troisième notion que nous vous avons donnée du bonheur céleste, c'est celle des plaisirs sensibles. Un défaut de facultés nous empêche de les concevoir. Ne vous étonnez point de ce que nous faisons entrer des sensations de plaisir dans l'idée d'une félicité toute pure et toute sortable à la sainteté de celui qui en est l'auteur. Ne nous taxez pas de puiser dans les notions grossières de Mahomet les portraits que nous vous donnons du paradis. Vous nous entendez souvent déclamer contre les plaisirs des sens : mais ne confondons pas les choses sous prétexte de les perfectionner, et sous prétexte de condamner les plaisirs sensibles, ne regardons pas comme une imperfection de notre âme la puissance qu'elle a d'en jouir : non, mes frères; au contraire, une de ses plus grandes perfections, c'est d'être susceptible de ces sentiments, de pouvoir flairer l'odeur des fleurs, savourer le goût des aliments, entendre l'harmonie des sons, et ainsi du reste.

Si nous déclamons contre vos plaisirs, c'est parce

que vous sacrifiez souvent des plaisirs plus grands à ceux qui sont moindres, des plaisirs qui doivent durer éternellement à ceux d'une courte durée.

Si nous déclamons contre vos plaisirs, c'est parce que l'attachement que vous avez pour ceux de la terre vous les fait regarder comme le souverain bien, et vous empêche de soupirer après cette abondante portion que nous en aurons dans le ciel.

Si nous déclamons contre vos plaisirs, c'est parce que vous regardez les créatures qui en sont les occasions comme si elles en étaient les véritables auteurs : vous attribuez au feu la propriété essentielle de vous échauffer ; aux aliments, celle de flatter votre palais ; aux sons, celle de chatouiller votre ouïe : vous regardez les créatures comme autant de divinités qui président à votre bonheur ; vous leur déférez vos hommages ; vous prosternez votre imagination devant elles, et vous ne faites pas réflexion que Dieu seul peut produire des sensations dans votre âme, et que toutes ces créatures ne sont que les instruments et les ministres de sa providence. Mais la maxime demeure dans toute sa vérité ; c'est que la faculté de sentir les plaisirs est une perfection de notre âme, et un de ses plus beaux attributs.

Mais ce qui mérite une particulière attention, c'est que cette faculté que nous avons de recevoir des sensations agréables est extrêmement imparfaite, tandis que nous sommes sur la terre : elle est bornée par l'action des sens ; son activité est arrêtée par les liens qui l'attachent à la matière. Nos âmes sont capables d'un plus grand nombre de sensations que celles que nous avons sur la terre. Comme il peut y avoir un progrès infini dans nos connaissances, il peut y en avoir aussi dans

nos plaisirs; les bienheureux l'éprouvent dans le ciel. Dieu exerce en plein dans leur âme le pouvoir qu'il a d'y exciter de vifs sentiments : il leur en communique de proportionnés à leur nature; c'est ce qu'il fit sur l'âme de saint Paul.

Les plaisirs que j'ai goûtés, dit cet apôtre, ne sont pas de ceux qui pourraient être à votre portée. Pour vous faire connaître ce que j'ai senti, il faudrait que je créasse de nouvelles lois de l'union de vos âmes avec votre corps; il faudrait que je susse suspendre celles de la nature, ou plutôt il faudrait que je susse arracher votre âme à ce corps, il faudrait que je susse vous ravir en extase, comme je l'ai été moi-même; et vu l'état où vous êtes, je crois bien mieux vous représenter ce que j'ai senti, en vous disant que ce sont des choses « ineffables, » que si je voulais vous en faire des descriptions. Car quand il s'agit de représenter ce qui consiste dans des sensations vives et touchantes, il n'y a pas d'autre moyen que de les produire dans ceux à qui l'on veut les faire connaître. Pour les produire il faut trouver des facultés propres pour ces sensations; or ces facultés vous manquent. Il est donc impossible ici-bas que vous connaissiez jamais ces sensations. Et il n'est pas plus en mon pouvoir de vous faire comprendre celles que j'ai eues, que de donner à un sourd l'idée des sons, à un aveugle celle des couleurs, ainsi du reste. Vous sentez donc, mes frères, que le défaut de facultés nous empêche de concevoir quels sont les plaisirs sensibles des bienheureux, comme le défaut de goût et le défaut de génie nous empêchent de comprendre quelles sont leurs inclinations et leurs lumières. Ainsi les principales raisons du silence de saint Paul, et celui de l'Écriture sur la nature de la félicité

céleste, n'ont rien qui doive ralentir l'ardeur que nous avons d'y arriver ; elles sont des preuves de sa grandeur ; bien loin qu'elles en doivent diminuer le prix à nos yeux, elles nous en donnent une plus grande idée; c'est ce qu'il fallait prouver.

APPLICATION.

Que si le témoignage de l'apôtre, si les décisions de nos Écritures, si tout ce que vous venez d'entendre, si tout cela ne peut vous suffire, et si malgré l'impuissance où nous sommes de vous décrire la félicité céleste, vous voulez pourtant que l'on vous en donne quelque idée, nous pouvons vous en tracer un trait, un trait d'un genre singulier et qui mérite de réveiller votre attention : c'est un trait qui se rapporte au sujet que nous traitons. C'est l'ardent désir qu'avait saint Paul de retourner à cette félicité, dont l'ordre de la Providence l'avait arraché pour le rappeler encore au monde. Rien ne nous donne de plus grandes idées de la transfiguration de Jésus-Christ que les effets qu'elle produisit sur l'âme de saint Pierre. Saint Pierre eut à peine vu quelques rayons de la gloire de Jésus-Christ sur la sainte montagne, qu'il en fut vivement frappé. Il ne voulait plus descendre de cette montagne, il ne voulait plus retourner à Jérusalem ; il avait oublié amis, relations, engagements. « Seigneur, il est bon que nous demeurions ici, faisons-y trois tentes [1]. » L'idée du bonheur céleste fit de vives impressions sur saint Paul. Il y avait quatorze ans qu'il l'avait vu. Il l'avait même tu quatorze ans. Cependant cet objet le suivait partout, et partout son âme était occupée du désir de le recou-

[1] Matth. XVII. 4.

vrer. Et par quelle voie pouvait-il le recouvrer? Ce n'était plus par une « extase; » ce n'était plus par un « ravissement: » il ne devait pas être transporté comme Élie dans le ciel sur un chariot de feu; il devait subir la loi imposée à tous les enfants d'Adam. « Il est ordonné que tous les hommes meurent [1]. » N'importe, cette mort qui fait la terreur de tous les hommes est le principal objet de ses désirs. Mais que dis-je? que la mort était la voie par où saint Paul devait aller à la félicité céleste? Ce n'était pas une mort ordinaire, c'était une mort violente. Néron, le cruel Néron régnait du temps de saint Paul, et un sang si chrétien ne devait pas échapper à un ennemi si capital du christianisme. N'importe encore. Déploie ta fureur contre moi, tigre altéré du sang chrétien : j'affronterai le supplice. Approche, exécuteur des ordres sanguinaires de ce monstre, je monterai sur l'échafaud avec constance, je te présenterai la tête avec joie et avec intrépidité. Nous le disions en commençant cette action, saint Paul depuis son ravissement ne parlait que de mourir, que de quitter « ce corps, » que « d'achever sa course, » que de « déloger [2]. Nous qui sommes dans cette tente nous gémissons sous le poids. Nous aimons mieux quitter ce corps pour être avec le Seigneur. Ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course, et le ministère que j'ai reçu du Seigneur. Mon désir est de sortir de ce monde pour être avec Christ, ce qui me serait beaucoup meilleur [3]. » Plusieurs bravent la mort quand elle est éloignée et frémissent à son aspect. Mais la rapidité des vœux de notre apôtre redouble à mesure qu'ils approchent de leur centre;

[1] Hébr. IX. 27. — [2] 2. Cor. IV. 4 et 8. — [3] Act. XX. 24. Phil. I 23.

quand il est arrivé au dernier moment il triomphe : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. La couronne de justice m'est réservée [1]. »

Mes frères, vous connaissez saint Paul; saint Paul était un grand caractère. Quand la foi ne nous apprendrait pas qu'il a été inspiré par l'esprit de Dieu, nous devrions toujours avoir de grandes idées d'un homme qui avait puisé ces connaissances dans ce qu'il y avait de plus pur chez les Juifs; qui les avait épurées par ce qu'il y avait de plus sublime dans le christianisme; d'un homme dont le cœur avait toujours suivi les idées de l'esprit, qui s'était opposé au christianisme avec zèle quand il croyait le christianisme faux, et qui avait tourné tout son zèle du côté du christianisme, dès qu'il le crut émané de Dieu. Saint Paul était un homme très-raisonnable, et nous avons dans ses écrits des monuments qui feront connaître la supériorité de ses lumières jusqu'à la consommation des siècles. Cependant cet homme si éclairé, si sage, si raisonnable; cet homme qui connaissait les plaisirs du ciel par expérience ne voit plus rien sur la terre qui puisse leur être comparé, ni qui mérite d'arrêter ses vœux : il trouve que les plaisirs célestes ne doivent point être comptés chèrement achetés, à quelque prix que Dieu les ait mis et quoi qu'il en coûte pour y arriver. « Tout bien compté, dit-il, compté ce que je souffre et ce que je dois souffrir d'un côté; compté d'un autre côté la gloire dont j'ai été le témoin et dont je dois jouir encore; tout bien compté, j'estime qu'il n'y a point de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir qui doit

[1] 2. Tim. IV, 7.

être manifestée en nous[1]. Mon désir est de partir de ce monde pour être avec Christ[2]. »

Qui pourrait ici exprimer dignement ses transports pour vous les faire sentir avec plus de force, et, s'il était possible, pour les faire passer jusque dans vos cœurs. Représentez-vous un homme qui a vu cette gloire dont nous ne pouvons vous donner que des idées empruntées; représentez-vous un homme qui a parcouru ces saintes « demeures qui sont dans la maison[3] du Père, » un homme qui a vu le palais du Maître du monde, et ces « milliers[4], ces dix mille milliers » qui sont autour de son trône; un homme qui a été dans cette nouvelle « Jérusalem qui descend du ciel, dans ces nouveaux cieux, et dans cette nouvelle terre[5] dont les habitants sont les anges, les archanges, les séraphins, dont l'agneau est « le soleil et le temple, » et où Dieu est « toutes choses en tous : » représentez-vous un homme qui a entendu ces concerts harmonieux, ces chœurs qui crient jour et nuit : « Saint, Saint, Saint est l'Éternel des armées, tout ce qui est dans toute la terre est sa gloire[6]; » un homme qui a entendu ces multitudes célestes qui disent : « Halléluiah! le salut et la gloire appartiennent au Seigneur notre Dieu, et les vingt-quatre vieillards répondent Amen, Halléluiah, réjouissons-nous et faisons éclater notre joie, car les noces de l'agneau sont venues et son épouse s'est parée[7]; » représentez-vous un homme qui a été reçu dans le ciel par ses anges qui se « réjouissent lorsqu'un pécheur vient à s'amender[8], et qui redoublent leur joie lorsqu'il est reçu dans le sein de la gloire, ou pour dire quelque

[1] Rom. VIII. 18. — [2] Phil. I. 23. — [3] Jean XIV. 2. — [4] Dan. VII. 20. — [5] Apoc. III 12. Apoc. XXI. 1 et suiv. 1. Cor. XVIII. 28. — [6] Esaïe VI. 3. — [7] Apoc. XIX. 1, 4, 7. — [8] Luc XV, 7.

chose qui ait plus de rapport avec l'idée que nous devons avoir de saint Paul, représentez-vous un homme couvert des « flétrissures de Christ[1], » voyant ce Christ dans le sein de Dieu; représentez-vous cet homme donnant un libre cours à son amour, embrassant son Sauveur, se collant à ses pieds, passant dans ces saints transports un temps qui s'évanouit sans doute avec une rapidité sans exemple, et qui lui fit comprendre comment, dans la jouissance d'un bonheur parfait, mille ans passent aussi vite qu'un jour; représentez-vous cet homme revenant tout à coup dans cette vallée de misère, voyant disparaître ce « troisième ciel, » ces archanges, ce Dieu, ce Jésus; ah! mes frères, quels durent être les regrets d'un pareil homme! Quelle impatience de revoir tous ces grands objets! Que sont devenus tant de bonheur et tant de gloire? Ne les ai-je donc possédés que pour les reperdre! Dieu ne me les a-t-il montrés que pour me faire mieux sentir ma misère! O trop prompts et rapides moments, ne puis-je donc vous rappeler! Ravissements, transports, extases, m'avez-vous laissé pour toujours? « Mon père, mon père, chariot d'Israël et sa cavalerie[2]. Comme le cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu. Mon âme a soif du Dieu fort et vivant. Quand entrerai-je, quand me présenterai-je devant la face de mon Dieu[3]? Éternel, que tes tabernacles sont aimables! Mon cœur languit, mon âme désire ardemment et elle soupire après les parvis de l'Éternel. Mon cœur et ma chair sont transportés de joie. O que heureux sont ceux qui habitent dans ta maison, et qui te louent incessamment! Tes autels! tes autels! ô Dieu des armées[4]. »

[1] Gal. VI. 17. — [2] 2. Rois II. 12. — [3] Ps. XLII. 2, 3 et suiv. — [4] Ps. LXXXIV. 2.

Mon Dieu, que n'avons-nous de pareils priviléges aujourd'hui, afin d'avoir aussi de pareils sentiments! Abîmes impénétrables qui séparez le ciel d'avec la terre, que n'êtes-vous comblés pendant quelque temps pour nous, comme vous le fûtes pour cet apôtre! Torrents de délices éternelles, que ne faites-vous couler jusqu'à nous quelques-uns de vos ruisseaux pour nous faire mépriser ces délices trompeuses, qui nous fascinent et qui nous enchantent!

Mes frères, si, cessant de désirer les secours que nous n'avons pas, nous voulions seulement nous prévaloir de ceux qu'il a plu à Dieu de nous accorder! si nous voulions seulement écouter ce que l'Écriture nous enseigne touchant la félicité céleste! si nous voulions examiner les preuves, les démonstrations que nous avons d'un bonheur éternel! si nous voulions nous nourrir de ces idées, et les opposer souvent à ces vides, à ces riens qui font l'objet de nos désirs! si nous voulions les comparer avec l'excellence de nos âmes et la noblesse de notre origine! alors nous deviendrions comme saint Paul; rien n'arrêterait notre zèle. La fin de la course occuperait tous nos vœux; alors on n'aurait plus besoin de détour pour nous parler de la mort; alors nous nous réjouirions à cause de ceux qui nous diraient : « Nous monterons à Jérusalem; » alors nous dirions : « Nos pieds s'arrêteront dans tes portes, ô Jérusalem, dans tes portes, ô Jérusalem[1]! » alors nous verrions que la ferveur, que le zèle, que les transports sont des vertus des mourants!

Vous voudriez être ravi comme saint Paul au troisième ciel; mais si ce bien vous est refusé quant à tous

[1] Ps. CXXII. 1 et suiv.

ses degrés, rien ne vous empêche d'aspirer à une de ses parties. Quand est-ce que saint Paul fut ravi jusqu'au paradis? Vous l'avez entendu, c'était pendant la prière : « Je priais, dit-il, et je fus ravi en extase[1]. » Le mot *extase* est vague. Un homme *en extase* est celui dont l'âme est si fort attachée à un objet, qu'il est en quelque façon hors de son propre corps, et qu'il n'aperçoit plus ce qui s'y passe. On a vu des gens attachés aux sciences tendre si fort leur méditation que durant ces moments ils étaient comme insensibles. L'*extase* dans la religion est cette forte contention qui nous applique aux objets célestes. Si quelque chose peut produire cet effet, c'est la prière. Il n'est pas étonnant qu'un homme qui « ferme la porte de son cabinet[2], » qui perd le monde de vue, qui écarte toutes les idées terrestres, qui se concentre, qui se perd en Dieu, si j'ose ainsi dire, soit si pénétré d'admiration, d'amour, d'espérance, qu'il en devienne comme « ravi en extase. »

Il y a plus. C'est dans l'exercice de la prière que Dieu se communique à nous de la façon la plus intime; c'est dans l'exercice de la prière qu'il s'unit à nous de la façon la plus tendre; c'est dans l'exercice de la prière que les grands saints ont eu ces faveurs signalées, qui sont l'objet de nos désirs. Un homme qui prie; un homme dont la prière roule sur le détachement des choses sensibles; un homme qui rougit de ce qu'il est si attaché à ces choses sensibles, et si peu frappé des beautés divines; un homme qui demande à Dieu de lui montrer quelque rayon de sa gloire, de faire sentir à son âme quelque portion de la félicité qu'il nous pré-

[1] Act. XXII. 17. — [2] Matth. VI. 6.

pare et de l'animer contre les difficultés qu'il rencontre dans sa carrière; un tel homme peut attendre d'être comme « ravi en extase, » ou par l'effet naturel de la prière, ou par les secours extraordinaires que Dieu accorde à ceux qui prient. De là ce zèle de déloger semblable à celui de saint Paul; de là ce souvenir des douceurs que l'on a goûtées dans ces exercices, douceurs qui rendent insensibles aux plaisirs du monde; de là l'idée de ces moments heureux qui roule dans l'esprit des « quatorze ans entiers, » et qui produit à l'heure de la mort une ferveur non suspecte : car, mes frères, il y a une ferveur suspecte. J'avoue que quand je vois un homme qui a croupi toute sa vie dans le monde revêtir à l'heure de la mort les sentiments des grands saints, dire : « Mon désir tend à quitter ce corps, mon âme a soif du Dieu fort et vivant, » devenir tout à coup un Séraphin brûlant de zèle, j'avoue que je crains toujours que ce zèle ne doive sa naissance au jeu de la machine, ou à ce bizarre devoir que s'imposent les malades, même ceux qui sont les plus attachés à la terre, de dire qu'ils sont pénétrés du désir de la quitter. Mais un homme qui pendant sa vie a pensé à l'éternité, qui s'est proposé l'éternité pour but, qui a comme anticipé par sa prière sur les plaisirs de l'éternité; un homme qui a été occupé, nourri de ces idées, un homme qui, ayant passé sa vie dans ces saints exercices, voit venir la mort avec joie, témoigne de la ferveur, montre du zèle, des transports : un tel homme n'a rien de suspect.

Et voilà un état digne d'envie; voilà le genre de mort que je te demande, mon Dieu, lorsque après t'avoir servi dans le sanctuaire, comme autrefois le sacrificateur, tu voudras par tes grandes miséricordes m'ad-

mettre dans le lieu très-saint; voilà la mort que je vous souhaite à tous, mes chers auditeurs. Dieu veuille que chacun de vous inculque fortement dans son esprit ce grand principe de la religion, qu'il y a un « troisième ciel, un paradis, » un monde de félicité sur nos têtes! Dieu veuille que chacun de vous se persuade vivement que cette félicité est la seule désirable, la seule digne de Dieu, la seule digne de l'homme! Dieu veuille que chacun de vous dans ses méditations, dans ses prières, dans ces moments heureux de la vie du chrétien, où Dieu se communique si intimement à sa créature, sente les avant-goûts de cette félicité; et qu'ainsi, au lieu de craindre cette mort, qui va vous mettre en possession de tant de biens, vous la voyiez avec joie, vous disiez : Voici le moment heureux que j'ai souhaité, après lequel j'ai soupiré, que j'ai anticipé par mes vœux : « Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix, selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut [1]. » Dieu nous en fasse la grâce. A lui soit honneur et gloire à jamais. Amen.

[1] Luc II. 29, 30.

IX

SUR LES FRAYEURS DE LA MORT.

> Puis donc que les enfants participent à la chair et au sang, il y a aussi de même participé, afin que par sa mort il détruisit celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable; et qu'il en délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient toute leur vie assujettis à la servitude.
>
> HÉBR. II. 14, 15.

Connaître la mort sans la craindre, c'est le plus haut degré de perfection où l'esprit humain soit capable de parvenir; c'est le plus haut point de félicité où il puisse arriver dans cette vallée de misère. Je dis connaître la mort sans la craindre, et c'est dans l'union de ces deux choses que se trouve cet effort de génie si digne d'émulation, et cette perfection de félicité si capable d'embraser nos désirs; car, braver la mort sans la connaître, fermer les yeux à ce qu'elle a de hideux pour la combattre avec succès, bien loin que ce soit une disposition éminente, c'est un déréglement d'esprit; bien loin que ce soit le plus haut point du bonheur, c'est le comble de la misère: on a vu des philosophes s'affranchir (si tant est qu'ils l'aient fait véritablement, et si cet extérieur intrépide ne cachait un cœur chancelant); on a vu des philosophes s'affran-

chir des frayeurs de la mort, mais ils ne la connaissaient point : ils ne l'envisageaient que sous des idées empruntées; ils se la figuraient, ou anéantissant la nature de l'homme, ou le faisant comparaître devant des tribunaux chimériques, ou suivie de quelque félicité imaginaire; on a vu des héros du siècle braver les frayeurs de la mort, mais ils ne la connaissaient point; ils se la représentaient couronnée de lauriers, illustrée de trophées, célébrée dans l'histoire; on a vu, et l'on voit encore tous les jours des libertins braver les frayeurs de la mort; mais ils ne la connaissent point. Leur indolence est la cause de leur fermeté, et ils ne goûtent de tranquillité qu'en éloignant l'idée d'un période dont ils ne sauraient vaincre l'horreur. Mais ne pas se déguiser la mort, l'envisager dans son véritable point de vue, fixer les yeux sur tous ses traits, soutenir toutes ses frayeurs; en un mot, connaître la mort sans la craindre, disons-le encore une fois, c'est le plus haut degré de perfection où l'esprit humain soit capable de parvenir, c'est le plus haut point de félicité dont il puisse jouir, dans cette vallée de misère.

La souveraine sapience, mes frères, forme ses enfants au véritable héroïsme : elle fait ce que ni les philosophes par leurs fausses maximes, ni les héros du siècle par leur courage affecté, ni le libertin par son endurcissement et son indolence; elle fait ce que l'univers entier n'aurait pu produire, et donne seule au chrétien de connaître la mort sans la craindre : tout cela est renfermé dans le texte que vous venez d'entendre : « Par la crainte de la mort, les hommes étaient toute leur vie assujettis à la servitude. » Voilà la puissance de la mort; voilà son empire, voilà son triomphe. « Jésus-Christ, par sa mort, a détruit celui qui avait l'em-

pire de la mort, c'est-à-dire le diable, afin qu'il en délivrât tous ceux qui par la crainte de la mort étaient toute leur vie assujettis à la servitude; » voilà la mort vaincue, voilà ses dépouilles, voilà sa défaite. Idées salutaires qui s'offriront tour à tour dans notre esprit dans la suite de ce discours : « Puis donc que les enfants participent à la chair et au sang, il y a aussi de même participé, afin que par sa mort il détruisît celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il en délivrât tous ceux qui par la crainte de la mort étaient toute leur vie assujettis à la servitude. »

Sur ces premières paroles, « comme les enfants ont participé à la chair et au sang, il a fallu aussi qu'il y participât, » nous remarquerons seulement que par ces « enfants » il faut entendre en général les hommes, et les fidèles en particulier; par cette « chair et ce sang » il faut entendre, non la corruption, comme dans quelques autres passages de l'Écriture, mais la nature humaine; ce qui est dit que « Jésus-Christ a participé comme les enfants à la chair et au sang, » indique qu'il a eu un corps comme le nôtre. Après avoir fait ce peu de remarques sur ces premières paroles, nous nous bornons aux deux idées que nous avons indiquées, et nous allons nous employer à prouver cette vérité capitale, que « Jésus-Christ par sa mort a détruit celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable, afin qu'il en délivrât tous ceux qui par la crainte de la mort étaient toute leur vie assujettis à la servitude. »

Les frayeurs de la mort sont exprimées d'une façon bien énergique dans les paroles de ce texte : il nous représente un tyran faisant marcher la mort à son commandement, et soumettant l'univers entier à sa

servitude : ce tyran, c'est le démon; c'est lui dont il s'agit ici, et qui « par la crainte de la mort assujettit les hommes à la servitude. »

Vous êtes épouvantés peut-être de voir tout le genre humain asservi à un maître si odieux. On ne saurait pourtant le révoquer en doute : cet ennemi de notre salut a je ne sais quel empire sur l'univers. Quoique l'Écriture nous parle peu de la nature et des fonctions de cet esprit malheureux, elle nous en dit assez pour nous donner une grande idée de sa puissance, et pour nous le rendre formidable. L'Écriture nous dit 1° qu'il sollicite les hommes au crime, témoin ses démarches auprès de nos premiers pères [1]; témoin ce que dit saint Paul dans le chapitre II de l'Épître aux Éphésiens, « qu'il agit » avec efficace sur « les enfants de rébellion; témoin le nom de « tentateur » qui lui est donné. 2° Elle nous dit qu'il accuse les hommes devant Dieu de ces mêmes crimes qu'il les a sollicités à commettre, témoin le prophète Zacharie, qui vit « Jehosqua le grand sacrificateur se tenant devant l'Éternel, et Satan debout à sa droite pour s'opposer à lui [2]; » témoin le nom « d'accusateur » que lui donne saint Jean dans l'Apocalypse : l'Écriture nous dit qu'il tourmente quelquefois les hommes; témoin l'histoire de Job; témoin ce que dit saint Paul, qu'il a « livré à Satan [3] » l'incestueux de Corinthe. Cette puissance de livrer à Satan, pour le dire en passant, était une portion des dons miraculeux qui étaient donnés aux apôtres, dons qui s'étaient perpétués jusques aux siècles suivants, du moins si nous en croyons Paulin [4], qui raconte qu'un scélérat fut livré par saint Ambroise au démon qui le déchira. Enfin

[1] Matth. IV. 3. — [2] Zach. III. 2. — [3] 1. Cor. V. 5. — [4] Paulin, *de Vit. Ambr.*

vous voyez que le démon est appelé dans l'Écriture « le Dieu du siècle [1], le prince de l'air [2], » vous voyez aussi qu'il y est représenté comme émouvant la mer, excitant des tempêtes, frappant les hommes de divers genres de plaies.

Mais si le démon est représenté comme ayant influence sur nos maux, il nous est représenté surtout comme en ayant sur notre mort, qui est le dernier et le plus formidable de tous. Les Juifs avaient ces idées : ils ne se contentaient pas même d'une notion générale sur cet article, ils entraient dans le détail (car, mes frères, ç'a été la maladie de tous les siècles de parler affirmativement sur les choses les plus cachées), ils disaient que le démon qu'ils nommaient Samaël « avait l'empire de la mort [3] ; » que sa puissance s'étendait jusqu'à empêcher la résurrection des méchants. Saint Paul dans notre texte adopte leur style, selon sa coutume, en rejetant leur erreur; il qualifie le démon « celui qui a l'empire de la mort, et qui, par la crainte de la mort, assujettit les hommes pendant toute leur vie à la servitude. »

Mais que cette image ne vous épouvante point, chrétiens : « Il n'y a point d'enchantement contre Jacob, et ces devins ne peuvent rien contre Israël [4]. Maintenant est le salut, la force, le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ, car l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant Dieu, a été précipité, et il a été vaincu par le sang de l'agneau [5]. » Développons nos réflexions : trois idées rendent la mort redoutable à l'homme; trois idées la désarment aux yeux du chrétien; les voiles qui couvrent au mourant

[1] 2. Cor. IV. 4. — [2] Ephés. II. 2. — [3] Thalm. in libr. Capht. — [4] Nombr. XXIII. 23. — [5] Apoc. XII. 10.

l'économie où il va rentrer, les remords qu'excitent dans sa conscience le souvenir de ses crimes, la perte de ses titres, de ses honneurs, de tout ce qu'il possédait sur la terre; voilà principalement en quoi « celui qui a l'empire de la mort assujettit les hommes à la servitude; voilà ce qui rend la mort formidable. La mort de Jésus-Christ lève le voile qui nous cachait l'avenir, et c'est une preuve authentique de l'immortalité de l'âme : la mort de Jésus-Christ est un sacrifice présenté pour nos péchés à la justice divine; la mort de Jésus-Christ nous assure une éternité bienheureuse; voilà trois idées qui désarment la mort aux yeux du mourant, et voilà en abrégé le commentaire de ce texte. Le démon nous faisait craindre la mort par l'incertitude touchant la nature de nos âmes; la mort de Jésus-Christ nous rassure, parce qu'elle nous prouve que nos âmes sont immortelles. Le démon nous faisait craindre la mort par le souvenir de nos crimes; la mort de Jésus-Christ nous rassure, parce qu'elle expie nos crimes. Le démon nous faisait craindre la mort en nous rendant sensibles à la perte des biens que la mort nous va enlever; la mort de Jésus-Christ nous rassure, parce qu'elle nous est un gage d'une félicité éternelle : la première de ces idées nous représente Jésus-Christ comme un martyr qui a scellé de son sang une doctrine toute fondée sur l'immortalité de l'âme; la seconde nous le représente comme une victime qui s'offre pour nous à la justice divine; et la troisième comme un conquérant qui nous a acquis par sa mort un royaume bienheureux. Si nous n'avions d'autre but que de vous donner des idées générales de la pensée des auteurs sacrés, nous mettrions ici des bornes à ce discours; mais ces vérités, envisagées de cette manière, feraient

peu d'impression sur vous ; il faut les presser, et, opposant à chaque article de l'empire du démon celui du triomphe de Jésus-Christ, mettre ainsi dans le plus beau jour qu'il sera possible cette vérité de notre texte, que « Jésus-Christ par sa mort a détruit celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable, afin qu'il en délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient toute leur vie assujettis à la servitude. »

Première idée qui rend la mort redoutable, premier joug auquel le prince de la mort asservit les hommes : la crainte du néant qu'il offre à leurs yeux ; le plus grand de nos avantages, celui qui est le fondement de tous les autres, c'est l'existence : aussi voyons-nous que les vieillards, quoique usés dans toutes leurs facultés, ont toujours je ne sais quelle supériorité sur les jeunes gens. Cette pensée qu'il fut un temps où ils existaient, tandis que les jeunes gens n'existaient point, cause cette supériorité, et les jeunes gens à leur tour sentent une supériorité qui leur vient de ce qu'un temps se prépare où ils existeront, tandis que les autres ne seront plus. La mort termine en apparence un avantage qui est le fondement de tous les autres : est-il étonnant qu'elle nous épouvante par cette idée ?

En vain nous alléguera-t-on, pour nous rassurer, les arguments que fournit une raison, même une raison bien dirigée ; s'ils sont convaincants en eux-mêmes, et capables de frapper un esprit philosophe, ils sont au-dessus des esprits vulgaires, à qui les termes seuls de *spiritualité,* d'*existence* sont entièrement barbares : en vain nous alléguera-t-on ce qu'ont dit les plus sensés d'entre les païens sur cette matière, et ce que Tacite rapporte que Sénèque, entrant dans ce bain qui devait

recueillir le sang qui allait sortir de ses veines, jeta de l'eau sur ses serviteurs qui étaient autour de lui, ajoutant ces belles paroles, qu'il offrait cette eau en forme de sacrifice à Jupiter libérateur[1]. Pour nous rassurer contre une si grande frayeur, il nous faut des guides plus fidèles que notre raison; pour nous persuader l'immortalité de nos âmes, il faut des garants plus fidèles que les Socrate et que les Platon. Or ce guide, mes frères, c'est la croix de Jésus-Christ; ce garant, c'est Jésus-Christ mourant : deux principes démontrent cette vérité :

1. La doctrine de Jésus-Christ établit l'immortalité de l'âme.

2. La mort de Jésus-Christ est une preuve invincible de la vérité de sa doctrine.

1. Que la doctrine de Jésus-Christ établisse l'immortalité de l'âme, c'est ce que personne ne nous conteste; il ne faut qu'avoir des yeux pour s'en convaincre; aussi ne ferons-nous qu'une remarque sur cet article, c'est que le dogme de l'immortalité ne doit pas être considéré dans la doctrine de Jésus-Christ comme un de ces points sans lequel elle peut demeurer dans son entier; c'est un point sans lequel il n'y a point de christianisme, et hors duquel la religion chrétienne, cette religion la plus pleine et la plus complète, devient la plus imparfaite et la plus vide. Toute la doctrine de Jésus-Christ roule sur ce principe, que nos âmes sont immortelles : pourquoi Jésus-Christ, le maître de la nature, n'a-t-il qu'une crèche pour berceau et qu'une étable pour palais? C'est que « son règne n'est point de ce monde[2] : » cela suppose l'immortalité,

[1] *Annal.* liv. XV. — [2] Jean XVIII, 36.

Pourquoi ne faut-il pas craindre les tyrans qui nous traînent dans les prisons et dans les cachots, qui nous attachent à des croix, qui nous étendent sur des roues? C'est qu'ils ne peuvent que « tuer le corps [1], » et qu'ils ne peuvent rien sur l'âme : cela suppose l'immortalité. Pourquoi les chrétiens s'estimeraient-ils malheureux, si, aux dépens de leur conscience, ils parvenaient à la conquête de l'univers? C'est « qu'il ne sert de rien à l'homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme [2] : » cela suppose l'immortalité. Pourquoi ne sommes-nous pas les plus misérables des créatures? C'est que nous n'espérons pas « en Christ pour cette vie seulement [3] ; » cela suppose l'immortalité. La doctrine de Jésus-Christ établit donc le dogme de l'immortalité de l'âme.

2. Mais nous avons dit aussi que la mort de Jésus-Christ est une preuve de sa doctrine. Il avait proposé sa mort, comme un signe auquel on pourrait reconnaître s'il était venu de Dieu. C'était là où il renvoyait les incrédules : ni la pureté de sa vie, ni la sainteté de sa morale, ni l'éclat de ses miracles n'avaient encore pu les convaincre de la vérité de sa mission; ils voulaient signes sur signes, et prodiges sur prodiges. Jésus-Christ se retranche à un seul : « Abattez ce temple, je le rebâtirai dans trois jours [4]. La race méchante et adultère demande un miracle, mais il ne lui en sera accordé aucun autre que celui du prophète Jonas [5]. » Ce miracle ne pouvait être équivoque, et ce miracle a été accompli. Il n'y a plus de lieu de douter d'une vérité prouvée d'une manière si éclatante.

Nos pères avaient inventé, sans doute avec plus de

[1] Matth. x. 28. — [2] Matth. xvi. 26. — [3] 1. Cor. xv. 19. — [4] 1. Jean ii. 19. — [5] Matth. xii 39.

simplicité que de raison, une épreuve bien singulière pour s'assurer de la sincérité des accusés[1]; ils leur présentaient un fer chaud : si le criminel avait la constance de l'empoigner, s'il n'était point endommagé par l'action de ce métal embrasé, il était renvoyé absous. Cette épreuve était, comme nous avons dit, inventée avec plus de simplicité que de raison, personne n'étant en droit de supposer que Dieu fera un miracle pour justifier son innocence aux yeux de ses juges. Cependant j'avoue que si j'avais vu de mes yeux une pareille épreuve, si j'avais vu cet élément qui dissout et qui dévore les corps les plus durs respecter la main d'un homme accusé, je serais frappé d'un pareil spectacle.

Mais que dirons-nous de Jésus-Christ après l'épreuve qu'il a faite? Il a passé « par le feu » et il n'en a point été « consumé[2]. » Il est allé jusque dans le sein du sépulcre, le sépulcre l'a respecté, et ces antres insatiables qui ne disent jamais « c'est assez » se sont ouverts pour le laisser revenir à la lumière. Vous sentez la force de cet argument. Jésus-Christ étant mort pour soutenir la vérité d'une doctrine toute fondée sur le dogme de l'immortalité de l'âme, il n'y a plus à douter que l'âme ne soit immortelle.

Arrêtons-nous ici un moment, et avant que d'aller plus loin, considérons combien ce dogme si bien prouvé, si bien établi, est propre à nous rassurer contre les frayeurs de la mort. Supposez pour un instant que nous ne sussions rien sur l'état des âmes après la vie, et sur l'économie dans laquelle nous devons entrer; supposez que Dieu ne nous eût rien révélé sur cet ar-

[1] Pasquier, *Recherch. sur la France*, liv. IV, ii. — [2] Esaïe XLIII. 2.

ticle, si ce n'est que nos âmes sont immortelles, un peu de méditation dans ce cas même devrait nous porter plutôt à désirer la mort qu'à la craindre; il est probable que l'âme, dégagée de ses sens, dans lesquels elle est enveloppée, subsistera d'une manière infiniment plus noble qu'elle ne faisait ici-bas, durant son union avec la matière. Nous sommes très-convaincus que notre corps contribuera un jour à notre félicité; c'est une partie essentielle de notre être, sans laquelle notre bonheur est imparfait. Mais cette nécessité, qui attache les fonctions de l'âme sur la terre aux mouvements irréguliers d'une matière déréglée, est un véritable esclavage : l'âme est prisonnière dans ce corps. Un prisonnier est un homme susceptible de mille plaisirs, mais qui ne jouit pourtant que des biens compatibles avec le lieu qui le renferme : il ne parcourt que l'espace de ce cachot qui le retient; il ne voit la lumière que par l'ouverture de ce cachot; il n'a de commerce qu'avec ceux qui s'approchent de ce cachot : qu'on lui ouvre les portes de sa prison, le voilà par cela même dans un état plus heureux; dès lors il peut discourir avec tous les hommes du monde, dès lors il peut regarder tout le corps de la lumière; dès lors il peut parcourir l'univers entier.

Voilà le portrait de l'âme : prisonnière de ses sens, elle ne jouit que des biens qui ont du rapport à ses sens; elle ne voit que par les peaux et par les fibres de ses yeux; elle n'entend que par l'action des nerfs et du tympan de ses oreilles; elle ne pense que selon que son cerveau est différemment modifié. L'âme est susceptible de mille plaisirs, dont elle n'a pas même d'idée. Un aveugle a une âme capable d'avoir la sensation de la lumière; s'il en est privé, c'est que ses sens sont

mal disposés. Nos âmes sont susceptibles de mille sensations; si elles ne les reçoivent point dans cette économie d'imperfections et de misères, c'est parce que Dieu veut qu'elles ne sentent qu'à l'occasion des mouvements de ses organes, et que ces organes étant bornés, elles ne peuvent avoir que des sensations bornées : mais qu'on donne l'essor à sa nature; qu'on rompe cette prison; voilà l'âme susceptible de mille plaisirs nouveaux. Pourquoi me montrez-vous ce cadavre? Pourquoi déplorez-vous ces yeux fermés à la lumière, ces esprits dissipés, ce sang glacé dans ces veines, cette masse sans mouvement et sans vie? pourquoi dites-vous : Mon ami, mon père, mon époux n'est plus, il ne voit plus, il n'entend plus, il n'agit plus. Il ne voit plus, dites-vous? il ne voit plus, je l'avoue, par ces rayons visuels qui se formaient dans sa rétine, mais il voit comme ces pures intelligences qui ne furent jamais revêtues de chair mortelle; il n'entend plus par l'action de la matière éthérée, mais il entend comme un esprit pur; il ne pense plus par l'intervention des fibres de son cerveau, mais il pense par sa propre essence, parce qu'ayant un esprit, la faculté de penser lui est essentielle et inséparable de sa nature.

Mais en vain serions-nous rassurés contre la crainte de n'être plus, si nous ne l'étions contre la crainte d'être misérables : en vain aurions-nous prouvé que nos âmes sont immortelles, si nous avions lieu de nous persuader qu'elles tomberont entre les mains d'un Dieu vengeur : en ce cas, ce qui fait la grandeur de l'homme ferait sa misère. Dissipons cette crainte; après avoir envisagé Jésus-Christ comme un martyr qui scelle de son propre sang la doctrine qu'il a prêchée, et sa mort comme un argument pour l'immortalité de l'âme en-

seignée dans cette doctrine, envisageons ce divin Sauveur comme une victime que Dieu a substituée à notre place, et sa mort comme un sacrifice offert à la justice divine, pour l'expiation de nos crimes.

Un des principaux écueils qu'il faut éviter dans les controverses, et particulièrement dans celle-ci, c'est de se persuader que les arguments ont tous une force égale. Il faut bien prendre garde de marquer à chacun ses véritables limites, et dire : Cet argument prouve jusque-là, cet autre prouve jusque-là. Il faut aller ainsi de degré en degré jusqu'à la vérité, et faire de ces arguments réunis une démonstration d'autant plus forte, qu'on aura accordé à ceux qui la contestent tout ce qu'ils pouvaient avoir quelque droit de demander. Sur ce principe, nous divisons nos arguments en deux classes; nous ne proposons les premiers que comme des préjugés en faveur du dogme de la satisfaction ; nous érigeons les autres en démonstrations. Voici la première classe.

1. Nous alléguons la raison humaine : nous ne disons pas que la raison humaine puise dans ses propres lumières la vérité de ce dogme. Bien loin de là, nous soutenons que c'est là un de ces mystères qui sont infiniment au-dessus de sa portée; « ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point venues dans l'esprit de l'homme[1]. » Mais nous disons que ce mystère n'a rien qui choque la raison humaine, et qu'il ne renferme aucune ombre de contradiction. Que croyons-nous? Que Dieu a uni la nature humaine à la nature divine dans la personne de Jésus-Christ, à peu près comme il a uni le corps avec

[1] I. Cor. II. 9.

l'esprit dans la personne de l'homme; nous disons que ce composé (passez-nous cette expression) d'humanité et de divinité a souffert dans ce qu'il a eu d'humain; que ce qu'il y avait de divin a donné du prix aux souffrances de l'homme, à peu près comme nous respectons un corps humain, non pas comme corps matériel, mais comme uni à une âme intelligente : voilà dans quels termes nous proposons notre mystère. Il n'y a rien là qui renferme de la contradiction. Si nous disions que la divinité et l'humanité ont été confondues ou communes; si nous disions que la divinité qui est impassible a souffert; si nous disions que Jésus-Christ comme Dieu a satisfait à Jésus-Christ comme Dieu, la raison aurait lieu de se récrier; mais nous disons que Jésus-Christ a souffert comme homme; nous disons que les deux natures ont été distinctes; nous disons que Jésus-Christ souffrant comme homme a satisfait à Dieu soutenant les droits de la Divinité. Voilà le premier pas que nous faisons dans cette carrière; ce premier argument nous ne le portons que jusque-là.

2. Notre second argument est pris de la justice divine. Nous disons que la justice divine n'a rien qui doive nous éloigner de ce dogme, et qui ne soit même très-propre à nous y conduire. La justice divine serait opposée à notre dogme si nous disions que Jésus-Christ innocent a souffert comme innocent; mais nous disons qu'il a souffert comme chargé des péchés de tout le genre humain. La justice divine serait opposée à notre dogme, si nous disions que Jésus-Christ a été chargé de nos péchés malgré lui; mais nous disons que ç'a été volontairement. La justice divine serait opposée à notre dogme, si nous disions que Jésus-Christ s'est chargé des crimes des hommes pour les y affermir; mais

nous disons qu'il s'en est chargé afin de les sanctifier en les pardonnant. La justice divine serait opposée à notre dogme, si nous disions que Jésus-Christ en se chargeant de nos crimes a succombé sous leur poids, en sorte que l'univers a été privé en faveur de quelques coupables de l'être le plus éminent qui pût jamais subsister; mais nous disons que Jésus-Christ en mourant pour nous est sorti vainqueur de la mort et du tombeau. Ainsi la justice divine n'a rien qui s'oppose à notre dogme.

Bien plus, elle nous y conduit directement. La satisfaction convient à ses droits. Nous ne déciderons point ici la question, si Dieu peut, sans renier ses perfections, pardonner des péchés, et ne pas exiger de satisfaction. Quelque avantage que nous eussions contre ceux qui nous nient cette thèse, nous ne voulons pas la presser ici. Mais toujours on sera contraint de nous accorder, que si la sagesse de Dieu trouve un moyen de satisfaire avec éclat à la justice, lors même qu'elle répand ses bontés avec largesse; si elle peut donner à l'univers une preuve authentique de l'horreur qu'elle a pour le crime, lors même qu'elle pardonne au criminel; s'il y a une voie pour retenir les pécheurs dans la crainte, lors même qu'on leur fait miséricorde, il est plus à propos d'employer ce moyen que de ne pas le faire. C'est le second pas que nous faisons dans cette carrière; nous ne portons ce second argument que jusque-là.

3. Notre troisième considération est prise des sentiments de la conscience et de la pratique de tous les peuples. Voyez les peuples les plus polis, et les peuples les plus barbares, les nations les plus idolâtres, et celles qui ont eu les plus saines idées de la religion; consultez les auteurs les plus anciens et les auteurs les plus récents, transportez-vous chez les Égyptiens, chez

les Phéniciens, chez les anciens Gaulois, chez les Carthaginois, vous verrez que dans tous les temps, et dans tous les lieux, les hommes ont cru que la Divinité voulait qu'on lui offrît des sacrifices; des sacrifices même qui eussent, autant qu'il était possible, de la proportion avec sa grandeur. De là ces temples, de là ces hécatombes, de là ces victimes humaines, de là ce sang qui ruisselait sur les autels, et tant d'autres pratiques dont personne ne nous conteste la vérité. Quelle conséquence tirons-nous de cet article? La vérité de la satisfaction? Non, nous ne portons pas jusque-là notre conclusion; nous concluons seulement qu'on n'a pas lieu de se récrier contre la religion chrétienne, si elle nous apprend que Dieu a voulu que sa justice fût satisfaite par un sacrifice expiatoire, avant que de donner un libre cours à sa bonté; ce troisième argument nous le portons jusque-là.

4. Une quatrième réflexion roule sur l'accord de notre foi sur cet article, avec celle de tous les siècles qui se sont écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. Tous les siècles du christianisme ont parlé comme nous sur ce sacrifice. Abrégeons, ceux qui voudront s'instruire à fond sur cet article trouveront un recueil exact des témoignages des Pères, à la fin du traité de la satisfaction composé par le fameux Grotius. Ainsi le dogme de la satisfaction n'est pas un dogme nouveau; il est venu de siècle en siècle depuis Jésus-Christ jusqu'à nous; nous ne portons cet argument que jusque-là.

Voilà une classe d'arguments que nous ne voulons vous faire envisager encore que comme des préjugés en faveur du dogme de la satisfaction, et voici, ce me semble du moins, ce que nous sommes en droit d'en

conclure : un dogme dans lequel la raison humaine ne trouve aucune contradiction; un dogme qui n'a rien d'opposé aux attributs de Dieu et auquel les attributs de Dieu semblent même nous conduire; un dogme conforme aux sentiments de la conscience, et à la pratique des hommes dans tous les temps et dans tous les lieux; un dogme reçu dans tous les siècles de l'Église chrétienne; un dogme qui dans toutes ses parties ne nous paraît avoir rien que de très-digne de Dieu, quand nous l'examinons au tribunal de notre méditation propre; un tel dogme n'a rien contre quoi nous devions nous effaroucher, et que nous ne devions être portés à recevoir, si nous le trouvons dans nos Écritures.

Or, mes frères, il n'y a qu'à ouvrir l'Évangile pour y rencontrer des témoignages exprès sur cette matière, et il y a non-seulement un nombre infini de passages, mais une multitude de classes de ces passages.

Dans une première classe, il faut mettre tous ces passages qui disent que Jésus-Christ est mort pour nous; il serait difficile de les compter : « J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné, » dit saint Paul aux Corinthiens, « c'est que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures [1]. Jésus-Christ a souffert une fois lui juste, pour nous injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu [2].... »

Dans une seconde classe, il faut mettre ces passages qui disent que Jésus-Christ a porté la peine que nous avions méritée : le chapitre LIII d'Esaïe roule tout entier sur cette matière; les apôtres ont tenu un même langage. Ils ont dit qu'il « a été fait péché, qu'il a été

[1] 1. Cor. xv. 3. — [2] 1. Pierre III. 18 et suiv.

fait malédiction pour nous, qu'il a porté nos péchés en son corps sur le bois [1]. »

Dans une troisième classe, il faut mettre tous ces passages où notre salut est envisagé comme étant le fruit de la mort du Christ. Ceux que nous combattons se fondent sur ce que nous avons établi, dans notre première partie, que la mort de Jésus-Christ a été une preuve de la vérité de sa doctrine; ils disent que c'est la raison pour laquelle notre salut est regardé comme l'effet de cette mort. Mais si la mort de Jésus-Christ ne nous sauve que parce qu'elle a scellé une doctrine qui nous conduit au salut, d'où vient donc que notre salut n'est jamais attribué à ces autres parties de son ministère, qui n'ont pas moins contribué que sa mort à confirmer cette doctrine? Les miracles de Jésus-Christ, par exemple, n'ont-ils pas été des preuves aussi authentiques de sa doctrine que sa mort? D'où vient que notre salut ne leur est point attribué? C'est cela même que nous disions : l'ascension, la résurrection, les miracles, étaient bien nécessaires pour nous persuader que la colère de Dieu était apaisée, mais sa mort seule était capable de l'apaiser : vous sentirez mieux la force de cet argument, si vous considérez la liaison de notre texte avec ce qui le suit : « Il fallait qu'il fût semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur, fidèle dans tout ce qu'il fallait faire auprès de Dieu pour expier les péchés du peuple. » Si la mort de Jésus-Christ ne nous sauve que parce qu'elle a scellé la vérité de sa doctrine, pourquoi était-il nécessaire qu'il revêtît notre chair? S'il fût descendu du ciel avec l'appareil de sa gloire, si on l'eût vu sur Sion tel

[1] Gal. III. 13. 2. Cor. v. 21. 1. Pierre. II. 24.

qu'on le vit sur Sinaï, avec le feu des éclairs, avec le son du tonnerre, avec le cortége des anges, l'Évangile n'eût-il pas été infiniment mieux confirmé que par la mort d'un homme? Pourquoi donc Jésus-Christ est-il mort? C'est qu'il fallait que la victime de nos péchés mourût : c'est le raisonnement de saint Paul. Et c'est pour cela que jamais notre salut n'est attribué à la mort des martyrs, quoique la mort des martyrs ait été, comme celle de Jésus-Christ, une preuve de la vérité de l'Évangile.

Dans une quatrième classe, il faut mettre tous ces passages qui nous font envisager la mort de Christ comme le corps et la réalité, dont tous les sacrifices n'étaient que la figure et que l'ombre : nous en choisissons un seul dans la foule; c'est la plus grande partie de l'Épître aux Hébreux. Il est clair que le but de l'auteur est d'engager les chrétiens à chercher dans le sacrifice de Jésus-Christ ce que les Juifs cherchaient vainement dans les autres. Or, que cherchaient les Juifs dans leurs sacrifices? N'était-ce pas d'apaiser la Divinité? Si donc les sacrifices des Juifs n'expiaient les péchés qu'en figure et qu'en ombre, si le sacrifice de Jésus-Christ en est la réalité et le corps, ne suit-il pas que Jésus-Christ a expié nos péchés réellement et à la lettre? Dire que les sacrifices lévitiques n'étaient pas offerts pour les grands crimes, mais seulement pour certains péchés externes qui souillaient plutôt la chair qu'ils ne portaient atteinte à la conscience, c'est vouloir soutenir une erreur par une autre erreur, car il n'y a qu'à ouvrir les yeux, pour voir que les sacrifices lévitiques étaient offerts pour les péchés les plus atroces : n'y en eût-il pour témoin que le sacrifice anniversaire, dans l'oblation duquel Aaron « mettait les deux mains

sur la tête du bouc vivant, confessant sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël, et tous leurs forfaits, et le bouc portait sur soi toutes les iniquités [1]. » Ce sont les paroles du Lévitique.

Dans une cinquième classe, il faut mettre les circonstances de la passion de Jésus-Christ et de son agonie; cette tristesse, ces craintes, ces agitations, ces cris, ces larmes, ces sueurs comme de sang, ces plaintes amères : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné [2]? » L'argument que nous en dirons vous paraîtra plus pressant encore, si vous faites cette réflexion, qu'il n'y a jamais eu d'homme dans l'univers qui ait dû mourir avec tant de joie que Jésus-Christ, s'il n'a souffert qu'une mort ordinaire. Jésus-Christ mourait avec une parfaite soumission pour son père, et avec un amour fervent pour le genre humain; Jésus-Christ mourait avec une parfaite assurance de la justice de sa cause et de l'innocence de sa vie; Jésus-Christ mourait parfaitement persuadé de l'immortalité de l'âme et de la certitude d'une autre vie; Jésus-Christ mourait avec l'assurance du bonheur dont il allait jouir après sa mort. Il était venu de Dieu, il allait y retourner : il devait même y avoir quelque chose de plus particulier dans son triomphe que dans celui du commun des fidèles. Parce qu'il « s'était anéanti souverainement, Dieu allait lui donner un nom par-dessus tout nom [3]. » Une nuée devait lui servir de char de triomphe, et l'Église triomphante allait s'écrier en le recevant : « Portes, élevez vos têtes; portes éternelles, haussez-vous [4]. » Que fera donc Jésus-Christ? Ira-t-il à la mort avec joie? Dira-t-il comme saint Paul : « Mon désir tend à délo-

[1] Lév. xvi. 21, 22. — [2] Matth. xxvii. 46. — [3] Phil. ii. 7, 9. — [4] Ps. xxv. 7.

ger! » S'écriera-t-il : « On distribue aujourd'hui des couronnes, et je vais pour y avoir part? » Non, Jésus-Christ tremble, il pâlit, il craint, il sue des grumeaux de sang, pendant que les martyrs, avec de moindres lumières, avec de moindres motifs, ont bravé la mort, ont affronté les plus cruels supplices, ont étonné leurs bourreaux : d'où vient cette différence? De cela même que nous soutenons; la mort de Jésus-Christ était bien différente de celle des martyrs; les martyrs trouvaient la mort désarmée, Jésus-Christ mourait pour la désarmer; les martyrs allaient au tribunal de la grâce, Jésus-Christ allait au tribunal de la justice; les martyrs plaidaient pour Jésus-Christ, Jésus-Christ plaidait pour les martyrs. Que le démon vienne donc m'épouvanter avec l'image de mes crimes, qu'il les trace devant mes yeux avec les plus noires couleurs, qu'il réunisse dans un point tout ce qu'il y eut de noir et de hideux dans ma vie; qu'il veuille m'épouvanter par l'idée de ce tribunal redoutable, où toutes les actions des hommes doivent être examinées; que, tel que le sacrificateur Jéhosçua, je me trouve même devant Dieu, revêtu « d'habillements sales, » et ayant autour de moi Satan pour découvrir ma turpitude; j'entends aussi quelqu'un qui plaide pour moi; j'entends une voix qui crie : « Celui-ci n'est-il pas un tison retiré du feu? Qu'on lui ôte ses habits sales, qu'une tiare éclatante soit posée sur sa tête, qu'il soit revêtu d'habits neufs [1]. »

Envisageons maintenant la mort comme un naufrage universel, où sont enveloppés tous nos biens; envisageons Jésus-Christ comme un conquérant, et sa mort comme un gage d'un bonheur immense, dont la certi-

[1] Zachar. III. 3. et suiv.

tude nous console de la perte de ces biens que la mort va nous enlever.

Quand nous voulons bégayer dans cette chaire sur la félicité que Dieu nous prépare dans un autre monde, nous empruntons des images de tout ce qui est capable de vous toucher et de vous plaire : nous appelons à notre secours votre esprit avec ses perfections, votre corps avec ses beautés, la nature avec ses trésors, la société avec ses charmes, l'Église avec ses triomphes, l'éternité avec ses abîmes : de tous ces traits réunis, nous composons ce tableau de la félicité céleste.

L'esprit de l'homme nous fournit un trait, et nous disons : Dans le ciel, votre esprit sera élevé au plus haut degré de perfection auquel il soit capable d'atteindre; il aura de grandes lumières, il aura de grandes vertus, il sera « transformé de gloire en gloire [1]. »

Votre corps nous fournit un deuxième trait, et nous disons : Dans le ciel, votre corps sera exempt de ces défauts qui le défigurent, de ces maladies qui le minent, de cette mort qui le renverse.

La nature nous fournit un troisième trait, et nous disons : Dans le ciel, seront déployées toutes les richesses de la nature; « les fondements de la sainte cité sont de jaspe, ses portes sont des perles, ses murailles sont d'or pur [2]. »

La société nous fournit un quatrième trait, et nous disons : Dans le ciel, il y a un choix des esprits les plus nobles, des âmes les plus épurées, des cœurs les plus généreux.

L'Église nous fournit un cinquième trait, et nous disons : Dans le ciel, les tyrans seront confondus, les

[1] 2. Cor. III. 18. — [2] Apoc. XXI. 2 et suiv.

saints seront sur le trône, les martyrs auront des palmes à la main, et des couronnes sur leurs têtes.

L'éternité nous fournit un sixième trait, et nous disons : Dans le ciel, il y aura un bonheur infini dans sa durée, et immense dans son degré; les années accumulées, les siècles amoncelés, n'en diminueront pas la longueur, et ainsi du reste.

Aujourd'hui, chrétiens, que nous vous présentons la mort comme un naufrage universel, où sont enveloppés vos biens, vos titres, vos grandeurs, vos richesses, vos sociétés, tout ce que vous étiez, et tout ce que vous espériez d'être; aujourd'hui qu'il s'agit de vous donner une idée de la félicité céleste, qui puisse vous faire voir sans frémir ce naufrage universel, où vous allez être enveloppés; aujourd'hui nous voulons que vous conceviez le ciel, et le bonheur que Dieu vous y prépare, sous une autre idée : nous en traçons un nouveau trait dont l'éclat efface celui de tous les autres. Nous édifions sur le fondement de saint Paul : « Celui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous à la mort, ne nous donnera-t-il pas toutes choses avec lui [1] ? » Le bonheur céleste est le prix de la mort de Jésus-Christ. Réunissez ici, mes frères, tout ce qui est capable de relever dans vos esprits ce que cette mort a de grand.

Envisagez-la, cette mort, par rapport aux types qui l'ont figurée, par rapport aux ombres qui l'ont tracée, par rapport aux cérémonies qui l'ont représentée, par rapport aux oracles qui l'ont prédite.

Envisagez-la, cette mort, par rapport aux foudres et aux carreaux qui ont été lancés sur la tête de Jésus-

[1] Rom. VIII. 32.

Christ : voyez cette âme accablée de tristesse, ce sang découlant en terre, cette coupe d'amertume dont votre Sauveur est abreuvé; écoutez ces insultes, ces calomnies, ces accusations, ces sentences d'iniquité; regardez ses pieds et ses mains cloués, ce corps qui n'est bientôt qu'une plaie, cette populace effrénée acharnée à sa croix, et augmentant l'horreur de son supplice; allez jusque dans le ciel même, voyez le Père éternel abandonnant son Fils à tant de maux, voyez l'enfer de concert avec le ciel, et le ciel avec la terre.

Envisagez-la, cette mort, par rapport aux signes terribles qui l'ont accompagnée, par rapport à cette terre qui tremble, à ce soleil qui s'obscurcit, à ces pierres qui se fendent, à ces sépulcres qui s'ouvrent, à ces morts qui retournent à la lumière.

Envisagez-la, cette mort, par rapport à la grandeur de Dieu, et à la petitesse de l'homme, pour qui toute cette sanglante scène se passe.

Réunissez tous ces traits, et dites-vous encore, la mort de Jésus-Christ est tout cela : la mort de Jésus-Christ est le corps des figures, l'original des types, la réalité des ombres, l'accomplissement des oracles : la mort de Jésus-Christ est ce grand événement qui a obscurci le soleil, qui a ouvert les tombeaux, qui a fendu les pierres, qui a fait trembler la terre, qui a bouleversé la nature et les éléments. Suivez ces réflexions, arrêtez là votre imagination.

La mort de Jésus-Christ ainsi conçue, appliquez-la au sujet que nous traitons; la mort de Jésus-Christ ainsi conçue, qu'elle vous serve à vous former une idée de la félicité céleste; bâtissez encore sur le fondement de saint Paul; dites avec cet apôtre : « Celui qui n'a point épargné son propre fils, mais qui l'a livré pour

nous à la mort, ne nous donnera-t-il pas toutes choses avec lui? » Vous regrettez le monde, vous qui devez aller au ciel! Et qu'est-ce que le ciel? C'est le prix de cette mort. « Celui qui n'a point épargné son propre fils, mais qui l'a livré pour nous à la mort, ne nous donnera-t-il pas toutes choses avec lui? » Si le moyen est si grand, quelle doit être la fin? Si les préparatifs sont si riches, quel sera l'événement? Si le combat est si rude, quelle sera la victoire? Si le prix est si précieux, quel, quel sera le bien acquis à ce prix?

Après cela, revenez au monde, mes frères; que regrettez-vous? Vous, regrettez-vous des palais, des sceptres et des couronnes? Vous, regrettez-vous une houlette que vous portez, une cabane qui vous loge? Vous, regrettez-vous une société, une société dont les défauts ou les perfections sont souvent pour vous une source égale de misères? Ah! fantôme de notre cupidité, paraîtrez-vous encore à nos yeux, et tiendrez-vous bon encore contre ces biens réels que la mort de Jésus-Christ nous acquiert? Ah! « citernes crevassées, » l'emporterez-vous encore dans nos esprits sur les « fontaines vives des eaux [1]? » Ah! sacrificateur de la nouvelle alliance, aurons-nous encore de la peine à te suivre, lorsque tu nous conduis dans les lieux saints, à la trace sanglante de ta croix et de ton martyre? Jésus-Christ est un conquérant qui nous a acquis un royaume de félicité et de gloire, sa mort est un gage précieux d'une éternité triomphante.

La mort n'a donc plus rien de redoutable pour le chrétien; dans le tombeau de Jésus-Christ sont dissipées toutes les frayeurs qui se trouvaient dans le tom-

[1] 1. Jérém. II. 13.

beau de la nature : dans le tombeau de la nature, je vois une sombre nuit, à travers laquelle je ne puis percer; dans le tombeau de Jésus-Christ, je vois la lumière et la vie : dans le tombeau de la nature, je vois les peines de mes crimes; dans le tombeau de Jésus-Christ, je vois mes crimes expiés; dans le tombeau de la nature, je vois la triste destination d'Adam et de sa malheureuse postérité : « Tu es poudre, et tu retourneras en poudre [1]. » Dans le tombeau de Jésus-Christ, j'éclate en actions de grâces. « Où est, ô mort, ton aiguillon? Où est, ô sépulcre, ta victoire? Grâces à Dieu qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a détruit par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable, afin qu'il en délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient toute leur vie assujettis à la servitude [2]. »

APPLICATION.

Mais si ce sont là nos priviléges, n'est-ce pas un opprobre pour nous, mes frères, qu'élevés dans une religion qui nous fournit des armes si puissantes contre les frayeurs de la mort, nous ne l'envisagions pour la plupart qu'avec frayeur? Le fait n'est que trop avéré : pour peu qu'on étudie le plus grand nombre des chrétiens, on voit bien qu'ils regardent la mort comme le plus grand de tous les maux; et pour peu qu'on assiste de mourants, on voit qu'il y en a très-peu, très-peu qui meurent sans regret, et qui n'aient besoin de toute leur soumission, dans un temps où il semble qu'il faudrait s'abandonner aux transports et à l'allégresse. Une va-

[1] Genès. III. 19. — [2] I. Cor. XV. 35.

peur dans la tête nous dérange, un degré de chaleur de plus dans le battement de nos artères nous alarme, la moindre idée de la mort nous inspire je ne sais quel sérieux sombre et mélancolique.

Mais ces craintes et ces terreurs, mes frères, toutes surprenantes qu'elles nous paraissent, n'ont pourtant rien qui doive nous surprendre véritablement. Si s'appliquer les fruits de la mort de Christ était une simple action de l'esprit, un simple mouvement du cœur, un simple aveu de la bouche; si s'appliquer les fruits de la mort de Christ n'était que ce que se figure un pécheur endurci, ou ce que lui prescrit un casuiste commode, vous ne verriez pas un chrétien qui craignît la mort; mais vous le savez, l'Évangile vous l'apprend, vos consciences vous le dictent, s'appliquer les fruits de la mort de Christ, c'est une complication de devoirs qui demande du soin, du temps, du travail, de la peine, et presque toute la vie : la plupart des chrétiens négligent cet ouvrage pendant leur santé; est-il étonnant qu'ils tremblent à l'heure de la mort?

Rappelez à votre mémoire les trois manières dont Jésus-Christ a désarmé la mort; il l'a désarmée, en nous prouvant l'immortalité de nos âmes, en faisant l'expiation de nos crimes, en nous acquérant une félicité éternelle.

Mais quelle efficace aura sur nous la mort de Christ, comme preuve de la vérité d'une doctrine qui établit l'immortalité de l'âme, si nous n'étudions ces preuves, si nous ne les ruminons dans notre esprit, si nous ne travaillons à en sentir la force, si nous ne nous munissons contre les difficultés que ce siècle malheureux oppose à ces grands principes?

Quelle efficace aura sur nous la mort de Christ,

comme sacrifice offert à sa justice divine pour nos péchés, si nous ne sentons la plénitude de ce sacrifice, si nous ne l'appliquons à notre conscience, si nous ne le présentons à Dieu par les mouvements de notre foi; surtout si par une étude continuelle de nous-mêmes, si par un travail obstiné nous ne nous mettons dans les termes, et si nous ne revêtons les caractères de ceux qui ont droit de s'approprier les fruits de ce sacrifice?

Quelle efficace aura sur nous la mort de Christ, considérée comme gage d'une éternité bienheureuse, si nous ne remplissons notre âme de cette éternité, si nous n'en pénétrons notre cœur, si nous sommes industrieux à effacer les impressions que ces grands objets peuvent faire sur nous; si, l'âme à peine ébranlée de ces vérités qui devraient l'occuper toujours, nous rentrons incontinent dans le tourbillon des choses du monde, sans nous donner le temps de nous prévaloir de cette heureuse situation, et comme pour nous dérober aux mouvements de la grâce qui semblaient nous avoir touchés. Ah! mes frères, puisque c'est là la conduite de la plupart des chrétiens, comme l'on ne peut pas s'empêcher de s'en convaincre, quand on ne se contente pas de les regarder dans ce temple, et de cette chaire, mais quand on les suit dans la vie, et quand on perce ces faibles voiles de piété et de dévotion, qui les couvrent pendant une heure dans une assemblée; puisque c'est là, dis-je, la conduite de la plupart des chrétiens, leurs craintes n'ont plus rien qui doive nous étonner.

La grande conclusion que nous devons tirer de toutes ces réflexions, mes frères, n'est pas une conclusion abstraite et difficile à comprendre; c'est une conclusion aisée, naturelle, et qui s'offrirait d'elle-même à nos esprits, si nous n'étions pas si portés à nous aveugler;

la grande conclusion que nous devons tirer de ces réflexions, c'est que si nous voulons mourir en chrétiens, il faut que nous vivions en chrétiens : si nous voulons voir avec fermeté la dissolution de ce corps, il faut étudier ces preuves qui établissent l'immortalité de l'âme, et pouvoir dire avec saint Paul : « Je sais à qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là[1]. » Si nous voulons ne pas craindre ce tribunal redoutable, devant lequel nous devons être jugés, il faut entrer dans les conditions de l'alliance de grâce, afin de pouvoir dire avec le même saint Paul : « Je suis le plus grand de tous les pécheurs, mais j'ai obtenu miséricorde[2]. » Si nous voulons quitter sans frémir tous ces objets qui nous environnent, et auxquels nous sommes si étroitement unis, il faut s'en détacher de bonne heure, placer de bonne heure « notre cœur là où est notre trésor[3], » et pouvoir dire avec le prophète : « Quel autre que toi ai-je dans le ciel? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi[4]. »

Lorsque après avoir fait ces efforts, nous entendons notre chair se plaindre à la vue de sa prochaine destruction, si notre cœur frémit encore de la nécessité qui nous est imposée de mourir, travaillons à nous rassurer non-seulement contre cette crainte, mais même contre les soupçons qu'elle pourrait nous inspirer sur notre salut : cette crainte de la mort n'est plus un crime alors, ce n'est plus qu'une faiblesse ; c'est bien une marque que nous ne sommes pas parfaits, mais ce n'est pas une tache qui efface notre christianisme ; c'est une timidité, ce n'est pas une défiance : c'est bien un malheur qui nous empêche de sentir toutes les douceurs

[1] Tim. I. 12. — [2] 1. Tim. I. 13. — [3] Matth. VI. 21. — [4] Ps. LXXXIII. 25.

d'une bonne mort, mais ce n'est pas un obstacle qui nous empêche de bien mourir. Fortifions-nous; que craignons-nous? Dieu est un bon ami qui ne nous abandonnera pas dans l'adversité; Dieu n'est pas un être cruel qui se plaise à nous rendre misérables; c'est un Dieu dont la bonté et la miséricorde sont les grands caractères: il s'est engagé à nous rendre heureux; ne doutons pas de sa promesse; elle a été marquée du plus digne sceau que nous puissions demander, du sang de l'agneau sans tache, qui est, non sur le seuil de nos portes, mais dans l'intérieur de nos consciences; l'ange exterminateur respectera ce sang, et ne saurait porter ses coups contre des âmes qui en sont marquées.

Après tout, mes chers frères, si les meilleurs chrétiens, à la première idée de la mort, et dans les premiers moments d'une maladie mortelle, ne peuvent s'empêcher de craindre, si la chair murmure, si la nature se plaint, si la foi même semble chanceler; la raison, la religion, mais surtout les secours de l'esprit de Dieu, accordés aux prières et aux élans que pousse vers le ciel un pareil chrétien, dissipent toutes ces craintes. Le Dieu fort se laisse vaincre, quand on le combat par des larmes et par des prières : Dieu ne résiste pas aux soupirs d'un fidèle, qui du fond de son lit d'infirmité lui tend les bras, qui le conjure de sanctifier ses maux, qui le prie de le fortifier dans son agonie, qui lui crie du centre d'une âme pénétrée : « O Éternel, je remets mon âme entre tes mains[1], » reçois-la, mon Dieu. Éloigne de moi ces fantômes qui me troublent; enlève-moi à toi. « Dresse mes mains pour le combat, et mes doigts pour la bataille[2]. Tire-moi, afin

[1] Ps. xxxi. 6. — [2] Ps. cxliv. 1.

que je coure après toi [1]. Enflamme ma dévotion, et que mes élans embrasés soient comme un chariot de feu qui me porte dans ton ciel : les nuages que formait « celui qui avait l'empire de la mort » s'évanouissent, les voiles qui couvraient l'éternité se lèvent insensiblement, l'esprit se convainc, le cœur s'attendrit, les désirs s'enflamment, certains retours des saintes pensées qui avaient roulé dans nos âmes nous font entrer dans le grand but de la religion, et le lit d'infirmité devient un champ de triomphe. Il n'y a aucun de vos pasteurs qui n'ait vu de pareils exemples.

Puissent tous ceux qui nous écoutent goûter ces consolations! Puisse ce précieux sacrifice que Jésus-Christ a offert pour nous à son Père, en purifiant tous nos crimes, calmer toutes nos frayeurs! Puisse ce grand sacrificateur de la nouvelle alliance porter gravés sur sa poitrine tous ces Israélites mystiques, aujourd'hui qu'il est entré dans les lieux saints! Et quand ces fondements de poussière sur lesquels cette maison d'argile est appuyée viendront à crouler sous nos pieds, puissions-nous tous élever nos âmes sur les ruines du monde, et les placer dans le séjour de l'immortalité! Heureux, heureux mille fois de mourir dans ces sentiments! Dieu nous en fasse la grâce. A lui soit honneur et gloire à jamais! Amen.

[1] Cant. I. 4.

X

SUR LA PÉNITENCE DE LA PÉCHERESSE.

Un pharisien ayant prié Jésus de manger chez lui, il entra dans la maison du pharisien, et il se mit à table. Et une femme de la ville qui avait été de mauvaise vie, ayant su qu'il était à table dans la maison du pharisien, elle apporta un vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante. Et se tenant derrière aux pieds de Jésus, elle se mit à pleurer; elle lui arrosait les pieds de ses larmes, et les essuyait avec ses cheveux; elle lui baisait les pieds, et elle les oignait avec cette huile. Le pharisien qui l'avait convié, voyant cela, dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait sans doute qui est cette femme qui le touche, et qu'elle est de mauvaise vie. Alors Jésus prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire; et il dit : Maître, dis-le : Un créancier avait deux débiteurs, dont l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur quitta à tous deux leur dette; dis-moi donc lequel des deux l'aimera le plus? Simon lui répondit : J'estime que c'est celui à qui il a le plus quitté. Jésus lui dit : Tu as fort bien jugé. Alors se tournant vers la femme, il dit à Simon : Vois-tu cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour me laver les pieds; mais elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as point donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, elle n'a cessé de me baiser les pieds. Tu n'as point oint ma tête d'huile; mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante. C'est pourquoi je te dis que ses péchés, qui sont en grand nombre, lui sont pardonnés, car elle a beaucoup aimé; or celui à qui on pardonne moins aime moins. Puis il dit à la femme : Tes péchés

te sont pardonnés. Et ceux qui étaient avec lui à table se mirent à dire entre eux : Qui est celui-ci qui même pardonne les péchés? Mais il dit à la femme : Ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix.

LUC VII. 36-50.

« Je te prie que je tombe entre les mains de l'Éternel, parce que ses compassions sont en grand nombre ; mais que je ne tombe point entre les mains des hommes [1]. » Ce fut le vœu que forma David dans la plus funeste circonstance de sa vie. Un prophète, émissaire du Dieu des vengeances, vient lui apporter ce sinistre choix : « Je te propose trois choses ; choisis l'une d'elles, afin qu'elle t'arrive : ou la famine durant l'espace de trois ans ; ou d'être consumé durant trois mois, en sorte que l'épée de tes ennemis t'atteigne ; ou que l'épée même de l'Éternel soit durant trois jours dans le pays, et que l'ange de l'Éternel fasse le dégât dans toutes les contrées d'Israël. Regarde ce que j'aurai à répondre à celui qui m'a envoyé [2]. »

Quelle proposition pour un homme accoutumé à regarder le ciel comme la source des bénédictions et des grâces, et qui ne le voit désormais que comme le séjour des foudres et des carreaux prêts à être lancés sur sa tête ? Pour lequel de ces deux fléaux penchera-t-il ? Quel d'entre eux pourra-t-il choisir qui ne lui donne sujet de se reprocher qu'il s'est déterminé pour le plus funeste ? Et qu'eussiez-vous choisi à sa place, mes frères ? Vous fussiez-vous déterminés pour la guerre ? Auriez-vous pu seulement soutenir cette idée ? Les armées d'Israël jadis voyant la victoire constamment attachée à leurs pas, elles-mêmes menées en triomphe, l'arche de l'Éternel captive, un soldat cruel et barbare

[1] 2. Sam. XXIV. 14. — [2] 2. Sam. XIII.

mettant le royaume en cendres, rasant ses forteresses, ravageant la moisson et enlevant dans un moment l'espérance de toute une année? Vous fussiez-vous déterminés pour la famine? Eussiez-vous choisi « les cieux devenus d'airain, la terre rendue de fer[1], » les champs dévorant le grain qui leur avait été confié, les « sauterelles broutant les restes du hurbec, et le hanneton le reste des sauterelles[2]; » les hommes s'arrachant le pain des mains, ne pouvant ni vivre ni mourir, et devenus hors d'état de se nourrir pour avoir été trop longtemps sans prendre de nourriture? Vous fussiez-vous déterminés pour la mortalité? Eussiez-vous choisi ces affreux temps où la contagion, comme sur les ailes du vent, porte son venin mortel avec la rapidité de l'éclair d'une ville dans une autre ville, d'une maison dans une autre maison; temps où l'on vit sans secours; où chacun, occupé à se garantir soi-même du péril, ne peut s'employer à garantir les autres; où le père fuit l'entretien du fils, le fils celui du père, l'épouse celui de l'époux, l'époux celui de l'épouse; où l'on se redoute, lors même que l'on s'aime tendrement, et où l'on se communique mutuellement des souffles mortels et empoisonnés? Ce sont les funestes fléaux que Dieu met au choix de David coupable, afin qu'il les pèse à la balance, et qu'il agite la triste question, quel des trois sera son partage? Il se détermine pourtant : « Que je tombe, je te prie, entre les mains de l'Éternel, parce que ses compassions sont en grand nombre, plutôt qu'entre les mains des hommes. » Il lui semble que les coups partant immédiatement de la main d'un Dieu miséricordieux, quoique irrité, seront les plus faciles à arrêter.

[1] Lévit. xxvi. 19. — [2] Joël i. 4.

Il ne conçoit rien de plus affreux que de voir entre Dieu et lui des hommes qui lui interceptent ses regards, et qui lui ferment l'accès au trône de la grâce.

Mes frères, le souhait de David consterné doit régler le nôtre à l'égard de chacune des taches dont notre vie a été souillée : il est vrai que les yeux de Dieu sont infiniment plus purs que les yeux des hommes; il est vrai qu'il découvre dans notre vie des faibles qui nous avaient échappé, et que « si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur [1]. » Il est vrai qu'il a des fléaux pour nous punir, infiniment plus redoutables que ceux des hommes, et qu'au lieu que les hommes ne peuvent « tuer que le corps, Dieu peut jeter l'âme dans la géhenne [2]. » Mais pourtant ce Dieu fort, ce Dieu vengeur, ce Dieu terrible est un Dieu miséricordieux; « ses compassions sont en grand nombre [3], » au lieu que les hommes sont cruels : oui, ces hommes qui se donnent eux-mêmes les licences les plus criantes, ces hommes qui ont tant besoin de support, ces hommes qui méritent eux-mêmes les châtiments les plus rigoureux, ces hommes sont pour l'ordinaire sans miséricorde pour leurs semblables; en voici un fameux exemple : la pécheresse de l'Évangile fait l'expérience de l'un et de l'autre de ces deux états; elle éprouve tour à tour le jugement de Dieu et le jugement des hommes; mais elle y trouve un traitement bien différent : entre les mains de Jésus-Christ, elle voit à la vérité un législateur sévère qui la laisse pendant quelque temps verser des larmes, et des larmes très-amères; un législateur qui l'abandonne quelque temps à la douleur dont elle est pénétrée, qui peut voir ses cheveux épars,

[1] 1 Jean III. 20. — [2] Matth. x. 28. — [3] Ps. CXIX. 156.

son maintien troublé, mais qui bientôt prend soin d'essuyer lui-même ses larmes, et qui lui fait entendre cette douce voix : « Ma fille, va-t'en en paix. » Entre les mains des hommes, au contraire, elle ne trouve que cruauté et que barbarie : elle entend un pharisien orgueilleux qui voudrait armer contre elle, même le Rédempteur du genre humain; lui faire entendre un arrêt de mort, même dans l'exercice de la pénitence, exciter et faire sourdre la condamnation du sein même de la grâce et de la miséricorde.

C'est cette instructive, c'est cette consolante histoire que nous rappelons aujourd'hui, et qui offre à notre méditation trois objets bien différents : la conduite de la pécheresse, celle du pharisien et celle de Jésus-Christ. Dans la conduite de la pécheresse prosternée aux pieds du Sauveur, vous verrez les principaux caractères de la pénitence; dans celle du pharisien, vous verrez tout le venin qui empoisonne si souvent les jugements que nous portons sur la conduite des hommes, et dans celle de Jésus-Christ, vous verrez ouvertes les sources de la pitié, de la miséricorde, de la compassion. Entrons en matière.

I. La pécheresse pénitente est le premier objet sur lequel nous devons fixer nos yeux. La question sur laquelle il y a eu plus de débats à cette occasion parmi les interprètes et le plus de variété dans les sentiments, mais celle qui nous arrêtera le moins, comme à notre avis la moins importante, c'est qui était cette femme? Non qu'une connaissance exacte de sa personne et de sa vie ne fût très-propre, en nous expliquant la nature de ses péchés, à nous donner une juste idée de sa pénitence, et ne contribuât par cela même à l'éclaircissement de notre texte; mais parce que quelque secours

que nous ayons emprunté de toutes parts, nous n'avons rien trouvé qui fût digne d'être proposé sur cet article à des auditeurs sévères, qui veulent être traités en hommes raisonnables, et qui refusent de se déterminer sans de bonnes preuves.

Je sais que des interprètes, trompés par quelque ressemblance qui se trouve entre l'onction répandue sur Jésus-Christ dans ce repas et celle dont il est parlé au chapitre XI de saint Jean, dans le repas que donna Lazare au Sauveur, ont cru que la pécheresse dont il est ici parlé était cette même Marie, sœur de Lazare, qui recueillait avec une si profonde attention les oracles qui émanaient de la bouche de Jésus-Christ, et qui, au rapport de l'Évangile, « versa sur ses pieds une boîte d'un parfum exquis, et les essuya de ses cheveux[1]. » Et comme il est parlé dans d'autres endroits de l'Évangile, d'une autre « Marie surnommée Magdeleine[2], » on a cru que Marie, sœur de Lazare, que Marie Magdeleine, de laquelle il est dit que Jésus-Christ avait « chassé sept démons[3], » et la pécheresse de notre texte étaient une même personne.

Nous n'avons point dessein d'entrer dans ces discussions; voici ce qu'il suffit de savoir sur ce sujet : la femme dont il est ici question demeurait dans la ville de Naïm, ce qui la distingue assez de Marie, sœur de Lazare, qui était de Béthanie, et de Marie Magdeleine, qui probablement est ainsi nommée, parce qu'elle naquit à *Magdala*, petite ville de la tribu de Manassé. C'était une femme de mauvaise vie, c'est-à-dire coupable d'impureté : le mot de l'original signifie *pécheresse*; ce terme marque quelquefois dans nos Écritures

[1] Jean XI. 2. — [2] Luc VIII. 2. — [3] Marc XVI. 9.

l'état de ceux qui vivaient hors de l'alliance; c'est dans ce sens qu'il est pris dans l'Épître aux Galates, où saint Paul donne aux païens le nom de *pécheurs*[1]; mais ce nom est affecté, chez les auteurs grecs, à ces femmes qui sont telles que toutes les circonstances de notre histoire nous engagent à nous représenter celle-ci : que s'il est aisé de marquer le genre de son crime, il n'est pas également facile d'en déterminer l'espèce; si ce fut l'adultère, si ce fut la prostitution, si ce fut seulement quelque intrigue criminelle. Nos réflexions tomberont quelquefois sur ces divers ordres de vices; du reste, l'on peut présumer, et par les discours du pharisien, et par le parfum que la pécheresse répandit sur les pieds de Jésus-Christ, que cette femme avait quelque fortune : voilà tout ce que nous savons sur ces sortes de questions. Si quelqu'un en demande davantage, nous n'aurons point de honte de reconnaître notre ignorance, de le renvoyer à ceux qui auront trouvé des guides plus sûrs que les nôtres, ou à ceux qui possèdent celui de tous les talents, qui dans les sciences nous paraît moins digne d'envie, je veux dire celui d'avoir un sentiment fixe sur des sujets incertains, et qui ne sont susceptibles d'aucun argument solide.

Arrêtons-nous à la principale des circonstances de la vie de cette pécheresse, et pour ranger nos réflexions sous quelques chefs généraux, examinons dans sa conduite : 1° la douleur qui la déchire; 2° le sauveur auquel elle a recours; 3° l'amour dont elle est embrasée; 4° le courage qui l'anime. Remarquons, dans ces quatre circonstances, quatre grands caractères de la pénitence : 1° elle doit être vive dans ses remords : notre pécheresse

[1] Gal. II, 15.

verse des larmes, et ses yeux sont les interprètes de son cœur; 2° la pénitence doit être sage dans son recours : notre pécheresse s'humilie aux pieds de celui qui a fait l'expiation de nos péchés, et de « ceux de tout le monde[1]; » 3° la pénitence doit être tendre dans son exercice, et nous faire réparer, par des actes d'amour divin, l'amour que nous avons eu pour le crime; 4° la pénitence doit être courageuse dans son exercice. Notre pécheresse surmonte tous les scrupules qu'un faux honneur pouvait lui dicter; elle va dans la maison du pharisien, en la présence de tous les invités, reconnaître son crime; et puisqu'elle n'a point eu de honte de le commettre, elle n'a point de honte de l'avouer.

1° Nous considérons, dans la pénitence de cette femme, la douleur qui la déchire : la pénitence doit être vive dans ses remords; c'est son premier caractère : dans quelque classe d'impureté que la pécheresse doive être placée, soit qu'elle ait été coupable de prostitution, soit qu'elle le fût d'adultère, soit que, n'ayant pas été liée par les nœuds sacrés du mariage, elle se soit abandonnée à des voluptés criminelles, elle est trop fondée encore à donner cours à ses larmes et à sa douleur : pouvait-elle en verser de trop amères, si elle avait été coupable de prostitution? Y a-t-il des couleurs qui dépeignent trop vivement une femme qui est parvenue à un assez haut degré d'impureté, pour arracher jusqu'aux dernières racines de la pudeur; une femme qui met ses infamies à prix, qui se livre au plus offrant, qui se voue publiquement aux plus grands excès, dont la maison est une école d'abomination d'où l'on voit sourdre ces maximes détestables qui empoisonnent les

[1] 1. Jean II. 2.

âmes, et ces débauches infâmes qui empoisonnent le corps, et qui portent leur venin mortel dans les familles? C'est peu de dire que cette femme doit verser des larmes amères au souvenir d'une vie si scandaleuse et si débordée. Sacrificateurs, magistrats, peuple de Naïm, vous deviez vous-mêmes vous couvrir de sac et de cendre pour avoir toléré une maison de ce genre, pour n'avoir pas eu quelque étincelle du zèle de « Phinées, fils d'Éléazar[1], » pour avoir pu laisser pierre sur pierre dans le monument de la honte de votre ville, et pour n'avoir pas porté la hache et la coignée jusqu'aux fondements d'une telle maison; eussent dû ceux qui se seraient employés à la raser être écrasés sous ses ruines : une pareille maison soufferte dans une ville est capable d'attirer la malédiction du ciel sur toute une province, sur tout un royaume.

Rome, quelle occasion ne me serait point ici offerte de te confondre? Ne pourrais-je pas produire aux yeux de tout l'univers ta honte et ton infamie; la prostitution mise parmi tes revenus; les prostituées et les prostitués te servant de nourrissons et de nourrices, et le saint-siége entretenu en partie par le « prix des chiens et le salaire des prostituées[2], » pour me servir d'une expression de l'Écriture! Mais je te laisserais trop de lieu à la rétorsion; j'aurais trop de sujet d'attendre que tu opposasses excès à excès : je craindrais le même trait qui t'aurait été décoché. Je tremblerais que tu ne tirasses ce trait fumant de tes entrailles impures, et que tu n'en perçasses les nôtres. O Dieu! « dresse aujourd'hui ces mains au combat, et ces doigts à la bataille[3]. » Mes frères, dût l'accès à cette chaire nous être interdit

[1] Nombr. xxv. 11. — [2] Deuter. xxiii. 18. — [3] Ps. cxliv. 1.

pour jamais, dût-on taxer ce discours d'être une torche de sédition destinée à mettre la flamme dans ces provinces, et dût une partie des fléaux que méritent ceux qui fomentent le crime tomber sur la tête de celui-là même qui aura le courage de le reprendre, nous le déclarerons; jamais, jamais la prospérité de ces provinces ne sera bien affermie, tandis qu'elles souffriront des outrages faits si publiquement à la majesté de ce Dieu, « qui a les yeux trop purs pour voir le mal [1]. » Ne publiez point de jeûnes, ne convoquez point d'assemblées solennelles, n'ordonnez point des prières publiques pour détourner les coups du ciel; que les prêtres et les sacrificateurs ne « pleurent point entre le portique et l'autel; » qu'ils ne disent point : « Éternel, pardonne à ton peuple, et n'expose point ton héritage à l'opprobre [2]. » Tout cet appareil de dévotion sera inutile, tandis qu'il y aura au milieu de nous des lieux publiquement voués à l'impureté : la puante vapeur qui en sortira montera jusqu'au ciel; elle formera un nuage entre nous et la grâce, nuage que les prières les plus ardentes ne sauraient percer.

Peut-être notre pénitente était-elle coupable d'adultère. Quelle idée doit se former d'elle-même une femme qui a commis ce crime, si elle se considère dans son véritable point de vue, si elle porte des regards attentifs sur tous les précipices dans lesquels elle se jette, et sur tous ceux auxquels elle s'expose : elle a pris pour son modèle cette femme que Salomon a dépeinte dans le livre de ses Proverbes, et qui a eu tant d'imitatrices de ses débordements dans la suite des siècles : « Cette femme, qui se tient dans le grand chemin, parée, pleine

[1] Habac. I. 13. — [2] Joël II. 17.

de ruse, bruyante, effrontée, qui ne reste point dans la maison, qui se met aux aguets dans les coins des rues, et qui dit aux insensés d'entre les jeunes gens : J'ai chez moi des sacrifices de prospérité, aujourd'hui je me suis acquittée de mes vœux ; j'ai couvert mon lit d'un magnifique tapis de fin lin d'Égypte ; j'ai parfumé ma couche avec de la myrrhe, de l'aloès et du cinnamome ; venez et enivrons-nous de délices, car mon mari n'est point à la maison ; il est parti pour un long voyage ; il ne reviendra pas de longtemps[1]. » Et vous semble-t-il, mes frères, qu'il fallût changer beaucoup de ces traits, pour rapprocher ce tableau des mœurs de notre siècle?

Que sont ces dissipations éternelles, si ce ne sont des traits de cette femme « qui se tient sur les grands chemins, qui s'arrête au coin des rues, et dont les pieds ne restent point dans la maison? Que sont ces ajustements recherchés, si ce ne sont des traits de « cette femme parée? » Que sont ces déguisements continuels, ces mensonges entassés dont on se sert pour couvrir les desseins que l'on trame, ou ceux que l'on a déjà exécutés, si ce ne sont des traits de cette « femme rusée? » Que sont ces soins de former certaines sociétés de plaisir, si ce ne sont des traits de cette femme qui crie : « J'ai chez moi des sacrifices de prospérité, je me suis acquittée aujourd'hui de mes vœux, venez, enivrons-nous de délices? Que sont certains moments attendus avec impatience, ménagés avec industrie, et employés avec avidité, que des traits de cette femme qui dit « aux insensés d'entre les jeunes gens : Mon mari n'est point à la maison, il ne reviendra pas de longtemps? » Je m'arrête : si la pécheresse est coupable d'adultère, elle

[1] Prov. VII, 10 et suiv.

a souillé l'état le plus inviolable et le plus sacré; elle a porté la discorde dans la maison de celui qui a été l'objet de son amour criminel : elle s'est donnée en spectacle d'impureté et de perfidie à des enfants, à des domestiques, au monde, à l'Église. Elle a fait à celui auquel elle devait l'attachement le plus tendre et le respect le plus profond, l'outrage le plus sanglant et le plus funeste. Elle a couvert d'ignominie ceux qui lui ont donné le jour, et porté ceux qui ont appris ses excès à rechercher de quels ancêtres elle a reçu un sang si impur et si corrompu : elle a partagé son cœur et son lit avec l'ennemi le plus implacable de sa famille : elle a risqué de confondre le fils de l'impureté avec l'héritier légitime. Y a-t-il des larmes trop amères pour expier une complication de crimes si odieux? Y en a-t-il de trop abondantes pour les laver et pour les couvrir?

Mais ne soyons pas industrieux à noircir la réputation de la pénitente; supposons-la impure, puisque l'évangéliste nous y conduit, sans la supposer adultère et prostituée. Son crime doit lui ouvrir une source éternelle de larmes, mille et mille sinistres réflexions doivent percer son cœur; sont-ce donc là les fruits de cette éducation qu'on m'a donnée? Est-ce là ce que j'ai rapporté des leçons qu'on m'a faites dès le berceau, et qui semblaient si propres à me munir à jamais contre ces écueils, où ma faible vertu s'est venue briser? J'ai renoncé à la bienséance de mon sexe, dont l'apanage fut toujours la pureté, le scrupule, la délicatesse, la pudeur. J'ai commis un de ces crimes que, soit justice, soit cruauté, les hommes ne pardonnent point. Je me suis livrée aux mépris et aux froideurs de ceux mêmes à qui j'ai fait le honteux sacrifice de mon honneur. J'ai porté le poignard dans le sein de ceux qui m'ont mise

au monde, j'ai fait attribuer à leur négligence ce qui n'a eu pour cause que ma faiblesse et ma corruption. Je me suis bannie à jamais de la société des personnes sages. Comment soutiendrais-je leurs regards? Où trouverais-je une nuit assez sombre pour me couvrir à leurs yeux?

Mais c'est outrager la pénitence de notre pécheresse, de rapporter sa douleur à des motifs de ce genre; elle en a de plus dignes d'une pénitente. Ce cœur que mon Dieu m'avait demandé avec tant d'amour, je l'ai donné à la volupté; ce corps, qui devait être le « temple du Saint-Esprit[1], » est devenu celui d'une passion impure. Ces soins qui devaient avoir mon salut pour objet, je les ai employés à arracher des conquêtes à Jésus-Christ. J'ai disputé avec mon Sauveur l'âme de ses rachetés, et ceux qu'il était venu sauver, je me suis employée à les perdre; je suis devenue la cause des remords du complice de mes crimes; il me regarde avec horreur, il me reproche ces tentations mêmes auxquelles il m'a exposée; et quand il rencontre mes regards dans une assemblée pieuse, dans une cérémonie de religion, il me dit tacitement que j'ai contribué à l'en rendre indigne. Je serai son bourreau dans son lit de mort; peut-être le serai-je dans l'éternité. Je me suis exposée à mille périls dont la seule grâce de Dieu m'a retirée, à des périls dont les suites font horreur, et dont trop d'exemples sinistres ont ensanglanté l'histoire; telle est la cause des larmes de la pénitente : « Elle était aux pieds de Jésus-Christ, elle les arrosait de ses larmes. » C'est le premier caractère de la pénitence; elle est vive dans ses remords.

[1] 1. Cor. VI. 19.

2° Mais elle doit être sage dans son recours. Notre pécheresse ne va pas au pied de Sinaï chercher son absolution dans le sentiment de ses justices, et demander sa justification comme une récompense due à ses œuvres; elle craindrait d'être percée de quelqu'un de ces affreux traits que la justice divine décocha de ce formidable mont. Elle ne cherche point dans les moyens que la superstition a inventés un bouclier pour parer les coups qui partent du tribunal de la justice. Elle ne s'écrie pas comme cette femme dont parle un prophète: « Avec quoi préviendrai-je l'Éternel? Avec quoi me prosternerai-je devant le Dieu souverain? Le préviendrai-je avec des holocaustes et avec des veaux d'un an? Offrirai-je mon premier-né pour mon forfait, ou le fruit de mon ventre pour le péché de mon âme? L'Éternel prendra-t-il plaisir au sacrifice de mille béliers, ou à dix mille torrents d'huile [1]? » Elle ne demande pas même aux sacrificateurs et aux lévites d'offrir pour elle des sacrifices d'expiation. Elle démêle les sophismes de l'erreur, elle reconnaît le Rédempteur du genre humain à travers ces voiles d'infirmité et de misère qui le couvrent. Elle sait que « le sang des taureaux et des boucs ne saurait purifier la conscience [2]; » elle sait que ce Jésus, qui est assis à table chez le pharisien, est la seule offrande, la seule victime, assez noble pour être offerte à un Dieu outragé, et pour satisfaire à sa justice. Elle sait qu'il nous « a été fait de par Dieu justice, sanctification et rédemption [3]; » que son nom a été le seul « qui a été donné aux hommes pour être sauvés [4]. » C'est à Jésus-Christ qu'elle a recours; elle arrose de ses larmes les pieds de celui qui va bientôt verser son sang pour

[1] Michée VI. 6, 7. — [2] Hébr. IX. 13. — [3] Eph. I. 7. 1. Cor. I. 30. — [4] Act. IV. 12.

elle, et embrassant par une foi anticipée les mérites de la mort qu'il doit souffrir un jour, elle ne veut ni d'autre justice, ni d'autre satisfaction, que la sienne.

3° Nous avons marqué l'amour de la pécheresse pour le troisième caractère de sa pénitence. Il semble même que Jésus-Christ nous fait envisager toutes ses démarches comme des marques d'amour plutôt que comme des marques de repentance : « Elle a beaucoup aimé. » Ces choses ne sont pas incompatibles. Si « la parfaite charité bannit la crainte[1], » elle ne bannit pas la douleur; et bien loin que le pardon qu'une âme élue a déjà reçu pour ses crimes diminue le regret qu'elle sent de l'avoir commis, il contribue à l'augmenter. Plus on aime Dieu, plus est amère la douleur qu'on a de l'avoir offensé. Oui, cet amour qui fait le bonheur des anges, cet amour qui embrase les séraphins, cet amour qui soutient le fidèle dans ses plus cruels tourments, cet amour fait le plus grand supplice du pénitent. Avoir offensé un Dieu que l'on aime, un Dieu que tant de motifs rendent aimable, un Dieu qui est assez tendre, assez compatissant pour pardonner ces mêmes excès que l'on pleure, cet amour excite dans une âme des mouvements de pénitence que nous ferions en vain des efforts pour exprimer, si votre cœur, de concert avec notre bouche, ne les sentait à mesure que nous nous emploierions à les dépeindre.

4° Le courage qui anime la pécheresse est le quatrième caractère de sa repentance ou de son amour. Elle ne dit pas : « Que dira-t-on de moi! » Ah! mes frères, que cette seule considération, « que dira-t-on de moi, » a souvent été un obstacle à la pénitence! qu'elle

[1] Jean IV. 18.

a arrêté de pénitents! et pour tout dire, en un mot, qu'elle a plongé d'âmes dans la perdition! Tel qui était pressé par sa conscience de renoncer au monde et à ses plaisirs, n'a pu soutenir l'idée des jugements que les hommes porteraient sur sa conversion. Est-on persuadé qu'il serait nécessaire de vivre dans le recueillement et dans la retraite, cette considération, « que dira-t-on de moi », effraie. On dira que j'aime la singularité, on dira que j'affecte de me distinguer du genre humain, on dira que je suis un ennemi de la société. Veut-on être exact au service divin, cette seule considération, « que dira-t-on de moi, » effraie. On dira que j'affecte de me donner en spectacle de religion et de piété, on dira que je veux en imposer à l'Église par de beaux dehors, on dira que je suis un esprit faible, qui se fait des fantômes et des chimères. La pénitente s'élève au-dessus de tous ces égards mondains : « Elle va, dit un auteur moderne, dans une maison étrangère sans y être appelée, troubler la joie d'un festin par une importune tristesse, se jeter aux pieds du Sauveur, sans craindre ce que l'on dira ou de sa vie passée, ou de sa hardiesse présente, faire par cette action extraordinaire comme une confession publique de ses désordres, et souffrir, pour première peine de ses péchés, et pour preuve de sa conversion, l'insulte que l'orgueil des pharisiens et sa mauvaise réputation attireront sans doute sur elle [1]. » Nous avons vu les démarches de la pénitente, voyons le jugement qu'en fait le pharisien : « Si celui-ci était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie. »

II. Le pharisien qui porte ce jugement était celui-là

[1] Fléchier, *Panégyrique de la Madeleine*, page 102 de l'édition in-4.

même chez qui Jésus-Christ mangeait. L'évangéliste le dit expressément : s'il était disciple de Jésus-Christ, comme la chose est probable, et comme semble le déterminer le titre de maître qu'il lui donne, ou s'il l'avait invité par des raisons d'un autre genre, c'est ce qui nous importe peu, et ce que nous n'entreprendons pas d'examiner. Il est certain que Jésus-Christ a mangé plusieurs fois chez les pharisiens qui, bien loin d'être ses disciples, étaient les ennemis les plus implacables de sa doctrine et de sa personne. Les pensées de celui-ci, qui révoque en doute la divinité de la mission de Jésus-Christ, et lui refuse même intérieurement la qualité de prophète, ne sont guère celles d'un disciple de Jésus-Christ. Ce pharisien s'appelait Simon. Rien ne nous oblige pourtant à confondre ce Simon pharisien avec ce Simon le lépreux, dont il est parlé dans le chapitre 26 de saint Matthieu, et chez qui Jésus-Christ s'était retiré, ni de confondre l'histoire de notre texte avec celle qui est rapportée dans cet endroit-là, et dont les circonstances sont très-différentes, comme il serait aisé de le prouver, si nous n'avions des choses plus importantes à vous proposer. Mais quel que soit ce pharisien, il dit en lui-même : « Si celui-ci était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, etc. » Il y a quatre défauts dans ce jugement, une indolence criminelle, une témérité outrée, un orgueil insupportable, et une cruauté antichrétienne; quatre défauts qui doivent nous faire condamner la pensée du pharisien, et qui empoisonnent la plupart des jugements que nous formons sur la conduite de nos prochains.

1. Une indolence criminelle. C'est une disposition d'esprit bien condamnable, je l'avoue, que celle qui inspire une attention perpétuelle aux démarches du

prochain; le motif qui la produit suffit pour en faire sentir le venin. On croit avoir lieu d'être convaincu que plus on examinera la vie des hommes, et plus on y trouvera de quoi satisfaire le barbare plaisir que l'on a de les décrier. Mais c'est une disposition plus condamnable encore que d'être toujours prêt à former un jugement de rigueur sur les premières apparences du vice, et sans vouloir se donner le soin de rechercher si dans une conduite criminelle il ne se trouve pas quelque circonstance qui en diminue l'atrocité et qui la rende plus digne de support. Ce n'est point à nous à nous ériger en juges des actions de nos frères, à faire des perquisitions sur leurs mœurs, et à vouloir comme distribuer par nos jugements les peines que mérite le crime, ou les récompenses qui sont dues à la vertu. Mais du moins quand nous usurpons ce droit, n'aggravons pas notre conduite par la manière dont nous exercerons un empire que nous avons eu l'audace d'usurper. Ne prononçons pas en juges iniques sur les actions de ces pécheurs auxquels la nature, la société et la religion, nous unissent d'une manière si tendre. Faisons des informations exactes sur les causes de ces criminels que nous interpellons devant notre propre tribunal, et ne prononçons nos sentences qu'après avoir pesé également dans une balance de justice ce qui les rend dignes de condamnation ou d'absolution. Mais ce serait donner un frein à notre malignité : nous serions contraints de suspendre trop longtemps l'avidité qui nous porte à solliciter et à avancer la mort du pécheur. Le plaisir que nous prenons à le déclarer coupable serait troublé par la peine que nous aurions à instruire son procès. Le pharisien se donnerait-il des mouvements pour examiner toutes les démarches de la pécheresse? Entrerait-il dans toutes

les discussions nécessaires pour connaître si elle est pécheresse repentante ou pécheresse obstinée, si elle est réconciliée par son retour ou réprouvée par son endurcissement dans le crime? Non, sans doute. A la vue de cette femme, il ne se rappelle que les crimes dont elle est coupable; il ne l'envisage et il n'aime à l'envisager que sous ce point de vue; il se précipite de prononcer, et il voudrait que Jésus-Christ se précipitât de prononcer comme lui: « C'est une femme de mauvaise vie. » Ne sentez-vous pas, mes frères, l'indolence criminelle qui anime ce juge inique, et qui empoisonne ce jugement?

2. Le pharisien pèche par témérité. Voyez comment il juge de la conduite de Jésus-Christ à l'égard de cette femme, et de ce que cette femme devait attendre de Jésus-Christ, supposé que sa mission eût été divine: « Si celui-ci était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie; » jugement qui suppose qu'un prophète, dans aucun cas, ne devait avoir de support pour une femme de cet ordre; comme s'il impliquait contradiction qu'un prophète eût quelque vue secrète, impénétrable, à la vue d'un pharisien; comme si quelqu'un était en droit de prononcer sur la conduite d'un homme que l'esprit infini dirige. Et c'est parce que celui-ci est prophète, c'est parce qu'il est plus que prophète, c'est parce qu'il est le fonds, l'océan d'où tous les prophètes ont puisé ces lumières surnaturelles par lesquelles ils ont dévoilé les mystères les plus couverts, prédit les événements les moins vraisemblables, fouillé dans l'avenir le plus reculé et le plus impénétrable; c'est à cause de cela qu'il est capable de former un jugement de vérité sur le caractère d'un pécheur et sur la nature d'un péché. Oui, il n'y a que Dieu qui puisse porter un pareil jugement :

« Qui es-tu, toi qui juges les autres[1] ? » Ce jugement dépend de tant de combinaisons si difficiles, qu'il n'y a qu'une intelligence infinie qui soit capable de la faire avec exactitude. Pour bien juger d'un crime et d'un criminel, il faut examiner la force des tentations auxquelles il a été exposé, les occasions où il s'est trouvé, la puissance du tempérament qu'il a reçu de la nature, les motifs qui l'ont animé, la résistance qu'il a faite, les vertus qu'il a pratiquées, les talents que Dieu lui a confiés, l'éducation qu'il a reçue, les lumières dont il était éclairé, les combats qu'il a éprouvés, les reproches qui l'ont déchiré. Il faut faire une exacte comparaison de ses crimes avec ses vertus pour connaître si c'est le crime qui l'emporte sur la vertu, si c'est la vertu qui l'emporte sur le crime, et régler sur cette confrontation l'idée qu'on doit se former de celui dont il est question. Il faut examiner si c'est l'ignorance qui l'a séduit, si c'est l'exemple qui l'a entraîné, si c'est la faiblesse qui l'a fait succomber, si c'est la distraction ou l'obstination, la malice, le mépris de Dieu et de sa loi qui l'ont confirmé dans son crime. De l'examen de tous ces articles dépend le jugement que l'on doit porter sur l'homme que ces articles concernent. Il ne faut qu'une circonstance, il ne faut qu'un degré de plus ou de moins dans une action morale pour en changer la nature, pour la rendre pardonnable ou irrémissible, digne de compassion ou d'horreur. Or qui est-ce, qui est-ce qui peut suffire à cette combinaison ? Aussi rien ne pèche plus directement contre les lois de la charité et de la justice, que certains jugements décisifs que nous aimons à porter sur le caractère du pro-

[1] Rom. XIV. 4.

chain. Il est bien de l'office des juges de punir certains crimes qui troublent l'ordre de la société. Nous pouvons bien dire à nos frères : Voilà le chemin de la vertu, voilà le chemin du vice. Nous avons bien l'autorité de leur représenter que « ni les impurs, ni les idolâtres, ni les adultères n'hériteront point le royaume des cieux [1]. » Nous devons bien les avertir des périls où ils se trouvent, et les faire trembler à la vue de l'abîme vers lequel ils avancent à grands pas. Mais faire cette combinaison telle que nous l'avons marquée, mais prononcer sur la réprobation de tels et tels, c'est une témérité, c'est un attentat contre l'autorité du souverain législateur.

3. Il y a dans la pensée du pharisien une orgueilleuse préférence. Qu'est-ce donc qui rend cette femme si digne de son indignation? A quel tribunal a-t-elle été jugée plus odieuse que tant d'autres pécheurs qui lèvent insolemment la tête dans la société et dans l'église? C'est au tribunal de l'orgueil. Ouvre les yeux, pharisien superbe; vois, cherche, examine, il y a dans l'enceinte même de ces murs, où ton repas est préparé, il y a à ta table même un beaucoup plus grand pécheur que cette femme, et ce pécheur, c'est toi-même. Le péché dont tu es coupable, et qui est plus abominable que l'impureté, plus abominable que l'adultère, plus abominable que la prostitution même, c'est l'orgueil, et surtout l'orgueil pharisaïque. Il est toujours odieux à Dieu le crime de l'orgueil, soit que ce soit la grandeur, soit que ce soit la fortune, soit que ce soit la puissance qui le produise. Mais l'orgueil que cause la pensée de notre justice est un crime direct contre la majesté

[1] 1 Cor. VI. 19.

divine. Sur quels principes, bon Dieu, un pareil orgueil est-il fondé? Avec quelle insolence celui qui en est animé se présente-t-il devant Dieu? Il paraît sans crainte et sans terreur devant ce trône redoutable, en la présence duquel les séraphins baissent les yeux, et les cieux se trouvent sans pureté. Il ose se dire à lui-même : J'ai satisfait à mes devoirs, moi. Moi, j'ai eu pour la majesté divine autant de respect qu'elle en mérite; moi, j'ai eu autant de zèle et autant d'ardeur dans la prière que l'exige un si digne exercice. J'ai su assez refréner ma langue pour n'avoir aucune parole, assez mon esprit pour n'avoir aucune pensée, assez mon cœur pour n'avoir aucun mouvement criminel à me reprocher; et si j'ai eu quelque faiblesse, je l'ai si bien réparée par mes vertus, que j'ai suffisamment satisfait aux droits de Dieu. Je ne demande point de grâce; je n'ai besoin que de justice. Qu'il m'appelle devant lui, ce juge du monde! qu'ils brillent en ma présence, ces feux dévorants et ces flammes éternelles! qu'il soit dressé devant moi, ce tribunal de vengeance! c'est mon bras qui me sauvera; c'est ma justice qui me fera soutenir la vue de tous ces objets. Vous sentez assez, mes frères, ce que cette disposition d'esprit a d'odieux sans que nous nous arrêtions à le retracer. L'humilité est le supplément des vertus des plus grands saints. Quelque application que nous ayons apportée à nos devoirs, nous sommes toujours au dessous de nos engagements. Nous devons cet hommage à la Divinité, de reconnaître que nous ne pourrions subsister en sa présence si nous n'étions l'objet de sa charité. Et un crime humblement reconnu est plus supportable à ses yeux qu'une vertu étalée avec fierté et avec faste.

4. Mais ce qui empoisonne surtout le jugement du

pharisien, c'est cet esprit de cruauté que nous y avons remarqué. Il veut que des larmes dont la pénitence est la source soient répandues vainement, et que cet instant où la pécheresse a recours à la grâce ait cet affreux caractère, c'est que Dieu aurait méprisé « le sacrifice du cœur froissé et brisé [1]. » Il est doux, mes frères, de comprendre une si funeste prétention ; il est doux de repasser dans son esprit les grandes idées que nous devons nous former des miséricordes divines. Tout ce que nous disons contre la barbarie du pharisien servira d'appui à notre foi, lorsque le démon voudra nous perdre par le désespoir, après avoir travaillé à nous perdre par la sécurité, lorsqu'il grossira à nos yeux l'idée des péchés que nous avons commis, et qu'il avait exténués quand il voulait nous porter à les commettre.

1. La miséricorde de Dieu n'est pas un de ces attributs abstraits que notre faible raison ne voit qu'à travers des ombres et des ténèbres : c'est un attribut qui découle de celle de ses perfections dont il a donné les preuves les plus palpables et les plus sensibles ; je veux dire de sa bonté. Tout nous prêche que Dieu est bon. Il n'y a point d'astre dans le firmament, point de flots dans les eaux de l'Océan, point de production sur la terre, point de plantes dans nos jardins, point de période dans notre durée, point d'effets de sa faveur, et presque point de coups même de sa colère, qui ne concourent à prouver cette proposition, que Dieu est bon.

2. L'idée de la miséricorde de Dieu n'est pas particulière à quelques lieux, à quelque siècle, à quelque nation, à quelque religion, à quelque secte. Quoique

[1] Ps. LI. 19.

l'empire de la vérité ne dépende pas du nombre de ceux qui s'y soumettent, on a toujours quelque soupçon de s'être trompé, quand on est seul d'un sentiment, quand on se voit combattu par un monde de contradicteurs. Mais ici les sentiments de tous les hommes, du moins jusqu'à un certain point, s'accordent avec le nôtre. Ils se sont tous reconnus coupables, et ils ont tous fait profession d'adorer le Dieu miséricordieux. S'ils se sont partagés sur les effets que doit produire la véritable pénitence, ils en ont pourtant reconnu les prérogatives.

3. L'idée de la miséricorde de Dieu n'est pas fondée seulement sur les spéculations humaines, sujettes à l'erreur : elle est fondée sur les lumières de la révélation, et la révélation prêche cette miséricorde d'une manière encore plus énergique que la raison. Ces décisions mêmes ne sont pas de celles qui sont exprimées d'une manière vague et obscure, et qui laisse encore lieu au doute et à l'incertitude ; elles sont claires, intelligibles, réitérées.

4. Les décisions de la révélation, touchant la miséricorde de Dieu, ne nous la font pas envisager comme un dogme étranger à la religion, ou peu lié avec les autres dogmes qu'elle nous enseigne : elles l'établissent comme un dogme capital, et sur lequel roule tout le système de la religion. Qu'est-ce que la religion ? C'est une économie de miséricorde ; c'est un supplément à la faiblesse humaine ; c'est un refuge du pécheur pénitent contre les poursuites de la justice divine ; c'est une alliance par laquelle nous nous engageons bien de notre part avec Dieu de nous dévouer tout entiers à ses lois, mais où Dieu s'engage de son côté à accepter nos efforts, quelque faibles qu'ils puissent être, et de nous

pardonner nos crimes, à quelque degré que nous les ayons portés, pourvu que nous en ayons une sincère repentance.

5. Les promesses de miséricorde qui nous sont faites dans la religion ne sont pas restreintes à certains genres de péchés et à certains ordres de pécheurs; elles regardent tous les pécheurs et tous les péchés, de quelque nature qu'ils puissent être. Il n'y a ni crime si odieux, ni circonstance si aggravante, ni vie si obstinément consumée dans le crime qui ne soit l'objet de la grâce, quand le pécheur retourne à Dieu de bon cœur et de bonne foi. Si la persévérance dans le mal, si le péché contre le Saint-Esprit excluent de la miséricorde, c'est parce qu'ils rendent la repentance impraticable, non parce qu'ils la rendent inefficace.

6. Le dogme de la miséricorde de Dieu n'est pas fondé sur des promesses dont l'accomplissement soit renvoyé à un avenir incertain et éloigné; elles ont été justifiées par l'expérience. Témoin la république d'Israël; témoin Moïse; témoin David; témoin Achab; témoin Ézéchias; témoin Manassé; témoin Ninive; témoin Nabuchodonosor. Que ne fait point la pénitence? Par la pénitence, la république d'Israël suspend les jugements de Dieu prêts à fondre sur elle et à l'accabler. Par la pénitence, Moïse « se met à la brèche pour détourner la fureur de Dieu [1]. » Par la pénitence, David recouvre « la joie de son salut [2] » après un meurtre et un adultère. Par la pénitence, Achab diffère l'exécution des jugements du Seigneur [3]. Par la pénitence, Ézéchias obtient « quinze années [4] » de vie. Par la pénitence, Manassé sauve sa personne et son peuple. Par

[1] Ps. CVI. 23. — [2] Ps. LI. 14. — [3] 1. Rois XXI. 29. — [4] Esaïe XXXVIII. 5.

la pénitence, Ninive révoque l'arrêt qu'un prophète était venu lui prononcer [1]. Par la pénitence, Nabuchodonosor recouvre son esprit et son trône [2]. Il serait aisé de grossir cette liste. Autant de réflexions, autant d'arguments contre la cruelle prétention du pharisien.

Vous avez vu dans notre première partie la pénitence de la pécheresse; vous venez de voir le jugement du pharisien; il nous reste à considérer le jugement de Jésus-Christ à l'égard de l'une et de l'autre. « Un créancier avait deux débiteurs; l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Or, comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit à tous deux leur dette : dis-moi donc lequel des deux l'aimera le plus? Simon lui répondit : J'estime que c'est celui à qui il a remis la plus grande dette. Jésus lui dit : Tu as fort bien jugé. Alors se tournant vers cette femme, il dit à Simon : Vois-tu cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour me laver les pieds; mais elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses propres cheveux. Tu ne m'as point donné de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. Tu n'as point répandu d'huile sur ma tête; mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante. C'est pourquoi je te dis que ses péchés, qui sont en grand nombre, lui sont pardonnés, et c'est à cause de cela qu'elle a beaucoup aimé : mais celui qui pardonne moins, aime moins; » c'est notre troisième partie.

III. Ces paroles ont donné occasion à une célèbre question. L'on a demandé si le pardon que Jésus-Christ accorde à la pécheresse est un effet de l'amour qu'elle

[1] Jonas III. 1. — [2] Daniel IV.

a eu pour Jésus-Christ, ou si l'amour qu'elle a eu pour Jésus-Christ est un effet du pardon qu'elle avait reçu. Les expressions et les emblèmes de mon texte semblent fournir des arguments pour soutenir l'une et l'autre de ces opinions. 1. La parabole qu'il propose favorise la pensée de ceux qui prétendent que l'amour de la pécheresse pour Jésus-Christ était un effet du pardon qu'elle en avait reçu : « Un créancier avait deux débiteurs. Il quitta cinquante deniers à l'un, et cinq cents à l'autre, lequel des deux l'aimera le plus? Simon répond : C'est celui à qui il aura été remis une plus grande dette. » Qui ne voit que l'amour de ce créancier est un effet du relâchement de sa dette; et comme ce relâchement représente ici le pardon des péchés, qui ne voit que l'amour dont Jésus-Christ veut parler, est représenté ici comme l'effet de ce pardon? Mais l'application que Jésus-Christ fait de cette parabole semble fonder l'opinion de ceux qui font l'amour de la pécheresse la cause et non l'effet de son pardon. « Vois-tu cette femme, dit Jésus-Christ à Simon, je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour me laver les pieds; mais elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés de ses cheveux. Tu ne m'as point donné de baiser, mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. Tu n'as point répandu d'huile sur ma tête, mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante. C'est pourquoi, je te dis que ses péchés, qui sont en grand nombre, lui sont pardonnés, car elle a beaucoup aimé. » Ne semble-t-il pas que l'application de cette parabole propose le pardon des péchés de cette pénitente, comme étant le fruit et la cause de son amour?

Cette question mérite sans doute d'être éclaircie,

parce qu'elle roule sur des paroles émanées de la bouche de Jésus-Christ, et par cela même dignes d'être approfondies. Mais était-elle aussi importante que quelques-uns l'ont prétendu? Vous trouverez des interprètes prêts à s'excommunier les uns les autres sur cette question, et à accuser leurs antagonistes de renverser tous les fondements de la religion. Il y a eu des temps (et puissent ces temps ne revenir jamais, si tant est qu'ils ne subsistent pas encore), il y a eu, dis-je, des temps où l'on croyait signaler son zèle, où l'on apportait autant de soin à envenimer les controverses, qu'il aurait fallu en employer pour les concilier; et où l'on croyait rendre service à la véritable religion, lorsqu'on pouvait aggraver les erreurs des religions opposées. Sur ce principe, ceux qui expliquaient les paroles de notre texte dans le premier sens taxaient les autres de renverser toute la doctrine de la justification gratuite; car si le pardon accordé ici à la pécheresse, disaient-ils, est un effet de l'amour qu'elle a eu pour Jésus-Christ, que deviennent toutes ces décisions de l'Écriture, qui disent que c'est la grâce, et la grâce seule qui nous obtient la rémission de nos péchés? Ceux qui étaient dans le sentiment opposé accusaient les autres de renverser tous les fondements de la morale; car si l'amour que cette femme a eu pour Jésus-Christ, disaient-ils, n'est que l'effet de son pardon, il s'ensuit manifestement qu'elle avait été pardonnée avant que d'avoir cet amour. Et si cela est, que deviennent tous ces passages de l'Évangile, qui font entrer l'amour de Dieu dans l'essence de cette foi, sans laquelle il n'y a point de pardon? Ne voyez-vous pas, mes frères, dans cette manière de disputer, ce malheureux esprit de parti qui défend la vérité avec les armes du mensonge;

cet esprit qui a causé tant de ravages dans l'Église, et qui est un des plus puissants obstacles que l'ennemi du genre humain puisse opposer à cette réunion de sentiments et de religion qui doit être l'objet de tous les vœux? Quoi donc! ne peut-on pas soutenir, dans un sens très-orthodoxe, que l'amour que nous avons pour Dieu précède le pardon que nous en obtenons? N'avons-nous pas déclamé contre la thèse de ces docteurs, qui ont avancé que l'attrition seule, c'est-à-dire cette crainte de l'enfer dans laquelle l'amour de Dieu n'entre pour rien, était suffisante pour ouvrir les portes du ciel à un pénitent? Le recours au Sauveur du monde, ce recours qui fait l'essence de la foi, ne doit-il avoir d'autre motif que le désir de jouir des biens que son sacrifice nous procure? Ne doit-il pas être animé de l'amour que nous avons pour ses perfections? Mais d'un autre côté, ne peut-on pas dire aussi, dans un sens très-pur et très-digne de la sévérité évangélique, que le véritable amour que nous avons pour Dieu est un effet du pardon que nous en avons obtenu? Jamais cet amour est-il plus ardent que lorsqu'il est allumé aux flammes de celui qu'il nous témoigne quand il nous absout? Jamais notre zèle pour son service est-il plus fervent que lorsque c'est le sentiment de notre réconciliation avec lui qui le produit? Les louanges que nous entonnons à sa gloire sont-elles jamais plus pures que lorsqu'elles sont fondées sur les mêmes motifs que celles des saints glorifiés, et que nous disons avec eux : « A celui qui nous a aimés, à celui qui nous a lavés de nos péchés par son sang, à lui soient honneur et gloire [1]. » Les diverses vues que l'on pouvait avoir sur ce texte méritaient-elles tant de fiel et tant d'amertume?

[1] Apoc. I. 6.

Mais quelle est la pensée du Sauveur du monde, et que faut-il répondre à la question proposée? Le pardon accordé à la pécheresse est-il l'effet ou la cause de son amour! Quelle idée doit prévaloir dans notre esprit, ou celle qu'offre d'abord la parabole, ou celle qu'offre l'application? Le premier de ces sentiments, celui qui est le plus généralement reçu dans nos Églises, savoir celui qui fait regarder l'amour que témoigne ici cette femme comme l'effet de son pardon, nous paraît le mieux prouvé. La raison sur laquelle ce premier sentiment est fondé nous paraît sans réplique. Il n'y a ni remarque de critique, ni changement de version, qui puisse en faire éluder la force et l'évidence. « Un créancier avait deux débiteurs! il cède cinquante deniers à l'un, il en cède cinq cents à l'autre : ce dernier l'aimera le plus. » Il est indubitable que cet amour est l'effet et non la cause du relâchement de la dette. La raison au contraire sur laquelle le second sentiment est appuyé peut être facilement éludée. Elle est fondée sur ce mot : « Car elle a beaucoup aimé; c'est pourquoi je te dis que ses péchés, qui sont en grand nombre, lui sont pardonnés, car elle a beaucoup aimé. » L'expression de l'original, « car elle a beaucoup aimé, » est susceptible d'un tout autre sens. Il y a divers exemples du terme de l'original pris dans ce sens. Nous ne manquons à les rapporter que pour éviter la longueur. Il faut donc supposer que les larmes que verse ici cette femme ne sont pas les premières que lui avait fait répandre le souvenir de ses péchés. Elle avait déjà fait assez d'actes de pénitence pour avoir eu quelque sentiment de son pardon, et ce renouvellement de pénitence vient autant de la reconnaissance qu'elle sent d'avoir reçu la sentence de grâce, que du désir d'en

recevoir la ratification. C'est pour cela que dans les causes de la douleur de la pénitente, nous n'avons pas fait entrer la crainte de l'enfer, qui devrait y avoir été comprise, si nous ne supposions qu'elle avait déjà obtenu son pardon. Cette supposition et ce commentaire répandent, ce me semble, un grand jour sur tout ce texte. Le pharisien est scandalisé de ce que Jésus-Christ souffre qu'une femme de mauvaise vie lui donne tant de marques d'amour. Jésus-Christ fait en même temps et sa propre apologie et celle de cette pécheresse. Il dit à ce pharisien, que l'excès de l'amour de cette femme vient de l'excès de l'amour des grâces qu'elle a reçues; que le pharisien croyait avoir donné des marques suffisantes de son amour à Jésus-Christ, en le recevant chez lui, sans démonstration extraordinaire de zèle, sans lui présenter « de l'eau pour laver ses pieds, ni de l'huile pour oindre sa tête, sans lui donner de baiser; » et que ce qui l'empêchait de donner de plus grandes marques d'amour, c'est qu'il se regardait comme ce premier débiteur, qui ne devait aimer que peu, parce que la somme qui avait été cédée était peu considérable; mais pour cette femme, elle se considérait elle-même comme cet autre débiteur, à qui « cinq cents deniers » avaient été remis; qu'ainsi elle se croyait obligée de donner de plus grandes marques d'amour : « Vois-tu cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour me laver les pieds; mais elle a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés de ses cheveux. Tu ne m'as point donné de baiser; mais elle n'a cessé de baiser mes pieds. Tu n'as point répandu d'huile sur ma tête; mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante. C'est pourquoi je te dis que ses péchés, qui sont en grand nombre, lui sont par-

donnés. C'est à cause de cela qu'elle a beaucoup aimé, » et qu'elle m'a donné toutes ces preuves d'amour, qui sont si supérieures à celles que je reçois de toi dans ton festin; *car celui à qui on pardonne moins, aime moins.*

Jésus-Christ se tourne ensuite vers la pénitente, et touché des nouvelles larmes qu'elle répand, il lui renouvelle les assurances du pardon qu'il lui avait déjà accordé; il apaise la douleur que le souvenir de ses crimes, dont elle ne craignait plus la punition, entretenait encore dans son âme : « Tes péchés te sont pardonnés... va-t'en en paix. »

Directeurs rigides, qui rétrécissez les portes de la vie; vous qui, par vos effrayantes maximes, semez de ronces et d'épines le chemin du paradis; messagers de terreur et de vengeance, semblables à cet ange formidable, qui avec un glaive flamboyant interdisait à l'homme coupable l'accès au jardin d'Éden, vous qui ne dénoncez qu'enfer et que damnation, venez recevoir ici votre leçon; venez apprendre à prêcher, et à écrire, et à parler dans ces chaires à un auditoire, et à consoler dans un lit de mort, un homme qui a son âme sur le bord de ses lèvres. Voyez le Sauveur du monde; voyez avec quelle facilité, et avec quelle indulgence il reçoit cette pénitente. A peine a-t-elle versé quelques larmes, à peine a-t-elle répandu sur les pieds de Jésus-Christ quelque parfum, qu'il couronne sa repentance, devient son apologiste, pardonne pour un instant de repentir les excès de toute une vie, et daigne reconnaître pour membre de cette Église « pure, sans ride, et sans tache[1], » une femme; quelle femme? Une femme coupable peut-

[1] Ephès. v. 27.

être de prostitution, peut-être d'adultère, certainement d'impureté et de fornication. Après cela, déclamerez-vous avec tant de violence contre la conversion, sous prétexte qu'elle n'arrive pas précisément dans le temps qu'il vous avait plu de lui marquer? Refuserez-vous encore des dénonciations de grâce et d'absolution à ce pécheur, qui véritablement a croupi toute sa vie dans le crime, mais qui, quelques moments avant que d'expirer, revêt tout l'appareil de la pénitence, se couvre de larmes et de deuil, comme la pécheresse de l'Évangile, et vous dit qu'il embrasse avec ferveur les pieds du Rédempteur des hommes?

Me trompé-je, mes frères? Il me semble que je vois l'attention redoubler dans cet auditoire. Il me semble que cette dernière réflexion est du goût de plusieurs de mes auditeurs. Il me semble que j'en aperçois quelques-uns qui me tendent la main d'association, et qui me félicitent de ce que j'abjure publiquement aujourd'hui cette morale funeste et atrabilaire, qui est plus propre à désespérer les pécheurs qu'à les ramener.

Mais quoi, mes frères, depuis tant d'années que nous vous portons la parole, serions-nous assez mal connu de vous pour que vous puissiez nous soupçonner d'avoir proposé ces pensées dans un autre dessein que d'en faire sentir le faible? Ou plutôt connaîtriez-vous assez mal votre religion : connaîtriez-vous assez mal l'esprit de l'Évangile et de mon texte, pour en tirer des usages si opposés aux vues du Saint-Esprit qui les a dictés? Et où sont-ils donc ces hommes barbares? Ou sont-ils ces messagers de vengeance et de terreur? Où sont-ils ces casuistes, dont les maximes ferment tous les chemins de la vie? Où sont-ils pour

exciter de cette manière votre colère et votre indignation? Quoi! cet homme qui creuse depuis cinquante ou soixante années dans les replis du cœur humain; cet homme qui vous assure qu'après des recherches exactes, qu'après mille soins réitérés, il trouve encore dans ce cœur des profondeurs impénétrables; cet homme qui tire de la difficulté de ses travaux des arguments, pour vous engager à ne pas vous contenter d'un examen léger de votre conscience, à porter le flambeau de l'Évangile jusque dans les endroits de votre cœur les plus cachés; cet homme, qui vous avertit, qui vous répète, et qui vous réitère, que si vous vous contentez d'une étude superficielle de vous-mêmes, vous tomberez dans mille et mille illusions, vous prendrez le fantôme de la pénitence pour son véritable corps; vous vous croirez « riche et dans l'abondance, » lorsque vous serez « misérable, aveugle, nu [1]; » est-ce là ce casuiste rigide qui vous scandalise et qui vous irrite? Quoi! cet homme qui vous dit que pour être en droit de s'assurer qu'on est en état de grâce, il faut avoir pour Dieu un amour de préférence qui nous fasse mettre son service au-dessus de celui des créatures; cet homme qui, jugeant par mille et mille présomptions que vous préférez le service des créatures à celui du Créateur, conclut de ce triste phénomène que vous avez lieu de trembler; quoi! cet homme qui veut que vous passiez huit jours dans le recueillement et dans la retraite, avant que de participer au sacrement de la sainte Cène; cet homme qui veut que vous purifiez ces mains sanglantes du meurtre de vos frères, et ce cœur brûlant de haine et de vengeance, et mis par cela même dans

[1] Apoc. III, 17.

le catalogue des cœurs « meurtriers [1] » selon l'esprit de l'Évangile; cet homme, qui vous interdit l'accès à l'Eucharistie tandis que vos commerces ne sont que suspendus, mais non pas rompus, tandis que vos concussions ne sont que suspendues, mais non pas déracinées; est-ce encore là ce casuiste rigide, qui vous scandalise, et qui vous irrite? Quoi! cet homme qui vous a assisté trois, quatre, six fois au lit de la mort, et qui vous a vu alors toujours couvert de larmes, toujours reconnaissant vos crimes, toujours attestant le ciel et la terre du dessein où vous étiez de vous corriger, mais qui vous a vu reprendre incontinent votre premier genre de vie, comme si vous n'aviez point versé de larmes, point formé de vœux, point prêté de serments; cet homme, qui conclut de ces funestes phénomènes que les résolutions de ceux qui sont mourants ou qui croient l'être doivent être toujours extrêmement suspectes; cet homme qui vous dit que depuis qu'il assiste des malades, il n'en a presque pas vu un seul qui se soit converti par la maladie (et pour nous, mes frères, nous sommes garants de ce triste fait); cet homme, que ces exemples affreux épouvantent, et qui est moins empressé à annoncer la grâce de Dieu à des mourants d'un certain genre; est-ce là encore ce casuiste rigide qui vous scandalise et qui vous irrite? Quoi! cet homme qui voit écrite sur votre visage la sentence de mort, cette maison d'argile prête à crouler sur ses fondements; cet homme, à qui vous paraissez plus un squelette qu'un corps vivant; cet homme, qui craint que dans trois, que dans quatre jours on ne vienne lui dire qu'on vous a trouvé mort dans votre

[1] I. Jean III. 15.

lit, et sans avoir eu d'autre maladie que celle que vous nourrissiez déjà dans vos entrailles, que dis-je? que celle qui est peinte sur votre visage, que celle qui afflige vos amis, qui consterne votre famille; cet homme, qui est effrayé de ce que tout cela ne fait aucune impression sur vous, et de ce que vous vivez dans une distraction et dans une sécurité qui ne serait pas même pardonnable à celui dont les forces et la santé sembleraient lui promettre une longue vie; cet homme qui vous crie : « Réveille-toi, toi qui dors, et te relève d'entre les morts, et Christ t'éclairera [1]; » mets à profit ce reste de vie qui t'anime; est-ce là ce casuiste rigide qui vous scandalise et qui vous irrite? Ces maximes, ces discours, ces livres, ces sermons, sont-ce là ces systèmes de morale qui confondent et qui désespèrent? Et où sont-ils donc les pécheurs que ces casuistes ont désespérés? Où sont-elles ces consciences bourrelées, tourmentées? Pour moi, je ne vois presque partout qu'un sommeil funeste; je ne vois que sécurité, que léthargie, qu'endurcissement. Et quoi! est-ce donc l'histoire de notre texte? est-ce cette voix de Jésus-Christ : « Ma fille, ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix? » Est-ce la voix de la vérité éternelle qui vous porte à nous faire ainsi des objections de mensonge et d'illusion? Et ne voyez-vous pas des différences sans nombre entre votre cas et celui de la pénitente? La pénitente a pour casuiste un prophète, que dis-je? elle a pour directeur un Dieu qui « sonde les cœurs et les reins [2], » qui voit jusqu'au fond de son âme, et qui démêle, à travers les voiles dont ce cœur est couvert, la sincérité de sa conversion et l'amertume de sa douleur. Vous, mes

[1] Ephés. v. 14. — [2] Apoc. II. 23.

frères, vous ne pouvez avoir que des hommes qui jugent par les marques extérieures de religion que vous donnez, et qui ne peuvent prononcer sur votre état que selon ce que ces marques font présumer de votre cœur. La pénitente est aux pieds du maître de la religion, qui peut la sauver, s'il veut, par des voies extraordinaires, l'arracher des bras de la mort et de l'enfer, par une puissance qu'il ne déploiera peut-être que cette fois-là. Mais vous, vous avez des casuistes ministres qui ont leurs ordres et leur commission, et qui ne sont en droit de vous annoncer la paix qu'autant que vous remplissez telle et telle condition; des casuistes dont toutes les assurances de grâce et de pardon ne doivent porter le calme dans votre âme qu'autant que vous les trouverez conformes aux ordres de leur souverain maître. La pénitente vient demander grâce d'une manière libre, volontaire, dans le temps qu'elle a encore de la santé et de la vie; rien ne semble forcé dans ses démarches; mais vous, vous attendez que la mort vous traîne devant le tribunal de Dieu; vous attendez que l'idée des flammes éternelles vous arrache à ces plaisirs que vous aimez encore et auxquels probablement vous vous abandonneriez encore si Dieu ne vous en épargnait la honte en vous en ôtant l'occasion. La pénitente, dans la circonstance où elle se trouve, fait du moins tout ce qui dépend d'elle; il n'y a offrande si chère qu'elle n'immole, il n'y a victime si précieuse dans laquelle elle n'enfonce, s'il faut ainsi dire, le couteau de la repentance; il n'y a passion si invétérée qu'elle n'abandonne; il n'y a marques si tendres d'amour pour son Sauveur qu'elle ne prodigue. Voyez ses yeux se répandant en larmes sur les pieds de Jésus-Christ; voyez ses cheveux épars; voyez son parfum versé; voyez

tous les caractères de sincérité que nous avons marqués dans notre première partie. Et quelles preuves faut-il d'une sincère conversion qu'elle ne donne? Mais vous, combien d'égards, combien de réserves, combien d'endroits de votre vie qu'il n'est pas encore permis de vous montrer dans leur véritable point de vue? Combien de faibles dans votre cœur, auxquels vous ne pouvez souffrir qu'on touche encore? Ici c'est un ennemi dont le seul nom augmenterait la fièvre qui vous ronge, et ferait avancer la mort qui n'est pas fort éloignée. Là, c'est un dépôt d'iniquités que vous réservez à votre fils, afin qu'il porte votre nom avec plus de gloire, et qu'il soutienne plus dignement ce faste et cet orgueil, ce vent et cette fumée dont vous l'avez nourri. La pénitente n'a jamais trompé Jésus-Christ; mais vous, vous avez trompé mille et mille fois votre casuiste. La pénitente pleure, elle pleure les endroits les plus odieux de sa vie; bien loin d'avoir honte de les avouer, elle se fait une gloire de son aveu, dans le temps qu'elle se fait une honte de son crime. Et vous, au contraire, vous avez les yeux secs encore, et c'est Jésus-Christ qui pleure à vos pieds, c'est lui qui verse des larmes sur vous comme sur l'ancienne Jérusalem; c'est lui qui dit : « O si tu avais reconnu du moins en ce jour qui t'est donné les choses qui appartiennent à ta paix [1]! O si mon peuple m'eût écouté! si Israël eût marché dans mes voies [2]! » C'est donc à votre pénitence que les sentences d'absolution doivent être refusées. Mais la pénitence de la pécheresse remplissait toutes les conditions de l'alliance de grâce; elle était conforme au génie de l'Évangile, au but de la mission

[1] Luc XIX. 42. — [2] Ps. LXXXI. 14.

de Jésus-Christ; aussi fit-elle sortir de la bouche du Sauveur du monde, malgré les excès de la vie de la pénitente, malgré les cruels jugements du pharisien, malgré les murmures des invités : « Femme, tes péchés te sont pardonnés; femme, ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix. »

C'est par là, mes frères, que l'évangéliste finit l'histoire de la pécheresse, et que nous devons finir ce discours. Il y a pourtant une circonstance que saint Luc a supprimée, et, si j'ose le dire, que je voudrais qu'il eût racontée avec tout le détail le plus exact et le plus sévère. Quels mouvements firent naître dans l'âme de cette femme l'absolution qu'elle reçut! Quels effets produisit dans sa conscience cette voix du Sauveur du monde : « Femme, tes péchés te sont pardonnés; femme, ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix! » Mais non, ce silence n'a rien qui doive nous surprendre; mais non, cette joie n'était pas une de ces circonstances de l'histoire qui dût entrer dans la narration de l'historien; c'est dans le cœur de cette pécheresse, mais de cette pécheresse réconciliée, que ce mystère devait demeurer renfermé. C'est là cette « paix de Dieu qui surpasse toute intelligence [1]; » c'est là cette « joie ineffable et glorieuse [2]; » c'est ce « caillou blanc que nul ne connaît, sinon celui qui l'a reçu [3]. Puissiez-vous le recevoir, mes frères, afin de le connaître! Puisse la douleur d'une repentance vive et amère déchirer vos cœurs, afin que la miséricorde les guérisse, les console, les comble de joie et d'allégresse! Dieu nous en fasse la grâce. A lui soient honneur et gloire à jamais. Amen.

[1] Philip. IV. 7. — [2] 1. Pierre I. 8. — [3] Apoc. II. 17.

XI

POUR LE JEUNE

CÉLÉBRÉ A L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE 1706 [1].

Écoutez maintenant ce que dit l'Éternel : Lève-toi, plaide par devant les montagnes, et que les collines entendent ta voix. Écoutez, montagnes, le procès de l'Éternel ; écoutez-le, même vous, les plus fermes fondements de la terre ; car l'Éternel a un procès avec son peuple, l'Éternel veut plaider avec Israël. Mon peuple, que t'ai-je fait ? En quoi t'ai-je travaillé ? Réponds-moi.

MICHÉE VI. 1, 2, 3.

Sodome était si abominable lorsque Dieu voulut la consumer par un déluge de feu, qu'on ne peut voir sans admiration la condescendance qu'il eut pour Abraham, lorsqu'il lui permit de plaider en faveur de cette ville rebelle. Abraham en est lui-même surpris. Il craint d'embraser la colère de celui dont il vient solliciter la clémence. « Que l'Éternel ne se courrouce point, dit-il, et je parlerai. Voici, je pris la liberté de parler à l'Éternel, quoique je ne sois que poudre et cendre [2]. » Cependant Dieu l'écoute, il répond, il ac-

[1] Ce discours a pour but de consoler les réfugiés protestants de France, de répondre à leurs plaintes contre Dieu, et d'appeler la bénédiction divine sur les armes des peuples alliés contre Louis XIV. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Genèse XVIII. 27, 30.

corde, il est près de faire grâce à Sodome, et de pardonner à une multitude innombrable de coupables, s'il se trouve un petit nombre de justes. Abraham lui dit : « S'il y a cinquante justes dans Sodome, les feras-tu périr aussi? Ne pardonneras-tu point à la ville à cause des cinquante justes? » Et Dieu répond : « Je pardonnerai à la ville s'il s'y trouve cinquante justes. » Abraham continue : « Peut-être y en aura-t-il cinquante moins cinq, peut-être quarante, peut-être trente, peut-être vingt, peut-être dix [1]. » Dieu écoute Abraham, Dieu se laisse conduire par Abraham jusqu'à l'extrémité de ses compassions, et entend, s'il faut ainsi dire, le signal de son serviteur, pour frapper les derniers coups sur Sodome. Tant il est vrai que la charité fait son essence, et que les titres « de miséricordieux et de pitoyable [2] » sont les premiers rayons de sa gloire.

Mais, mes frères, si vous admirez la bonté de Dieu, lorsqu'il souffre qu'un ver de terre oppose ses raisons à ses jugements et plaide la cause de ces pécheurs dont la ruine était déterminée; quels mouvements, je vous prie, doit produire dans votre esprit le spectacle que nous vous offrons aujourd'hui? Voici dans les paroles de mon texte, voici Dieu non-seulement souffrant que le pécheur plaide sa cause devant lui et suspendant ses droits souverains; mais le voici prêt à plaider lui-même en la présence du pécheur : le voici descendant de son tribunal, rendant compte de sa conduite et se soumettant lui-même au jugement de ses créatures. « Écoutez ce que dit l'Éternel. Lève-toi, plaide par devant les montagnes, et que les collines entendent ta

[1] Genèse v. 24 et suiv. — [2] Exode xxxiv. 6.

voix. Écoutez, montagnes, le procès de l'Éternel; même vous les plus fermes fondements de la terre; car l'Éternel a un procès avec son peuple, l'Éternel veut plaider avec Israël. Mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je travaillé? Réponds-moi. »

C'est ce spectacle inouï que nous allons exposer à vos yeux, pour vous faire entrer dans les sentiments de componction et de pénitence que vous demandent la solennité de ce jour, et ce bras de l'Éternel levé sur vos têtes pour les écraser, dirai-je, ou pour les défendre? Avons-nous besoin de prévenir vos esprits, et de solliciter votre attention? Que s'il me reste quelques vœux à former encore sur cet article, je vous conjure par les murailles de ce temple qui subsistent encore, mais que l'ennemi veut renverser; par l'intérêt de vos femmes, de vos enfants, dont la perte est déjà préparée; par l'amour que vous devez à la religion et à l'État; au nom de nos souverains, de nos généraux, de nos soldats, dont la prudence et la valeur ne peuvent que manquer de succès sans le secours du Tout-Puissant; je vous conjure d'apporter dans cet exercice des esprits attentifs, des cœurs accessibles. Distractions du monde, soucis terrestres, volées importunes d'oiseaux qui troublâtes tant de fois notre sacrifice, disparaissez aujourd'hui. Laissez-nous réparer les brèches faites à Jérusalem, prévenir celles dont elle est encore menacée, mettre le Dieu des batailles dans notre parti, et attirer par nos soupirs et par nos prières ses bénédictions sur l'État et sur l'Église. Amen.

Avant que de faire nos efforts pour pénétrer dans l'esprit de ce texte, parcourons-en les expressions; elles sont dignes chacune de nos réflexions. « Écoutez ce

que dit l'Éternel; montagnes, collines, fondements de la terre, écoutez. » Quelle pompe dans ces termes! Voici qui prépare l'esprit à de grandes choses. C'est une mauvaise maxime dans l'art oratoire, de promettre beaucoup à ses auditeurs. L'imagination de celui qui écoute va souvent plus loin que l'imagination de celui qui parle. Les orateurs du siècle aiment à surprendre les esprits par des pensées qu'ils n'ont pas promises; afin que les choses qu'ils disent paraissent d'autant plus grandes, qu'elles sont moins étendues.

Mais le Saint-Esprit a-t-il besoin des règles de notre rhétorique, et la parole éternelle est-elle asservie aux lois de nos orateurs? Il n'y a point de proportion entre l'esprit des hommes auxquels le prophète adresse sa voix, et l'esprit de ce Dieu qui anime le prophète. Pour grande que soit votre attente, elle sera toujours surpassée. Les grandes choses ne manqueront point à votre pénétration, mais votre pénétration manquera aux grandes choses. « Les pensées de Dieu seront toujours au dessus de vos pensées, comme les cieux sont élevés par dessus la terre [1]. » D'abord un prophète semble ne présenter qu'un objet à l'esprit, et il en présente un grand nombre : vous croyez qu'il ne vous promet qu'un libérateur charnel, et il promet le Messie : vous rapportez ses discours au temps, et il a l'éternité en vue. C'est donc à bon droit qu'il se promet tout de son sujet. « Écoutez, montagnes; écoutez, collines. Et vous les plus fermes fondements de la terre, écoutez. »

« Écoutez ce que dit l'Éternel, » ajoute notre prophète. C'est l'Éternel qui parle par la bouche de ses serviteurs : il leur a confié ses trésors : il a mis en eux le

[1] Esaïe LV. 8, 9.

« ministère de réconciliation [1]. » Il est vrai que ces trésors » sont dans « des vaisseaux de terre [2]; » mais ce sont les trésors du salut, et tout ce qui regarde le salut vous intéresse. Il est vrai, ce sont des ministres faibles; mais ce sont des ministres du souverain, et tout ce qui vient de sa part vous doit être vénérable. Quand nous censurons le pécheur, quand nous faisons résonner dans ces auditoires nos « maranathas et nos anathèmes [3], » nous excitons les plaintes et les murmures. Mes frères, qu'on nous renvoie dans nos cabinets et dans nos écoles, si nous voulons mettre la main au gouvernail de l'État et pénétrer dans les secrets de votre politique; qu'on nous note comme des hommes suspects et dangereux, si nous cherchons, sous prétexte de piété et de religion, à nous ingérer dans vos familles. Mais quand nous sommes dans cette chaire, quand nous ne vous proposons d'autre parole que celle qui est émanée de la bouche de Dieu même; ni d'autres lois que celles qui viennent de son trône, ne trouvez point étrange si nous vous disons : Écoutez avec respect, écoutez avec attention. Nous sommes les « ambassadeurs de Christ [4]. L'Éternel a parlé [5]. » Voilà notre commission, voilà nos titres, voilà nos patentes.

« Lève-toi, plaide par-devant les montagnes, et que les collines entendent ta voix. Écoutez, montagnes; écoutez, collines; écoutez, fondements, même les plus fermes fondements de la terre, écoutez, ce que dit l'Éternel. » Quand l'Éternel parle, tout doit faire silence. Il sait faire entendre sa voix aux créatures les plus insensibles. « La voix de l'Éternel est forte, la voix de l'Éternel est magnifique, la voix de l'Éternel brise

[1] 2. Cor. v. 18. — [2] 2. Cor. iv. 7. — [3] 1 Cor. xvi. 22. — [4] 2. Cor. v. 20. — [5] Esaïe i. 2.

les cèdres du Liban : elle fait sauter Scirjon comme un faon de licorne : elle jette des éclats de flammes de feu : elle fait trembler le désert : elle découvre les forêts [1]. » Tout l'univers reconnaît cette voix, et tout l'univers s'y soumet. Elle fait plus : elle commande au néant : elle « appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient [2]. Les cieux ont été faits par la parole de l'Éternel, et l'étendue par le souffle de sa bouche. Il a dit, et la chose a eu son être : il a parlé, et elle a comparu [3]. »

Il n'y a qu'un être dans la nature qui soit sourd à la voix de Dieu, c'est le pécheur. Plus insensible que la pierre, plus dur que les rochers, il refuse d'être attentif. Il faut que le prophète s'adresse aux créatures inanimées ; il faut qu'il se tourne vers les coteaux, vers les montagnes, vers les fondements de la terre. « Écoutez, montagnes; écoutez, collines; écoutez, vous les plus fermes fondements de la terre, » et faites honte à mon peuple. « Le bœuf connaît son possesseur, l'âne connaît la crèche de son maître ; mais Israël n'a point de connaissance, mon peuple n'a point d'intelligence [4]. Israël a oublié le Dieu fort qui l'a formé, et le rocher qui l'a engendré [5]. »

Ah ! que l'Israël d'aujourd'hui ressemble à l'Israël du temps de Michée ! Quand nous parlons de la part de Dieu, nous trouvons presque toujours des esprits absents, des yeux distraits, des cœurs insensibles. Nous avons beau dire : « L'Éternel a parlé; écoutez ce que dit l'Éternel [6]. » Peu s'en faut qu'on ne nous réponde : « Qui est l'Éternel, que j'obéisse à sa voix [7] ? » Chacun voudrait un Évangile à sa mode. Chacun voudrait porter

[1] Ps. XXIX. 3 et suiv. — [2] Rom. IV. 17. — [3] Ps. XXXIII. 6. — [4] Esaïe I. 3, 4. — [5] Deut. XXXII. 18. — [6] Esaïe I. 2. — [7] Exode V. 2.

la main à l'encensoir. Une morale rigide n'est point du goût de nos auditeurs. Chaque pécheur dit de celui qui la prêche, ce qu'un roi impie disait autrefois de Michée : « Je le hais, car il ne prophétise que du mal [1]. » Il faudra désormais que nous nous adressions à ces voûtes, à ces piliers, à ces murs : notre auditoire est insensible.

« L'Éternel a un procès avec son peuple. » Quel procès, mes frères ! Jamais cause pareille ne fut plaidée devant des juges ; jamais tribunal ne fut instruit d'une affaire si importante ; et les parties de ce procès, et la manière dont il se plaide, et la matière dont il s'agit, tout y est digne d'attention.

Les parties de ce procès : d'un côté, c'est le maître du monde, c'est celui devant qui « toutes les nations de l'univers ne sont qu'une goutte d'eau, c'est celui qui est assis sur le globe de la terre, qui voit ses habitants comme des sauterelles, qui pèse les montagnes au crochet, et les coteaux à la balance [2]. » D'un autre côté, c'est le peuple, c'est Israël, c'est l'Église. Ainsi c'est un époux qui plaide avec son épouse, c'est un père qui plaide avec ses enfants, c'est le Créateur qui plaide avec sa créature. Qui vit jamais un procès où les parties fussent plus dignes de considération ?

La manière dont se plaide cette cause est plus remarquable encore. « L'Éternel a un procès avec son peuple. » A ces mots, la conscience est bouleversée : le pécheur va chercher les fentes des rochers, et demande la chute des montagnes, pour se dérober au courroux de Dieu. Chacun va s'écrier avec un prophète : « Qui est-ce qui subsistera devant le feu dévorant ? Qui est-ce qui séjournera avec les flammes éternelles [3] ? » Et comme

[1] 1. Rois XXII. 8. — [2] Esaïe XL. 12, 15, 22. — [3] Esaïe XXXIII. 14.

les anciens Israélites : « Que le Seigneur ne parle point à nous, de peur que nous ne mourions[1]. Comment l'homme mortel se justifierait-il devant le Dieu fort[2] ? » Mais que vos consciences s'apaisent : Dieu ne vient point ici avec l'appareil redoutable de sa vengeance. S'il a pour but de confondre son peuple, ce n'est pas par les effets de sa colère, c'est par les reproches de son amour. « Mon peuple, que t'ai-je fait? Mon peuple, en quoi t'ai-je travaillé? Réponds-moi. » Il sait bien qu'il n'a rien à lui alléguer; mais il veut le toucher par les plus nobles motifs : il veut exciter au dedans de lui cette « repentance dont on ne se repent jamais, cette tristesse selon Dieu[3], ce cœur froissé et brisé[4], » qui est si cher à ses yeux. Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de foudres et de tonnerres, que tous ceux à qui il faut ouvrir l'enfer sous leurs pieds, que tous ceux dont l'âme est inaccessible aux motifs d'équité et de justice, sortent de ce temple. Ce n'est point à eux que nous prêchons aujourd'hui. Nous parlons au peuple de Dieu. « L'Éternel a un procès avec son peuple, l'Éternel veut plaider avec Israël. » Nous parlons à ceux qui ont un cœur pour entendre ces tendres expressions, ces expressions si tendres, que, parmi tout ce qu'on voit en ce genre dans les poëtes et les orateurs, on ne trouve rien qui approche de celles-ci : « Mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je travaillé? Réponds-moi. »

Enfin la matière de ce procès est remarquable; c'est toute la conduite de l'homme à l'égard de Dieu; c'est toute la conduite de Dieu à l'égard de l'homme. Dieu veut bien porter sa patience jusques à écouter les

[1] Exode xx. 19. — [2] Job ix. 2. — [3] 2. Cor. vii. 10. — [4] Ps. li. 19.

plaintes de son peuple; mais il veut aussi que le peuple entende les siennes.

Voilà en général quel est le but de ce texte. Mais ces réflexions seraient-elles suffisantes sur un sujet digne de la méditation la plus profonde? Il faut le voir de plus près; il faut instruire à fond ce procès, il faut écouter ces parties si peu proportionnées, et si peu propres en apparence à être confrontées ensemble; il faut examiner qui a tort, si c'est Dieu, si c'est l'homme. Pardonne, ô Dieu! si des vers de terre osent agiter cette téméraire question, et plaider ainsi en ta présence. Ta condescendance ne servira qu'à relever ta gloire. « Tu seras trouvé juste dans tes discours, et pur dans tes jugements[1]. » Voyons donc premièrement quelles sont les plaintes de l'homme à l'égard de Dieu, et ce que Dieu peut y répondre. Après quoi nous verrons quelles sont les plaintes de Dieu à l'égard de l'homme, et ce que l'homme alléguera pour sa justification. Mais, comme nous l'avons insinué, ne soyez pas surpris, mes frères, si nous oublions quelquefois que Michée parlait aux Juifs, et si nous considérons désormais ce texte, et par rapport aux chrétiens en général, et par rapport à ceux qui composent cet auditoire en particulier.

Que la créature se plaigne de son Créateur, c'est une de ces vérités qui tiennent du paradoxe. Elle lui doit « la vie, le mouvement et l'être[2]. » Cet air qu'elle respire, ce souffle qui l'anime, ce soleil qui l'éclaire, cette terre qui la porte, sont autant d'émanations de ses bontés. Cependant il est très-constant que l'homme se plaint contre Dieu. Outrager la Divinité, fouler ses ordres aux pieds, blasphémer contre son saint nom,

[1] Ps. LI. 6. — [2] Actes XVII. 28.

être insensible aux marques les plus tendres de son amour, comme nous faisons tous les jours, n'est-ce pas murmurer, n'est-ce pas se plaindre ?

Écoutons ces plaintes. Vos vœux sont accomplis, mes frères, et vous vous trouvez aujourd'hui dans l'état où Job voulait être, lorsque dans l'excès de ses douleurs il prononçait ces paroles énergiques : « Que je souhaiterais de savoir où je pourrais trouver Dieu ! J'irais jusques à son trône, je déduirais mon droit en sa présence, je remplirais ma bouche d'arguments, j'entendrais ce qu'il me dirait, et je saurais ce qu'il peut avoir à me répondre [1]. » Déduisez-le ce droit, mortels ; préparez-les ces arguments ; Dieu est prêt à vous écouter.

Quand on rentre dans soi-même, on croit pouvoir se plaindre de Dieu à ces trois égards : on trouve ses lois trop sévères, ses jugements trop rigoureux, ses grâces temporelles trop peu abondantes. Suivons l'homme dans ces trois articles.

I. 1° Les lois de Dieu nous paraissent trop sévères. « Mon peuple, que t'ai-je fait ? » A cela, la concupissence répond : J'aimerais à dominer dans le monde, et Dieu veut que je sois humble, que je lave les pieds de mes disciples, et « qu'estimant chacun plus excellent que moi [2], » je me place, s'il faut ainsi dire, au poste le plus bas de cet univers. J'aimerais à amasser des richesses, et Dieu veut que « mes mœurs soient sans avarice [3], que, regardant les lis des champs et contemplant les oiseaux des cieux [4], » j'apprenne par leur exemple à me reposer sur la Providence. J'aimerais à me nourrir délicieusement, à raffiner sur les plaisirs, et Dieu veut que je sois sobre, que je « traite durement

[1] Job xxxiii, 2 et suiv. — [2] Phil. ii. 3. — [3] Hébr. xiii. 5. — [4] Matth. vi. 26, 28.

mon corps et que je le tienne assujetti [1], et qu'au lieu de me resserrer en moi-même, je me répande au dehors pour donner à la charité ce que je destinais à mes voluptés. J'aimerais à divulguer les vices de mon prochain, à établir ma réputation sur les débris de la sienne; et Dieu exclut de son royaume ceux qui s'abandonnent à la médisance. En un mot, chaque désir de mon cœur trouve quelque loi de Dieu qui le gêne. Ah! d'où vient qu'il me donne des lois si opposées à mes penchants, ou qu'il me laisse des penchants si opposés à ses lois?

Je vous entends, pécheurs, vous voudriez que la Divinité eût formé le plan de la religion, non sur ces règles éternelles de « l'équité et de la justice, » qui « sont la base de son trône [2], » mais sur les suggestions de ces impures passions dont vous êtes animés. Vous voudriez que la religion, destinée par ses conseils à repurger l'univers de ces vices infâmes qui le défigurent, eût ouvert une ample carrière à ces mêmes vices, et rassuré les consciences que la justice d'un Dieu vengeur vient épouvanter. Vous voudriez que le Dieu souverain, par une condescendance incompatible avec la pureté de ses perfections, eût revêtu en quelque sorte lui-même les impuretés de l'homme pécheur, l'homme pécheur étant assez lâche et assez impur pour refuser de se réformer sur la sainteté du Dieu souverain.

Mais y faites-vous bien réflexion? Vous vous plaignez des lois de Dieu. Qui êtes-vous? D'où êtes-vous venu? Qui vous a donné la naissance? Dieu n'est-il pas votre maître? Cette étendue immense qui paraît à vos yeux, ces espaces infinis où votre imagination se perd, ces cieux qui roulent sur vos têtes, cette terre qui vous sou-

[1] 1. Cor. IX. 27. — [2] Ps. XCVII. 2.

tient, n'est-ce pas l'empire de Dieu? Et vous, vile créature, reléguée dans un coin de cet univers, vous maison d'argile, vous vermisseau, vous néant plus vain « que la vanité même[1], » vous qui ne faites que vous « promener parmi ce qui n'a que l'apparence[2], » vous murmurez contre les lois de Dieu ; vous voudriez être les maîtres de la religion, vous voudriez lui dire : Défends ceci; permets cela, vous voudriez lui faire la loi sur son trône. Quelle folie!

2° Vous vous plaignez des lois de Dieu. Ces lois ne sont-elles pas justes en elles-mêmes? Dieu veut que vous l'aimiez. Mais ses perfections, sa majesté, ses grâces sans nombre, vous permettent-elles de lui refuser un devoir si juste? Dieu veut que vous aimiez vos prochains. Mais serait-il juste que vous, qui êtes tirés de la même poussière que ce prochain, et qui devez y retourner; serait-il juste que, sous prétexte de quelque avantage extérieur, vous eussiez pour vous-mêmes ces préférences qui ne vont à rien de moins qu'à ravaler la nature humaine, et à nous faire estimer nous-mêmes par des biens qui sont hors de nous? Serait-il juste que dans la société chacun contribuât à vous rendre heureux; que l'artisan vous aidât de son industrie, que le savant vous éclairât de ses lumières, que le politique vous assistât de ses conseils, que le soldat vous défendît de son courage; et que, simple spectateur de ces choses, vous n'eussiez d'autre soin que celui de jouir du travail des autres? Tout cela serait-il juste? Vos plaintes sont-elles bien fondées? « Mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je travaillé? Réponds-moi. »

3° Vous vous plaignez des lois de Dieu. Mais ces lois,

[1] Ps. LXII. 10. — [2] Ps. XXXIX. 7.

à quoi tendent-elles, qu'à rendre vos âmes aussi parfaites qu'elles puissent l'être? Nous vous en faisons encore les juges. Représentez-vous, vous-mêmes à vous-mêmes, violant toutes les lois que Dieu vous a données; représentez-vous sans amour pour Dieu, sans charité pour vos prochains, fiers, orgueilleux, médisants, calomniateurs. Représentez-vous, au contraire, humbles, pieux, servants, patients, charitables : n'est-il pas vrai que, malgré la violence de vos passions, vous vous trouvez plus dignes d'estime dans ce dernier état que dans l'autre? Que si ces passions vous aveuglent au point de vous rendre inaccessibles à ces réflexions, représentez-vous deux hommes, dont l'un eût les vices de ce premier tableau, et l'autre toutes les vertus du second; et si vous ne préférez ce dernier à l'autre, plaignez-vous de la sévérité des lois divines.

4° Vous vous plaignez des lois de Dieu. Mais ces lois ne sont-elles pas infiniment propres à vous rendre heureux même sur la terre? Dans quel état serait un cœur, de quelles scènes sanglantes deviendrait-il le théâtre, si Dieu voulait le livrer aux noires pensées de l'envie, aux excès de la volupté, aux soins rongeants de l'avarice, aux tempêtes de l'ambition? Figurez-vous une société où il fût permis de voler, d'assassiner, de commettre des adultères; une société où l'on ne reconnût d'autre motif que son intérêt, d'autres lois que ses passions, d'autres bornes que celles de son ambition; une société où le magistrat opprimât le peuple, où le peuple se révoltât contre le magistrat, où l'ami trahît son ami, et où celui qui aurait reçu des bienfaits perçât le sein de son bienfaiteur ; voudriez-vous être membre d'une société de ce genre? Figurez-vous, au contraire, un plan opposé : portez cette supposition aussi loin qu'il est

possible, vous sentirez qu'il n'y a rien de si propre que les lois de Dieu à rendre les hommes heureux dès cette vie, et que quand il y aurait des cas particuliers où ces lois apportent quelques troubles et quelques peines, on en serait amplement dédommagé, non-seulement par l'espérance du bonheur éternel, mais même par le plaisir présent d'avoir suivi les règles de l'ordre, et par l'approbation de la conscience.

5° Vous vous plaignez des lois de Dieu. Mais que sont-elles ces lois, si ce n'est celles qu'il se prescrit à lui-même? Dieu vous ordonne d'être justes? N'est-il pas juste lui-même? « La justice et l'équité ne sont-elles pas la base de son trône[1]? » Dieu veut que vous soyez humbles. Mais, quoique cette vertu semble répugner à la nature divine, n'a-t-on pas vu le prodige étonnant d'un Dieu infirme et humilié, et celui qui « ne regardait point comme une usurpation d'être égal à Dieu, s'anéantir soi-même jusqu'à prendre la forme de serviteur[2]? » Dieu veut que vous soyez charitables. N'est-il pas la « charité[3]? » N'êtes-vous pas inondé de ses grâces? Ne vous a-t-il pas donné son fils? Beauté admirable de la religion, mes frères, qui transforme la créature sur l'image de celui qui l'avait formée; condescendance du Dieu que nous adorons, qui a attaché à l'imitation de ses attributs la véritable félicité, et qui veut nous faire participer à son bonheur, en nous rendant participants de ses perfections.

6° Vous vous plaignez des lois de Dieu. Mais qu'est-ce que Dieu demande de vous, si ce n'est que vous fassiez vos efforts pour lui plaire? Ne promet-il pas d'accepter votre sanctification, quelque faible, quelque

[1] Ps. XCVII. 2. — [2] Phil. II. 6, 7. — [3] I. Jean IV. 16.

imparfaite qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit sincère? Ne vous promet-il pas les grâces efficaces de son esprit, pour suppléer à votre faiblesse? Entrez dans vous-mêmes : écoutez ces suggestions, ces joies, ces espérances, qui s'excitent dans vos consciences : c'est le bras de l'Éternel qui vous tire, c'est la « lumière céleste qui est répandue dans vos cœurs, » c'est l'Esprit qui travaille à vous convertir [1]. Si Dieu se présentait à vous au milieu des brandons et des foudres de Sinaï; si vous étiez « venus au feu brûlant, à l'obscurité et à la tempête [2]; » si du milieu de la montagne étincelante il vous criait : « Maudit est qui ne persévère pas à observer les paroles de cette loi [3], » votre faiblesse pourrait vous servir d'excuse : mais, comme j'ai dit, il parle à son *peuple*, il se présente à lui avec tous les adoucissements de sa grâce.

Ah! si vous déploriez votre corruption! si vous disiez dans l'amertume de votre âme : « Misérable que je suis, qui me délivrera de ce corps mortel [4]? » il vous consolerait lui-même; il vous dirait « qu'il ne rompt point le roseau cassé, et qu'il n'éteint point le lumignon qui fume [5]. » Si, confus de votre faiblesse, vous vous jetiez à ses pieds pour implorer son assistance, il vous donnerait son esprit, qui, portant sa force et sa lumière jusqu'aux replis les plus cachés de votre cœur, déracinerait votre corruption dans son centre. Mais vous aimez vos péchés, vous outragez cette main charitable qui vous est offerte, « vous contristez le Saint-Esprit [6], » vous changez « la grâce de Dieu en dissolution [7] : » après cela vous vous plaignez que les lois de Dieu sont sévères : vous regardez Dieu législateur comme un en-

[1] 2. Cor. IV. 6. — [2] Hébr. XII. 18. — [3] Deut. XXVII. 26. — [4] Rom. VII. 24 — [5] Matth. XII. 20. — [6] Ephés. IV. 30. — [7] Jud. IV.

nemi mortel qui vous fait la guerre. Ah! que ces reproches sont injustes! « Mon peuple, que t'ai-je fait? » Mes commandements sont-ils pénibles, et « mon joug » n'est-il pas « aisé? Mon fardeau » n'est-il pas « léger? » Ne suis-je pas « doux et humble de cœur[1]? Mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je travaillé? Réponds-moi. »

II. Les secondes plaintes de l'homme regardent Dieu comme gouverneur du monde. Il se plaint de l'économie trop resserrée de sa providence et des bornes étroites qu'il a données aux faveurs temporelles qu'il lui accorde. Rendons justice à la nature humaine, mes frères; reconnaissons l'apparence d'équité qui est dans cet argument, si nous ne pouvons pas justifier l'argument même. Il est vrai que cette plainte a quelque couleur. Dieu se présente à nous, dans la religion, sous les relations les plus tendres : comme ami, comme frère, comme père, comme époux. « La terre » est en la puissance de ce Dieu qui s'unit à nous si étroitement, et « tout ce qui est en elle[2]; » un seul acte de sa volonté peut envoyer dans nos maisons les plaisirs, les richesses, les grandeurs. Cependant il nous laisse dans la misère et dans l'indigence, et à peine trouverons-nous dans tout le volume de l'Évangile un seul passage qui nous fasse présumer que nous serons grands, riches, accrédités dans le monde, si nous nous dévouons sincèrement aux préceptes du christianisme.

Mais si cette objection paraît d'abord insoluble dans la bouche d'un chrétien, c'est précisément de la bouche d'un chrétien qu'elle ne saurait partir, s'il ne porte l'ingratitude et l'aveuglement jusqu'à leur dernier excès.

[1] Matth. xi. 29. — [2] Ps. xxiv. 1.

Si vous êtes chrétiens, vous devez être si pénétrés des biens dont vous êtes comme inondés, qu'il n'est pas même concevable comment l'idée de ces biens temporels que vous croyez manquer à votre félicité peut faire impression sur vos âmes et trouver encore quelque place dans votre cœur. Si vous êtes chrétiens, vous devez être persuadés que Dieu vous « a bénis de toutes ses bénédictions spirituelles en Jésus-Christ; qu'il vous a élus en lui avant la création du monde; qu'il vous a prédestinés pour être ses enfants par Jésus-Christ, selon son bon plaisir [1]. » Si vous êtes chrétiens, vous devez être persuadés que « Dieu vous a tant aimés qu'il vous a donné son Fils, afin qu'en croyant en lui vous ne périssiez point, mais que vous eussiez la vie éternelle [2]. » Si vous êtes chrétiens, vous devez être persuadés que pour vous « il a ébranlé le ciel, la terre, la mer et le sec [3], » et qu'il a envoyé son esprit dans vos cœurs, pour y sceller votre adoption. Si vous êtes chrétiens, vous devez être persuadés que cette parole qu'il vous adresse par notre ministère, que ces tables sacrées qu'il dresse si souvent à vos yeux, que ces solennités qu'il publie au milieu de vous, sont de tendres soins de cette providence qui établit « les uns pour être apôtres, les autres pour être pasteurs et docteurs, pour l'assemblage des saints et pour l'œuvre du ministère [4]. » Si vous êtes chrétiens, vous devez être persuadés qu'à l'heure de votre mort les cieux seront ouverts à vos yeux comme autrefois à saint Étienne; que les anges vous soutiendront dans votre agonie comme ils soutinrent votre Rédempteur; que votre âme ravie en extase entonnera le chant de triomphe aux extrémités de la

[1] Ephés. I. 3 et suiv. — [2] Jean III. 16. — [3] Aggée II. 6. — [4] Ephés. IV, 11, 12.

carrière. Si vous êtes chrétiens, vous devez être persuadés qu'il y a des « demeures dans la maison de notre père, » que « Jésus-Christ » vous y est allé « préparer le lieu [1]; » que les vicissitudes de l'éternité ne porteront aucune altération à votre bonheur. Si vous êtes chrétiens, vous devez « être déjà justifiés [2], déjà glorifiés, déjà ressuscités, déjà assis ensemble aux lieux célestes, en Jésus-Christ [3]. »

Est-il concevable que, prévenus par tant de soins, que comblés de tant de faveurs, qu'élevés à de si glorieuses espérances, vous osiez vous plaindre de ce que vous manquez de quelque prospérité sur la terre; que vous puissiez même penser à ces frêles avantages dont les mondains ont l'âme remplie?

Ce n'est pas tout. Que l'on examine la morale de Jésus-Christ dans sa source, on verra qu'elle est presque incompatible avec les prospérités mondaines. Le cœur de l'homme est tel, qu'il fallait ou que Jésus-Christ changeât les lois de sa religion, s'il voulait nous mettre en possession des biens temporels, ou qu'il nous privât des biens temporels, s'il voulait établir les lois de sa religion. Vous voudriez, dites-vous, qu'il eût promis à la modération les plaisirs, à la charité les richesses, à l'humilité les grandeurs. Mais plutôt, pour conserver à un cœur sa modération, il fallait qu'il lui ôtât ses plaisirs qui sont un piége si dangereux; il fallait qu'il privât de ses richesses l'homme charitable, pour ne pas exciter son avarice; il fallait qu'il ôtât les grandeurs mondaines à l'humble, de peur qu'elles ne fissent brèche à son humilité. C'est là une vérité de sentiment et d'expérience. On dirait que chaque bien

[1] Jean xiv. 2. — [2] 2. Cor. vi. 11. — [3] Ephés. ii. 6.

temporel porte avec soi un venin mortel qui infecte celui qui le possède. Les tentations où la prospérité nous plonge sont infiniment plus difficiles à vaincre que celles où l'adversité nous expose. Tel qui a triomphé des persécuteurs, des bourreaux, des tyrans, a succombé à l'orgueil, à l'ambition, à l'intempérance, lorsque les objets propres à embraser ses passions se sont offerts à ses yeux.

Non-seulement les prospérités temporelles sont opposées à nos devoirs, elle le sont par cela même à notre véritable bonheur. Si Dieu nous avait donné une vie pleine de charmes, nous eussions pris peu de soin de nous en procurer une autre; il est naturel d'aimer un séjour où l'on trouve des délices : tout ce qui nous attache à la terre ralentit l'ardeur que nous aurions pour le ciel : « l'homme intérieur » ne « se renouvelle » que « lorsque l'homme extérieur tombe [1], » et notre foi s'établit sur les ruines de notre fortune. Lorsque la colombe rencontre hors de l'arche les vents déchaînés, les eaux débordées, les bondes des cieux ouvertes, l'univers entier enseveli sous les ondes, elle cherche son refuge dans l'arche. Mais lorsqu'elle trouve des plaines et des campagnes, elle s'y arrête. Mon âme, voilà ton image. Lorsque le monde te propose des prospérités, des dignités, des richesses, tu écoutes la voix de l'enchanteur et tu te laisses surprendre à ses charmes. Mais lorsque tu ne trouves dans le monde que pauvreté, que dégoûts, que misère, tu tournes tes yeux vers le ciel pour y chercher la félicité dans son centre. Aujourd'hui, malgré les disgrâces dont notre vie est accompagnée, il nous en coûte infiniment lorsqu'il faut nous en arracher; que serait-ce si tout y prospérait selon nos vœux?

[1] 2. Cor. IV. 16.

Parlez à un homme qui a la mort sur les lèvres, épuisez la philosophie et la religion pour le résoudre à mourir, placez-le entre deux objets, entre le ciel et la terre, entre le temps d'où il va sortir et le ciel à ses yeux, montrez-lui ces anges bienheureux qui doivent être ses sociétés éternelles, cet agneau qui doit le paître et ces délices ineffables auxquelles il va être admis. Au milieu de tant de raisons qui semblent si propres à le détacher du monde, ce monde lui est cher encore, cette vie, cette vie courte, cette vie indigente, cette vie qui n'est qu'un amas de mensonges et d'apparences, cette vie l'emporte sur cette éternité glorieuse, triomphante. Si, malgré tant de dégoûts que nous trouvons sur la terre, il nous en coûte tant d'efforts lorsqu'il s'agit de la quitter, que serait-ce si Dieu nous avait donné une santé plus ferme, une vie plus longue, une maison plus florissante? Que serait-ce s'il ne se mêlait aucune mortification dans notre élévation, aucune inconstance dans nos amitiés, aucune vicissitude dans notre fortune?

III. Enfin, le troisième sujet des plaintes que nous formons contre Dieu regarde la rigueur de ses jugements. Les Juifs du temps de Michée l'avaient éprouvée en diverses rencontres, et le prophète leur prédit de nouvelles misères. « Voici, l'Éternel va sortir de son lieu ; il marchera sur les hauts lieux de la terre ; les montagnes et les vallées se fondront en sa présence : c'est pourquoi je me plaindrai, je m'en irai tout dépouillé, je gémirai comme les dragons et me lamenterai comme les hiboux ; car il n'y a pas une de ses plaies qui ne soit incurable. Jérusalem sera labourée comme un champ ; Sion sera réduite en monceaux de pierres [1]. »

[1] Michée I, 2, 3 et suiv

Mais comme nous envisageons tout ce texte par rapport à vous, mes frères, il vous est permis aujourd'hui de donner un libre cours à vos plaintes, et de dire, à la face du ciel et de la terre, les maux que Dieu vous a faits. « Mon peuple, que t'ai-je fait? » Ah! Seigneur, que de choses tu nous a faites! Chemins de Sion couverts de deuil, portes de Jérusalem désolées, sacrificateurs sanglotants, vierges dolentes, sanctuaires abattus, déserts peuplés de fugitifs, membres de Jésus-Christ errants sur la face de l'univers, enfants arrachés à leurs pères, prisons remplies de confesseurs, galères regorgeantes de martyrs, sang de nos compatriotes répandu comme de l'eau, cadavres vénérables, puisque vous servîtes de témoins à la religion, mais jetés à la voirie et donnés aux bêtes des champs et aux oiseaux pour pâture, masures de nos temples, poudre, cendre, tristes restes des maisons consacrées à notre Dieu, feux, roues, gibets, supplices inouïs jusqu'à notre siècle, répondez et déposez ici contre l'Éternel.

Mes frères, si nous considérions Dieu comme juge, quelle foule de raisons ne pourrions-nous pas alléguer pour justifier ces coups dont il vous a frappés? L'abus que nous faisions de ses grâces, le mépris que nous avions pour sa parole, les avertissements de ses pasteurs, dont nous ne tenions aucun compte, tant de mondanité, tant d'orgueil, tant de froideur, tant d'indifférence et tant de vices odieux qui ont précédé nos misères, sont des témoins trop convaincants que nous les avions méritées; ils doivent faire succéder à nos plaintes ce triste mais sincère aveu qu'un prophète met dans la bouche de l'Église : « L'Éternel est juste, car je me suis rebellée contre lui [1]. »

[1] Lament. I. 18.

Mais dans tout ce texte nous considérons Dieu comme père, et nous disons qu'il n'a point démenti cette qualité dans ses châtiments même les plus rigoureux. L'amour qu'il avait pour vous l'a porté à employer les moyens extrêmes pour vous rappeler à lui. Vous le savez, mes frères, et vous ne le savez que trop, la facilité avec laquelle on jouit de la présence de Dieu diminue souvent à nos yeux le prix de cet avantage. J'en appelle à l'expérience. Rappelez à votre mémoire ce temps qui lui est si cher, ce temps où la religion était prêchée dans les lieux de votre naissance, et où Dieu, par une bonté admirable, vous accordait tout ensemble et les biens spirituels et les prospérités terrestres. J'en atteste vos consciences; connaissiez-vous alors tout ce que valaient ses faveurs? N'étiez-vous jamais dégoûtés de cette manne qui tombait chaque matin à vos portes? Ne disiez-vous jamais comme les Israélites : « Nos yeux ne voient que manne [1]. » Il a fallu pour ranimer votre zèle que Dieu vous ait ôté son chandelier : il a fallu que la difficulté de travailler à sauver vos âmes vous en fît sentir la nécessité, et que l'absence de l'époux mystique embrasât votre ferveur. Alors la piété a redoublé au milieu de vous, et, quoique les malheurs des temps nous aient fait voir tant de preuves de la fragilité humaine, c'est pourtant à ces mêmes malheurs que nous devons ces beaux exemples dont la mémoire passera à la postérité la plus reculée.

Reconnaissons-le donc, mes frères, et rendons hommage aux droits de Dieu, après avoir osé y porter atteinte, Dieu n'a rien fait à l'égard de son peuple dont il ait lieu de se plaindre; dans toute sa conduite il lui

[1] Nomb. XI, 6.

a montré la protection d'un Dieu, la fidélité d'un époux, la tendresse d'un père et nous n'avons rien à répondre à la voix qu'il nous adresse : « Mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je travaillé? Réponds-moi. »

Mais si Dieu a répondu aux plaintes du peuple, voyons maintenant de quelle manière le peuple répondra aux plaintes de Dieu : voyons ce que nous répondrons nous-mêmes à celles qu'il nous fait entendre. Il a écouté les nôtres ; refuserions-nous d'entendre les siennes? Achevons d'instruire cet étonnant procès qui est entre Dieu et son Église. « L'Éternel a eu un procès avec son peuple; l'Éternel veut plaider avec Israël. »

Vous savez trop bien l'histoire du peuple juif, pour ignorer ses déréglements. Ils avaient corrompu leurs mœurs et leur religion : « Juda avait autant de dieux que de villes [1] ; » ils aimaient mieux sacrifier leurs enfants à Moloch, que leurs moutons et leurs bœufs à l'Éternel; il n'y avait ni opinion si bizarre, ni culte si puéril, ni idolâtrie si grossière, qui ne fût reçue parmi eux. Après avoir secoué le joug de la religion, qui sert de frein à notre cœur, ils avaient lâché la bride aux passions les plus déréglées, ils avaient adopté tous les vices des nations chez qui Dieu les avait fait habiter. C'est ce qui leur est reproché dans tant d'endroits des prophètes, et particulièrement dans ces paroles énergiques d'Ézéchiel, où ce malheureux peuple est représenté sous la plus odieuse image dont l'imagination puisse être frappée : « Oh! que ton cœur est lâche! dit le Seigneur l'Éternel. O femme adultère qui prends des étrangers au lieu de ton mari! On donne salaire aux autres prostituées, mais toi tu as donné à tes

[1] Jérém. XI. 13.

adultères les présents que ton époux t'avait faits, afin que de toutes parts ils vinssent pour assouvir tes passions infâmes! Il t'est arrivé dans tes débauches le contraire de ce qui arrive aux » autres, « parce qu'il n'y avait » personne « qui te recherchât, tu as donné des présents et n'en as point reçu [1]; » paroles qui nous donnent de ce peuple les idées les plus affreuses. Car s'il était odieux, sous la loi, de faire « du salaire d'une femme impure, » des offrandes au Seigneur, quelle abomination, je vous prie, de prendre les présents mêmes du Seigneur, pour assouvir les passions d'une femme impure?

Ce qui aggravait l'atrocité de leurs crimes, c'était ces grâces sans nombre dont Dieu les avait comblés. Le prophète les rappelle à leur souvenir, immédiatement après notre texte : « Mon peuple, souviens-toi que je » dissipai « le conseil » de tes ennemis, « et que je t'affranchis d'une servitude » cruelle [2]. Que de faveurs ce peuple avait reçues, mes frères! Que d'engagements à craindre Dieu! Il avait traité son alliance avec eux : il avait fendu la mer pour leur faire un passage : il avait fait descendre du pain du ciel pour les nourrir : il avait fait sortir des eaux du rocher pour les abreuver : il les avait introduits dans un pays, un pays dont Moïse leur avait dit : « Le pays où vous allez passer est un pays dont l'Éternel ton Dieu a soin, sur lequel l'Éternel ton Dieu a continuellement les yeux, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin [4]. » D'ailleurs tous les biens de la vie dont ils jouissaient étaient autant de types et autant de gages de quelques grâces spirituelles, que Dieu leur promettait encore

[1] Ezéch. xvi, 30, 32 et suiv. — [2] Deut. xxiii. 18. — [3] Michée vi. 4. 5. — [4] Deut. xi. 12.

ou dont ils avaient actuellement la jouissance. Après tant de faveurs de la part de Dieu, après tant de crimes de la part du peuple, Dieu n'a-t-il pas sujet de se plaindre? Y a-t-il jamais eu de procès plus justement intenté que celui qu'il lui intente?

Mes frères, en lisant l'histoire de ce peuple, vous avez eu sans doute de l'horreur; vous avez blâmé sans doute son idolâtrie, vous avez détesté son ingratitude; vous avez condamné le relâchement des pasteurs et tous les vices du peuple. Mais que diriez-vous si nous vous prouvions que les excès des sacrificateurs et des peuples sont allés plus loin encore dans la nouvelle économie que sous l'ancienne? C'est ce que porte le procès que l'Éternel a contre vous; c'est ce qu'il faut examiner maintenant.

Mais qui de nous, qui de nous aurait la fermeté d'entrer dans ce détail? Et qui de vous, peuple chrétien, aurait l'humilité de s'entendre faire ces reproches sans murmurer et sans frémir, sans crier «ôte, ôte[1], » contre celui qui oserait l'entreprendre? Chose étrange! quand nous plaidions tout à l'heure la cause injuste de l'homme contre le Créateur, le Créateur attentif a satisfait à nos plaintes; la terre ne s'est point ouverte sous nos pieds pour nous engloutir; le feu du ciel n'est point descendu pour nous dévorer, et chaque article du procès que nous lui avons intenté a eu ses réponses. A présent qu'il s'agit d'écouter les plaintes du Créateur, j'entends déjà chacun qui murmure, je vois chacun qui refuse d'avoir, pour des reproches justes, une déférence que Dieu n'a point refusée à des plaintes sans fondement.

Eh bien! nous vous servirons selon votre goût; nous

[1] Jean XIX. 15.

vous traiterons comme des malades à qui il faut déguiser les remèdes qu'on leur présente et les opérations qu'on leur prépare ; nous ne déciderons rien, nous laisserons encore chacun de vous le juge de sa propre vie. Nous allons seulement produire quelques articles du procès de Dieu contre vous ; nous allons seulement proposer quelques maximes sur lesquelles nous vous appelons à vous examiner. Mais s'il vous reste quelque ombre de justice, nous vous conjurons de vous les appliquer.

Première maxime : « Quand un peuple est distingué de Dieu par des faveurs signalées, il doit signaler sa reconnaissance. » Vous sentez chacun l'équité de cette maxime, et personne ne la conteste. Or y eut-il jamais dans l'univers un peuple favorisé du ciel au point où l'a été le peuple de ces provinces? Un peuple (permettez-moi de remonter jusqu'à votre première origine), un peuple né parmi les tourments les plus affreux et les supplices les plus barbares ; un peuple asservi à des tyrans plus cruels que des Pharaons ; un peuple qui n'avait point de honte de prendre le nom de « gueux » pour ses titres, et « la besace » pour ses étendards ; un peuple qui, dans l'espace de six mois, fournit six mille personnes aux roues et aux gibets ; un peuple sorti de cet état et parvenu au point de grandeur et de gloire où vous êtes aujourd'hui ; un peuple qui, placé dans un petit coin du monde, et n'occupant que quelques arpents de terre, donne le branle à tout l'univers ; un peuple qui a tenu tête en même temps à deux grands rois ; un peuple à l'égard duquel on a vu la mer suspendre son flux, dans une journée qui devait décider à jamais du sort de ces provinces ; un peuple de qui l'ennemi occupait les plus fortes places, et qui n'avait plus

pour ressource que la fidélité impuissante de quelques citoyens; mais qui a vu cet ennemi s'enfuyant « par sept chemins après être venu par un chemin [1]; un peuple qui habite un pays formé, si j'ose ainsi dire, contre les lois de la nature, mais que le Dieu de la nature soutient comme par miracle; un peuple maître de ses impôts, de ses lois, de son gouvernement; un peuple qui voit briller le chandelier du Seigneur dans tout son éclat, et la réformation dans toute sa pureté. Ce n'est là qu'un catalogue très-imparfait des grâces par lesquelles Dieu vous distingue. Vous distinguez-vous par votre reconnaissance? Voit-on au milieu de vous plus de piété et de dévotion que parmi les autres peuples de l'univers? Y voit-on plus d'attention à la parole de Dieu et plus de déférence à ses ordres? Y voit-on plus de bons exemples dans les chefs de famille, et plus d'éducation dans les enfants? Y voit-on plus de ferveur dans le rétablissement des autels? Y voit-on plus d'amour pour la vérité, et plus de travaux entrepris pour la propagation de la foi? Y voit-on plus de compassion pour les malheurs de Sion? Je ne prononce rien, je ne décide rien, je vous laisse vous-mêmes les juges de votre conduite.

Peut-être que ceux de mes auditeurs que le courroux du ciel poursuit depuis si longtemps, et que Dieu semble réserver pour des monuments éternels de sa vengeance; peut-être croient-ils que la maxime touchant les faveurs de Dieu n'a rien qui puisse les concerner. Mais serions-nous assez ingrats pour ne pas apercevoir les biens dont Dieu nous a comblés? Et serions-nous assez endurcis pour ne pas sentir jusqu'où nous avons porté notre ingratitude?

[1] Deut. XXVIII. 7.

Mes frères, regardons pour un moment en arrière. Jetons pour un moment les yeux sur les lieux de notre naissance dont nous avons été exilés : rappelons à notre souvenir ces temps où « nous marchions en troupe avec une voix de triomphe jusques à la maison de Dieu [1], » pour m'exprimer avec le prophète : souvenons-nous de tant d'avantages dont nous avons joui jusqu'au jour où nous en sommes sortis. Quelle beauté dans le climat! Quelle douceur dans la société! Quelle facilité dans le commerce! Quels progrès dans les sciences et dans les beaux-arts! Notre reconnaissance a-t-elle été proportionnée aux libéralités du Seigneur? Hélas! cet exil que nous déplorons, cette dispersion qui nous arrache à nos relations les plus tendres, cet ennui qui nous dévore, ces larmes que nous versons, ne sont-ce pas de tristes garants de notre insensibilité et de notre ingratitude? C'est le premier article du procès de Dieu contre nous : c'est la première maxime sur laquelle nous devons nous examiner.

La seconde maxime regarde les châtiments de Dieu. Voici la maxime : « Quand on est sous la main d'un Dieu irrité, on est appelé au deuil et à la componction. Des plaisirs, innocents dans d'autres circonstances, deviennent criminels dans celle-ci. » Vous sentez encore la vérité de cette maxime. Vous savez que Dieu vous crie par son prophète : « Écoutez la verge et celui qui l'a ordonnée [2]. » Ce fut là un des reproches les plus cuisants qu'il faisait à son peuple : « Le Seigneur l'Éternel des armées vous a appelés en ce jour aux pleurs et au deuil, à vous arracher les cheveux, à vous couvrir de sac et de cendre; et voici, il n'y a que joie et allégresse : on

[1] Ps. XLIII. 5. — [2] Michée VI. 9.

tue des bœufs, on égorge des moutons, on en mange la chair, on boit du vin, et on dit : Mangeons et buvons, car demain nous mourrons. L'Éternel des armées m'a déclaré que jamais cette iniquité ne vous sera pardonnée [1]. » C'était là le souci cuisant qu'un prophète versait dans le sein de Dieu : « Tu les a frappés, et ils n'en ont point senti de douleur : tu les as consumés, et ils ont refusé de recevoir l'instruction, ils ont endurci leurs faces plus qu'une roche, et ils ont refusé de se convertir [2]. »

Or, mes frères, quoique les grâces du Seigneur nous pressent de toutes parts, il est visible pourtant dans la conjoncture présente que nous sommes sous sa verge. Je laisse toutes ces tribulations dont nous vous avons déjà entretenus : je ne parle plus ni de confesseurs, ni de prisonniers, ni de martyrs ; je ne vous rappelle plus les gibets, les roues, les tortures, objets si propres à bannir de notre cœur cette joie insensée qui le remplit, si nous étions « malades à cause de la calamité de Joseph [3], et attachés aux pierres de Sion. » Je ne veux parler que du sujet qui nous assemble ; je ne veux parler que de cette guerre si cruelle et si tragique. L'ange exterminateur ne se promène-t-il point à droite et à gauche ? « L'épée de l'Éternel [4] enivrée de sang [5] ne fait-elle pas de tous les lieux de l'univers un vaste sépulcre ? Vos fortunes, vos libertés, votre religion ne sont-elles pas chancelantes ? Et la victoire rapide accompagna-t-elle toujours vos flottes et vos armées ? n'avez-vous pas dans le péril, vos amis, vos époux, vos frères ? Nos triomphes ne coûteront-ils point de larmes ? Nos lauriers ne seront-ils point ensanglantés ? Les cris

[1] Esaïe XII. 12. — [2] Jérém. V. 3. — [3] Amos VI. 6. — [4] Ps. CXII. 15. — [5] Jérém. XLVII. 6. — [6] Jérémie. XLVI. 10.

de quelque mère qui aura perdu son enfant, les soupirs de quelque épouse qui aura perdu son époux, les plaintes de quelque ami qui aura perdu son ami, ne troubleront-ils point nos chants de victoire et ne mêleront-ils point des sons lugubres aux cris de notre allégresse?

Nous sommes donc sous la main de Dieu. Cependant quelles impressions font sur nous des objets si effrayants? Quels effets produisent dans nos âmes des objets si propres à y jeter l'épouvante et l'horreur? A-t-on rompu quelque partie de plaisir? S'est-on absenté de quelque cercle? A-t-on retranché quelque fête et quelque spectacle? Les pleurs, les soupirs, le jeûne, le sac, la cendre, est-ce ce qu'on voit au milieu de nous? Ne dirait-on pas à nous voir que tout succède selon nos désirs; qu'il n'y a point de danger, point de guerre, point de sang prêt à verser, point de campagnes qui allaient être jonchées de corps morts? Voilà le second article du procès de Dieu contre nous. Voilà la seconde maxime sur laquelle roulera le procès que Dieu vous intente. Je ne prononce rien, je ne décide rien, je vous laisse vous-mêmes juger à quelle plainte cette maxime donne lieu.

La troisième maxime regarde le but de la prédication et du ministère. Voici la maxime : « Le spectacle des Églises n'est pas le but du ministère; y assister sans devenir plus sage, c'est aggraver ses misères en aggravant ses péchés. » Sur ce principe, jamais ces temples ne s'ouvrent, jamais vous n'assistez dans ces assemblées, jamais vous n'entendez de sermons, que vous ne soyez appelés à en retirer quelque fruit qui réponde à ce but que nous venons de vous marquer. Le faites-vous? Quand on jette les yeux sur cet auditoire

et qu'on le regarde avec les yeux de la chair, on y trouve tout ce qui est capable et d'éblouir et de surprendre; on y trouve des princes, des magistrats, des généraux, des beaux esprits, des savants. A peine dans le reste de l'Europe verrait-on ramassées, dans un si petit espace, tant de têtes vénérables. On y voit encore tout l'extérieur de la piété : assiduité, attention, empressement, concours du peuple, et tout ce qui semble former des auditeurs zélés et fervents. Mais le but, le grand but du ministère, y est-il même connu?

Lorsque vous venez dans ce saint lieu, pensez-vous à ce que vous allez faire, et en entrant dans la maison de Dieu « prenez-vous garde à votre pied[1], » selon l'expression d'un prophète? Lorsque vous êtes sous cette chaire, votre cœur accompagne-t-il celui qui prie? Votre ferveur suit-elle ses discours, et votre âme embrasée s'unit-elle avec sa voix pour ouvrir les portes des cieux, et pour fléchir le Tout-Puissant? Lorsque vous écoutez un sermon, avez-vous la docilité requise en des personnes qu'on instruit? Votre mémoire travaille-t-elle à s'inculquer les vérités qu'on vous enseigne? Votre cœur s'applique-t-il les reproches qu'on lui fait? Lorsque vous êtes hors de ce temple, rappelez-vous dans votre âme les choses que vous avez ouïes? En faites-vous le sujet de ces cercles que vous formez en sortant de ces exercices? En demandez-vous compte à vos enfants et à vos domestiques; et voit-on quelque fruit au milieu de vous de tant d'exhortations, de tant de sommations, de tant d'instances? Je ne décide rien, je ne prononce rien, je vous laisse vous-mêmes les juges de votre conduite.

Quatrième maxime : elle regarde la médisance. Voici

[1] Ecclés. v. 1.

la maxime : « La médisance est un vice impur dans sa source, dangereux dans ses effets, général dans ses influences, irréparable dans ses suites; un vice qui porte trois coups mortels, qui frappe celui qui le commet, celui envers qui on le commet et ceux qui le voient commettre. On le tolère dans la société, c'est parce que chacun a un penchant invincible à le commettre. » Examinez cette ville sur cette maxime. Vos médisances ne sont-elles pas fameuses dans les climats les plus reculés? Ne sont-elles pas remarquées par les voyageurs et par les étrangers? Ne voit-on pas au milieu de vous des personnes cruellement attentives à la conduite du prochain, qui disent sans cesse : Où est-il? d'où vient-il? que fait-il? que pense-t-il? N'a-t-on pas une joie extrême lorsqu'on peut découvrir quelque imperfection dans sa vie? Ne publie-t-on pas avec malice des vices que la charité devait couvrir? N'invente-t-on pas? N'ajoute-t-on pas? Ne calomnie-t-on pas? N'attaque-t-on pas les hommes les plus illustres et les plus vénérables : des chefs de famille, des magistrats, des pasteurs? Ne taxe-t-on pas sans raison et sans fondement celui-ci d'hérésie, celui-là de fraude, cet autre d'intrigue criminelle? Voilà le quatrième article du procès que Dieu vous intente. Je ne prononce rien, je ne décide rien, je vous laisse vous-mêmes les juges de votre conduite.

Cinquième maxime : « Si les périls au milieu desquels la Providence nous conduit et les coups dont elle nous frappe doivent toucher tous les cœurs, ils doivent faire impression particulièrement sur l'âme de ceux qui les voient de plus près. » Expliquons-nous. Il n'y a personne au milieu de nous, il n'y a point de crédit si bien affermi, point de maison si bien soutenue, point

de fortune si bien cimentée, que cette guerre n'intéresse. Par conséquent il n'y a personne qui, par des prières ardentes et par une piété avérée, ne doive contribuer à attirer la faveur du ciel sur nos armées.

Mais il est pourtant visible que nos généraux, que nos officiers, que nos soldats, ont un intérêt plus particulier et plus personnel à ce que la campagne nous prépare. Des gens qui, outre tous les périls auxquels la fragilité humaine rend sujet chacun de nous, vont s'exposer encore aux dangers des siéges, des batailles, des suites d'une vie pénible et laborieuse, des gens qui sont toujours aux prises avec la mort; des gens qui marchent toujours parmi les feux et les flammes; des gens qui entendent toujours à leurs oreilles le son des instruments belliqueux, qui leur dit d'une voix si forte et si effrayante : « Souvenez-vous que vous êtes mortels, » des gens de ce caractère ne doivent-ils pas être plus émus de ces objets que nous, qui ne les voyons que de loin? Et par conséquent ne doivent-ils pas entrer avec plus de sincérité encore dans les dispositions que ces objets semblent exciter. Voilà la maxime : voilà le cinquième article du procès que Dieu vous intente.

Voyez, examinez. Voit-on la piété et la religion respectées dans vos troupes? L'arche de l'Éternel marche-t-elle à la tête de votre camp? La colonne de nuée sert-elle à guider vos pas? La charité anime-t-elle des cœurs que des périls communs doivent réunir? Ces bouches, prêtes à rendre le dernier soupir, s'ouvrent-elles pour bénir le Créateur et pour lui remettre une âme qui est sur le bord de vos lèvres? Punit-on avec la même sévérité les injures faites à Jésus-Christ, que celles qui regardent le chef des armées? « Voulez-vous provoquer la jalousie du Seigneur? Êtes-vous plus forts

que lui[1] ? » Voulez-vous lui arracher la victoire? Voulez-vous triompher malgré lui; ou si vous voulez qu'il vous favorise, lorsque vous avez l'impiété sur le front, l'irréligion dans le cœur et le blasphème à la bouche? Je ne décide rien, je ne prononce rien, je vous laisse chacun tirer les conséquences naturelles qui suivent de cette maxime.

La sixième maxime regarde le jeu : « S'il y a des circonstances où le jeu est innocent, elles sont rares et presque inouïes. Il est plus aisé de renoncer à ce plaisir que de le prendre sans passer les bornes. » Examinez-vous sur cette maxime. N'y a-t-il point parmi nous de ces esprits à qui le jeu est devenu nécessaire, à qui il a fait perdre le goût pour tous les autres plaisirs de la vie? N'y a-t-il point de pères et de mères qui y entraînent leurs familles par leurs discours et plus encore par leurs exemples? N'y a-t-il point d'opulent qui se croie autorisé d'y consumer son opulence? N'y a-t-il point de nécessiteux qui y emploie le fonds, et, s'il faut ainsi dire, le pain même de sa famille? Je ne décide rien, je ne prononce sur rien, je vous laisse vous-même les juges de votre conduite.

Mais pourquoi ne pas prononcer? Pourquoi ne pas décider? Pourquoi respecter de fausses délicatesses? Pourquoi « ne pas annoncer tout le dessein de Dieu[2] ? » Pourquoi « vouloir plaire aux hommes[3] ? » Ah! mes frères! si je me tais, ces pierres, ces voûtes, ces murs, les coteaux, les montagnes, les collines, se lèveront en jugement contre vous. « Écoutez, montagnes; écoutez, collines, écoutez le procès de l'Éternel. L'Éternel a un procès avec son peuple : l'Éternel veut plaider avec

[1] 1. Cor. x. 22. — [2] Actes xx. 27. — [3] Gal. i. 10.

Israël. » Oui, l'Éternel a un procès avec vous. Il vous fait des reproches capables de fendre vos cœurs, de vous faire fondre en larmes amères si vous êtes encore sensibles. Il se plaint sur tous ces articles que nous venons d'alléguer. Il se plaint de ce que vous êtes insensibles aux menaces les plus terrassantes de sa bouche, et aux coups les plus formidables de sa main. Il se plaint de ce que vous vous déchirez, de ce que vous vous entremordez les uns les autres, comme les créatures les plus barbares et les plus féroces. Il se plaint de ce que l'impiété, l'irréligion, l'intempérance règnent dans ces âmes qui font gloire d'avoir Dieu même pour leur chef. Il se plaint de ce que vous oubliez l'excellence de votre nature, la noblesse de votre origine, et de ce que vous occupez des âmes immortelles à des amusements indignes d'un esprit qui a quelque ombre d'intelligence. Il se plaint de ce que les exhortations, les instances, les sommations les plus fortes et les plus pressantes sont presque entièrement sans succès. Il se plaint de ces crimes abominables que quelques-uns de nous commettent à la face du soleil, et de ceux que la nuit cache de ses noires ombres, mais dont je n'ose faire retentir les horreurs dans ces murs destinés à résonner des louanges du Créateur. Il se plaint de ce que vous allez le forcer à surmonter tout le penchant qui le porte à se répandre en bénédictions sur vous; de ce que vous le forcez à prendre la verge pour frapper les plus rudes coups. Déjà l'orage commence à se former; déjà le tonnerre se fait entendre; déjà la foudre est prête à crever, si notre jeûne, si notre sac, si notre cendre ne préviennent ces jugements qui nous menacent, dirai-je, ou qui nous enveloppent.

Tel est le procès que Dieu vous intente : telles sont

les plaintes qu'il vous fait. C'est à vous à y répondre. Justifiez-vous, plaidez, parlez, répondez : « Mon peuple, que t'ai-je fait? » Qu'avez-vous à dire en votre faveur? Comment justifierez-vous votre ingratitude, votre insensibilité, vos excès, vos médisances, vos dissipations, votre froideur, votre mondanité, votre orgueil, vos communions indignes, vos jeûnes oubliés, vos serments faussés, vos résolutions violées, vos cœurs également endurcis à ses menaces, à ses promesses, à ses châtiments, aux brèches qu'il a faites à l'Église, et à celles qu'il lui prépare? Avez-vous quelque chose à répliquer? Encore une fois, justifiez-vous, plaidez, parlez, répondez.

Ah! mes frères, mes frères! Me trompé-je? Il me semble que je lis dans vos yeux, dans vos cœurs, sur vos fronts, la réponse que vous allez faire. Il me semble que je les vois, ces cœurs, pénétrés d'une véritable douleur. Il me semble que je vois ces fronts couverts d'une sainte confusion, et ces yeux baignés des larmes d'une salutaire repentance. Il me semble que j'entends la voix de vos consciences « froissées, brisées[1], tremblantes à la parole de Dieu[2]. » Il me semble que je les entends : « Moi je ne répondrai point à mon Dieu, et quand même je serais juste, je demanderais grâce à mon juge. » Ce fut la disposition du peuple après avoir entendu Michée : « Mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je travaillé? Réponds-moi. » Et le peuple, affligé de ses péchés, effrayé des jugements de Dieu, navré, confus, accablé, consterné, répond : « Avec quoi préviendrai-je l'Éternel? Avec quoi me prosternerai-je devant le Dieu souverain[3]? »

[1] Ps. LI. 19. — [2] Esaïe LXVI. 2. — [3] Michée VI. 6.

C'est la réponse que fit le peuple juif : c'est la réponse que nous attendons de vous. Répondez chacun : « Avec quoi préviendrai-je l'Éternel? Avec quoi me prosternerai-je devant le Dieu souverain? » Avec quoi arrêterai-je ces torrents débordés qui menacent le monde chrétien, et qui s'apprêtent à nous engloutir? Et nous vous répondrons de la part de Dieu : Prévenez-le par vos soupirs : prévenez-le par vos larmes : prévenez-le par des résolutions, mais par des résolutions fortes, constantes, efficaces : prévenez-le par des effusions, et par des redoublements d'amour.

Voilà ce qu'il faut faire aujourd'hui, voilà le dessein de ce jour : voilà la fin de notre jeûne ; voilà le but de ce discours. Car, mes frères, il ne suffit pas d'avoir vu le procès qui est entre Dieu et vous, il faut le terminer : il faut réconcilier les parties : il faut se rendre à la voix de Dieu qui crie à chacun de vous : « Qu'il fasse la paix avec moi, qu'il fasse la paix avec moi[1]. »

Magistrats, souverains, grands du monde, pasteurs, troupeau, pères de famille, jeunes gens, ne voulez-vous pas tous répondre à cette invitation? Ne protestez-vous pas tous à la face du ciel et de la terre, et en la présence de ces anges qui assistent dans nos assemblées, que vous préférez cette paix à tous les trésors du monde? N'êtes-vous pas résolus sincèrement et de bonne foi de n'enfreindre jamais ces clauses? « Seigneur, tu sais toutes choses[2] » : tu connais toutes choses, et tu pénètres dans les intentions les plus secrètes de ce peuple.

Si nous répondons chacun à ce que Dieu demande de nous, sentons la joie que doit nous inspirer notre retour en grâce avec lui. Que venez-vous de voir, chrétiens,

[1] Esaïe XXVII. 5. — [2] Jean XXI. 17

et que venez-vous d'entendre? Dieu qui a plaidé devant vous, Dieu qui vous a confondus, mais Dieu qui vous a pardonné. Que ne devez-vous pas espérer d'un Dieu si doux et si tendre?

Je vois dans un heureux avenir les larmes de Sion essuyées, le deuil de Jérusalem terminé, ses captifs affranchis de leurs fers, et ses forçats de leurs chaînes?

Je vois dans un heureux avenir la victoire suivre nos pas, nos généraux couverts de lauriers, et toutes nos campagnes marquées de quelque triomphe nouveau.

Je vois dans un heureux avenir nos prières changées en actions de grâces, nos jeûnes en fêtes solennelles, notre deuil en triomphe, et tous ces fidèles qui s'assemblent aujourd'hui pour implorer le secours du Dieu des batailles, convoqués solennellement pour bénir le Dieu des victoires, faisant retentir cet auditoire de ces cris redoublés : « La droite de l'Éternel a fait vertu, la droite de l'Éternel a fait vertu[1]. L'épée de l'Éternel, l'épée de Gédéon[2]. »

Je vois dans un heureux avenir nos ennemis confondus, « le courrier venant à la suite du courrier, et le messager à la suite du messager pour annoncer au roi de Babylone[3] » que ses armées sont mises en déroute. Je vois le commerce fleurir au milieu de ce peuple, la paix et la liberté pour jamais affermies dans ces provinces.

Allez, généreux guerriers, allez vérifier de si doux augures, allez, saintement prodigues de votre sang, combattre pour la liberté, pour la religion et pour la patrie. Puisse le Dieu des armées vous ramener victorieux aussi rapides que nos souhaits! Puisse-t-il réunir

[1] Ps. CXVIII. 15. — [2] Juges VII. 20. — [3] Jérém. LI. 31.

tant de cœurs et rassembler tant de familles que la campagne va séparer! Puisse-t-il épargner le sang chrétien, et en vous rendant vainqueurs, faire grâce à ceux que vous allez vaincre! Puisse-t-il vous donner de recueillir les couronnes et les lauriers que nos mains empressées vous préparent! Puisse-t-il, après avoir donné à tous une vie douce, glorieuse, utile à l'État et à vos familles, vous ouvrir les portes de l'éternité et vous introduire dans le temple de la paix! Dieu vous en fasse la grâce. A lui, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, soit honneur et gloire, dès maintenant et à jamais. Amen.

XII

SUR LE DISCOURS DE SAINT PAUL

A FÉLIX ET A DRUSILLE.

> Quelques jours après, Félix, avec Drusille sa femme, qui était Juive, envoya chercher Paul, et il l'entendit parler de la foi en Christ. Et comme Paul discourait de la justice, de la tempérance et du jugement à venir, Félix, tout effrayé, lui dit: Pour maintenant, va-t'en; quand j'aurai le loisir, je te rappellerai.
>
> ACTES XXIV. 24, 25.

Mes frères, quoique le « règne » des fidèles « ne soit point de ce monde [1], » ils donnent pourtant, au milieu de leur bassesse, des marques de grandeur et d'autorité. Ils sont comme Jésus-Christ. Il s'était dépouillé jusqu'à « prendre la forme de serviteur. » Cependant il exerçait souvent celle de maître. On voit sortir du sein de cette misère, dans laquelle il s'était plongé volontairement, des rayons de divinité. Arbitre de la nature, il commande aux vents et aux flots; il calme les orages et les tempêtes; il donne la santé aux malades et la vie aux morts; il impose silence aux rabbins; il fait tête à Pilate même; et il dispose du paradis, dans le temps

[1] Jean XVIII, 36.

qu'il est lui-même percé de clous et attaché à une croix. Voilà le portrait des fidèles. Ils sont « morts. Leur vie est cachée avec Christ en Dieu; et s'ils espéraient pour cette vie seulement, ils seraient les plus misérables des créatures. » Cependant ils font paraître je ne sais quoi de supérieur. Leur gloire n'est pas tellement cachée, qu'on n'en voie quelquefois l'éclat : semblables à ces enfants des rois, qui, étant inconnus dans une province étrangère, laissent échapper dans leurs discours et dans leur maintien des indices de leur grandeur.

Nous pourrions justifier cette vérité par divers exemples. Arrêtons-nous à celui de notre texte. Nous y découvrirons ce mélange de grandeur et de bassesse, d'ignominie et de gloire, qui fait la condition du fidèle sur la terre. Voici saint Paul, un fidèle, un apôtre, un saint; le voici traîné de tribunal en tribunal et de province en province : tantôt devant les Romains, tantôt devant les Juifs, tantôt devant le sacrificateur de la synagogue, tantôt devant le procurateur de César. Le voici arrivé de Jérusalem à Césarée, et sommé de comparaître devant Félix. Ne reconnaissez-vous pas à ces traits un chrétien qui marche dans la voie étroite, et qui suit le chemin des tribulations qui lui a été frayé par son maître? Mais considérez-le de près : examinez ses discours et sa contenance, vous y verrez une fermeté, une hardiesse, une fierté même, qui vous feront reconnaître quelque chose de grand dans la personne de saint Paul. Il prêche Jésus-Christ, dans le temps même qu'il a été persécuté pour l'avoir prêché. Il est prédicateur quoique dans les chaînes. Il fait plus : il attaque son juge sur son tribunal. Il parle, il presse, il tonne. Il lui semble qu'il exerce déjà la fonction de juge du monde, que Dieu a réservée aux saints. Il fait

trembler Félix. Félix se sent entraîné par une force majeure. Il ne peut plus écouter saint Paul sans pâlir, et il est obligé de le renvoyer. « Quelques jours après, Félix, avec Drusille sa femme, envoya chercher Paul, et il l'entendit parler de la foi en Christ, etc. »

Nous voyons ici *trois objets* dignes d'arrêter nos yeux. I. Un prédicateur habile qui montre un discernement tout particulier dans le choix de ses matières. II. Une conscience effrayée, bouleversée, au souvenir de ses crimes et de ce jugement redoutable où ils doivent être pesés. III. On y voit enfin un pécheur touché, mais non pas converti; un pécheur qui veut se sauver, mais qui renvoie sa conversion : conduite, hélas! trop ordinaire. Vous apercevez déjà, mes frères, le sujet de cet entretien : que Paul traite, devant Félix et devant Drusille, de la justice, de la tempérance et du jugement à venir; que Félix tremble; et qu'il renvoie saint Paul : trois réflexions qui partageront ce discours. Puisse-t-il faire sur vos cœurs, sur des cœurs chrétiens, le même effet que fit saint Paul sur l'âme d'un païen! mais puisse-t-il avoir plus d'influence sur votre vie! Ainsi soit-il.

I. Que Paul prêche, devant Félix et devant Drusille, la justice, la tempérance et le jugement à venir, c'est le *premier objet* de notre méditation. Mais, avant que de porter plus loin nos pensées, il faut vous dire un mot de ce *Félix* et de cette *Drusille*, qui vous les fasse connaître et qui serve de fondement à cette première partie.

Depuis que « le sceptre » s'était « retiré de Juda, » et que la nation des Juifs avait été subjuguée par Pompée, les empereurs romains y envoyaient des intendants. Claude occupait le trône des Césars, lorsque

saint Paul était à Césarée. Cet empereur, qui avait eu une servile éducation de son aïeule Lucia et de sa mère Antonia, et qui avait été nourri dans la timidité et dans la bassesse, fit paraître, dès qu'il fut élevé à l'empire, des marques du peu de soin qu'on avait pris de son enfance. Il n'avait ni courage ni grandeur d'âme. Celui qui était appelé à gouverner l'empire romain, et par cela à régner sur tout l'univers, abandonna son âme à ses affranchis, et leur donna un pouvoir souverain sur son esprit. Félix était un de ses affranchis. « Il exerça dans la Judée, » ce sont les termes d'un historien romain, « il exerça un pouvoir royal avec une âme mercenaire. » Deux vices surtout partageaient son cœur : la *volupté* et l'*avarice*. Nous avons une preuve de son *avarice* immédiatement après notre texte, où il est dit qu'il envoyait chercher saint Paul, non pas pour entendre de lui ces vérités de l'Évangile, que cet apôtre annonçait avec tant de force, ou pour examiner si cette religion, contre laquelle les Juifs levaient l'étendard, était contraire au bien de l'État, mais parce qu'il espérait d'en retirer quelque somme d'argent pour sa rançon. Voilà l'effet de son *avarice*.

Josèphe en rapporte un de sa *volupté*, c'est son mariage avec Drusille. Elle était Juive, comme le remarque notre texte. Le roi Azize, son premier époux, qui était païen, s'était soumis pour lui plaire à la plus rigoureuse cérémonie du judaïsme. Félix la vit. Il en fut ému. Il conçut pour elle une violente passion ; et, malgré les nœuds sacrés qui l'attachaient à un époux, il voulut s'en rendre le maître. Il fut écouté. Drusille rompit ses premiers engagements, et aima mieux contracter avec Félix un mariage illégitime, qu'entretenir les chastes nœuds qui la liaient avec Azize. Félix Romain, Félix

procurateur de la Judée et favori de César, lui parut une trop noble conquête. Tant il est vrai, pour le dire en passant, que la grandeur et la fortune sont des attraits auxquels on ne résiste qu'à peine, et contre lesquels la vertu la plus pure a besoin d'armer toute sa constance. Retenez ces deux caractères de Félix et Drusille. Saint Paul, devant ces deux personnages, traite *de la foi en Christ*; c'est-à-dire de la religion chrétienne, dont Jésus-Christ est l'auteur, le sujet, la fin et la substance; et parmi les sujets divers de la religion chrétienne, il choisit la *justice*, la *tempérance*, et le *jugement à venir*.

Voilà un beau texte, mes frères, mais un texte choisi avec art. Pour le bien comprendre, souvenez-vous du caractère que nous avons donné à Félix. Il était avare, luxurieux, et gouverneur de la Judée. Saint Paul prend trois sujets qui se rapportent à ces qualités. Il parle à un avare : il traite de la justice; il parle à un homme luxurieux : il traite de la tempérance; il parle à un *gouverneur* de la Judée, à une de ces personnes qui se croient indépendantes et n'être responsables qu'à elles-mêmes de leur conduite : il traite du *jugement à venir*.

Mes frères, quand on prêche pour établir sa réputation, et qu'au lieu de chercher la gloire de Jésus-Christ on cherche la sienne propre, on prend des sujets propres à faire paraître son génie et à flatter ses auditeurs. Prêche-t-on en la présence d'un hérétique de profession, on ne prêchera que sur la morale; on aura honte de prononcer ces mots vénérables de *traité*, de *satisfaction*. Prêche-t-on devant ces personnes bizarres qui se scandalisent lorsqu'on presse les devoirs de la religion, on fera venir partout l'élection, la réprobation, l'irrésistibilité de la grâce. Prêche-t-on en la présence

d'une cour effrénée, on pressera la liberté évangélique et les miséricordes divines. Il y a un art d'allier (art véritablement détestable, mais art trop connu dans tous les siècles de l'Église), il y a un art d'allier ses intérêts et son ministère. On ne renonce pas à son caractère. Un prédicateur politique tâche d'accommoder sa prédication avec ses passions. Ministre de Jésus-Christ, et ministre de son intérêt propre, « il est marchand de la parole, » pour m'exprimer avec saint Paul; et, sur ce principe, si Félix avait marqué quelque désir de connaître l'Évangile, saint Paul avait une favorable occasion de faire sa cour d'une manière délicate. La religion chrétienne a des côtés favorables à tous les hommes. Saint Paul pouvait traiter quelqu'un de ces points qui eussent flatté ce gouverneur. Il pouvait lui parler de la grandeur des souverains, du rapport qu'ils ont avec l'Être suprême. Il pouvait lui dire que « le magistrat ne porte pas le glaive sans cause [1], » que Dieu leur dit lui-même : « Vous êtes des dieux, et les enfants du souverain [2]. » Mais tous ces détours et tous ces ménagements sont inconnus à notre apôtre. Il va chercher les passions de Félix dans leur centre; il va forcer ce pécheur dans ses derniers retranchements; il attaque courageusement ce gouverneur avec « l'épée de l'esprit [3] » et le marteau de la parole. Devant l'objet de sa passion et la matière de son crime, devant Drusille, il traite de la *tempérance*. Dans le temps que Félix l'envoie chercher pour assouvir son *avarice*, il lui parle de la *justice*. Lorsque ce gouverneur est au plus haut période de sa *grandeur*, il l'entretient du *jugement à venir*.

Prédicateurs de cour, confesseurs des princes, pestes

[1] Rom. XIII. 4 — [2] Jean X. 34. Ps. LXXXII. 6. — [3] Ephés. VI. 17.

publiques qui formez aujourd'hui la principale matière des foudres qui nous désolent, que ne puis-je vous animer par l'exemple de saint Paul, et vous faire rougir de votre lâcheté et de vos bassesses! Mes frères, vous connaissez un prince... Plût à Dieu le connussions-nous moins! Mais respectons l'éclat du diadème, et vénérons l'oint du Seigneur dans la personne de notre ennemi. Examinez les discours faits en sa présence : lisez ces sermons qu'on intitule pompeusement « sermons faits en la présence du roi; » et voyez ces autres écrits qui sont dédiés au vainqueur perpétuel, dont les combats furent autant de victoires, redoutable dans la guerre, adorable dans la paix. Vous n'y verrez qu'éloges et que flatteries. Qui est-ce qui a jamais foudroyé l'ambition et la luxure en sa présence? Qui est-ce qui a osé débattre les droits de la veuve et de l'orphelin? Qui est-ce, au contraire, qui n'a érigé les plus grands crimes en vertus, et par un nouveau genre d'idolâtrie, fait servir Jésus-Christ lui-même à la vanité d'un homme mortel?

Oh! que saint Paul eût prêché d'une façon différente! Devant Félix, devant Drusille, il aurait dit que « les impurs n'hériteront point le règne des cieux [1]. » Au milieu d'un peuple idolâtre, il eût dépeint, avec de vives couleurs, l'innocence opprimée, la foi des édits gémissante, le Rhin débordé de sang, le Palatinat fumant encore et enseveli dans sa propre cendre. Je m'arrête, et nous le répétons encore : respectons la grandeur sacrée des rois, et déplorons leur grandeur, qui les livre au poison dangereux de l'adulation et de la flatterie.

C'est ce qui donne lieu à une réflexion importante. Elle roule sur la nécessité qui engage les souverains à

[1] 1. Cor. VI. 10.

avoir des personnes qui s'ouvrent à eux et qui les fassent ressouvenir de leur devoir. Le crédit, la grandeur (au reste, ces réflexions, il faut bien que nous les fassions dans nos chaires, dans les lieux où l'usage veut qu'on nous écoute; car nous sommes bien petits quand nous sommes dans le tumulte d'une cour mondaine); le crédit, la grandeur, la puissance, sont des appâts auxquels il est bien difficile que l'esprit humain ne succombe. Au milieu de tant de dangers, si l'on n'a que soi-même pour guide et que sa propre conscience pour prédicateur; si, au lieu de s'entendre parler avec liberté, l'on n'est entouré que d'adulateurs, comment résister à tant d'attraits? Car, enfin, une même loi est donnée aux grands, aux petits, au riche, au pauvre, au souverain, au sujet.

Dans la société il y a divers degrés de conditions. L'un est roi, l'autre est sujet : l'un foule l'or et l'azur sous ses pieds, l'autre traîne une vie languissante et mendie inutilement son pain : l'un est traîné dans des chars superbes, l'autre rampe dans la poussière. Mais devant le tribunal de Christ toutes ces différences seront abolies. Il n'y a nulle acception de personnes : un même néant fit notre origine, une même poudre est notre dernière fin. Un même Créateur nous donna l'être, un même Sauveur nous racheta, un même tribunal doit décider de notre destinée éternelle. Combien est-il donc important, lorsqu'on est placé dans des postes pour ainsi dire inaccessibles à ces sortes de réflexions, combien est-il important d'avoir un ami fidèle, un prédicateur de Christ, un saint Paul assez éclairé pour connaître la vérité, et assez courageux pour la faire connaître aux autres!

Cette commission est difficile. Il est dur, dans le cours

ordinaire de la vie, de donner des avis à ses égaux. La répugnance que les hommes témoignent à s'entendre dire leurs défauts fait qu'on ne les en avertit qu'avec peine. Combien est-il donc plus pénible de parler avec liberté à ceux en la présence desquels notre imagination s'humilie pour l'ordinaire, et qui tiennent entre leurs mains notre vie et notre fortune !

Mais c'est aux ministres de Christ à soutenir l'autorité de leur caractère. Jamais orateurs n'eurent un champ plus beau, pour se faire écouter avec attention. Jamais sujets ne furent plus susceptibles d'une grave et solide éloquence, que ceux qu'ils ont à traiter. Ils ont les motifs les plus puissants à mettre en œuvre, et les passions les plus fortes à remuer. Ils ont une éternité de gloire à promettre, et une éternité de misère à dénoncer. Ils sont envoyés de la part d'un maître en la présence duquel tous les rois de l'univers ne sont que comme « la menue poussière qui s'attache à une balance[1] ». Voyez saint Paul tout pénétré de la grandeur de son emploi. Il oublie la grandeur de Félix. Il fait plus : il la lui fait oublier à lui-même. Il fait recevoir ses censures avec respect. « Il traite de la justice, de la tempérance, et du jugement à venir. »

Ministres de Jésus-Christ, voici notre maître, qui nous enseigne à prêcher. Et vous, peuple chrétien, voici notre apologie. Lorsque vous vous plaignez qu'on s'ingère dans les secrets scandaleux de votre corruption, considérez la conduite de saint Paul, c'est le modèle que Dieu nous propose. Il veut que nous parlions avec liberté et avec force : que « nous exhortions en temps et hors de temps[2] » : que nous tonnions dans nos chaires, que

[1] Esaïe LX. 15. — [2] 2. Tim. IV. 2.

nous allions jusque dans vos maisons troubler cette malheureuse sécurité que goûte le pécheur dans les exercices de ses vices : que nous disions au péager : « N'exigez rien, que ce qui vous est ordonné [1] ; à l'homme de guerre : « N'usez point de violence, et contentez-vous de votre paye [2] ; » à Hérode : « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère [3]. » Vous n'êtes pas plus puissants que Félix. Nous ne sommes pas dans les chaînes comme saint Paul. Mais quand nous serions plus misérables encore, et quand ce caractère que nous portons vous paraîtrait plus vil encore; quand à la qualité de gouverneur de la Judée vous ajouteriez celle d'empereur romain et de maître de l'univers, nous mépriserions ces vaines grandeurs, et nous nous appuierions sur la qualité du maître qui nous envoie. C'est la conduite de saint Paul devant Félix, devant Drusille. « Il traitait de la justice, de la tempérance, et du jugement à venir. »

Qui pourrait suppléer ici à la brièveté de l'historien, et rapporter tout ce que saint Paul dit à Félix sur ces grands articles? Il me semble que je l'entends presser ces saintes vérités qu'il a laissées dans ses écrits, et mettre dans tout leur jour ces divines maximes qui sont répandues dans nos Écritures. « Il traitait de la justice. » Là il soutenait les droits de la veuve et de l'orphelin. Il faisait voir que les rois et les magistrats sont établis pour maintenir les intérêts des peuples, et non pour suivre leur propre caprice : que le but du pouvoir souverain est que tous soient heureux par la vigilance d'un seul, et non qu'un seul soit satisfait aux dépens de tous : qu'il y a de la bassesse d'âme à abuser de sa puissance, et à opprimer des misérables qui n'ont que leurs cris

[1] Luc III, 13. — [2] Luc III, 14. — [3] Matth. XXIV, 4.

et que leurs larmes pour se défendre : qu'il n'y a rien de si indigne d'un homme raisonnable que cette férocité que la grandeur inspire à quelques-uns, et qui les empêche de respecter la nature humaine, lorsqu'elle n'est pas déguisée par quelque pompe mondaine : qu'il n'y a rien de si beau que d'être grand et d'être bon tout ensemble : que c'est le comble de la félicité, et que c'est ce qui nous transforme en quelque façon à l'image de ce Dieu qui, de ce haut lieu de majesté où il demeure parmi les anges et les séraphins, daigne pourtant baisser les yeux sur ce bas monde que nous habitons, et ne « se laisse jamais sans témoignage, en faisant du bien [1]. » « Il traitait de la tempérance. » Là il montrait les désordres de la luxure. Il montrait combien cette passion est contraire à l'esprit de l'Évangile, qui prêche partout le détachement, la mortification des sens, le renoncement à soi-même. Il faisait voir combien elle ravale les plus grands hommes, lorsqu'ils se laissent dominer par elle. La luxure rend une âme incapable de réflexion. Elle s'empare d'un cœur. Elle émousse l'esprit. Elle amollit le courage. Il faisait voir quelle est la bassesse d'un homme qui, étant élevé sur un grand peuple, donne ses faiblesses en spectacle à tout un public, et n'a pas le courage de les cacher, loin d'avoir celui de les surmonter. Il faisait suppléer les motifs humains au défaut des motifs divins auprès de Drusille, et les motifs divins au défaut des motifs humains auprès de Félix. Il faisait sentir à cette femme impudique qu'il n'y a rien de plus odieux dans le monde qu'une femme sans honneur, que la pudeur est l'apanage du sexe : qu'un attachement qui n'est pas cimenté par la vertu ne sau-

[1] Act. XIV, 17.

rait être de longue durée, et que ceux qui reçoivent ces complaisances criminelles sont les premiers à les détester, selon cette belle remarque d'un historien sacré, que le « fils de David, après avoir assouvi sa brutale passion, eut plus d'horreur pour sa sœur qu'il n'avait eu d'amour pour elle [1]. » Il faisait sentir à Félix que si un usage criminel semble tolérer ce crime chez les personnes d'un autre sexe, il n'en est pas moins criant devant Dieu, qui nous appelle tous également à la sanctification. Enfin, « il traitait du jugement à venir. » Et voici qui donnait du poids à son ministère. Car, quand vous n'écoutez nos discours que par rapport à l'économie présente, j'avoue que nos discours ne sont rien. Nous parlons de la part du maître qui nous laisse dans notre poussière naturelle, et qui ne nous donne aucun signe éclatant de la majesté de celui qui nous envoie. Nous n'avons que notre voix, que nos exhortations, que nos instances. La nature ne plie point à nos lois : les fléaux du ciel ne viennent point à nos ordres venger vos rébellions et vos indolences : et cette puissance de destruction était bornée même du temps des apôtres. L'idée de l'économie à venir, l'idée du jugement, supplée à notre faiblesse; et saint Paul presse ce motif. Il traite du jugement à venir. Il en prouve la vérité; il en décrit l'appareil; il en étale la pompe. Il fait résonner aux oreilles de Félix ces sons, ces voix, ces trompettes. Il lui montre les grands, les petits; Lazare, le mauvais riche; Félix le favori de César, et saint Paul le captif de Félix, appelés par cette voix redoutable : Morts, sortez de vos tombeaux, et paraissez en jugement [2].

Mais ne précipitons point l'éloge de la prédication

[1] 2. Sam. XIII. 15. — [2] Rom. II. 5. Jean V. 28, 29.

de saint Paul : nous le louerons mieux, en faisant voir les effets qu'elle produisit sur l'âme de Félix. Saint Jérôme souhaitait à un prédicateur de son temps, que les larmes de son auditoire fissent l'éloge de ses sermons. Nous trouverons, dans la *frayeur* de Félix, de quoi relever l'éloquence de notre apôtre. Nous trouverons que ses discours sont des foudres et des éclairs dans les assemblées, comme la Grèce l'a dit d'un de ses orateurs. Tandis que saint Paul parle, Félix sent je ne sais quel trouble dans son esprit. Le souvenir de sa vie passée, l'idée de ses injustices présentes, Drusille, l'objet de sa passion et la matière de son crime, la hardiesse de saint Paul, tout l'épouvante. « Son cœur brûle, » tandis que ce disciple de Jésus-Christ lui annonce les Écritures. « La parole de Dieu est vivante et efficace. » Le bras de saint Paul, armé de ce « glaive à deux tranchants, » se fait jour « jusqu'au fond de l'âme, des jointures et des moelles [1]. » « Félix, tout effrayé, » ajoute notre historien, « Félix, tout effrayé ! » La *frayeur* de Félix, c'est notre seconde réflexion.

II. Quelle scène surprenante, mes frères, paraît ici à vos yeux? le gouverneur tremble, et le captif parle avec fermeté. Le captif fait trembler le gouverneur. Le gouverneur frémit en la présence du captif. Il n'est pas surprenant, mes frères, qu'on fasse quelque impression sur vos cœurs (si tant est qu'on le fasse véritablement, et si la voix qu'on vous adresse n'est pas pour l'ordinaire un soin inutile); il n'est pas surprenant que nous fassions quelque impression sur l'âme de nos auditeurs. Ce lieu, ces solennités, ce bruit, ce silence, ces méditations, ce travail, tout prêche avec nous, tout s'unit

[1] Hébr. IV. 12.

pour vous persuader et pour vous convaincre. Mais voici un orateur destitué de ces secours étrangers. Le voici, sans autre ornement que la vérité même qu'il annonce. Que dis-je, qu'il est destitué de ces secours étrangers? Le voici dans des circonstances tout opposées, captif, chargé de chaînes, en la présence de son juge. Cependant il fait trembler Félix. « Félix, tout effrayé! » D'où vient cette frayeur et ce trouble? Rien n'est plus digne de vos réflexions. Il faut s'arrêter ici un moment : il faut expliquer à fond cette crainte. Suivez-nous. Nous considérerons Félix sous ces relations différentes : comme *païen*, peu instruit sur un jugement et une autre vie : comme *prince*, ou comme *gouverneur*, accoutumé à voir tout humilié à ses pieds : comme *avare*, chargé de concussions et d'injustices : enfin, comme *voluptueux*, et n'ayant jamais rien refusé à ses sens. Ce sont autant de raisons de la *frayeur* de Félix.

1° Considérez Félix comme *païen*, peu instruit sur les vérités d'un jugement et d'une autre vie. Je dis comme « peu instruit » de ces choses, et non comme les ignorant entièrement. Car les païens ont eu « l'œuvre de Dieu écrite en leur cœur [1]. » La force de l'habitude, qui avait corrompu la nature, ne l'avait point arrachée. Ils connaissaient le jugement à venir, mais ils n'avaient que des idées confuses de ces choses.

Tels étaient les principes de Félix, ou plutôt tel était son défaut de principes, lorsqu'il entendit la prédication de saint Paul. Jugez de sa *frayeur* par son caractère. Figurez-vous un homme qui entend pour la première fois ces maximes d'équité et de justice que l'Évangile nous propose. Figurez-vous un homme qui entend rec-

[1] Jérém. XXXI. 33.

tifier ce qu'il y a d'injustice dans la théologie des païens, éclaircir ce qu'il y a de douteux, presser ce qu'il y a de bien fondé. Figurez-vous un homme qui ne connaissait point d'autre Dieu qu'un Jupiter incestueux, qu'une Vénus luxurieuse, apprenant qu'il doit comparaître devant celui en la présence duquel les séraphins baissent les yeux, et les cieux mêmes se trouvent sans pureté. Figurez-vous un homme qui n'avait ouï parler que confusément de l'état des âmes après la mort, apprenant que Dieu doit « juger l'univers en justice [1]. » Figurez-vous un homme qui voit dépeindre cette « fumée [2], ce feu, ces chaînes d'obscurité [3], ces ténèbres de dehors [4], cet étang de feu [5] et de soufre [6], » et qui les voit dépeindre par un homme que Dieu anime de son esprit. Mes frères, quel trouble ne durent point exciter des vérités si terribles!

Nous ne sommes pas capables de le bien comprendre. Il faudrait que nous perdissions l'insensibilité que nous a donnée la coutume. Car il n'est que trop vrai, au lieu que ces vérités devraient faire plus d'impression sur nous à mesure qu'on nous en parle davantage, notre cœur s'y endurcit. Nous les entendons sans pâlir, pour les avoir trop entendues. Mais si, comme Félix, nous avions été élevés dans les ténèbres du paganisme, et qu'un autre saint Paul vînt dessiller nos yeux et nous découvrir ces saintes horreurs, combien en serions-nous effrayés! C'est là l'état de Félix. Il voit tomber tout à coup le bandeau fatal qui dérobait l'avenir à sa vue. Il entend saint Paul, ce héraut de la grâce, envoyé pour la conversion des gentils. Il l'entend parler de la tempérance et du jugement à venir. Son esprit s'étonne,

[1] Ecclés. XLV. 30. — [2] Apoc. XIV. 11. — [3] Matth. XXV. 41. — [4] 2. Pierre II. 4. — [5] Matth. XXV. 30. — [6] Apoc. XXI. 8.

son cœur frémit, ses genoux se heurtent l'un contre l'autre.

Admirable force de la conscience, mes frères! Argument sensible de la fausseté des dieux que l'idolâtrie révère après les avoir formés! Il est vrai, Jupiter, Mercure ont leurs autels dans le temple des païens; mais le Dieu du ciel et de la terre a son tribunal dans le cœur : et tandis que l'idolâtrie encense à des dieux incestueux et sacriléges, le Dieu du ciel et de la terre se fait craindre dans la conscience, et y condamne hautement le sacrilége et l'inceste.

2° Considérez Félix comme *prince* : vous trouverez dans cette seconde relation une seconde cause de sa frayeur. Quand nous voyons que les grands de la terre paraissent n'avoir aucun principe de religion, et qu'ils tournent en ridicule ces mêmes vérités qui sont l'objet de notre foi, nous sentons cette foi qui chancelle. Il s'élève je ne sais quels soupçons dans nos esprits, que ces sentiments intérieurs ne soient des préjugés, qui ont pris racine chez des hommes élevés dans l'obscurité d'une condition médiocre. Voici l'apologie de la religion. Les Caligula, les Néron, les maîtres de l'univers tremblent à leur tour, comme les plus petits de leurs sujets. Cette force d'esprit qui paraît chez les libertins est un art, non de s'affranchir du préjugé, mais de fermer les yeux à la lumière, et d'étouffer ce qu'il y a de plus pur dans le cœur humain. Félix, élevé à la cour, imbu des maximes des grands du monde, se moquera d'abord de la prédication de saint Paul. Mais que saint Paul ne se rebute point, qu'il attaque, il trouvera cette conscience qui était comme ensevelie; et cette grandeur même de Félix va servir à notre apôtre, et donner du poids à son ministère. Il abattra l'édifice de l'orgueil de Félix. Il lui

montrera que si un grand peuple relève de lui, il relève lui-même d'un maître, en la présence duquel les rois sont plus légers que le néant même. Il montrera que, bien loin que les dignités soient capables de soustraire les hommes au jugement de Dieu, c'est cela même qui les y appelle et qui aggrave leur compte : parce que tous ces biens sont des dépôts que Dieu met entre les mains des grands, en sorte qu'ayant plus reçu il leur sera plus redemandé. Il lui fera sentir cette vérité effrayante, que les princes sont responsables non-seulement de leurs âmes, mais de celles mêmes de leurs sujets, leurs bons ou leurs mauvais exemples entraînant presque toujours les peuples qui leur sont commis.

Voilà donc Félix tout à coup dégradé de son tribunal. De juge qu'il était il devient partie. Il disait : « Je vois, je suis riche et je n'ai besoin de rien ; » et il se trouve « aveugle, pauvre, misérable[1]. » Il entend la voix du maître du monde qui lui dit : « Profane et méchant prince, qu'on ôte cette tiare, qu'on enlève cette couronne. Je la mettrai à la renverse, à la renverse ; à la renverse, et elle ne sera plus[2]. Quand tu aurais élevé ton nid comme l'aigle, quand tu l'aurais porté jusqu'aux étoiles des cieux, je t'en ferai descendre, dit l'Éternel[3]. Ni la qualité de gouverneur, ni la faveur de César, ni toute la gloire de l'empire ne sauraient te délivrer de ma main. »

3° Je me resserre, mes frères, autant qu'il est possible, afin de fournir, sans passer les bornes, le plan que je m'étais formé ; et je me hâte de considérer Félix comme *avare*, pour vous faire trouver dans cette troisième qualité une *troisième raison* de sa *frayeur*. Félix

[1] Ezéch. xxi. 30, 32. — [2] Abdias iv. — [3] Apoc. iii. 17.

est avare, et saint Paul le transporte tout à coup dans un monde où l'avarice attire précisément les plus grands supplices. Car, vous le savez, la grande règle selon laquelle nous devons être jugés, c'est la *charité :* « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger[1] : » et de tous les obstacles à la charité, le plus grand et le plus insurmontable c'est l'avarice.

Cette malheureuse passion nous rend insensibles aux nécessités du prochain. Elle grossit nos besoins à nos yeux : elle diminue les besoins des autres. Elle nous persuade que nous avons besoin de tout, et que les autres n'ont besoin de rien. Félix commence d'apercevoir ce que cette passion a d'injuste, et se sent ainsi coupable d'une double idolâtrie : idolâtrie dans les mœurs, idolâtrie dans la religion. Idolâtrie pour avoir encensé aux dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre, idolâtrie pour avoir encensé à Mammon. Car l'Écriture nous l'apprend, et l'expérience nous le confirme, « l'avarice est une idolâtrie[2]. » L'avare n'adore point le vrai Dieu. L'or et l'argent sont les divinités qu'il idolâtre : « son cœur est avec son trésor[3]. » Voilà le portrait de Félix, portrait que saint Paul fait en la présence de Félix lui-même, et qui rappelle au souvenir de ce gouverneur tant d'interdits, tant de larcins, tant de richesses extorquées, la veuve et l'orphelin opprimés. C'est ce qui épouvante Félix. « La rouille de son or et de son argent s'élève en témoignage contre lui, et dévore sa chair comme un feu[4], selon l'expression de saint Jacques. »

4° Enfin, considérez la « volupté » de Félix. C'est la dernière cause de sa « frayeur. » Et sans vous répéter ici tout ce que nous avons dit sur l'énormité de cette

[1] Matth. xxv, 35. — [2] Col. III. 5. — [3] Matth. VI. 21. — [4] Jacq. V. 3.

passion, faites seulement cette réflexion : c'est que si les tourments de l'enfer doivent être formidables à tous les hommes, ils doivent l'être surtout à un voluptueux. Un voluptueux ne refuse rien à ses sens : la moindre douleur l'épouvante. Quelle impression ne doit pas faire sur un tel homme la pensée d'un jugement ! Moi, qui m'accoutumai au plaisir et à la mollesse, je serai donc la proie « d'un ver qui ne meurt point, » et la matière « d'un feu qui ne doit jamais s'éteindre [1] ! » Moi, qui évitai la douleur avec tant de soin, je serai donc condamné à d'éternels tourments. Je n'aurai ni mets délicieux, ni voluptés recherchées. Ce corps, mon idole, que je traitais si délicatement, sera « jeté dans l'étang ardent de feu et de soufre [2], » dont « la fumée monte aux siècles des siècles [3] : » et cette douce habitude de raffiner sur les plaisirs ne fera que me rendre plus sensible à ma perte et à ma douleur.

Voilà les traits du caractère de Félix. Voilà les causes de sa frayeur. Heureux si cette frayeur produisait cette « tristesse selon Dieu, » et cette « repentance à salut, dont on ne se repent jamais [4] ! » Heureux si la crainte de l'enfer le mettait dans le chemin de l'éviter ! Mais, non. Il craint, il persiste dans les sujets de sa crainte. « Il est tout effrayé ; » mais il dit à saint Paul : « Pour maintenant, va-t'en. » C'est notre dernière réflexion.

III. Que le pécheur est déraisonnable, mes frères, et qu'il renferme de contradictions dans son sein ! Car enfin, si saint Paul vient débiter à Félix des idées qu'il a creusées dans son cerveau, si l'idée qu'il a donnée du juste et de l'injuste est un préjugé, si la pensée du jugement est une chimère, d'où vient que Félix tremble,

[1] Esaïe LXV. 24. — [2] Apoc. XX. 10. — [3] Apoc. XIX. 3. — [4] 2. Cor. VII. 10.

et qu'il se laisse surprendre à une terreur panique? Que si, au contraire, saint Paul parle vérité et raison, d'où vient que Félix renvoie saint Paul? Telle est la contradiction du pécheur. Il veut, il ne veut pas. Il accorde. Il tremble, et dit : « Pour maintenant, va-t'en. » Parlez-lui des vérités de la religion, ouvrez l'enfer à ses yeux, vous le verrez pénétré, transporté, pâlir. Suivez-le dans sa conduite, vous verrez que toutes ces vérités n'y ont aucune influence.

Mais n'en imposons-nous point à Félix? La voix de saint Paul n'a-t-elle point fait sur son esprit plus d'impression que nous ne semblons l'insinuer? Il « renvoie » l'apôtre, il est vrai : mais ce n'est que « pour un temps. » Et qui peut blâmer ce renvoi? On ne peut pas être toujours dans le recueillement et dans la retraite. L'infirmité humaine demande du relâchement et du repos. Félix rappellera saint Paul dans la suite. « Pour maintenant, va-t'en : une autre fois, je te rappellerai. »

Il me tardait, je l'avoue, mes frères, d'être parvenu à cette partie de mon discours, pour vous faire voir en la personne de Félix l'image, de qui? des scélérats? Hélas! de presque tous tant que nous sommes. A nous voir la plupart, dans le crime et dans l'indolence, « courir » avec les enfants du monde « dans un même abandon de dissolution [1], » on dirait que nous avons pris notre parti; que nous sommes entrés dans l'une ou dans l'autre de ces pensées, ou que la religion est une chimère, ou qu'il vaut mieux, à tout prendre, souffrir les supplices de l'enfer, que de se contraindre dans la pratique des vertus. Mais non : ce n'est point là notre

[1] I. Pierre IV. 4.

pensée. Interrogez les plus grands pécheurs. Demandez-leur s'ils ont renoncé à leur salut. Vous n'en trouverez pas un seul qui vous dise qu'il y a renoncé. Demandez-leur ensuite s'ils croient y parvenir en suivant leur genre de vie. Ils vous diront encore que non. Demandez-leur enfin comment ils accordent donc des choses si opposées, leur vie et leur espérance. Il vous répondront qu'ils sont résolus à se réformer, qu'ils y travailleront un jour. Ils vous diront comme Félix à saint Paul : « Pour maintenant, va-t'en ; une autre fois je te rappellerai. » Il n'y a rien de si « peu sensé » que cette conduite. Une autre fois je me convertirai! Mais qui m'a dit qu'une autre fois j'aurai des « occasions » de me convertir? Qui m'a dit que Dieu m'adressera encore sa voix, et qu'un autre saint Paul viendra tonner à mes oreilles?

Une autre fois je me convertirai! Mais qui m'a dit qu'une autre fois Dieu accompagnera sa parole du secours puissant de sa « grâce? » N'est-ce pas « Dieu » qui « donne l'accroissement, » tandis que « Paul plante » et « qu'Apollos arrose [1]. » Et comment puis-je me flatter que le Saint-Esprit viendra encore frapper à la porte de mon cœur, après que je lui en aurai si souvent fermé l'entrée?

Une autre fois je me convertirai! Mais qui m'a dit que je « voudrai » moi-même me convertir? Les habitudes ne s'enracinent-elles point à mesure qu'on les exerce? Un mal invétéré ne devient-il pas plus difficile à guérir? Si je ne puis souffrir qu'on me coupe une partie gangrenée, comment souffrirai-je l'opération lorsque la plaie sera plus profonde?

[1] 1. Cor. III. 6.

Une autre fois je me convertirai ! Mais qui m'a dit que je « vivrai » une autre fois? La mort ne vient-elle pas à grands pas, de jour, de nuit, à toute heure? Ne fauche-t-elle pas le riche dans son palais et le pauvre dans sa chaumière? N'envoie-t-elle pas au-devant d'elle des avant-coureurs, des messagers, des douleurs violentes qui occupent l'âme tout entière, des délires qui rendent la raison inutile, des léthargies mortelles qui hébètent les esprits les plus vifs et les plus perçants? Et ce qui est encore plus redoutable, ne vient-elle pas tous les jours sans avant-coureurs et sans messagers ? N'enlève-t-elle pas tous les jours celui-ci, sans lui avoir donné le temps de s'éclaircir sur un point de religion ; celui-là, de restituer un bien mal acquis; l'autre, de se réconcilier avec son ennemi?

Au lieu de dire « pour maintenant, va-t'en, » il fallait dire : pour maintenant, demeure. Demeure, tandis que le Saint-Esprit frappe encore à la porte de mon cœur. Demeure, tandis que ma conscience est alarmée. Demeure, tandis que je vis encore, « tandis qu'il est encore jour [1]. » Tes discours bouleversent ma conscience : n'importe. Ta main fait sur moi une violente opération : n'importe encore. Coupe, tranche, brûle, pourvu que tu sauves [2].

Cependant, quelque injuste que soit ce renvoi, il

[1] Jean IX, 4.

[2] Ce passage est imité de saint Augustin : « Seigneur, coupe et brûle en cette vie temporelle, pourvu que tu me sois propice en la vie éternelle. Mais lorsque tu me frappes de ta verge, donne-moi la patience nécessaire, pour former plutôt des louanges que des plaintes. » Le ministre Drelincourt a traduit en vers ce même passage :

Coupe, brûle, mon Dieu ! cette chair criminelle :
N'épargne point ma vie ; éteins-la si tu veux ;
Pourvu que ta bonté répondant à mes vœux,
Me sauve des horreurs de la mort éternelle.

semble vouloir l'excuser. « Pour maintenant, va-t'en; quand j'aurai le loisir, je te rappellerai. » Ce sont donc « les affaires » de Félix qui lui font renvoyer saint Paul. Malheureuses affaires! Funestes occupations, mes frères! Il est beau, ce semble, d'être à la tête d'une province, de parler en maître, d'être l'arbitre de la fortune d'un grand peuple, de juger de tout en dernier ressort. Mais que ces conditions, si heureuses et si éclatantes en apparence, sont au fond dangereuses pour la conscience! Ces affaires sans nombre, le bruit, le tumulte, dissipent l'âme tout entière. Lorsqu'on est si occupé sur la terre, on ne saurait penser au ciel. Quand on n'a point de loisir, on dit à saint Paul: « Pour maintenant, va-t'en; quand j'aurai le loisir, je te rappellerai. »

Heureux qui, parmi les distractions de la vie la plus tumultueuse, a ses heures consacrées pour entrer dans soi-même, pour éplucher sa conscience, pour travailler à « la seule chose nécessaire [1]! » Ou plutôt heureux qui, dans la tranquillité d'une condition médiocre, placé entre l'adversité et l'abondance, loin de la cour et des grandeurs, n'ayant « ni richesses ni pauvreté [2], » selon le désir d'Agur, peut, dans le silence et dans la retraite, voir couler doucement sa vie, et faire de son salut sinon son unique, du moins sa principale occupation!

Non-seulement Félix ne préfère pas son salut à toutes choses, mais il en parle avec dédain. « Quand j'aurai le loisir, je te rappellerai. » Quand j'aurai le loisir! Ne dirait-on pas que ce dont saint Paul vient de l'entretenir n'est pas une affaire sérieuse? Ne dirait-on pas que

[1] Luc x. 42. — [2] Prov. xxx. 8.

l'âme de Félix a été créée pour gouverner la Judée, et que ces grandes vérités de la « justice, » de la « tempérance, » et du « jugement à venir, » ne doivent servir tout au plus que de passe-temps, auquel on ne doit donner que les heures perdues? « Quand j'aurai le loisir. »

Eh! misérable Félix, qu'as-tu donc à faire de si important? Est-ce d'exécuter les commissions de l'empereur? Mais n'es-tu pas le sujet du roi des rois, de celui en la présence duquel César même n'est qu'un ver de terre? Dieu ne t'a-t-il pas donné une âme à cultiver, des vertus à acquérir, un royaume éternel à conquérir? Est-ce d'aller te plonger dans tes plaisirs? Mais comment les pourras-tu goûter, après l'image effrayante du jugement, qui vient d'être peinte devant tes yeux? La voix de saint Paul ne retentira-t-elle pas sans cesse à tes oreilles; et comme une furie attachée obstinément à tes pas, ne troublera-t-elle point tes voluptés et ton indolence?

Suspendons ici le cours de notre méditation, mes frères, et finissons par quelques réflexions sur les vérités que nous venons d'entendre. Nous l'avons dit dans le corps de ce discours, et nous voulons bien commencer par nous-mêmes l'application que nous en faisons. Saint Paul donne ici une leçon importante à tous les ministres de l'Évangile. Sa sincérité, son intrépidité, sa constance, sont des modèles de perfection sur lesquels tout bon pasteur doit se former. Suivons-le ce grand modèle, mes très-chers et très-honorés frères. « Soyons ses imitateurs, comme il l'était lui-même de Christ [1]. » Comme lui ne ménageons point le pécheur;

[1] 1. Cor. xi. 1.

comme lui, parlons de la « justice » aux avares, de la « tempérance » aux luxurieux, du « jugement à venir » aux grands du monde, et à tous ceux que des objets moins effrayants sont incapables d'émouvoir. « Ne disons jamais paix, paix, là où il n'y a point de paix [1]. » Tonnons, déclamons, décochons les traits de la colère du Tout-Puissant, et ne redoutons ni les Félix ni les Drusilles de notre siècle. C'est là notre vocation. C'est la voix que Dieu adresse aujourd'hui à chacun de ceux qui ont l'honneur de succéder à saint Paul dans l'ordre du ministère.

Mais comment remplir cette vocation? Quels murmures une pareille liberté n'exciterait-elle point dans cet auditoire? Si nous vous parlions comme saint Paul à Félix; si nous déclarions la guerre à chacun de vous; si nous révélions tant de mystères d'iniquité où vous êtes enveloppés, et si nous déchirions ce voile qui cache tant de pratiques indignes : vous nous arrêteriez; vous nous opposeriez nos infirmités et nos faiblesses; vous nous diriez : « Pour maintenant, va-t'en, » et porte ailleurs un ministère qui nous déplaît et qui nous gêne.

Eh bien, nous voulons bien vous servir selon votre goût. Nous voulons bien déférer à vos raisons, et respecter même une fausse délicatesse. Mais si nous avons cette indulgence pour vous, permettez-nous d'en exiger à notre tour, et de faire pour un moment cette chimérique supposition.

Vous connaissez saint Paul, du moins vous le devez connaître. Si vous avez ignoré quel est son caractère, le sermon qu'il vient de faire à Félix doit suffire pour vous en tracer une juste idée. Supposez qu'au lieu de

[1] Jérém. VI. 14.

la voix que vous venez d'entendre, celle de saint Paul eût retenti dans cette assemblée. Supposez qu'au lieu que nous vous parlions maintenant, saint Paul vous parlât lui-même, et remplît la place que nous occupons. Supposez que saint Paul, ce prédicateur sincère, cet homme qui, devant Félix et devant Drusille, traitait de la justice, de la tempérance et du jugement à venir; supposez qu'il prêchât aujourd'hui à ce troupeau. Parlons sans déguisement : quelle application ferait-il? Quelle matière traiterait-il ? Quels vices reprendrait-il? Quel jugement porterait-il sur la vie de plusieurs de vous? Que dirait-il de cet esprit de mondanité qui fascine les yeux du plus grand nombre? Que dirait-il de cette avidité insatiable d'acquérir du bien qui nous anime presque tous, qui nous rend semblables au « sépulcre, qui crie sans cesse, apporte, apporte, et qui ne dit jamais, c'est assez[1] ? » Que dirait-il de cette indifférence en matière de religion, qu'on dit se trouver chez plusieurs de nous, comme si les sacrifices que nous fîmes jadis pour notre réformation avaient été les derniers efforts d'une religion expirante, et qui ne devait plus laisser de trace dans notre âme? Que dirait-il de ces débauches infâmes qu'une coutume effrénée semble avoir autorisées, et qui ne devraient pas même être nommées parmi les chrétiens? Suivez cette supposition. C'est saint Paul qui vous adresse ces censures. C'est lui qui ouvre à vos yeux cet enfer, qu'il ouvrit devant Félix et devant Drusille, et qui vous somme, par l'éclat redoutable de ce Dieu qui doit juger les vivants et les morts, de réformer votre vie, et d'assortir votre conduite au nom chrétien que vous avez la gloire de porter.

[1] Prov. xxx. 15.

Pour nous, nous joindrons à la voix de l'apôtre des exhortations, des instances, des prières affectueuses. Nous vous conjurons par les entrailles de ce Dieu qui a arraché son fils de son propre sein pour vous le donner, et par l'intérêt de votre salut, de vous rendre à une voix si pathétique.

Souvenez-vous de la « justice, » de la « tempérance, » et du « jugement à venir. » Observez-la, cette « justice » dans vos commerces : ne portez jamais vos désirs sur l'interdit. « Rendez à César ce qui est à César[1]. » Respectez les droits du souverain. « Payez le tribut à celui à qui le tribut appartient[2]. » Que la misère et la petitesse même de vos ouvriers, de vos domestiques, des artisans les plus vils, vous soient vénérables : et souvenez-vous que « le peu du juste vaut mieux que l'abondance du méchant[3]. » Ne rétrécissez point l'idée de cette justice. Pensez que Dieu ne vous a pas mis au monde pour vous seuls : que vivre à soi-même est la maxime la plus indigne du chrétien, et que se retrancher dans ses monceaux d'or et d'argent, pour se mettre à l'abri des vicissitudes humaines, est la conduite la moins sortable à cette religion, qui ne respire que miséricorde et que charité.

Observez aussi « la tempérance. » Fermez à la luxure tous les chemins de votre cœur. Éloignez-vous de tout commerce scandaleux, de toute intrigue criminelle. Vivez dans la vigilance, surtout dans ce lieu licencieux, où la facilité avec laquelle on commet le crime est une tentation continuelle à s'y abandonner. Que votre « chasteté » paraisse dans vos habits, dans vos ameublements, dans vos discours. « Que vos paroles

[1] Matth. XXII. 21. — [2] Rom. XIII. 7. — [3] Prov. XVI. 8.

soient toujours assaisonnées de sel et de grâce[1]. Que les femmes, » selon la leçon de saint Pierre, aient pour « parure, non pas celle du dehors, la frisure des cheveux, mais que leur ornement soit celui de l'homme caché et du cœur, qui est d'un grand prix devant Dieu[2]. » Pensez que « la loi » de Dieu « est spirituelle[3]; » qu'il y a une impureté d'esprit et un adultère de cœur ; que certains désirs de plaire, certains mouvements étudiés, certains traits empoisonnés, certaine attention de faire brèche à la vertu des autres, lorsqu'on semble s'imposer à soi-même les lois les plus exactes et les plus sévères, sont souvent aussi criminels devant Dieu que les fautes les plus énormes où l'on est entraîné par ses sens comme malgré soi, et dans lesquelles la volonté a la moindre part.

Ayez sans cesse dans l'esprit le « jugement à venir. » Pensez, pensez qu'un œil invisible veille sur toutes vos actions. Pensez qu'elles sont toutes enregistrées dans un mémoire fidèle, qui doit être produit aux yeux de l'univers, dans ce grand jour auquel Jésus-Christ descendra du ciel avec gloire.

Mes chers frères, ne soyons point ingénieux à affaiblir cette idée en l'éloignant. La voix du jugement est prête à se faire entendre, les livres vont être ouverts. Le tribunal est déjà dressé. Nous avons la vue de l'âme aussi bornée que les yeux du corps. Ce petit cercle d'objets qui nous environnent nous remplit presque tout entiers et nous empêche de porter notre pensée sur d'autres. La vérité d'un jugement suppose de si étranges bouleversements dans l'univers, que nous n'en pouvons pas regarder le dessein comme prêt à s'exécuter. Nous

[1] Col. IV. 6. — [2] Pierre III. 3, 4. — [3] Rom VII. 14.

ne saurions nous imaginer que la nature change de face avec tant de rapidité, et que ces affreuses révolutions, qui doivent précéder la venue du Fils de Dieu, puissent arriver de plusieurs siècles. Mais détrompons-nous; je veux que vous ayez raison dans le principe; vous errez dans la conséquence. L'éloignement le plus reculé de ce période n'a rien qui doive flatter votre sécurité. Si le jugement est éloigné par rapport au monde universel, il est près de chacun de vous. Il n'est pas nécessaire, par rapport à vous, que l'univers change de face, que les Juifs soient rappelés dans l'alliance, que la « voix de l'Évangile soit allée jusqu'au bout du monde[1], » que « le soleil soit obscurci, » que « la lune se change en sang, » que « les étoiles tombent du ciel, » que « les éléments soient dissous par la chaleur, » que « les cieux passent avec le bruit d'une effroyable tempête, » et que « la terre croule sur ses fondements[2]. » Tout cela ne vous regarde point. Il ne faut qu'une humeur extravasée dans votre corps, il ne faut qu'un peu de sang hors de sa place, il ne faut que quelque fibre dérangée, il ne faut qu'une vapeur dans votre tête, il ne faut qu'une petite diminution ou augmentation de froid ou de chaud dans votre cerveau : et voilà que votre jugement est prononcé. Voilà, par rapport à vous, le monde bouleversé, « le soleil obscurci, la lune ensanglantée, l'Évangile prêché[3], le Juif converti[4], les étoiles tombées, les éléments dissous, les cieux roulés comme un vêtement[5], les fondements de la terre croulés, et sa figure passée[6]. »

Entrez dans ces réflexions. Et comme tous les devoirs

[1] Rom. x. 18. — [2] Joël ii 31. Act. ii. 20. Matth. xxiv. 29. 2. Pierre iii. 10. Esaïe xxiv. 18. — [3] Matth. xiii. 10. — [4] Rom. xi. 26. — [5] Hébr. i. 12. — [6] 1. Cor. vii. 31.

que nous venons de vous prescrire demandent du temps et du travail, évitons la dissipation et le trop grand nombre d'affaires. Mes frères, c'est ici où nous redoublons notre zèle, et où nous voudrions encore trouver le chemin de vos cœurs. Nous n'entrerons pas dans le détail de vos occupations. Nous ne fouillerons pas dans vos livres. Nous ne pénétrerons pas dans vos comptoirs. Nous ne mettrons pas même en question si vos commerces sont toujours légitimes, si les droits du souverain et celui des particuliers y sont ponctuellement observés. Nous supposons qu'on n'a rien à vous reprocher sur ces articles. Mais considérez seulement que les occupations les plus innocentes deviennent criminelles, lorsqu'on s'y attache avec trop d'application, et qu'on les préfère à l'ouvrage de son salut.

Cette maxime vous regarde, marchands, négociants, gens d'affaires. Vous voyez aujourd'hui la misère et la pauvreté qui ravagent un nombre infini de familles. Le soldat languit sans emploi au milieu même de la guerre et est comme obligé de mendier son pain. Le noble, loin de ses fonds, mille fois plus malheureux que le roturier, n'a aucune industrie pour travailler à sa subsistance; le savant même est à charge, et les productions des plus grands génies ne sont pas même remarquées, bien loin d'avoir leur récompense.

Au milieu de tant d'adversités, vous seuls, vous seuls, mes frères, avez l'art d'amasser du bien. Un gouvernement doux et facile, un commerce vaste et opulent vous ouvre, s'il est permis d'ainsi dire, tous les chemins de la fortune. L'un et l'autre monde à l'envi semblent concourir pour fournir à votre opulence. Vous vivez non-seulement avec commodité, mais avec splendeur. Vos maisons sont meublées avec magnificence. Vos

tables sont délicieusement servies : et après avoir joui de tant d'avantages, vous les transmettez à votre postérité ; et vous les avez, et vous les goûtez encore après votre mort, en la personne d'autres vous-mêmes. Mais il vaudrait mieux mille fois qu'on vous vît grossir le nombre des misérables, que si cette faveur du ciel vous détournait de votre salut ; que si vous renvoyiez jamais saint Paul ; que si vous lui disiez comme le malheureux Félix : « Quand j'aurai le loisir, je te rappellerai ; pour cette fois, va-t'en. » J'ai des comptes à passer. J'ai des sommes à assurer. J'ai des dépêches à finir.

Éloignons-nous du bruit, du tumulte. Cherchons la retraite, le recueillement, le silence : et que la mort qui nous talonne nous engage à « ne point différer, à nous hâter à retourner sur nos pas vers les témoignages du Seigneur[1], » pour m'exprimer avec un prophète.

Mes frères, vous n'êtes pas assez frappés de cette pensée. Mais nous, nous que Dieu a commis à la conduite d'un grand peuple ; nous que l'exercice de notre ministère appelle, s'il est permis d'ainsi dire, dans un monde de morts et de mourants, et qui voyons défiler comme un par un chaque membre d'un nombreux troupeau : nous sommes effrayés, quand nous pensons à ces délais qui entrent dans la conduite de la plupart des chrétiens. Toutes les fois que nous montons dans nos chaires, il nous semble que nous parlons pour la dernière fois. Il nous semble que nous devons épuiser toute la religion pour arracher au monde ceux qui nous écoutent, et ne les point abandonner que nous ne les ayons remis entre les bras de Jésus-Christ. Il nous semble que

[1] Ps. CXXIX. 59, 60.

nous devons vous dire un éternel adieu, que nous sommes dans notre lit de mort, ou que vous êtes dans le vôtre.

Oui, chrétiens, ce moment est le seul sur lequel nous pouvons compter. C'est peut-être le seul temps de la bienveillance. C'est peut-être le dernier jour de notre visitation. Profitons d'un temps si précieux. Ne disons plus : « tantôt, une autre fois. » Disons : « aujourd'hui, à présent, tout à l'heure. » Que le pasteur dise : J'ai été froid dans mes sermons, et relâché dans ma conduite; et plus frappé, dans l'exercice de mon ministère, du soin de faire ma maison, que du désir d'édifier celle du Seigneur. Je prêcherai désormais avec zèle et avec ferveur, je serai vigilant, grave, sévère, désintéressé. Que l'avare dise : J'ai du bien mal acquis. Je vais purger ma maison de l'interdit; je vais placer mon cœur avec mon trésor; je vais renverser l'autel de Mammon, et en dresser un dans mon âme au Dieu souverain. Que l'intempérant dise : Je vais éteindre ces feux malheureux qui me brûlent, et allumer au dedans de moi les flammes de l'amour divin. Passions malheureuses, qui faites la guerre à mon âme, attachements sordides, désirs déréglés, mouvements de ma cupidité, loi des membres, je ne vous connais plus, je fais avec vous un éternel divorce. J'ouvre, dès à présent, mon cœur à la sagesse éternelle, qui daigne me le demander.

Si nous sommes dans ces heureuses dispositions, si nous nous convertissons ainsi, dès à présent aussi nous sentirons les avant-goûts de la gloire que Dieu nous prépare; dès à présent les vérités de la religion, bien loin de jeter l'épouvante et l'horreur dans nos âmes, les combleront de consolation et de joie; dès à présent le ciel s'ouvrira pour cet auditoire, le paradis descendra

dans nos cœurs, le Saint-Esprit y viendra faire sa demeure. Il y apportera cette paix, ces transports qui surpassent tout entendement; et en commençant notre félicité sur la terre, il nous donnera des arrhes de sa consommation. Dieu nous en fasse la grâce. A lui, au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, soit honneur et gloire, dès maintenant et à jamais! Amen.

FIN.

TABLE.

	Pages.
NOTICE SUR JACQUES SAURIN.	I
I. — Sermon sur l'Aumône.	1
II. — Sermon sur le Renvoi de la conversion.	43
III. — Deuxième sermon sur le Renvoi de la conversion.	82
IV. — Sermon sur les Profondeurs divines.	127
V. — Sermon sur la Suffisance de la révélation.	169
VI. — Sermon sur les dévotions passagères	207
VII. — Sermon sur l'Immensité de Dieu.	249
VIII. — Sermon sur le Ravissement de saint Paul au troisième ciel.	283
IX. — Sermon sur les Frayeurs de la mort.	315
X. — Sermon sur la Pénitence de la pécheresse. . . .	347
XI. — Sermon pour le Jeûne célébré à l'ouverture de la campagne de 1706.	387
XII. — Sermon sur le discours de saint Paul à Félix et à Drusille.	427

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, 30, rue Mazaine.

PARIS